

**Ministère de la Culture**  
**Mission du Patrimoine ethnologique**

# **" Le Rhône aménagé "**

**Rapport final**

**Programme Ethnopôle 1996 - 1998**

**Ethnopôle - Maison du Rhône**  
**Centre pour une anthropologie du fleuve**  
**1, place de la Liberté**  
**69700 - Givors**

**Décembre 1998**

## SOMMAIRE

- |   |                    |        |
|---|--------------------|--------|
| - Ternay - Vernaison<br>De l'amnésie au Rhône mythique                              | M.C. Monneret      | p. 1   |
| - Pêcher l'alose ou pêcher la capre   | C. Barthélémy      | p. 110 |
| - Histoire d'une politique urbaine de reconquête<br>fluviale : le cas du Grand Lyon | L. Cottet-Dumoulin | p. 140 |
| - Les "écologues" et la "renaturation"  | J. Bertrand        | p. 170 |
| - Les métiers du fleuve aménagé :<br>entretiens                                     | S. Fouilland       | p. 181 |
| - Annexes : communications à colloque   |                    |        |

Marie-Christine Monneret  
Doctorante en ethnologie  
Chargée de recherche du  
Centre pour une anthropologie du fleuve

**Ternay - Vernaison**  
**De l'amnésie au Rhône mythique**

Décembre 1998

# Sommaire

## Introduction

### I - Ternay-Vernaison : histoire et identité

- 1- Ternay
- 2- Vernaison

### II - Du local au global - tendances contemporaines

- 1- La non-révolte hier
- 2- La reconquête aujourd'hui

### III - Différentes générations de patrimoine et projets communautaires

- 1- Ternay : prendre conscience de soi : patrimonialiser (se)
- 2- Vernaison : transmettre sa culture

### IV - La nature, patrimoine de qui ? D'une communauté passionnée

- 1- Le Grand Clos des nouveaux
- 2- Le Rhône des riverains et des écologistes
- 3- Identité et confrontation

### V - Deux processus de patrimonialisation - mise en récit, mise en image, mise en forme

- 1- Le Grand Clos : patrimonialisation - mise en image - communauté
- 2- Vernaison, le Rhône comme mythe

### VI - Différentes conceptions de la nature

- 1- Les inégalités de l'homme face à la nature
- 2- Variabilité de la nature face à l'homme : des fleuves sont nés pour des publics variés
- 3- Elaboration par l'homme de modèles de nature

### VII - Nature et patrimoine, deux opérateurs de cohésion sociale

- 1- Nature inorganique et nature organique : deux objets de naturalisation du nous
- 2- Le patrimoine, matérialisation des valeurs

## Conclusion

## Bibliographie

## Introduction

Si la culture de fleuve est un ensemble de pratiques, de connaissances, de savoirs et de techniques liés au Rhône, l'aménagement fluvial a bouleversé cet univers homogène et familier. Aujourd'hui suite à cette mutation du fleuve, selon les situations géographiques, urbaines et suivant les politiques menées en matière d'urbanisme, il est possible ou non de parler de culture en recomposition. Certains individus vont recomposer leur culture rhodanienne à partir de la nouvelle situation, alors que d'autres vont vivre l'aménagement comme mettant fin fatalement à une certaine réalité, ne pouvant lutter contre une évolution irrésistible vers le progrès, se résignant à "vivre avec leur temps".

Face à cet aménagement du fleuve, survenu dans les années 60 dans la région lyonnaise, les communes riveraines ont été inégalement touchées dans leur espace et dans leur relation avec le fleuve.

Pour mesurer la diversité des réactions possibles, des enjeux actuels qui gravitent autour du Rhône, deux situations comparables ont été étudiées en miroir.

Deux communes du Sud lyonnais, Ternay et Vernaison, l'une en rive gauche du fleuve, l'autre en rive droite, sont apparues comme des terrains riches du point de vue de la rupture avec le fleuve et du point de vue de l'invention de nouvelles relations au fleuve et plus largement à la nature. Ces deux communes constituent des cas exemplaires chacune à leur façon. Ternay est en situation de rupture physique complète avec le fleuve, une succession d'obstacles se sont dressés entre le village et le Rhône (chemin de fer, autoroute, industrialisation des bords du fleuve), de telle sorte qu'ils constituent aux dires des habitants, un véritable mur de Berlin. Vernaison elle, toujours en contact avec le Vieux Rhône, s'est mise à la reconquête de ce fleuve tué, elle est à l'origine d'un projet écologique sur une île en face du village : l'île de la Table Ronde. Cette île est la propriété de plusieurs communes riveraines, de ce fait le projet regroupe différents villages (dont Ternay et Vernaison) sous un syndicat, le S.M.I.R.I.L. .<sup>1</sup>

D'une façon générale, ces deux communes proches l'une de l'autre, ont été repérées comme ayant une attitude de reconquête du Rhône, elles ont tenu lors de situations publiques, des discours allant dans ce sens.

Pour comprendre l'évolution de ces deux communes au fleuve, il est nécessaire de commencer par une présentation historique et cerner leur identité, nous verrons comment certains repères identitaires vont être sélectionnés et érigés en patrimoine, il s'agira ici aussi bien de patrimoine architectural que de patrimoine naturel ; pierres, fleuve, nature sont réengagés dans la vie sociale et seront l'objet de projet collectif, soulevant par là la question de la communauté. La réflexion de la relation de l'homme au fleuve s'étend à celle de sa relation à la nature qui varie en fonction des attitudes inégales de l'homme comme des attitudes de ménagement ou d'aménagement de la nature. Ce cheminement de

<sup>1</sup> Syndicat Mixte Intercommunal du Rhône des Îles et des Lônes

la réflexion nous amènera en fin d'analyse à traiter les modèles de nature que l'homme élabore et à l'intérieur desquels la "communauté naturelle" prend place.

Du point de vue de la méthode, Ternay a fait l'objet d'une monographie alors que l'observation sur Vernaison s'est davantage limitée à un objet, le Rhône et à un projet, l'île de la Table Ronde (recréer un état de nature antérieur à l'aménagement). Les raisons de cette inégalité de traitement tiennent au fait que Vernaison n'était pas un terrain inconnu à la Maison du Rhône, cette expérience a permis d'aller droit au but, de concentrer l'attention sur un objet précis ; par contre Ternay constituait un territoire inconnu, ce qui justifiait donc d'un temps plus long et d'une observation globale. Cet investissement de la recherche plus poussé du côté de Ternay, peut expliquer qu'à certains moments l'analyse soit plus développée du côté des ternaysards que des vernaisonnais, cependant cela ne remet en rien en cause la comparaison, car lorsqu'il s'agit du fleuve et de nature, c'est-à-dire quand l'analyse se resserre sur un objet précis, il y a équilibre entre les deux situations, l'inégalité se situe davantage dans le traitement général des situations, quant à la connaissance de leur histoire, l'étendue de leur territoire, la totalité de leurs populations que sur ce thème précis.

# I - Ternay Vernaison - histoire et identité

## 1- Ternay

L'"histoire ancienne" a été explorée essentiellement au moyen de livres. L'histoire contemporaine, elle, s'est davantage lue à travers des documents politiques, administratifs ou d'information publique.

La relation des ternaysards à ce passé plus ou moins lointain, leur perception du village et leur considération du fleuve, ont été observés au moyen d'entretiens.

### Géographie

Ternay et Vernaison ont un profil identique du point de vue du relief, le village est marqué par un dénivelé, allant d'un plateau (le haut) au berges du Rhône (le bas). Cette configuration de l'espace a conditionné une certaine répartition de la population en termes de classes sociales et d'activités, on peut même parler d'un village coupé en deux, chacune des parties tendant à s'autonomiser et à fonctionner isolément. Le bas de Ternay, hameau nommé Fléviu est considéré comme un village à part entière, le coeur du village est situé sur le plateau, c'est à lui qu'on identifie véritablement Ternay.

### Histoire locale et activités passées

Ici, l'aspect physique (c'est-à-dire le visible) et les traces écrites (c'est-à-dire le livre et les documents anciens) de même que la mémoire vive des habitants, constituent les trois aspects d'une même réalité, ils sont en cohérence et fonctionnent ensemble.

Si la mémoire collective fait commencer l'histoire de Ternay avec le prieuré datant du Xème siècle, des traces d'une vie sociale bien plus lointaine sont décrites dans les ouvrages. Des outils datant de l'âge de bronze (environ 1500 av. J.C.) ont été découverts à Ternay et Sérezin. Les sources principales de notre recherche historique sont les ouvrages de M. Francon érudit local et L. Morel, constituant les seuls travaux effectués sur Ternay.

L'histoire de Ternay est liée à sa géographie : près du Rhône et en surplomb ce village a été le passage des envahisseurs ou des conquérants. Sous l'occupation romaine, la voie romaine reliant Vienne à Lyon passait par Ternay, ce qui lui conférait une place privilégiée. En raison de ces qualités géographiques (sur son promontoire le village domine la vallée du Rhône), ce site a attiré l'attention des bâtisseurs romains.

L'existence d'un prieuré est supposée par les historiens dès le Vème siècle, il faisait partie d'un ensemble de couvents, propriété d'une congrégation de moines implantés à Grigny (face à Ternay, en rive droite du fleuve). La légende raconte qu'un souterrain reliait ces deux couvents par dessous le Rhône, (cette légende est peut être en lien avec l'existence d'un passage à gué entre Grigny et Ternay).

Ternay à cette époque se composait de ce couvent et d'une vingtaine de maisons, la

population vivait sans doute au service du monastère.

Avec l'invasion des sarrasins en 737, le village est dévasté, le monastère détruit.

En 910 est construit un nouveau monastère, les bâtiments de ce prieuré constituent encore aujourd'hui le cœur du village.

En 1252 Ternay appartient à la Savoie et en 1343 le village est rattaché au Dauphin, lui-même annexé à la France.

Avant 1349, Ternay étant situé rive gauche du Rhône, faisait partie de l'Empire germanique, alors que la rive droite appartenait au Royaume de France.

De ce passé de Ternay, trois éléments de son histoire se sont démarqués, trois îlots ont émergé, qui sont retenus dans les mémoires comme traits identitaires. Ils sont de nature différente mais chacun d'eux a engendré une vie particulière à Ternay, il s'agit du prieuré, du Rhône et des vignes.

#### Ternay et son prieuré

C'est au X<sup>ème</sup> siècle qu'est construit le prieuré des Bénédictins de Cluny, à cette époque, l'abbé Mayol est à la tête de l'ordre de Cluny. Les premiers moines installés au prieuré, se plainquirent auprès de l'abbé du manque d'eau, celui-ci les conduisit alors aux pieds de la colline et les fit creuser, ainsi naquit la fontaine miraculeuse, son eau guérissait les infections des yeux et Ternay devint un lieu de pèlerinage.

A sa mort l'abbé fut canonisé et devint Saint Mayol, patron de la paroisse de Ternay.

#### Le Rhône à Ternay

A l'époque où les routes n'étaient pas développées, le Rhône était pour les habitants de Ternay comme pour tous riverains du fleuve, un axe de circulation, de transport de marchandises et de matériaux.

Fléviéu, hameau de Ternay au bord du fleuve, était le port du village. Les paysans vivant plus sur les hauteurs du village, venaient cultiver leurs terres, les pieds de la colline se terminaient en prairies venant se fondre dans le Rhône.

L'activité principale de ce hameau dépendait donc du fleuve, les historiens ont répertoriés sur ce territoire, trois auberges, servant essentiellement de halte aux marinières, un moulin à vent et des guinguettes. Saint Nicolas, patron des marinières est le patron de Fléviéu.

Vers 1800 apparaît un bac à traîlle entre Ternay et Grigny seul moyen de franchir cet obstacle naturel qu'est le Rhône.

Jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle hormis le chemin de halage longeant le fleuve, il n'existait aucune route. Ce n'est qu'en 1832 que le pont reliant Ternay à Givors est construit et en 1842 pour la route qui traverse Fléviéu en longeant le chemin de fer, ces deux éléments urbanistiques furent déterminants dans le désenclavement de Ternay. Le pont a eu comme fonction particulière de permettre aux ternaysards d'aller travailler à la cité ouvrière que constituait Givors à l'époque.



Ternay, village de paysans

A part quelques familles aisées, la population se composait de paysans et surtout de vigneron ; les artisans étaient également nombreux, ils se trouvaient sur la place du village.

“C’était des mariniers en bas, les ternaysards, ils avaient leurs poules leurs moutons, leurs champs, ils étaient plutôt paysans en haut et en bas plus mariniers, donc moi mon père qui est issu de Ternay, qui a toute sa famille depuis le 17ème siècle à Ternay, mon père est fils de paysans, ils avaient des animaux, du terrain et ils cultivaient la vigne, Fléviu pour eux les mariniers tout ça, ils ne connaissent rien, mon père ne connaît rien du tout de toute la vie qui pouvait y avoir à cette époque ici, ils étaient bien axés euh, paysan propre quoi, mon grand père gagnait sa vie en vendant ses légumes, ses fruits, en vendant son lait de chèvre, ses fromages, en vendant son vin. Fléviu je ne connais pas beaucoup de personnes qui ont eu une vie de mariniers ... je ne connais pas vraiment, c’est vrai que je n’étais pas sur ce quartier.” L. Henriot

La vigne était presque la seule ressource des familles de Ternay, au XVIIIème siècle la culture de la vigne s’est généralisée, devenant ainsi la principale occupation des villageois. Saint Vincent est le patron des vigneron.

Le vin se troquait contre du blé ou du seigle avec les communes voisines : Communay, Marennas, Simandres. Avec l’arrière pays, Ternay entretenait davantage des relations agricoles alors que les relations commerciales et plus tard industrielles, se sont tissées en direction du fleuve et au delà.

Cette histoire de Ternay du point de vue des événements, des dates, se lit à travers les indices que contient le blason du village. Celui-ci se compose de quatre sigles :

- un symbolisant les armoiries de Cluny;
- un symbolisant l’appartenance de Ternay à la Savoie;
- un symbolisant l’appartenance de Ternay au Dauphiné;
- un symbolisant l’appartenance de Ternay au Rhône.

Le blason par ce qu’il symbolise constitue un moyen de garder en mémoire ce passé, les étapes marquantes de l’histoire du village, de son identité. Il constitue en quelque sorte la carte d’identité de Ternay, ce que le village veut conserver et montrer de son vécu.

Certaines personnes, comme Mme Florit, adjointe à l’environnement, savent lire le blason et le raconte :

“Le village a été construit autour de l’Abbaye des moines de Cluny - ce sont les armes de Cluny - nous avons appartenu au duché de Savoie ensuite nous avons appartenu au Dauphiné et maintenant nous sommes au lyonnais, voilà toute l’histoire.”

En trame de fonds de ces grandes lignes historiques, se tisse l’histoire de la vie quotidienne, des pratiques et des mentalités. Elle se devine et se comprend en référence à la géographie de Ternay.

Le bas est à proximité du fleuve, c’est le hameau de Fléviu, avec ses mariniers, ses activités liées au Rhône.

Les coteaux de Ternay, c’est-à-dire le flan de la colline, étaient cultivés en vignes.

Sur le haut, au sommet, se trouvait le prieuré, le château, les artisans et quelques familles travaillant pour les seigneurs.

Ce découpage géographique des activités du village en différentes strates, correspond à des modes de vie et des classes sociales bien distinctes.

Cette recherche historique, mise en lien avec la géographie du lieu, mène à une analyse structurale du village, la pensée, la réflexion se spatialise, chaque activité et chaque classe sociale correspondante possède son espace et l'emplacement de cet espace "privé" par rapport à l'espace total du village, a un sens. Ce découpage géographique dont chacune des parties est associée à une activité, n'est pas une classification superficielle. La particularité religieuse de chaque pratique vient surdéterminer les qualifications territoriales et le découpage spatial. A chaque corps de métier correspond une dévotion particulière, c'est ici un fonctionnement propre à une époque et une société. Le saint des marinières et des habitants de Fléviu est Saint Nicolas ; le saint des vigneron est Saint Vincent; le patron de la paroisse est Saint Mayol, fondateur du prieuré. Pratiques et croyances sont en résonance et forment des couples distincts.

Toute l'histoire de Ternay est finalement écrite, dans le sens où qui veut la lire peut trouver un texte soit à travers le blason, soit à travers la géographie du lieu, les éléments naturels et architecturaux.

#### Mémoire, amnésie et célébration

Ainsi de tout le passé, la mémoire collective retient trois éléments clés : le prieuré, le Rhône, la vigne. Mais ces trois marqueurs identitaires apparaissent de façon inégale du point de vue de l'importance accordée par les ternaysards. Certains nécessitent d'être guidés, ils ont besoin d'une sorte d'aide mémoire, alors que d'autres émergent à la moindre sollicitation et semblent davantage relever d'une mémoire spontanée.

En première position et devançant largement les deux autres, le prieuré, l'église de Ternay est retenue comme élément central de l'histoire du village, comme facteur fortement identitaire aujourd'hui.

"j'avais vraiment l'impression que c'était un village et que toutes les anecdotes, il y avait tout un tas d'histoires, c'était vraiment le village, en général ils étaient très fiers de leur village et très heureux de vivre ici. (...) et puis c'est pas un petit village sans histoire, il y a beaucoup de, historiquement on trouve toujours des relations difficiles entre les ternaysards (entre eux) et je crois que ça continue, il y a des clans et, les relations ne sont pas faciles entre eux, elles n'étaient pas faciles dans l'histoire. Il y a des événements avec le clergé. Pour reprendre l'histoire de ce village, c'est avant tout l'histoire d'un prieuré, depuis je ne sais pas, IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> siècle, c'est un prieuré grignacien (Grigny) qui se trouve en clunysien au XII<sup>e</sup> siècle;

(...) l'histoire actuelle elle est toujours liée à ce passé, on le voit à travers la vie des gens, des relations des gens, entre eux, à travers le Château de la Porte par exemple, qui était une seigneurie de Ternay et les gens ont mis très longtemps à s'approprier le château."  
M. Hernandez.

La mémoire demande à être entretenue, soit par des éléments physiques, matériels, soit par des pratiques, soit par des récits. Par rapport aux éléments historiques retenus, l'effort de mémorisation nécessaire pour en garder le souvenir est inégal suivant les cas. Le Rhône est devenu un espace impraticable, un territoire inaccessible, du fait de la canalisation du fleuve et de l'aménagement autoroutier ; de plus les différentes constructions, la végétation, rendent la vue sur le Rhône pratiquement impossible. Le Rhône, ce fleuve si présent au quotidien dans le passé est devenu cet invisible et inaccessible espace, il disparaît aussi bien de la vue que des pratiques et la place qu'il occupe dans les mentalités et les mémoires s'est de ce fait fortement réduite.

A Ternay, il n'est plus question du Rhône, aussi bien dans les pratiques, les discussions de rue et de comptoir que dans la mémoire collective et l'imaginaire. Le Rhône semble bien être une page définitivement tournée du passé de Ternay, la situation rend tout accès pratiquement impossible et de ce fait semble saper tout imaginaire, tout espoir. Bien que Ternay soit propriétaire de la pointe sud de l'île de la Table Ronde et que celle-ci fait l'objet d'un projet nature dans un cadre intercommunal, l'équipe municipale n'a pas réussi à intéresser la population à ce milieu rhodanien.

La culture de la vigne elle aussi a disparu du paysage, il n'y a guère de traces aujourd'hui d'une activité paysanne à Ternay, la construction de lotissements et de villas a remplacé les vignes et les vergers. Seul un ancien pressoir, posé comme décor dans le centre commercial, voudrait témoigner de ce passé.

Seule l'église semble avoir résisté au temps et aux différentes évolutions, éternelle elle a été immortalisée par son classement au titre des Monuments Historiques.

Ainsi dans l'environnement quotidien, tout porte à identifier le passé de Ternay à son église, cet aspect est d'ailleurs encouragé par les ternaysards eux-mêmes : l'église est ce qui distingue le village de ses voisins, elle est en vue et tout est entrepris pour la rendre visible, la mettre en exergue.

La mémoire est sélective et il est question de choix dans ce qui est retenu. Quels critères de choix sont activés dans ce processus ? A l'église est associée le prestige, la valeur de l'ancienneté et du classement Monument Historique, c'est-à-dire la reconnaissance officielle, le sceau de l'État, la légitimité du beau et de la valeur.

De plus, les dirigeants politiques ayant accès aux moyens d'information ont la possibilité de diffuser une certaine vision de l'histoire de Ternay.

En 1994, à l'occasion du millénaire de Saint Mayol, le maire parle de naissance de Ternay en référence à cet abbé et à 994, il fait donc remonter les origines du village à Saint Mayol et au prieuré. Cela présente l'avantage de créer une cohérence entre l'histoire et les traces matérielles visibles aujourd'hui.

Ainsi la présence d'un patrimoine architectural issu d'un passé religieux et seigneurial marque l'identité de Ternay. Les habitants s'identifient à l'église ainsi qu'au château, plus récemment l'environnement naturel est apparu comme atout majeur à sauvegarder et à mettre en valeur.

### Situation contemporaine et populations

Dans la situation actuelle, des éléments d'hier sont permanents et des éléments nouveaux sont apparus ; le passé compose le présent.

Les textes comme les témoignages oraux parlent d'une coupure entre le haut et le bas de la commune, deux parties qui sont désignées respectivement par des noms "propres" : Ternay (le village) et Fléviu (hameau de Ternay).

Ainsi, la commune de Ternay apparaît non pas une et indivisible mais avec deux visages, elle est double. Du fait des divergences de population, de mode de vie, Ternay a dû se dédoubler. Sur le haut de Ternay s'est construit le cœur du village où dans le passé ont résidé prieurs et seigneurs ; aux alentours une population paysanne. Le bas, Fléviu était le quartier des mariniers et des personnes vivant du fleuve. Couramment les habitants parlent de Ternay village et de Fléviu. Beaucoup d'actions sur Ternay sont faites en double du fait de cette distinction : il y a l'école de Ternay village et l'école de Fléviu, de même il y a deux Sous des écoles, deux fêtes de l'école, etc. Cependant ce "dédoulement" des choses n'est pas égalitaire, Fléviu n'a pas de commerces, n'a pas d'église, dans le passé avant qu'elle ait sa chapelle des mariniers, la messe était dite dans un wagon. Les gens de Fléviu sont isolés géographiquement du cœur du village, ils ressentent effectivement cet isolement, ceux du village n'ont aucune raison d'aller ou de passer à Fléviu et l'absence de commerces les fait se considérer comme défavorisés. D'une façon générale ils se sentent exclus de la vie du village. Ce ressentiment est renforcé par leurs pratiques tournées davantage vers Sérezin, Chasse sur Rhône, Givros que vers le haut de Ternay. Ternay village lui a des contacts avec Communay, Marennes, Saint Symphorien d'Ozon, Simandres. Ces deux "quartiers" de Ternay sont orientés dans des directions opposées ; Fléviu est tourné vers le fleuve, la vallée du Rhône qui est aussi le couloir de la chimie, les bords du fleuve ont connu une évolution dans le sens d'une industrialisation, signe de l'influence d'un fleuve industriel, d'ailleurs la zone industrielle de Ternay est située à Fléviu. Le haut du village est tourné vers l'intérieur des terres. De façon très schématique ces deux "quartiers" se tournent le dos mutuellement et peu d'occasions suscitent leur rencontre.

"Sinon je dirai que psychologiquement ils confirment qu'ils ont le sentiment d'être isolés et qu'on ne les aime pas ; quand ils vont au collège ils disent "on est marqué Fléviu !".

Q - Au collège à Communay donc ?

M. - Oui. On est allé demander au collègue, le principal dit qu'effectivement il y a une caractéristique de Fléviu qui est pas marquée - enfin de son point de vue - c'est pas effectivement quelque chose qui est entretenu dans le collège mais qui fait que ne serait-ce que pour ces raisons géographiques aussi d'un peu d'isolement c'est vrai qu'ils ont de la peine à jouer avec d'autres, à faire des boom ensemble et parce que c'est un peu isolé et puis parce que socialement ils sont quand même dans les plus défavorisés." Serge Aubrun (Union Locale Culturelle Communay-Ternay).

A ces deux blocs, est venu s'en ajouté un troisième dans les années 1970 : le lotissement des Pierres, il correspond à une arrivée massive de population déjà entamée dans les années 50 mais de façon plus douce et dispersée. Il est situé sur les hauteurs de Ternay et avec lui le village a connu un apport important de nouveaux résidents. Ce troisième

élément "superficiel" au regard des deux autres, a été vécu négativement par la population déjà implantée. Il a causé une fracture dans la vie du village comme dans sa morphologie. A cela nous serions tenté de répliquer que déjà, du fait de la coupure entre Ternay village et Flévieu, la commune vivait une cassure, mais celle-ci est ancienne, elle a joué un rôle structurant dans les relations du village, elle a été une dynamique, des positions complémentaires et opposées ont eu le temps de se tisser entre ces deux pôles. Au contraire le lotissement des Pierres a été construit rapidement et les populations qui sont venues s'y installer n'avaient pas de lien avec le village, ce troisième bloc a ainsi été vécu véritablement comme un corps étranger, cependant, au bout d'une vingtaine d'années il est considéré comme relativement intégré au village.

Par ailleurs, trois groupes de population, majoritaires, apparaissent à Ternay, ils ont été classés selon différents critères : le niveau social, l'origine géographique, l'implication dans la vie du village.

Après une analyse plus fine, quatre types de population ressortent : les anciennes familles de Ternay, c'est-à-dire de souche ; les "nouveaux" résidents qui sont les nouveaux militants ; les nouveaux des Pierres ; les nouveaux de Flévieu, des H.L.M, catégorie de population dernièrement découverte.

La première catégorie est constituée par les anciennes familles de Ternay, nous les appellerons les "ternaysards de souche". Ces personnes sont attachées viscéralement à leur village, s'investissent essentiellement au niveau des associations sportives (la joute, le foot, le basket). Ce sont des personnes qui fonctionnent sur des schémas de confrontation avec les communes voisines ; elles défendent l'équipe de leur village contre l'équipe du village voisin ; par exemple Communay est le frère ennemi de Ternay.

"Voilà c'est être fier de son village, les rivalités qu'il peut y avoir avec les villages d'à côté, par exemple on a fait partie pendant pas mal d'années, Laurence en fait encore partie, du club de basket de Ternay bon le club de basket de Communay c'était le frère ennemi, quand il y en avait un qui habitait Ternay qui allait jouer à Communay, c'était bon, c'était des traîtres." F. Nourry.

La deuxième catégorie qui peut être confondue avec la première, car également très attachée à Ternay, est composée de personnes arrivées il y a 20, 30 ans, qui revendiquent les particularités du village, nous les avons nommés les "néo-anciens ternaysards", dans le sens où ils constituent les nouveaux anciens.

"il y a une part de population qui est très attachée au caractère historique du vieux village puisqu'il y a la coupure avec Flévieu quand même, donc c'est vrai qu'il y a quand même deux types de populations il y a sur le vieux village des gens qui sont pas évidemment des ternaysards d'origine tous mais qui s'intéressent à l'aspect historique, vieilles pierres et tout... et qui ont un point de vue très conservateur de ce point de vue là et qui se battent pour que ce vieux village soit conservé en tant que tel, un peu même figé à la limite. Mais ça c'est pas évidemment un caractère ternaysard, c'est plus un état d'esprit de niveau social de dire "ça c'est l'héritage des seigneurs, c'est à nous, c'est notre truc..." et ils sont très méfiants vis-à-vis de toutes les évolutions qu'il peut y avoir. Donc ça, ça se

ressent et c'est assez bizarre parce qu'on a de la peine à l'imaginer en 1997 mais moi je le ressens bien." Serge Aubrun

La troisième catégorie correspond au lotissement des Pierres, il n'en sera pas question dans l'analyse, ces habitants nous ont été présentés comme vivant leur quartier comme une cité-dortoir.

La quatrième catégorie est encore mal connue et pas précisément définie. Elle désigne les populations socialement défavorisées, logeant en H.L.M. dans le quartier de Fléviu. Ces populations qui vivent l'exclusion sont peut être les seules à pratiquer les bords du Rhône.

"il y a Ternay et Fléviu et à la limite la barrière est presque plus importante au moins au niveau de l'image psychologiquement, que entre Ternay et Sérézin par exemple ou des choses comme ça ; c'est vrai que la situation Ternay et Fléviu est assez caractéristique aussi d'un état d'esprit qui est en même temps absurde parce qu'il suffit de pas grand chose pour que les gens se mettent d'accord mais enfin bon c'est comme ça, on reste sur ses positions.

Q- Et qu'est-ce qui distingue Ternay de Fléviu ?

M. - A la base il y a la coupure sociologique qui est sûrement historique c'est-à-dire Ternay le village c'est plutôt la bourgeoisie, c'était des seigneurs à l'origine, les seigneurs et les prieurs qui se partageaient ; Fléviu c'est plutôt les gens qui travaillent si on veut schématiser. Mais c'est vrai que c'est encore ça parce que Fléviu c'est plutôt un quartier ouvrier qui s'est développé à partir de logements, il y a eu des immeubles à l'origine, des logements d'ouvriers, des choses comme ça et même la population qui vient maintenant sur Fléviu pour des raisons financières - bon le terrain est moins cher parce qu'il y a la proximité de l'autoroute, c'est pas très très parfait comme site - c'est encore des gens relativement modestes qui vont habiter là bas même maintenant, bon le village c'est vrai que c'est plus.... Et il y a une coupure historique, j'en connais pas l'origine mais il y a vraiment des personnes qui entretiennent ça ; Fléviu ils sont chez eux, Ternay ils sont chez eux et ça on le ressent même au niveau des enfants, quelque fois c'est assez dur, moi quand j'organise des manifestations ou des spectacles, moi je mélange tout, Ternay, Communay, Ternay Pierres, Ternay Fléviu, mais c'est vrai que... "ah c'est ceux de Fléviu, à c'est ceux des Pierres.." chose qui se perpétue un peu comme ça dans l'esprit." Serge Aubrun

"Fléviu, les gens en bas étaient plus isolés, les commerces, l'église, étaient en haut. (...) les gens de Fléviu diront "j'habite à Fléviu, ils ne diront pas qu'ils habitent Ternay (...) Fléviu, ils n'avaient rien et ils se sentaient exclus (...) ceux de Fléviu ne se sentent pas ternaysards donc automatiquement ils aimeraient avoir des commerces (...)." L. Henriot

Les quatre groupes définis ont des rapports spécifiques à Ternay, ils ont une certaine représentation du village et en fonction de celle-ci ils ont une vision de son avenir et défendent une conception de ce que doit être le village.

Ce classement de la population n'est certainement pas exhaustif, mais il ressort de l'observation de terrain et donc de ce qui a bien voulu se donner à voir. Les catégories ont été construites à partir de ce qui est visible, pour ne pas parler prématurément de groupe mais d'individus, il s'agissait donc de personnes prenant position, ayant un point de vue à faire partager et à faire savoir. Ainsi même si le travail repose sur quelques personnes et pas toutes les personnes, celles interviewées sont significatives dans le sens où soit elles ont été élues démocratiquement, soit elles sont porte-paroles, soit pour

diverses raisons elles ont un pouvoir dans le village. De cette confrontation de positions s'est mise en place la classification en quatre types.

Conjointement à l'arrivée de nouvelles populations sur Ternay et à l'urbanisation du village, s'est effectué à cette même époque (années 60-70) la canalisation du Rhône et avec celle-ci l'industrialisation des bords du fleuve. Ainsi le haut du village par la construction de lotissements et le bas du village par un aménagement de l'espace naturel en espace industriel, ont tous deux connu une forte évolution qui dessine aujourd'hui la situation de Ternay.

## 2- Vernaison

### Géographie

Nous avons déjà évoqué la similitude de la morphologie des villages de Ternay et de Vernaison, à la différence que Vernaison a opéré, il y a bien longtemps déjà, une coupure administrative qui a éclairci la situation entre le haut et le bas du village : le plateau s'est séparé définitivement de Vernaison donnant naissance à un village indépendant : Charly.

Vernaison s'est donc resserré sur le bas du village, au bord du fleuve où est situé le coeur du village et a définitivement abandonné le plateau, davantage tourné vers l'intérieur des terres.

### Histoire locale, activités passées

Dans le passé, Vernaison était animé par :

- quelques usines implantées sur la commune, la chocolaterie, la verrerie, la soierie ;
- les activités liées au fleuve, il existait trois ports à vocation particulière selon les marchandises ;
- l'agriculture, surtout la culture des fruits ;
- la vie religieuse.

Que reste t-il de ces activités aujourd'hui ? Les usines ont fermé du fait de la baisse d'activité économique ; les vergers ont disparu avec la vente des grandes propriétés transformées en lotissements ; quant au domaine religieux, l'église romane a été démolie et les résidences des religieux se transforment en résidence pour personnes âgées. Le fleuve a été aménagé et pendant longtemps les vernaisonnais ont cru à sa mort.

### Mémoire, amnésie et célébration

Si pour exister une communauté a besoin d'un point de ralliement, d'un point fédérateur qui l'identifie aussi bien pour ses membres que pour les extérieurs, qu'en est-il pour Vernaison ? N'ayant pas de patrimoine bâti prestigieux, l'église romane ayant été détruite ainsi que le château situé sur les hauteurs de la commune, le besoin de se sécuriser, de s'ancrer dans du bâti reconnu, fédérateur, s'est déplacé sur le pont de Vernaison, alliant ainsi la passion des vernaisonnais pour le Rhône et la fierté de posséder un ouvrage qui se

donne à voir.

Le pont suspendu de Vernaison constitue la seule oeuvre architecturale marquant l'identité de Vernaison, démoli pendant la Seconde guerre mondiale il fut reconstruit plus tard. Si Vernaison est fière d'être une des rares communes riveraines du Rhône, dotée d'un pont, elle est encore plus fière de son premier pont en tant qu'ouvrage architectural.

A cette particularité architecturale du village est associée une certaine culture du passé rhodanien, le Rhône est là permettant d'entretenir cette mémoire, de façon vivante ; effectivement pour exister, la mémoire a besoin de témoins fixes, de matière. Ainsi Vernaison a trouvé un ensemble cohérent et faisant sens autour de ces deux éléments.

Par contre toute une part du passé est occultée, la forte présence religieuse ainsi que la destruction de l'église romane.

Vernaison a donc une mémoire collective exclusivement tournée vers le Rhône, celle-ci est entretenue, transmise et est porteuse d'un projet d'avenir (l'île de la Table Ronde) ; Vernaison semble même passer de la mémoire collective au mythe. Le Rhône est sujet de discussion, de débat, il circule ainsi dans le village, de bouche à oreille et les spectacles de sons et lumière organisés à la fréquence d'un tous les deux ans, sont l'occasion de célébrer le Rhône et la culture rhodanienne.

#### Situation contemporaine et populations

##### Les vieilles familles du coeur du village

Parmi ces familles habitant Vernaison depuis plusieurs générations, se distinguent, d'une part les "notables", c'est-à-dire des individus de classes plutôt supérieures et exerçant un pouvoir de décision sur la politique du village, d'autre part des individus de condition plus modeste, mais qui sont eux aussi très ancrés dans le village. Les uns et les autres ont un lien affectif au Rhône, de part leur vécu et le partage d'une certaine culture ; beaucoup de ces individus vivaient du Rhône, pratiquaient le piratage.

Qu'ils soient notables ou de condition plus modeste, tous sont attachés au fleuve, ils ont une culture commune liée à celui-ci, leur histoire de Vernaison est celle du Rhône. Ils transmettent à leurs enfants et petits enfants cette mémoire culturelle et participent ensemble de la construction d'un mythe du Rhône.

##### Les résidents saisonniers

Ils ne doivent plus exister aujourd'hui, dans le passé il s'agissait d'une part de certains "grands" noms locaux, possédant des grandes propriétés sur Vernaison, et ne venant y résider qu'une partie de l'année, de Mai à Octobre généralement ; d'autre part certains cardinaux de Lyon résidaient ponctuellement à Vernaison, le village accueillant des religieux du diocèse, les cardinaux venaient leur rendre visite à certaines périodes de l'année. Ainsi, aussi bien pour les laïques que pour les religieux, ces propriétés étaient des résidences d'été avec un mode particulier d'habiter : les familles vivaient sur la propriété par la culture des fruits, le travail de maraîchers.

Les quelques grands propriétaires existant aujourd'hui à Vernaison, ont une mémoire du



village liée aux grandes familles, leur narration est ponctuée par les grands noms (la famille untel), l'histoire est donc vue à travers ces grands noms locaux et non au travers de ces "anonymes rhodaniens". L'histoire passée est pour eux, celle de la vie des grandes familles, certaines ont connu un destin tragique au bord du Rhône du fait de leurs noyés, alors "le fleuve il ne fallait pas en parler", il est perçu comme un fleuve dangereux, même encore aujourd'hui mais pour d'autres raisons (drogue, population marginale), l'île de la Table Ronde est "un lieu à risque".

Ainsi hier comme aujourd'hui, le fleuve et ses bords, sont dangereux, il vaut mieux s'en éloigner, garder ses distances vis-à-vis de lui, le pratiquer de loin : pendant l'enfance se furent des jeux sur la terrasse surplombant le Rhône, au cours desquels il s'agissait de deviner les noms des bateaux passant sur le fleuve. Cette relation distanciée au fleuve se doublait d'un isolement par rapport à la vie rhodanienne, effectivement ces familles ne se mêlaient pas à la vie du village "on ne courait pas les rues", "on passait d'une propriété à une autre". Malgré tout, cette enfance a socialisé à une relation au Rhône par la vue qui est aujourd'hui poursuivie fidèlement : "tous les jours je vais voir le Rhône de ma fenêtre" (Mme Jonas).

D'autre part toutes ces grandes familles de propriétaires qui étaient les Prénat, les Dupré-Latour, les Jacquet, etc., étaient très liées à la religion, aujourd'hui encore, la valeur première dans la vie de ces personnes n'est pas le Rhône contrairement aux rhodaniens, mais c'est la religion. D'ailleurs la seule pratique dans le village qui leur permettait de rencontrer davantage de personnes, était la kermesse annuelle. Ce qui prime chez ces personnes, c'est un lien fort à la religion, ceci se perçoit à travers différents aspects : d'une part un lien à l'église romane qui conditionnait par son architecture, à une certaine prière, à un type de recueillement, correspondant à un mode religieux particulier ; d'autre part, pendant longtemps, ces personnes pouvaient s'impliquer dans la vie religieuse locale en donnant des cours de catéchisme par exemple.

Parmi les ruptures qu'a connu Vernaison cette catégorie de personnes ne retient pas celles qui sont habituellement citées (pont, Rhône par exemple) mais la destruction de l'église romane, c'est cette cassure qui pour elle a défiguré le village et dont elle a été scandalisée ; c'est la construction de l'église actuelle qui à son sens n'est pas dans l'ordre "naturel" des choses, à l'envers du sens religieux, c'est avant tout de cela dont elle s'indigne et contre quoi elle est révoltée et non pas de l'aménagement du Rhône.

Si les rhodaniens à Vernaison ont une connaissance détaillée du Rhône, territoire connu et reconnu, mémorisé, les grands propriétaires ont une attention portée à l'histoire des bâtiments "cette maison a été construite il y a 100 ans par le cardinal Morel", tout ce qui est prestigieux est sélectionné, retenu ; m'aurait-on mentionné la construction de cette maison si elle n'avait été décidée par un cardinal ? Les éléments d'histoire sont ceux qui procurent ou témoignent d'un certain prestige, celui émanant de noms propres (les Dupré-Latour), ou de statut (cardinal).

La narration que font ces propriétaires de Vernaison compense l'inculture de certaines personnes, leur récit redonne un certain prestige à Vernaison, celui que Vernaison n'aurait

jamais du perdre, ils recollent en quelque sorte les morceaux d'un puzzle de plus en plus difficile à compléter. Ils redonnent vie et droit à ce prestige : l'église romane aurait du être classée Monument Historique, les grandes propriétés n'auraient jamais du être coupées comme elles l'ont été par les voies de communication, tout ceci a été un sacrilège, l'erreur d'"imbéciles incultes", ne sont gardées en mémoire que les traces d'actes prestigieux.

Une grande valeur est attribuée à la beauté, la période des années 60-80, de grandes mutations, n'a pas respectée ce sens esthétique, c'est en cela que le village a été défiguré et non pas du fait de la canalisation. Cette blessure éprouvée par rapport au coeur du village, n'est pas ressentie à propos de l'aménagement du Rhône. Au contraire ces travaux étaient nécessaires étant donné les inconvénients amenés par le fleuve : invasion de moustiques, lînes insalubres, maisons inondées.

La façon dont est exprimée la beauté, signifie culture, culture distinguée et distinctive, elle a aussi des affinités avec la religion.

#### Les nouvelles populations

Tout d'abord sont arrivées dans les années 68 de nombreuses familles pour la construction de la ligne de chemin de fer SNCF, elles ont été logées dans des HLM, construits particulièrement pour cette nécessité, au Nord de Vernaison. Un peu plus tard et plus progressivement, les grands propriétaires ont vendu leur terrain, servant alors à la construction de lotissements. La majorité de ces nouveaux habitants sont donc venus à Vernaison pour des raisons professionnelles mais les derniers sont d'un niveau culturel supérieur aux premiers.

Les plus impliqués dans la vie de la commune, s'intègrent au village par les associations. Cependant ils sont freinés dans leur désir de participer davantage à cette vie, par des rigidités villageoises liées au monopole de certains vernaisonnais, autrement dit, il est aussi question ici de certains noms. Les actions proposées par les nouveaux résidents sont souvent en non conformité avec la tradition vernaisonnaise, ils manquent de légitimité et de pouvoir pour se faire entendre. Non reconnus par les vernaisonnais du coeur du village, sans influence, éloignés du centre du village, ils ont développé entre eux des réseaux.

Les lotissements ne sont pas égaux les uns des autres, certains sont plus anciens que d'autres, certains bénéficient d'une meilleure image auprès des autochtones, ou d'autres encore ont la chance d'avoir parmi leurs occupants des conseillers municipaux. En général, dans les lotissements les résidents entretiennent entre eux des rapports de bons voisinages, une fête annuelle peut même être organisée comme au "Domaine des Cèdres" ou à la "Hêtraie" le plus ancien des lotissements.

Le lotissement des "Essarts" est particulièrement mal perçu par les villageois, parlant de ces habitants en termes péjoratifs, ce sont des "snobs".

“les Essarts ils ont mauvaise réputation dans les associations, quand ils parlent des gens des Essarts... mais je sais que quand le vieux Vernaison parle des Essarts.... on a la chance ici à la Hêtraie de ne pas être considéré pareil, d’abord parce qu’on a des conseillers municipaux justement, parce qu’on s’est occupé des associations etc...”

Q - Il y a plusieurs lotissements mais ils sont pas tous considérés de la même façon ?

M. - Pas du tout, pas du tout ! Alors il faut aller voir tout ça, pour les Essarts, je sais ce qu’on m’en dit en bas dans les associations, de l’Union Marinière qui ont tendance à considérer les Essarts comme des snobs, ils disent “ils nous snobent et ils ne se mêlent pas à nous”. M. Guenard

#### Découpage du village en territoires et en associations

Le village se compose de trois types de population répartis distinctement sur le territoire de la commune : les gens originaires de Vernaison, blottis dans le coeur du village ; les familles arrivées depuis une vingtaine d’années qui habitent les lotissements sur les hauteurs ; les habitants d’HLM qui sont sur le bas de Vernaison, au Nord du village.

Ces différentes populations, aux habitats particuliers, se distinguent également par leur pratique associative ; pour 4500 habitants, Vernaison compte une trentaine d’associations. Les vernaisonnais nés au village, font partie de l’Union Marinière qui est la société de joutes ; les habitants des lotissements sont arrivés à s’intégrer à la vie du village essentiellement par le milieu associatif et particulièrement au travers de l’association culturelle “Vernaison animation” ; les habitants des HLM quant à eux investissent surtout les associations sportives. Les activités regroupant une population variée, mixant toutes ces différentes catégories sociales sont la bibliothèque et l’association de musique.

Pour les personnes non originaires de Vernaison, deux modes d’intégration uniquement se présentent à elles : l’entrée par les associations et/ou par le conseil municipal.

Ternay et Vernaison, ces deux communes proches par certaines similarités et pourtant non identiques, donnent à voir des variations de considération quant au Rhône et à leur patrimoine.

Les traits identitaires qu’elles revendiquent et dessinent sur leur territoire, s’appuient sur une épaisseur historique, ils sont le résultat de processus sociaux, d’évolution et d’aménagement, leur émergence laisse d’un certain point de vue, peu de place aux élans et passions identitaires ; tout du moins ceux-ci apparaissent après une certaine logique issue de différents paramètres.

Pour célébrer leur identité, Ternay a choisi la fête médiévale se déroulant dans le centre ancien du village (le château) et Vernaison a opté pour un son et lumière au bord du Rhône.

Étant donné ce qu’il vient d’être exposé de ces deux villages, de leur passé, de leurs populations, de l’organisation de leur espace, aurait-il pu en être autrement de leur patrimoine revendiqué ? A vaient-elles d’autres choix ?

Si nous avons précédemment dressé le tableau des deux communes riveraines, du point de vue interne, c’est-à-dire considérant ce qui se passe à l’intérieur d’un périmètre précis,

nous allons maintenant mettre en lien certains aspects de l'évolution contemporaine de ces villages avec des tendances sociales plus générales, dépassant le cadre étroit du local. Un changement d'échelle s'opère donc, tout en essayant de maintenir le lien entre les deux extrémités.

## II - Du local au global - tendances contemporaines

Deux tendances contemporaines seront étudiées en élargissant le point de vue du local au global ; il s'agit d'une part de la canalisation du Rhône, s'effectuant dans la région lyonnaise dans les années 60, correspondant à un mouvement général vers le progrès, et d'autre part du retour à certaines valeurs locales, correspondant au mouvement de patrimonialisation, né dans les années 80 et ne faisant depuis, que se développer.

Par rapport à la première tendance, nous essaierons de comprendre comment il a été possible pour des villages rhodaniens d'accepter la canalisation du fleuve. La seconde tendance elle, nous amènera à comprendre comment les mentalités se sont réorientées depuis et peuvent apparaître comme une réaction en retard.

### 1- La non révolte hier

Comme postulat de départ, la recherche a posé l'aménagement comme élément de rupture tant dans l'espace des villages rhodaniens que dans leurs pratiques, leur culture rhodaniennes. Dans la région lyonnaise, c'est avec le barrage de Pierre Bénite que le fleuve est canalisé, en 1960. Ces travaux d'aménagement du fleuve vont permettre en même temps la réalisation d'autres chantiers, l'autoroute A7 et la plate-forme industrielle au Sud de Lyon.

Ternay va être doublement touché par ces grands chantiers, tout d'abord le Rhône qui changera fondamentalement de morphologie, mais plus encore, c'est l'autoroute qui va brutalement couper Ternay de son fleuve. Passant au bas de Ternay, entre le Rhône et le village, elle rend tout accès au fleuve impossible. Ces deux chantiers sont étroitement liés puisque la construction de l'autoroute n'a été possible qu'avec la canalisation du fleuve.

Ainsi à partir de 1960, l'organisation de l'espace, le territoire ternaysard connaît une profonde transformation si ce n'est un choc urbanistique et paysager qui semble être plus spectaculaire qu'à Vernaison. Cette modification spatiale a engendré une transformation des pratiques et des habitudes.

Face à l'arrivée de ce changement, il est légitime de supposer des attitudes de résistance, voire de protestation, de mobilisation de la part de la population locale pour manifester

son refus face au projet de transformation, exprimant ainsi son attachement à des pratiques, à un paysage fluvial, à une certaine configuration de l'espace. Lorsque organisation spatiale et organisation mentale se correspondent, on peut estimer que la modification territoriale entraîne une perte partielle de certains repères mentaux. Privés d'une partie de leur territoire quotidien, les ternaysards auraient pu manifester leur mécontentement par rapport à la perturbation causée. L'investigation a montré qu'il n'en a pas été ainsi ; ce qui pour nous observateur semblait aller de soi, ne s'est finalement pas déroulé, mais le domaine de l'ethnologie n'est pas celui du sens mais du non-sens dont on pense qu'il peut avoir du sens. Pour comprendre ce terrain et son vécu, il a fallu faire appel à l'interprétation. L'herméneutique justement aborde le problème de la compréhension à partir des phénomènes d'incompréhension.

Comment trouver trace de ce vécu?

Les entretiens peuvent fournir des témoignages mais la mémoire humaine est sélective, parfois même elle peut être frappée d'amnésie.

Au contraire, les délibérations du Conseil municipal gardent les traces de toutes les discussions, de tout ce qui a fait problème, de tout ce qui fut en projet. Même si la consultation de ces documents est un long travail de déchiffrage, relevant peut être davantage du travail de l'historien, il a été notre seul outil de récolte d'information. Les procès verbaux sont généralement assez brefs, les sujets traités sont mentionnés avec peu de précisions. Cette rédaction particulière a nécessité une lecture appropriée, s'attachant au moindre détail, forçant l'interprétation et décryptant entre les lignes afin de dégager du sens. Le moindre indice a été interprété comme témoignant d'une certaine tendance, il a fallu être à l'affût de chaque indication soupçonnée être porteuse de sens.

La nature même de ce travail de dépouillement des délibérations du conseil municipal, a rendu impossible l'équivalence d'investissement de la recherche entre Ternay et Vernaison. Cette recherche d'informations et ce déchiffrage n'ont été possible, pour des raisons matérielles, uniquement sur Ternay.

Ce travail de microsociologie a permis de dégager certaines tendances survenues lors de cette période contemporaine. Certaines évolutions seront simplement signalées alors que d'autres feront davantage l'objet d'attention.

#### *a) Au niveau local*

De 1953 à nos jours, les soucis qui préoccupent les membres du conseil municipal de Ternay, ont trait essentiellement à l'accroissement du village. Face à l'urbanisation galopante qu'il connaît, il est impératif de mettre en place les structures correspondantes et de s'adapter à cette nouvelle situation.

La lecture des délibérations révèle un village inadapté à l'arrivée massive de populations et à la multiplication des constructions immobilières. Pendant de nombreuses années, le village a dû répondre à des besoins de développement.

En quelques décennies, Ternay a changé de statut. De petit village paisible, d'environ 1000 habitants, il est passé à une autre dimension humaine. Il accueille aujourd'hui

environ 4500 habitants.

A partir des années 60 les chiffres enregistrent une nette augmentation de la population. Le recensement de 1968 précise une augmentation de 35% de la population depuis 1962. Un recensement complémentaire comptabilise 2400 habitants en 1970, soit une augmentation de 20% par rapport à 1968.

Entre ce qu'il était, ce qu'il est devenu, ce qu'il est et ce qu'il veut rester dans l'avenir, Ternay a du mal à se donner une identité claire.

### L'urbanisation de Ternay

Face à l'afflux de nouvelles populations, Ternay a été contraint de mettre en place des structures urbanistiques adaptées. Les sujets abordés lors des délibérations traitent pour l'essentiel des problèmes d'eau potable, des travaux d'assainissement, d'alimentation en eau, des travaux de voirie, de la question des établissements scolaires.

C'est donc une période de métamorphose, de transition pour Ternay, c'est la période des grands travaux.

Dans ce changement d'échelle, Ternay est moins en autogestion et passe en intercommunalité pour gérer certaines questions urbaines (Syndicat intercommunal pour la distribution publique de l'énergie électrique, Syndicat intercommunal des Eaux, Syndicat de voirie de l'Ozon, Syndicat pour le fonctionnement du C.E.S. de St Symphorien d'Ozon, ...).

### Les grands travaux

Les premières indications trouvées dans les délibérations du conseil municipal, portant sur les travaux de canalisation du Rhône, sont d'ordre financier. La commune de Ternay a participé aux dépenses d'aménagement de la chute de Pierre-Bénite pour un montant total de 685 000 francs.

Cette participation financière et l'absence totale de trace de protestation par rapport à cet aménagement, portent à affirmer l'adhésion des politiques et de la population au projet. Alors que l'état d'esprit actuel, caractérisé par un militantisme pour la nature et pour le développement de l'écologie, porte à supposer une réaction vive contre la canalisation du Rhône, à l'époque de ces travaux, les délibérations nous laissent penser le contraire. Les travaux sont perçus positivement, d'ailleurs les délibérations qui manquent parfois de commentaires, précisent à ce sujet leur opinion en une ligne : "*Cet aménagement contribuera à favoriser le développement économique régional.*"

On pourrait alors se poser la question de ce que sont devenues les pratiques liées au Rhône. Le problème semble avoir été résolu par la construction d'un bassin nautique (vers 1963) et d'un bassin de pêche, sur les hauteurs de Ternay, cette artificialisation des pratiques n'a apparemment, encore une fois, pas soulevé de protestation.

Les années 60 et 70 sont marquées par une volonté de progrès, de modernisation, de développement urbain et économique. Pendant ces deux décennies une volonté

d'expansion, de changement d'échelle, se font sentir, le village aspire à s'émanciper, à suivre l'évolution générale.

L'attitude de résignation de la part de la population par rapport à des décisions imposées de l'extérieur est une attitude générale dans le contexte de l'époque. L'effacement de soi, ici en tant qu'identité collective ou citoyen, c'est-à-dire participant à la vie de la cité, est en quelque sorte un phénomène social historique particulier à la société des années 60. Plus loin dans l'analyse, nous développerons davantage ce contexte global de résignation et d'adhésion à un projet de société marqué par le progrès, l'aménagement et la maîtrise de la nature.

“oui je me souviens, oui, enfin mon père en parlait en famille, mais je me souviens de beaucoup de personnes de Ternay quand ils ont vu arriver les bulldozers, les scrapers, les énormes draglines qui creusaient, les gens ils étaient épouvantés quoi, ils se disaient mais qu'est-ce qu'on va nous faire là ? c'est fini quoi, c'était une partie de leur vie, de leur jeunesse, parce que c'est vrai qu'au niveau de l'animation, les lônes, le bord du Rhône, c'était quelque chose hein, tous les jeunes, moi j'ai appris à nager là bas, dans la lône de sortie du bassin joute (...)

Non, vous savez dans le passé, c'était pas comme maintenant, quand il y avait un projet qui était décidé, on consultait pas trop la population et puis les gens étaient bien souvent mis devant le fait accompli et étaient résignés, quand il arrivait un bulldozer, ils se disaient “ben ça y est, ils ont du prendre une décision et puis c'est terminé, on a plus rien à faire, c'est fini”, bon maintenant, l'état d'esprit est un peu différent, il y a des liens différents à la politique à mener, des gens qui s'opposent à certains projets, qui ont des idées d'aménagement, mais à l'époque je me souviens pas de , je ne connais pas d'action d'entrave aux travaux sur Ternay. (...) les gens étaient carrément résignés quoi. Je me souviens, que ça soit dans les aménagements communaux ou quand on voyait arriver un bulldozers, on disait “tiens ils vont faire quelque chose” mais personne ne se posait la question, la décision avait été prise en amont, les gens ne se posaient pas trop de questions, ils étaient mis devant le fait accompli, “on verra bien quoi”.” M. Durand

Avec les travaux de canalisation, les terrains au bord du Rhône sont alors propriété de la CNR. Prenant en compte ce nouvel aspect dans sa réflexion sur la gestion de son territoire, Ternay va jusqu'au bout de ce début de nouvelle qualification des bords du Rhône et décide d'en faire une zone industrielle, le village renonce donc à une partie de son territoire en tant qu'espace naturel, de verdure. Il va même exploiter la brèche ouverte par la canalisation et l'autoroute, et encourager cette tendance.

Les délibérations laissent penser que Ternay consent sans résistance à vendre ses terrains à la CNR et renonce à cet espace de verdure, *“le conseil demande l'agrandissement de la zone industrielle en bas du village, jusqu'à Chasse, à la place de l'espace vert, car étant donné la situation, celui-ci serait d'aucune utilité pour les habitants.”*

Étant donné la circulation importante sur le CD12 (au bas du village, le long du Rhône) pour des raisons de sécurité et pour mieux desservir la zone industrielle, le conseil municipal demande à M. le Préfet en 1971, la programmation urgente de la construction de l'autoroute Givors-Satolas.

Une pétition sera même signée en 1975 par les riverains pour accélérer les choses, alors que depuis 1960 les délibérations ne mentionnent aucune manifestation de la part de la population qui est restée apparemment silencieuse et consentante sur les choix du village

et de l'État. Les travaux pour la construction du noeud autoroutier débuteront en 1978 et se termineront vers 1981.

Toute une série d'événements, de décisions en chaîne, de causes à effets, vont finalement aboutir à une requalification totale du bas de Flévieu, ce territoire au bord du Rhône va remplir une nouvelle fonction, celle de zone industrielle du village.

Or, ce changement de qualification du quartier, correspond à une évolution globale des bords du Rhône comme espaces industriels potentiels.

Au début des années 70, sous l'impulsion de l'urbanisation croissante, le clos Bernay, parc de plus de 20 hectares est vendu par la commune à des promoteurs immobiliers, ayant comme projet d'y construire 77 lots. Cependant après examen, la commission départementale de l'urbanisme ne donne pas son accord à ce projet, les travaux étant situés en zone rurale et le schéma de l'UREAM prescrivant une interruption de l'urbanisation entre les agglomérations de Lyon d'une part et de Givors, Chasse et Ternay d'autre part. A cette époque pour Ternay, cette décision représente un manque à gagner, car la commune voyait dans la construction du lotissement, la réalisation des travaux d'assainissement et de viabilité, par les promoteurs.

Les années 70 sont aussi celles de la construction du lotissement des Pierres et de son groupe scolaire, situés sur le haut de Ternay.

A cette époque la commune était dans une toute autre logique que celle qu'elle défend aujourd'hui. Il s'agissait d'une politique d'aménagement du territoire dans le sens d'une urbanisation, d'une progression toujours plus grande des projets de cité.

Dans les années 80, on trouve un raisonnement similaire à celui des années 70 tenu au sujet de la nouvelle qualification des bords du Rhône et de Flévieu, il s'agit alors du territoire de Chassagne : le conseil, estime, qu'*"étant donné l'autoroute A47 et l'échangeur, la zone naturelle n'a plus de raison d'être"* et formule par conséquent le projet d'extension de la zone industrielle de Chassagne.

Ainsi, la canalisation du fleuve, la construction de l'autoroute, plus que de déposséder les ternaysards de leurs territoires, ont davantage contribué à les déqualifier comme espaces naturels pour les qualifier d'espace à potentiel économique, à développement industriel.

La commune s'est davantage pensée en zones, en découpage de fonctionnalités. La politique de la municipalité raisonne en "zonage", elle délimite et qualifie des espaces. De ce fait étant donné la situation du Rhône qui borde à la fois une zone industrielle et l'autoroute, il se trouve ainsi "déclassé".

"actuellement tout ce bord du canal est en train de devenir une zone industrielle, donc c'est pas un truc pour que les gens viennent au bord du Rhône, à mon avis, actuellement on résout un problème industriel, bon la ville de Ternay a intérêt à avoir des industries au bord du Rhône, enfin dans sa commune, donc euh, mais sa préoccupation c'est pas que les gens, qu'il y ait une reconquête du Rhône, à mon avis." M. Hernandez



“est-ce qu'on a un endroit convivial au bord du Rhône maintenant ? à Ternay ? est-ce que les bords du Rhône à Ternay peuvent être utilisés pour ? je ne vois pas où moi, je ne vois pas où on pourrait avoir quelque chose de sympa quoi, c'est le no man's land hein.” M. Chavrier.

Dans ce rapport de Ternay et du Rhône, un élément déterminant est la position géographique du fleuve par rapport au village. Le Rhône est situé en marge du village, à ses frontières, alors que pour Givors, il est davantage dans le centre de la ville, ne parlons pas de Lyon qui est traversé par ses deux fleuves ou de Vernaison dont le cœur du village est tout au bord du Rhône. Dans ces différents cas il y a un tressage de ces deux éléments, fluvial et urbain, qui n'apparaît pas à Ternay. Cette caractéristique relevant du domaine physique, de la topographie, a impliqué certaines relations culturelles avec le fleuve.

### *b) Au niveau global*

Les réactions, les attitudes, les façons de penser qui ont pu être analysées plus haut, et qui ont pu apparaître comme particulière à Ternay, à cette commune, à un certain type de population, sont finalement si on opère un changement d'échelle, à relier à des phénomènes sociaux, c'est-à-dire à une société globale et à une certaine époque.

#### La période des grands travaux

La canalisation du Rhône n'a pas connu de mouvement d'opposition ni de résistance. Cette “résignation” est à resituer dans son contexte historique. A cette époque, dans les années 60, les particularismes locaux n'étaient pas pris en compte dans les projets d'aménagement nationaux et les décisions restaient centralisées.

“M...; C'est vrai que enfin quand j'en discute avec les gens, ça a vraiment coupé euh, c'est comme si avec la voie de chemin de fer, l'autoroute et le canal, on avait coupé l'accès au Rhône aux ternaysards, c'est euh, le mur de Berlin quoi, “aller hop ! vous n'avez plus accès là”

Q : Mais les gens ne se sont pas manifestés ?

M. : ..Là je ne sais pas trop à ce niveau là

Mme : Non je ne crois pas, je n'ai jamais entendu des gens en colère contre ça, ou mécontents, je crois qu'ils l'ont euh

M. : Ils l'ont vécu plus comme une fatalité.” F. Nourry et L. Henriot

*“Cet aménagement est la marque d'une époque de suprématie de l'Etat technicien”, où l'on avait une croyance aveugle en la technique”. “L'aménagement du territoire était le fait d'un seul acteur, l'État qui ne prenait en compte ni les spécificités locales, ni les besoins et les intérêts des riverains. L'aménagement du territoire se faisait sur un modèle unique. Ce modèle d'aménagement a marqué une rupture par rapport au XIX<sup>e</sup> siècle et a renforcé le processus social de déqualification. Aujourd'hui les communes se réintéressent à cet espace et parlent de “requalification”.”<sup>2</sup>*

<sup>2</sup>L. Cottet du Moulin, “L'écologie comme pratique et réflexion de requalification d'un espace déqualifié. L'exemple de l'île de la Table Ronde”, Mémoire de D.E.A., p 33.

D'autre part le changement de qualification des bords du Rhône (d'espace vert à espace industriel) correspondait dans les années 60 à une approche fonctionnaliste du fleuve ; il n'est plus considéré comme un tout, ses usages sociaux sont éliminés pour ne prendre en compte que sa dimension utilitaire. Ainsi, après la Seconde guerre mondiale, dans les années 50-60, les berges remplissent une fonction de passage et de stockage. Le fleuve et ses rives ne sont plus des espaces polyfonctionnels et cette nouvelle vision fonctionnaliste se révèle inconciliable avec les usages traditionnels.<sup>3</sup>

Les années 60 sont des années de grands aménagements de l'État.

Du fait de leur proximité avec l'agglomération lyonnaise, les communes du Sud Lyonnais ont connu une forte croissance urbaine dans les années 60, 70 et 80.

A cette époque, les habitants de ces communes comme les autres, croyaient à ces grands travaux et au progrès de façon générale. Les motivations étaient d'ordre économique, quels que soient les différents projets, industriel, de loisir ou de tourisme.

L'aménagement du Rhône était perçu aussi bien à Ternay qu'à Vernaison comme en lien avec le progrès inévitable, l'évolution des choses.

#### Le phénomène urbain

Avant l'accroissement démographique, Ternay a connu une évolution de type urbaine, c'est-à-dire qu'elle a développé des tendances et des stigmates, propres à la ville, aux grandes agglomérations urbaines.

"Mme : les Pierres c'est ça hein une Z.U.P. horizontale c'est rien d'autre ...

(...)

M. : C'est une ville champignon un peu surtout avec le hameau des Pierres hein c'est vraiment une ville champignon

Mme : Ben c'est-à-dire qu'on retrouve euh comme je dis toujours, de la concentration horizontale euh c'est-à-dire que tous les gens, toutes les familles qui ont quitté la Z.U.P. des Minguettes sont venus bon euh accéder à la propriété ici, donc elles ont un petit lopin de, un petit carré de jardin, tout le monde, euh, on est tous les uns à côté des autres mais on est quand même chez soi, c'est pas pareil, on est quand même euh, on a pu accéder à un petit bout de, à une maison." M. et Mme Chavrier

"Mme. : Il y a une autre différence, c'est les HLM, parce que ça crée beaucoup d'immigration, on a beau dire hein, c'est la réalité hein, dans les HLM il y a beaucoup de familles nombreuses et le problème c'est que pour les gens, pour eux maintenant Fléviu c'est le mauvais quartier, c'est un quartier qui est mal habité parce qu'il y a ces deux HLM, les HLM ils datent des années 50-60, 60 ceux de Fléviu, bon ben c'est l'époque où on faisait des grosses barres, ça avait été bien vue du départ et puis avec l'évolution ça n'a pas été bien quoi, maintenant c'est deux grosses barres et je pense que ça aussi les gens ils le perçoivent mal, Fléviu pour eux c'est le mauvais quartier, alors "les Clarines" (où ils habitent) ça essaie de redorer un peu l'image, tout le monde trouve ça génial et tout mais bon, mais c'est vrai qu'ici on est coupé de tout." L. Henriot

---

<sup>3</sup> Intervention de F. Millot "Approche fonctionnaliste du fleuve", Réunion chercheurs Maison du Rhône, le 2 Décembre 1996.

Au XX<sup>e</sup> siècle s'est développée l'idée d'une ville progressiste devant être indépendante des cultures locales (les hommes sont tous pareils et les villes doivent donc remplir les mêmes fonctions).

La notion d'identité culturelle et d'adaptation au milieu disparaît, influençant l'urbanisme des années 60 qui couplera : productivisme et socialisme utopique, ce sera un urbanisme fonctionnel et concentrationnaire.

Du fait de leur proximité avec Lyon, les communes du Sud Lyonnais vont connaître les mêmes transformations urbaines. Les communes de Grigny, Irigny, Feyzin ont chacune leur quartier en difficulté. Par exemple à Feyzin le haut est espace résidentiel alors que le bas est locatif ; cette situation n'est pas sans rappeler la coupure existant à Ternay.

Suite à la politique des grands ensembles des années 60-70 et à la politique de recherche d'une meilleure qualité de vie, les urbanistes se tournent vers la construction du pavillonnaire, du lotissement, de la maison individuelle.<sup>4</sup> C'est à cette époque que se construit le lotissement des Pierres.

Ainsi de ce qui a été observé de l'histoire de Ternay et de son évolution "récente" tant au niveau physique, de l'organisation de son espace que dans la composition de sa population, il est apparu que certaines particularités relevées au niveau local se retrouvaient au niveau macrosociologique, dans les tendances de la société et qu'un fil pouvait être tiré du local au global.

De la même façon, les attitudes et conceptions, nouvellement observées, liées au Rhône et à la nature, ont du être contextualisées en référence à une réalité plus large, l'exercice étant de dégager les tendances générales hors de leur contexte local et spécifique.

L'aménagement du Rhône comme la volonté actuelle de renaturaliser le fleuve, sont prévisibles si on porte un regard sur les conceptions de la nature propre à chacune de ces époques. Ainsi nous allons voir comment s'est opéré un renversement des mentalités après l'aménagement du Rhône, renversement généré par une certaine partie de la population et comment cette évolution de pensée n'est pas un cas isolé.

## 2- La reconquête aujourd'hui

### a) *Au niveau local*

Aussi bien Vernaison que Ternay ont connu une augmentation brutale de leur population à partir des années 60, passant ainsi de 1000-1500 habitants à environ 4500 de nos jours.

#### Les classes mobilisées

Face à ce changement de sociologie, provoqué par une arrivée massive de nouveaux

---

<sup>4</sup> Id. informations recueillies dans le mémoire.

habitants, la population autochtone de Vernaison a su maintenir son pouvoir politique, elle est encore très représentative dans le conseil municipal, son maire est "un enfant du village" ; au contraire l'équipe municipale de Ternay est uniquement composée de "nouveaux" résidents arrivés au village il y a environ 20 ans, ils sont aujourd'hui totalement intégrés et constituent le visage du Ternay d'aujourd'hui. Nous nous sommes ici surtout penchés sur cette catégorie de la population de Ternay.

Une distinction radicale se fait, non pas entre ceux qui aiment leur village et ceux qui lui témoignent de l'indifférence, mais entre deux catégories qui pourraient être confondues parce que défendant toutes deux les couleurs de Ternay ; il s'agit des ternaysards de souche, natifs de Ternay et de ceux qui sont au village depuis 25, 30 ans environ.

Pour cette étape du travail deux types de matériaux nous ont servi : les interviews et les lettres municipales d'information de Ternay, de 1989, date de l'élection de la municipalité actuelle, à nos jours.

Les "néo-anciens ternaysards", venus s'installer à Ternay il y a 20, 30 ans pèsent d'un poids assez important sur la vie de la commune, ils sont très militants, occupent une place conséquente au sein du conseil municipal et dans la vie associative. Ils se sont appropriés le village et en parlent comme des natifs, peut être sont-ils toujours en quête de racines. Parce qu'ils ne sont pas nés à Ternay, parce qu'ils n'ont pas des ancêtres ici et parce qu'ils se veulent de Ternay, de ce village, plus que n'importe qui, ils ont besoin de racines, de s'inventer une histoire à Ternay, de créer un récit, aussi bien comme narration que comme vécu, ils aspirent à se construire une identité ternaysarde. S'investir dans la vie politique et dans la vie associative est un moyen pour cette catégorie de prendre racines, au sens de s'enraciner dans un milieu, dans une terre. Ceux qui ne sont pas d'ici, revendiquent leur appartenance à ce village. Ils adoptent une identité qui ne leur est pas donnée au départ mais qu'ils ont choisie.

"Ca manque de racines d'ailleurs à ce niveau là, c'est vrai quand on réfléchit bien ça manque de racines, quand on dit "à tel endroit c'est la famille machin", alors le maire c'est "Duclon" et après c'est le fils "Duclon", vous voyez il n'y a pas de familles euh."  
M. Chavrier

Ces néo-anciens ternaysards oeuvrent en fait pour la formation d'un village-type, alors que les ternaysards natifs, sont davantage dans une logique de village typique ; ce qui les distingue entre autre, c'est ce passage du typique au type, ce passage à l'élaboration du modèle, du type à partir du typique.

"M. : Non mais il est sans caractéristique le village

Q. : Pour vous il n'a pas de particularité ?

M. : Aucune, il n'y a que l'église, c'est tout, mais le reste il n'y aucune caractéristique, aucune caractéristique particulière, d'autant plus que les travaux qui ont été fait ont fini de détruire la petite caractéristique qui était; le percement euh, le lotissement des Pierres qui a été une erreur, le percement d'une grande route, la place de la mairie qui a dégagé des espaces, tout ça c'est des erreurs d'architecture, bon ça c'est un problème de goût hein, les gens choisissent euh démocratiquement, les gens approuvent

(...) le village de Ternay n'a pas beaucoup de caractéristiques et finalement le peu de caractéristiques qu'il avait, a été pratiquement enlevé, il en reste encore un peu ici, très

peu, la maison d'à côté, euh, la maison en face, l'église, il reste encore très peu de maisons caractéristiques

Q : Avant c'était plus typique ?

M. : oui bien sûr, ah oui tout à fait bien sûr, là il s'est vidé un peu de son essence, la multiplication des pavillons, des machins." M. Nicolas.

Les néo-anciens composent en majorité la municipalité actuelle sous l'étiquette de l'équipe "Ternay d'abord".

Ils défendent leur village, ils se positionnent comme les défenseurs, les sauveurs de Ternay. Venant de l'extérieur, ils ont un regard particulier sur Ternay, nous expliquerons plus en détail par la suite, comment cette distanciation agit et est source d'implication.

Si ces "classes mobilisées" se sont d'abord sensibilisées au patrimoine architectural de Ternay, très vite elles vont porter un intérêt pour le cadre naturel qu'offre le village, ressource aujourd'hui rare et à protéger.

### Retour à la nature

Après la période des grands travaux, se dessine progressivement une tendance de retour à la nature, elle s'observe à la lecture des comptes rendus des délibérations du conseil municipal. A ses débuts elle apparaît au travers de mentions sur des petits faits, des protestations minimales, apparemment sans importance, mais qui marquent un intérêt pour la nature, alors perçue comme entité à part entière, indépendante, comme une chose en soi ; il y aurait le naturel et le non-naturel. Même si on ne peut pas dans l'immédiat affirmer cette dichotomie, il est tout du moins possible d'avancer avec certitude qu'avant, la nature en soi n'était pas pensée, alors qu'après elle est pensée comme entité autonome. Nous avons essayé de repérer les différentes étapes de ce passage.

Au début des années 70, Ternay envisage avec sa voisine Chasse sur Rhône, de se doter d'une station d'épuration. Ce projet marque une prise de conscience au sein de la population, de l'impact négatif de leurs actions, sur la nature.

En 1970, le Conseil Municipal décide d'adhérer au comité contre la pollution dont le siège est à Givors, il militait à l'époque essentiellement contre les pollutions industrielles. Si dans les années 60 l'attitude du conseil municipal consiste à se conformer aux décisions "étatiques" et s'il n'émet pas de revendications particulières, durant la décennie suivante le conseil semble davantage s'affirmer, prendre position ; il semble prendre conscience de sa capacité à agir, de son pouvoir en tant que groupe d'individus, de citoyens. En même temps que s'effectue la prise de conscience de l'action humaine sur la nature, se réalise une prise de conscience de soi ; apparaissent ainsi une volonté de prendre en mains les choses et en même temps de se prendre en mains.

"au conseil municipal on a dit un jour "Ternay on ne peut pas à la fois dire que le Rhône est pollué et dégueulasse et ensuite ne pas épurer nos propres rejets", alors on avait dit au maire "il faut construire une station d'épuration", Charrier (ancien maire) avait dit "ben ça va être cher une station d'épuration et puis personne n'a une station d'épuration, on sera les seuls, il faut la construire avec quelqu'un" donc on avait vu comment on pouvait construire une station d'épuration, donc on avait vu les communes de Chasse,

Communay, Seyssuel, Ternay et euh où il y a une forte tradition du Rhône aussi à Chasse et euh on est arrivé à convaincre les gens en disant "on ne peut pas gueuler que le Rhône on ne peut plus s'y baigner et rejeter tous nos déchets dans le Rhône" et la municipalité de Chasse avait dit "bon ben d'accord", la municipalité de Seyssuel "ben effectivement c'est dégouttant" et la municipalité de Communay avait dit "ben non nous on s'en fout" et oui eux ils sont bien plus éloignés, ça ne leur a pas empêché de faire une station d'épuration d'ailleurs après par la suite, donc on a fait une station d'épuration, qui a été beaucoup critiquée parce qu'évidemment le prix de l'eau a augmenté, énormément à Ternay, ça a été beaucoup critiqué, mais on a fait une station d'épuration, on a été jusqu'au bout de notre idée, voilà." M. Nicolas.

D'autre part, alors qu'en 1960, le paysage du Rhône a été défiguré sans aucune manifestation ni réaction de la part de la commune, en 1974, le conseil s'indigne de l'arrachage de quelques arbres par EDF et réclame réparation de ce dommage. Ces deux situations et les réactions suscitées sont disproportionnées si elles sont comparées, mais elles marquent en fait deux moments différents dans la relation de l'homme au "pouvoir", à son territoire et à la nature.

En 1976, une plainte est déposée par le conseil pour la pollution des eaux du Rhône par les grandes industries.

Dans les années 70, Ternay devient attentif à la qualité de son cadre de vie, elle va devenir un de ses soucis majeurs ; cette prise de conscience va même prendre un caractère revendicatif. Ce nouvel aspect, un peu "rebelle" transparait au travers de petits exemples et cette tendance ne fera que se confirmer par la suite. La commune est désormais vigilante sur les usines désirant s'installer sur sa zone industrielle, après avoir connu des nuisances détériorant son cadre de vie (autoroute, circulation dense sur Fléviu, mauvaises odeurs des usines, pollution du Rhône), Ternay adopte une attitude de préservation.

En 1978, le conseil accepte le plan de dépollution du Rhône, établi pour cinq ans.

Dans la gestion de son territoire communal, il est question de l'île de la Table Ronde. En 1973, la commune envisage de faire de cette zone verte, sans rapport, une zone de loisir et de tourisme ouverte à un secteur commercial.

De même en 1977, le clos Bernay est envisagé comme future zone de loisir et de détente. Cet intérêt pour les zones naturelles est à resituer dans le contexte du développement des loisirs. De façon similaire, à Vernaison, l'île de la Table Ronde tenue à l'écart de toute urbanisation a fait depuis sa création l'objet de convoitises : l'État comme les collectivités locales y ont vu un espace économiquement rentable. D'où une succession de projets qui de 1963 à 1985 sont allés de l'accueil des sports nautiques olympiques (candidature de Lyon aux Jeux Olympiques de 1969) à un golf public en passant par une zone touristique à vocation internationale.<sup>5</sup>

Ainsi, il s'agit d'une période où les politiques fonctionnalisent la nature et commercialisent le naturel. La nature devient une production et un produit à vendre. La verdure joue en plus un autre rôle, celui de rempart ; l'espace naturel est ainsi

---

<sup>5</sup> L. Cottet-Dumoulin, "L'écologie comme pratique et réflexion de requalification d'un espace déqualifié". DEA Villes et Sociétés, Université Lumière Lyon 2, 1995.

fonctionnalis e comme fronti re avec l'ext rieur de la commune : en 1976 il est question de coupure verte sur une largeur de 120 m tres au nord de la commune.

En 1979, Ternay fait l'acquisition du clos Bernay avec la volont  d'en faire un parc public. Ce clos est per u comme facteur d terminant de la qualit  du cadre de vie de Ternay et comme un  l ment du patrimoine communal. Il participe   la "construction" d'une ceinture verte autour de la commune l'isolant ainsi, de l'agglom ration lyonnaise. Les ternaysards d fendent ce qui plus tard sera d sign  comme patrimoine communal, ils se sont mobilis s pour l'achat du clos en signant une p tition.

Dans l'attention port e aux territoires naturels, il faut noter  galement, le parc du ch teau qui est am nag , dans le sens de jardin , des ann es 1974   80 ; concernant le parc de Chassagne, la d cision est prise en 1993, de l'am nager en parc public, il s'agit de la reconversion d'une ancienne d charge.

Ainsi, le militantisme pour sa commune et pour la nature se pr cise et   travers lui, se dessine la revendication d'une certaine identit . En 1986 ce militantisme prend forme, une association pour la d fense du cadre de vie est cr e, et un sondage r v le que les ternaysards veulent ma triser le d veloppement de leur commune,  tre inform s et participer   la vie locale.

C'est aussi dans les ann es 80 qu'  Vernaison na t un mouvement de reconqu te du Rh ne, port  par des anciens rhodaniens et qui va prendre la forme d'un v ritable projet politique, programme sur lequel s'est fait  lire l'actuelle municipalit .

#### *b) Au niveau global*

##### Les classes mobilis es

Cette' expression d signe les individus qui s'engagent dans la vie politique de la commune, dans la vie associative et dans les actions de b n volat, ce sont g n ralement les individus non originaires de Ternay comme nous l'avons vu. Ce ph nom ne est particulier aux nouveaux venus dans un territoire  tranger et aux classes sociales moyennes, P. Bourdieu les nomme les "classes mobilis es". Cette mobilisation des n o-habitants pour ce qui est devenu leur commune, pour leur terre d'attache et la conservation de ses particularismes, peut  tre qualifi  de militantisme.

"Q. : Et vous comment vous avez eu envie de participer parce que vous n' tes pas n s ici  
M. : Mais moi je suis militant, je suis militant dans l' me, mes parents  taient militants, mes grands parents  taient militants, donc j'ai milit  tr s t t   diff rents partis politiques,   diff rentes associations euh, dans un premier temps sans m'en rendre compte puisque j' tais gosse et euh apr s l' cole" M. Nicolas

Le militantisme s'inscrit dans une logique de classes sociales, et la d fense de la nature constitue un militantisme particulier. Diff rentes  tudes en sociologie ont montr  qu'il  tait sp cifique   la fraction la plus intellectuelle des couches moyennes. Ce militantisme

autour de la nature cache en fait des rapports de pouvoir entre couches moyennes qui réclament une appropriation collective des choses et les autres, propriétaires privés.

La gestion de l'environnement se révèle être un enjeu de prise de pouvoir local.

*"La gestion de l'environnement est investie localement de multiples formes différenciées et se révèle être un enjeu de prise du pouvoir local, de recombinaison des alliances locales. Des travaux sociologiques analysant les "pratiques de nature" ont montré pour leur part qu'elles étaient surtout le fait des couches moyennes urbanisées (Picon, 1985), qui trouvent dans l'investissement de l'espace rural un lieu protégé des oppositions sociales pouvant se prêter à l'expression de l'opposition de ces couches moyennes (pratique ascétique) aux couches populaires (pratique de détente ou de curiosité superficielle) (Chamboredon, 1985)." 6*

A travers le discours environnemental s'organise une nouvelle représentation du rapport nature / société.

Il apparaît *"une nouvelle représentation de la nature, dont la notion de patrimoine est le noyau central. Cette représentation que nous avons désignée comme nature / système est portée par les couches moyennes qui, pour justifier de "l'intérêt général" d'une nouvelle réglementation et normalisation, vont faire appel aux "intérêts des générations futures"." 7*

Cette nouvelle représentation de la "nature-patrimoine", sera développée plus loin, cependant nous pouvons d'ores et déjà montrer ses liens avec l'écologie.

#### L'apparition de l'écologie

En 1972 déjà, lors de la conférence de Stockholm, se dessinaient les prémisses de l'intérêt porté à l'environnement : *"l'homme a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures." 8*

C'est surtout à partir des années 80 et 90, qu'émerge un souci vis-à-vis de la nature, une responsabilité partagée vis-à-vis de l'avenir de la planète. Ces nouveaux intérêts se structurent en un mouvement social et politique : le mouvement écologiste. Le Sud lyonnais a progressivement été pensé par rapport à un intérêt économique d'abord industriel puis touristique, de loisir, pour passer à un intérêt paysager, ce qui marque une amorce du côté de la nature, qui se confirmera par la suite par la revendication écologique.

*"les gens sont plus propres dans leur contact avec la nature, il y a moins de pollution, de vidanges de voitures, sauvages, j'espère que nos enfants ne feront pas les mêmes bêtises qu'on a fait nous, de part la prise de conscience qu'ils ont eu et puis de part l'éducation qu'ils ont eu. Parce que nous on a vécu ces années 70 comme des années, de gros*

<sup>6</sup> C. Aspe, "L'environnement : une histoire entre les couches moyennes et la localité", in "Chercheurs d'eau en Méditerranée", Ed. du Félin, Paris, 1991, pp 194-195.

<sup>7</sup> Id., p 203.

<sup>8</sup> Id., p 210.



aménagement, l'aménagement du Rhône, tout le monde pensait qu'on pouvait faire tout et n'importe quoi, on était tombé dans un système qui disait qu'on pouvait faire tout et n'importe quoi, on aménageait sans se soucier de quoi que ce soit et tout ce qui était qualité de vie, c'était secondaire et bon les années 80 ont été une approche différente et les gens sentent de plus en plus qu'il y a cette nécessité d'être rigoureux et d'avoir une approche différente de la nature et de l'environnement.

Q. : Avant les gens en général ne réagissaient pas trop par rapport à la pollution

M. : Non moi je me souviens on allait se baigner au Rhône, quand la raffinerie est venue s'installer, au tout début, et après les aménagements du canal, on allait se baigner à Flévieu, il y avait une espèce de petite plage, souvent on remontait, on avait des taches de mazoute ou de carbure, nous ça nous faisait rire, à l'époque on était pas sensibilisé là dessus, alors que maintenant ; la qualité de l'eau, les gens s'en foutaient un petit peu, on voyait passer toutes sortes de choses sur le Rhône mais personne ne s'inquiétait."M. Durand

L'attitude des riverains par rapport au Rhône est révélatrice de leur attitude générale vis-à-vis de la nature ; c'est le fleuve qui porte le plus les marques de ces variations de comportement. C'est à partir de lui que naît le souci de la nature tout au moins dans la région.

Le milieu fluvial défendu du point de vue de l'écologie est donc à mettre en lien avec l'évolution de la société dans une certaine direction.

Ces deux tendances contemporaines, étirées du local au global, correspondent à deux consciences historiques qui se sont succédées dans la société et les mentalités.

Si au XIX<sup>e</sup> siècle, la conscience historique se fonde sur le progrès, à partir des années 70 elle se fonde sur le décalage entre hier et aujourd'hui, elle se traduit par le sentiment de la perte, du déclin historique, de la rupture.<sup>9</sup>

Or les ruptures, techniques, culturelles, sociales, favorisent les phénomènes de muséification. Après le bâti, les savoir-faires, c'est au tour de l'environnement de devenir patrimoine. En même temps le patrimoine change de sens, il devient une éthique et lui est associé le principe de responsabilité à l'égard de l'avenir. Dans cette situation apparaît une nouvelle conscience historique.

---

<sup>9</sup> Y. Lamy (dir.), "L'alchimie du patrimoine. Discours et politiques", Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Talence, 1996.

### III - Différentes générations de patrimoine et projets communautaires

Ternay et Vernaison illustrent sur leur terrain, l'évolution qu'a connue le patrimoine depuis presque trois décennies en France. Sont apparus sur Ternay différents objets de patrimoine, débouchant sur différentes natures de patrimoine, de tel sorte qu'il convient de parler de différentes générations de patrimoines qui se succèdent.

Ces nouveaux objets patrimoniaux ont fédéré des individus autour de leur protection et ont été générateur de projet. Le patrimoine choisi, élu, par chaque commune, n'a pas seulement généré sa protection, mais à partir de lui s'est élaboré un projet de société, au sens politique, influençant l'orientation de la commune dans l'avenir.

#### 1- Ternay : prendre conscience de soi : patrimonialiser (se)

A l'issue de l'évolution qu'a vécu Ternay, il ressort que progressivement ce village s'est perçu différemment de ses voisins, cette perception d'une identité particulière sera surtout explicite dans les années 70-80. Elle s'exprime à travers différents niveaux de patrimonialisation de Ternay.

##### *a) Des pierres à l'immatériel*

###### Les pierres

Les pierres constituent la plus ancienne des patrimonialisations de Ternay, ce qui a certainement permis qu'elles soient un des éléments auquel elle reste le plus attachée affectivement.

L'église de Ternay avec le reste de son cloître (ancien prieuré) ont été classés au titre des Monuments Historiques en 1969.

“je reviens toujours à ce prieuré qui est toujours la source même de ce village et toute l'histoire tourne autour et je suis persuadé qu'il y a encore des relations villageoises qui tournent autour de ce prieuré, qui sont le fait de ce prieuré.” M. Hernandez

La même année 1969, le conseil municipal demande l'inscription à l'inventaire supplémentaire des sites du département du Rhône du château de la Porte et de ses abords ; ceci sera obtenu en 1971.

Ce château a été acheté par la commune en 1967, en 1969 il est confié par bail de 30 ans à l'Association des Amis du Château qui avait pour but sa restauration par des membres bénévoles. Ce lieu par la suite a été ouvert à la bibliothèque, aux activités artistiques et culturelles. Pour des raisons financières, le contrat de bail a été résilié en 1981 et la

commune s'est substituée à l'association.

Concernant l'église classée, régulièrement d'année en année, elle fut restaurée selon les normes en vigueur. Le château de la Porte quant à lui est en grande majorité l'oeuvre des ternaysards, se portant bénévoles ils ont eux mêmes réalisés les travaux de restauration du château, il s'agit donc véritablement d'une oeuvre collective.

Ce premier aspect du patrimoine de Ternay concerne donc les monuments, ils sont les témoins de l'histoire ancienne du village et lui confèrent un certain prestige, ils constituent la fierté des ternaysards. L'église tout particulièrement est le symbole de Ternay, sur son promontoire elle domine la vallée et est visible de l'autoroute, de laquelle elle est signalée.

"L'église classée ils sont obligés de le savoir ou alors ils ne savent pas lire, parce que c'est noté sur l'autoroute quand ils arrivent donc euh (...) Ben oui église romane 12ème siècle (...) Ensuite elle est éclairée tous les soirs, ensuite elle sonne, le clocher sonne deux fois par heure (...) c'est du folklore et en plus c'est réactionnaire." M. et Mme Chavier

"Ben des photos, j'ai pris le château, l'église bien sûr, oui il y a l'église, le château, des trucs comme ça, mais c'est surtout l'église à Ternay, en dehors de l'église je ne vois pas, tout le monde prend l'église, c'est un petit peu le symbole de Ternay (...) quand je suis arrivé à Ternay, on me parlait de l'église, de la fontaine St Mayol." M. Chapuis.

Depuis 1969, date du classement de l'église, les ambitions des ternaysards en matière patrimoniale se sont développées. De l'église, coeur du village, la municipalité veut reconquérir tous les bâtiments anciens du centre, qui dans le passé appartenaient au prieuré. Il y a donc comme une volonté de patrimonialiser tout le centre ancien du village, qualifié de centre historique. Cette attitude des ternaysards peut être interprétée en terme d'avidité vis-à-vis de l'étiquette et de la reconnaissance. Mais à travers cette conservation du centre du village, dans son ensemble, il y a un projet, un idéal et un espoir. Il se dessine tout un projet de cité.

Depuis les années 70 mais surtout 80, Ternay a manifesté la volonté de conserver aussi son cadre de vie, ses espaces de nature. Des pierres, nous passons ici à un intérêt pour la nature qui va en faire une valeur patrimoniale. Face à l'urbanisation croissante et au regard des grandes villes, Ternay considère alors ses espaces verts comme des atouts à protéger, ils rentrent alors dans le patrimoine communal, mais dans la rubrique patrimoine naturel.

#### La nature

Ces deux aspects patrimoniaux (architectural et naturel) sont dans les années 80 pensés ensemble. Le conseil municipal en 1979 rappelle à l'occasion du P.O.S., le double classement de Ternay : Bâtiments Historiques et Paysages. La réalisation d'une étude-conseil pour le village, confirmera cette double qualité et préconisera leur préservation pour l'avenir car le site et le cadre de vie constituent la richesse de Ternay.

Avec l'acquisition du clos Bernay en 1980, une association de bénévoles, les "Amis du

Grand Clos" se mobilisera pour en faire un parc public. Ici encore ce travail de bénévolat représentera une oeuvre collective.

D'autre part, les élus vont à cette époque essayer de susciter auprès de la population, un intérêt pour la nature, dépassant les limites du Grand Clos, afin d'atteindre le Rhône, cet élément naturel et culturel de Ternay et ainsi faire adhérer les ternaysards au projet île de la Table Ronde.

Pour intégrer cette nouvelle dimension territoriale mais aussi identitaire l'association des "Amis du Grand Clos" devient les "Amis de la Nature", afin d'être ouvert à des actions en lien avec le fleuve.

Les élus réfléchissent à la possibilité d'établir une nouvelle liaison entre Ternay et son île, il est question de passerelle, de rétablissement du bac à traile alors que justement celui-ci a été supprimé en 1959 après avis de l'ingénieur ETP du service spécial Rhône et décision du conseil municipal. A l'époque, la remise en trafic du bac était jugée trop coûteuse.

Malgré les efforts des élus, les ternaysards ne répondront pas à cet appel, ils resteront perchés sur la colline, dans leur clos. Rien ne peut égaler l'engouement pour le Grand Clos, cette motivation est alimentée en filigrane par la volonté et le désir de construire quelque chose d'idyllique de l'ordre d'un paradis terrestre.

Au fil du temps et des tendances idéologiques, aux "Amis du Château", ont donc succédé les "Amis de la Nature". Cette évolution du militantisme continue encore et le patrimoine ternaysard ne fait que s'affiner.

### L'esprit

En 1977 des thèmes nouveaux sont évoqués tels que "la personnalité de Ternay", "la vocation de la commune". En dehors des caractéristiques physiques, les ternaysards sont attachés à quelque chose de plus impalpable. Le fait de poser en ses termes les perspectives d'avenir du village, dénote une capacité à penser le village comme une entité autonome, avec un passé, un présent, un avenir, autrement dit avec une vie propre et certaines caractéristiques vécues. Des témoignages écrits et oraux revendiquent une particularité essentielle : "Ternay a une âme". Les ternaysards ne sont pas uniquement attachés à leur église, leur clocher, mais accompagnent cet élément physique d'un état d'esprit qu'ils veulent conserver, ils défendent "l'esprit de clocher". A cet effet, la stratégie adoptée consiste à se protéger des autres et rester entre-soi, l'équipe municipale actuelle qui se nomme "Ternay d'abord", a comme slogan fédérateur "Ternay, un village à vivre".

Au delà du patrimoine matériel, ces individus attachés à leur village, cherchent à défendre un patrimoine immatériel : une façon d'être entre-soi, une certaine vie collective et associative, plus globalement encore, au delà de ces formes de vie sociale, c'est une ambiance particulière qui est défendue, on se situe ici dans le domaine de l'immatériel, de l'invisible mais du ressenti. Etre fier de son clocher et avoir l'esprit de clocher, bien plus qu'un simple jeu de mots, c'est se regrouper autour de son clocher, se connaître, se rencontrer.

“l’esprit de clocher c’est être fier de son village (...) C’est ça l’esprit de clocher, c’est défendre et être fier de son village et défendre les couleurs de son village et vouloir faire valoir que c’est le meilleur, c’est vrai qu’à Ternay on a un beau clocher et on en est fier, c’est vraiment l’esprit de clocher, et on a un beau clocher et les gens, les vrais ternaysards en sont fiers, il y en a qui s’en foutent complètement, ça s’est pas des ternaysards pour nous. Et quand vous voyez que l’on fait une fête médiévale, il y en a eu deux, pendant cette fête médiévale on essaie de sensibiliser tous les ternaysards pour qu’ils viennent costumés, que ça fasse une jolie fête ben vous avez toujours des gens qui ne se sentent pas du tout concernés et qui sont là qui trouveront ça débile et qu’ils ont envie de sortir de chez eux tranquilles, des gens qui ne se sentent pas du tout concernés parce que pour eux “Ternay ville médiévale” euh ça ne les concerne pas.

Q. : C’est le slogan de Ternay ?

Mme : L’“esprit de clocher” ? je pense un peu, d’ailleurs le maire de la commune, actuel, a créé ce slogan “Ternay un village à vivre”, donc vous avez le clocher, mais c’est vrai que l’esprit de clocher, et il y a des t-shirts des joutes qui ont été faits avec “l’esprit de clocher”

M. : Non c’est vrai que tout ce qui représente Ternay il y a toujours eu le clocher qui apparaît, en 1990 il y a eu le championnat de France de joutes qui a été organisé à Ternay, il y avait des autocollants avec deux barques de joutes qui se rencontraient et derrière il y avait le clocher, tous les classards de Ternay la plupart du temps le clocher était représenté, enfin c’est le symbole de Ternay quoi

Mme : le clocher c’est le jeu de mots, moi en fait je pense que c’est plus qu’un jeu de mots, moi je sais que je l’ai l’esprit de clocher, ça c’est sûr.” L. Henriot et F. Nourry

Le clocher et l’esprit de clocher constituent un couple fédérateur au sein de la population ; aussi bien les anciens ternaysards natifs, que les individus moins enracinés dans le passé du village, reconnaissent cet élément identitaire.

“La particularité de Ternay ? Ben moi je vais vous dire, Ternay pour moi c’est un village qui a su rester un village avec une âme euh, avec vraiment une idée de clocher tout en étant à deux pas du centre ville de Lyon.

Q. : quand vous dites : c’est un village qui a une âme, vous pouvez plus préciser ?

Mme, : Et ben, d’abord parce qu’on a une église classée, donc il y a déjà un espèce de foyer ancien qui fait qu’à Ternay il y a euh, il y a un attachement à son village, à son clocher hein, sur le plan imagé, il y a quelques années il y avait eu un championnat de France de joutes à Ternay, et ils avaient fait sortir des t-shirts qui disaient bien ce que ça voulait dire : “Ternay esprit de clocher”.” Mme Gaillot (adjointe à l’environnement).

Le cheminement du clocher à l’esprit de clocher marque le passage du patrimoine matériel au patrimoine immatériel. Ces différents niveaux de patrimoine, dans leur volonté de garantir un état de chose, de le pérenniser, sont un puissant facteur identitaire car l’identité est ce qui permet d’assurer l’identique dans le temps, tout en se différenciant de ses contemporains. Les différents patrimoines ici cités, procèdent de cette finalité.

Ternay se définit une identité et défend avec velléité son particularisme, en comparaison à ce qui l’entoure, à l’environnement urbain, dont les tentacules de plus en plus l’encerclent.

## *b) Le projet du Grand Clos*

Parmi les différents patrimoines revendiqués et protégés par les ternaysards, c'est celui ayant trait à la nature que nous avons pu le mieux observer dans les faits. D'une part il est plus récent que le patrimoine architectural et d'autre part il donne à voir des situations concrètes contrairement au patrimoine immatériel. Si le château de la Porte, dans les années 70, a absorbé toute l'attention des ternaysards, s'investissant dans sa restauration, ce fut dans les années 80, sur le bois Bernay que les regards se tournèrent. Ce bois de 22 hectares à l'abandon, devait devenir un objet de ré-appropriation des ternaysards. Si l'objectif était d'en faire un parc public, c'est aux ternaysards eux-mêmes que la municipalité s'est adressée pour la réalisation de ce projet, faisant appel à leur dévouement et leur sentiment d'implication au sein de leur village.

L'aménagement d'une partie du bois en parc a constitué un projet commun, autour duquel des individus se sont regroupés.

Si le projet patrimonial des vernaisonnais est lui aussi en relation avec la nature, il n'a pas connu le même processus d'élaboration. Ternay présente une diversité d'objets patrimoniaux et transversalement à ceux-ci elle s'est définie une identité, Vernaison elle, a toujours revendiqué un seul et même objet de patrimoine : le fleuve ; que ce soit par manque de choix ou par identité dans le temps, il en ressort que le projet patrimonial s'attache à une culture et qu'en final il l'a dépasse.

Si à Ternay nous avons une identité qui se cherche, traversant successivement différents objets, à Vernaison, c'est une identité qui évolue, en liaison avec un objet lui-même en transformation.

## **2- Vernaison : transmettre sa culture**

### *a) Une culture de fleuve, naturalisée et éprouvée*

L'histoire de Vernaison et des vernaisonnais est l'histoire du Rhône. Sans le Rhône Vernaison ne serait pas.

Vernaison comme les autres communes riveraines du Rhône a vécu l'aménagement du fleuve comme une rupture par rapport à la vie traditionnelle de jadis, cependant ces travaux étaient jugés nécessaires à l'époque. Si Vernaison fait aujourd'hui de ce fleuve perdu son unique patrimoine, elle travaille à le légitimer en le rendant en quelque sorte naturel par rapport à son identité.

### Fonder l'identité rhodanienne en nature : la naturalisation rhodanienne

La situation globale que nous avons dressée de Vernaison en première partie, montre que cette commune n'a pas d'autre choix que le Rhône comme atout à valoriser, comme pôle attractif, comme origine historique, comme élément faisant sens ; le fleuve est peut être le

seul et unique avenir du village. Pour cela, il doit faire l'unanimité parmi les villageois et doit apparaître comme l'identité "naturelle" de Vernaison, aussi bien pour les résidents que d'un point de vue extérieur. Ainsi le choix du Rhône doit apparaître comme évident et incontournable ; c'est bien de cette façon qu'il est perçu aussi bien au niveau politique que dans le témoignage des vernaisonnais amoureux du fleuve. Pour ces individus, Vernaison ne peut être qu'un village rhodanien.

Une certaine argumentation est nécessaire à cette affirmation, elle réfère à différents domaines. Tout d'abord la géographie du lieu, Vernaison est un village "coincé" au bord du Rhône, puis la topographie même du village, toutes les rues descendent au Rhône et elles portent encore aujourd'hui des noms significatifs, de même que certains quartiers (port Perret, port Rave, port Puy). Dans le même état d'esprit, ne sont retenus de l'histoire de Vernaison que les éléments ayant trait au Rhône, de sorte que l'histoire de Vernaison est l'histoire du Rhône ; la vie d'autrefois marquée également par les grandes propriétés, une certaine effervescence religieuse, la culture des vergers, quelques activités rentables contribuant aussi à faire vivre le village, tout cela est très peu relaté. Vernaison est en train de se construire une histoire rhodanienne modèle, n'omettant aucun ingrédient : étape de la batellerie, existence de plusieurs ports, présence du pont (le seul entre Lyon et Givors), village de pirates, vie typique, décrite et romancée par B. Clavel, bref tout est rassemblé pour faire de Vernaison le village rhodanien exemplaire.

Vernaison s'érige en particularité, en monopole de cette identité rhodanienne et dans cet exercice les autres communes sont prises en contre-exemple de villages rhodaniens, Vernaison est présenté comme un village unique en son genre, contrastant avec les villages alentour, comme Irigny et Solaize.

"Solaize est un village qui est sur le plateau, euh, qui s'est jamais intéressé au Rhône d'ailleurs parce que de tradition Solaize c'était les poireaux sur le plateau, des trucs comme ça, le Rhône c'était pas leur truc, d'ailleurs la meilleure preuve c'est que quand l'île de la Table Ronde s'est vendue, il y a un agriculteur qui cultivait l'île de la Table Ronde dans les années 1890-1900, ben déjà à cette époque il a voulu vendre ces terrains et comme c'était sur Solaize, il a proposé à la commune de Solaize de les acheter, elle a refusé "qu'est-ce que vous voulez qu'on foute de ce truc, c'est des trucs inondables, ça nous intéresse pas", et qui a acheté ? c'est la commune de Vernaison, donc on a acheté un terrain en 1900 sur la commune de Solaize, ce qui montre bien que Vernaison était très intéressée par tout ça, alors que Solaize n'est pas intéressée, pourquoi ? parce que Vernaison est un village coincé au bord du Rhône, qui a une histoire liée au Rhône, l'histoire de la batellerie, vous avez bien vu le nom des rues, la rue du Rhône, c'est la rue du Port Puy, du port Rave, du port Péret etc, c'est le chemin de halage, c'est tout lié à l'histoire du Rhône tout ça, parce que Vernaison a une histoire qui est, c'est les joutes c'est tout ça, Millery ils ont une rive au bord du Rhône mais c'est le dernier de leur souci, ils vivent sur le plateau, c'est comme Solaize, Irigny c'est un peu pareil, sauf que Irigny a quand même toute la partie des Sélettes, qui vit au bord du Rhône, Feyzin maintenant il y a les usines, alors ils sont complètement séparés mais autrefois c'était un village qui vivait avec le Rhône" R. Volle

De même, l'amour du Rhône chez les vernaisonnais est fondé en nature, biologiquement, effectivement l'individu semble l'hériter dans ses gènes et ce sentiment relève aussi de son instinct.

“tu fais une sortie en car avec Vernaison, le car il arrive au bord, je parle avec les jeunes hein, le car il arrive au bord, tous les jeunes, comme les canards, vous lâchez des canards, ils ne vont jamais côté colline hein, ils descendent toujours vers l'eau, tout le temps, et le riverain c'est ça, il va toujours là où il y a un point d'eau, ça serait qu'une petite boutasse, n'importe quoi, il va toujours vers le point d'eau, alors qu'un autre, je sors avec d'autres, ben vous pouvez avoir un fleuve à côté, ils vont jamais allés au bord hein, jamais jamais (...) l'autre jour on était combien, on était 40, et ben ils ne sont pas d'ici eux, c'est des gens qui étaient de Charly, et ben quand on a fait le tour, on est redescendu par Irigny, et puis on est revenu par le bord du Rhône, et bien à un endroit il y a un chemin, disons à 20m du Rhône, et nous on est passé sur les graviers qui sont tout à fait au bord, où il n'y a pas de chemin, pour dire d'être encore plus près, on était 3 ou 4, pour être encore plus près, parce qu'on vit avec le fleuve, quand on descend avec Annie (sa femme), ben on passe toujours le chemin le plus près du Rhône, si il y a un endroit où on peut passer sur les cailloux en longeant le Rhône, quitte à se tremper les pieds dedans .. (...) et mon fils il est exactement pareil, mon fils, mon petit fils, ils sont pareils, c'est dans le sang ça, mon fils il est pareil, il est toujours au Rhône, il a son entreprise de charpente mais dès qu'il a 5mn, vous le voyez le soir au Rhône, il part taper le carré à la pêche, il euh, c'est le sang pirate, on a quand même du sang pirate, il faut dire ce qui est ..” M. Wagner

#### *b) Transmission de la culture par la parole*

La question de l'amour du Rhône comme celle de la construction du mythe et de la conviction apportée au projet île de la Table Ronde, toutes ces réalités rhodaniennes sont traversées par une forte problématique de la parole qui apparaît alors comme clef de voûte de toute cette résurrection du Rhône.

#### Faire aimer le Rhône

Faire aimer le Rhône à des jeunes rhodaniens, à son fils, ou sensibiliser une population au fleuve, ou encore convaincre des politiques à un projet, tout cela relève d'une même démarche : une alchimie bien dosée de pratiques et de paroles, de ressenti et de non dit, qui a pour résultat la magie.

Dans l'action de convertir quelqu'un à une croyance, il s'agit d'établir une relation d'individu à individu, d'accompagner la personne, de la faire voyager, c'est le voyage initiatique. R. Volle a convaincu les politiques dont le soutien était nécessaire au projet SMIRIL en les emmenant sur le terrain, en leur faisant découvrir le site, en leur en parlant, en leur racontant.

De même chaque année est organisé à Vernaison un “parcours du coeur” toujours très orienté vers le fleuve, la dénomination même de ce rendez-vous annuel avec les villageois est un appel aux sentiments envers son village et plus particulièrement envers son environnement naturel.

Par rapport à tous ces efforts pour attirer la population vers le fleuve, quant est-il de la conversion des nouveaux arrivants au Rhône ? Les avis des autochtones quant à ce sujet divergent, ils jugent les comportements comme pouvant varier de l'intéressement culturel à l'appropriation affective. Ceux qui sont réellement convertis au Rhône, sont ceux qui ont pu entrer dans le milieu rhodanien et participer à des pratiques, ce n'est qu'à ces



conditions que le Rhône peut prendre un sens nouveau pour eux, l'appropriation ne peut se faire qu'à moitié.

L'initiateur à l'amour du Rhône choisit des conditions particulières pour emmener ses novices.

“la nuit, il y a un contact qui est beaucoup plus intime. Bon vous vous promenez dans la nature, la nuit, vous allez avoir d'autres sensations, d'autres réactions. Et sur le fleuve, je crois que c'est pareil. Pour le fleuve - pour moi, pour mon point de vue - si vous voulez vraiment sentir ce que c'est que le fleuve, ou même déjà que se promener, vous vous promenez la nuit, par temps de pluie, là vous sentez vraiment ce que c'est que le fleuve. (...) vous avez déjà toutes les odeurs qui ressortent avec la pluie. Se promener quand il fait beau au bord du Rhône, surtout maintenant, vous n'avez plus d'odeur, vous n'avez plus rien ; la chaleur de la journée, la lumière, anéantit pratiquement toutes sensations. Par contre vous y allez par temps humide, par temps de pluie, vous avez toute une autre ambiance, c'est complètement différent. (...) vous découvrez un autre volet. La nuit vous allez vous promener derrière les îles, vous allez vous promener au bord du Rhône, vous entendez des bruits, vous entendez des sons que vous ne sentez pas, que vous n'entendez pas la journée. Ca c'est évident ! Vous faites la même promenade la nuit, la même (...) Pendant la nuit vous êtes déjà sûr de voir beaucoup moins de monde (...) un fleuve c'est pareil il naît, il vit, il meurt. Je trouve qu'on rentre beaucoup plus en intimité avec des éléments naturels la nuit que le jour. Et pour le fleuve, si vous êtes pris dans un environnement humide, de pluie... je crois qu'on sent beaucoup, on communique mieux quoi. C'est peut-être un peu farfelu mais c'est comme ça que je le ressens.

Q- Et les gens que vous emmenez dans ces moments là, ils vous disent quoi ? Ils en ressortent comment ?

M. - Pour tout dire où les gens ont vraiment pas apprécié et puis là ils le disent, donc là on sait à quoi s'en tenir, soit ils en parlent très peu, comme s'ils voulaient garder ça pour eux. Je vous dis, moi je l'ai ressenti plusieurs fois, vous faites de la barque la journée avec les mêmes personnes, vous discutez, vous chahuter, vous allez faire du bateau donc quand on descend voir les castors on remonte c'est grand nuit, on remonte vers 11h-minuit, en principe les gens parlent pas dans le bateau, c'est pas qu'ils sont endormis mais.... on n'arrive à plus avoir envie de communiquer avec ses semblables quoi.

(...) Jé crois qu'on se sent plus sur la même longueur d'ondes, on a l'impression de rien dire parce qu'on veut pas casser certaines choses que l'on vit et je pense que l'on vit assez intensément puisqu'on a l'impression que si on parle on va le casser, on n'aura plus ça. Donc on veut pas en parler pour en profiter au maximum.” M. Saty

Mais avant ce silence magique, signe en quelque sorte de la conversion de la personne, il y a toute une mise en condition, “l'initiateur” raconte le Rhône à la personne, puis progressivement la fait entrer dans l'expérience rhodanienne.

“à moi plusieurs fois, en bateau, souvent ils sont agréablement surpris, d'une part, on reste sur le Rhône, parce qu'ils ont beaucoup d'a priori sur le Rhône, pour eux le Rhône, surtout dans le coin, c'est euh les usines, la raffinerie, c'est dégueulasse (...) je leur dis des choses, ouais, déjà tu leur fais part de ton expérience, t'as toujours deux, trois anecdotes à raconter, tu leur expliques un petit peu l'historique, enfin l'historique c'est un grand mot hein, je ne vais pas faire le prof d'histoire hein, mais euh, ouais, et puis tu leur apprends un petit peu, enfin moi j'aime bien, souvent quand on va à la pêche je leur apprends à regarder, à rester calme, les mecs un peu speed, “calmes toi deux minutes”.”  
T. Loussel fils

Entre la parole qui conditionne l'attention, éveille les sens, et le silence qui est une attention suspendue, une tension des individus vers une chose commune, la magie se produit, qui est une sorte de communion, entre les individus et avec le fleuve.

La magie fonctionne entre la parole qui est un "faire imaginer", un "faire rêver" et le silence qui est une tension, une attention à l'extérieur.

Ce silence a d'ailleurs des similitudes avec le silence religieux dans la prière ou dans le récit du moment de la révélation divine, le silence, le non-dit est signe de l'approche du sacré.

#### La parole initiatique

Pour les jeunes rhodaniens, cette parole initiatique est celle des pères, des ancêtres, ils ont été élevés dans un milieu où toujours il était question du fleuve, on en parlait, on racontait des histoires sur le Rhône, tout cela constituait une certaine "ambiance sonore".

"Moi pour ma part déjà c'est familial donc j'ai toujours entendu parler du Rhône, j'ai toujours entendu parler de gens qui allaient sur le Rhône, qui vivaient du Rhône.... donc déjà ça m'a donné une envie." T. Loussel fils

D'autre part pour les personnes d'origine non rhodanienne, et nouvellement converties au Rhône, nous avons vu plus haut la place qu'occupe la parole dans la phase d'initiation, de mise en découverte du Rhône.

#### La rumeur

Depuis les années 80 les imaginaires et les paroles se sont libérés par rapport au Rhône, petit à petit l'idée d'avoir un projet autour du Rhône a germé dans les esprits, a transité dans les discussions de coin de rue ou dans les conversations de bar ; un bruit a toujours couru que quelque chose était en train de se faire ou allait se faire dans l'avenir, autour du fleuve. Il s'opérait donc une circulation de la parole et avec elle de l'imaginaire collectif.

La rumeur est vue ici comme circulation de la parole, contagion d'idées, elle a eu comme effet dans le village, de diffuser une certaine ambiance.

#### La parole politique, convaincre et modérer

R. Volle, apparaît comme un chef charismatique par rapport au projet SMIRIL, il a su convaincre les gens influents car son discours était empreint d'affectivité, d'émotion.

"non mais si vous voulez je crois que euh, tout le monde le dit, je ne vais pas gonfler mon ego, mais ce que vous sentez c'est que quand je parle je parle avec mes tripes, de ce projet et de ce que je voulais faire, et ça ça passe très bien, toujours en politique, quand vous parlez de choses auxquelles vous tenez et que vous croyez vraiment, que ce n'est pas de la politique politicienne mais que c'est vraiment tout ce que vous voulez faire parce que vous avez l'impression que c'est un truc important pour vous et pour les habitants et que vous savez en parler et le faire communiquer, ça passe tout seul ça" R. Volle

Il s'agit de faire passer dans le discours politique, une certaine émotion, un degré de sensibilité. Une fois transmise, cette émotion a relancé la ferveur des vernaisonnais

amoureux de leur fleuve, elle s'est communiquée à eux et a eu un effet ; R. Volle a en quelque sorte créé un phénomène qui ne lui appartient plus désormais, tellement les amoureux du Rhône ont investi leurs espoirs dans le projet SMIRIL. Cependant la parole du maire à l'approche de la réalisation des travaux, se fait moins passionnée, elle change de registre, revêt un ton empreint de raison et de sagesse, il s'agit de modérer sa parole pour tempérer les esprits. Ce passage d'un registre de la parole à un autre, a comme but de produire des effets différents par rapport à un même objet, précisément de faire passer de l'engouement à la mise à distance.

Dans la suite de la recherche, trois autres modes particuliers de parler apparaîtront dans leur contexte particulier. Il s'agit de la parole intemporelle qui sera traitée à l'occasion du mythe, comme mise en récit du patrimoine ; de la parole salvatrice qui a guéri les riverains de leurs blessures, suite à la canalisation, et qui permettra à l'espoir de rejaillir, elle sera abordée avec la question du deuil ; enfin la parole jubilatoire, liée au théâtre, sera présentée avec la question de la communauté.

Du Rhône comme fondateur de la culture des vernaisonnais et comme objet de patrimoine, a découlé un projet d'avenir.

### *c) Le projet île de la Table Ronde (ou SMIRIL)<sup>10</sup>*

Résultat de la construction du barrage de Pierre-Bénite par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) au cours des années 60, l'île de la Table Ronde réunit aujourd'hui en un seul ensemble de 400 ha plusieurs des îles et îlots qui jadis parsemaient le cours du Rhône.

L'île se présente aujourd'hui sous l'aspect d'une bande boisée de 15 km de long, partagée entre neuf communes et séparant le "vieux Rhône" ou "Rhône court-circuité" du canal de dérivation.

En effet, elle résulte de la construction par la CNR de l'un des douze barrages de basse-chute qui équipent le Rhône entre Lyon et la mer en vue de permettre une navigation à grand gabarit, la production d'électricité et l'irrigation des terres agricoles. Comme chacun d'eux, Pierre-Bénite est donc constitué :

- d'un barrage coupant l'ancien lit du fleuve et créant la retenue d'eau amont ;
- d'une usine-écluse (production électrique et navigation) ;
- d'un canal de dérivation où l'essentiel du débit du fleuve est concentré afin d'alimenter les turbines et de permettre la circulation des bateaux.

---

<sup>10</sup> Cette partie intègre des textes d'André Vincent :

- "Patrimonialisation du vivant et structuration de l'espace", rapport intermédiaire pour l'A.R.A.S.S.H., 1996 ;  
- "L'île de la Table Ronde, ou le Rhône ré-enchanté ?", Communication aux journées d'étude de l'Association Estuarium sur le thème "Recherches anthropologiques et développement local : le cas des zones humides".

L'aménagement lui-même a totalement bouleversé le paysage et l'écosystème fluvial : disparition des îles et bras secondaires aux dépens d'une grande bande de terre ; fixation des berges, modifications morphologiques et hydrobiologiques avec impacts sur la faune et la flore en raison de la baisse du débit en aval du barrage de retenue de 10 m<sup>3</sup>/s l'hiver et 20 m<sup>3</sup>/s l'été là où auparavant passaient en période d'étiage 900 à 1000 m<sup>3</sup>/s (qui sont donc "détournés" dans le canal de dérivation).

Après la succession de différents projets inaboutis sur l'île de la Table Ronde, en 1990 émerge un projet "paysager et touristique" prenant comme point d'appui le fleuve et ayant pour perspective de retrouver l'image du "fleuve Rhône avec ses îles, sa faune et sa flore et ses rives au paysage amazonien". Le syndicat intercommunal<sup>11</sup> qui le porte développe alors un argumentaire autour de "l'identité paysagère" et du "fleuve perdu" et obtient, malgré l'abandon pour cause de mauvaise solution technique (un seuil qui créerait une retenue d'eau stagnante), le classement de la pointe sud en zone de biotope<sup>12</sup>. Ce qui, avec l'inscription de l'île au S. D. A. U. de la Communauté urbaine de Lyon en 1985, vient conforter son statut de zone verte intégrée en tant que telle dans la politique communautaire relative à son urbanisme et ses entrées d'agglomération.

Zone verte située à l'entrée sud de l'agglomération lyonnaise, l'île fait désormais l'objet d'un vaste projet de réhabilitation de zones humides caractéristiques de l'écosystème fluvial rhodanien antérieur à l'aménagement fluvial : les "îles"<sup>13</sup>, ces bras d'eau calme ou moins vive servant de refuge et de frayères aux poissons, abritant une faune et une flore particulière et accueillant diverses pratiques du fleuve (pêche, joutes nautiques...).

A travers ce projet, l'enjeu pour les populations riveraines et/ou leurs élus va consister à tenter de rétablir grâce à cette opération, le lien qui unissait l'homme au fleuve. Autrement dit, en remettant en eau les îles il s'agit aussi de rendre à nouveau possible un ensemble de pratiques fluviales riveraines et, par là même, de retrouver le "Rhône d'autrefois", celui de l'enfance de la plupart des porteurs de ce projet au niveau communal.

Le projet SMIRIL initié par Vernaison montre un phénomène inverse à celui de Ternay : il était à l'origine une idée lancée par quelques amoureux du Rhône, s'imaginant qu'il pouvait en être autrement de ce fleuve défiguré. Aujourd'hui ces amateurs passionnés ont passé la main à des professionnels, grâce auxquels le projet peut être défendu face aux

<sup>11</sup> Syndicat Intercommunal du Rhône des Îles et des Lînes regroupant les municipalités riveraines de l'île.

<sup>12</sup> Arrêté préfectoral de juin 1991.

<sup>13</sup> La île est le terme rhodanien désignant un ancien bras du fleuve, isolé totalement ou partiellement du cours d'eau et alimenté soit directement par celui-ci, soit par la nappe phréatique ou encore à l'occasion des crues.

institutions influentes. Le projet aujourd'hui dépasse son cadre initial, il prend une autre envergure en passant des bénévoles amateurs aux professionnels spécialistes, il s'autonomise et trouve une existence à part entière. D'autre part ce projet s'intègre au plan bleu du Grand Lyon, Vernaison contrairement à Ternay, faisant partie de la Courly. La bataille qu'a du mener R. Volle pour faire aboutir ce projet, fait de lui un maire respecté au niveau du Grand Lyon, ce projet a comme effet de donner une nouvelle image à Vernaison, c'est un cas d'école, d'intérêt écologique, scientifique. C'est dans le débordement du projet par rapport à son ancrage local, que peut s'armer une dynamique nouvelle, c'est dans son potentiel de dépassement du strictement local, qu'il a un intérêt pour l'extérieur, et qu'il peut ainsi redonner un attrait à Vernaison, une nouvelle image. C'est dans l'intérêt scientifique de ce cas de laboratoire, qui dépasse aujourd'hui les rhodaniens, qui échappe à leur compréhension, que peut se construire une chance d'avenir pour Vernaison.

Au contraire le Grand Clos à Ternay, de l'origine du projet à sa réalisation finale, a été porté par des bénévoles et n'a jamais pris une envergure extra-locale comme dans un projet faisant par exemple intervenir des connaissances et des actions de spécialistes. Le village s'est recroquevillé sur lui-même par crainte d'être dépossédé de son objet.

#### **IV - La nature, patrimoine de qui ? D'une communauté passionnée**

Dans la problématique patrimoniale, selon A. Micoud<sup>14</sup>, la question incontournable à laquelle il faut répondre est la suivante : à qui sont les patrimoines ? Question en lien direct avec la fonction sociale du patrimoine qui est de faire exister un groupe, puisque le patrimoine rend visible métaphoriquement l'entité collective. Le Grand Clos comme le Rhône par exemple, remplissent le rôle de figure métaphorique du groupe auquel ils appartiennent.

##### **1- Le Grand Clos des nouveaux**

Quelques éléments d'explication éclairent le fait que ce sont les néo-anciens ternaysards qui se sont le plus mobilisés pour le sauvetage du patrimoine naturel.

Venant de l'extérieur, ils ont un regard particulier sur Ternay, ils ont connu,

<sup>14</sup> A. Micoud, "Le Bien Commun des patrimoines", in "Patrimoine culturel, patrimoine naturel", Ecole nationale du patrimoine, La documentation Française, Paris, 1995.

contrairement aux natifs, ce qu'on appelle "la première foi" (la première foi qu'ils sont venus, qu'ils ont découvert, etc). Un premier coup d'oeil sur Ternay, une première sensation, ont suffi pour les séduire. Cette rencontre, cette séduction relève de l'illusion dans le sens où elle ne relève pas d'une connaissance, c'est donc bien l'imaginaire qui se met au travail, en action, au contact de certains éléments visuels. Ils ont fait le choix un beau jour de vivre à Ternay. Ils ont trouvé à ce village, certains avantages, certaines valeurs. Ils ont une vision plus idéale de Ternay que les natifs.

"Ce qui nous a plus, je ne saurais pas vous dire, c'est une ambiance, je ne saurais pas vous dire" Mme Gaillot.

Si ils disent de Ternay "c'est la campagne", on voit qu'ils ont plus l'ambition d'en faire un "site naturel" et non de cesse d'embellir le village.

La référence ici à l'esthétique naturel conduit à la notion de paysage qui se compose aussi bien à partir d'éléments naturels qu'architecturaux. L'émergence de cette notion n'est pas sans rapport elle aussi, avec le regard neuf de l'étranger. Le paysage n'émerge jamais du local mais de choses qui sont construites en référence à une confrontation extérieure (l'urbain) et qui est imposé. Le paysage est une offre à une demande de citadins.

Venant de l'extérieur, les "néo-anciens" ont un regard différent de Ternay, certaines choses les ont marqué, leur ont sauté aux yeux en quelque sorte. Leur distanciation leur a permis de voir la richesse de Ternay, ses atouts. Ce sont eux qui ont oeuvré pour la restauration du Château de la Porte, ils ont fourni approximativement 60 000 heures de bénévolat. De même ils ont encore donné d'eux-mêmes pour le travail dans le Grand Clos.

"Mme - Justement vous me demandiez ce qui caractérisait le village, je pense que c'est cette vie associative très forte.

(...) Les anciens ternaysards ils font pas véritablement partie du groupe, ce sont souvent des gens extérieurs, nous on est de Lyon, ça fait 30 ans qu'on habite là..

Q - Vous voulez dire que les gens qui sont très moteurs au niveau associatif c'est plus des gens extérieurs à Ternay ?

Mme - Là je vous parle de l'environnement mais en ce qui concerne le sport ce sont des ternaysards beaucoup plus (...) venant de l'extérieur, on sait peut-être mieux voir ce qui a de la valeur et ce qui est à sauvegarder. Je pense mais enfin bon... " Mme Florit

L'importance ici du regard extérieur, du regard de l'étranger, est clairement explicitée. C'est l'étrangeté, l'altérité, la différence qui fait apparaître les choses et leur valeur. La confrontation avec un autre monde fait surgir la particularité, le "propre" d'une réalité délimitée. Cette nécessité d'être étranger au lieu pour voir sa valeur, est soutenue par G. Lenclud dans son explication du paysage. Cette notion est une notion étrangère aux habitants. *"En somme il faut un Autre pour conférer à mon espace la qualité de paysage. Dans cette hypothèse, le regard qui paysagise procède d'une attitude de distance critique à l'égard des sites observés; cette distance critique commande l'adoption d'un point de*

*vue (une prise de hauteur), point de vue sans lequel, précisément, il n'y a pas de paysage.*"<sup>15</sup>

## **2- Le Rhône des riverains et des écologistes<sup>16</sup>**

Les communes riveraines tout d'abord et au-delà, les "rhodaniens", constituent un premier groupe qui, au nom du "fleuve perdu", va dès le milieu des années 80 se lancer dans la reconquête de "l'identité paysagère" du Rhône.

Le second groupe est celui des écologistes et des protecteurs de la nature. Dès les années 80, l'île de la Table Ronde a été repérée comme la forêt alluviale la plus importante de la vallée (15 km en continu) alors même que ce type de milieu est en voie de raréfaction en Europe. De plus, le site - à l'image du Rhône en général qui est le dernier fleuve européen dans ce cas - abrite des castors à l'état naturel. Enfin, des variétés rares de plantes (la fougère langue de serpent...) ainsi qu'une espèce menacée de poisson n'existant que dans le bassin du Rhône (l'apron) sont inventoriés, sans oublier les nombreux oiseaux migrateurs ou sédentaires ainsi que d'autres mammifères qui l'habitent.

Dès lors, tous les éléments sont réunis pour que dès 1979<sup>17</sup> l'attention des pouvoirs publics soit attirée sur la richesse de ce territoire et les intérêts qu'il y aurait à adopter des mesures de protection au nom de la biodiversité et de la préservation d'écosystèmes fluviaux "traditionnels". La FRAPNA<sup>18</sup> et le CORA<sup>19</sup> se lancent alors dans une politique d'intervention auprès des différents échelons administratifs (département, Courly, Région...) <sup>20</sup> et de sensibilisation des riverains, notamment lorsqu'en 1985 apparaît le projet de golf public porté par la commune de Solaize. La première lance un appel pour la sauvegarde du site en 1988 et est à l'initiative de la création sur les communes de Grigny et Ternay de l'Association île de la Table Ronde laquelle va, officiellement, militer en

<sup>15</sup> G. Lenclud, "L'ethnologie et le paysage, questions sans réponse, in "Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages", Collection Ethnologie de la France, Cahier 9, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1995 - pp14-15.

<sup>16</sup> Cette partie intègre des textes d'André Vincent :

- "Patrimonialisation du vivant et structuration de l'espace", rapport intermédiaire pour l'A.R.A.S.S.H., 1996 ;

- "L'île de la Table Ronde, ou le Rhône ré-enchanté ?", Communication aux journées d'étude de l'Association Estuarium sur le thème "Recherches anthropologiques et développement local : le cas des zones humides".

<sup>17</sup> Inventaire des sites protégés ou à protéger au niveau régional réalisé par la FRAPNA pour le ministère de l'Environnement.

<sup>18</sup> FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature.

<sup>19</sup> CORA : Centre Ornithologique Rhône-Alpes.

<sup>20</sup> C'est ainsi que l'île sera inscrite successivement par le Département du Rhône dans l'inventaire national des ZNIEFF (1991) et par la Courly dans son inventaire du patrimoine écologique du Grand Lyon (1992).

faveur de l'arrêté préfectoral de biotope, procédure la plus appropriée pour bloquer la construction du golf et inscrire le site dans une logique de "projet nature". Depuis, la FRAPNA, via l'association, poursuivra ce travail d'aiguillon pour que le dossier avance tant au niveau administratif que dans le sens de la plus grande protection possible du patrimoine naturel.

Le troisième acteur est la Communauté Urbaine de Lyon (à laquelle appartiennent 4 des 9 communes concernées par le projet) qui prenant conscience en 1981 que l'agglomération lyonnaise était en train de rompre avec une de ses caractéristiques essentielles : la fréquentation du fleuve et la familiarité du cours d'eau, se lance dans une réflexion relative à la reconquête de ses berges et au développement des activités fluviales. Celle-ci aboutit au vote le 28 janvier 1991 par le conseil de la communauté du "Plan Bleu" définissant une série d'actions et d'opérations à réaliser dans le cadre d'une schéma d'aménagement des abords des cours d'eau de l'agglomération<sup>21</sup>.

De plus pour la Courly, l'île de la Table Ronde et son projet de renaturation sont reconnus comme un des éléments de la "principale coulée verte et boisée au Sud de Lyon". A ce titre, elle doit participer du renouveau de l'entrée sud de l'agglomération (marquée par le couloir de la chimie) et constituer un "poumon vert" permettant à la fois d'améliorer le cadre de vie des populations de la communauté et de valoriser l'image et le paysage de la région afin de renforcer son attractivité sur les hommes et les entreprises. Pour la Courly, l'île représente donc un enjeu dans l'aménagement de son territoire, et c'est pour cette raison qu'elle a été intégrée dans le Schéma de Développement d'Aménagement et d'Urbanisme Lyon 2010<sup>22</sup> dès 1985 car le projet de renaturation envisagé relève bien de ses objectifs en matière d'urbanisme et d'environnement.

D'autre part, en plus de sa non-qualification économique, l'île porte les stigmates de pratiques socialement disqualifiées (trafics, prostitution, drague homosexuelle...). L'île de la Table Ronde devient dès lors ce que M. Augé appelle un "non lieu"<sup>23</sup> et l'on assiste après la baisse du débit à 10 m<sup>3</sup>/s et la transformation totale du paysage traditionnel à une seconde désappropriation et une seconde mort du fleuve. Au total, l'aménagement a donc bouleversé l'ordre de la nature et, ainsi que l'énonce l'argumentaire du projet, "tué le Rhône" tant du point de vue écologique que culturel : il devient par là-même non seulement un désordre mais, par la mort du fleuve et parce qu'il est cause de celle-ci ainsi que le souligne G. Balandier<sup>24</sup>, une victoire du désordre. Tout l'enjeu du projet réside donc dans la qualification du territoire fluvial, présentée comme une requalification, c'est-à-dire une restauration d'un état naturel et culturel antérieur à la construction du barrage de

<sup>21</sup> Le Grand Lyon, Agence d'urbanisme, "Plan Bleu. Schéma d'aménagement des berges de la Saône et du Rhône". AGURCO, 1991.

<sup>22</sup> Pierre Gras, "Lyon 2010. Une ville pour vivre et pour rêver", Syros, 1990.

<sup>23</sup> Marc Augé, "Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité", Seuil, 1992, p. 100.

<sup>24</sup> G. Balandier, "Le désordre. Eloge du mouvement", Fayard, 1988, p. 33.



Pierre-Bénite. Quand à sa justification, elle est trouvée dans deux types d'arguments qui s'auto-alimentent l'un l'autre :

- rendre le fleuve à ses riverains, c'est-à-dire retrouver le Rhône d'autrefois, celui que la CNR a détruit ;
- restaurer l'écosystème fluvial antérieur à l'aménagement.

Ici, les patrimoines naturel et culturel se rejoignent, assurant de la sorte la rencontre entre les riverains et les protecteurs de la nature.

Si le patrimoine est patrimoine d'un groupe identifié, alors, pour maintenir son existence, le groupe va protéger son patrimoine (et à travers lui son entité). L'identité pour s'affirmer a besoin, à la fois d'une altérité qui la révèle, même si celle-ci est jugée menaçante et de lieux protégés dans lesquels elle se reconstitue.

### 3- Identité et confrontation

#### L'extérieur et l'intérieur

La confrontation avec le différent constitue un stimulant de la construction identitaire. La position de Ternay par rapport aux villes avoisinantes est déterminante dans la conception que le village se fait de lui-même.

Deux échelles ressortent de l'analyse, deux identités correspondant à deux niveaux géographiques, selon qu'est prise en compte la région ou la commune. Mais au-delà, ces deux échelles ont un référent commun, Lyon, la grande ville par rapport à laquelle elles se définissent.

Une première échelle correspond à un cadre géographique large, il dépasse les frontières de la commune, il s'agit de l'alliance économique de Ternay avec d'autres communes afin de former une "communauté économique", concrètement c'est le Bassin Rhône-Sud, l'ADERS<sup>25</sup>. Ternay est donc partisan avec d'autres partenaires de créer un territoire économique à part entière : le Bassin Rhône-Sud et de valoriser l'image du Sud lyonnais. Dans cette volonté de construire un territoire Sud lyonnais, la démarche est de se définir en référence à Lyon, tout en voulant s'en démarquer. Si une résistance s'exprime par rapport à l'absorption de la grande ville, ce territoire se définit tout de même en se situant par rapport à Lyon : c'est le Sud lyonnais. Ici la création de ce que l'on pourrait nommer une "communauté économique de communes", est un moteur pour réduire les disparités économiques entre Lyon et sa région.

Une deuxième échelle correspond à un autre point de vue, à partir duquel Ternay revendique son autonomie vis-à-vis de l'agglomération lyonnaise, cette autonomie suppose une coupure. Ici le territoire reconnu par les ternaysards comme correspondant à leur identité est beaucoup plus restreint que celui décrit précédemment. Ternay se définit comme un village au sommet d'une colline, aux pieds du Rhône, dominant la vallée ; ces

---

<sup>25</sup> Association de développement économique Rhône-Sud.

spécificités du territoire communal entrent dans la définition identitaire que se donne Ternay. *"les individus accordent à un territoire une spécificité relative à l'identité qu'ils reconnaissent à leur collectivité...."* <sup>26</sup> Justement la collectivité représentée par le bassin Rhône Sud, ne semble pas chargée de spécificités pour les ternaysards, contrairement au territoire de la collectivité communale. Cependant cette identité territoriale se construit elle aussi dans un rapport de contiguïté avec Lyon.

Ainsi, les ternaysards appartiennent à deux réalités territoriales : le bassin Rhône Sud et la commune. Cette double appartenance trouve tout son sens dans une formule énoncée en conseil municipal : "travailler dans la vallée et vivre au pays" - la tendance pourtant semble être inverse, puisque Ternay parfois est qualifié de cité-dortoir : effectivement les gens travaillent dans la vallée mais y vivent également et ne font que transiter à Ternay. De cette double appartenance territoriale, les individus privilégient davantage la commune à laquelle ils sont affectivement attachés. Sentiment d'appartenance à une collectivité particulière et sentiment d'appartenance à un territoire spécifique, sont imbriqués. C'est peut être à partir de ce lien que prend sens le lien entre habiter à Ternay et être ternaysard ; une distinction s'opère entre les vrais et les faux ternaysards, ceux qui font vivre Ternay et en font "un village à vivre" et ceux qui en font une cité-dortoir.

Cette analyse de l'identité du point de vue du territoire, s'appuie sur le modèle de P. Pellegrino. Il définit *"deux modalités d'identification à une collectivité qui correspondent à deux types de rapports entre échelle locale et échelle régionale :*

- *l'identification à un "nous" valant comme une totalité distinguée d'autres totalités; décentration par rapport au local dans l'appréhension du régional;*
- *l'identification à un "nous" valant comme une partie distinguée d'autres parties composant le tout régional; centration sur le local dans l'appréhension du régional."*<sup>27</sup>.

Dans le cas de Ternay, nous sommes davantage dans le deuxième modèle. Dans leur définition de leur territoire identitaire, les ternaysards effectuent un mouvement de centration sur le local ; au contraire dans la délimitation du territoire économique, le mouvement inverse de décentration se fait voir : le bassin Rhône Sud est une totalité par rapport à d'autres totalités. Cependant de ces deux modèles c'est bien à celui de centration auquel les ternaysards adhèrent le plus, affectivement.

Si des représentations territoriales de la commune, il ressort des découpages ou un phénomène de zonage, ces zones correspondent à une réalité sociale, à différentes situations culturelles et à différents types de populations. La façon dont est occupé l'espace est ici un révélateur, c'est pourquoi nous pouvons en adhésion avec Pellegrino, *"considérer l'espace lui-même comme un phénomène culturel en tant que forme de la représentation que se font de leur territoire les collectivités qui y vivent."* <sup>28</sup>

---

<sup>26</sup> Pellegrino et alii, "Identités régionales représentations et aménagement du territoire", in *Espaces et sociétés*, juin-juillet 1982, p 104.

<sup>27</sup> Id., p 109.

<sup>28</sup> Id., p 105.

Au delà des découpages, des distinctions territoriales, Ternay se pense dans sa globalité comme un espace privilégié : proche de la ville tout en étant à la campagne.

Cette identité territoriale, qui se caractérise donc par un mouvement de centration sur le local, se manifeste par des réactions particulières en référence à certaines mesures gouvernementales. Face à la loi Joxe émise en 1991, qui impose un regroupement autoritaire des communes, la municipalité de Ternay exprime sa crainte de "perdre son âme". De même la loi du 6 Février 1992, loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la République, contraint Ternay à choisir une des formes obligatoires de coopération intercommunales. Pour Ternay, c'est le début d'une perte de son particularisme. La commune devra donc s'intégrer dans des communautés de villes ou des communautés urbaines et le maire à ce sujet cite en exemple la Courly. A son grand regret, l'avenir des citoyens sera alors défini dans ces nouveaux fiefs et dans les limites des S.D.C.I. (Schéma Départementaux de la Coopération Intercommunale). Le maire dénonce ici le législateur dont l'intention a été de favoriser l'absorption des petites communes périphériques d'un grand centre urbain. Voulant résister à l'influence de la Courly, les maires des cantons de St Symphorien, de Sérezin, Communay, Simandres, Marennes, Chaponay, Toussieu, St Pierre de Chandieu et Ternay, ont proposé la constitution d'une communauté de communes.

En même temps qu'elle se préserve de l'extérieur, Ternay prend soin de ces lieux où se construit la communauté.

#### Les lieux de l'entre-nous

Si "l'entre-nous" se pense et se défend dans les limites physiques de Ternay, il se réalise dans des espaces encore plus restreints, plus exigus, il s'agit du coeur du village, des environs de l'église, du château, lieux dont il a déjà été question, mais aussi d'une partie du clos Bernay de 22 hectares, transformée en parc. Cette parcelle du parc a été débroussaillée, aménagée par des bénévoles qui se réunissaient lors de journées de travail. Ce travail en commun pour la valorisation de cet espace et pour son appropriation (pouvoir le pratiquer) a contribué à en faire un lieu chargé affectivement et symboliquement : il incarne certaines valeurs comme le travail collectif, la réalisation d'une oeuvre commune. Il est en fait considéré comme un parc privé collectif, dans la mesure où la municipalité fait le maximum pour réglementer son utilisation et ainsi le préserver de l'extérieur et des usagers étrangers.

*"le sentiment d'appartenance à une communauté se fonde, en partie, sur la représentation d'un ancrage spatial valorisé, définissant un lieu privé collectif, garant de l'intimité communautaire, permettant de préserver "l'entre-nous". Différentes stratégies de préservation de l'espace de "l'entre-nous" ressortent de l'examen de la mise à distance de "l'autre"; (par exemple, pour ce qui est du tourisme les conflits de préservation se ramènent à l'opposition ville-campagne)."29*

---

<sup>29</sup> Id., p 110.

Le parc est parc public mais dans la mesure du possible, tout est fait pour en limiter l'accès. Les groupes qui veulent s'y arrêter, comme ceux qui veulent utiliser le barbecue, doivent auparavant demander l'autorisation à la mairie. De plus, il paraîtrait que des soi-disant détectives-photographes, traquent les malfaiteurs arracheurs de plantes, moyennant quoi il leur est dressé une amende. Si vous êtes pris en flagrant délit d'arrachage de roseaux ou autre, un cliché fera ainsi foi de votre délit.

"Mme : Ben il y a des gens ils ramassent des colchiques ou je ne sais pas quoi, des jonquilles, des racines pour remettre chez eux, bon ben interdit, mais on est pas au parc de la Vanoise hein, au parc de la Vanoise il y a des panneaux immenses comme ça, en plus c'est dans un état le parc, les accès où il y a beaucoup de monde, les gens ne doivent pas arracher des fleurs enfin bon, on vous prévient à l'avance, vous avez tant d'amende parce que vous avez arraché un édélvez, c'est protégé, c'est protégé hein, mais bon là on n'est pas au parc de la Vanoise hein

M. : Non mais ce qu'il y a de dommage c'est qu'ils ont incité les gens à venir et puis maintenant ils se rendent compte euh, ils veulent pas qu'il y ait des gens qui viennent quoi, donc ils répriment

(...) c'est un peu ça l'idée, on veut avoir un joli coin mais on veut le garder pour nous, on veut pas, ils veulent le montrer, "nous on a ça mais vous vous avez pas le droit"

Mme : C'est vrai que là en ce moment toutes les colonies qui veulent venir elles demandent l'autorisation mais s'il y en a un qui vient sans l'autorisation c'est clair, c'est l'expulsion, moi j'ai jamais assisté mais je sais que j'ai entendu

M. : Ca devient du n'importe quoi.

Pour vous donner un exemple, le long d'un mur, il y a pas mal de bambous qui ont été coupés au pied quoi, moi je ne savais pas comment c'était fait, au niveau des racines, alors j'ai regardé, et ben au bout d'un moment je me retourne j'avais Mme Florit avec son appareil photo, qui était en train de me prendre en photo, ça en a atteint ce stade, pourtant elle me connaît, elle connaît Laurence, elle sait que je suis de Ternay, elle sait ce que je fais, elle connaît quasiment tout de moi, je me suis retrouvé surpris d'être pris en photo et puis elle s'adressait à moi comme si j'allais lui piquer ses bambous, alors j'ai très mal réagi, je lui ai dit "Si j'avais des bambous à vous piquer, je ne viendrais pas à 2 heures de l'après-midi, en plein jour, je viendrais avec une pioche, un sac de poubelle ou n'importe quoi, je viendrais à 8 h le soir ou de nuit et puis c'est pas les racines que je vais vous piquer, c'est le plus beau que vous avez dans votre bosquet" alors bon ben après elle s'est calmée quand même, je lui ai bien fait comprendre que pfui il fallait redescendre sur terre un peu." L. Henriot et F. Nourry

L'accès au parc est limité et son utilisation est réglementée. Les personnes veulent en quelque sorte appliquer un règlement, une façon d'être et de penser, propre à un cercle étroit comme la famille, à une communauté élargie. La collectivité est pensée comme la famille élargie et les politiques veulent un fonctionnement de ce type. Le Grand Clos est le révélateur, le lieu où s'exprime le plus explicitement, la volonté de la municipalité de construire une communauté.

Comme il a été décrit plus haut, le processus de patrimonialisation est passé progressivement, de caractéristiques matérielles, physiques, pour atteindre un domaine immatériel qui en dernière instance est l'essence de Ternay : son esprit de clocher. Avec le temps, le domaine de patrimonialisation s'est affiné, il s'est autonomisé par rapport à

son foyer matériel d'origine. La mentalité est objet de conservation car elle est jugée comme incarnant l'identité ultime de Ternay.

Cette identité va se concrétiser sur un autre territoire que celui de l'église ou du château puisque ce sera dans un espace naturel ; le parc va devenir l'objet de concrétisation de cette mentalité "identitaire" de Ternay et ce lieu une fois aménagé est devenu territoire identitaire par excellence. Cet espace de nature aménagé en parc constitue donc le territoire identitaire de Ternay et il vient renforcer l'orientation politique de la municipalité qui est de se préserver de l'urbanisation, puisque Ternay se considère avant tout comme un village, à la campagne, dans la verdure.

Sur Vernaison, ces phénomènes de mise à distance de l'autre par rapport au territoire identitaire du groupe, et de préservation des lieux de l'entre-nous, s'observent à partir du projet SMIRIL et de l'espace fleuve, de façon peut-être encore plus aiguë que sur le Grand Clos à Ternay.

Tout d'abord l'île de la Table Ronde a été pendant quelques années un espace abandonné et de ce fait investi par toute une population marginale. L'un des enjeux du projet patrimonial consiste justement dans la redéfinition locale par la réappropriation du territoire par ses riverains. D'autre part, les porteurs du projet se mettent en garde contre un autre type de population plus flou, les "envahisseurs". Le projet se définit en désignant des références antinomiques notamment Disneyland et le Parc de Miribel-Jonage, véritables figures de l'invasion par des populations extérieures. Derrière l'argument de la limitation de la fréquentation de l'île au regard de la nécessaire protection du patrimoine, ne se cache-t-il pas un repli sur le local pouvant prendre aussi la forme d'un repli identitaire des riverains sur "leur" fleuve retrouvé et reconquis ?

Que ce soit à Ternay ou à Vernaison, le projet patrimonial se réalise sur un territoire de refuge et de repli identitaires.

## **V - Deux processus de patrimonialisation - Mise en récit, mise en image, mise en forme**

Une des premières étapes de la patrimonialisation d'un objet quelqu'il soit, est sa mise en danger, c'est-à-dire qu'il est menacé de disparaître pour diverses raisons. Alors que jusque là il ne faisait pas l'objet d'une attention particulière, il va devenir pour un temps, le centre de la vie sociale, les individus se mobilisant pour le sauvegarder. Il va donc susciter des pratiques collectives, des actions convergeant vers un projet commun. A cela fait suite l'étape de mise en récit qui englobe l'histoire de l'objet et l'histoire du groupe, c'est l'histoire de la relation objet-groupe. Cette mise en récit peut s'accompagner d'une

mise en image de cette histoire, en tous les cas il y a mise en forme qui aboutit à l'élaboration d'un produit autour de l'objet qui auparavant était noyé dans la vie ordinaire.

### **1- Le Grand Clos : patrimonialisation - mise en image - communauté**

Certaines informations ont déjà été mentionnées au sujet de l'histoire de ce parc. Il n'a pas été simple au niveau administratif, pour la commune de récupérer ce bois déjà vendu par la municipalité précédente. Cet espace nature était menacé d'urbanisation. C'est suite à une mobilisation de la population (signature d'une pétition) que la commune en 1980, va se rendre à nouveau propriétaire de ce bois pour le sauver. Mais, ne possédant aucun moyen financier pour aménager et entretenir ce bois, elle invite la population à partager ses responsabilités et sollicite un engagement de sa part par rapport au projet.

“Et puis donc on en a discuté ensemble, de là a germé deux solutions, ou on le (le Grand Clos) gardait et on se retroussait les manches parce qu'on avait pas les moyens à l'époque, ou on le vend pour se faire du pognon, il n'y avait que deux solutions hein, donc on a fait une réunion semi-publique avec les gens des affinités un peu différentes dans Ternay justement, des vieilles souches avec des nouveaux tout ça, puis on leur a posé la question comme je viens de vous le dire, alors tous les gens : “non non non on le garde”, alors j'ai dit “on le garde d'accord mais alors qu'est-ce qu'on fait ? Hein on n'a pas l'argent pour pouvoir mettre une équipe pour l'entretien, qu'est-ce qu'on fait ? donc on se remonte les manches, est-ce que vous êtes d'accord ?”, “Oh oui”, donc c'est comme ça que ça a démarré, une équipe s'est formée, à l'époque on a commencé par faire une première réunion, un samedi, une journée de chantier, on avait réussi à réunir entre 40 et 50 personnes, on a ramassé les cailloux, enfin bref c'était une première, c'était pour sensibiliser les gens, ensuite une commission c'est créée qui s'appelait, la commission du Grand Clos, parce qu'on l'avait débaptisé, il s'appelait le clos Bernay au départ, avec le toubib tout ça, donc comme il y avait une très mauvaise image de marque, on l'a débaptisé, on a fait l'inauguration en 90 ou 91, et on l'a baptisé le Grand Clos, donc de là est née l'association extra municipale, des Amis du Grand Clos et donc on a travaillé pendant quelques années.” Mme Gaillot

Afin d'aménager une partie du bois en parc, il s'organise depuis 1980 des journées de chantier bénévoles, le samedi avec casse-croûte offert par la mairie. Ce groupe de bénévoles est devenu un groupe officiel : "les Amis du Grand Clos" ; ainsi le groupe de bénévoles et l'espace naturel, prennent formement ensemble petit à petit.

#### ***a) Une action pour la production d'un produit***

L'activité de bénévolat pour aménager le Grand Clos, a consisté essentiellement dans le débroussaillage, la plantation de nouvelles espèces, l'installation de bancs, d'une table et d'un barbecue. Les espèces intéressantes du parc ont été répertoriées, chacune d'elles faisant l'objet d'une fiche d'identité en quelque sorte ; cette action étant encouragée par la FRAPNA.

Progressivement cette partie du bois est devenue un produit avec un nom propre : le "Grand Clos", parc réalisé par un regroupement particulier de personnes "les Amis du

Grand Clos" et doté d'une histoire particulière, celle de son sauvetage de l'urbanisation et de son devenir de parc public.

Avant le parc, le clos est désigné comme "une forêt vierge", alors qu'après, il s'agit de protéger "un superbe écrin de verdure". Ce changement de qualification est signe d'une transformation d'un "chaos", d'un néant en un produit, il désigne aussi un marquage identitaire.

La patrimonialisation consiste en partie dans la fabrication d'une réalité, dans la création d'un produit.

### *b) Bénévolat et appropriation*

Que ce soit pour le Grand Clos ou pour le château, le même processus se donne à voir. Un élan collectif émerge pour sauvegarder un objet jugé de valeur. Ensemble les individus vont participer d'une même oeuvre, d'où la création d'un sentiment du "nous" et du "notre" par rapport à l'objet en question. Dans cette construction communautaire, le bénévolat joue un rôle moteur.

"ce qui m'a motivé c'est de voir qu'il y ait des gens qui bénévolement travaillent pour le bien être d'un village hein, parce que j'en connais beaucoup qui critiquent mais qui ne lèvent pas le petit doigt pour dire bon ben on va donner un coup de main on va essayer d'embellir notre village, et c'est ce qui m'a attiré, je me suis dit ouais ben pourquoi pas donner une demi journée pour nettoyer, pour embellir le village.

Q : Ca apporte quoi pour vous cet aspect d'embellissement ?

M. : Euh il y a une satisfaction de recevoir les amis et de leur montrer le village, de leur dire "tenez voilà regardez on a un village avec un parc magnifique, " euh et je signale que ce parc est entretenu par des bénévoles, bon avec l'aide de la mairie mais il y a beaucoup de bénévoles, je trouve que c'est un point d'honneur pour un ternaysard, enfin je pense, c'est mon point de vue personnel." M. Chapuis

Le bénévolat ne correspond pas à un don pur, en retour l'individu en retire une certaine satisfaction et de l'honneur. "Si le désintéressement est possible sociologiquement, ça ne peut être que par la rencontre entre des habitus prédisposés au désintéressement et des univers dans lesquels le désintéressement est récompensé."<sup>30</sup>

"Mme : les gens qui forment le noyau dur de l'équipe du centre culturel, sont des gens qui sont attachés viscéralement, qui ont refait le château, c'est leur bébé et ils ne voudraient pas non plus que ce château soit trop, euh, ils voudraient se le garder quand même, ils ont peur je crois que les jeunes puissent ben à la limite leur prendre, c'est ça les freins que je sens, c'est vraiment leur truc alors ils veulent bien que ça se développe, c'est pour ça qu'ils étaient absolument horrifié quand Jean-Michel était président parce que lui au contraire avait envie de faire des tas de choses et bon il le menait lui comme une entreprise hein, c'était, il fallait que ça marche, que ça se développe, il fallait que les jeunes rentrent là dedans et les anciens entre guillemets, freinaient, freinaient parce qu'ils avaient trop peur d'être justement dépossédés un petit peu de leurs biens et maintenant ils ont récupéré un peu leur pouvoir, bon ça ne veut pas dire que ça marche très bien mais ils

<sup>30</sup> P. Bourdieu, "Raisons pratiques", Ed. Sueil, 1994, p 164, cité par J.C Martin et C. Suaud, "Le Puy du Fou, en Vendée - L'histoire mise en scène", L'Harmattan, 1996.

ont récupéré quand même euh(...)

M.: Mais vous avez sans doute raison en disant que les gens qui l'ont fait, enfin qui ont travaillé dessus, euh, se le sont appropriés, mais c'est la logique humaine

Mme Exactement, on n'a pas envie que ça soit détruit, que ça soit abîmé, pollué

M.: On a tendance à dire "c'est à moi ça", ouais

Mme : Oui en même temps c'est vrai qu'on est fier aussi de montrer une réalisation à laquelle on a participé

M. : Les gens qui sont attachés au château, c'est pour la majorité des gens qui ont participé à la réhabilitation du château, nous non, c'est ça la différence entre eux et nous, c'est moi j'ai pas mis une pierre(...)

M.: "C'est à moi ça, j'ai acheté Ma maison et Mon Clos, c'est Mon Clos, surtout qu'on ne vienne pas dans Mon Clos"

Q : c'est forcément "qu'on ne vienne pas dans mon Clos" ou

M.: C'est protéger sa qualité de vie." M. et Mme Chavrier

Simultanément apparaît le sentiment de communauté (appartenir à une communauté) et le sentiment de possession (être en possession d'un territoire commun et se l'approprier, le faire sien). Ces deux sentiments sont coexistants, d'une part la communauté s'affirme à travers un territoire façonné à son image, sur lequel elle imprime sa trace, sur lequel chaque membre a inscrit sa présence, donner de lui-même ; d'autre part le territoire façonné, matérialisation de la communauté, renvoie une image à celle-ci et contribue à la pérenniser.

Progressent simultanément le bénévolat ou don de soi et la possession ; plus l'individu donne, plus il possède l'objet de son don. Du don semble découler le sentiment de possession, qui dans les faits correspond à l'appropriation.

### *c) Communauté*

Toute une identité du Grand Clos s'est construite. Les journées de travail bénévole ont progressivement fait naître "un nous" et le sentiment de participer à une oeuvre collective faite en commun. Cette oeuvre est l'histoire d'un groupe, les "Amis de la nature". Cette histoire est enregistrée sous forme de photos ; un album photos retrace les différentes étapes du Grand Clos, il contient des clichés des différents états du parc, avant, pendant et après ses modifications, à différentes saisons, et il montre aussi des moments de travail collectif. Ainsi, il retrace une expérience commune : celle de la fabrication d'une oeuvre collective. Se construit ainsi un "nous" autour d'un projet commun, d'une réalisation collective et enfin d'un objet final commun.

"Ce sont principalement des gens en retraite donc qui ont du temps. Si vous voulez ça part toujours d'une bande de bons copains tout ça, de gens qui ne se connaissent pas au départ et qui ensuite, faisant connaissance, et bien deviennent des bons copains." Mme Florit.

Ainsi à travers le Grand-Clos un objet collectif s'est mis en place : un lieu précis, une appropriation collective de ce lieu, un marquage physique de cette appropriation, (pouvoir faire ce que l'on veut chez soi), des photos narrant cette expérience collective ; l'album (photos) marque bien l'importance attribué à ce travail, à cette oeuvre commune ;



comme un album photos retrace la vie d'une famille, ici il témoigne de la vie d'une oeuvre commune, pour les Amis du Grand Clos, l'album photos "c'est leur histoire". A la mise en récit du sauvetage du bois, correspond ici une mise en image.

Le clos a été rebaptisé. A l'origine, dans cette propriété se trouvait un château, qui fut transformé en clinique par le docteur Bernay. Or, les rumeurs racontent une histoire macabre autour du "docteur" et de ce qui advenait de ses malades, ceux-ci allant "tout droit au paradis". Désireuse d'effacer cette histoire des mémoires, l'association a rebaptisé le Clos Bernay sous le nom de Grand Clos. Ce changement d'appellation marque ainsi un changement d'identité et la volonté de la part des bénévoles et de la municipalité de signifier leur appropriation de cet espace. Celui-ci n'appartient plus en quelque sorte à l'histoire de Ternay et aux ternaysards natifs, mais il fait désormais partie d'une nouvelle histoire qui commence avec les "néo-anciens ternaysards".

"M. : Alors là le Grand Clos, alors là vous allez me lancer dans un grand combat là, moi il y a des trucs inimaginables, c'est un site qui a été bombardé, c'est un site dans lequel il y a eu un hôpital qui a été construit, il a été détruit, il y avait des bâtisses, ça a tout été rasé, il n'y a plus aucune euh, il n'y a plus rien, il n'y a plus rien, alors les gens qui vont s'y promener maintenant c'est à l'état de parc, ils ne sont au courant de rien, ils ne savent pas ce qu'il y a, si il reste des sols, des mosaïques, des choses comme ça mais on ne sait pas à quoi y attribuer

Mme : Mais est-ce que c'est une histoire que Ternay a voulu garder ? parce que ce n'est pas vraiment le bon côté de Ternay, ce qui s'est passé

M. : Mais attends ça fait partie de l'histoire quand même

Mme : Ben ouais mais justement Ternay l'a englouti ça parce que je vais te dire franchement c'est des choses qu'ils ne veulent pas qu'on sache

M. : Mais attends ils sont qui pour se permettre de faire ça ! D'un coup de gomme ils peuvent effacer l'histoire ? Non ! Je ne suis pas d'accord. " F. Nourry et L. Henriot.

Ici le projet est un élément fondateur de la communauté car il est ce à partir de quoi une oeuvre commune se construit et pour laquelle des moments sont partagés en commun.

Le projet est ce par quoi s'opère la dialectique entre la communauté et le territoire, il est en quelque sorte le média entre ces deux pôles interactifs. Il est l'agir d'une communauté sur un territoire.

Pour que cette communauté s'élargisse, la municipalité a lancé des actions plus diversifiées, en dehors du parc. Entre autres la fête qui au niveau social constitue le moment de communion d'une communauté. Une fête du village est organisée tous les deux ans, c'est la biennale de Ternay. En 1994, ce fut la fête médiévale, rappelant l'histoire du village, ses origines, et fêtant le millénaire de St Mayol (994). Cette fête s'est voulue inoubliable par la municipalité, qui l'évoquant dans sa lettre municipale, n'a de cesse d'utiliser la formule suivante : "qui pourrait oublier ?". Cette fête a consisté à se remémorer ensemble le passé et à renforcer l'identité de Ternay, comme village médiéval. La municipalité a soutenu ce projet, ce qui la place comme défenseur du passé ternaysard, de l'identité et en retour ce qui positionne ces acteurs comme membres intégrés de

Ternay.

D'autre part des concours photos sont régulièrement organisés, pour faire participer les habitants à la vie de la commune, pour créer un sentiment d'appartenance communale, mais aussi pour constituer une mémoire de Ternay, et faire déjà rentrer le présent dans une histoire.

Un des thèmes des concours photos a été "le village de Ternay" en 1989, ceci témoigne bien d'une volonté de créer un sentiment du "nous" et cette orientation communale ne fait plus de doute quand en 1994, le maire encourage dans une lettre municipale, à "bâtir ensemble notre communauté".

## **2- Vernaison, le Rhône comme mythe**

Vernaison présente une patrimonialisation comme rétablissement des choses. Tout le récit se structure à partir de la rupture dans la culture de fleuve, provoquée par l'aménagement du fleuve. De ce fait le territoire fluvial a été déqualifié et la patrimonialisation vise sa requalification en même temps que sa réappropriation.

Entre le Rhône d'hier et d'aujourd'hui se fait toute une mise en récit du Rhône, le construisant en un patrimoine à protéger et sauvegarder pour le transmettre ("nous voulons que nos enfants et petits enfants connaissent le fleuve de notre enfance"). Cette narration vise en même temps à rétablir, grâce à la nature, le lien entre le passé et le présent, jouant le rôle de discours de la continuité qui, selon R. Bastide<sup>31</sup>, constitue une idéologie de la compensation dans les moments de rupture.

A travers ce processus de patrimonialisation se met en place un mythe, qui peut être vue comme l'aboutissement de ce processus, ou plutôt comme une forme particulière que prend ici la patrimonialisation.

### ***a) La canalisation du fleuve : trahison et mythe de la fin***

#### Le Rhône, une histoire d'amour brisée : curiosité et trahison

Si l'aménagement du Rhône, de la façon dont il s'est passé dans les faits, a été un changement brutal, le Rhône n'étant plus du jour au lendemain, il en a été autrement du sentiment de trahison. Le ressenti de la spoliation n'a pas été immédiat, il a fallu un certain temps pour que ce sentiment émerge, s'éprouve et plus encore de temps pour qu'il s'exprime. Nous entrons ici dans le processus de prise de conscience, qui nécessite parfois une certaine lenteur.

Pour donner des repères dans le temps, nous allons caractériser l'histoire contemporaine par périodes, cette classification nous ayant été soumise lors d'un entretien :

- 1960-70 : les années folles : canalisation du fleuve, raffinerie de Feyzin, construction de

<sup>31</sup> R. Bastide, "Continuité et discontinuité des sociétés et des cultures afro-américaines", Bastidiana, n° 13-14, janvier-juin 1996, pp 77-88.

voie de communication ;

- 1970-80 : les années calmes : les gens abandonnent le fleuve, s'en détournent, c'est l'insupportable;

- 1980 à 98 : prise de conscience et reconquête du fleuve, il faut se réveiller et faire quelque chose pour ce pauvre Rhône, il est alors dans l'esprit du temps de s'occuper de l'environnement.

En 1981 est créé le premier son et lumière au cours duquel pour la première fois depuis la canalisation, s'exprime de façon collective la blessure, la colère. Il faudra attendre 1986-87 pour qu'un premier vœu envers le Rhône apparaisse, mais il est à l'époque encore imprécis et flou. En 1989, Régis Volle fera du Rhône, le point d'accroche de son programme électoral, il sera élu pour deux mandats successivement.

En 1966 l'aménagement du Rhône est d'abord vu sous l'angle de la curiosité : jusqu'où le Rhône allait-il descendre ? La mise en eau du barrage a d'abord suscité de l'amusement et de la curiosité, ces réactions n'étaient pas sans rapport avec l'attrait exercé par les variations naturelles du Rhône.

"M. - On n'y croyait pas ! Pourtant on connaissait... moi j'ai fait la descente du Rhône en barque, on connaissait les barrages, on connaissait les plans d'eau, les canaux, les dérivations... mais on n'a pas réagi et je pense que les autres gens comme moi on n'a pas réagi à ce qui se passait chez nous. Donc il y a eu très peu d'informations sur la population, aucune information sur la population des travaux qui étaient en cours et qui se préparaient. Et je me rappelle le jour où le barrage a été mis en eau on a vu descendre l'eau puisqu'il a été mis en eau.... je crois au mois de juillet, ça a du être le 6 juillet 66 qu'il a été mis en eau, on était beaucoup de gens de Vernaison au bord du Rhône on regardait, on n'avait jamais vu le Rhône si bas. (...)

M. - Oui oui, physiquement, oui on était au bord du Rhône et puis on disait "mais attends, ça va descendre jusqu'où ?" On savait même pas les niveaux qui allaient rester, on savait absolument rien. Et on était quelques uns et on s'est dit "allez on traverse le Rhône à pied". Moi qui était un peu plus grand que les autres j'ai traversé le Rhône en gardant la tête hors de l'eau ; je suis parti d'une rive, arrivé sur l'autre rive sans passer la tête sous l'eau et sans nager. Donc là on s'est dit "il y a vraiment quand même un problème !". Et il restait - je suis quand même assez grand - il restait quand même de l'eau et puis le lendemain matin il en restait plus.

Q - Et là, vous avez traversé le Rhône et après les gens sont rentrés chez eux la nuit où ils sont restés jusqu'à...

M. - Jusqu'à la nuit, ça discutait, ça palabrait quoi.

Q - Qu'est-ce qu'ils disaient en fait ?

M. - C'est vieux hein ça .. On n'y croyait pas encore voyez, on le voyait baisser, mais la réaction qu'on avait encore c'était de se dire "ça baisse parce qu'ils remplissent le barrage, ils font la réserve d'eau derrière, mais une fois que la réserve d'eau va être faite l'eau va repasser...". Et c'était ce que les gens avaient en tête et puis il a fallu attendre la première grosse crue pour avoir à nouveau de l'eau ... bon il a fallu attendre au moins l'automne, je sais plus exactement, pour le revoir. Et là vraiment, pendant ce temps, les semaines qui ont suivi, on a vraiment compris qu'il y avait une page qui était tournée et on l'a compris en le vivant physiquement, en se rendant compte en se disant "oui ben ça y est...".

Q - La première réaction, vous n'avez pas été affolés ou désespérés en fait ?

M. - Bon il y avait la curiosité de le voir baisser. Je vivais auprès d'un fleuve, bon, je le voyais en crue, je le voyais en basses eaux, mais entre les deux il arrive un moment où les hautes eaux elles ont un niveau et les basses eaux elles ont un niveau. Bon et en dessous de ce niveau on ne l'avait jamais vu donc vous voyez que ça commence à se découvrir, il

y a un aspect de curiosité quand même, on est curieux de savoir qu'est-ce qu'il y a dessous, comment c'est fait, où il y a des enrochements, où il y a des trous...

Q - Et vous avez vu apparaître des choses par rapport à ça ? Vous avez découvert des choses ?

M. - Non, très peu finalement. Bon on a découvert la configuration du fond du lit quoi. Alors après on a trafiqué au bord du Rhône pour voir ce qu'on trouvait au fond...

Q - Vous avez découvert des choses ? Vous pensiez découvrir des choses

M. - Oh ben on était un petit peu comme des gônes qui partent à l'aventure croyant qu'ils allaient trouver le trésor quoi et puis finalement... Si j'ai trouvé deux vieux fers d'arpie, je pense que beaucoup de gens seraient passés à côté ils se seraient même pas posés la question pour regarder ce que c'était quoi. C'était un amalgame de sable amalgamé par de la rouille, je dis "bon il y a quelque chose là-dedans" donc je l'ai pris, je l'ai cassé et j'ai trouvé deux fers d'arpie qui datent de... je sais pas quand. Alors si vous voulez il y avait un peu cet aspect "chasse au trésor" si vous voulez.

Q - Il y avait beaucoup de monde ?

M. - Ah oui oui.

Q - Les gens se promenaient

M. - Oui oui à ras l'eau, où ils avaient jamais mis les pieds, où on n'avait jamais vu.

Q - C'était une découverte ?

M. - Oui oui il y avait quand même l'aspect d'une nouvelle chose qui apparaissait, en se disant "ça va pas durer, l'eau va revenir" et en réalité elle n'est jamais revenue.

Q - Il y a une réaction différente après ?

M. - Ah oui oui. Donc si vous voulez, tout de suite quand on a vu baisser le Rhône je pense qu'il y a pas eu cet esprit un peu de révolte ; cet esprit de révolte il est venu plus tard.

(...) On venait le voir tout le temps, voir s'il remontait quoi et puis quand on s'est rendu compte... Là je crois qu'il y a eu une colère... une blessure qui est apparue, je crois que c'est peut-être plus le terme de blessure que colère. Moi personnellement c'est comme ça que je l'ai vécu, que je l'ai ressenti, on a été beaucoup comme ça, ça a été une blessure, vraiment on s'est dit "on nous a pris quelque chose". On avait vraiment perdu quelque chose et ça a été difficile à vivre.

Q - Les gens en parlaient, qu'est-ce qu'ils disaient ?

M. - Les gens en parlaient oui et puis ça s'est très vite arrêté finalement, les gens n'allaient pratiquement plus au Rhône.

Bon toute la population de Vernaison n'était pas tous les jours au bord du Rhône, il faut pas exagérer non plus mais dans le coeur de la population, on était encore, dans les années folles 60-70, où on avait un village qui était resté pendant longtemps avec très peu d'augmentation de population et puis bon après quand les immeubles ont été finis, 67-68, là boum ! là ça a fini d'enterrer. Mais avant ces années là, toute cette partie de la population qui allait se promener au bord du Rhône, qui allait par habitude, par amour du fleuve avant, par la vie du fleuve parce que le Rhône faisait partie presque de la famille, donc ces gens ont continué d'y aller pendant quelques temps, quelques semaines, quelques mois au grand maximum... donc jusqu'en fin d'année et puis le printemps d'après (1967) on n'a plus vu du tout la même fréquentation sur les bords du Rhône, les gens n'allaient plus au Rhône, ils avaient perdu quelque chose, ils en avaient fait un petit peu le deuil si vous voulez. Et la voie ferrée par exemple est vraiment devenue à nouveau un barrage entre le Rhône et le village, les gens disent "on ne va plus au Rhône, il y a plus d'intérêt" " M. Saty

L'aménagement du Rhône n'a pas tout de suite suscité une défense collective, les travaux n'ont pas été immédiatement une occasion de solidarité, de regroupement de forces pour faire face au désastre, à la spoliation. Plus que le vol, c'est la mort de quelque chose qui fut ressentie.

“les gens ont vécu ça intimement tout seul, au moment de la révolte, où le phénomène de groupe aurait pu jouer, ils se sont retirés, c’est vrai qu’il y a eu ça” M. Saty

Ainsi à la curiosité vis-à-vis de ce Rhône mis à nu, a vite fait place une vision d’horreur, celle de la dure réalité, d’un Rhône devenu “rigodon”, égout. Cette métamorphose du fleuve a révélé le vrai trésor du Rhône, non pas celui fantasmagorique qui se cache dans son lit, dissimulé sous une eau trouble, mais celui qui se vivait et s’exprimait en plein jour, au quotidien, que les rhodaniens goûtaient avec innocence et en toute “naïveté”, cette richesse du fleuve apparemment intarissable. C’est la blessure qui a activé le processus de “romantisation”, de “sentimentalisation” du fleuve perdu et de la vie d’autrefois.

Si la canalisation du Rhône est vécue après coup comme un destin tragique, cette tragédie est aussi un nouveau rôle à jouer pour Vernaison, elle va lui permettre de se positionner en tant que victime et va être le terreau de nouveaux projets.

Un écoulement de temps fut nécessaire pour faire le deuil, se ressaisir et redémarrer une nouvelle histoire : celle de la sentimentalité rhodanienne, du sauvetage et de la résurrection du fleuve.

Des années de silence ont du s’écouler pour entendre enfin une parole salvatrice (autre mode du parler). La vie sociale est une question de rythme, de temps morts et de moments intenses, d’éparpillement et de regroupement, d’instantanés au cours desquels la collectivité se ressoude (E. Durkheim) et d’autres où elle se sépare.

L’aménagement a tué un groupe, l’a rendu muet et pour qu’il réapparaisse, il a fallu un certain temps, permettant une mise en narration, une mise en scène du deuil, allant de paire avec une prise de recul et la possibilité à nouveau de penser l’avenir.

Après avoir été blessé en plein cœur, Vernaison s’est posé en victime, voir l’unique victime de la canalisation.

“à vrai dire quand on réfléchit il n’y a que Vernaison qui est touché, qui était touché par le manque d’eau, Solaize en face, ça leur fait rien du tout, ils sont à 2 km du Rhône, Sérezin ils sont à 2km du Rhône, ils sont coupés encore par l’autoroute, euh Feyzin, ils sont à 2km du Rhône, il n’y a que Vernaison qui est riverain, réellement riverain, il n’y a que Vernaison, qui est un pays riverain on peut dire, les autres en dessus si vous prenez Oullins maintenant ils ont le grand mur de l’autoroute, ils sont séparés par l’autoroute tandis que nous on est riverain, ah si il y a Grigny, il y a Grigny qui est riverain, qui est comme nous alors, Grigny ils sont pratiquement comme nous, la voie ferrée, et puis le Rhône directement mais le village est plus loin” M. Wagner

La tragédie devient source d’avenir, terrain fertile pour construire une histoire et des projets, pour affirmer une identité et revivifier le groupe : la canalisation est vécue comme tragédie commune, destin commun. La blessure, la douleur, la souffrance semblent plus unir fortement les gens que le simple bonheur : si l’union fait la force, la douleur fait l’union.

Après un certain temps l’aménagement a été intégré dans l’histoire de Vernaison comme le moment tragique dans le récit de la commune.

Le deuil a pu être fait avec l’expression publique de la douleur, c’est-à-dire sa mise en

narration, son explicitation dans un discours public. Ce fut le premier son et lumière en 1981 :

“on a fait le texte.... je vous dis quelque chose, je l'ai pas dit à beaucoup de monde... et c'est vrai que là le premier texte qu'on a fait, on est rentré quand même dans la CNR assez du hein, on a cogné dedans ! On a eu un gars merveilleux qui nous a mis tout ça en forme, qui a fait le narrateur, et on a fait quelque chose qui a été assez bien ressenti par les gens et moi pour mon cas personnel ça m'a apporté un peu l'apaisement, si vous voulez à partir de ce moment là j'ai tourné la page...” M. Saty

Texte lu lors du son et lumière : *“...qu'est-ce qu'ils se croyaient donc, disaient-ils ces messieurs de la ville à vouloir jouer comme ça avec le fleuve ? Ils croyaient peut-être s'amuser avec une rigole, comme les gônes : et je te pose une pierre dans la rigole et je te creuse un petit canal à côté, et je te fais passer l'eau dedans ...Était-ce donc si utile a bonheur des hommes, tout cela ? Et ne suffisait-il pas, pour être heureux, de garder les près, les champs, la terre telle qu'elle était, telle qu'elle doit rester, avec ses arbres, ses fleurs, son herbe et au milieu de tout le Fleuve qui donne la vie ? ...”*

L'histoire des rhodaniens comme celle de toute vie sociale est une histoire de fin et de renouveau, on retrouve dans ce groupe comme dans bien d'autres phénomènes sociaux, le mythe de la fin. Effectivement, toutes les époques ont annoncé la fin du fleuve mais l'histoire montre davantage la fin de périodes, de modes de vie particuliers que la fin du Rhône. Avec la construction du chemin de fer, l'arrivée des bateaux à vapeur, les rumeurs devaient aussi courir à l'époque, sur la fin du Rhône. De même l'aménagement du Rhône a suscité ce pronostic pessimiste. Cette fin prochaine si souvent annoncée n'est jamais venue, ou plutôt a sans cesse su faire naître du nouveau. La fin est en quelque sorte un mythe, une représentation, une projection dans l'avenir, mais est-ce une réalité ? La vision du deuxième millénaire, a engendré des projections variées de la société dans l'avenir ; aujourd'hui aussi notre société n'a-t-elle pas ses propres productions de ce que sera son futur ? N'annonce-t-on pas dans certains discours ce qui serait une fin du monde en référence aux problèmes écologiques, aux questions liées à l'environnement, à la couche d'ozone, etc. ? La fin du monde n'est plus celle qu'avait imaginé nos ancêtres. Mythe de la fin du Rhône, mythe de la fin du monde, chaque époque a annoncé une fin prochaine, mais la fin n'est qu'une projection imaginaire, qu'une réponse à une peur du présent.

D'autre part la vie qu'avaient les vernaisonnais au bord du Rhône après le travail en usines, ne devait-elle pas apparaître pour les anciens (comme les mariniers, les gens qui vivaient du fleuve) comme une vie de loisirs, de détente ? Ces rhodaniens d'aujourd'hui n'étaient-ils pas pour ces plus anciens des consommateurs du fleuve ? Ce sont eux mêmes, à leur tour qui parlent aujourd'hui des nouveaux arrivants comme des consommateurs, de simples promeneurs.

Depuis la naissance du projet, les riverains modèrent ce discours fataliste de la fin du Rhône et tissent des liens de continuité avec la réalité présente.

“on a amené les copains des enfants faire de la barque, je leur ai appris à ramer et avec eux je leur ai jamais parlé de la nostalgie qu'on avait du Rhône d'avant j'ai toujours essayé de leur faire voir le bon côté du Rhône actuel, qu'on pouvait toujours faire de la barque, qu'on pouvait toujours se promener dessus, qu'il était beau, quand il y avait des crues on pouvait passer dans les lônes... le Rhône d'avant ils l'ont jamais connu, pour eux ils ont le Rhône actuel, bon si on veut rétablir un contact, rétablir un pont, il faut aimer ce que l'on a et plus rêver à ce qui n'est plus quoi ! Et je suis bien content, bon il y en a qui ont arrêté mais la marinière vient de changer de président maintenant et bien c'est un jeune que j'ai amené au Rhône, à qui j'ai appris à ramer et tout et qui est président de la société maintenant donc je me dis “la roue continue de tourner”. Bon ils apprécient les projets du SMIRIL puisque ça va à nouveau apporter un plus mais eux ils trouvent le Rhône joli comme il est. C'est vrai que quand il est en crue on retrouve un peu le Rhône d'avant donc là on vit à fond pendant les crues quoi. “ M. Saty

### ***b) Construction du mythe Rhône***

Tragédie, blessure, idéalisation du passé, vécu gardé en mémoire et espoir d'un certain retour, tout cet ensemble contribue à faire du Rhône un mythe.

Rappelons tout d'abord la définition du mythe donnée par le dictionnaire d'ethnologie et d'anthropologie :

*“Les mythes sont des récits fondateurs que les membres d'une société se transmettent de génération en génération depuis les temps les plus anciens.”* <sup>32</sup>

La définition précise deux conditions à remplir pour qu'un événement, une histoire, une narration toujours singulière devienne un mythe :

- que l'élément soit compatible de façon sémantique et formelle avec l'ensemble des mythes de la population ;

- l'origine individuelle doit être effacée pour devenir une histoire générale, exemplaire.

Ces deux éléments fondamentaux se façonnent à travers la dimension du temps.

Le temps est présent de deux façons :

- il figure en ouverture même des textes, sous la forme de locutions telles que : “au début”, “il y a longtemps”, “ce qui instaure d'entrée cette distance nécessaire aux motifs mythiques pour se déprendre de la réalité et devenir métaphore de celle-ci.” <sup>33</sup>

- en rabattant sur le même plan des lieux appartenant à des étages différents de l'univers (des personnages où se confondent les règnes, humains, animal, végétal) le mythe non seulement renvoie à une autre temporalité mais il expose du même coup une série de scandales logiques, physiques et moraux que le déroulement même du récit a pour but de traiter et de réduire.

La fonction du mythe est de rassembler les personnes autour d'un même ordre du monde et d'une même conception de l'existence.

#### Une mémoire collective transmise, une histoire racontée

Les jeunes n'ont pas le même vécu que les anciens mais ils se sont appropriés ce dont ils

<sup>32</sup> P. Bonte, M. Izard, Dictionnaire ethnologique et anthropologique, PUF, Paris, 1991, p 498.

<sup>33</sup> Id., p 499.

n'ont pas fait l'expérience, ce qui leur a été rapporté de leurs pères et dont ils cherchent à reproduire les mêmes expériences avec le Rhône actuel.

Ainsi nous nous trouvons face à "des jeunes qui parlent comme des vieux", ils parlent avec intensité de ce qu'ils n'ont pas vécu, eux aussi racontent le Rhône fougueux et les exploits des riverains.

Finalement ce Rhône d'antan traverse les générations, il devient une parole intemporelle, un témoignage, un récit n'appartenant plus à un individu en particulier. C'est ici le premier indice du mythe : n'importe qui peut le raconter et s'en faire le conteur.

"Moi ça me fait toujours penser à la série que j'avais lue "Le seigneur du fleuve" de Clavel qui avait fait Vernaison, il racontait toute l'histoire passée des bords du Rhône et une série aussi "Les maîtres du fleuve" je crois qui était passée, ça retraçait un petit peu tout ça, la vie sur le fleuve, et moi j'ai repris un petit peu ça à mon compte parce que je me sentais un petit peu de ces gens là quoi. Il faut pas croire, c'était pas des gens très riches à cette époque, le fleuve c'était leur vie quoi. J'avais mon grand-père qui tenait le restaurant, à l'époque on n'avait pas le pont, il y avait ce qu'on appelait les trilles, il y en a deux là et deux à Irigny, et lui il faisait le passage de trille, ça remplaçait le pont pendant la guerre qui avait été détruit, le pont de Vernaison. C'est vrai que même ça, le fait historique de ça, des gens qui sont morts dans le Rhône. Le père Bariot c'est un vieux monsieur qui a vécu au début du 20ème siècle, à l'âge de 70 ans il a sauvé une cinquantaine de personnes du fleuve. Parce qu'à l'époque le fleuve c'était un fleuve, il avait un gros débit et on relatait souvent des accidents, mortels la plupart du temps. C'est pas non plus une chose à prendre à la rigolade le Rhône parce que même nous qui naviguons de temps en temps dessus en période de crue c'est relativement dangereux, il y a souvent des noyés, même l'été. (...)

Il y a des endroits où il y a pas d'eau, des endroits où il y a beaucoup d'eau, des endroits où il y a du courant, des courants inverses qui font des tourbillons... c'est assez dangereux c'est vrai parce qu'en fait il y a beaucoup de gens qui viennent se baigner l'été mais c'est pas réellement aménagé pour la baignade, c'est pas surveillé, c'est aux risques et périls de chacun. C'est vrai qu'on relatait souvent des accidents, moi j'ai eu l'occasion de voir une personne en train de se noyer, qui a été sauvée, c'est impressionnant. (...)

Même avec une crue ils se permettaient de le traverser à la nage, enfin c'était pas une crue non plus de... le Rhône montait pas de 10 m, le Rhône il monte seulement de 2, 3 mètres, ça fait déjà beaucoup plus de courant et avec un niveau physique il pouvait se permettre de le traverser en nageant tout en connaissant les risques, je pense qu'il savait ce qu'il faisait alors qu'une autre personne n'y connaissant pas grand chose n'aurait pas eu autant de chance.

(...) On parle souvent de la navigation en mer mais sur un fleuve c'est aussi très risqué et il y a beaucoup de choses à apprendre.

(...) En fait il est encore dangereux, non non il faut pas dire qu'il n'est plus dangereux, c'est sûr que par rapport à l'époque où il y avait pas encore le barrage, le fleuve c'était impressionnant, c'était quelque chose de très très large, il y avait beaucoup de courant, c'est vrai qu'aujourd'hui il est très maîtrisé (...). Mais dire qu'il est n'est plus dangereux c'est pas vrai parce qu'on a encore des crues, même si elles sont maîtrisées, quand il y a de l'eau en haut il faut qu'elle passe et le Rhône je pense peut multiplier son débit facilement par 50 en période de crue. Donc maîtrisé c'est vrai, dangereux c'est vrai aussi encore. " T. Loussel, fils.

Ce Rhône d'antan devient moins un moment du passé historique qu'une histoire racontée, au sens de narration d'un conte. Les inconvénients de la situation passée sont alors occultés, ou plutôt sont édulcorés passant dans l'ordre du typique, une image idéalisée du Rhône et de la vie d'autrefois, est construite. Cette mise en narration idéalisée, n'est pas



celle de la vie d'un rhodanien unique mais celle du village de Vernaison dans son ensemble, en tant qu'unité.

Cette mémoire collective qui se transmet de génération en génération, est une preuve que le groupe rhodanien n'est pas mort, même s'il existe des tensions entre les extrémités du groupe, du fait des transformations de la vie, de la société, ce fil tendu mais non cassé témoigne que le groupe se maintient, tout en changeant à ses bords.<sup>34</sup>

Effectivement l'appropriation de cette mémoire par les jeunes, opère sur celle-ci une transformation, elle est pour eux non pas une mémoire personnelle, relevant de leur histoire, mais c'est réellement et uniquement une mémoire collective, celle du groupe auquel ils appartiennent. Or plus la narration est abstraite d'un vécu propre, plus elle s'éloigne de la réalité "objective" ; progressivement le passage se fait du vécu (des anciens) à une narration, puis à une narration idéalisée, enfin à l'élaboration d'un mythe auquel participent peut être davantage les jeunes rhodaniens que les anciens. Entre d'une part la nostalgie des anciens, d'autre part l'admiration et l'imagination que suscitent leurs récits chez les jeunes, un amalgame s'opère producteur de mythe.

#### La construction d'un mythe

Pour désarticuler le processus mythique, nous nous inspirerons du travail d'Éric Baratay "Comment se construit un mythe : la corrida en France au XX<sup>e</sup> siècle". Des éléments identiques s'observent entre la corrida en France et le Rhône à Vernaison, notamment à propos de l'invention d'origines lointaines, de la construction d'une filiation historique. Cette caractéristique de la construction mythique apparaît dès le premier son et lumière de 1981, dans le texte lu publiquement :

*"Depuis la nuit des temps, tous les ruissellements des Alpes et des pays de Saône se sont rués dans la vallée du Rhône ; et durant des millénaires chargé de sable, de boue et de galets, remués dans ses fonds par sa propre violence, le fleuve a roulé ses eaux aux pieds de nos collines. Nos ancêtres préhistoriques, admirant avec crainte cette force sauvage, voyaient en lui un dieu. Puis apprenant peu à peu à connaître ses colères, rusant avec lui pour l'utiliser, ils s'affrontèrent au monstre dont les flancs brutaux, gonflés par les vents et les pluies d'automne, arrachaient des blocs de limon et ébranlaient les îles : ainsi naquit l'alliance dangereuse mais féconde, des hommes avec le Rhône. Depuis l'Antiquité, des générations de bateliers surent faire du fleuve une puissante voie de communication portant la civilisation jusqu'au coeur de la Gaule et sur les rives du dieu dompté apparurent villes et villages, étapes indispensables aux mariniers : tel fut longtemps le destin de Vernaison."*

La recherche d'origines lointaines est indispensable dans la construction mythique, c'est elle qui donne une profondeur à la chose mythifiée, elle la rend inaccessible en quelque sorte, du fait de la difficulté à la penser aussi éloignée de nous.

<sup>34</sup> M. Halbawacks, "La mémoire collective", P.U.F, 1968.

Cette construction historique est plus ou moins fabriquée, des éléments seront effectivement incontestables, mais d'autres seront interprétés en faveur de ce que le groupe veut démontrer, certains liens seront tissés, opérant une distorsion de la réalité. Cet exercice de filiation historique est exemplaire lorsqu'il est appliqué aux joutes, les rhodaniens mettent en scène lors d'un son et lumière de 1982, l'existence de la joute de l'Antiquité, en Égypte à nos jours à Vernaison, or, cette origine antique fait l'objet d'une polémique, il semblerait qu'il s'agit plus d'une interprétation de quelques passionnés, que d'une attestation historique.

Après la filiation historique, deux autres éléments sont fondamentaux dans la construction du mythe : la force poétique et intellectuelle.

Concernant la force intellectuelle, elle est d'une part présente dans le travail même de la construction d'une filiation historique lointaine ; d'autre part, elle se réalise aussi à travers la présence ou le travail de certains intellectuels reconnus ayant répondu à l'appel lancé par Vernaison. Pour apporter un crédit au projet SMIRIL qui en quelque sorte participe de la construction du Rhône comme mythe, R. Volle a su s'entourer de personnages d'influence donnant une certaine légitimité à son projet.

“Je suis allé chercher Pelletier qui était à l'époque conseil au niveau de la COURLY pour tout ce qui était environnement, c'est vrai qu'il fallait que je le mette absolument avec moi et je les emmenais là dessus, sur le site, à pied (...) au niveau de la fac ça a été pareil, Pelletier m'a amené ses élèves et tout ça a fait une dynamique, même c'était une action de longue haleine (...) peut être demander à B. Clavel de faire un truc adapté au coin, on peut imaginer, il m'a promis qu'il reviendrait un jour ici, pour voir ça, parce que lui il ne veut plus revenir au Rhône, parce qu'il l'a trop connu comme il était, il a beaucoup vécu ici, donc ça m'intéresserait quand même qu'il fasse euh, d'abord c'est un nom, qui est connu et qui pourrait faire que justement, euh mais je dirais qu'il est assez authentiquement du Rhône ce type, même au point de vue littéraire on peut dire ce que l'on veut, euh, c'est un type authentique du point de vue rhodanien“ R. Volle

Le second aspect est la force poétique, elle apparaît avec B. Clavel comme modèle littéraire mais aussi à travers des réalisations moins prestigieuses et toutes autant empreintes de poésie, tendant vers l'expression artistique.

Cette force poétique s'est exprimée fortement lors du son et lumière de 1997, créé à l'occasion de la finale de France du championnat de joutes. Ce spectacle était une véritable mise en scène de l'histoire du Rhône, une théâtralisation avec un comédien amateur de Vernaison, M. Guenard, donnant toute la dimension poétique au discours construit, sa voie accompagnant les “tableaux”, c'est-à-dire les différentes reconstitutions historiques.

La production artistique s'observe aussi en dehors de ces grands moments, à un niveau individuel et plus discret : les rhodaniens passionnés, collectionnent secrètement des photos ou écrivent des poèmes. Cette étape de la relation au fleuve apparaît souvent avec la retraite, après un certain passé ; ce temps de pose qu'est la retraite est propice à transformer la relation au fleuve, la personne passe davantage dans une relation de narration au fleuve et dans une production artistique (poèmes, photos) à travers laquelle elle opère une sublimation du Rhône. Si un même individu dans le passé avait un lien au

fleuve essentiellement déterminé par le piratage, des pratiques physiques, avec la retraite, son activité peut s'être davantage tournée vers une sorte d'"abstraction", de mise en esthétique du fleuve à travers notamment le travail photographique, le choix de prises de vues, du cadre sélectionné.

"le riverain il aura vu le changement de la couleur d'eau, les vagues qui vont pas dans le même sens, le vent a changé, des tas de choses comme ça. Alors après parce que moi j'y ai vu et quand ils voient une photo ils disent "mais comment t'as fait pour voir ça ? " Un jour il y avait pas d'eau là, j'ai dit "ça serait super, je vais faire une photo" ; je me suis mis à plat ventre sur les galets. Alors il y a au moins 2 km de galets et à plat ventre j'ai pris ma photo comme ça, on voit tous les galets à perte de vue et dans le fond, qui émerge des galets, on voyait juste le tablier du pont de Vernaison. C'est un tabac cette photo, il faut y voir ! (...) La traîlle, j'ai pris idée l'autre jour, il y a des anneaux contre le mur, des gros anneaux où ils attachaient les bateaux avant, j'ai dit "mais ça doit te faire un cadre terrible pour faire une photo" alors j'y ai été le matin juste à la pénombre, je me suis mis à travers l'anneau, il y a l'anneau qui a été pris par le flash et puis dans le fond on a tout le paysage du Rhône qui file à travers l'anneau. Alors vous voyez le gros anneau qui est tout éclairé... Alors après j'en ai tiré je sais pas combien, j'ai dit "si ça réussissait". Des trucs comme ça c'est rien mais il faut y voir. Ca va avec la nature d'ailleurs, il y a pas d'histoire.

Q : La façon dont on voit ?

M. : C'est sûr, celui qui aime la nature voit tout. Je vais voir un bout de branche de saule qui a des bourgeons, un ciel bleu... l'autre jour j'ai vu un ciel bleu le matin de bonne heure, le soleil se levait et il y avait des avions à réaction qui étaient passés comme ça et qui avaient laissé leur traînée blanche et ça faisait une portée de musique..." M. Wagner

Ce point de vue esthétique sur le fleuve peut être développé de façon plus anodine et moins spectaculaire, en se contentant d'apprécier le fleuve en tant que paysage, ce qui est déjà un exercice artistique en soi, ce que certains nomment le "don du regard".

"si vous vivez sans ouvrir les yeux, sans être capable de contempler la beauté, ça ne sert à rien, vous ne vivez pas (...) la nature elle change, enfin, j'allais dire il y a un cycle sans cesse renouvelé .. j'allais dire c'est un peu comme un fleuve, le fleuve il vit et il coule, la nature bon elle a des cycles, il y a des hivers il y a des printemps, des étés, il y a des automnes, c'est jamais pareil, donc c'est très varié, et on apprend à regarder,

Q - vous avez appris toute seule à regarder ?

Mme - oh je pense, en grande partie toute seule, j'ai une de mes filles qui sort de l'ENSH à Versailles (école nationale supérieure d'horticole), qui était en section du paysage et qui vraiment j'allais dire, a le don du regard, bon elle m'a appris beaucoup de choses aussi, mais je pense que je l'avais déjà, passablement au naturel ..

Q - ça le don du regard .. vous le percevez à travers quoi ?

Mme - ben je ne sais pas à travers tout .. quand vous voyez quelque chose vous savez tout de suite si vous êtes dans un sens d'une esthétique qui vous plaît ou qui ne vous plaît pas, et vous savez voir tout de suite ce qui ne va pas dans un paysage ou ce qui va au contraire, ce qui vous fait plaisir

Q - et vous qu'est-ce qui vous fait plaisir dans votre paysage ?

Mme - l'harmonie, l'harmonie, les couleurs, etc, tout ce qu'on veut ...

(...) bon je pense que dans la famille on avait tous un peu cette perception, ma plus jeune soeur est sortie aussi première de l'école française d'art moderne à Paris, et qui peint remarquablement et on a peut être ce don, et ce don je l'avais peut être aussi, je l'avais de mon grand-père qui nous a appris à regarder à voir, qui avait une grande maison à Belleville en Beaujolais mais qui nous a appris à regarder, qui nous montrait ce qui était beau (...) d'abord pour commencer, il faisait d'excellentes photos et dans ses photos,

j'allais dire chaque photo était un tableau, déjà, donc on avait tout de suite ce sens, ce sens du beau et de l'harmonie (...) puis on se promenait, il était médecin et il nous emmenait souvent en beaujolais, il nous disait "ben voilà je vous laisse ici, je vous donne rendez-vous dans une heure ici, mais vous allez voir telle chose, telle chose, telle chose, vous passez dans tel endroit, vous vous trouvez ici" et le beaujolais c'est plein de choses superbes, alors on a appris à regarder et puis il avait aussi un jardin qui était très beau et je me souviens que j'allais avec lui choisir les fleurs chez les horticulteurs (...) par exemple je trouve absolument superbe le musée gallo-romain de St Romain en Galles, je trouve que c'est merveilleux comme réussite, je trouve que le site est superbement choisi, que les baies qui donnent sur le Rhône, moi chaque fois que j'y suis allée, je me suis assise sur les banquettes et j'ai regardé couler le fleuve, parce que cette perspective est superbe, parce que vous voyez je retrouve le fleuve !" Mme Jonas

### *c) Le spectacle son et lumière - mise en scène*

Par rapport au projet SMIRIL, les sons et lumières sont davantage des actions plus ponctuelles et festives. Ils peuvent se réaliser à l'occasion de championnats de joutes, ils se déroulent entre le bassin de joutes et le Vieux Rhône, le cadre naturel servant ainsi de décor au spectacle. Une mise en scène est dressée à l'aide de décors fabriqués par les vernaisonnais eux-mêmes (guinguette, maison, etc.), il s'agit plus ou moins d'une reconstitution d'un village rhodanien. Les comédiens costumés jouent différentes scènes historiques que le spectacle a choisi de retracer : la grandeur et la chute de la batellerie, des scènes quotidiennes de la vie avec le fleuve, l'aménagement du Rhône, etc ; il met aussi en scène des personnages typiques.

Ces spectacles sont des moments où le village retrace son passé, le raconte, le met en scène et le joue. Un des effets est de relier certaines choses du présent à une origine lointaine, celle de la nuit des temps ; l'origine est si lointaine, qu'elle peut paraître irréaliste, car elle n'est pas mesurable au temps humain, à la durée d'une vie ou de celles de plusieurs générations, il s'agit là d'un autre temps, elle relève d'un ailleurs si étranger au monde actuel, qu'il apparaît comme étrange, empreint de rêves, de mystère, source d'imagination. Cette histoire, ce voyage dans la nuit des temps, va avoir comme effet d'entourer le Rhône d'une certaine aura.

Cette fonction des sons et lumières n'est pas sans rappeler celle de certains moyens utilisés pour faire apprécier le patrimoine, par exemple la visite de la citadelle de Blay est guidée par des panneaux, une signalétique, etc, de telle sorte qu'il y a production de sens et que se dessine de manière indissociable "*la citadelle et le monde dans lequel elle doit prendre place*"; un film devait façonner le regard du visiteur, car face à la fragmentation historique et géographique du lieu, il s'agissait de restaurer l'unité spatiale et temporelle de la citadelle. "*notre perception esthétique de la nature et des monuments est toujours médiatisée par la prégnance, dans notre regard, de modèles artistiques (picturaux, littéraires, etc), le conservateur militait en faveur de l'invention d'un schème perceptif original pour la citadelle, qui aurait en quelque sorte rempli une fonction d'artialisation du site.*"<sup>35</sup> Le film devait donner une vision romantique de la citadelle, de telle sorte

<sup>35</sup> Sabine Rozier, *La fabrique du patrimoine : interprétations et usages de la citadelle de Blaye in "Alchimie du patrimoine", 1996, p 511.*

qu'une fois sur le lieu, le visiteur reconstitue cette perception gardée en imaginaire.

Ici le travail réalisé par l'historien J.C. Martin et le sociologue C. Suaud, sur le Puy du Fou en Vendée<sup>36</sup> permet de faire une comparaison car leur étude est à considérer comme un idéal type des manifestations collectives sur fond d'histoire et de mémoire. Des similitudes apparaissent avec ce que nous avons observé sur Vernaison.

Tout d'abord concernant l'histoire sociale du spectacle, aussi bien pour le Puy du Fou que pour Vernaison, les réseaux de relation mobilisés pour le projet expriment un raccourci de l'état des rapports sociaux existant dans un périmètre particulier ; d'autre part la réalisation du projet utilise une sociabilité déjà existante. La création du son et lumière de Vernaison est essentiellement l'oeuvre des familles du coeur du village, des membres de l'association marinière, ce manque d'ouverture sur les nouvelles populations est d'ailleurs dénoncé par ces dernières qui auraient aimé se voir associer à cette réalisation.

D'autre part l'état d'esprit du spectacle est comparable sur les deux terrains. Le spectacle puyfolais joue une succession de temps, où ce qui importe n'est pas *"de montrer la stricte réalité historique, mais de faire partager "les valeurs culturelles" de la région."* <sup>37</sup> Pour cela des héros sont choisis qui représentent certaines valeurs, ce ne sont pas des personnes connues mais des personnages. Le Puy du Fou choisit de mettre en scène le vagabond ou le paysan, pour célébrer la ruralité, et Vernaison choisit le marinier, le pirate, etc.

D'autres similitudes apparaissent entre le Puy du Fou et Vernaison. Le spectacle puyfolais mime la figure mythique de l'éternel vendéen, il a cette puissance de transcender le présent, *"il fait surgir à chaque moment la nature du Vendéen sous sa forme accomplie - celle de 1793 - (...)."*<sup>38</sup> De même le spectacle de Vernaison, célèbre le temps mythique de l'homme avec le fleuve, le rhodanien idéalisé.

Enfin, en dernière remarque, la participation des bénévoles au spectacle puyfolais, réactivent l'héritage collectif intériorisé ; il y a recréation de l'identité vendéenne en lien avec une communauté qui se reconstitue en se donnant en spectacle. Le spectacle constitue une culture de l'auto-célébration et reconduit la communauté. *"Plus qu'au contenu proprement dit des rôles qui sont multiples et anonymes, la force des sentiments éprouvés vient de cette re-création de l'identité vendéenne, insérée dans le tissu des relations étroites d'une communauté qui se reconstitue en se donnant en spectacle."*<sup>39</sup>

---

<sup>36</sup> J.C Martin et C. Suaud, "Le Puy du Fou, en Vendée - L'histoire mise en scène", L'Harmattan, 1996.

<sup>37</sup> Id., p 80.

<sup>38</sup> Id., p 136.

<sup>39</sup> Id., p 141.

## VI - Différentes conceptions de la nature

Entre l'intérêt de Vernaison pour le fleuve et l'intérêt de Ternay pour le parc, la réflexion a dépassé la relation homme-fleuve, pour s'étendre à la relation homme-nature.

### 1- Les inégalités de l'homme face à la nature

#### a) Pourquoi le Grand Clos et pas le Rhône ?

La sollicitation de la mairie de Ternay pour un investissement du côté du Rhône n'a pas eu le même écho dans le coeur des amoureux de la nature que pour le Grand Clos, pourtant ces individus se mobilisent pour Ternay et son capital nature. Cette divergence pour des terrains a priori similaires s'explique à partir de différents paramètres.

#### Proximité et éloignement

Suivant la proximité physique avec les lieux, les ternaysards fréquentent certains espaces et pas d'autres. Éloignement géographique et éloignement social se superposent. Les habitants du haut de Ternay fréquentent le Grand Clos, alors que certains habitants de Fléviou vont sur les bords du Rhône.

Parce qu'ils sont à proximité de certains espaces, les individus se sentent proches mentalement de ceux-ci, dans le sens où ils y sont attachés, où ils leur attribuent une valeur affective.

Le fleuve étant devenu un territoire inaccessible, par conséquent un élément du paysage avec lequel on entretient au mieux un rapport visuel, esthétique, l'environnement de proximité comme le Grand Clos, a alors gagné en importance.

L'environnement à protéger est pour les individus, celui qui entre dans les frontières de leur territoire pratiqué, proche. La mobilisation des ternaysards, leur bénévolat, s'inscrit dans un militantisme de proximité.

"M. : Pour moi c'est fondamental de s'investir dans la vie collective du lieu où on habite, qu'il soit un milieu urbain ou encore plus important dans le milieu rural enfin plus rural si on peut appeler Ternay un milieu plus rural mais moi c'est une question de principe, d'éducation je ne sais pas mais j'ai des difficultés à vivre dans un endroit sans m'investir un minimum ou avoir un minimum de relations pas avec les voisins, mais au niveau de la collectivité (...)

C'est une valeur humaine tout simplement, une valeur de partage, de convivialité, de euh, je ne sais pas comment définir une échelle de valeurs (...)

Q : Vous me dites que vous participez à la vie collective parce que ce sont des humains mais à ce moment là pourquoi pas s'investir dans une oeuvre humanitaire ?

M. : Oui parce qu'il y a la relation de proximité c'est sûr, enfin et puis aussi peut être par privatisme en disant ce que je fais sur Ternay j'en vois les résultats immédiatement alors que m'investir dans une oeuvre humanitaire et à un certain niveau, bon c'est un autre débat mais j'ai des doutes euh, par rapport aux résultats qui sont difficilement palpables à

part certaines choses sans doute." M. Chavrier

L'implication de l'individu dans des actions collectives et plus largement l'intérêt qu'il porte à son cadre de vie, se limite à l'espace pratiqué ou visible, c'est-à-dire l'espace qui pour lui existe, dans lequel prend place son existence quotidienne.

*"P. Lascoume montre ainsi la prégnance, dans les représentations communes d'une conception naturaliste et appropriative de l'environnement : les espaces naturels doivent être protégés, le respect de la nature étant une valeur de notre culture ; l'environnement se réduit au cadre de vie immédiat et toute nuisance trouble alors la jouissance personnelle et l'appropriation de ce cadre. Les habitants ont donc une vision assez restreinte du domaine de l'environnement. Ils ne le perçoivent qu'au travers de leurs activités."* <sup>40</sup>

Ce lien étroit, souligné en ethnologie entre pratique et croyance, entre ce que l'individu fait et ce à quoi il croit, entre le faire et le croire, on serait tenté de parler d'un faire-croire (comme il y a un savoir-faire), se donne à voir à Ternay dans la relation passée au fleuve et dans la relation actuelle au Grand Clos.

Comment la culture rhodanienne pourrait encore exister à Ternay, puisque sur ce terrain elle a été mutilée, amputée ; comment la mentalité, l'esprit rhodanien peut-il se pérenniser sans son objet, sans la pratique ? Si l'on prend la métaphore de l'aimant, comment peut-il y avoir phénomène d'aimantation, c'est-à-dire production à part entière de quelque chose s'il manque un élément de production ?

La pratique du fleuve permet une interaction de l'élément avec tous les sens de l'homme et par cette interaction entre corps organique et corps inorganique, se produit l'incorporation physique et mentale du fleuve.

Aimer le Rhône, se souvenir de lui, avoir la nostalgie du passé, c'est avant tout l'avoir pratiqué et le pratiquer toujours. L'amour platonique du Rhône semble impossible, l'amour du fleuve s'ancre avant tout dans une fréquentation, une pratique quotidienne. Il est avant tout matérialité, expérimentation par le corps.

Dans la relation de l'homme au fleuve, la pratique est primordiale au sens d'expérimentation et de vécu, elle est provocatrice de sentiments, d'émotion, d'imaginaire, de nostalgie.

Le travail de H. Bergson sur le fonctionnement de la perception et de la mémoire, a montré le rôle de la matérialité et du corps, ce dernier étant un "agent" sensori-moteur, c'est-à-dire à la fois source d'affection et siège d'action.

*"Virtuel, ce souvenir ne peut devenir actuel que par la perception qui l'attire. Impuissant, il emprunte sa vie et sa force à la sensation présente où il se matérialise. Cela ne revient-il pas à dire que la perception distincte est provoquée par deux courants de sens contraires, dont l'un, centripète, vient de l'objet extérieur, et dont l'autre, centrifuge, a pour point de départ ce que nous appelons le "souvenir pur" ?"* <sup>41</sup>

Croire que les opérations de l'esprit, perception et mémoire, sont des opérations de

<sup>40</sup> L. Cottet du Moulin, "L'écologie comme pratique et réflexion de requalification d'un espace déqualifié. L'exemple de l'île de la Table Ronde", Mémoire de D.E.A, p 111.

<sup>41</sup> H. Bergson, "Matière et mémoire", PUF, p 142.

connaissance pure, c'est négliger le rapport de la perception à l'action et du souvenir à la conduite.

Si la démonstration de Bergson s'applique spécifiquement à la mémoire, elle reste valide dans l'explication de ce qui est existant dans l'esprit des individus.

Le besoin de matérialité pour faire exister le Rhône dans les mentalités est très bien explicité par S. Aubrun qui déclare que n'être qu'une image ne suffit pas pour exister, la matérialité est nécessaire.

"M. - Je vais donner ma version : effectivement c'est plus facile, entre guillemets, de défendre ce qui est visible ; c'est vrai que ce sont ces gens-là qui défendent l'aspect un peu historique, pas traditionaliste, mais le cachet, qui défendent le Grand Clos, mais c'est vrai que le Rhône il est pas matérialisé à Ternay donc il faut avoir quand même cherché, il faut s'être creusé la tête et avoir fait des recherches. Et il y a au moins une personne qui défend ce point de vue, enfin on doit être deux d'ailleurs, c'est le maire, le maire est assez séduit, je sais qu'on a plusieurs fois évoqué la possibilité de faire une fête du Rhône à Ternay mais je pense qu'il a pas beaucoup d'écho autour de lui effectivement, c'est une démarche plus complexe, il n'existe pas le Rhône à Ternay.

(...)

Je sais c'est qu'à plusieurs reprises il a parlé de faire quelque chose autour du Rhône et qu'on a étudié le problème en plus. Mais c'est vrai qu'on se heurte - c'est pour ça que je dis que le Rhône il n'existe pas - on se heurte à un problème, c'est un des obstacles qu'on a eu puisqu'on a essayé à plusieurs reprises d'étudier ça : où il est le Rhône à Ternay ? de quelle manière on va présenter le Rhône aux ternaysards ? On les emmène où les ternaysards pour leur montrer le Rhône ? Sauf effectivement à aller prendre le Rhône à Lyon ou à Givors, à passer, ça on l'a fait quelques fois, il y a eu des ballades, il y en a même eu qui ont débarqué à Flévieu, bon ça, ça peut se faire symboliquement mais enfin ils débarquent, je suis désolé, quasiment au milieu d'une zone industrielle enfin ça n'a pas le charme poétique des bords du Rhône qu'on pourrait imaginer.

(...)

Il faudrait faire un travail je pense par rapport à ça. C'est pas spontané c'est clair. Donc je pense que ça pourrait évoluer mais il faudrait des moyens extraordinaires ; effectivement je pense, enfin moi j'emmènerais les gens du village au bord du Rhône... avec aussi des tas de choses autour mais je pense que si on le matérialise pas comme ça, ça sera toujours effectivement qu'une image. Alors comment le faire sinon effectivement en faisant une manifestation importante au bord du Rhône, je vois que ça, mais je vois pas la concrétisation effectivement, le matériel... ça pose d'énormes problèmes. (...)

Bon ils savent que le Rhône existe mais je veux dire c'est vrai les emmener, peut-être leur faire découvrir effectivement, peut-être que même l'image existe pas vraiment, qu'ils voient de leurs propres yeux qu'on est au bord du Rhône, comment les gens y vivaient... bon il peut y avoir un aspect un peu historique et tout ça. "Serge Aubrun

"aujourd'hui on peut dire qu'une majorité importante des habitants du village, ignorent la présence du Rhône, ils ignorent parce qu'ils n'avaient pas pris les habitudes de vivre avec et deuxièmement, le fait d'en être coupé n'a pas créé euh, un lien entre ces nouveaux habitants et le Rhône, donc on n'est plus une ville fluviale, on n'est plus une ville rhodanienne, alors nous notre souhait, le peu qu'il nous reste de véritable lien avec le fleuve, et ben qu'on arrive à redonner le goût de s'y promener et de connaître sa présence et voire de l'utiliser, alors ça il y a bien entendu besoin peut être d'une politique interne au niveau de la commune, une politique communale qui favorise éventuellement la découverte du Rhône." M. Bouchacourt (maire de Vernaison).



Espace physique et espace mental entrent dans un rapport de confusion, à ce titre le phénomène de la canalisation du Rhône peut être mise en comparaison avec ce qu'explique C. Lévi-Strauss du peuple Bororo pour lequel la restructuration de l'organisation spatiale a entraîné une perte des structures sociales mentales du groupe.

La comparaison du parc et du fleuve, tous deux à la fois naturels et aménagés, fait ressortir des particularités inhérentes à chacun d'eux et apporte des éléments de compréhension de leur place occupée dans l'échelle de valeur et dans les pratiques des ternaysards. De ces deux objets nous allons voir que ce qui est perçu de la nature et de l'aménagement chez chacun d'eux, n'est pas identique.

Pour le parc, l'aménagement disparaît par rapport à la nature, il est comme invisible, inexistant, alors que pour le fleuve, l'aménagement est dominant, il gomme la nature.

### Le Rhône

La municipalité de Ternay a découvert depuis peu et à son grand étonnement qu'elle était propriétaire de la partie sud de l'île de la Table Ronde. La découverte de ce territoire inconnu, remonte à 1991, date de création de la zone de biotope.

Cette situation paradoxale peut s'expliquer par le statut relativement ambigu de l'île de la Table Ronde. Effectivement, en tant qu'aménageur du Rhône, la C.N.R. est devenue propriétaire du fleuve et de ses berges, elle seule décidait au titre de gestionnaire, de l'aménagement de ce territoire. S'agit-il alors d'une négligence de la part de Ternay par rapport à une partie de son territoire, peut-on encore parler à juste titre d'oubli, ou s'agit-il d'une conséquence de la désappropriation de cette île. Il est difficile de trancher la question ; qu'il y eut changement de propriétaire ou non, il y a eu désappropriation de ces terres fluviales.

En réaction à cette nouvelle, la municipalité a manifesté de l'engouement pour la découverte de cette nouvelle terre.

La municipalité a voulu associer la population à ce territoire fluvial et au projet de l'île de la Table Ronde. Par différentes initiatives, elle a favorisé l'appropriation de cet espace et avec lui d'une culture. Les lettres d'information municipale témoignent de cet élan impulsé par les élus, des articles ont été rédigés dans le but d'informer la population et de l'attirer vers le Rhône, vers ce nouveau territoire communal.

La faune et la flore sont mises en avant dans cette présentation de ce nouvel espace. La municipalité s'adresse à ceux qui sont le plus susceptibles de se sentir solidaires de ce projet de nature, c'est-à-dire aux bénévoles du Grand Clos. En Juin 91 après signature du biotope, la municipalité lance un appel vis-à-vis de la population : "La nature attend ses amis", message adressé tout particulièrement aux "Amis de la Nature". C'est à cette occasion que la commission extra-municipale des "Amis du Grand Clos" est rebaptisée, les "Amis de la Nature", afin d'intégrer le projet lié au Rhône.

Il apparaît à travers différents documents que l'adjointe à l'environnement a choisi de présenter le fleuve, davantage sous l'aspect de l'écologie que sous celui de la culture de fleuve. L'intérêt porté au projet île Table Ronde n'est pas lié au fleuve comme élément

identitaire par rapport à une culture locale, mais comme élément de nature, d'une nature qui n'a pas de frontière mais qui a le privilège de se trouver sur le territoire communal.

Cette prise de point de vue est nette dans les textes de communication publiés dans les lettres d'information municipale. Chaque texte est illustré mais l'illustration choisie n'a pas comme thème le Rhône précisément, dans ses manifestations locales, au contraire le sujet est davantage la nature en général. Cette conception de la nature est renforcée par une citation en fin d'article, d'un auteur ou d'un poète connu, célébrant la nature mais jamais d'un illustre inconnu, ou d'un auteur célébrant le Rhône.

Les élus veulent sensibiliser la population à l'environnement mais non au Rhône, c'est-à-dire à une nature une et indivisible et non pas à une nature particulière, localisée.

Nous avons essayé de saisir ce qui distinguait deux situations apparemment similaires (le Grand Clos et le Rhône) et qui pourtant sont différentes puisqu'elles attirent des attitudes "opposées"; alors qu'il était raisonnable de supposer une même valeur affective attribuée indistinctement à ces deux "objets" relevant de la même matrice, la nature, il apparaît que les "Amis de la Nature", ces défenseurs de notre terre, ne sont pas attachés de façon égale à ces deux éléments naturels.

Quelques éléments sont apparus pouvant être des indices de compréhension de cette divergence d'attitude.

Le Rhône et plus particulièrement l'île de la Table Ronde apparaît comme un territoire inaccessible. Le Rhône est éloigné du cœur du village, de plus, l'autoroute, la voie de chemin de fer, le canal sont des obstacles, des coupures au contact avec le fleuve, enfin l'aménagement des bords du Rhône en zone industrielle, ne rend pas ses berges attrayantes. Ce sont ici des éléments physiques, observables sur le terrain, dans le paysage et qui constituent des obstacles infranchissables pour les ternaysards. De même se rendre à la pointe sud de l'île représente tout un périple : il faut prendre sa voiture, remonter jusqu'à Vernaison, prendre le pont, garer son véhicule et enfin parcourir l'île à pied."

L'inaccessibilité du Rhône pour Ternay est reconnue dans l'intercommunalité puisque le SMIRIL modérera la contribution de Ternay. La participation financière des communes au projet SMIRIL est calculée selon un coefficient ; il a été affecté à Ternay un coefficient 3 compte tenu de l'éloignement du village et de l'accès obligatoire par le pont de Vernaison.

"il faut dire que Ternay est privé du Rhône pour une bonne raison, on a d'abord construit la voie ferrée en 1800 je ne sais pas 53, 54, quelque chose comme ça, on a fait une halte, c'est-à-dire qu'on a fait une gare et puis on a fait une route qui n'existait pas, c'est-à-dire la CD12, la petite route qui suit le Rhône, qui part de St Fons, qui va jusqu'au pont de Chasse, elle n'existait pas, c'était un obstacle supplémentaire, ensuite il y a eu l'autoroute, il y a eu le canal, ce qui fait que les gens ont été privés de leurs relations avec le Rhône.

Q : Mais déjà, la voie ferrée a constitué un obstacle ?

M. : A mon idée, c'était pas un gros obstacle mais si on y cumule ça devient des, ça devient le mur de Berlin. (...) Cette île est rayée de la carte pour les ternaysards, c'est clair" M. Hernandez

Si M. Hernandez utilise la métaphore du mur de Berlin pour exprimer l'impossibilité d'accéder au Rhône, l'ignorance de Mme Gaillot, adjointe à l'environnement, témoigne elle, de l'oubli et de l'abandon du Rhône, cet objet physique et culturel est tombé dans les oubliettes. Sa description de la découverte de l'île de la Table Ronde et de la réaction de "rejet" des ternaysards, s'apparente au phénomène du trou de mémoire, à partir duquel et par la suite une réalité autre se construit, avec l'élément Rhône en soustraction du monde à prendre en compte.

"on a débaptisé cette association et on l'a appelée les "Amis de la Nature" pour y inclure l'île de la Table Ronde, puisqu'à l'époque le biotope avait été signé tout ça, et comme il fallait aussi s'occuper de l'île et que pour les sortir du clos c'était pas évident, c'était leur truc hein, ils ne voulaient pas entendre parler d'autre chose donc on avait changé l'appellation de l'association qui s'appelait et c'est toujours d'ailleurs les "Amis de la Nature".(...)

Et bien le but c'était euh que de temps en temps avec les autres communes environnantes qu'on fasse des opérations nettoyage, et donc c'était ça surtout, et puis les sensibiliser, que ce morceau d'île rentre dans notre patrimoine, hors jusqu'à maintenant, parce que nous lorsqu'on a été élu en 89, 90, j'ai eu la visite de M. Bianda à l'époque qui était le directeur de la DDAF de Lyon et il arrive, il avait des grands plans de partout et il me dit, "voilà je viens vous parler de l'île de la Table Ronde", (petit rire), je lui dis "pardon, l'île de la Table Ronde" et ben il me dit "oui", je lui dis "mais c'est où ça", ben il me dit "c'est en bas", j'étais avec M. Bouchacourt, on avait jamais entendu parlé de l'île de la Table Ronde, je dis "mais attendez, il y a une île sur Ternay", "oui oui l'île de la Table Ronde", alors il nous sort ses plans, c'est comme ça qu'on a découvert l'île de la Table Ronde, moi j'en avais jamais! entendu parler et donc euh c'est pour cette raison qu'on s'est dit, ben il faut que ça soit connu, il faut le faire connaître, donc j'ai commencé à écrire des papiers dans la lettre municipale en expliquant aux gens qu'il y avait une île qu'il y avait ci qu'il y avait là, qu'il y avait des oiseaux, (...)

Mme : Alors le projet SMIRIL ben ça c'est un projet que j'ai aussi travaillé dès le départ euh, qui s'appelait à l'époque le euh, SIRIL, donc euh, moi j'ai essayé de sensibiliser l'équipe d'abord des "Amis de la nature", ensuite l'équipe municipale, et puis un peu la population par des articles que j'ai écrit un peu de temps en temps mais je euh, il n'y a pas d'écho je veux dire par là, l'île pour les gens c'est quelque chose qui ne fait pas partie de Ternay, c'est, on n'a pas réussi si vous voulez à intégrer cette notion de l'île enfin quand je dis l'île, du fleuve surtout, dans Ternay, ce qui est quand même dommage parce qu'à l'origine euh, Ternay vivait que par le Rhône, les bateliers au bord du Rhône en bas, il y avait des fêtes fluviales, il y avait toute une vie qui se trouvait à Fléviu en bas, il y avait des relais et des chevaux, il y avait des relais de bateliers, il y avait vraiment une vie qui était liée au fleuve, hors euh, le village s'est déplacé, complètement et on avait totalement oublié que il y a des années de ça, quelques centaines d'années de ça, le Rhône était partie intégrante de Ternay quoi." Mme Gaillot, adjointe à l'urbanisme, dans le passé adjointe à l'environnement.

Pour faire découvrir l'île aux ternaysards, la municipalité avait organisé une journée de découverte, elle proposait une visite du site protégé sur Grigny, une traversée du Rhône en barque pour finir par une balade sur l'île.

La curiosité des débuts a eu des effets sur la fréquentation de l'île, puisqu'à l'annonce de l'existence de ce nouveau "paradis terrestre", des ternaysards ont fait le parcours et sont venus jusqu'à la pointe sud de l'île, malheureusement les castors "mythiques" n'étaient pas au rendez-vous et restent encore aujourd'hui au stade de la rumeur. La présentation

de l'île qui évoquait la richesse d'une faune et d'une flore du Rhône a fait rêver, a rendu curieux, les ternaysards ont en quelque sorte été déçus et beaucoup diront "on n'a rien vu".

Cette déception une fois analysée donne à interpréter cette réaction comme insatisfaction par rapport à une nature insuffisamment animée, par conséquence peu spectaculaire, pauvre dans sa capacité à provoquer de l'étonnement. La nature n'est pas suffisamment enchanteresse (et n'a pas réenchanter l'homme).

D'autre part, le classement en biotope de cette zone, interdit toute forme d'aménagement, de déboisement, de modification relevant de l'initiative communale. Ternay n'est pas libre de ses actes sur cette partie de son territoire car il est régi par une instance supérieure. L'île de la Table Ronde est géré dans l'intercommunalité et dans le respect du projet "nature".

Aussi l'investissement bénévole que nécessite l'île, relève uniquement du nettoyage, il s'agit donc d'un travail qui a comme particularité d'être invisible, dans le sens où s'il n'est pas fait, il fait défaut, mais s'il est effectué, il ne donne pas lieu à une création particulière, à un "produit fini", il ne se donne pas à voir.

Ainsi sur cet espace, les ternaysards ne peuvent marquer leur appropriation, ni donner une forme particulière. Aménager, jardiner un espace, c'est marquer son appropriation et sa propriété d'une empreinte, c'est laisser une trace de soi. La communauté ne peut pas s'exercer dans l'intercommunalité.

### *b) Différentes échelles du patrimoine*

Si une première classification des différents types de patrimoine a été effectuée selon un axe allant du matériel à l'immatériel, elle doit être croisée à une seconde classification prenant en compte les différentes échelles sur lesquelles se situent les patrimoines rencontrés. Ces niveaux de réalité nous font voyager de l'hyperlocalité à la globalité, voire à l'universalité.

Le Grand Clos, l'église, comme tout ce qui a de la valeur sur Ternay, est considéré comme patrimoine communal. L'île de la Table Ronde, elle, est considérée comme patrimoine intercommunal (c'est effectivement son mode de gestion), tandis que le Rhône est patrimoine national.

"c'est un petit peu comme tous les fleuves hein, bon ben il faut les entretenir quand même parce que c'est quand même le patrimoine national hein et c'est plaisant, voilà

Q : Mais quand vous me dites "patrimoine national", vous vous l'entendez comment ?

M. : Je l'entends je sais pas, ben c'est, puisqu'au départ les gens se sont installés autour de ce fleuve qui existait lui déjà et puis bon il a fallu entretenir les berges, il faut entretenir, je ne sais pas c'est un patrimoine naturel ça le Rhône, et qui appartient à tout le monde.

Q : Et vous vous sentez une responsabilité vis-à-vis de ce patrimoine ?

M. : Euh, .. une responsabilité (côté hésitant) euh

Q : Parce que vous par exemple si on regarde par rapport au parc, où vous vous êtes investi là

M. : Oui parce que le parc c'est communal, c'est déjà pas, c'est autre chose

Q : Parce que les deux sont patrimoine naturel et national, alors où faites-vous la différence ?

M. : Oui, enfin le parc il n'est pas national, il est communal le parc lui, ça appartient, tandis que le Rhône, bon ben appartient à tout le monde, il appartient au pays, donc oui on se sent tous plus ou moins responsable un petit peu quand on voit les gens aller pique-niquer sur les bords du Rhône et ensuite balancer leurs détritiques dans le Rhône ou les laisser sur place quoi, voilà, je me sens responsable à ce moment là mais autrement c'est trop gros pour nous, je pense.(...)

Q : Tout à l'heure vous m'avez parlé du Rhône comme patrimoine communal et patrimoine naturel, qu'est-ce que vous entendez pas patrimoine naturel ?

M. : .. C'est comme les forêts c'est comme tout ça, c'est un patrimoine naturel une forêt, ça a poussé avant que l'homme vienne sur terre et puis je ne sais pas c'est joli une forêt, le Rhône, la Saône et toutes ces rivières je ne sais pas c'est, chacun dans son lit c'est différent, je ne sais pas l'Ardèche par exemple, c'est joli l'Ardèche je ne sais pas, c'est patrimoine ben oui parce que je vous dis tout ça c'est né bien bien avant nous, donc c'est naturel, c'est, ben les forêts il y a des forêts qui sont splendides, bon ben c'est naturel ça, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise de plus" M. Chapuis

Si la nature en tant qu'entité doit être réfléchie en dehors des découpages spatiaux, cette pensée d'une totalité est freinée dans la réalité par la coupure administrative des territoires. A celle-ci correspond une gestion particulière et des affects plus ou moins forts, selon la proximité ou l'éloignement du territoire administratif.

La description d'un territoire communal, intercommunal et national, rend bien compte de ces différents niveaux de possession de la réalité par le citoyen, c'est-à-dire de ces différentes capacités à agir sur un objet et à se l'approprier plus ou moins exclusivement. Si l'individu ne peut concevoir son action que sur du patrimoine à l'échelle humaine (la commune), il a tout de même conscience du patrimoine national, voire planétaire.

Poussée jusqu'au bout, cette réflexion mène à considérer l'eau comme patrimoine de l'humanité; même si cela n'est pas clairement explicité dans les entretiens, des indices interprétés portent à penser que ce qui est patrimoine, à l'extrémité de cette chaîne, c'est l'eau que l'on boit, l'oxygène que l'on respire, c'est l'atome, invisible et pourtant omniprésent puisqu'il se retrouve dans un cycle éternel, celui de la vie et de sa reconduction.

"M. : Non c'est une idée, une idée personnelle, avec laquelle d'autres sont tombés dessus, en disant "l'eau c'est la vie", l'eau est la vie, donc il faut la protéger, c'est idiot mais la quantité d'eau sur terre est égale à une constante, c'est une constante, là l'eau que je vais vous offrir tout à l'heure c'est peut être ceux qui ont servi à laver les pieds de Jésus, c'est la même, vous y pensez ? c'est la même, donc si cette eau on la recycle, il y a un taux d'épuration naturel, si on la pollue plus vite que ce que on la recycle ben à la fin on sera imbuvable et on sera tous foutu, donc euh, il faut rendre l'eau telle qu'on la prise, pour qu'on puisse en reprendre étant donné que c'est toujours la même, toujours la même eau" M. Nicolas.

Se fait jour de façon plus ou moins explicite selon les interlocuteurs, une nouvelle représentation de la nature : la nature/système.

*"C'est bien une pensée systématique que nous retrouvons ici fondée sur l'idée d'actions interactives et de relations en chaîne. (...) La "planétarisation" des problèmes*

*environnementaux s'inscrit elle aussi dans une pensée systémique qui met en relation des ordres d'espace/temps, actes quotidiens et évolution à long terme (par exemple bombes aérosols et couche d'ozone)."* <sup>42</sup>

Cette conception de la nature, amène l'homme à se percevoir, de façon plus ou moins consciente, comme un individu traversant ce monde, avec comme question celle de savoir ce qu'il laissera derrière lui pour les générations futures. Plus qu'une question, il s'agit d'une mission dont est investi chacun de nous.

Se repense alors toute la question de la transmission et de l'héritage ; ce qui ici est en jeu n'est pas propriété privée mais propriété collective. La protection de la nature se pense à grande échelle comme les méfaits de la pollution.

Mais sommes-nous tous véritablement égaux devant la pollution?

La réponse est négative, M. Douglas<sup>43</sup> dans le fonctionnement des institutions a bien montré comment dans une situation de guerre, de famine, c'est-à-dire menaçante, nous étions inégaux face la mort.

Le patrimoine naturel, parce qu'il peut être un facteur menaçant ou bénéfique pour les vies humaines, pose plus que tout autre type de patrimoine la question de la transmission. A. Micoud, en partie souligne cet aspect dans sa définition du verbe "sauvegarder" : garder sauf mais aussi se porter garant de ce qu'il y a d'important pour les vie futures : un "propre"; assurer la transmission d'une particularité qui sera la garantie dans la durée d'une identité.

*"De nouvelles entités collectives apparaissent, a-spatiales ou réticulaires, qui se définissent notamment, d'une manière complètement inédite, en regard de leurs responsabilités vis-à-vis des générations futures. (...) ce qui se dit, en d'autres termes, de se porter garantes de la diversité des espèces comme de celle des cultures."* <sup>44</sup>

### *c) Ménager, a-ménager la nature*

#### Ordre et désordre : le changement de statut

Que ce soit le Grand Clos, le château de Ternay ou les bords du Rhône, ce sont, pour les ternaysards natifs qui les ont connus dans un état différent, à une autre époque, des lieux qui ont changé de statut. De lieux abandonnés, ils sont devenus des lieux réinvestis par les individus et transformés en espaces définis du point de vue de leur fonction et fonctionnement.

---

<sup>42</sup> C. Aspe, "L'environnement : une histoire entre les couches moyennes et la localité", in "Chercheurs d'eau en Méditerranée", Ed. du Félin, Paris, 1991, pp 210-211.

<sup>43</sup> M. Douglas, "Ainsi pensent les institutions".

<sup>44</sup> A. Micoud, "Le Bien Commun des patrimoines", in "Patrimoine culturel, patrimoine naturel", Ecole nationale du patrimoine, La documentation Française, Paris, 1995, pp 37-38.

"M. : moi quand j'étais gamin le château c'était un HLM, il y avait des familles qui habitaient là, c'était pratiquement insalubre mais il y avait des familles et euh pendant un certain temps on n'est pas venu, pendant ma période 18-25 ans à peu près, c'est à ce moment là qu'un certain nombre de bénévoles qui étaient syndicalistes de Rhône Poulenc, parce qu'il y a beaucoup de gens qui bossent à Rhône Poulenc, et avec des aides financières de Rhône Poulenc, qui ont à la brouette, la pèle et qui ont travaillé eux mêmes ce château. (...)

Mme : le bois moi je trouve qu'il n'est pas défiguré, par rapport à ce qu'il était avant, il est défriché, on a gardé tous les arbres, on a mis un banc comme ça de temps en temps, le petit pont de bois, j'estime que pour qu'on puisse aller s'y promener il faut quand même un minimum de défrichage et un minimum de sécurité quand même (...) parce qu'il y a un certain nombre de temps c'était pas la peine d'y aller hein. Et oui quand on a des orties jusque là donc euh, moi je ne sais pas ça me semble encore euh, tout à fait euh, pas sauvage non c'est beaucoup dire mais pas trop euh". M. et Mme Chavrier.

"M.: Non et puis même ce qui est dommage, c'est que moi ce que j'ai pu vivre, les gamins de maintenant c'est pas pareil, ils n'y vont pas pareil, moi c'était un terrain où c'était liberté totale quoi, bon et là maintenant ben non, ils sont quand même assez parqués les gamins, ils ne peuvent plus faire ce qu'ils veulent, il y a des panneaux "vous ne devez promener votre chien de telle heure à telle heure en laisse", maintenant c'est interdit de les lâcher en plus, "vous ne devez pas ramasser une plante" parce que sinon on vous prend en photo, attention hein, si vous passez de trop près une plante, on vous choppe avec l'appareil photo, c'est quelque chose, ah il y a plein de choses comme ça quoi

Q : Et les bords du Rhône c'était un espace de liberté ?

M. : Alors là total, là total, il n'y avait personne ! personne, que des peupliers

Q : Mais c'est quoi un espace de liberté ?

M. : .. Il n'y avait pas de règle .. il n'y avait pas de règle, il n'y avait personne .. pour vous demander si vous cassiez une branche, si vous faisiez une cabane,

Mme : Si vous jetiez des pierres dans le Rhône

M. : Les pierres dans le Rhône ben personne ne te dira rien

Q : Et ça maintenant ce n'est plus possible ?

M. : Non, .. moi je vois dans le Grand Clos, il y a souvent des colonies qui s'arrêtent, juste pour déjeuner, pour pique-niquer, n'importe quoi, et ben ils ne peuvent pas c'est interdit, ils n'ont pas demandé l'autorisation à la mairie, ben non, on les vire, dehors! C'est ça qui est dingue

Q : Mais c'est public quand même ?

Mme : C'est public ouais mais pas pour y casser la croûte, parce qu'il n'y a pas d'hygiène, ils ont peur que ça ne se détériore trop facilement, il n'y a pas de toilettes, il n'y a rien, il n'y a pas d'eau, il n'y a rien donc euh. C'est vrai qu'il faut demander l'autorisation pour pouvoir y aller en groupe et notamment profiter du barbecue.

Sur les bords du Rhône t'as encore de la liberté ?

M. : Non, moi où j'allais il n'y a plus rien, il n'y a aucun repère

Q : Et sur l'île de la Table Ronde ?

M. : Ben sur l'île de la Table Ronde c'est pareil, on y allait beaucoup plus rarement, mais là mes terrains de jeu là sur les bords du Rhône, il n'y a plus rien qui existe, ça a tout été détruit, c'était la bande qui faisait Solaize-Ternay et puis bon il y avait que des marais, des arbres, il n'y avait rien quoi, c'était de la forêt, c'était vraiment un terrain de jeu idéal quoi, maintenant tout le long il y a des entreprises

Q : Et la canalisation ?

M. : Ben moi je l'ai toujours connu comme ça le Rhône donc euh, ça ne m'a jamais dérangé je l'ai toujours connu comme ça

Mme : je ne l'ai jamais connu autrement je n'ai vu que des photos

M.: Moi aussi je n'ai vu que des photos

Q : Mais on vous en avez parlé ?

Mme : Si moi on m'en parlait parce que mes oncles ils jouaient au foot justement avant qu'il y ait le canal, c'était les abricotiers, donc du côté de la traille, ils parlaient de la traille, de ce terrain de foot, enfin c'est vrai que c'était un terrain de jeu, je pense que les bords du Rhône les jeunes y allaient souvent, c'était vraiment la réunion des jeunes, les 18-20 ans ils étaient tous là bas, ils se retrouvaient au foot, ou en ville, enfin ce qu'on m'en a dit

(...)

M. : Il y avait eu un temps un projet de refaire un sentier le long du Rhône, avec des jardins, des bancs, des tables pour que les gens aillent se promener et pique-niquer le dimanche au bord du Rhône

Mme. : Comme ce qu'a fait la CNR, un chemin de gord

M. : Voilà mais en nettement moins euh, urbanisé je dirais, quelque chose de beaucoup plus

Mme : Plus qui reste dans le cadre de la nature

M. : Voilà, et puis la CNR ça tranche franchement, du gord, la couleur du gord par rapport au paysage, le Rhône c'est sombre, l'île de la Table Ronde c'est sombre et d'un coup t'as du rouge

Mme : Nous on s'est promené déjà le long du bord du Rhône, moi franchement les bords du Rhône ça ne m'attire pas énormément, vous voyez des gros rats énormes qui sont près à vous foncer dessus parce qu'ils n'ont pas peur, moi les bords du Rhône, franchement euh, quand je vois c'était plus loin, c'était pas Ternay, c'était après Vienne

M. : Mais à Ternay c'est pas intéressant de se promener sur les bords du Rhône, moi je sais que le Grand Clos et les bords du Rhône c'est toujours des endroits où j'allais où je promenais le chien de mes parents parce que c'était tranquille on pouvait lâcher le chien, sans rencontrer personne ni d'autre chien mais bon maintenant c'est vrai qu'il n'y a plus rien à faire, il y a un chemin, il n'y a quasiment pas d'arbres autour, et puis il y a des entreprises, il y a les camions qui circulent, alors qu'avant bon il y avait ce mur végétal là qui absorbait tous les bruits de l'autoroute tout ça, on était sur les bords du Rhône, on était au calme, on était dans le vert.

(...)

M. : le Grand Clos maintenant tu ne peux pas, moi je vois, t'as plus rien pour faire, c'est tout propre, c'est tout nickel, les gamins ils ne peuvent plus s'amuser

Mme : Donc automatiquement les gamins comme ils ne peuvent pas s'amuser, parce qu'automatiquement un gamin ou même n'importe qui, il s'amuse tout le temps avec des choses, euh bêtes, enfin vraiment, donc s'il n'y a rien à portée et ben il va casser des choses qui ne sont pas à portée, peut être hein, j'en sais rien

M. : C'est vrai que quand tu passes à côté des supers bambous, la première envie que tu as ben c'est d'en prendre un pour l'avoir à la main". F. Nourry et L. Henriot.

Le château était une ruine, le Grand Clos, un bois touffu, les bords du Rhône, des lieux "sauvages". Ce qu'il faut entendre ici dans cette description de ces territoires, c'est leur abandon par la société, aussi bien du point de vue de leur fréquentation que de leur réglementation. Ils constituaient des espaces de liberté, d'expérimentation de la vie.

"Q : Pour revenir sur le Grand Clos, vous l'auriez laissé comme ça mais avant les personnes allaient s'y promener ou pas ?

M. : Ah oui, bien sûr, les amoureux, c'est fantastique

Mme : Avant oui, c'était très romantique

M. : C'était très romantique, il y avait le château à moitié détruit, les arbres, les petits sentiers, où on faisait deux mètres on ne voyait plus personne, c'était très touffu et tout ça

Mme : j'adorais y aller moi, maintenant j'y vais plus, j'y vais encore mais très peu souvent

M. : on n'y va plus maintenant, maintenant c'est pour



Mme : Et pour les enfants aussi il y avait des centres aérés, c'était bien, on faisait des cabanes alors que maintenant c'est plus tellement possible" M. et Mme Nicolas

La patrimonialisation a ainsi contribué à régulariser les situations irrégulières, à régler les usages.

Du fait de cette évolution ces espaces sont pour certaines personnes devenus impraticables alors qu'ils sont devenus praticables pour d'autres.

"C'est difficile d'y aller avec des enfants - enfin c'est difficile... eux ils s'y éclatent ! - mais bon on a souvent eu des réflexions des élus parce que bon, effectivement, un enfant ça jette un morceau de bois dans le ruisseau etc... et si on veut que ça reste un site stratifié il faut pas y emmener des enfants.

Q - Qu'est-ce que vous entendez par site stratifié ?

M. - Et bien des belles pelouses bien propres, qui bouge plus quoi. Alors c'est peut-être aussi pour ça qu'on en facilite pas l'accès, pour que ça reste effectivement un parc comme un square en milieu urbain avec peut-être un gardien bientôt ou je ne sais quoi. Donc c'est vrai que de ce point de vue là pour l'instant ça ne peut fonctionner comme ça ; on y croise effectivement des gens qui vont promener leur chien alors que c'est interdit ou de les tenir en laisse, ce qui n'est pas le cas mais bon ; on y croise des gens qui font du jogging ou des choses comme ça, le dimanche peut-être des promenades en famille mais c'est vrai que les enfants n'y vont pas naturellement tout seul c'est clair et heureusement parce que l'accès est très dangereux. Donc nous quand on essaie d'organiser en groupe - c'est vrai qu'on le fait quelques fois - mais on l'utilise pas du tout comme on pourrait utiliser un site qui est aussi proche puisque nous quand on fait des loisirs on les base dans le château.

(...)

c'est vrai qu'il faut aller dans la partie plus sauvage. Parce qu'en fait le Grand Clos c'est vrai qu'il y a deux parties, il y a le bas qui est effectivement civilisé mais il y a tout le reste donc c'est vrai que quand on commence à progresser dans la partie un peu plus sauvage on peut se permettre un peu de faire des choses mais c'est vrai qu'en bas on nous avait dit qu'on laissait des cailloux, que les enfants mettaient des morceaux de bois dans l'eau etc, etc... donc on a toujours été prudent de ce point de vue là et c'est vrai que c'est une forme d'utilisation qui est un peu contraignante - je dis pas que les enfants doivent faire ce qu'ils veulent mais enfin si on les emmène dans un milieu naturel il faut quand même qu'ils puissent s'exprimer.

(...)

Les bords du Rhône, ceux qui ont une cinquantaine maintenant c'est vrai que dans leur jeunesse c'était l'aventure d'aller là-bas. Il y avait ça et le château d'ailleurs parce que le château était relativement en ruine, c'était des lieux où on allait faire des bêtises en cachette." Serge Aubrun

Avant de devenir le Grand Clos, le clos Bernay, comme le château avant de devenir le Centre Culturel du Château de la Porte, étaient des lieux désordonnés, certains ternaysards ne s'aventuraient pas sur ces territoires inconnus. Avec leur transformation ils sont devenus accessibles à la majorité des ternaysards. Le Grand Clos est devenu un parc public, il propose en quelque sorte un prêt-à-promener, un prêt-à-voir, un prêt-à-découvrir. Cette transformation a fait fuir les inconditionnels de ces lieux qui les appréciaient justement pour leur potentiel d'imprévisibilité.

Le Grand Clos peut être perçu comme un lieu de confrontation des différentes conceptions de la nature et des différentes façons de la pratiquer. Il fonctionne comme un révélateur des divergences entre les "néo-anciens" ternaysards et les ternaysards natifs, entre ceux qui veulent réglementer et ceux pour qui émettre des règles d'usage de la nature est du domaine du ridicule. C'est en dernière instance la différence entre ceux qui veulent faire des projets de nature, qui veulent gérer la nature et ceux qui la vivent sans projection et pour qui elle se gère toute seule.

#### Une nature en équilibre : entre le trop et le pas assez

Ces lieux dont nous avons retracé l'évolution, sont devenus des lieux de promenade et non plus des lieux de vie, ils ont une fonction particulière : la balade.

"Mme : Ah moi il me va totalement parce que je trouve qu'ils ont conservé euh, cette part de nature, c'est pas trop envahi par le béton, moi j'aime bien, ils ont conservé les arbres, je trouve très plaisant de s'y promener, il y a le petit étang en haut avec les poissons rouges, les bestioles, enfin les canards, les petits ponts de bois qui ont été fait d'ailleurs par les gens, je ne sais pas moi, je trouve que c'est agréable, c'est pas le parc de la Tête d'or, ça a gardé quand même ce côté un petit peu rural, un peu champêtre, il n'y a pas de, il n'y a pas trop de, disons que on ne sent pas trop l'emprise de l'homme quoi, il n'y a pas eu trop de, ils ont essayé de le garder quand même, dans l'état, je dirais initial, à part qu'ils ont enlevé la maison, on voit encore d'ailleurs au sol le, les mosaïques de la cuisine de l'ancienne propriété, enfin la dernière fois qu'on y est allé il y avait encore ça, ça avait un aspect encore assez, pas sauvage mais pas trop abîmé, non moi je le trouve agréable ce parc." Mme Chavrier.

"Q : Vous pensez que pour que les gens effectivement pratiquent la nature, il faut qu'il y ait absolument des sentiers, des chemins tracés... ?

M. : Je crois oui.

Q : Parce qu'il y a bien une pratique aussi où, quand on est à la campagne, on va se promener dans un bois ou quand on va aux champignons...on pratique la nature de façon plus informelle et pas par des sentiers et puis si on regarde aussi avant, les anciens riverains, dans leur façon de pratiquer les bords du Rhône c'était pas du tout balisé...

M. : Oui mais les anciens, 60, 70, 80% des gens étaient d'origine rurale donc c'était des terriens, ils avaient l'habitude de ça ; aujourd'hui on a une population qui est typiquement urbaine, ce sont des urbains, la nature pour eux c'est le Parc de la Tête d'Or, donc il faut des sentiers, il faut qu'ils soient balayés, il faut qu'il y ait des corbeilles à papier et s'ils sont pas balisés et si on leur dit pas où est-ce qu'il faut qu'ils s'arrêtent, s'il y a pas un banc, s'il y a pas un aménagement, s'il y a pas une table d'orientation... ils sont perdus. Donc il y a tout un processus à faire. La ballade dans la nature, ceux qui en sont de véritables amateurs, ils vont la pratiquer dans la nature mais nous on est plus dans la nature là, on est en zone urbaine, c'est une zone urbaine Ternay.

Q - Oui mais justement ces urbains venus par exemple de Lyon, ils se sont dits quand ils sont venus à Ternay que c'était pour quitter la ville et en quelque sorte pour eux c'était la campagne, non ?

M. : C'est bien pour quitter la ville et c'est la campagne, mais la première chose qu'ils font dans cette campagne c'est de clore leur petit bout de terrain pour dire "je suis chez moi" et c'est ça leur campagne ! C'est un lopin de terre au soleil (si possible) parmi d'autres lopins de terre et on s'est accaparé toute la commune. La densité ici c'est presque 600 habitants au km<sup>2</sup>, c'est pas 6 habitants au km<sup>2</sup>, on n'est pas dans la Lozère ni en Chartreuse. Donc si vous voulez on est en zone urbaine, chacun s'est accaparé son bout de lopin de terre de façon à pouvoir se mettre sur son transat à l'abri de son palmier (son chêne plutôt que son palmier !!) et voilà sa campagne. (...)

Quand il s'aventure il prend sa voiture, il fonce en Chartreuse et là il s'aventure ou il monte au Pilat, ils ont une carte, ils achètent un guide et ils ont trouvé la randonnée n° 8, elle part de la Jasserie, elle passe à tel endroit... et les gars ils pratiquent, ils font ça à pied, à ski de fonds, à vélo... c'est comme ça qu'ils pratiquent la nature mais pas ici. (...)

de gens qui ont un comportement totalement urbain, le peu qui passe il y a quand même des papiers de biscuits ou de paquets de cigarettes... c'est vrai que ça prouve quand même que c'est bien un comportement totalement urbain, on n'a pas de gens qui soient venus habiter la nature pour vivre la nature je dirai de façon naturelle. On a des gens qui ont préféré quitter la ville pour s'installer à la campagne mais qui se comportent en urbains et ils se promènent ici comme on se promène au Parc de la Tête d'Or ; je prends cet exemple sans vouloir être péjoratif vis-à-vis du Parc, c'est pour montrer le type de pratique. (...)

Q : Et ça, comment vous l'expliquez que les gens aient besoin de choses balisées ?

M. : Moi je l'explique par le fait que les gens sont plus du tout habitués à vivre véritablement la nature, je le vois que comme ça, on est arrivé à un stade de méconnaissance de la nature qui fait que les gens sont perdus. Ils regardent le ciel la nuit, ils sont pas foutus de trouver l'étoile polaire et c'est tout juste s'ils arrivent à savoir dans quel sens tourne le soleil...(..)

ils méconnaissent les lois de la nature, ils souhaitent la nature, ils y tiennent, mais ils n'en connaissent pas véritablement les lois fondamentales de la nature.

(...) vous savez dans le temps un gamin qui avait été louveteau ou scout, tous ces organismes de jeunes, les colonies de vacances, il y avait tout un tas de trucs qui vous apprenaient à vivre la nature. C'est pas de dire "j'aime la nature parce que j'exècre la ville" mais c'est "j'aime la nature parce que je sais comment elle fonctionne, comment elle vit" ; pourquoi on saccage une plante, pourquoi on fait du mal à une bête, c'est parce que les gens ne savent pas ce que c'est que la nature, c'est tout, c'est pas autre chose. C'est pas un choix de leur part c'est une méconnaissance alors ayant une méconnaissance ils ne peuvent pas la découvrir de la façon la plus naturelle possible, ils n'en sont plus très capables, il y a des gens qui ont pas le sens de l'orientation et bien c'est comme ça mais c'est pas avoir le sens de l'orientation mais c'est de savoir comment on s'oriente, comment on s'oriente, avec quoi on s'oriente, et après le sens de l'orientation il va venir tout seul. Je crois que les gens euh, aiment la nature plus parce qu'on les a matraqués depuis 10 ans ou plus, sur le fait que euh, tout est pollué, donc ils disent : je veux aller dans la nature, ça sera bien pour mes enfants, ben oui mais c'est plus que ça la nature, c'est bien plus que ça mais ils ne veulent pas chercher à le comprendre ça et on a des gens je vous assure, dans le Grand Clos on reprend sans arrêt des gens qui saccagent mais par ignorance, y compris les parents les laissent faire, (ex : les gamins qui cassent les bambous de l'étang). le bambou c'est un être vivant comme toutes les plantes donc si je le casse je le tue, eux non, ils n'ont pas conscience et beaucoup ils cueillent des feuilles à gogo; donc si vous voulez tout ça ça s'apprend un petit peu, d'où la nécessité finalement de baliser (...)

M. : Moi je pense que justement nous on a un clos qui fait 22 hectares, on n'a pas du tout l'intention d'en faire un parc de la Tête d'Or, ceci étant, étant ici à la campagne, ça veut dire qu'il faut qu'on essaye de proposer des promenades qui soient sinon la vraie nature, bien plus proche de la vraie nature que ne l'est le parc de la Tête d'Or, le parc de la Tête d'Or c'est un poumon d'oxygène pour l'agglomération lyonnaise, donc c'est très bien, il est aménagé comme il est aménagé parce que c'est un parc public, très bien entretenu, ça peut s'apprécier aussi, si j'y vais je l'apprécie avec plaisir, mais ceci étant, ce n'est pas ce qu'on veut nous reproduire ici, on veut être bien plus proche de la nature telle qu'on la voit euh et quand on part dans la campagne je dirais hein, donc c'est ce qu'on fait, cette année nous au parc, j'ai interdit qu'on tonde, je ne veux plus qu'on tonde, enfin j'ai dit, vous faites les foins si vous voulez une fois par an mais il est hors de question de me faire la "charrie variée" des tondeuses comme si on était au parc de Versailles, il n'en est pas question, donc cette année je suis allé, j'y vais fréquemment parce que je veux vérifier

que le personnel communal ne fait pas sa tonte toutes les semaines là bas dedans, alors il y a des coquelicots, des marguerites, il y a des tas de fleurs, que personne ne connaît parce qu'on ne les voit plus, donc finalement c'est beaucoup mieux.

Ceci étant, il est évident que comme il n'y a que 22 hectares, si j'avais 1000 personnes tous les dimanches qui se baladent dans les 22 hectares n'importe où, ça serait terminé, il n'y aurait ni plus d'herbe, ni plus de ronces, ni plus de je ne sais quoi moi, il y a des ronces ben il y a des ronces, mais au moins on peut manger des mûres, mais ceci étant il y a un sous bois qu'il faut un minimum d'entretien pour éviter éventuellement l'incendie un jour, mais ce minimum est fait uniquement pour éviter que ça se développe trop et que ça envahisse tout, mais on laisse bel et bien des ronciers, ça abrite des animaux, des tas de trucs et c'est indispensable, il y a un petit coin qui est fait pour le pique-nique et que les groupes viennent s'y installer, pour jouer au ballon ou je ne sais quoi, à part ce petit coin tout le reste c'est des arbres qu'on essaie de sauver en évitant d'être enfoui sous un tas de ronces mais c'est tout hein, une fois tous les 3, 4, ans on fait ça par petits morceaux ou on défriche le sous sol mais on laisse pousser hein, donc c'est bien cette nature que les gens veulent voir mais euh faut il la respecter quand même, on est trop nombreux, vous comprenez quand il y a 2 zigotos qui se baladent dans un parc de 100 hectares la nature ne risque rien, quand il y en a 1000 chaque dimanche qui peuvent se balader dans un truc qui en fait 20, fui fui, si on veut sauver cette nature on est obligé de dire aux gens : suivez les sentiers, mais si il n'y en a point, il n'y a plus de sentier, parce que le sentier il n'est pas question qu'on l'entretienne en mettant une armée de types pour mettre du désherbant, le truc le machin, il faut que ça soit la marche des promeneurs qui à elle seule entretienne le sentier, donc si vous voulez le balisage il est fait un peu pour ça." M. Bouchacourt

"Q - Et si c'est l'aspect sauvage que vous recherchez, pourquoi le Grand Clos vous l'avez pas laissé à l'état.

Mme : Il est à l'état sauvage ; allez vous y promener, vous allez voir ! Je vous dis, sur les 23 ha il y en a 7 qui sont tondus assez régulièrement mais il y a de plus en plus de monde et ça va devenir le Parc de la Tête d'Or avec des impossibilités pour les ternaysards d'aller s'y promener sans tous les mètres rencontrer des lyonnais. Maintenant on a les voitures et le parking est plein.

Q - Parce qu'en fait vous aviez l'air de me dire qu'il était impraticable ce Grand Clos parce qu'il était trop en état de friche à l'époque. Donc maintenant il a été aménagé...

Mme, J Aménagé avec des chemins mais des chemins qui passent parmi les ronciers." Mme Florit

Entre le laisser-faire et l'abandon, entre une nature entretenue et jardinée, entre une impression de sauvagité et une nature hostile à l'homme, le juste équilibre est recherché à l'intersection de ces différents axes, il s'agit d'un mélange savamment dosé. Entre tous ces paramètres, la nature paraît se chercher, elle tend à se réaliser suivant une certaine image qui est une représentation d'un passé, avec tout ce que la représentation peut contenir de déformation, de distorsion par rapport à la réalité et à ce qui n'est plus.

A travers les différents propos que nous ont tenus nos interlocuteurs, apparaît la nécessité de produire différentes natures répondant à différents besoins, selon que l'individu pratique la nature de "façon naturelle" ou au contraire suit un balisage. Une distinction se fait entre la "vraie" et la "fausse" nature, entre l'homme autonome et celui auquel on offre une illusion de la nature. La nature ne serait pas naturelle de partout, ou inversement ne serait pas culturelle en certains lieux ; elle est considérée à certains endroits comme un artifice et à d'autres comme authentique.

La nature apparaît de plus en plus comme une construction culturelle, devant répondre à différents types de publics.

## **2- Variabilité de la nature face à l'homme : des fleuves sont nés**

Si une nouvelle conception de la nature s'affirme, qui la situe comme un produit s'adaptant aux différentes demandes des publics, on voit effectivement sur le Rhône, se décliner différentes modalités d'être au fleuve.

### ***a) Le fleuve comme écran de projection utopique et comme développement économique et touristique***

Le fleuve a été perçu aussi bien par les anciens que par les nouveaux, à un moment ou à un autre, comme un potentiel économique, une chance d'avenir. C'est la raison pour laquelle Ternay a créé une zone industrielle au bas de Fléviu.

Le fleuve est porteur d'espoirs, il est le lieu, l'écran sur lequel se projettent les idéaux, les espérances, il est l'espace de tous les possibles. Il est ce à partir de quoi tout paraît réalisable, ce à partir de quoi une vie meilleure peut arriver. Avec le courant et l'arrivée du fleuve, peut advenir quelque chose de nouveau. Le Rhône, riche de ces potentiels, représente un flux de prospérité (financière, économique) coulant aux pieds du village, alimentant ainsi les fantasmes des riverains, de stopper ce flux pour enrichir le village. Saisir quelque chose de ce qui passe, de ce qui coule et le faire fructifier, prospérer, au lieu de le laisser s'écouler sans but, se perdre.

Si le projet de faire un port à Fléviu, permettant un développement économique par le fleuve, n'a pas abouti, l'idée d'une halte est toujours d'actualité, non plus pour les marchandises ou les entreprises, mais pour les individus. Après l'économie fluviale, le nouvel espoir est de développer le tourisme, permettant aux voyageurs par voie fluviale de faire halte à Ternay, de pouvoir visiter ce site et d'y séjourner. Le fleuve en amenant l'activité touristique, ferait prospérer l'économie du village.

Dans la présentation que fait le maire de ses projets, le présent, l'avenir et le fleuve s'articulent de sorte qu'il en ressort un Rhône pensé comme monde du possible et comme sauveur.

"alors nous notre souhait, le peu qu'il nous reste de véritable lien avec le fleuve, et ben qu'on arrive à redonner le goût de s'y promener et de connaître sa présence et voire de l'utiliser, alors ça il y a bien entendu besoin peut être d'une politique interne au niveau de la commune, une politique communale qui favorise éventuellement la découverte du Rhône et puis ensuite ben il y a besoin que tous les différents riverains pensent que le fleuve est aussi une voie de communication et que ben c'est peut être bien dommage que depuis des décennies en France on ait un peu oublier la voie d'eau et qu'il est peut être de notre devoir de la faire redécouvrir, de la faire utiliser, comme moyen de transport mais peut être aussi par la même occasion, redécouvrir que le fleuve en lui-même peut offrir des possibilités non seulement pour le tourisme et la promenade mais également pour le

travail, qu'est-ce qui empêcherait que si le fleuve était mieux utilisé euh, ben qu'ils puissent s'y installer des activités qui pourraient en vivre, je ne parle pas seulement de la pêche ou de la navigation mais il pourrait avoir de la réparation nautique, il pourrait avoir à proximité soit un port de plaisancier, soit un accueil permettant de faire débarquer des gens, et bien l'arrière pays pourrait peut être en profiter, aujourd'hui on voit passer, je ne sais combien de bateaux par an, qui descendent et qui remontent le fleuve, qui vont découvrir le Sud de la France et tout compte fait, ces gens connaissent de Ternay que l'image qu'ils en ont depuis le fleuve en regardant la colline, bon est-ce qu'il n'y a pas finalement une mine intéressante de travail et donc d'emplois qui pourrait en découler, ces gens ont bien des besoins, ils ont souvent dans leurs embarcations ben pour les plus grosses, une petite voiture ou une moto et pour les plus petites, des vélos, qu'est-ce qui empêcherait s'il y avait une halte possible ici, de leur faire découvrir les richesses locales alors que ces gens aujourd'hui descendent ça comme, comme certains descendent l'autoroute, sans connaître les richesses qu'il y a tout le long (...) je constate simplement que dans les pays où ça se pratique, euh, le simple fait de créer un lieu où l'on peut s'accrocher pour la nuit et ben finalement crée petit à petit, de la part de ces gens là, des habitudes." M. Bouchacourt

Cette profusion d'idées, de perspectives, cette conception du fleuve comme mine d'or, révèlent un certain décalage entre les exigences économiques actuelles, les échelles dans lesquelles l'économie se pense et l'échelle du village à laquelle raisonne les élus.

Ternay apparaît non pas comme ayant la prétention de refaire le monde, mais semble plutôt persister dans sa volonté de se faire son monde.

De même la construction d'une passerelle avait été imaginée entre Fléviu et l'île de la Table Ronde pour permettre une appropriation de l'île par les ternaysards.

Mais ces projets n'ont été que chimères, il a fallu s'en remettre à la dure réalité et revenir à des choses plus réelles et plus proches.

"Q.: Par rapport au fleuve, M. Bouchacourt me disait qu'il avait le projet de faire des navettes des choses touristiques un peu

Mme : Ouais, ben ça c'est utopique hein c'est, euh, on peut tout imaginer je veux dire,

Q : Mais il n'a pas eu cette politique de relier avec le fleuve ?

Mme : Ah oui mais on a tous eu cette politique mais bon je dirais que c'est pas parce qu'on a des idées que forcément elles s'appliquent, vous savez on est plein d'idées quand on arrive quelque part et puis petit à petit ces idées elles s'émeussent et puis, puis finalement (rire) l'idée qu'on avait du départ qui finalement n'est pas mauvaise parce que ça a permis de faire d'autres choses, c'est pas toujours mauvais d'avoir des idées un peu utopiques, il faut rêver dans la vie hein mais bon on sait très bien qu'on ne réalise pas toujours ses rêves hein, c'est ce qui fait le sel de la vie d'ailleurs, sinon ça ne serait pas marrant (rire)." Mme Gaillot.

Le décalage entre un projet rêvé à la fonction "magique" de résoudre les problèmes actuels et la possible réalité, nous amène tout droit à la notion d'utopie.

L'utopie est un travail intellectuel, c'est un modèle factice d'une société idéale. Or, un des aspects du projet du maire de Ternay est à travers le fleuve, de vivre au fil de l'eau, à un rythme lent par rapport au rythme "fou" de la société "automobiliste". Cette motivation est proche de ce que Mircea Eliade interprète de l'utopie : la nostalgie des origines, du Paradis perdu.

C'est donc l'idée d'une société autre dans laquelle il serait à nouveau possible de prendre le temps de vivre, c'est le désir de ralentir le temps vécu, le présent, d'arriver à une durée

étendue.

Enfin par rapport à cette utopie, la question n'est pas de savoir si les projets liés au Rhône sont réalisables ou non, mais plutôt de savoir si le fleuve fait toujours partie aujourd'hui des imaginaires sociaux qui interviennent dans la mémoire collective et dans la production des visions de l'avenir, des espoirs et des rêves collectifs. Le Rhône est-il encore un facteur de production d'illusions, d'imagination sociale ?

### *b) Le fleuve comme élément du paysage*

Pour certains le fleuve fait partie de leur paysage, de ce fait ils entretiennent avec le Rhône un rapport distancié, un rapport visuel et panoramique. De loin, certains aspects négatifs du fleuve disparaissent : la saleté n'est pas visible, les odeurs ne sont pas perceptibles. De loin, il est à l'image du fleuve idéal, il est un fleuve qui coule au milieu de la verdure, et non pas le Rhône avec ses odeurs et ses particularités.

"Mme : Pour eux le Rhône c'est pollution, c'est synonyme de pollution, Rhône Poulenc est à côté, tout le monde trempe dedans, je vais vous dire ce week-end on a voulu aller se baigner euh, franchement, on voulait aller aux Roches de Condrieu, ben on s'est dit le Rhône

M. : C'est vrai qu'il y a pas mal d'apriori vis-à-vis du Rhône, on est quand même dans le couloir de la chimie et dans la mentalité des gens ils se disent, ils déversent tout dans le Rhône, toutes les canalisations y vont direct, avec Rhône Poulenc, tout ça au Nord là,

Mme : Et là le peu qu'on a pu se promener, il y a des choses qui étaient sur l'eau, il y avait des bidons, des trucs énormes, des machines à laver, faut voir hein, la beauté c'est de loin, de près c'est pas, ce qui est beau si c'est sur la pointe sud tu vois passer des bateaux, des péniches, des touristes là dans l'Hermès, on leur fait des signes, alors là c'est le côté touristique, c'est vrai on a jamais fait une descente sur le Rhône, les anciens de Ternay ils en font une toute les années, ils descendent ou dans un sens ou dans l'autre, en bateau, ils vont à Serrières ou flotter sur le Rhône ça doit être sympa mais c'est le contact direct du Rhône ..que je n'aime pas." L.Henriot et F. Nourry.

Ce qui est apprécié c'est un fleuve, "un" article indéfini et non pas le fleuve Rhône. Le Rhône devient ainsi un élément esthétique du paysage, il contribue à la construction d'une image idéale de la nature, d'une vue panoramique. Le fleuve participe donc de la valorisation paysagère et le tout paysager dans lequel il s'intègre constitue un atout supplémentaire.

Il n'est pas ici question du paysage comme facteur identitaire, comme marqueur d'une localité, au contraire la construction paysagère est plutôt délocalisée. Le phénomène de délocalisation marque le passage de la singularité à l'universalité.

"On voulait une maison et puis bon elle s'est mise en quête et puis elle a trouvé ici Ternay, on voit le Rhône d'ici, on a une vue sur le Rhône et bien voilà on a atterri comme ça à Ternay hein.

Q : C'est la vue qui vous a emballé ?

M. : La vue euh,

Mme : Si la vue quand même

M. : Si la vue quand même parce que c'est quand même beau euh, disons quand nous sommes arrivés on n'a pas fait attention au bruit de l'autoroute, on est tombé en extase " M. et Mme Chapuis

"Sur le village je ne sais pas ce qu'on disait mais c'était un village séduisant, c'était intéressant, c'est très joli, c'est un beau village, au dessus du Rhône c'est absolument magnifique

Q : Mais on ne le voit pas le Rhône ?

M. : Si absolument, il faut aller devant le porche de l'église, il faut venir là devant et là on est face au Rhône, c'est absolument fabuleux, on voit tout, tout, tout le Rhône

(...)

Quand on regarde de l'église c'est beau, il y a un très très beau plan d'eau là.

Q : Et qu'est-ce que vous trouvez de beau ?

M. : Ah ben oui, c'est la vue éternelle de, de la place, je dis bien il faut être sous le porche de l'église et on voit très très bien cette vue, d'abord il y a des couchers de soleil merveilleux, il y a tout ces monts du lyonnais au loin, et cette vallée qui est verdoyante, c'est beau d'autant plus qu'il y a une partie qui est préservée de ce côté là, dans le vieux Rhône, qui est préservé sur l'île de la Table Ronde etc, ça c'est une des attentes des gens qui a motivé les gens de Ternay et pas que de Ternay." M. Hernandez.

La situation physique de Ternay par rapport au fleuve, c'est-à-dire l'inaccessibilité a contribué à établir une relation davantage visuelle, voire imagée avec le Rhône.

Selon G. Lenclud, le paysage est un lieu isolé par le regard, c'est un donné reconstruit par une analyse visuelle - c'est un fragment du monde sensible - le sujet percevant, enferme un morceau du monde dans les limites d'un cadre. Dire que du haut de Ternay, après s'être placé exactement sous le porche de l'église, il est possible d'apprécier un beau paysage, constitué par la vallée, le fleuve et les monts au loin, c'est en fait paysager un espace, c'est délimiter un espace avec un cadre et faire de cet ensemble un produit artistique. Le modèle du paysage-tableau ou du tableau paysagé, guide l'artialisation, il fait glisser le concept artistique dans la perception du réel, un jugement de conformité s'opère entre réalité et identification - entre la représentation du paysage et la représentation de ce que doit être un paysage.

Notre vision nous donne une description d'objets préalablement structurés par les schèmes conceptuels qui la guident. *"On trouve donc (évidemment) le support et des schèmes conceptuels guidant la perception, un monde visuel imprégné d'idées-valeurs."*<sup>45</sup>

Dans le paysage Rhône, ce qui est lu, ce qui fait justement paysage, c'est l'illusion d'une nature idyllique, originelle, intacte. C'est une vue qui se plaque à une représentation artistique de la nature ; dans la vue est détectée une harmonie de couleurs et de formes, une composition qualifiée d'esthétique. Les idées-valeurs imprégnées dans ce fragment de réalité, relèvent d'un attachement à la fois à des caractéristiques artistiques et nous le verrons plus loin, à des qualités écologiques.

---

<sup>45</sup> G. Lenclud, "L'ethnologie et le paysage, questions sans réponse, in "Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages", Collection Ethnologie de la France, Cahier 9, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1995, p 12.



Si le Rhône se pense dans une relation paysagère, c'est-à-dire comme élément d'une construction imagée, il est aussi le lieu à partir duquel une nouvelle vue peut se découvrir, il est à la fois élément du paysage et provocateur de paysage. C'est ici le changement de point de vue qui crée la fabrication, l'apparition du paysage, c'est la vue inhabituelle.

"Même si ça ne vaut pas ce que c'était je dis "ne nous privons pas de ça". Je vous assure que de descendre jusqu'à Vienne ou remonter ici jusqu'à Lyon ça présente aussi de l'intérêt : les berges du canal et puis après l'arrivée vers le port Édouard Herriot, la rentrée dans Lyon, la Mulatière... ça présente de l'intérêt. Il faut pas s'arrêter simplement sur la berge à courte distance, c'est une vue qu'on ne peut pas avoir aujourd'hui puisqu'on ne peut pas aller se mettre au milieu du Rhône ou au milieu du canal donc on a une vue sur l'arrière pays qui est toute autre que celle que l'on voit, voir nos villages avec leurs églises, leurs clochers, leurs maison tout le long depuis St Fons jusqu'ici, c'est une vue que plus personne n'a parce que sur l'autoroute on n'a pas le temps de regarder. (...) Donc moi c'est pas de faire redécouvrir le Rhône comme il était, on peut plus, mais c'est de faire découvrir des vues locales qu'on n'a plus l'occasion de voir et en en prenant le temps, puisque le bateau est plus lent et qu'on s'énerve pas quand on est sur un bateau. "

M. Bouchacourt

Si le fleuve fait partie du paysage, la construction visuelle n'est pas qu'esthétique, elle est aussi mémoire, voir c'est se souvenir.

### *c) Le fleuve comme pratique de mémoire*

Pour les anciens parler du fleuve, c'est se souvenir du passé, c'est parler de leur histoire personnelle, de leur vécu, c'est évoquer leur vie. Avec le fleuve des souvenirs rejaillissent, étroitement liés à lui.

Le fleuve parce qu'il est aujourd'hui absent de la vie des ternaysards passe dans le registre du passé et du souvenir, il est une pratique de mémorisation. Même les néo-anciens s'approprient cette mémoire qui finalement devient plus une mémoire du lieu qu'une mémoire des individus.

"Mme - Oui bien sûr ! Si vous voulez, on était un village de cultivateurs et de pêcheurs, les pêcheurs du Rhône, évidemment Grigny l'était davantage parce qu'il y avait une population plus importante mais à Ternay vous voyez il y avait un passeur, il y avait tous les agriculteurs qui étaient au bord du Rhône et qui étaient aussi pêcheurs, je vous dis il y avait même une ferme dans l'île et il y a un étage à la ferme qui existe encore et quand il y avait des crues le paysan montait les vaches à l'étage.

Q - Mais ça, est-ce que c'est pas spécifique aux gens qui ont connu le Rhône avant qu'il soit aménagé, avant qu'il y ait l'autoroute et tout ça ?

Mme - Bien sûr c'est beaucoup plus spécifique pour les vieux ternaysards mais bon les vieux ternaysards ils ont eu des enfants, des petits enfants qui eux aimeraient retrouver ce passé.

Q - Les petits enfants aimeraient retrouver ce passé ?

Mme - Ah oui ah oui bien sûr. Ah oui les ternaysards, leur Rhône c'était le Rhône et ça c'est resté vivant dans les mémoires.

Q - Mais les petits-enfants ils l'ont pas connu ce Rhône là...

Mme - Ils n'ont pas connu les guinguettes mais ils ont entendu les anciens en parler quand même.

Q - Ca se raconte beaucoup ça ?

Mme - Ah oui, il y a une certaine nostalgie !

(...)

Mais moi je travaille un petit peu avec les gens, le patrimoine et pour les vieux ternaysards le Rhône c'est un patrimoine qui a disparu, qu'ils ont perdu.

Q. - Mais pour les jeunes générations....

Mme - Ah évidemment progressivement ça va s'estomper tout ça mais pour le moment c'est encore vivant." Mme Florit, adjointe à l'environnement.

Pour s'entretenir, la mémoire a besoin d'être dite, énoncée, transmise, elle nécessite aussi de se revivifier dans son foyer d'origine, c'est-à-dire dans la pratique d'où elle est née et du groupe auquel elle est attachée. La mémoire des générations de l'après aménagement est davantage une mémoire historique (mémoire apprise) qu'une mémoire collective (histoire vécue).

Le Vieux Rhône ne nous est pas apparu si présent dans les mémoires, est-ce parce que nous n'avons pas frappé à la bonne porte, ou est-ce parce que faute de n'être entretenue par le groupe et par la pratique, la mémoire s'émiette. Nous serions tenté d'avancer qu'il y a passage d'un groupe à un autre et donc transformation de la mémoire collective.

*"Lorsqu'une période cesse d'intéresser la période qui suit ce n'est pas un même groupe qui oublie une partie de son passé : il y a, en réalité, deux groupes qui se succèdent."*<sup>46</sup>

Puisque la mémoire collective s'effrite lentement sur les bords qui marquent ses limites (personnes âgées, ...), elle ne cesse de se transformer, et le groupe lui même change sans cesse.

#### *d) Le fleuve comme pratique écologique*

Nous l'avons déjà précisé, les personnes qui défendent le projet île Table Ronde, se positionnent comme défenseurs de la nature en général et non pas du fleuve Rhône en particulier, comme élément de culture locale. Le Rhône est ici un support supplémentaire permettant de nourrir leur intérêt pour la nature. La culture du Rhône est ici noyée dans ce que le fleuve fournit comme éléments d'observation du phénomène naturel, de la diversité de la faune et de la flore. Dans le projet d'augmentation du débit d'eau réservé au vieux Rhône, la reformation de îles et de paysages rhodaniens, n'est pas perçue comme réapparition d'un paysage typiquement rhodanien, mais davantage comme la résurgence d'une nature sauvage. Plus que l'intérêt porté à la culture locale, c'est davantage l'attrait pour une nature à nouveau libérée des entraves humaines et pouvant ainsi faire son travail. C'est un territoire délimité à l'intérieur duquel veut se réaliser l'utopie de recréer une nature vierge.

#### *e) Le fleuve comme pratique culturelle*

Ici l'expression de "pratique culturelle", ne doit pas être comprise en référence à la culture rhodanienne, mais comme une animation culturelle, un projet culturel dont le fleuve est

<sup>46</sup> M. Halbwachs, "La mémoire collective", PUF, 1968, p 70.

l'objet.

A travers ce prétexte d'animation culturelle, le fleuve est saisi dans sa dimension historique, dans sa signification culturelle ici au sens ethnologique, c'est-à-dire comme ensemble de pratiques et de valeurs partagées en commun, le fleuve étant dans le passé, un élément central de l'organisation de la vie quotidienne.

Ce projet est soutenu par l'Union Locale Culturelle qui réunit Ternay et Communay. L'objectif est de mieux connaître le passé de Ternay, la vie qui s'y déroulait et ainsi ne pas arrêter les connaissances aux grands événements et aux grands monuments de l'histoire. Il s'agit donc de faire découvrir la culture locale dans toute ses dimensions, pas seulement l'église, le prieuré, le château, mais aussi la vie qui animait Fléviu dans le passé, les activités liées au fleuve.

Ce projet culturel se doublait d'une finalité sociale, celle d'équilibrer le rapport entre les deux quartiers de la commune (Ternay village et Fléviu) et de faire communiquer ces deux populations sociales coupées l'une de l'autre.

Au lieu de penser toute l'animation du village, toutes les manifestations communales, sur le haut du village, dans le coeur historique, il s'agissait d'organiser une fête sur les bords du Rhône, afin d'attirer les ternaysards davantage du côté de Fléviu et les inciter à se réapproprier le fleuve au moins comme élément de la culture locale.

Ce projet s'accompagnait d'une exposition sur le thème de Fléviu et du fleuve afin de mieux faire connaître ce quartier mal perçu des habitants. L'élaboration de cette exposition faisait appel à aux témoignages des ternaysards, à leurs connaissances, malheureusement cet appel n'ayant reçu qu'un faible écho, le projet est tombé à l'eau. A la place, une exposition de Fléviu a été réalisée par les jeunes de ce quartier, les amenant à parler et à présenter leur lieu de vie.

Concernant la fête au bord du fleuve, il en est question à l'occasion de chaque biennale, elle est à chaque fois renégociée, mais elle ne peut aboutir face aux difficultés d'accès au Rhône, au peu d'attrait des bords du fleuve et à l'habitude des habitants de communier dans les vieilles pierres, gardiennes de l'âme de Ternay. Malgré un maire et un animateur favorables à ce genre de projet, cette tentative de relier avec le Rhône, même symboliquement, par le biais d'actions culturelles ponctuelles, n'a pas abouti, en raison de caractéristiques physiques et des mentalités, traditionnellement accrochés à leur clocher, les vieilles pierres restant le patrimoine prestigieux par définition.

"C'est vrai que quand on discute de ça je rappelle toujours, je dis "effectivement si on n'a plus envie, on n'a plus la motivation pour faire une fête médiévale... ce qui est important c'est de garder un événement culturel bi-annuel, donc pourquoi pas le Rhône s'il y a un deuxième thème fédérateur ?" Et je pense que dans l'esprit du maire c'était aussi ça, c'était de dire effectivement il y a la fête médiévale, le village, mais il faudrait aussi faire quelque chose qui marque les deux pôles en fait, il y a le village effectivement et il y a le fleuve, c'est les deux pôles historiques, pour bien rééquilibrer aussi les choses, je crois qu'il y a ce souci. Donc les gens avec qui on en discute, qui sont effectivement plutôt des habitants du village, des militants associatifs mais qui sont sur les Pierres, sur le lotissement, c'est vrai qu'ils assimilent pas encore ça, ils voient pas bien quel est l'intérêt... (...)

j'ai insisté sur ces deux pôles mais c'est passé comme... en disant que Ternay c'était bien

effectivement le vieux village et le fleuve, qu'il y avait deux pôles importants mais ça il y a que moi qui l'entend, enfin j'ai l'impression. Alors je sais pas si ça traduit ce que c'était à l'époque, peut-être que malgré tout ici, bien qu'étant proche du Rhône, il y avait pas de raison de connaître plus que ça le Rhône parce que on monte au village, donc il y a une coupure... Je sais pas... Est-ce que Fléviu tout en étant géographiquement, administrativement sur Ternay était déjà quelque chose d'à part, qui avait une vie propre, ce qui est possible, peut-être que ça a toujours été comme ça et qu'en fait ça ne fait que traduire cette réalité. " Serge Aubrun.

Si pour les "intégristes de la nature" le fleuve est perçu dans sa dimension écologique, ici il est considéré dans sa dimension culturelle, c'est-à-dire comme un élément générant des pratiques et un mode de vie. En tant que culture dans l'histoire locale, il peut donner un sens à la situation actuelle de Fléviu. Le projet culturel veut réintégrer le Rhône dans la vie locale, il tente de lui réhabiliter la place et le sens qu'il devrait prendre dans le village.

### *f) Le fleuve comme pratique d'aventure*

Nous avons indiqué dans la présentation topographique de Ternay, la coupure entre le haut et le bas, et ce que représentait en termes de classes sociales cette coupure géographique.

Les classes les plus défavorisées, habitant sur le bas de Fléviu, se perçoivent exclus par le haut, elles se tournent finalement vers ce qui est le plus proche et ce vers quoi on les pousse : le fleuve. Il ne reste à ces populations que le choix de ce qui est abandonné : les bords du fleuve ou de ce qui est interdit : la zone de captage. Ce sont ces populations qui pratiquent le Rhône dans un état d'esprit similaire aux anciens rhodaniens, c'est-à-dire comme un espace d'aventure, un endroit sauvage, un lieu où on enfreint les règles.

Dans ces représentations, le sauvage n'est pas synonyme de nature originelle, mais signifie davantage ce qui est à l'état d'abandon, déserté par les contemporains, ce qui est désordonné, dans le sens de non ordonné selon une logique humaine. Dans ce brouillon naturel, l'individu peut donner libre cours à sa pratique de découverte.

"en fait on a travaillé avec un groupe très spécifique qui sont les jeunes qui habitent dans l'HLM donc essentiellement population immigrée, donc c'était intéressant de voir comment eux aussi ils voyaient leur quartier.

Q - Alors comment ils le voient ?

M. - Alors ils le voient... il faut gratter... bon d'abord ils disent que c'est un quartier où "on rouille", comme tous les jeunes, ils disent "on s'assied là sur la murette et on regarde passer les gens" mais progressivement c'est vrai qu'ils nous ont emmené voir des endroits plutôt sauvages, je crois que ce qui leur plaît dans ce quartier, c'est que c'est un quartier qui est loin d'être complètement urbanisé alors c'est ce qui fait son charme, c'est vrai qu'en plein milieu il y a des immeubles et à 50m il y a des chevaux, il y a des endroits complètement sauvages et tout. Donc eux ce qui les attire c'est la carrière, c'est descendre au bord du Rhône sous les piles du pont etc... c'est ça.(...)

Q - Eux ils vont sur le Rhône.

M. - Ah oui oui, en tant qu'endroit sauvage !

Q - Ils y accèdent par où ?

M. - Il y a des endroits, sous le pont du chemin de fer - pas le pont de l'autoroute - il y a des endroits, des petits chemins pour accéder à une partie un peu sauvage mais en même

temps c'est du béton, c'est les piles du pont et tout... En fait c'est interdit c'est clair. De toute façon partout où ils nous ont emmené, enfin de ce point de vue là, effectivement...

Q - C'est des endroits qui sont interdits ?

M. - Ah oui oui bien sûr ! C'est des zones de captage, disons que c'est dangereux, ils sont avertis, ils savent lire quand même ! Et c'est pareil ils vont à la carrière Raymond mais ils y vont en cachette, c'est clair. Ils disent "ouais il y a le gardien qui nous a vu l'autre fois, il nous a engueulé...", mais c'est parce que c'est l'aspect un peu sauvage qui les séduit. Par contre ils sont très peu tournés vers le haut du quartier, (Chassagne) (...) ils ont plus tendance à descendre vers le fleuve, dans ces zones là." Serge Aubrun

Ce témoignage remet en question le discours couramment tenu sur le Rhône canalisé. Depuis la canalisation il est largement admis et répété que les bords du Rhône ne sont plus ce qu'ils étaient, c'est-à-dire, ne sont plus des espaces de nature sauvage, ils apparaissent aussi bien dans les représentations mentales que dans l'espace physique, au croisement de différents mondes, dans l'entrelacement de l'autoroute, du CD 12, du chemin de fer, du canal. Simultanément à ce discours majoritaire et légitimé, une population qualifie justement ce même territoire par les mêmes qualificatifs mais connotés de la valeur opposée : les bords du Rhône sont ce que les autres disent qu'ils ne sont plus, c'est-à-dire des espaces sauvages et de liberté. Bien sûr ces jeunes s'aventurent dans des espaces interdits (zone de captage) mais ce sont eux qui pratiquent au sens physique du terme, le Rhône.

A travers ces populations une constante du fleuve émerge à nouveau, celle d'être un espace de liberté, d'aventure, de découverte et de transgression des interdits. Ces populations qui apprécient et pratiquent le fleuve de la sorte, sont des populations qui ont nouvellement découvert le Rhône, il n'existe pas pour elles d'éléments de comparaison avec un passé meilleur. Il s'agit d'un territoire inconnu, dans lequel elles prennent leurs repères là où les ternaysards natifs les ont perdus du fait de la canalisation et de l'aménagement, de la réglementation des bords du Rhône.

### **3- Élaboration par l'homme de modèles de nature**

Si les pratiques de nature sont multiples, une conception récente de la nature et certains modèles de nature lui correspondant, tentent de s'imposer aux populations.

#### ***a) Ternay : la nature comme projet de cité et comme monument***

##### Une cité de nature

Si pour le Grand Clos, les individus s'apparentent à des "intégristes de la nature", ici dans l'orientation de construire une cité de nature, ce n'est pas cet aspect qui est mis en exergue mais davantage, la nature comme objet de développement, comme axe d'un projet de cité.

A travers la description de la nature, que ce soit pour le Grand Clos, pour le Rhône ou

pour l'environnement à Ternay, on s'aperçoit qu'il s'agit constamment d'une éloge de la nature, la nature est idéalisée, elle constitue un idéal. A travers elle des valeurs morales sont défendues; une association se fait entre le visible et l'invisible, entre la nature, ce qu'elle donne à voir et ce que ce visible rend présent, fait transparaître d'immatériel : les valeurs morales, une mentalité et la notion d'héritage, de filiation. A la nature en tant que beauté sont associées des vertus morales, humaines individuelles et sociales.

Au delà des monuments d'histoire, c'est peut être bien ce patrimoine naturel qu'il faut avant tout transmettre aux générations futures. Avec les menaces de pollution, cette conscience de transmission d'un environnement sain paraît être l'ultime devoir de la société actuelle. Et ce devoir semble être vierge de tout intérêt économique ou personnel ; c'est en cela que l'on peut parler d'idéologie, croire à quelque chose entièrement et sans aucune autre arrière pensée. Cependant cette attitude n'est pas si altruiste qu'elle n'y paraît, cette protection de la nature n'est pas dédiée à toutes les générations futures indistinctement, mais s'adresse davantage aux enfants du militant, à sa descendance et donc en quelque sorte à sa personne.

“moi je pense que de toute façon quand on protège la nature il ne faut pas le faire euh forcément avec un enjeu en vue, il faut le faire parce qu'on doit le faire et que euh si on ne le fait pas c'est irréversible donc il faut le faire pour nos enfants même si ils ne vont pas sur l'île c'est quand même je dirais une réserve naturelle qui génère de l'oxygène qui génère beaucoup de choses même si on y va pas, à la limite c'est même pas plus mal que les gens n'y aillent pas parce que quand ils y vont c'est pour tout saloper alors de toute façon, je dirais à la limite moins ils y vont mieux la végétation elle se porte mais moi je crois qu'aujourd'hui on ne peut pas raisonner en se disant : on protège la nature parce que ça va nous rapporter ça, non, elle nous rapporte déjà beaucoup la nature rien qu'en la protégeant.” Mme Gaillot.

Dans son engouement pour la nature et sa beauté, Ternay a lancé deux opérations. L'une consiste à faire un second parc public à Ternay, le parc de Chassagne ; une “parfaite” symétrie se réaliserait entre Ternay village et Flévieu, le parc de Chassagne apparaîtrait comme le jumeau du Grand Clos. Pour ce nouveau parc, il est prévu une table d'orientation, étant donné que s'offre à la vue la vallée du Rhône et les monts. Ce projet a un aspect pédagogique puisqu'il propose une lecture du paysage. De même en 1988, il avait été prévu pour le Grand Clos, de faire un parcours botanique.

Le Devés, complexe sportif, est considéré avec ces deux parcs, comme le troisième poumon vert de Ternay.

Ainsi dans sa façon de penser le village, il y a la volonté de construire une certaine symétrie, d'équilibrer les différents types d'espace, de réaliser un idéal à vivre.

La deuxième opération est la participation de Ternay, à partir de 1994, au concours des villages fleuris dans la catégorie 3 correspondant aux communes allant de 1000 à 5000 habitants.

En 1996 un concours interne au village est organisé, lors de son renouvellement en 1997, il sera précisé dans la lettre d'information que “le fleurissement devra être visible de la rue”. Le souci de la municipalité de donner de Ternay une certaine image, celle d'un

village-type, apparaît dans ce souci de visibilité pour l'extérieur, et dans la reconnaissance recherchée auprès des concours de villages fleuris.

Dans cette orientation de faire de Ternay un village nature, la commune figure dans le Plan Départemental des Itinéraires et des Promenades qui édite un dépliant touristique, avec une carte des chemins et sentiers existant dans le département.

Ternay est pensé à partir d'un projet, dessinant une géométrie entre différents éléments (la symétrie de l'emplacement des parcs) et figurant une certaine esthétique (embellissement du village). C'est un projet de "village idéal" (en référence à la "cité idéale") qui veut se dessiner sur ce sol. A la différence d'autres projets urbains qui eux aussi peuvent être guidés par un idéal, ici le projet ne semble pas émerger d'une demande de la population, il n'est pas une réponse à un besoin, il semble plutôt être élaboré dans les sphères de la pensée imaginaire, conçu dans l'idéal : on veut calquer une image sur la réalité.

#### La nature monumentalisée

Certains éléments naturels sont considérés comme monuments de la nature, il en est ainsi de certaines espèces végétales du Grand Clos et notamment d'un cèdre ancien, à la forme originale donnée par la foudre. Ce cèdre est le logo des "Amis de la Nature", il est leur symbole. Pourquoi cet arbre et pas un autre? Foudroyé, il a été coupé en deux, il donne à voir les effets du temps étant donné son vieil âge et les effets de la foudre, il y a ainsi sur cet arbre tout un travail effectué par le temps et par les éléments naturels, les énergies. Cet arbre rend visible un tas de choses, à lui seul il condense tout un savoir, une connaissance ; cette condensation du temps a pris une forme esthétique et originale.

Dans ce contexte on peut parler, d'une construction sociale d'un nouveau rapport à la nature. Les sites et les vieux arbres sont à conserver comme autant de Monuments Historiques dignes d'être sauvegardés. Ici encore naît une nouvelle considération de la nature.

"Voilà le fameux cèdre qui est devenu notre logo. On a des arbres que je suis en train de répertorier, de photographier actuellement, dans le cadre de la FRAPNA, qui nous demande les arbres - on a notamment un philodendron, c'est très très rare.

Q - La FRAPNA, pourquoi elle vous demande ça ?

Mme - La FRAPNA essaie de répertorier sur la France entière tous les arbres qui ont une certaine valeur, valeur ornementale et puis qui ont un certain âge en vue de les connaître et essayer de les sauvegarder.

Q - Ornemental c'est-à-dire esthétique ?

Mme - Oui. Par exemple il est assez curieux, il a été foudroyé, il a toute l'écorce ici qui a été arrachée par la foudre et il a repoussé différemment. Mais c'est très ancien. Ce sont des arbres qui ont plus de 100 ans... " Mme Florit

La nature monumentalisée, c'est une nature mise en exergue, comme le défrichage du Grand Clos a mis en valeur certaines espèces, a fait découvrir certains spécimens. Il y a ici tout un travail de découverte, de fouille, similaire au travail de l'archéologue ou encore qui n'est pas sans rappeler le périmètre de 500 mètres obligatoire autour des Monuments Historiques afin de les dégager à la vue. La nature du Grand Clos est perçue comme

monumentale en référence à son caractère esthétique et à la pratique qui lui est attribuée : celle de promenade, de balade, de lieu à visiter.

*b) Vernaison : île de la Table Ronde, nature restaurée, modèle vivant de nature*<sup>47</sup>

L'essentiel du projet consiste, pour sa partie "renaturation", en une opération de génie écologique visant, à partir d'une augmentation du débit réservé en aval du barrage de retenue à 100 m<sup>3</sup>/s<sup>48</sup>, à recréer trois des types de lône générée par le fleuve lorsqu'il coulait librement. A savoir :

- une reculée du Rhône, sans alimentation phréatique amont ;
- un bras secondaire ;
- un ancien bras secondaire colmaté à l'amont mais alimenté par la nappe phréatique.

Il est à noter que, compte-tenu de l'enfoncement actuel du cours d'eau (il se situe 3 à 4 m en dessous de son niveau ancien), ces lônes ne pourront être recréées que par recreusement (sur des hauteurs pouvant atteindre 6 m) ce qui conduira dans un premier temps à faire ressembler les travaux à un chantier d'autoroute. Au bout du compte, les écosystèmes particuliers de chacune des lônes seront donc restaurés et l'action contribuera bien sûr à la préservation de la biodiversité.

Le volet pédagogique comprend la création de sentiers de découverte de ce patrimoine naturel ainsi que du patrimoine culturel avec les vestiges des aménagements du 19ème siècle ou encore les bacs à traile qui, avant les ponts, servaient à traverser le Rhône. Enfin, certains milieux dégradés devront être restaurés et les activités nouvelles devront être adaptées à la nouvelle vocation du site : interdiction des accès voiture ; accueil public et pédagogie ; interdiction des pratiques dégradantes ou incompatibles (chasse, sports mécaniques, décharges...) <sup>49</sup>.

Mise en ordre de la nature

Face au désordre créé par l'aménagement fluvial, le projet île de la Table Ronde vise donc à remettre en ordre la nature du Rhône. Toutefois, aux vues de ses objectifs, réalisations et arguments énoncés lors de réunions publiques, on peut se demander s'il ne risque pas

<sup>47</sup> Cette partie intègre des textes d'André Vincent :

- "Patrimonialisation du vivant et structuration de l'espace", rapport intermédiaire pour l'A.R.A.S.S.H., 1996 ;

- "L'île de la Table Ronde, ou le Rhône ré-enchanté ?", Communication aux journées d'étude de l'Association Estuarium sur le thème "Recherches anthropologiques et développement local : le cas des zones humides".

<sup>48</sup> Ceci devrait être effectif en fin d'année 1999, lorsque les travaux de construction de la micro-centrale EDF devant "turbiner" les 100 m<sup>3</sup>/s détournés ici, seront achevés ; le chantier de remise en eau des lônes devant se réaliser en parallèle, durant la même période.

<sup>49</sup> Cf : SMIRIL, Grand Lyon, Conseil général du Rhône, "Les îles du Rhône, charte d'objectifs". Cité Plus, J.L. Michelot, janvier 1996.



de déboucher aussi sur une mise en ordre de la nature. Ceci peut se mesurer notamment à travers deux questions cruciales parce que problématiques : certaines fréquentations dites "indésirables" de l'île et la sécurité du site.

Concernant ce second point, il nous faut ici considérer le fait que nous nous situons à la fois à l'aval d'un barrage et à proximité immédiate d'une zone industrielle à haut risque. En d'autres termes, suite à la catastrophe du Drac et conformément aux directives Seveso concernant les industries dangereuses, l'île doit pouvoir être évacuée rapidement en cas d'accident survenant sur l'un ou l'autre de ces points. Il s'agit là d'une préoccupation et d'une contrainte importante pour le maître d'oeuvre du projet car dès lors que le site sera aménagé pour accueillir du public sa responsabilité sera engagée.

Quant au premier point, toute l'attention est focalisée sur la question de la drague homosexuelle c'est-à-dire de la présence sur le site d'une "faune"<sup>50</sup> indésirable, stigmatisée par les élus et dont la disparition constituera sans doute à la fois un gage et un indice de la sécurité de l'île et de la mise en conformité de la réalisation effective avec les objectifs visés.

En d'autres termes, si l'on recrée bien une nature "sauvage" - on la ré-ensauvage par l'augmentation d'un débit artificiel à l'aval d'un barrage et par des opérations de génie écologique - on cherche également au maximum à éliminer les "pratiques sauvages" de cette nature et à sécuriser sa fréquentation compte-tenu des risques industriels potentiels dus à son environnement immédiat ! Et si l'on croise ceci avec les cheminements de découverte destinés à canaliser le public afin qu'il ne sorte pas des sentiers battus, on mesure finalement tous les paradoxes de ce projet et du (nouveau) rapport à l'environnement naturel qu'il institue.

Le fleuve, dans cette perspective, n'est plus un lieu d'ébats (sauf pour ses riverains), il n'est pas non plus un espace de récréation (il ne doit surtout pas être une zone de loisirs à l'image de celle existant au nord de l'agglomération : le parc de Miribel-Jonage), mais un site protégé où l'on donne à voir et à comprendre la "nature" avant que l'homme ne soit intervenu pour la dompter et la maîtriser.

Ainsi, la mise en ordre de la nature aurait-elle pour corollaire obligé une mise en ordre social du territoire ? Si le fleuve est le miroir de la société ainsi que l'énonce J. Béthemont<sup>51</sup> on peut se demander quelle image du social et quel projet de société nous renvoie une telle mise en ordre de la nature.

#### Muséification de la nature

Les modalités de découverte de l'île, renvoient sans ambiguïté, à une muséification de l'espace naturel : il est constitué en un monument historique que l'on regarde sans toucher. En outre, c'est une nature pour elle-même qui est donnée à voir et présentée, en

---

<sup>50</sup> Nous reprenons ici les propos d'un élu local à l'occasion d'une réunion publique présentant le projet.

<sup>51</sup> J. Béthemont, "La société au miroir du fleuve", in "Le fleuve et ses métamorphoses", Actes du Colloque International 1993, Didier Erudition, 1994, p. 13.

oubliant tant ses usages sociaux contemporains que les règles d'usage que sa fréquentation a toujours produits.

De même que le Grand Clos, le projet île de la Table Ronde s'inscrit aussi dans cette logique de faire de la nature un monument, au sens de monument de connaissances, de savoir, en référence à une faune et à une flore spécifiques, relevant des sciences de la nature, de l'écologie. La nature est instructive mais pour qui sait la lire, c'est ici un décalage par rapport à la réaction des premiers visiteurs ternaysards de l'île, déçus par une nature pas suffisamment spectaculaire, expressive. Cela nous porte à penser qu'il faut pour les individus, du "prêt à voir", du "prêt à découvrir". Ceci peut être rapproché du phénomène des raids, et de cette nouvelle aventure, l'aventure organisée, l'imprévisible prévu, le danger sans risque. Ce sont en quelque sorte, aussi bien pour ce type d'aventure que pour la zone de biotope, la mise en place de modèles, c'est-à-dire des segments d'espaces temps, des frontières de temps ou d'espaces, (l'espace est du temps matérialisé) dans lesquels se produisent ce qui devrait se produire, c'est-à-dire où sont effectifs des modèles de ce que devrait être l'aventure, de ce que devrait être la nature.

Aujourd'hui apparaissent une conception paysagiste de la nature et une conception écologique du paysage. Ainsi la nature est un beau paysage, c'est-à-dire un paysage qui donne à voir la nature dans ses manifestations les plus spectaculaires, qui exprime une nature en "bonne santé" ; la conception écologique du paysage correspond à un paysage qui donne à voir des qualités écologiques : une faune et une flore proliférantes, en équilibre. L'écologie doit être visible dans le paysage, on doit voir vivre la nature, c'est cela qui est considéré comme beau, c'est la vie et c'est cela qui fait paysage, la visibilité d'une nature vivante et animée. Ici le point de vue de la phénoménologie apporte une précision dans la compréhension de cette conception écologique du paysage. La phénoménologie insiste sur le fait que nous ne percevons pas seulement des objets, des formes mais d'abord et toujours du sens. Voir, c'est simultanément saisir du sens. Nous nuancerons cette conception car nous pensons non pas que le sens précède la forme perçue mais est simultanée à celle-ci. Nous élaborons du sens en présence de ce que nous percevons. La compréhension herméneutique finit ce cheminement, dans la mesure où si voir c'est saisir du sens, ce sens saisi permet plusieurs lectures possibles, l'interprétation du sens rend solidaire le regard et le langage. C'est ici l'ethnologue qui interprète le sens perçu par ses interlocuteurs dans ce qu'ils en disent et qui donne sa lecture de ce qui est dit par ceux qui ont vu.

## VII - Nature et patrimoine, deux opérateurs de cohésion sociale

Nous avons jusqu'ici déroulé le fil allant de l'histoire et de l'identité au processus de patrimonialisation et à l'objet patrimonial, concomitant à la formation et au maintien de la communauté.

Le travail mené sur les deux terrains, associé à d'autres travaux de recherche, nous a permis de saisir l'articulation et le contenu de ces processus.

Dans cette dernière partie nous voudrions saisir l'essence de ces phénomènes, au delà de leurs objets particuliers. Le travail ici s'appuie davantage sur des théories que sur la parole des interviewés.

### 1- Nature inorganique (nature) et nature organique (corps) : deux objets de naturalisation du nous

#### a) *La nature inorganique de l'homme (K. Marx)*

Le point de départ est l'attachement des individus à un objet (le Grand Clos pour Ternay, le Rhône pour Vernaison). Comment se fait cet attachement à l'objet ?

En s'appuyant sur K. Marx, nous disons que l'attachement à l'objet s'opère par les sens et par l'objectivation de soi.

Chacun des rapports humains avec le monde, la vue, l'ouïe, l'odorat, etc, tous les organes de l'individualité sont dans leur comportement objectif ou dans leur rapport à l'objet, l'appropriation de celui-ci.

La réalité objective est pour l'homme la réalité de ses forces humaines essentielles (c'est-à-dire ses organes de sens) ; les objets deviennent pour lui l'objectivation de lui-même, des objets qui réalisent son individualité. Chaque objet permet qu'une force essentielle s'objective : un sens de l'homme s'objectivise dans l'objet, ainsi l'objet est humanisé. Le rapport entre la nature de l'objet et la nature de la force essentielle humaine (faculté subjective) qui lui correspond, détermine le mode particulier d'affirmation. Chaque objet est donc la confirmation d'une force essentielle.

*"C'est seulement grâce à la richesse objectivée de l'essence humaine que se crée et se forme la richesse de la sensibilité subjective de l'homme, qu'une oreille devient musicienne, qu'un oeil perçoit la beauté de la forme, bref que les sens deviennent capables de jouissance humaine, deviennent des sens qui s'affirment comme des forces essentielles de l'homme." Les sens "ne se forment que grâce à l'existence de leur objet, grâce à la nature humanisée."*<sup>52</sup>

<sup>52</sup> K. Marx, Manuscrits de 1844, Flammarion, Paris, 1996, p 151.

Ainsi, tout d'abord la nature agit comme lien social car elle est considérée par l'homme comme quelque chose de commun à tous les hommes.

La nature est d'essence humaine, ou autrement dit, c'est dans la société que la nature existe pour l'homme social, comme lien avec ses semblables, comme existence de lui-même et de l'autre pour lui, ainsi que comme élément vital de la réalité humaine.

D'autre part, la nature parce que c'est une nature humanisée, c'est-à-dire qu'il y a en dehors de l'homme des objets de sens, agit comme un moyen d'attachement de l'homme à son environnement et des hommes entre eux à leur environnement. La nature humanisée est lien social.

### *b) La nature organique, le corps (V. Crapanzano et alii)*

Le corps est le foyer et le réceptacle des émotions.

Par définition l'émotion a une durée limitée, comporte des aspects corporels et enfin a une cause et un effet.

Deux théories se font jour actuellement<sup>53</sup>, la thèse de l'autonomie des émotions : les émotions ne font pas appel à des facultés conscientes ; la thèse opposée : les émotions ne peuvent se concevoir sans une participation des facultés de perception, de raisonnement et de jugement, c'est l'approche cognitive des émotions : les émotions sont des états conçus autant qu'éprouvés. Nous nous plaçons plutôt du côté de cette seconde théorie.

Cependant les émotions sont perçues couramment uniquement du point de vue de leur origine corporelle, de ce fait elle relèvent pour les individus du domaine de la nature humaine. L'émotion est naturelle. Éprouver alors une émotion pour un objet ou lors d'un évènement, va naturaliser ce lien à l'objet. Les différentes personnes ayant éprouvé une émotion identique pour l'objet en question, vont alors naturaliser ce commun émotionnel, ce lien entre elles. Parce qu'elles vivent une émotion commune, il y a création d'un lien naturel entre elles.

L'émotion apparaît comme le garant de l'intersubjectivité propre au partage de toute culture et de leur transformation.<sup>54</sup>

Avec l'émotion se met en place la communauté affective, qui plus que tout autre s'énonce comme une vérité absolue.

V. Crapanzano<sup>55</sup> distingue les émotions qui valorisent une relation au moi et celles qui valorisent une relation à l'autre, l'interlocuteur. Ainsi les émotions sont constitutives du moi et de la relation aux autres, il y a un pouvoir des émotions dans le jeu social.

---

<sup>53</sup> Sciences Humaines, "Comprendre les émotions", N°68, Janvier 1997, pp 15-29.

<sup>54</sup> Hypothèse avancée par D. Cerlcat.

<sup>55</sup> V. Crapanzano, "Réflexions sur une anthropologie des émotions", in Terrain N°22, Les émotions, Mars 1994, pp 109-117.

Ces deux aspects de l'émotion (comme constitution du moi et de la relation aux autres) peuvent s'observer sur le terrain rhodanien. Lors de l'initiation de l'individu au Rhône, les émotions qu'il ressent lors de sa première promenade en barque sont constitutives de son moi rhodanien et aussi de sa relation aux autres, on a vu que le silence était synonyme de fusion, d'unisson entre les individus (voir la narration du rhodanien qui emmène de nuit des novices).

Nous ne voulons pas ici, désarticuler le processus émotionnel, par contre nous voulons montrer que les émotions constituent un ciment social, ressoudent la communauté avant tout comme communauté affective.

Justement, le son et lumière (Vernaison) est l'occasion d'expérience émotionnelle de la communauté : un état affectif commun à tous les spectateurs, le partage des affects, cette communauté d'affects considérée par Freud comme essentielle à la cohésion sociale<sup>56</sup>

*"L'émotion participe de la sociabilité et peut constituer un véritable ciment du groupe. E. Durkheim ou M. Weber, avaient déjà remarqué combien les émotions collectives qui s'expriment dans les cérémonies religieuses contribuaient à souder les groupes humains."*<sup>57</sup> On voit l'importance des émotions dans les communautés religieuses mais aussi lors des cérémonies sportives et politiques ; sur nos terrains elles s'observent lors des fêtes communales et des spectacles.

Le spectacle du son et lumière de Vernaison est un des ces lieux où se fait l'émotion collective comme ciment social. Le jeu du comédien tient une place primordiale dans cette magie, la parole théâtrale est une parole jubilatoire qui doit toucher le spectateur.

Le théâtre est une scène privilégiée pour "observer" la façon dont peut s'établir une communication, plus exactement une communion ou une émotion entre les gens, par la narration, le jeu des acteurs, des lumières, de la mise en scène ; tout un ensemble qui enveloppe l'acteur et dont le résultat est la provocation d'une émotion par la parole.

Pour ces raisons, ces manifestations sont autant d'occasion de convertir les spectateurs à l'amour du Rhône, M. Guenard, comédien principal de ces spectacles nous a évoqué ces phénomènes tout en essayant d'en décrire les ressorts :

"Ah ! De toute façon si vous voulez le côté festif d'une célébration de la mémoire, cette célébration pour être percutante pour beaucoup de gens il faut qu'elle passe par un langage spécial à la fois un langage pictural au sens large c'est-à-dire une mise en scène et même une certaine parole qui ait une certaine forme. C'est-à-dire que c'est pas la même chose - on peut lire dans un livre pour raconter bien sûr - et puis le fait si vous voulez de passer par la parole d'un comédien par une mise en scène, par un spectacle, il me semble si vous voulez favorise forcément la réception festive de la chose et donc forcément, au moins dans l'instant parce que je suis pas sûr que l'effet dure après, mais dans l'instant

<sup>56</sup> J. Cosnier, "Empathie et communication", in Sciences Humaines, Comprendre les émotions, N°68, Janvier 1997, pp 24-26.

<sup>57</sup> J.F. Dortier, "Variations culturelles - Regard anthropologique sur les émotions", in Sciences Humaines, Comprendre les émotions, N°68, Janvier 1997, p 29.

favorise si vous voulez la joie de cette célébration collective. Ca c'est le théâtre, tout le théâtre est comme ça depuis le théâtre grec, depuis Athènes.

Q - Et la forme de parole vous dites une forme de parole, une forme de langage, un type de langage...

R - Ah c'est difficile ! Je vais vous donner un exemple : P. Touré m'apporte tous les documents (...) et lui il avait commencé, il m'avait dit "on veut pas vous donner trop de travail, on vous fera le texte, ne vous inquiétez pas", ils ont commencé, c'est tout Touré pratiquement avec quelques jeunes, le jeune Wagner etc... et puis ils m'ont porté des bouts de textes. Et c'est sûr que bon moi je lis le texte mais en fait je l'ai manipulé, je l'ai refait. A partir de là les données ce sont les mêmes, c'est tout de la recherche, c'est eux qui l'ont faite, ils avaient été voir les archives etc... ils avaient travaillé tout à fait très bien, mais à partir du moment où ils voulaient ça, ce n'est pas un texte rédigé simplement, ou de documentation qui peut passer, ça marche pas ça, il faut récrire le texte en fonction de la parole et ça c'était mon boulot. Il y a un travail d'écriture, un comédien ne peut pas dire n'importe quel texte, il peut pas prendre le journal et le rendre intéressant, il va rendre intéressant les nouvelles du journal mais il va récrire d'une façon à ce que ça passe publiquement.

Q - Et comment justement l'écriture....

R - Ah si vous voulez il y a pas de solution.... c'est très important, votre question est excellente... il y a pas un seul truc, il y a pas la recette, ça se saurait depuis longtemps sinon.

Q - Oui mais vous, vous devez vous mettre dans un certain état ou je sais pas, si vous pouviez me décrire ?

R - Ah c'est difficile à vous dire !! C'est un certain état de sensibilité dont on sait quand même intuitivement parce qu'il y a pas bien de logique à ça, mais on sait intuitivement que si on dit les choses d'une telle sorte les gens seront heureux de l'entendre comme ça, si vous voulez il y a un genre de parole qui peut mettre celui qui l'entend dans une sorte de joie, c'est compliqué... en poésie St John Perse dit ça, n'est-ce pas, mais si vous voulez c'est ça, et là il y a si vous voulez, bon .... Ca c'est le plus important et puis après il y a aussi techniquement, après en répétant on voit qu'il faut qu'il faut en plus un tas de choses, ou que c'est trop long... ça un côté technique. Ce qui est fondamental c'est ce que vous avez demandé au début c'est-à-dire comment quelqu'un ou un comédien sent le texte, qu'est-ce qu'il fait en écrivant pour que le texte passe. Mais le comédien n'est pas forcément obligé de récrire ; il y a quelques parties du texte que Touré m'avait porté que j'ai gardées telles quelles et à la lecture je savais que ça passait. Mais enfin si vous voulez c'est ce côté festif d'une parole.

Q - C'est-à-dire que la parole elle apporte la joie c'est ça ?

R - Tout à fait, ça c'est fondamental, il faut que ceux d'en face soit heureux d'entendre (...) et puis on avait des éclairagistes de génie, vraiment de génie, ils ont répété qu'une ou deux fois avec nous ils ont tout compris c'est-à-dire immédiatement en disant "bon comment il faut éclairer ? quelle tonalité il faut donner ? quelle couleur etc... , quelle atmosphère on va rendre à chaque moment ?".(...) donc ça ne tient pas qu'à moi, l'analyse est très claire à faire, c'est la convergence de plusieurs choses qui a fait en effet que ça a bien marcher (...) il y avait une qualité de son, avec le micro !

Q - Mais j'ai l'impression qu'il y a quelque chose qui est passé à travers ce spectacle.

R - Ah oui, tout le monde l'a dit, ça c'est vrai, tant mieux tant mieux.

Q - Ca, vous l'avez ressenti ou pas ?

R - Ah oui tout à fait, on le sent, un comédien le sait. C'est-à-dire que j'étais sûr après trois phrases, ça a beau être, là c'était très grand, 3000 personnes, vous sentez immédiatement la qualité, on le sait à la qualité d'écoute qu'on a en face.

Comment dire... c'est très difficile. Quand on fait du théâtre on le sait, c'est une chose que tout comédien dit, il sait très bien si ça passe la rampe ou pas, il le sait immédiatement. Alors disons qu'il y a pas à être stupide, si vous voulez c'est la qualité du silence en retour - alors on dira le silence c'est le silence, comment peut-on parler de qualité de silence et pourtant et pourtant - la qualité du silence en retour témoigne que ça

passé. Il y a des silences qui sont des silences fermés alors là c'est le bide.... et il y a des silences en face qui viennent à vous comme une sorte de plénitude... mais ça c'est difficilement définissable. Difficile, difficile...

Tout comédien le ressent. Et là malgré la distance ... je l'aurais pas cru, bon le plein air est toujours difficile, je ne pensais pas qu'on pourrait sentir devant 3000 personnes et en plein air comme cela ce qu'on ressent dans une salle de théâtre or je l'ai ressenti tout de suite. J'étais très étonné moi-même, très étonné, que en effet il y avait quelque chose comme dans une salle de théâtre. Tant mieux, on va pas se plaindre ! (...)

J'ai parlé de joie tout à l'heure, c'est lié à la fois aux paroles qui donnent la joie et il est vrai qu'à ce moment là le comédien en éprouve lui aussi de la joie. Ah comment dire... c'est l'accès à un autre ordre voilà... c'est comme l'avion qui vibre quand il roule et puis hop! - c'est Barreau qui a cette comparaison mais elle est bonne - donc l'avion vibre et puis tout d'un coup quand il décolle toute vibration s'arrête, il y a une sorte de libération. Bon ça c'est sûr le comédien il le sent, c'est une sorte de libération, à la fois d'envol - c'est pour ça que l'image de l'avion est bonne - d'envol à un niveau supérieur, passer à un autre niveau, d'être si vous voulez subitement comme détaché des contingences trop collantes et de planer quand même, on plane. C'est le planeur, c'est pas vraiment un moteur c'est le planeur. Pour essayer de vous dire ce qu'on ressent, oui ça fonctionne quand même comme ça, oui. Mais mettez le mot "joie" quand même.... C'est un des grands mystères du théâtre c'est que - là c'est pas le cas, là il s'agit de parler... - oh si remarquez en parlant même de la destruction du pont et donc forcément de la guerre puisqu'il y avait un épisode de la guerre et si vous voulez c'est une parole à la fois qui comble, les gens sont heureux, on peut pas être heureux de la guerre, on peut pas être heureux d'une catastrophe et pourtant la façon dont c'est dit... parce que le théâtre c'est parfois de la tragédie n'est-ce pas, on dit des horreurs et les spectateurs sont heureux, c'est une des grandes ambiguïtés du théâtre ça parce que c'est horrible et cependant ça comble de joie le spectateur. Ça si vous voulez une chose parce que ça le touche à quelque chose de plus profond que son moi social, ça le touche à un niveau où il est plus lui-même.... je parle de la poésie. Je crois que je pourrai pas vous en dire plus là-dessus.

Q - Est-ce qu'il y a pas l'aspect où en fait les spectateurs sont là - pas comme des enfants - mais il y a un émerveillement un peu. Est-ce qu'on peut rapprocher....

R - Oui ce n'est pas sans rapport, oui, il y a un côté... c'est vrai si vous voulez le côté merveille... C'est là un point important parce que il faut effectivement arriver par une certaine sorte de paroles et de.... par une sensibilité, de vibration, à arracher le spectateur justement à sa vie sociale, à ses préoccupations etc... pour qu'il soit dans cet ordre de l'émerveillement. Ça c'est assez vrai ce que vous dites, qui n'est pas sans rappeler, finalement comme l'enfant... d'oublier donc d'oublier des choses concrètes de sa vie etc. et ça c'est justement la parole du comédien et la parole poétique qui va arriver à ça... est-ce que c'est de la séduction ? oui en un sens, ça flatte en lui la partie qui demande à oublier certaines choses. Alors bon on biaise un peu avec, ça le met dans des conditions d'émerveillement n'est-ce pas. Est-ce de la séduction ? Et oui parce qu'il a ses problèmes de chômage à côté... ses gosses le lendemain..." M. Guenard.

Cette parole jubilatoire produite par le comédien, cette émotion transmise à travers le théâtre, est un facteur de cohésion du groupe, elle est aussi un moment indispensable dans la construction du mythe ; que ce soit en public lors d'un spectacle, ou d'individu à individu en confidence, l'intensité de la parole est opératoire, accompagnée d'un décor théâtral, ou d'une mise en scène autre (promenade de nuit, sous la pluie, telle que nous l'a décrite l'initiateur rhodanien), elle va produire une émotion qui convertira l'individu à l'objet de l'émotion.

Cette conversion est d'autant plus forte qu'elle passe par une épreuve du corps (au sens d'éprouver). Ce rôle du corps en tant que conversion de l'être est explicité par P.

Bourdieu *"Le corps croit en ce qu'il joue : il pleure s'il mime la tristesse. Il ne représente pas ce qu'il joue, il ne mémorise pas le passé, il agit le passé, ainsi annulé en tant que tel, il le revit. Ce qui est appris par le corps n'est pas quelque chose que l'on a, comme un savoir que l'on peut tenir devant soi, mais quelque chose que l'on est"*. 58

D'autre part, le spectacle en tant que moment d'émotion collective, est un moment privilégié de la socialisation, il est un des moments les plus structurants du point de vue de l'organisation des visions du monde. Effectivement *"les visions du monde ne s'imposent pas en dehors de situations concrètes où la chaleur des relations fait plus que le pouvoir des idées"*. 59(p 149).

## 2- Le patrimoine, matérialisation des valeurs

Que ce soit pour un élément naturel ou un élément architectural, ce qui est considéré comme patrimoine est ce qui matérialise des valeurs, autrement dit incarne des valeurs.

### a) *Caractéristiques physiques et valeurs*

La comparaison a montré que pour faire patrimoine, l'objet en question doit présenter certaines qualités physiques, dont une essentielle : sa matérialité. Après analyse, il ressort que la capacité d'un objet à être patrimoine, est par essence sa visibilité, qui rend possible une certaine lisibilité. L'individu doit pouvoir lire un certain nombre d'indices dans l'objet.

Dans ce qui a été vu et dans ce qui a été lu par nos interlocuteurs, il ressort un même type de lecture de l'objet qu'il soit architectural, culturel ou naturel.

L'objet rend visible et lisible un certain travail, c'est celui-ci qui est perçu dans la matérialité présente et qui donne sa valeur patrimoniale à l'objet.

"M. : Non, c'est beau parce que, regardez cette arche (photo) là bas, je ne sais pas c'est quelque chose, je ne sais pas comment vous expliquer ça, euh, comment ça a été fait, regardez les escaliers là, c'est quelque chose de, moi je regarde le travail de, le travail qui a été fait, c'est pour ça que je trouve beau c'est parce que euh, les gars qui ont fait ça, le tailleur de pierres ça a été, c'est superbe, (...)

Q : C'est tout ce que ça a demandé comme travail, comme savoir faire ?

M. : Voilà le savoir-faire, le temps parce que ça n'a pas été fait en 8 jours comme on fait maintenant, maintenant bon on peut vous faire une maison en un mois de temps (...) j'ai pris des photos de routes puisque c'était ma branche, des routes faites, j'en sais rien moi, des routes faites il y a 2 ou 300 ans, faites tout en galets, euh, on appelait ça des

58 P. Bourdieu, "Le sens pratique", Ed. de Minuit, p 123, cité par J.C Martin et C. Suaud, "Le Puy du Fou, en Vendée - L'histoire mise en scène", L'Harmattan, 1996.

59 J.C Martin et C. Suaud, "Le Puy du Fou, en Vendée - L'histoire mise en scène", L'Harmattan, 1996, p 149.



têtes de chats, euh et ben les gars ils posaient ça à la main, il les taillait pour être en pointe et au dessus c'était arrondi, et c'était en pointe, ils les posaient à la main sur un lit de sable et ils remplissaient de sable, quand vous voyez ça je ne sais pas, le travail qui a été fait, surtout que c'est beau, vous croyez qu'une route maintenant c'est beau ? j'en fais des dizaines, des dizaines de kilomètres, j'ai travaillé sur l'autoroute du Sud, franchement je me dis, d'abord c'est tout mécanique et puis c'est à hue, à hue, à hue, "combien t'as fait aujourd'hui ?" "on a fait un kilomètre" "demain il faudra en faire un kilomètre et demi" et puis on y va et puis c'est comme ça, je ne vois pas ce qui est beau à l'heure actuelle, tout est mécanique, tandis que quand vous voyez ça, vous pensez que là dessus il y avait peut être je ne sais pas, 150 gars en train de travailler, il y avait les tailleurs, les poseurs, il y avait les gars qui posaient, et ben quand je vois ça moi je pense au travail, je me dis c'est joli à voir c'est tout, c'est beau." M. Chapuis

L'individu lit dans l'objet un certain travail, l'incarnation d'un savoir-faire Cette lecture qui va du travail au savoir-faire, transforme finalement le travail en une qualité plus "élévatrice", celle de l'ouvrage, voire de l'oeuvre.

Ce qui a permis l'oeuvre, c'est un investissement de soi. En filigrane, à travers l'ouvrage, ce qui lui confère de la valeur, c'est le don de soi; en voyant l'objet, l'individu imagine le temps de travail passé à la réalisation de l'ouvrage. Le sacrifice de son temps et de sa personne, constitue le don de soi, il peut se manifester à travers le dépassement de l'individu dans son oeuvre ou dans des actions de bénévolat. Donner de son temps, c'est donner de sa vie, c'est donner de soi.

C'est peut être cela qui constitue le beau dont est toujours qualifié le patrimoine : ce qui est beau c'est ce que l'homme à donner de lui-même.

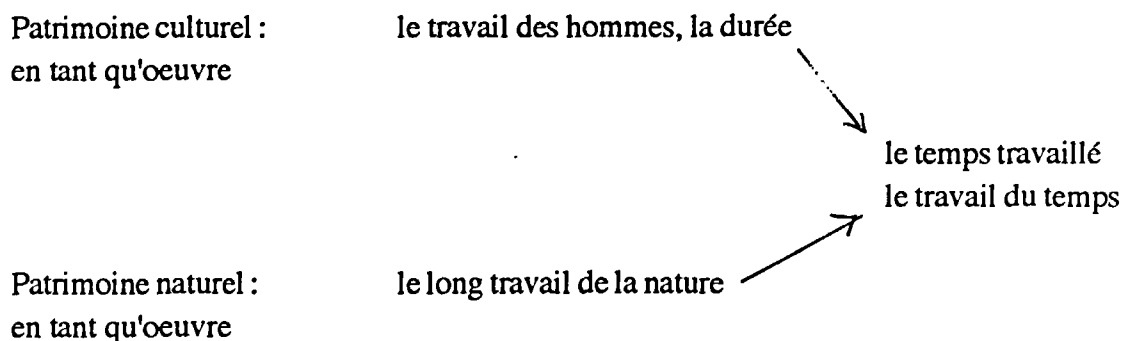
Cette démarche intellectuelle, qui va de l'objet à ce qu'il incarne comme valeurs "absolues", s'effectue aussi bien pour le patrimoine culturel que pour le patrimoine naturel. Si certains espaces naturels sont élevés au rang de patrimoine c'est qu'ils donnent à voir un certain travail ici effectué par la nature, autrement dit par le temps. Ils donnent à voir dans la nature les effets du temps, non pas comme usure par le temps qui passe mais comme produit fini par le temps passé. Pour être ce qu'elle est avec toute sa diversité faunistique, floristique, toute sa richesse, la nature comme résultat final a nécessité tout un travail, une durée de formation et donc du temps. Le travail de la nature ne se résumerait-il pas en dernière instance et en raccourci, à un travail du temps ?

La nature dans son état actuel contient donc toutes ces années passées de formation, tout ce travail du temps et des espèces, tout ce patrimoine biologique (génétique, végétal, minéral).

Ce que donne à voir, à contempler, aussi bien le patrimoine architectural que le patrimoine naturel, c'est du temps passé, la nécessité de la longue durée, du temps travaillé.

A Ternay, l'église, comme le château restauré représentent tout un travail qui se donne à voir, à lire. En comparaison le Rhône aujourd'hui est un fleuve canalisé et il ne travaille plus à dessiner des paysages nouveaux, à former des îles et des milieux divers. Dans les revendications des écologistes et leur défense du projet île de la Table Ronde, comme l'augmentation du débit du vieux Rhône, ce qui est souhaité c'est de redonner à la nature

la possibilité de faire son travail. Il s'agit de refaire travailler la nature, avec comme finalité d'aboutir à une nature comme oeuvre.



Nous avons parlé d'une défense du patrimoine de Ternay qui au bout du compte se dirigeait de plus en plus vers un patrimoine immatériel. Pour rappeler les choses rapidement et de façon imagée, nous emploierons la formule simple, suivante : c'est le passage de la défense de son clocher à son esprit de clocher. Par rapport à ce que nous avons développé juste précédemment, des relations entre la visibilité et les valeurs, se pose la question ici de comment se matérialise ce patrimoine immatériel. Nous faisons l'hypothèse que les associations, les manifestations collectives, constituent en tant que telle des formes sociales et en tant que formes sont justement une concrétisation de quelque chose comme la solidarité.

#### *b) Un patrimoine animé (faire exister)*

L'objet aussi bien naturel que culturel est à un moment ou à un autre perçu comme un objet animé, intégré dans le présent, dans la vie menée et non pas hors du temps et de la vie.

Des actions sont entreprises pour animer le patrimoine architectural sur Ternay. L'église sert à des concerts, cette nouvelle fonction est aussi une façon de prolonger la vie de l'église dans le village. Mais cette église rassemble un nombre relativement important de croyants, Ternay est un village où il existe encore une forte ferveur religieuse. Ternay s'efforce de faire vivre son église, notamment en faisant sonner les cloches toutes les demi-heures, attitude d'ailleurs qualifiée par certains de réactionnaire.

L'église en elle-même et son périmètre, ses mesures de protection, sont autant d'éléments qui attirent l'attention, ne serait-ce que par les interdits, les contraintes qu'ils imposent. Les concerts, les messes, le son des cloches sont autant d'éléments qui rendent l'église présente, la constituent comme élément de la vie locale ; autant de facteurs pour faire voir, pour faire entendre ce patrimoine et le rendre vivant, animé par la vie.

De même dans la défense de la nature comme patrimoine, ce qui est recherché c'est sa réanimation. C'est ce que nous avons décrit comme étant l'aspect écologique du patrimoine naturel, un fragment de la nature est érigé comme modèle démonstratif de ce que devrait être la nature.

Etre attaché à un patrimoine, c'est se sentir proche des valeurs qu'il incarne et qui en même temps l'animent.

## Conclusion

La problématique de l'aménagement du Rhône est coexistante de celle du fleuve en tant que patrimoine des riverains. Avec la transformation du fleuve a progressivement émergé la conscience de la perte d'une richesse à la fois culturelle et naturelle. Le fleuve et sa culture, comme bien d'autres objets et espaces français, ont été touchés par le fait patrimonial aujourd'hui très répandu dans notre société. Plus qu'une action pour la protection d'un objet menacé, il est devenu un moyen de développement local pour les collectivités, un champ d'activités à part entière.

Les différents types de patrimoine que nous avons répertoriés sur Ternay et Vernaison, nous ont amené à penser la succession de différentes générations de patrimoine. De plus en plus l'attention se porte sur le patrimoine naturel ou sur des objets plus difficilement identifiables qu'un bâtiment clairement délimité.

Nos différents terrains, nous ont amené à observer la façon dont se fabrique le patrimoine, les processus et les étapes de son élaboration, de son sauvetage à sa production, passant par sa mise en récit ou tout du moins une certaine mise en forme.

Ce patrimoine que ce soit le Rhône à Vernaison, le parc ou l'église à Ternay est indissociable de la communauté dans laquelle il prend naissance, se forme et devient réalité.

D'autre part, nous avons mis en comparaison à travers le Rhône et le parc, différents rapports à la nature, essayant de faire émerger des modèles de nature sous-jacents à ces diverses conceptions et pratiques. Nous pensons qu'une certaine conception de la nature tend à devenir dominante, qui serait une conception écologique du paysage, correspondant à un modèle vivant de nature.

Le patrimoine qu'il soit naturel ou culturel, matérialise certaines valeurs et provoque de l'émotion soit à travers tout l'univers dans lequel l'individu le situe, soit à travers une certaine mise en scène. L'émotion d'une part, parce qu'elle est éprouvée par le corps, est un liant social efficace ; elle naturalise le lien au patrimoine, car objet de l'émotion, il a fait un détour par le corps ; par conséquent les individus ayant éprouvé une même émotion pour cet objet, ont entre eux un lien "naturel".

Le lien social peut aussi être naturalisé à travers la nature non plus corporelle, mais la nature inorganique. Dans ce sens le patrimoine naturel plus que tout autre type, est considéré comme allant de soi.

D'autre part, les valeurs que le patrimoine incarne sont considérées par la communauté correspondante comme fondamentales, établissant entre les membres un lien fort, de telle sorte que souvent ils peuvent désigner leur association de personnes comme une grande famille, ce qui aussi peut être considéré comme une naturalisation de leur lien social.

Ces valeurs fondamentales ne donnent pas lieu à des débats, ce sont plutôt des "murs" sur lesquels buttent la discussion. Ainsi le patrimoine en dernière instance se rattache aux

notions de don de soi, de beau et de naturel. Le beau est ce qui est visible en tant qu'énonciation d'une vérité ; le naturel est ce qui est donné ; deux notions qui ne se prêtent donc pas à la discussion.

Le patrimoine est le lieu de convergence de ces notions qui pour lui sont fondatrices, comme il est le lieu de conjugaison des différents temps.

M.C. Monneret

## Bibliographie

Aspe C., "L'environnement : une histoire entre les couches moyennes et la localité", in "Chercheurs d'eau en Méditerranée", Ed. du Félin, Paris, 1991.

Augé M., "Non-lieux - Introduction à une anthropologie de la surmodernité", Seuil, 1992.

Balandier G. "Le désordre. Eloge du mouvement", Fayard, 1988.

Bastide R., "Continuité et discontinuité des sociétés et des cultures afro-américaines", Bastidiana, n° 13-14, janvier-juin 1996.

Bergson H., "Matière et mémoire", PUF.

Berque, A., "Le sauvage et l'artifice - Les japonais devant la nature", Gallimard, Mayennes, 1986.

Bethemont J., "La société au miroir du fleuve", in "Le fleuve et ses métamorphoses", Actes du Colloque International 1993, Didier Erudition, 1994.

Cottet du Moulin L., "L'écologie comme pratique et réflexion de requalification d'un espace déqualifié. L'exemple de l'île de la Table Ronde", Mémoire de D.E.A. Villes et Sociétés, Université Lumière Lyon 2, 1995

Douglas M., "Ainsi pensent les institutions".

Ferry, L., "Le nouvel ordre écologique - L'arbre, l'animal et l'homme", Grasset, Paris, 1992.

Halbwachs M., "La mémoire collective", PUF, 1968.

Lenclud G., "L'ethnologie et le paysage, questions sans réponse, in "Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages", Collection Ethnologie de la France, Cahier 9, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1995.

Martin J.C., Suaud C., "Le Puy du Fou, en Vendée - L'histoire mise en scène", L'Harmattan, 1996.

Marx K., "Manuscrits de 1844", Flammarion, Paris, 1996.

Micoud A., "Le Bien Commun des patrimoines", in "Patrimoine culturel, patrimoine naturel", Ecole nationale du patrimoine, La documentation Française, Paris, 1995.

Pellegrino et alii, "Identités régionales représentations et aménagement du territoire", in Espaces et sociétés, juin-juillet 1982

Rozier S., "La fabrique du patrimoine : interprétations et usages de la citadelle de Blaye" in "Alchimie du patrimoine", 1996.

Sciences Humaines N°68, "Comprendre les émotions", Janvier 1997.

Terrain N°22, "Les émotions", Mars 1994.

**Carole Barthélémy**

Doctorante en Sociologie

Laboratoire DESMID (Dynamique Écologique et Sociale en Milieu Deltaïque) - ESA

CNRS 5023 - Arles

**Pêcher l'alose ou pêcher la carpe**  
**Deux manières différentes d'aborder le Rhône**  
**et ses aménagements.**



# Sommaire

## Introduction

*Autour du Rhône aménagé*

### I - Pêcher l'alose, une pratique rurale ; le Rhône, un espace domestique

- 1- La pêche au carrelet : description et répartition sur le fleuve
- 2- La pêche de l'alose : une pêche gardoise et un loisir rural de retraités
- 3- L'appropriation symbolique de "la maison du pêcheur"
- 4- Le pêcheur bricoleur ou la continuité entre l'espace du travail et l'espace du loisir
- 5- Le poisson, aliment consommable avant tout
- 6- Le fleuve dans toutes ses couleurs : influences négatives ou positives des affluents

### II - Pêcher la carpe, une pratique urbaine ; le Rhône, un espace sauvage

- 1- La pêche de la carpe au No-Kill : technicité et écologie
- 2- Les clubs carpistes : dynamique des associations ouvrières
- 3- Les carpistes et le Rhône : une heureuse rencontre?

## Conclusion

Une culture locale du fleuve qui se maintient et une qui s'annonce?

## Bibliographie

## Introduction

### Autour du Rhône aménagé...

Cette recherche s'inscrit parmi les études engagées par le Centre pour une anthropologie du fleuve dans le cadre du programme ethnopôle "anthropologie du fleuve aménagé" sur le sujet particulier des pratiques et pratiquants du Rhône. Elle s'appuie pour l'essentiel sur des enquêtes entreprises dans le cadre d'un Doctorat de Sociologie réalisé sous la direction de Bernard Picon au sein du laboratoire DESMID (Dynamique Ecologique et Sociale en Milieux Deltaïques). L'objet d'analyse central dans ce travail de thèse et qui est aussi à l'origine de ce rapport réside dans la relation entre un espace aménagé, le Rhône et une pratique de loisir, la pêche amateur. Les deux thèmes distincts que sont l'appropriation locale d'un espace fluvial et une pratique particulière de prédation sont communément traités. L'un et l'autre représentent indépendamment la fin ou les moyens de l'analyse. En effet, étudier les pratiques de pêche à travers la multiplicité des techniques, des espèces piscicoles convoitées et des sites de pêche favorisés révèle la manière dont les pêcheurs pratiquent et perçoivent le fleuve. De même, les relations au Rhône traitent des représentations de la nature d'une manière plus générale sur lesquelles se fondent les choix en matière de pratiques de pêche amateur.

Le rapport qui suit est plutôt orienté de la compréhension des pratiques des pêcheurs pour aboutir à une meilleure connaissance du fleuve. Pour répondre à cette question, deux pratiques de pêche amateur ont été analysées. Elles se déroulent toutes deux dans la région basse du fleuve entre Avignon et Arles. L'une repose sur une technique de pêche dite "au filet fixe" ; elle concerne une espèce migratrice, l'alose. L'autre repose sur une technique de pêche à la ligne, au lancer et concerne essentiellement les carpes. Ces deux façons de pêcher permettent d'observer deux manières bien distinctes d'appréhender le fleuve, lesquelles traduisent deux façons de voir, de penser et de pratiquer l'espace naturel différentes.

Les deux premières parties concerneront la description puis l'analyse de ces deux pratiques de pêche et aborderont systématiquement les thèmes suivants : les techniques, la relation au poisson, les pêcheurs entre eux, la construction de savoirs populaires naturalistes, la prise en compte des caractéristiques socio-économiques des pêcheurs et enfin, l'image du fleuve.

Mais, cette analyse sociologique des relations des pêcheurs amateurs au fleuve veut aussi se détacher d'une perspective qui désigne les aménagements de la CNR comme responsables "de la mort" de l'espace fluvial. A l'écoute des pratiquants, force est de constater que ces barrages et autres endiguements sont intégrés, et nous verrons de quelle manière, dans une même représentation liant l'espace aménagé à une image de milieu naturel. Les pratiques de pêche de loisir nous renseignent donc sur une réelle

dynamique sociale présente sur les berges du fleuve. La littérature ou les discours qui ont pleuré un soit-disant âge d'or du Rhône, c'est à dire l'époque antérieure aux aménagements de la Compagnie Nationale du Rhône, doivent être analysés comme de simples constructions sociales d'une image supplémentaire du fleuve. Peu d'analyses historiques ou d'études de fréquentation actuelles permettent d'affirmer ce qu'il en était de la vie au bord du fleuve et de ce qu'il en est aujourd'hui surtout en terme quantitatif. Notre étude, qui concerne environ 40 pêcheurs amateurs et couvre une petite portion du fleuve, s'est volontairement dégagée de cette opposition jugée inadéquate entre "le fleuve d'avant la Compagnie Nationale du Rhône et celui d'après" pour seulement reconstruire l'image du fleuve à travers les pratiques et les représentations sociales des riverains interrogés.

## I - Pêcher l'alose, une pratique rurale ; le Rhône, un espace domestique

### 1- La pêche au carrelet : description et répartition sur le fleuve

L'alose est un poisson migrateur. Ce poisson qui se nourrit et grandit en milieu marin et vient se reproduire en eau douce, appartient à la famille des sardines. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle est surnommée "*the mother of the herrings*", la mère des harengs (Cussac, 1828) ; et au début du siècle elle était présente dans le Rhône jusqu'au lac du Bourget et dans la Saône. La dégradation de la qualité de l'eau, la destruction des frayères et la construction des grands barrages de la Compagnie Nationale du Rhône à partir des années 50 (Donzère-Mondragon, Caderousse, Avignon et Beaucaire-Vallabrègues) limitent à présent la répartition de l'alose à l'aval de Vallabrègues, à 58 kilomètres de l'embouchure du fleuve (Gendre, 1995). Cette pratique de pêche est donc essentiellement localisée en aval de l'usine-écluse de Beaucaire (Cf carte) lors de sa remontée qui s'étale sur trois mois de mai à juin.

Notre enquête a couvert ce secteur du fleuve délimité en amont par le barrage de Vallabrègues et en aval par la confluence entre l'ancien bras du Rhône, qui rejoint l'affluent du Gardon et le fleuve canalisé. Cette zone d'environ 5 kilomètres est le résultat des modifications apportées au cours d'eau pour l'aménagement hydro-électrique qui se base toujours sur un canal de fuite et un ancien bras du fleuve. Dans cette zone, nous avons pu observer différents types de pêche aux engins. Celle-ci est réglementée sur le Rhône. Pour pêcher à l'aide d'engins, il faut s'acquitter d'une licence auprès des Services de la Navigation (Guilbaud, 1992). Celle-ci donne l'autorisation de pêcher dans des eaux du domaine public de 2<sup>e</sup> catégorie. Les engins et les filets autorisés sont redéfinis tous les cinq ans lorsque l'État renouvelle ses baux de pêche. En ce qui concerne la pêche de l'alose, l'engin utilisé est le carrelet, qui est un filet de 25m<sup>2</sup> de superficie fixé à un mât. Ce mât est érigé sur deux types de support, un bateau ou un radeau. Certains bateaux sont récupérés du Génie Civil, d'autres sont des anciennes barques de joute. Le radeau est un équipement plus lourd. Un plancher flotte à l'aide de fûts. Sur ce plancher, est maintenue "la flèche" (tube qui tient le filet). Quelquefois, des cloisons sont érigées sur ce plancher. Enfin, il existe la "barre à terre" où le mât est directement fixé sur la berge. Cette barre à terre est mobile et permet au pêcheur de se déplacer.

Sur l'espace délimité pour notre enquête, les bateaux et les radeaux ne sont pas localisés au même endroit. Un premier sous espace concerne l'aval de l'usine écluse de Vallabrègues où le modèle dominant est le bateau. La majorité des pêcheurs ne viennent pêcher que durant la saison de l'alose. Le bateau est donc un équipement qu'ils peuvent facilement démonter et transporter. Pour les pêcheurs, la saison de l'alose s'étend entre

le mois d'avril et le mois de juin. L'arrivée des aloses correspond à l'avènement du printemps. Selon les pêcheurs, les aloses sont là quand les cerises commencent "à tourner"; quand les "alugues" (nom trivial donné à une certaine espèce de fourmis ailées) s'envolent au bord du fleuve et quand les acacias, qui peuplent certaines berges, sont en fleur. Un second sous espace est situé en zone industrielle de Beaucaire où le radeau est dominant. Celui-ci est un équipement stable. Certains sont là depuis de nombreuses années. L'intérêt de ces radeaux est de pouvoir pêcher une grande partie de l'année, lorsque le Rhône est assez haut. Les pêcheurs ne sont pas spécialisés dans la pêche aux aloses.

La configuration géomorphologique du Rhône est primordiale pour le choix des sites de pêche. L'analyse du nombre de licences d'engins de pêche par lots de pêche octroyés par les services de la Navigation sur le Bas-Rhône permet de mettre en évidence les zones les plus convoitées pour ce type de pêche (Barthélémy, 1995). Ainsi, deux éléments semblent influencer le choix des sites : la présence d'un affluent du Rhône, Cèze, Gardon, Ardèche ou Durance et la présence d'un équipement hydroélectrique. Le premier critère, d'ordre naturel considère les zones de confluence des affluents du Rhône comme des zones stratégiques pour la pêche. Le second fait référence aux modifications subies par le fleuve. Chaque site de pêche correspond à un aménagement et un affluent (la chute de Vallabrègues pour le Gardon - la chute d'Avignon pour la Durance et la chute de Caderousse pour la Cèze et l'Ardèche). Les parties du fleuve, entre chaque barrage, ne sont donc pas des lieux convoités pour la pêche aux engins. Les pêcheurs amateurs se sont ainsi adaptés aux transformations artificielles du fleuve.

## **2- La pêche de l'alose : une pêche gardoise et un loisir rural de retraités**

L'enquête s'est essentiellement intéressée aux pêcheurs spécialistes de la capture des aloses équipés de bateaux et situés en aval de Vallabrègues. Le nombre de pêcheurs (entre 20 et 25) ne correspond pas au nombre d'équipements (entre 10 et 15). En effet, il est rare qu'un pêcheur soit seul. Le bateau se prête ou s'achète à plusieurs. Quelquefois, des pêcheurs assument les frais de l'achat et de l'entretien du bateau à plusieurs. Ils se désignent comme des associés. Le bateau se prête aussi à des pêcheurs occasionnels qui viennent quelquefois "tourner le carré" et qui n'ont pas forcément de licence. On pêche plus entre amis qu'entre membres d'une même famille. Au bord du Rhône, "on est tous collègues". Mais, la pêche ne crée pas de liens, elle les entretient. Ainsi, certains pêcheurs sont des anciens ouvriers de l'usine Cogema de Marcoule ; d'autres habitent le même village et chassent ensemble.

La pratique de la pêche aux engins est une pratique majoritairement gardoise. Elle concerne des pêcheurs issus du département du Gard situé sur la rive droite du fleuve. Cette répartition géographique s'explique par la migration des aloses favorisant les affluents de rive droite (Gardon, Cèze et Ardèche) plutôt que les affluents de rive gauche d'eaux turbides et froides. La température de l'eau, qui est un impératif naturel

pour la migration et la reproduction des aloses, implique un trajet de ces poissons vers certains cours d'eau plus chauds (Quignard, 1978). Les pêcheurs ont donc aussi suivi cette migration et il existe une tradition de pêche à l'alose dans la région de ces affluents.

| Département      | Nombre de pêcheurs |
|------------------|--------------------|
| Bouches du Rhône | 3                  |
| Vaucluse         | 6                  |
| Gard             | 13                 |
| Total            | 22                 |

Tableau n° 1 : Localité des pêcheurs d'aloses

Une grande majorité des pêcheurs interrogés pêchaient l'alose près de leur lieu d'habitation, à Caderousse, à Pont-Saint-Esprit, dans le Gardon, dans la Cèze, dans la Durance. Il existe donc une tradition de pêche à l'alose sur le Rhône. Elle s'exprime à travers des récits de la part des pêcheurs mais aussi de la part de riverains non pratiquants. Elle fait partie d'un "patrimoine local" pour certains riverains comme l'exprime un président d'une association d'anciens élèves d'un collège d'Avignon : "... mais le fait majeur du printemps, c'était la remontée des poissons migrateurs : lamproies, esturgeons et surtout et surtout l'alose! Ah! L'alose, quelle affaire! A son passage en zone avignonnaise, elle était à son meilleur niveau culinaire parce que dessalée et amaigrie à point. Ce qu'elle n'était assez à hauteur d'Arles et trop à hauteur de Pont Saint Esprit" (Gras). Aujourd'hui, certains pêcheurs exécutent près de 100 kilomètres aller-retour pour se rendre en aval de l'usine-écluse de Vallabrègues. A défaut de la migration des poissons, ce sont eux qui migrent!

L'étude de la provenance des pêcheurs permet aussi d'observer que la pêche de l'alose est une pratique essentiellement rurale. La pêche aux aloses s'inscrit dans un rythme plus large d'activités du monde rural et plus spécifiquement du monde fluvial. La pêche sur le Rhône a souvent constitué une activité parallèle : *"Les pêcheurs du Rhône en complément de la vente du poisson, pour joindre les deux bouts, étaient obligés de cultiver la terre ou de fabriquer des balais en paille de millet comme à Caderousse"* (Costantini, 1991). Pour les riverains du fleuve, la pêche constituait une activité d'appoint.

La moyenne d'âge des pêcheurs d'aloses est de 62 ans. Ce sont, en majorité, des retraités. Au niveau des professions exercées, pour les actifs et les inactifs confondus, nous comptabilisons 6 agriculteurs exploitants, 6 employés et 10 ouvriers. Au niveau national, la répartition des pêcheurs amateurs est la suivante : 32% des pêcheurs sont

ouvriers, 19% appartiennent à des professions intermédiaires, 18 % sont des retraités, 11 % sont employés et 3 % sont agriculteurs exploitants (Picon, 1991).

Les pêcheurs d'aloses sont donc atypiques par rapport au profil type du pêcheur français au regard de trois critères : l'âge, le pêcheur d'alose est en moyenne plus âgé ; la localité, le pêcheur d'alose est d'origine rurale ; et la profession exercée car il y a beaucoup plus d'agriculteurs qui pratiquent ce type de pêche.

Cette prégnance du monde rural s'exprime aussi à travers les autres loisirs de ces pêcheurs, la cueillette et la chasse (petits gibiers en chasse communale ou chasse au sanglier en domaine privé). La pêche en équipe pratiquée sur les bords du fleuve rappelle d'ailleurs les relations entre chasseurs.

### 3- L'appropriation symbolique de "la maison du pêcheur"

Officiellement, la possession d'une licence permet d'installer son matériel de pêche dans une certaine délimitation du fleuve. Cependant, le pêcheur prend possession à la fois du fleuve et de la berge. Chaque bateau est amarré par des câbles et des cordages sur la berge. La distance entre les deux points d'attache de ces cordes délimite ainsi "la maison du pêcheur". Le pêcheur entretient son terrain ; il débrousaille pour pouvoir se frayer un chemin, il coupe les mauvaises herbes, il nettoie pour que ce soit praticable. Sur la berge, est parfois construit un cabanon ou un simple abri. En aval de Vallabrègues, pour les 14 bateaux observés, 3 cabanons ont été construits. Le cabanon est fait de matériaux de récupération. On y retrouve des planches, des palettes, de la tôle et du plastique. L'intérieur est sommaire avec une table, des chaises ou des bancs et une poêle ou un grill pour cuisiner. Le cabanon est un lieu de sociabilité pour les pêcheurs. C'est là où l'on mange entre amis, où l'on vient chercher l'ombre. C'est là aussi où des promeneurs ou de potentiels clients peuvent s'asseoir tout en discutant avec le pêcheur. C'est le hall d'entrée en quelque sorte, la pièce commune à tous. En revanche, le bateau reste le monopole des initiés. N'importe qui ne tourne pas le carré et monter dans le bateau reste un privilège. Le pêcheur, dans cet espace, recrée un "dedans" et un "dehors": l'intérieur est le bateau et l'extérieur est la berge du fleuve.

Le cabanon devient "une maison à l'envers" car, dans ce lieu, il n'y a que des hommes. Le repas quotidien - celui de midi ou le petit déjeuner - est pris entre plusieurs pêcheurs. Les grillades de viande ou d'aloses sont fréquentes. Souvent, des personnes extérieures viennent se rajouter aux pêcheurs : amis de travail, membres de la famille... Une équipe de pêcheurs organise chaque fin de saison un repas avec un plat mijoté. Un pêcheur, qui est aussi chasseur, prépare un civet de sanglier. La cuisine, qui reste le monopole de la femme dans le quotidien, devient sur le Rhône, une affaire d'hommes. Mais, la technique de cuisson diffère : à l'extérieur, les hommes cuisinent grillé. A l'intérieur, les femmes font mijoter. En effet, l'alose se cuisine de nombreuses façons, grillée, frite, bouillie ou mijotée. Dans le Gard, la recette principale est celle de l'alose aux herbes. Le principe est de faire cuire 6 à 7 heures le poisson dans de l'oseille avec de l'eau de vie

ou du vinaigre pour faire fondre les nombreuses arêtes. Cette pratique de l'espace fluvial qui repose sur une équipe de pêcheurs où l'on apprécie d'être entre hommes<sup>60</sup>, de bien manger et de bien boire (le pastis et la verveine faits maison) rappelle les parties de chasse ainsi décrites par Christian Bromberger et Gérard Lenclud : *"Les épisodes qui ponctuent les parties de chasse populaires soulignent ainsi, chacune à leur façon, cette intervention temporaire des normes quotidiennes : repas de mets crus ou grillés, consommé avec les doigts, une sorte d'anticuisine, repas dans des abris de fortune où s'abolit tout protocole, une sorte d'antimaison, parole crue, facétieuse sur les femmes, sur ce que l'on sait dans le quotidien, une sorte d'anti café"* (Bromberger, 1982). Les pêcheurs rompent dans ce temps de la pêche avec certaines pratiques quotidiennes notamment celles inhérentes à leur rôle de mari et de père. Le Rhône devient donc un espace où les rapports sociaux se réinventent et se reconstruisent chaque printemps. Pour de nombreux pêcheurs, l'ouverture de la chasse vient prendre le relais de la pêche de l'aloise.

#### **4- Le pêcheur bricoleur ou la continuité entre l'espace du travail et l'espace du loisir**

La relation au fleuve s'inscrit aussi dans la technique de pêche utilisée. Les pêcheurs au carrelet achètent en général le bateau et les cordages pour l'ammarrer. Le filet est taillé dans des pièces de filets pour la pêche en mer. Le reste du matériel de pêche est conçu avec des matériaux de récupération. Souvent, le pêcheur fait appel à des connaissances familiales ou amicales pour mettre au point son bateau. Celui-ci se fabrique rarement seul, sa construction est "l'affaire de tous". Ainsi, un pêcheur explique que son système de poulie est fait avec un volant trouvé dans les "ferrailles". Un ami lui a confectionné son axe et son gendre le roulement à billes. Les bidons amarrés au bateau ont été achetés à l'usine d'Aramon et les planches trouvées dans les "poubelles". Pour tous les pêcheurs, le système de poulie qui permet de soulever le filet est composé de parties semblables : un tube avec un roulement à billes, un volant de voiture, le plus souvent de 2 CV ou de Jeep pour tourner et deux pédales de vélo qui servent de manivelles. Le geste du pêcheur consiste ainsi à soulever et baisser le filet. Le pêcheur est un "combinard" qui passe beaucoup de temps à préparer son matériel pour qu'il soit à la fois le plus efficace pour la pêche mais aussi pratique et confortable. Le pêcheur tend aussi par l'utilisation de matériaux de récupération à échapper aux circuits classiques de consommation. Un autre aspect de cette utilisation du matériel de récupération est de montrer comment le pêcheur, par exemple ancien ouvrier, utilise ce que lui offre son lieu de travail. Le pêcheur profite de l'usine directement ou indirectement, avec des amis encore en activité, pour construire son équipement. Un pêcheur va donc "penser

<sup>60</sup>. Lors des deux saisons d'enquête (1995 et 1996), un seul pêcheur était assez souvent accompagné de son épouse. Les autres pêcheurs de l'équipe expliquaient qu'il était sujet à des malaises cardiaques, ce qui justifiait à leurs yeux la présence de sa femme.



son équipement" par rapport aux matériaux qu'il pense pouvoir récupérer gratuitement. Il va donc se servir de ferraille entreposée ou abandonnée, de fûts inutilisables... Cet exemple de bricolage démontre qu'il existe une continuité entre deux espaces généralement dissociés, celui du travail et celui du loisir. Par les pratiques du bricolage, ces deux sphères sociales ne sont plus opposées. Le pêcheur passe aisément de l'une à l'autre, se servant d'éléments de l'une pour enrichir l'autre.

### 5- Le poisson, aliment consommable avant tout

Le pêcheur d'aloses apprécie les aliments dont la production est proche de lui. Il s'oppose ainsi à la société de consommation qui éloigne, selon lui, de plus en plus le producteur du consommateur. Il revendique un mode de consommation alimentaire traditionnel car ancrée dans le monde rural. L'alose constitue donc un mets apprécié et attendu chaque année. Cette représentation de l'animal comme un bien alimentaire suppose donc après sa capture soit une consommation personnelle, soit un don, soit une vente. Ainsi, un marché est réactivé chaque année au bord du Rhône lors de la saison des aloses. Amis de pêcheurs ou clients anonymes traînent près des bateaux pour acheter quelques poissons. L'argent n'est pas toujours la monnaie d'échanges ; il est parfois remplacé par des œufs, du vin, des légumes... La qualité du poisson est recherchée. Elle concerne la taille et donc le sexe du poisson. Les femelles sont plus grosses et elles contiennent les poches d'œufs ; les mâles sont plus petits et contiennent les poches à lait. Les mangeurs d'aloses se distinguent selon leur consommation d'œufs et de lait lesquels sont comparables aux abats et constituent les parties "les plus animales" du poisson. Les pêcheurs qui les apprécient se considèrent comme les vrais mangeurs d'aloses<sup>61</sup>. La relation au fleuve repose sur une représentation de nature nourricière dont il faut puiser les ressources.

Ainsi, le loisir pour le pêcheur d'aloses repose sur la nécessité de devoir exercer une pratique rentable lors du temps libre ou du moins, au moindre coût. Selon Claude Bonnette-Lucat, *"la "nécessité" est aussi une nécessité sociale liée à l'image dans le milieu... Il s'agit de respecter la norme : le discours de la polyvalence tient à une définition de l'excellence virile et de la responsabilité assumée dans la vie familiale"* (Bonnette-Lucat, 1991).

L'espace fluvial est considéré comme une nature nourricière utilitaire. Les pêcheurs vont donc développer des connaissances pour optimiser leur exploitation du lieu.

---

61- N. Viallès a analysé cette représentation des abats dans la consommation de viande. Elle oppose le zoophage (le mangeur de bêtes) au sarcophage (le mangeur de chair ou de viande) (Viallès, 1988). Delphine Balvet a observé ce discours concernant les œufs et le lait dans la consommation des carpes dans les Dombes (Balvet, 1997).

## 6- Le fleuve dans toutes ses couleurs : influences négatives ou positives des affluents

Les pêcheurs développent des repères pour maximiser leurs prises. Ils reconnaissent les affluents qui se déversent, à un moment donné, abondamment dans le Rhône. Pour la pêche à l'alose, cette reconnaissance est primordiale car chaque affluent a une influence positive ou négative sur la réussite de la pêche. Le pêcheur catégorise ainsi les affluents en "bons et mauvais".

Ceux d'influence négative sont les plus nombreux. L'Isère est le cours d'eau le plus connu des pêcheurs. Pour eux, "l'Isère, c'est la misère!". L'eau est noire, sale et froide. Quant aux raisons de ce manque de poissons, les pêcheurs pensent que c'est parce qu'il se cache en attendant que cette "mauvaise eau" soit passée.

| Affluents cités | C o u l e u r<br>reconnaissance | Effets sur les aloses                            |
|-----------------|---------------------------------|--|
| Isère           | Noir                            | Mauvaise pêche                                   |
| Durance         | Jaune - Marron                  | Mauvaise pêche                                   |
| Saône           | (un peu trouble)                | Bonne pêche                                      |
| Gardon          | Marron - Rouge                  | Mauvaise pêche mais ne dure pas                  |
| Ardèche         |                                 | Mauvaise pêche mais pas longtemps ou bonne pêche |
| Drôme           | Noir                            | Mauvaise pêche                                   |
| Doubs           | Noir                            | Mauvaise pêche                                   |

Tableau n°2 : Les "bons" et les "mauvais" affluents du Rhône

La Durance est aussi mal aimée. Sa couleur est plus nuancée "jaune, marron". La Saône est aussi connue que l'Isère mais comme une "bonne eau". Elle n'est pas assimilée à une couleur. Les pêcheurs la reconnaissent à une eau un peu trouble. Le Gardon, la Drôme et le Doubs sont négatifs, de couleur marron, rouge ou noir. L'Ardèche est une eau qui ne retient pas l'unanimité. Certains pêcheurs pensent que c'est bien pour la pêche à l'alose ; d'autres pensent le contraire. Elle n'est d'ailleurs pas assignée à une couleur. Seules les eaux du Haut Rhône sont appréciées. Par contre, les affluents alpins et jurassiens ( Isère, Drôme, Doubs, Durance) et cévenols (Gard, l'Ardèche) sont dénigrés. Pour les pêcheurs, ces cours d'eau charrient trop de matière en suspension et sont trop sales ou trop froids pour permettre aux aloses de remonter.

Les pêcheurs s'attachent aussi au niveau de l'eau et à sa clarté. Elle ne doit être ni trop claire ni trop sale. L'idéal est un "lavassi" qui charrie de l'eau depuis un orage en amont. L'eau est alors assez trouble pour que les aloses se déplacent tout en rendant le filet invisible. Le pêcheur se fabrique ainsi une grille de lecture du milieu fluvial.

Quant à la pollution, tous les pêcheurs consomment leurs prises tout en considérant que le fleuve est pollué. Ils ne font donc pas de lien immédiat entre la qualité de l'eau et celle des poissons. Pour les pêcheurs, la pollution du Rhône provient en majorité des usines, des villes et de l'agriculture. Mais, ils notent une amélioration depuis une dizaine d'années. La pollution renvoie plutôt au fleuve traversant Lyon ou longeant les centrales nucléaires. Le Rhône, en aval de Vallabrègues, n'offre pas cette image. Les pêcheurs y sont tranquilles et les aloses sont bonnes. Le Rhône "de là haut" est pollué et sale et celui "d'ici" donne de beaux poissons.

### *Le Rhône, comme un prolongement de l'espace domestique*

La consommation et la vente des aloses reposent sur la représentation de l'animal comme un bien consommable et de la nature comme un gisement de ressources. Le fleuve intervient donc en prolongement de la sphère domestique des pêcheurs, c'est à dire entre le lieu de travail, la maison, le jardin et la campagne pour la pratique de la chasse. La pêche de l'aloise ainsi décrite renvoie à une pratique traditionnelle des bords du fleuve. Les pêcheurs d'aloses sont les dépositaires de la connaissance du fleuve avant les aménagements de la Compagnie Nationale du Rhône mais ceux-ci n'ont pas constitué un frein à leurs pratiques. Ces derniers sont intégrés à leur relation et leur perception du fleuve et de la nature d'une manière plus générale. Nous pouvons les désigner comme appartenant à "la génération de la rupture" telle que l'a définie André Vincent (Vincent, 1995). L'analyse des pêcheurs de carpes qui suit rend compte d'un autre type de pratiquants, les "pratiquants exogènes", qui ont découvert le fleuve totalement endigué et aménagé.

## II - Pêcher la carpe, une pratique urbaine ; le Rhône, un espace sauvage

### 1- La pêche de la carpe au No-Kill : technicité et écologie

Le second groupe de pêcheurs amateurs analysés sont les carpistes pratiquant le No-Kill. Ces pêcheurs ne tuent pas le poisson, ils le remettent systématiquement à l'eau. La pêche au No-Kill concerne deux sortes d'espèces spécifiques, la carpe et le silure. Nous nous sommes surtout intéressés aux carpistes car ils représentent le nombre le plus important d'adeptes du No-Kill et constituent aujourd'hui plus de 150 associations en France. Le mouvement carpiste est né en Angleterre et s'est répandu en France à travers une association anglaise "Carpe Society" qui a installé une filiale de son organisation au sein de la Fédération Française de Pêche au Coup<sup>62</sup>. Des pêcheurs Anglais sont venus pêcher dans le lac de Saint-Cassien dans le Var, certains journalistes halieutiques ont traité de cette nouvelle technique. Très rapidement médiatisée et sponsorisée, la pêche de la carpe au No-Kill n'a cessé de "faire parler d'elle", de développer un marché économique conséquent et de casser une image de la pêche considérée souvent comme trop traditionnelle. Cependant, les carpistes restent minoritaires au sein de la pêche amateur en France. Les carpistes français sont estimés à environ 35 000, ils représentent 2% du nombre total de pêcheurs amateurs<sup>63</sup>. Les pêcheurs carpistes adhérents à un club ne représentent que 0,16% de cette population totale.

La pêche au No-Kill repose sur un ensemble de gestes très largement codifiés et répandus ainsi au sein des initiés. La partie de pêche commence avant l'installation au bord d'un cours d'eau. Les carpistes se déplacent au moins une semaine avant pour repérer le site de pêche en fonction de la météorologie et du niveau de l'eau. Ils préparent alors leurs appâts, les "bouillettes". Après avoir fabriqué le "mixed", farines végétales associées à des parfums artificiels, le carpiste prépare des boules qu'il fait ensuite bouillir pour appâter les carpes. Pendant plusieurs jours, il envoie ces bouillettes ou certains féculents comme des pois-chiches, du maïs pour attirer le poisson toujours au même endroit. La préparation du matériel et notamment des montages occupe aussi le carpiste. L'appât, la bouillette, est éloigné de l'hameçon par un cheveu. Ainsi, lorsque la carpe happe la bouillette, l'hameçon pique les lèvres du poisson et non son abdomen, ce qui est le cas lors de montages traditionnels. Les carpistes pensent ainsi protéger les poissons d'une mort certaine et leur infliger une moindre souffrance. Tous

---

<sup>62</sup>- Cette Fédération regroupe des pêcheurs au coup et a pour but d'organiser des compétitions. Elle ne dépend pas des institutions de la pêche mais du Ministère de la Jeunesse et des Sports. D'ailleurs, certains carpistes sont d'anciens pêcheurs au coup de concours.

<sup>63</sup> - En France, en 1995, il s'est vendu 1 804 100 permis de pêche (données Conseil Supérieur de la Pêche).

ces préliminaires constituent ce que ces pêcheurs nomment le "cérémonial". La partie de pêche débute par le rangement du campement. En effet, les carpistes pêchent durant deux à trois jours, même et surtout la nuit. Ils sont donc équipés de tentes spécifiques (les bee-wee), de chaises longues (les bed-chair). Les carpistes utilisent des cannes spécifiques qui reposent sur un trépied électronique, le "roadpod". Lorsqu'il y a une touche, un voyant et un signal sonore interpellent le pêcheur qui n'a plus qu'à vérifier ses cannes. Une fois les cannes calées, le carpiste attend la touche. Lorsqu'une carpe mord, elle est ramenée jusqu'à la berge. La carpe est ensuite délicatement déposée sur un sac humidifié. Le pêcheur ôte l'hameçon de ses lèvres, il peut soigner éventuellement une blessure. La carpe est pesée, photographiée seule ou en compagnie du carpiste. Puis, elle est remise à l'eau.

Cette description d'une partie de pêche carpiste permet d'en dégager certaines caractéristiques. Les carpistes se considèrent comme les nouveaux pêcheurs écologistes. L'un d'entre eux explique ainsi sa pratique du No-Kill : *"Un poisson, que tu remets à l'eau, il va continuer de grandir, il va grossir. Le but de la carpe, étant quand même de trouver de gros poissons, de temps en temps, de faire de belles prises de 10, 15 ou 20 kilos. Une petite carpe va grossir et tu la retrouveras peut-être, il y en a que tu peux reconnaître avec quelques kilos en plus... C'est aussi un moyen pour toujours en avoir.*

*Car si on les sortait, il y en aurait de moins en moins.*"<sup>64</sup> Le fait de ne pas tuer le poisson correspond à la volonté de ne rien modifier au milieu naturel mais aussi de retrouver la carpe beaucoup plus grosse plus tard. Les milieux halieutiques sont perçus comme appauvris et menacés par les prélèvements des pêcheurs. Certains carpistes aiment à retrouver les poissons quelques mois plus tard, selon eux, pour *"suivre leur évolution"*. Toute l'attention est portée au poisson dont les nouveaux montages permettent d'éviter une certaine souffrance. La carpe devient un adversaire respectueux, presque amical plutôt qu'un simple apport alimentaire : *"La pêche, c'est le combat avec le poisson. Si je pique un gros poisson, c'est entre moi et lui. S'il casse, tant mieux, s'il ne casse pas, tant pis pour lui. C'est ma devise. Mais le poisson doit avoir sa chance."*<sup>65</sup> C'est un combat d'homme à homme que les carpistes recherchent et c'est en ce sens qu'ils disent respecter le poisson. Ce respect semble plus reposer sur des valeurs morales que sur une réelle connaissance de la souffrance potentielle du poisson.

Quant aux critiques qui sont souvent adressées aux carpistes relatives à cette souffrance, ils justifient aussi leur pratique par les montages utilisés. La technique et les matériaux (fil très fin, cannes souples...) sont considérés comme performants. Le savoir-faire est mis en avant pour légitimer un résidu de violence dans cet acte de prélèvement. De nombreuses études concernant la chasse ont mis en avant ce processus de légitimation de l'acte de violence. Ainsi, des chasseurs de chamois, en Italie se sont appropriés une image, celle du chasseur alpin pour démontrer leur respect envers la tradition et donc

<sup>64</sup> - Entretien carpiste - Étudiant 3<sup>e</sup> Cycle - Arles - 1996

<sup>65</sup> - Entretien Pêcheur de silure - Ile d'Oiselet/Sorgues/Vaucluse

envers le gibier : "Sur le plan de l'imaginaire, la figure et les exploits du chasseur-écologiste, quoique finalement illusoires, ont acquis de l'authenticité... le chasseur doit se faire "garant de la tradition" et, en même temps, à la barbe des véritables coutumes locales, adopter la logique d'un opérateur économique" (Dalla Bernardina, 1988). Jean-Louis Fabiani a analysé le développement du discours sportif parmi les chasseurs comme une légitimation de leurs pratiques (Fabiani, 1988). Nous pouvons donc analyser cet engouement pour des matériaux performants lié aux valeurs écologistes comme une légitimation de l'acte de pêche pour les carpistes. Ceux-ci étant essentiellement issus de la classe ouvrière, comme notre enquête nous l'a démontrée, la légitimation repose sur le savoir-faire ouvrier : la technique, la dextérité manuelle, l'utilisation facile des matériaux. Les discours des chasseurs reposent au contraire sur leurs qualités de gestionnaires de l'espace c'est à dire sur le savoir-faire de l'agriculteur comme un signe de l'appartenance au milieu rural.

Les carpistes justifient aussi très souvent leurs pratiques de pêche voulues écologistes en mettant l'accent sur la propreté des berges qu'ils exploitent. Un carpiste nettoie son site de pêche. Le rapport au sale et au propre constitue la base de la représentation de l'écologie pour le carpiste. Sur le terrain, il déploie un imposant matériel : tente, chaises, table, chauffage pour l'hiver... La notion de confort est primordiale : isolés sur les bords du fleuve, les pêcheurs reconstruisent la maison à l'extérieur. Ce ne sont pas des pêcheurs Robinson ou adeptes du système D, le confort domestique suit les carpistes. Ce confort est aussi présent dans l'acte de pêche. Certains ont inventé un système électronique qui leur permet de surveiller les détecteurs de touche à l'intérieur de leur tente. D'autres pensent que la préparation des bouillettes parfumées est un luxe pour les pêcheurs et non pour les poissons. Nous pouvons ici analyser un rapport aseptisé à la matière. Plus de vers, de poissons vifs ou morts à toucher pour préparer les appâts, plus de poissons à nettoyer pour s'alimenter : le contact avec la carpe réside uniquement dans le toucher du poisson lors de sa remise à l'eau. Alain Corbin dans son analyse de la pêche amateur au XIX<sup>e</sup> Siècle, traite de cet aspect : "*Les modalités d'appréciation de la nature qui inspirent la pêche sportive impliquent d'éliminer, autant qu'il est possible, tout maniement du sale, toute cette cuisine gluante et fétide qui fonde le savoir-faire des "pères-la-gaule". Le contraste des deux pratiques est celui qui distingue l'organique de l'artificiel*" (Corbin, 1995).

L'aspect organique de la matière vivante est annihilé, les carpistes ne traitent qu'avec des matières figées (farine, huiles végétales, matériaux plastiques) qu'ils considèrent comme plus nobles. Cependant, même si le poisson n'est plus consommé, les pêcheurs n'ont cessé de cuisiner puisqu'ils préparent les bouillettes. L'acte de consommation s'est décalé. Il se situe entre le pêcheur et sa proie faisant partie du processus de séduction. La pêche de la carpe se distingue résolument d'une pêche de consommation.

La pêche de la carpe au No-Kill repose sur des pratiques de l'espace naturel qui tentent de se distinguer d'une pêche traditionnelle. Mouvement encore minoritaire, elle semble

répondre à de nouvelles aspirations concernant la pêche à la ligne. Derrière le leitmotiv du No-Kill, se juxtaposent deux représentations : une volonté clairement énoncée de vouloir repêcher les mêmes poissons plus tard et un discours global concernant la protection de milieux aquatiques considérés comme appauvris. Le fait de ne pas prélever le poisson peut être aussi analysé comme un processus de légitimation de la pratique de la pêche face à une opinion publique de plus en plus sensible à la protection des animaux et de la nature en général. Les carpistes s'entourent d'un arsenal technique impressionnant reposant sur leur savoir-faire ouvrier. L'utilisation de ce matériel est aussi largement réglementé, le carpiste se donne l'image d'un pêcheur avisé et éduqué. Il s'oppose à tout ce qu'il considère comme des déviances par rapport au milieu naturel. Ainsi, son campement est toujours très ordonné, les gestes envers le poisson sont codifiés. Caractéristiques du milieu populaire, le confort du pêcheur correspond à sa représentation d'un site de pêche propre : le confort est lié au propre, le propre est lié à l'ordre, l'ordre à la discipline, la discipline au respect de la nature. La pêche de la carpe est gérée dans ses moindres détails pour éviter de sombrer dans une pêche "de viandards" mais elle semble aussi supporter une nécessité vitale de repères et de limites pour les pêcheurs. L'attitude chevaleresque voire guerrière des carpistes en accord avec la recherche d'un temps long repose cependant sur un besoin d'assurance et de règlements. La pêche carpiste au No-Kill propose une image du poisson comme un rival à part entière à travers une personnalisation de la carpe. Le poisson est un compagnon de jeu et non un bien consommable. Cette représentation est liée à une certaine image du fleuve mais avant de l'analyser, nous allons faire un détour statistique pour situer ce type de pêcheurs amateurs au niveau national. Ces résultats sont issus d'une enquête réalisée auprès de 52 clubs en France (Barthélémy, 1996 & 1997).

## **2- Les clubs carpistes : dynamique des associations ouvrières**

### *a) Une répartition géographiquement déterminée*

Notre enquête a porté sur 1032 pêcheurs. L'analyse de la répartition des clubs sur le territoire français montre la prédominance de certaines régions dans ce processus associatif (Cf cartes p 20). Le nord-est de la France constitue un des pôles de l'activité carpiste. Un ensemble de départements se distingue, couvrant l'extrême-est du pays avec l'Alsace, s'étirant jusqu'au Nord de l'Auvergne et remontant vers la région parisienne. Une deuxième région est aussi importante pour les carpistes : l'Ouest du territoire, la côte atlantique plus précisément dont les départements de la Gironde et des Charente-Maritime. Nous avons croisé notre répartition des clubs avec la répartition de la qualité des cours d'eau en France<sup>66</sup>. Les carpes, résidant essentiellement dans les eaux

---

<sup>66</sup>- La législation française distingue les eaux de 1° Catégorie, eaux à salmonidés (truites, saumons...) et le reste classé en 2° Catégorie.

de deuxième catégorie, les clubs sont plus présents dans les régions où ces cours d'eau dominant. Ces cours d'eau sont plus répandus et d'une qualité d'eau moindre que les cours d'eau de première catégorie. Ainsi, des régions fortement urbanisées comme la région parisienne, le sud du bassin rhodanien sont exploitées par les carpistes alors que le nombre de pêcheurs traditionnels tend à s'y amenuiser. La pêche de la carpe s'est en quelque sorte adaptée à la qualité de certains cours d'eau, en ce sens, elle n'apparaît pas comme sélective comme la pêche de la truite par exemple.

*b) Les carpistes adhérents de clubs : le noyau dur, les ouvriers qualifiés*

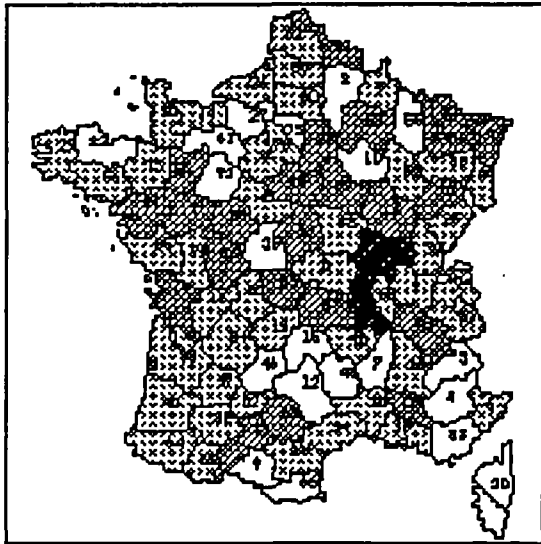
La pêche de la carpe est une affaire d'hommes. Leur pourcentage, chez les carpistes, est de 95%. Ce taux est équivalent à celui que l'on trouve dans les résultats des enquêtes nationales sur la pêche amateur. La majorité des carpistes ont entre 16 et 45 ans. La corrélation entre la répartition par âge des carpistes et celle des pêcheurs amateurs en France montre que ce qui semble faire la particularité des premiers, ce ne sont pas les taux importants des jeunes pêcheurs mais plutôt l'absence de pêcheurs âgés. L'âge intervient comme un facteur déterminant dans le choix et la pratique de cette pêche No-Kill. Il existe donc un effet de génération dans l'appréhension d'un mode de pensée environnementaliste. Au niveau de la localité, les carpistes se répartissent entre les communes urbaines (de 2000 à plus de 100 000 habitants) et les communes rurales (moins de 2000 habitants) dans la même proportion que le taux national, respectivement 75% et 25%. En corrélant cette répartition avec celle des pêcheurs amateurs en France, des distinctions apparaissent : ainsi, les carpistes sont plus nombreux dans les communes entre 2000 et 100 000 habitants. Ils sont par contre sous-représentés dans les communes de plus de 100 000 habitants et dans les communes rurales. Les clubs carpistes sont plus répandus dans des petites à moyennes agglomérations concentrant par ailleurs le plus d'adhérents locaux. La localité joue un rôle important dans la mise en place et le fonctionnement des clubs. A l'instar des associations de sauvegarde d'un quartier, de la société de chasse locale, les clubs carpistes tendent à revendiquer les parcours de nuit, des emplacements pour les enduros. Ils s'approprient ainsi un espace dans la ville.

La répartition des carpistes par PCS montre l'importance des ouvriers au sein des clubs. Ils représentent 41,5% de notre échantillon alors qu'au sein de la population française, ils ne sont que 22% et 33% au sein de l'ensemble des pêcheurs amateurs (Cf tableaux pg 12). La pêche carpite No-Kill encadrée dans un club apparaît ainsi "plus ouvrière" que la pêche à la ligne en général. Le second taux majeur représente les inactifs, 23,5%. 70% de ces inactifs ont entre 16 et 25 ans et sont essentiellement des scolarisés, lycéens ou étudiants ; 26% ont entre 10 et 15 ans. Les carpistes inactifs sont donc de jeunes pêcheurs et non des retraités ; ce qui corrobore nos résultats concernant la répartition par tranches d'âge. Les cadres supérieurs, les professions intermédiaires et les employés

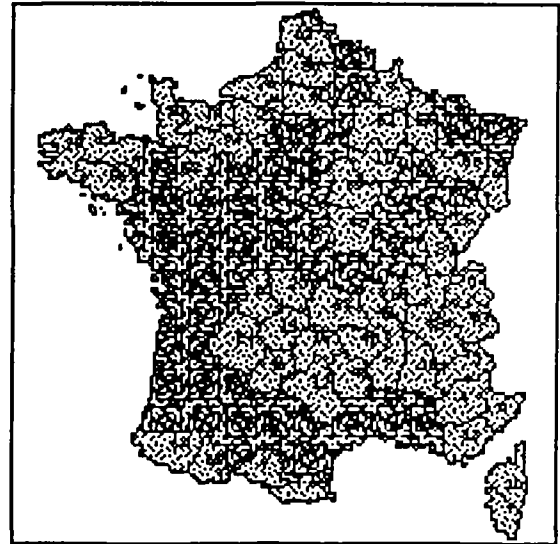
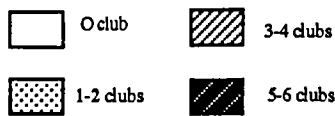


du secteur public sont absents des clubs. Le secteur privé est largement plus représenté par la présence des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (6,5% dans les clubs contre 3% dans la population française), des professions intermédiaires du privé (3% contre 2%) et en moindre nombre, des professions libérales (1%). Les employés sont sous-représentés. Ainsi, le secteur d'activités tertiaire est-il effacé par rapport au secteur de l'industrie et de l'usine. Les techniciens et les contremaîtres sont sur-représentés ainsi que les ouvriers qualifiés.

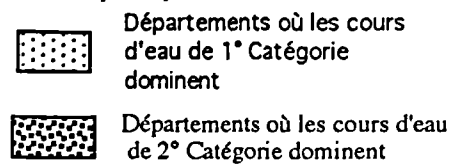
La répartition des caristes au sein des clubs repose sur un fort noyau d'ouvriers qualifiés autour duquel gravitent des catégories socialement proches. Elles peuvent l'être par le niveau social et culturel comme pour les artisans et commerçants mais aussi par le type d'activités, par ce que Claude Bonette-Lucat désigne par ,"*...une "ligne trans-CSP" qui rapproche les ouvriers qualifiés, les contremaîtres, les techniciens et une partie des ingénieurs*" (Bonette-Lucat, 1991).



Répartition des clubs carpestes en France en 1996 par DÉPARTEMENT



Répartition des cours d'eau en 1° et en 2° Catégorie par département



| Répartition par catégorie socioprofessionnelle (Actifs dont retraités et Inactifs en %) | Répartition de la population* | Répartition de la totalité des pêcheurs amateurs** | Carpistes |
|---|-------------------------------|--|-----------|
| Agriculteurs  | 4                             | 2  | 1         |
| Artisans, commerçants   | 5                             | 4  | 7         |
| Professions libérales   | 1                             | 1  | 0,5       |
| Cadres public et entreprises  | 5                             | 5  | 3         |
| Prof Inter Public   | 5                             | 6  | 2         |
| Prof Inter Privé  | 2                             | 3  | 3         |
| Techniciens   | 1                             | 2  | 3         |
| Contremaîtres   | 1                             | 1  | 2,5       |
| Employés Public   | 9                             | 9  | 6         |
| Employés Privé  | 8                             | 8  | 6         |
| Ouvriers qualifiés  | 13                            | 16   | 39        |
| Ouvriers non qualifiés  | 6                             | 6  | 4         |
| Inactifs non retraités  | 40                            | 37   | 23        |
| Total   | 100                           | 100  | 100       |

\* : Recensement INSEE 1990

\*\* : Enquête INSEE Loisirs 1988

### *c) La dynamique des clubs carapistes*

Les clubs carapistes sont récents, ils sont apparus en France dès la fin des années 1980. Deux objectifs ont été à l'origine de la création des clubs : convaincre les fédérations de pêche des départements de délivrer des parcours de nuit et propager les techniques de la pêche à la carpe et de faire partager l'éthique qui en découle. En effet, les carapistes pêchent la nuit. Or, l'interdiction de pêcher lorsque le soleil est couché est une des plus anciennes réglementations s'exerçant sur la pêche amateur. Cela pose bien évidemment le problème de la surveillance des cours d'eau qui ne s'applique que le jour. Au départ, les clubs se sont formés pour être plus représentatifs au niveau des fédérations de pêche, pour avoir plus de poids.

Au sein des clubs, s'organisent des sorties de pêche, des réunions pour parler des techniques de chacun, des actions à mener auprès des fédérations. La sociabilité peut être présente jusqu'à organiser des fêtes entre les pêcheurs et leur famille. Les carapistes sont liés par la connaissance de la technique de pêche et celle-ci est véhiculée lors de ces réunions. Le fait de développer une nouvelle pratique est une source de cohésion. Les règlements intérieurs au sein des clubs sont aussi révélateurs de la volonté de s'identifier comme carpiste. Ainsi, le club Arlésien organise un concours entre membres du club où le gagnant est celui qui a pêché dans l'année la plus grosse prise. Il faut que le poisson soit pêché dans les départements limitrophes, photographié sous couvert d'un témoin. A chaque réunion mensuelle, chaque pêcheur doit informer le reste du groupe du nombre de poissons pêchés. La pêche est donc réglementée par un système de concours qui ne met pas en valeur le poisson mais bien le pêcheur et ses qualités. Tous les poissons sont pesés, mesurés, comptabilisés au vu et aux yeux de tous. Le prélèvement des poissons n'est pas caché, méconnu comme pour d'autres pêcheurs qui pratiquent la loi du silence et du secret.

Les autres activités des clubs sont tournées vers l'extérieur : les compétitions comme les enduros, la participation à des expositions, la volonté de se faire reconnaître par les Fédérations. Les carapistes participent au nettoyage des berges des cours d'eau, à des alevinages. Ils veulent aussi transmettre leur "passion" aux enfants ou à d'autres pêcheurs. Les enduros sont des compétitions qui s'étalent sur des cycles de 48, 60 heures. Ces concours sont médiatisés du fait d'être sponsorisés par des marques de matériel de pêche. Les carapistes se montrent, communiquent, "font parler d'eux".

Cependant, nombre de présidents de clubs ont exprimé certaines difficultés pour exercer leur pêche. Les deux raisons essentielles étant le manque de motivation des Fédérations de Pêche pour l'obtention des pêches de nuit et l'incompréhension de la part des autres pêcheurs. Certains carapistes sont considérés comme des braconniers car ils pêchent la nuit, avec ou sans autorisation. Nous pouvons analyser ces conflits comme résultant d'un changement social au sein de la pêche amateur. Ce que proposent les carapistes, c'est une nouvelle relation à l'espace piscicole. Ils s'envisagent comme des gestionnaires, ils se responsabilisent sur des thèmes comme la protection des eaux, le nettoyage des berges. Or, ces responsabilités ont toujours incombées aux sociétés

locales et aux fédérations. Les carapistes constituent certainement une force, une pression avec qui les présidents de fédérations ou d'associations locales ont à jouer. A travers la gestion des clubs, se nouent des relations entre initiés pour pouvoir développer le mouvement carpiste. Créer un club n'est pas seulement une réponse à des préoccupations individuelles concernant la pêche de nuit mais c'est aussi un lieu de vie sociale, une structure qui tient à s'affirmer au sein de la pêche amateur pour répandre "l'esprit carpiste" : *"Concrètement, c'est préserver le milieu aquatique... A Cavillon, rien n'était fait pour la gestion piscicole. Nous, on a mis le doigt sur le sujet, on a le devoir de le faire, on a réveillé les instances, on leur a dit qu'ils oubliaient de faire leur devoir."*<sup>67</sup>

Essentiellement composés d'ouvriers qualifiés, les clubs carapistes tendent à générer des regroupements de pêcheurs spécialisés. Ce phénomène est récent en France car il n'existait que quelques clubs spécialisés comme des clubs de pêcheurs de carnassiers ou de pêcheurs à la mouche. Nous allons voir à présent comment ce mouvement carpiste se dynamise dans la région du Bas-Rhône et comment le fleuve semble être pour certains carapistes au centre de tous les enjeux.

### 3- Les carapistes et le Rhône : une heureuse rencontre?

L'enquête concernant les carapistes a couvert le fleuve en aval du barrage de Vallabrègues et le Rhône en amont jusqu'à Caderousse. La portion de fleuve amont (de Vallabrègues à Arles) semble être réentreprise dans une image de fleuve "sauvage", non modifiée par les travaux de la Compagnie Nationale du Rhône : *"...vous découvrirez la grande diversité piscicole du fleuve Rhône, le moins pollué de nos grands fleuves français. En pays d'Arles, le fleuve qui a subi tant d'aménagements sur son parcours, a conservé une ripisylve naturelle incomparable. Découvrez ce fleuve roi."*<sup>68</sup> Cette citation du président de l'Association de pêche d'Arles est issue d'une plaquette d'informations réalisée en collaboration avec l'Écomusée de la Crau, Gaz de France et l'association Migrateurs Rhône-Méditerranée, intitulée : "Le Rhône, un voisin à redécouvrir". Des sorties en bateau sur le parcours Arles-Vallabrègues étaient organisées avec le concours des navettes du Service de la Navigation. Une exposition a eu lieu en Arles sur les poissons du Rhône (d'ailleurs financée par l'entreprise Solar de Fos-sur-Mer, où est employé le président). C'est ce même président qui soutient les carapistes dans leur requête de parcours de nuit sur le fleuve. Les carapistes arlésiens développent toute une stratégie de pêche autour d'Arles et sur le bras gauche du fleuve, le Grand Rhône. Nous avons assisté lors d'un week-end d'avril à une compétition de carapistes en Arles. Tous les compétiteurs locaux ou extérieurs ne parlaient que de la

<sup>67</sup>. Entretien carpiste - Cavillon

<sup>68</sup>. Éditorial du Président de l'AAPPMA d'Arles pour une plaquette d'informations "Le Rhône, un voisin à redécouvrir"

capacité du fleuve à accueillir leur prochaine manifestation. Les adhérents du club arlésien ont pour projet de réaliser un "enduro géant" sur les rives du Rhône. Par nos contacts réguliers avec ces carpistes et le milieu de la pêche amateur dans cette région, nous avons observé une certaine frénésie ou regain d'intérêt collectif autour du fleuve.

Trois autres clubs ont été contactés dans le département du Vaucluse, à Cavailhon, Entraigues et Pertuis. Tous les carpistes rencontrés pêchent régulièrement ou ont déjà pêché dans le Rhône. Mais, les discours sur ce dernier diffèrent. Malgré une perception positive du fleuve comme un très grand fleuve, riche au niveau piscicole, les critiques sont très présentes quant aux effets des endiguements. Les sites de pêche exploités en amont sont soit la confluence entre un affluent et le fleuve (Gardon, Durance, Cèze) soit des anciens bras aménagés (Ile d'Oiselet, Ile de la Barthelasse...). Le fleuve vif et les contre-canaux sont délaissés pour les sites où ont été préservés ou réimplantés de la verdure, des arbres, de la végétation. Ce qui gêne le pêcheur, c'est le béton.

Ainsi, la perception du Rhône pour tous les carpistes repose sur leurs représentations d'un paysage naturel. Pêcher en amont, c'est exploiter le fleuve vif bordé encore de ripisylve ; pêcher en aval, c'est utiliser les déviations du fleuve, ses anciens bras, ses îlots. L'aménagement brut du Rhône est donc fuit. La pêche n'est pas seulement la recherche d'un beau poisson, elle est aussi pratiquée pour le contact avec ce que les pêcheurs perçoivent "de naturel". Le bras du Grand Rhône a été modifié aussi bien que l'île de la Barthelasse cependant il apparaît comme plus naturel. A travers les représentations des pêcheurs, nous voyons bien que le fleuve aménagé n'est pas perçu de la même manière selon le type d'aménagement. L'aménagement fluvial et les paysages qu'il a suscités ne sont pas uniformément catégorisés en bien ou en mal, divers degrés semblent se décliner d'un fleuve "pas du tout naturel" à un fleuve "plus naturel" : *"Le Rhône, il est vachement canalisé à Avignon. Après Beaucaire, il est plus intéressant car il est moins canalisé. Chez nous, il n'y a pas un arbre, c'est que des cailloux. En été, il n'y a pas un arbre. Les endroits plus jolis, c'est l'Oiselet, l'île de la Barthelasse. C'est plus sauvage déjà"*.<sup>69</sup>

Nos quinze carpistes se répartissent ainsi dans leurs perceptions du fleuve. Les sept pêcheurs du club d'Arles pêchent régulièrement dans le Rhône. Parmi ces sept carpistes, quatre habitent Arles, deux dans un village du département et un se déplace du Var uniquement pour les compétitions. Pour les sept carpistes Vauclusiens, seulement un n'est jamais allé pêcher dans le fleuve et un autre carpiste est farouchement opposé à la pêche de la carpe pratiquée dans le Rhône : *"J'y suis allé deux, trois fois à l'usine de la plomberie, à Aramon. Le site, ce n'est pas beau. Moi, j'aime bien aller à la pêche au bord de la colline. Il y a du bruit en pagaille, il faut prendre le bateau, il y a des coquilles de moules, les carpes étaient meurtries. Je préfère les étangs car c'est plus calme"*.<sup>70</sup> Ces deux pêcheurs habitent Pertuis et leurs sites de pêche sont plus proches de leur localité, l'étang de la Bomdes, la Durance à la différence du Rhône trop éloigné.

<sup>69</sup>- Carpiste - Entraigues - Vaucluse

<sup>70</sup>- Carpiste - Pertuis - Vaucluse

Quant aux autres pêcheurs vauclusiens, un pêcheur de silure exploite essentiellement l'île de l'Oiselet de Sorgues ; le club carpiste d'Entraigues demande un parcours de nuit sur l'île de la Barthelasse à Avignon, des carpistes indépendants exploitent le Gardon. La plupart des carpistes fréquentent des sites proches de leur domicile. La proximité de l'espace de pêche est primordiale : ce sont les pêcheurs les plus proches du Rhône qui le fréquentent le plus régulièrement et qui tendent dans leurs discours à le magnifier. Ainsi, les carpistes de Pertuis pêchent sur la Durance, deux adolescents de Comps pêchent sur le Gardon. Cette notion de proximité est évoquée par les carpistes au sujet de la préparation d'un poste de pêche : *"C'est un grand fleuve, il faut avoir un bateau. C'est un peu frustrant car il y a ce grand courant. C'est l'un des grands fleuves de pêche d'Europe. Mais, il n'est pas exploité au niveau touristique. On n'a pas de guide de pêche. Le Rhône, il faut l'amorcer beaucoup et souvent. Il faut du maïs et des bouillettes."*<sup>71</sup>

Il faut amorcer très souvent un site de pêche sur le fleuve car le niveau de l'eau varie rapidement. Donc, un poste peut se déplacer et cela implique un amorçage conséquent, impossible à réaliser si le carpiste habite trop loin. La présence de coquilles de moules d'eau douce oblige aussi les pêcheurs à fortifier leur fil. Certains pensent qu'il est difficile de pêcher dans le fleuve à cause de ces coquilles, du courant instable et de l'inaccessibilité des berges. Pour d'autres carpistes, ces inconvénients vont devenir des difficultés à surmonter pour améliorer voire modifier les techniques de pêche de la carpe.

Le Rhône est considéré comme très riche au niveau piscicole. Il compte de nombreuses espèces. Un pêcheur de silure utilise l'expression de "pochette-surprise" : *"Vous pêchez, vous ne savez pas sur quoi vous allez tomber"*. D'autres pêcheurs parlent de sa beauté : *"C'est un beau fleuve", "c'est fabuleux"* ou de sa force : *"C'est la puissance, c'est démesuré"*. Alors que le mouvement No-Kill repose sur une représentation d'espaces halieutiques appauvris, le Rhône constitue au contraire une richesse piscicole très peu exploitée. Les carpistes ont le sentiment de découvrir un espace "neuf" presque "vierge" très peu utilisé par les autres pêcheurs à la ligne. Un carpiste pense que le record de France de la pêche de la carpe est dans le Grand Rhône ; le fleuve apparaît immense et plein de ressources.

Les raisons de l'engouement pour le fleuve chez les carpistes reposent sur la technique utilisée et la recherche d'un combat entre le poisson et le pêcheur. Les carpes du Rhône sont considérées comme "sauvages". Elles sont soit disant beaucoup plus allongées que dans les plans d'eau notamment au niveau des nageoires et de la queue. Elles sont surtout considérées comme plus sportives et énergiques. L'effet d'un courant toujours présent permet un combat plus puissant. Ainsi, une carpe de 10 kilos dans le fleuve équivaut à une carpe de 20 kilos dans un lac : *"Les carpes se sont adaptées à ce milieu"*

---

71- Entretien carpiste - Cavaillon

*difficile (le Rhône et son débit puissant) en développant un corps fusiforme musclé et une large nageoire caudale qui leur permet de se déplacer vers les zones de frai et les sources alimentaires et de lutter contre la force des crues".<sup>72</sup> Alors qu'une critique fuse souvent autour du fleuve aménagé considéré comme un canal morne et plat, les carpistes au contraire insistent sur la force de son courant !*

Les carpistes s'arment d'un bateau et d'un écho-sondeur pour selon eux, repérer les fosses. En effet, les carpes s'y réfugient comme dans des stations de forage. La présence de ces grandes fosses implique de pêcher avec un fil plus résistant, des tresses et commencer à pêcher sur le bateau puis ramener le poisson vers la berge. Le courant du Rhône impliquerait ainsi de nouvelles manières de pêcher la carpe.

La lecture du fleuve est donc primordiale comme pour toutes les techniques de pêche. Les carpistes recherchent des endroits avec des branches noyées, des obstacles comme des piles de pont. Le fleuve doit former un recul avec peu de courant. Le carpiste observe le poste, peut voir des sauts de poisson ; il distingue ainsi le passage entre le lieu d'alimentation et le lieu de repos des carpes. C'est sur ce passage que le carpiste envoie ses bouillettes et son maïs pour attirer le poisson. La pêche dans les fosses est différente puisqu'elle concerne le courant mais elle est moins utilisée parmi les carpistes. Les grosses carpes seraient dans ces fosses. Les pêcheurs redoutent le Mistral qui en remuant l'eau empêche toute pêche. Il faut donc se déplacer pour observer le niveau de l'eau.

Certains semblent tenir compte des effets de l'aménagement : *"On a remarqué que quand le Rhône monte, il y a beaucoup de barrages en amont, surtout la nuit, il n'y a plus de touche. Par contre, quand ça redescend, il commence à y en avoir."* Ainsi, les pêcheurs jouent avec le débit du fleuve. Très souvent, les carpistes pensent que cet aménagement est nécessaire notamment pour la production d'énergie nucléaire : *"Les barrages ont fait énormément de mal. De toute manière, je suis de ceux qui sont pour une énergie nucléaire. Pour pas faire un barrage tous les mètres pour avoir un peu plus d'électricité et comme demain, je ne veux m'éclairer à la bougie, je suis pour quelque chose de nucléaire avec tout ce que cela représente mais enfin..."*. Les transformations du fleuve sont acceptées au nom du progrès et d'une certaine représentation technicienne de la société.

Quant à la pollution, les pratiquants assidus affirment que le Rhône est très propre : *"Pour moi, le Rhône est fabuleux. Il est clair, question pollution, il ne me ferait pas peur. En été, tout le bord de l'eau, on voit jusqu'à un mètre de profondeur, c'est clair, c'est fabuleux."* Les critiques proviennent plutôt des carpistes vauclusiens qui accusent d'une manière générale l'industrie et le nucléaire.

La rencontre entre les carpistes et le fleuve aménagé nous semble heureuse car elle permet aux deux protagonistes de s'enrichir mutuellement. Les carpistes ont trouvé dans

<sup>72</sup>- in Pêche de nuit à Caderousse, Carpe Magazine, Nov.1995

le Rhône un partenaire de jeu idéal. Ils développent une autre image du fleuve. La force du courant est mise en avant, l'instabilité des sites de pêche incite les pêcheurs à dépasser leurs habitudes de pêche. Le fleuve plat, trop tranquille devient un cours d'eau agité grâce aux barrages et à leur fonctionnement. La pression de l'homme considérée comme trop pesante à cause des aménagements s'oppose à une vision d'un espace déserté presque vierge. Les carpes du Rhône en s'adaptant au cours d'eau obtiennent des qualités de force et de dynamisme exceptionnelles, elle sont plus "sauvages" que les autres carpes convoitées dans des lacs ou d'autres plans d'eau. Le fleuve appelle les carpistes à se surpasser, à mettre en place de nouvelles manières de pêcher la carpe. Nous pouvons analyser ces images du fleuve à travers deux systèmes de représentations opposées :

- l'opposition "vie / mort" : pour les carpistes, le fleuve et les carpes sont dynamiques, ils appellent à une nouvelle technique de pêche.
- l'opposition "sauvage / domestique" : la pression de l'homme n'est pas considérée comme négative, au contraire, elle est perçue comme essentielle pour les aménagements et quasi-inexistante pour l'exploitation des sites de pêche. C'est l'opposition entre l'espace déserté et l'espace sur-convoité.

Les carpistes semblent développer autour du fleuve aménagé une relation positive et dynamique en opposition avec une image souvent stigmatisée de ce même espace. Parmi nos quinze carpistes, quatre pêchent dans le Rhône depuis leur enfance. Ainsi, cette dynamique autour du fleuve révèle aussi l'appropriation du fleuve par de nouveaux arrivants qui n'auront qu'à découvrir le fleuve aménagé. En ce sens, les carpistes s'opposent aux pêcheurs d'aloses précédemment étudiés.



## Conclusion

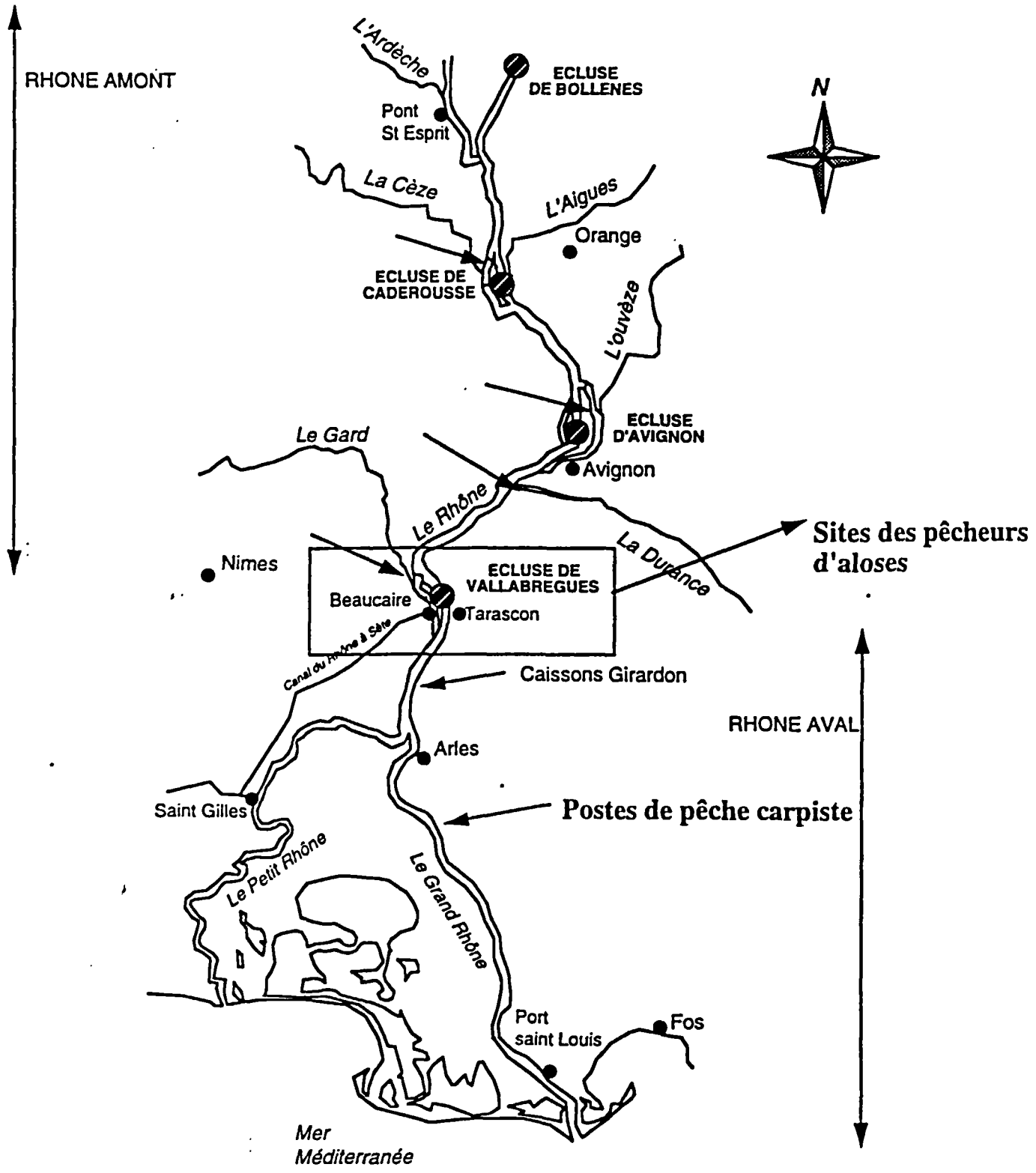
### *Une culture locale du fleuve qui se maintient et une qui s'annonce?*

Notre terrain d'enquête auprès des pêcheurs s'est étendu du simple cours d'eau fluvial, il a abordé les affluents et constitue plutôt un bassin hydraulique. Traiter du Rhône aménagé correspond dans la réalité à des unités physiques fort distinctes: Les pêcheurs connaissent très bien l'ensemble de ces unités puisqu'ils effectuent un tri entre les zones considérées comme "naturelles" voire "sauvages" et les zones "trop artificielles". L'aménagement fluvial n'est pas constitué ni appréhendé uniformément dans cette région du Bas-Rhône. Le Rhône amont autour d'Arles connaît un regain d'intérêt, plus en aval, le fleuve est exploité mais d'une manière plus discrète. Enfin, la proximité avec le Rhône reste un facteur déterminant dans son exploitation. (Rappelons que la pêche est un loisir essentiellement ouvrier et que la distance entre le lieu d'habitation et le site du loisir est primordiale pour l'exercice de ce loisir).

Notre comparaison entre les carpistes et les pêcheurs d'aloses met en place deux populations riveraines distinctes : la génération de la rupture et celle de "nouveaux arrivants". Parmi les pêcheurs d'aloses, certains fréquentent le fleuve depuis fort longtemps (anciens marinières, pêcheurs...) et perpétuent un mode de pêche traditionnel. Quant aux carpistes, nous avons traité d'un fleuve transformé et d'un nouveau type de pêcheurs. Mais, de cette rencontre récente, pouvons-nous lire déjà des liens plus étroits. Des émotions, des sentiments sont exprimés par rapport au Rhône : *"On a commencé à pêcher dans ce canal puis on a tout laissé tomber pour le Rhône", "Moi, j'aime bien les grosses carpes communes. C'est beau, c'est bien surtout dans le Rhône, ça a un speed. Dans le Rhône, quand ça prend le courant, c'est une autre histoire, ça prend vite du fil et on croit qu'on a un plus gros poisson. C'est allongé, c'est la taille sportif plus que les miroirs et les cuirs qui ont des tailles plus mémères, plus trapues. Ils font un peu plus tracteurs mais enfin, c'est joli. Les communes qui ont de belles nageoires oranges, c'est très joli. En plus, dans le Rhône, et je commence à être vraiment amoureux du Rhône, les nageoires, la queue sont beaucoup plus développées que dans les canaux ou dans les étangs. Elles sont toujours en train de naviguer donc elles sont beaucoup plus développées. Elles ont de belles couleurs. Ca a de la gueule."* Ce carpiste associe son amour pour le fleuve aux possibilités techniques qu'il lui offre à travers des carpes considérées comme exceptionnelles. Le Rhône attire les carpistes, il devient souvent leur unique site de pêche. Les carpistes ont tendance à persévérer dans un espace tant que leurs prises n'atteignent pas un certain poids, tant qu'ils ne s'en lassent pas. Pêcher dans le Rhône leur permet un nouveau potentiel de combats et de plaisirs : *"Sur le Rhône, quand on fait un amorçage, on se perd une ou deux heures, on découvre des coins fabuleux qu'on sent bon. Toute la semaine, on est comme des gamins, on se languit le week-end d'après pour aller amorcer le coin. On prépare les bouillettes en famille et on repart pêcher comme des fous, comme des gamins."*

La pêche à l'alose est une composante de la culture locale du fleuve, héritière d'une relation traditionnelle au Rhône. Cette relation au fleuve, au poisson et au loisir repose essentiellement sur une fonction utilitariste de la nature. Le Rhône supporte ainsi des pratiques d'appropriation locale fortes se démarquant volontairement des habitudes de la vie quotidienne. La pêche de la carpe au No-Kill s'inscrit dans un rapport "homme-nature" différent. Le poisson est un rival, il est considéré comme une personne. Le fleuve devient alors un espace de défis, de valorisation de cette nouvelle technique de pêche.

Entre l'ancien marinier, pêcheur d'aloses qui se demande "qui veillera sur le Rhône lorsqu'il ne sera plus là" et le jeune carpiste qui "est en train de tomber amoureux", se déclinent deux cultures du fleuve : une qui s'est maintenue malgré les transformations des aménageurs et une autre, qui semble aujourd'hui se dessiner.



## Bibliographie

- Balvet, D. 1997. La carpe de la Dombes : des représentations à la consommation. Etude anthropologique d'une production de terroir ambivalente. Mémoire de DEA, Université Lumière Lyon 2, 122 pp.
- Barthélémy, C. 1995. A l'abri des acacias en fleur... les pêcheurs d'aloses du Rhône. Etude interdisciplinaire des pratiques de pêche amateur aux engins dans la région du Bas-Rhône, Rapport Association Migrateurs Rhône-Méditerranée, 101 pp.
- Barthélémy, C. 1996. Physionomie du mouvement carpiste No-Kill en France. Résultats de l'enquête nationale réalisée auprès des clubs de carpistes en 1996. *Carpe Magazine.*, 10 avril-10 mai .
- Barthélémy, C. 1997. La pêche de la carpe au No-Kill : une prédation "écologique" au sein d'un loisir ouvrier. Pour une réflexion autour de la relation entre les classes populaires et la nature. Communication Séminaire "Rencontre sur les Pratiques de l'Environnement", 10 et 11 mars, EHESS, Marseille.
- Barthélémy, C. 1999 à paraître. Le Rhône, masculin, populaire et "lieu de nature"? Le fleuve à l'épreuve des pratiques de pêche amateur : la pêche des aloses et la pêche de la carpe au No-Kill, Monde Alpin et Rhodanien.
- Bonette-Lucat, C. 1991. Les bricoleurs : entre polyvalence et spécialisation. *Sociétés contemporaines : "Production domestique"*, n°8 , pp 61-85.
- Bromberger, C. L., G 1982. La chasse et la cueillette aujourd'hui : un champ de recherche anthropologique? *Etudes Rurales : La chasse et la cueillette aujourd'hui.*, n° 87-88 , pp 7-35.
- Corbin, A. s. l. d. d. 1995. L'avènement des loisirs 1850-1960. (Aubier), Paris. 471 pp.
- Costantini, A. 1991 "Lou pescadou roudanien" ou le pêcheur du Rhône In "Lou Terraire", Publication du Centre Culturel Provençal (Vol. n°40, pp 61- 71).
- Cussac, J. 1828. Pisciceptologie ou l'art de la pêche aux lignes volantes et flottantes, aux filets et autres instruments. (Chez Corbet Aîné Librairie), Paris. 416 pp.
- Dalla Bernardina, S. 1988. Braconniers piémontais : tricksters ou héros culturels? *L'imaginaire de la chasse. Hier et demain.*, pp 147-168.
- Fabiani, J. 1988. Quand la chasse populaire devient un sport. La redéfinition sociale d'un loisir traditionnel. *Etudes Rurales.*, n°87/88 , pp 309/323.
- Gendre, L. 1995. Enquête "Souvenirs du fleuve, les poissons migrants" Campagne d'Étude 1994. Association Migrateurs Rhône-Méditerranée, 31 pp.
- Gras, J. Histoire du Rhône In Journal de l'amicale de l'école primaire supérieure d'Avignon, Vol. n°21.
- Guilbaud, J. 1992. La pêche et le droit. (LITEC), Paris. 515 pp.
- Picon, B. 1991. Chasse, pêche, cueillette : un même objet support d'attitudes et de pratiques sociales différenciées. *Sociétés contemporaines.*, n°8 , 87-100.

- Quignard, J. 1978. Le Rhône et quelques problèmes concernant ses poissons ou histoire non naturelle de ce fleuve. (Editions de la Sabranenque), Nîmes.
- Vialles, N. 1988. La viande ou la bête. *Terrain.*, n°10, *Des hommes et des bêtes* , pp 86-96.
- Vincent, A. 1995. Par delà le Rhône, étude d'une culture de fleuve. Rapport de synthèse. Maison du Rhône, Givors.

Laurence Cottet-Dumoulin  
Doctorante en géographie  
Laboratoire RIVES de l'ENTPE

**Histoire d'une politique urbaine  
de reconquête fluviale :  
le cas du Grand Lyon**

Dans de nombreuses villes françaises, les années 1980 sont marquées par la redécouverte de l'eau en tant qu'élément du milieu urbain. Divers projets d'aménagement de valorisation des cours d'eau, rivières ou fleuves voient le jour, non seulement parce qu'ils constituent un maillon important du cycle de l'eau, mais aussi parce que ces espaces fédèrent des enjeux multiples et qu'ils sont susceptibles de cristalliser des points de vue à la fois techniques, sociologiques ou environnementaux. Lyon et son agglomération sont allés au delà d'un simple discours ou d'une succession d'aménagements symboliques. Depuis 1987, une véritable politique fluviale a pris corps, relayée d'une planification, intégrée à la politique de développement urbain de l'agglomération. Nous étudierons comment cette politique s'est progressivement imposée à l'échelon communautaire, quelles ont été ses principales étapes et ses concrétisations.

## **I - La redécouverte des espaces fluviaux en milieu urbain : des enjeux divers fédérés à l'échelon communautaire par la thématique du tourisme fluvial.**

La création d'une commission communautaire (certes informelle) en 1981 traduit une prise de conscience à l'échelle de l'agglomération de l'intérêt des espaces fluviaux. Cependant, les enjeux liés à ces espaces semblent divers selon les collectivités et les échelles territoriales. Nous étudierons donc comment s'est construit le consensus permettant la mise en place d'une telle commission sur un domaine de compétence où la Courly est absente.

### **1- Des espaces en friche, une préoccupation touristique émergente : la création d'une première association, Navilyon.**

Face au déclin de la navigation fluviale rhodanienne, à la spécialisation des espaces urbains et au progressif déplacement des activités fluviales hors de la ville, laissant ainsi de vastes espaces en friche<sup>73</sup>, l'espace fluvial apparaît porteur d'un nouvel enjeu à la fin des années 1970 : le développement du tourisme fluvial. Les aménagements de la CNR, terminés en 1980 sur le Rhône à l'aval de Lyon font alors de la vallée du Rhône un axe de tourisme potentiel : le tourisme apparaît comme un nouveau vecteur de

<sup>73</sup> De nombreux quais ont ainsi été peu à peu désaffectés de leur activité commerciale sablière.

développement économique local. La plaisance est en effet porteuse de nombreuses espérances. Elle permet la conciliation de divers enjeux tels que la réhabilitation d'un patrimoine longtemps délaissé en raison de priorités économiques à court terme, le gain de valeur ajoutée pour l'espace rural, un débouché pour les industries nautiques, rentrées de devises... Elle participe à la promotion de la région et des communes riveraines.

C'est dans ce contexte et sous l'impulsion de la mairie de Lyon<sup>74</sup> qu'est créée en 1978, l'association Navilyon, première prise de conscience du potentiel de la ville lié à sa géographie. Les fleuves apparaissent alors comme un patrimoine de la ville à valoriser pour renforcer son attractivité touristique jugée trop faible : Lyon n'est qu'une ville de passage.

L'association regroupe par ailleurs d'autres acteurs : le conseil général, la Communauté Urbaine de Lyon, l'office du tourisme de Lyon, des associations du cadre de vie telles que l'UCIL et l'UGR, des acteurs techniques tels que la CNR ainsi que le service Navigation Rhône-Saône (service de l'Etat). Remarquons que ces acteurs n'ont pas toujours eu des représentations du fleuve et de ses usages communs. En effet, face aux fluctuations de l'économie, les enjeux de chacun ont évolué et le tourisme fluvial fédère aujourd'hui certains d'entre eux. La CNR, de plus en plus contestée, tente ainsi de revaloriser son image ; le service de la navigation cherche à pallier la baisse de la navigation de marchandises et ses effets induits en développant de nouveaux secteurs de compétence...

Navilyon regroupe donc des acteurs aux fonctions et enjeux divers. Elle devient alors une véritable structure d'études et d'incitations au développement du tourisme fluvial, chargée de gérer le potentiel que représentent les fleuves lyonnais. Elle doit créer, lancer et vendre l'image " Lyon, carrefour fluvial ". Outre promouvoir les fleuves et une image rhodanienne ainsi que démarcher des sociétés privées, elle se doit de parer à l'insuffisance des structures d'accueil : elle réfléchit à l'aménagement d'un port de plaisance à Gerland, de débarcadères haltes fluviales, de points de ravitaillement en carburant et parcours touristiques. De même, devant l'absence d'activités de transport touristique entre le Rhône et la Saône à Lyon, l'association prépare en 1984 avec l'aide de la CNR un projet complet de système de " bateaux-mouche ". Mais, le projet est alors refusé par des compagnies privées, celui-ci relevant plus, à leur sens, des professionnels de la plaisance. Il est suggéré que les collectivités se contentent de procéder à l'aménagement des berges pour faciliter l'exploitation des bateaux. Devant la résistance des compagnies privées, Navilyon disparaît, chevauchant alors les attributions de la commission " Lyon ville Fluviale " créée à l'initiative de l'agence d'urbanisme en 1981.

---

<sup>74</sup> et plus particulièrement de l'adjoint au maire de Lyon, M. Soulier qui sera président de l'association..



## 2- L'espace fluvial, au centre d'enjeux urbanistiques et sociaux : l'agence d'urbanisme de Lyon impulse la création de la commission " Lyon, ville Fluviale ".

Les quinze dernières années sont marquées par un désinvestissement de l'Etat dans les politiques urbaines, par la crise économique qui persiste et l'émergence d'une crise de la ville et de ses représentations. L'urbanisme de l'après guerre, son fonctionnalisme et son développement rapide sont dénoncés ; la ville moderne cristallise les critiques. Les agences d'urbanisme s'emparent alors dans les années 1980 du thème de la qualité de vie en ville et de nouvelles préoccupations liées à la gestion de la ville apparaissent : les territoires ne sont plus à conquérir mais à gérer. A Lyon, l'agence intègre à sa réflexion la nouvelle sensibilisation environnementale et patrimoniale, porteuse de nombreux enjeux et impulse en 1981, la création d'une commission mixte informelle " Lyon, Ville Fluviale ", visant à réfléchir à de nouvelles affectations de ces espaces fluviaux en friche, dans l'optique d'un aménagement cohérent. Le renouveau de la relation ville/eau lyonnaise semble alors plus qu'un simple processus de requalification d'espaces spécifiques : il est un élément de relance de la réflexion urbanistique sur la qualité de vie en ville.

Les espaces fluviaux apparaissent comme pouvant contribuer à l'amélioration du cadre de vie urbain et du confort en ville. Ils sont assimilés à des espaces de nature, rares dans la ville : ils représentent une surface libre en plein coeur de la ville d'une superficie de 10 ha et peuvent participer à la mise en scène de la ville et à son appréciation par les habitants. Paysagers, ils peuvent constituer une coulée verte en centre ville, voire suppléer les parcs d'agglomération. " Les fleuves sont des facteurs d'environnement capables d'apporter à nos concitoyens des satisfactions très diverses. En complément de Miribel Jonage, il est possible d'offrir à la population du centre, des plans d'eau plus prochés et très vastes... Ces espaces, bordés parfois de berges paysagées, procureraient à nos habitants des espaces calmes et de repos ".<sup>75</sup> " Les fleuves et leurs berges offrent au coeur de la ville de véritables lieux d'évasion et peuvent jouer des rôles complémentaires, pour les citadins aux parcs périphériques. Sur le plan de l'animation urbaine, il est souhaitable d'implanter au sein des villes des équipements qui fixent la population pendant les week end et les petites vacances. "<sup>76</sup> Ces projets s'inscrivent de plus dans la politique de " retour au centre " que souhaitent instaurer la Courly et l'agence d'urbanisme.

L'aspect social de ces espaces est mis en exergue et les projets d'aménagement de quais (ceux de Gerland<sup>77</sup>, l'ensemble des quais du centre ville) sont présentés comme des

---

<sup>75</sup> Conférence de presse du président de la Courly, le 27 mars 1981 " Lyon ville fluviale. "

<sup>76</sup> F. Collomb, président de la Courly, annonçant par une conférence la création de la commission Lyon, ville fluviale, le 27 mars 1981.

<sup>77</sup> un quartier Sud Est de Lyon.

“ espaces de liberté ”<sup>78</sup> car facilement appropriables par la population, contribuant à l'amélioration sensible du cadre de vie. Ils constituent, d'après les urbanistes, les derniers espaces en contact avec la population la plus nombreuse et les derniers espaces à pouvoir être mobilisés pour des espaces verts de proximité, souhaités dans les études de quartiers. Ils peuvent de plus permettre des liaisons inter-quartiers par aménagement de pistes cyclables ou de promenades.

De même, les espaces fluviaux, en friche sur les territoires communaux de Pierre Bénite, Caluire et Cuire, et Villeurbanne peuvent se révéler constituer un atout pour la commune : aménagés en tenant compte des potentialités de l'espace et des besoins des citoyens, ils peuvent devenir une zone de loisirs attractive. Ces projets, dont les études seront réalisées dès 1982<sup>79</sup>, participent à la recherche de nouvelles vocations pour les “ délaissés urbains ” et ainsi à l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité des communes.

La requalification des quais et espaces fluviaux s'inscrit donc dans une nouvelle réflexion sur l'espace urbain où le qualitatif est prioritaire. Remarquons que cette commission, certes informelle, est communautaire. Elle traduit une première prise de conscience de la Courly de l'enjeu de la valorisation des espaces fluviaux dans l'agglomération lyonnaise et surtout du thème de la qualité de vie en ville. Mais, la création de cette commission n'est-elle pas liée à un enjeu urbain fort : la restructuration du quartier Gerland couplée à un projet de port de plaisance ? L'orientation de la commission n'en demeure-t-elle pas, sous l'influence des élus, essentiellement touristique ?

### 3- La restructuration du quartier Gerland : le véritable enjeu de la création de la commission communautaire ?

La réflexion sur l'avenir du quartier Gerland ne semble pas indépendante de la création de la commission. En effet, au début des années 1980, s'amorce une réflexion sur le quartier Gerland, alors en friche sur plus de 40 ha.<sup>80</sup> Ce quartier souffre d'un déficit d'image important car coupé du reste de ceux de la rive gauche du Rhône par des voutes et considéré de ce fait, depuis sa création, comme hors de la ville. Il a ainsi accueilli les abattoirs, le port E. Herriot, ainsi que de nombreuses entreprises, formant ainsi un tissu

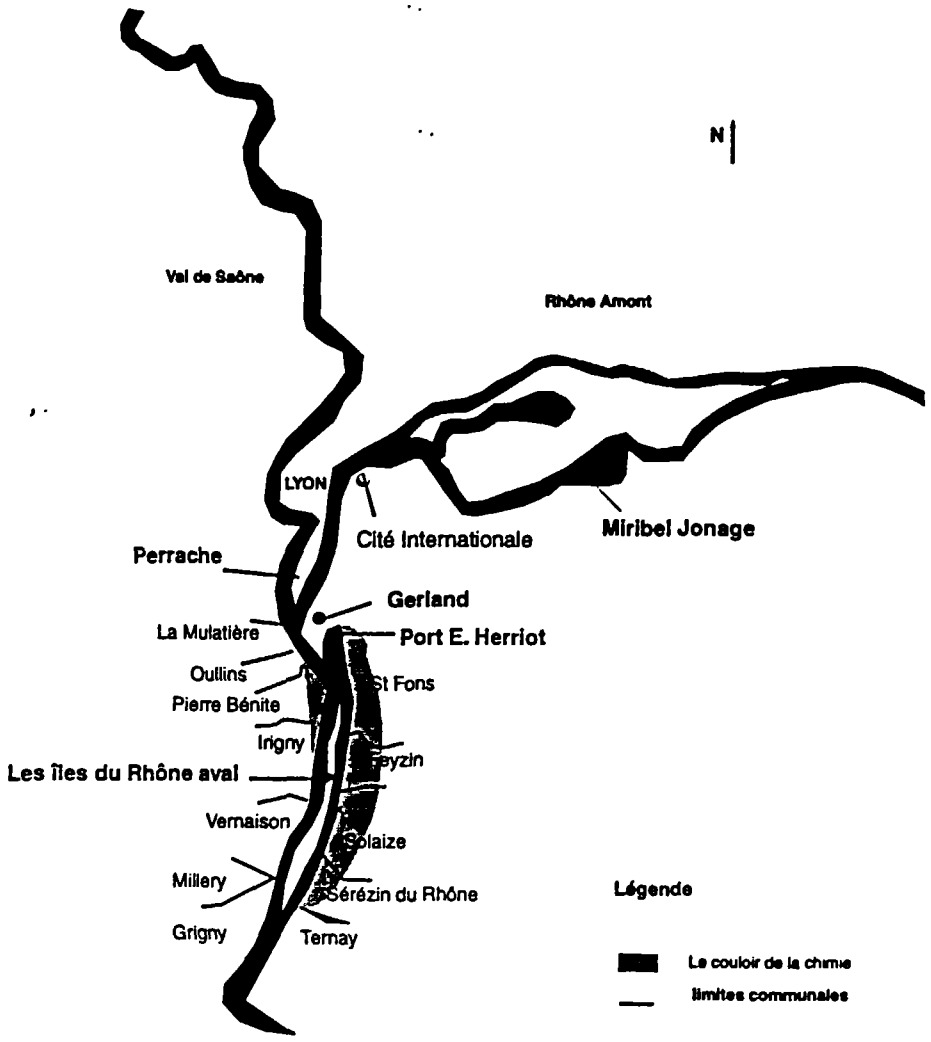
<sup>78</sup> Au sens de l'opération “ espaces de liberté ”, mise en place en 1983-84 par le ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports.

<sup>79</sup> “ Proposition d'aménagement pour le secteur au Nord du pont Poincaré ”, commune de Caluire et Cuire, agurco, 1982.

“ Aménagement de la zone de Pierre Bénite, étude préliminaire. ”, Catherine Foret, DESS d'urbanisme, Lyon 2, 1982.

<sup>80</sup> Les abattoirs ont été délocalisés à Corbas en 1978 ; l'armée a libéré des terrains (les terrains de l'Artillerie)...

**SCHEMA DE SITUATION**



Carte n°1 échelle 1/2500

urbain peu organisé. Tout projet de développement sur le quartier réclamait donc une valorisation préalable de l'espace. Or, au début des années 1980, Navilyon réfléchit à la création d'un port de plaisance à Lyon<sup>81</sup>, avec l'aide des services de la Navigation. Le projet apparaît d'emblée devoir se situer à Gerland : il aurait été situé à l'aval du Confluent, sur l'axe Rhône/Saône ; il aurait permis la revalorisation de certaines friches du quartiers (dont les quais) et surtout, il aurait participé à la revalorisation du quartier.

En fait, la création de la commission "Lyon, ville fluviale" a été largement impulsée, outre l'agence d'urbanisme, par les élus lyonnais de Navilyon, (notamment par R. Fulchiron, maire du 7ème arrondissement). Le projet de port de plaisance, générait le besoin d'une étude préalable plus vaste, tant sur le plan des équipements de loisirs liés aux fleuves que sur l'occupation même des berges. Il devenait un projet urbanistique à part entière, d'autant plus qu'il devait être pensé concomitamment à la restructuration du quartier Gerland. C'est ainsi que le projet de restructuration du quartier Gerland devenait l'une des préoccupations majeures de la commission. Le président de la Courly, F. Collomb, décrivait ainsi les attributions de la commission : "deux types d'actions seront engagées : à long terme, maintenir et restaurer l'espace fluvial pour mieux l'intégrer à l'agglomération et le rendre accessible aux habitants de nos communes ; à court terme : entreprendre des applications concrètes tout au long de nos fleuves pour satisfaire les besoin déjà exprimés par notre population. D'ores et déjà, j'inclus dans ces objectifs à court terme, en premier lieu, le projet Navilyon, en second lieu, l'aménagement du plan d'eau situé entre le pont Galliéni et le confluent. Il est en effet opportun de songer à la mise en valeur de ce secteur au moment où nous nous apprêtons à remodeler le quartier Gerland autour des anciens abattoirs, et où nous posons le problème du Confluent."<sup>82</sup>

Ne s'agissait-il pas pour le président de la Courly, au travers de cette nouvelle commission de réfléchir au développement du quartier Gerland d'un point de vue qualitatif et le rendre ainsi attractif pour tout investisseur ? N'était ce pas aussi une manière d'insuffler une réflexion sur le site du Confluent ? La création de la commission communautaire semble ainsi, trouver son véritable enjeu dans ce projet, légitimée par les réflexions de l'agence d'urbanisme. Mais intéressons nous au niveau communal. N'est-ce pas autour du thème du tourisme fluvial que s'est fondé la consensus ?

---

<sup>81</sup>Un port de plaisance constitue, d'après les élus et techniciens un équipement essentiel pour une ville telle que Lyon, qui se veut touristique et qui souhaite affirmer son image de ville attractive. Cette idée continue à subsister, malgré l'abandon du projet à Gerland et les études de marché peu favorables : le projet, après avoir été envisagé à l'emplacement de l'ancienne gare d'eau, est décidé quai Rambaud et fait partie intégrante du projet de restructuration du quartier Perrache de même qu'il l'était à Gerland.

<sup>82</sup>Conférence de presse du président de la Courly, M. F. Collomb, "Lyon, ville fluviale", 27 mars 1981.

#### **4 La création de la commission, une initiative qui rejoint des préoccupations locales diverses.**

La création de cette commission a trouvé écho mitigé auprès des élus locaux. Les espaces fluviaux, souvent à l'écart de la commune, en bordure de routes, à l'état d'abandon ou envahis par les voitures ne semblent pas, en effet, pouvoir faire l'objet de projets particuliers. Le temps de la reconquête fluviale semble bien impossible pour de nombreuses communes.

Le processus de création de cette commission justifie qu'on retrouve les mêmes élus que dans l'association Navilyon et notamment les élus de Lyon. Même si l'agence d'urbanisme a profité du projet de restructuration du quartier Gerland pour impulser une réflexion plus urbaine et plus globale sur les relations entre la ville et ses fleuves, la commission " Lyon, ville fluviale " semblait donc aux yeux des élus devoir suppléer Navilyon. Cette dernière association se cantonnait ainsi à une prospection et la mise en place de programmes touristiques et " Lyon ville fluviale " axait sa réflexion sur la valorisation des espaces fluviaux.

Certaines des communes se sont ralliées, sensibilisées par les réflexions de l'agence d'urbanisme et s'interrogeant sur le devenir des espaces fluviaux laissés en friche sur leur territoire communal, devenus des lieux de pratiques marginales. Il s'agit des communes de Pierre Bénite, Caluire et Cuire et Villeurbanne. Les années 1980 correspondent en effet à l'émergence de nouvelles préoccupations locales tournées vers le cadre de vie, mais aussi le marketing urbain... Pour ces communes<sup>83</sup>, les réflexions de l'agence d'urbanisme rejoignaient leur propre réflexion. Mais le tourisme demeure une préoccupation souvent latente et il est probable que certaines d'entre elles voyaient dans la création d'un port de plaisance à Lyon, une opportunité de valorisation de leur territoire.

La présence de certaines de ces communes dans la commission<sup>84</sup> peut se justifier surtout par leur histoire intimement liée à celle du Rhône et de ses activités. Elles avaient encore avant la seconde guerre mondiale, une identité fluviale forte et les maires en 1980 sont souvent d'anciens habitants voire élus qui ont connu le " Rhône d'antan " et ses nombreux usages, qui ont assisté à la rupture " ville/fleuve ". Certaines ont tenté, malgré les transformations urbaines, de faire revivre cet ancien lien et notamment au travers des associations. C'est donc souvent par curiosité, par nostalgie du passé et

<sup>83</sup> Des réflexions avaient de même été engagées entre certaines communes du Rhône aval (et notamment entre Vernaison, Solaize et Sérézin du Rhône) concernant le devenir de l'île de la Table Ronde, un espace fluvial enclavé entre le vieux Rhône et le canal de dérivation de la chute de Pierre Bénite. Un syndicat intercommunal naîtra en 1975. Son action restera sans suite, du fait d'un projet de la CNR, gestionnaire de l'espace. Mais les réflexions concernant l'espace fluvial sont latentes : un projet réapparaîtra en 1985.

<sup>84</sup> Caluire et Cuire, La Mulatière, Pierre Bénite, puis Villeurbanne. Assisteront bien plus tard les communes de Vernaison, Feyzin...

sûrement pour faire revivre, par l'intermédiaire de ces espaces fluviaux autrefois si animés, l'identité communale souvent bien amoindrie, que ces élus ont participé aux réunions de la commission " Lyon ville fluviale ". Mais, leur présence aux réunions ne sera effective qu'aux premières<sup>85</sup>, laissant alors la place aux communes du Val de Saône. Les élus de Couzon, Rochetaillée, Albigny, Neuville sur Saône<sup>86</sup> resteront avec les élus lyonnais, les participants les plus assidus des réunions de la commission et ce, jusqu'en 1989. Les réflexions de cette dernière s'orienteront alors franchement vers le tourisme fluvial. Ce n'est qu'à partir des années 1989-90 que ces communes participeront à nouveau aux réunions, portant alors leurs projets devant un auditoire peut-être plus intéressé.<sup>87</sup>

Le thème du retour au fleuve était donc fédérateur d'enjeux divers. La commission devenait alors un lieu de réflexion, de discussion et de rencontre où des projets pouvaient prendre forme et mûrir avec l'aide et les conseils des urbanistes de l'agence ou des spécialistes du milieu fluvial. Mais, si les enjeux étaient divers et le thème de la qualité de vie, le thème central de l'association, le développement touristique et la mise en valeur de l'espace (de la ville de Lyon surtout) semblent avoir été les préoccupations principales. Preuve en est l'évolution du jeu d'acteur.

##### **5- Des réalisations à visées touristiques.**

Les réalisations de la commission traduisent ces préoccupations. Même si la thématique de la qualité de vie est affichée au travers de ces aménagements<sup>88</sup>, elle est intimement associée à celle du tourisme fluvial et les enjeux semblent ne relever que du développement touristique.

Ainsi, les différents projets élaborés sur les territoires communaux de Caluire et Cuire, Villeurbanne, Pierre Bénite n'ont jamais été réalisés, de même que celui du quai Gillet, sûrement pas assez en vue. Les préoccupations de qualité de vie ne semblent pas avoir été prioritaires. Certes certains quais ont été réaménagés mais ponctuellement. On n'est loin d'une action d'envergure et cohérente sur l'ensemble du linéaire. Comment parler alors d'aménagements pouvant suppléer les parcs d'agglomération ou d'espaces de

<sup>85</sup>Peut-être l'abandon des projets concernant leur territoire, leur côté ponctuel (limité au début au centre de Lyon puis au Val de Saône), ou le tourisme fluvial comme unique thème les ont-ils lassé ?

<sup>86</sup>Neuville avait un projet de reconquête des berges par un espace promenade en continuité avec son centre (projet BANLIEUE 89) ; Albigny souhaitait réaménager un espace de loisirs sur une île et un port de plaisance sur une ancienne darse attenant aux installations de l'entreprise Longométal.

<sup>87</sup>A partir de 1989, la commission élabore un schéma d'aménagement des berges de l'agglomération : elle souhaite construire une politique cohérente d'aménagement. C'est alors qu'elle s'intéresse aux divers projets communaux élaborés localement. Les préoccupations de la commission ne sont alors plus seulement axées sur le tourisme fluvial.

<sup>88</sup>D'après les élus et urbanistes, ces espaces aménagés constituent des espaces de détente pour les habitants.

“ liberté ” ? Sur le bas port du quai Maréchal Joffre, ont été réalisées des plantations, premier aménagement test de la Courly. Sur le quai de la pêcherie, ont été installés les “ boîtes ” des bouquinistes. Le quai Leclerc à Gerland a été réaménagé dans le cadre de la ZAC “ des berges du Rhône ” en 1984...

Ces aménagements renvoient de plus, plus ou moins directement au développement du tourisme fluvial à Lyon. Ils contribuent à l'amélioration de l'image de la ville et donc de son attractivité. Les quais à aménager semblent avoir été choisis, non pas dans une logique globale, selon les besoins des quartiers riverains ou les potentialités d'aménagement de ces espaces, mais selon leur situation dans la ville et selon leur “ effet vitrine ”. D'ailleurs, les premières réflexions de la commission n'étaient-elles pas axées sur le paysage des berges et l'image de la ville ?

D'autres aménagements concourent directement au développement du tourisme fluvial : l'aménagement de l'ensemble des quais rive gauche du Rhône s'est restreint à celui du quai Claude Bernard en 1985, espace aménagé et réservé aux compagnies de navigation ; le bas port du quai des célestins a été réaménagé comme base de départ pour les bateaux promenades ; la remise en état d'un débarcadère sur la Saône à Caluire et Cuire, la création d'une halte à Albigny sur Saône, l'aménagement d'un débarcadère face à l'île Barbe ont les mêmes enjeux.

Remarquons que les premiers aménagements ne portaient que sur la ville de Lyon. Les aménagements du Val de Saône ne commencèrent qu'à partir de 1988.

La création de la commission “ Lyon, ville fluviale ” constitue un premier pas vers la mise en place d'une politique communautaire. Elle s'appuie localement sur des préoccupations communales diverses, souvent touristiques. Si les réflexions de l'agence d'urbanisme légitiment la création de la commission ainsi que ses réalisations, les enjeux n'en demeurent pas moins liés à la restructuration d'un quartier promu à un bel avenir ainsi qu'à la valorisation de la ville de Lyon et à son attractivité touristique.

## **II - Institutionnalisation de la politique d'aménagement fluvial de la Courly : de la commission “ Lyon ville fluviale ” à la commission des activités fluviales.**

En 1987, la commission “ Lyon ville fluviale ” devient officielle à la Communauté Urbaine. Nous étudierons comment la politique d'aménagement fluvial de la Courly s'est institutionnalisée entre 1981 et 1987 et où elle fonde sa légitimité. La négociation d'un nouveau statut juridique de l'espace fluvial à l'avantage de la Courly constitue une

étape importante. L'institutionnalisation de la politique ne traduit-elle pas un changement d'envergure des enjeux de la thématique fluviale, alors intimement liée aux réflexions sur le développement et l'internationalisation de Lyon ? Mais, comment le consensus autour du thème " du retour au fleuve " s'est-il formé ? La Courly ne s'appuie-t-elle pas alors sur des thématiques plus consensuelles telles que les espaces publics ou l'écologie urbaine au détriment du tourisme fluvial pour former du consensus ? Nous étudierons ainsi l'évolution de la politique fluviale communautaire.

### **1- La négociation d'un nouveau statut juridique pour la gestion de l'espace : la Courly devient un nouvel acteur du fleuve.**

Le statut juridique de l'espace fluvial dans l'agglomération lyonnaise a d'emblée été considéré par le Grand Lyon, comme un obstacle majeur à la valorisation de l'espace fluvial en ville. De nombreux différends ont jalonné les relations entre les services de l'Etat et le Grand Lyon concernant les compétences et les responsabilités de chacun. Les crédits affectés à l'entretien des quais ne faisant que diminuer et devenant dans les années 1980 dérisoires pour faire face au vieillissement des quais, le service gestionnaire de l'espace (le SNRS) était dans l'incapacité de remplir ses tâches et renvoyait la responsabilité sur les collectivités locales sous maints prétextes. Devant l'immobilisme des services de l'Etat, les collectivités lyonnaises, soucieuses de leur image, se voyaient contraintes d'assumer les réparations et donc des dépenses dont elles n'avaient pas la charge.

Les projets, élaborés par l'association " Lyon, ville fluviale " ont d'emblées été source de conflits avec les services de l'Etat gestionnaire. Dès sa création, l'association s'est intéressée à certains espaces remarquables de par leur situation tels que le sud de la presqu'île, le val de Saône et les berges du Rhône et de la Saône intra-muros. Des études sont réalisées : éléments de réflexion sur les besoins sportifs et nautiques dans le quadrilatère Pierre Bénite, La Mulatière, la Presqu'île, Gerland ; étude méthodologique d'une approche du paysage des berges du Rhône et de la Saône, aménagement des quais et bas ports Gillet, Claude Bernard, des Clestins... En effet, souhaitant améliorer l'image de ses quais et les ouvrir à la population, la communauté urbaine entreprend de les aménager, de les paysager et réfléchit à une meilleure gestion de la végétation existante, alors perçue comme un atout. Elle se heurte alors, à maintes reprises au Service Navigation : " lors de la création de la commission " Lyon, ville fluviale ", le SNRS voulait supprimer tous les obstacles se trouvant sur les berges de l'agglomération de façon à permettre aux crues de s'écouler. Tous mobiliers urbains, plantations...étaient alors exclus ou rasés et les cours d'eau, les fleuves seraient devenus des caniveaux. Tout espace naturel " intéressant " aurait été banni et c'est pourquoi la Courly a progressivement amené le SNRS à s'intéresser à ses projets



d'aménagement... "89

La Communauté urbaine devait de plus demander au coup par coup une autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial, autorisation unilatérale, précaire et révocable à tout moment. Elle n'avait donc aucune garanti quant au devenir de ses aménagements. C'est dans ces conditions que la Courly réalisera dès 1982 deux aménagements de quais : sur la Saône, le quai M. Joffre, un aménagement planté et sur le Rhône, le bas-port de quai C. Bernard.

La gestion du problème des bateaux-logement a de même été un révélateur de logiques divergentes. Au milieu des années 1980, on assiste à Lyon, à une véritable affluence d'anciennes péniches, aménagées en logement. Mais, devant l'inefficacité<sup>90</sup> du Service Navigation voire son inaction, la situation est devenue anarchique. La prolifération de péniches, aménagées diversement et localisées au coeur de la ville, dans un site classé pose des problèmes d'urbanisme à la Communauté Urbaine. " Il y a une certaine inquiétude de la population lyonnaise qui a admis tous ces bateaux et a trouvé cela amusant et poétique au début, mais qui maintenant considère que cela prolifère et tend à la clochardisation du fleuve "91

Une telle situation juridique ne pouvait satisfaire la commission " Lyon, ville fluviale " et l'inciter à poursuivre ses projets de valorisation de l'espace fluvial. C'est pourquoi, la communauté urbaine de Lyon chercha à mettre en place à partir de 1985 un nouveau statut juridique qui lui donne la maîtrise de l'espace et s'est saisi du problème des bateaux-logements qui avait déjà été source de réflexions en vue d'un changement juridique de l'espace en Ile de France. L'Etat, non content de se défaire d'une partie de ses charges, lui accorda une concession<sup>92</sup> de certains quais et bas-ports le 8 juillet 1987 pour trente ans. La concession permet à la Courly, moyennant une redevance de gérer et aménager l'espace pour le long terme ; le SNRS n'ayant qu'un droit de regard sur l'espace. Remarquons que le projet de concession a engendré de nombreux débats, non pas sur les objectifs poursuivis mais sur le statut juridique à instituer. L'adéquation du projet de la Courly au cadre juridique de la concession n'apparaissait en effet pas évidente. C'est grâce au problème des bateaux-logements que cette solution a pu être instituée.

---

89 R. Fulchiron ; compte rendu de réunion de la commission des activités fluviales du 17 avril 1990.

90 Pris de cours, il gérait les demandes d'autorisation au coup par coup et avait élaboré un cahier des charges, dans le but de régulariser la situation : les autorisations d'occupation du domaine public étaient délivrées en fonction de critères techniques en échange d'une redevance de 4500F. Mais, le SNRS s'est heurté à la communauté des pénichards et la situation est devenue anarchique.

91 M. Bertrand, compte rendu de réunion du 28 mai 1991 de la commission des activités fluviales.

92 Le service navigation conservait sur ces espaces concédés ses pouvoirs de police et son rôle se restreignait alors à un rôle de tutelle, veillant à ce que le concessionnaire applique le cahier des charges. La Courly a ainsi obtenu la maîtrise du territoire fluvial sur certaine portion.

Cette concession permet d'affirmer le pouvoir de la collectivité sur l'espace face à l'Etat, en net recul. Le choix des espaces à concéder suivra d'ailleurs la logique de la Courly, l'Etat n'apparaissant qu'en tant qu'expert technique. Selon certains dires, " le service de la navigation aurait cédé la totalité de son territoire lyonnais s'il avait pu ". Le caractère fragmentaire de l'espace concédé a donc été conforme aux souhaits de la Courly ; il traduit une certaine prudence de sa part, ignorant l'importance des charges laissées par l'Etat. Le périmètre de la concession a donc été limité aux zones paraissant utiles dans l'immédiat :

- le quai de Serbie et le quai Général Sarrail affectés aux bateaux-logements.
- le quai Claude Bernard, le quai Leclerc, le quai des Célestins et le quai de la Pêche affectés aux bateaux de tourisme.
- le quai Victor Augagneur affecté aux bateaux de commerce sédentaires.

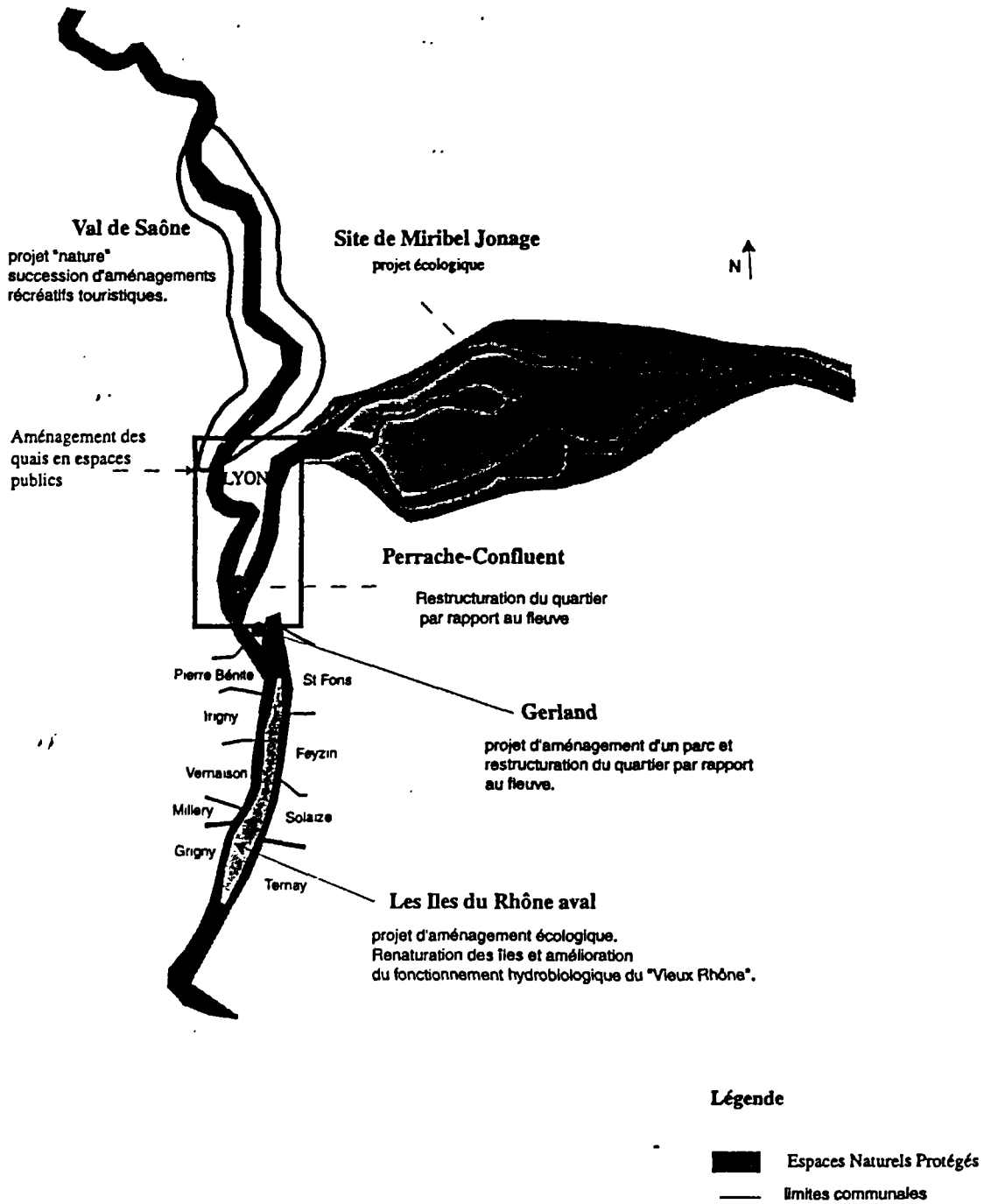
Remarquons que d'autres négociations auront lieu en 1991 et 1996 entre la Courly et l'Etat pour obtenir l'extension de la concession à d'autres espaces fluviaux puis à l'ensemble des quais et bas ports du Rhône et de la Saône. Mais, l'Etat qui se désengageait de ses fonctions sans stratégie, redevient en 1991 au travers d'un nouvel acteur du fleuve (Voie Navigable de France) un acteur important, avec ses stratégies propres. Si la concession sera renouvelée sur quelques quais en 1991 après maintes discussions, celle demandée en 1996 sera refusée et remplacée par une superposition de gestion qui implique une gestion négociée et partagée de l'espace.

L'obtention de la concession marque l'avènement d'un nouvel acteur du fleuve : la Courly. Elle lui donne toute légitimité d'action sur l'espace au détriment de l'Etat. Elle constitue donc une phase importante dans la construction de la politique fluviale communautaire. Mais à partir de 1987, le fleuve semble devenir un véritable enjeu de pouvoir pour la Courly. Quelles en sont les raisons ?

## **2- Une thématique qui s'inscrit dans la politique de développement urbain du Grand Lyon.**

En 1985 est créé un groupe de réflexion, le SEPAL, formé d'élus et d'urbanistes chargé de la révision de SDAU. Avec ses réflexions, traduites dans le document Lyon 2010 paru en 1987, la thématique fluviale prend une autre envergure et devient un enjeu fort de la politique de développement urbain de l'agglomération. " Ainsi, l'idée de réhabiliter les cours d'eau dans la ville ne se limite pas au seul domaine du tourisme fluvial, de l'aménagement des quais et bas-ports en promenades, pistes cyclables, port de plaisance ou d'aménagement de loisirs, aussi nécessaires soient-ils pour l'aménagement des berges et pour l'agrément des citoyens, auxquels ils offrent des lieux d'évasion en plein coeur de la ville. La reconquête des fleuves est un enjeu urbain plus

## Actions préconisées par le plan Bleu.



large. ”<sup>93</sup>

Certes, l'internationalisation de la ville de Lyon est l'objectif affiché. Mais, si le développement économique de l'agglomération apparaît, à travers ce thème, comme une priorité, le thème de la qualité de vie y est largement associé. Lyon 2010 ayant recensé les atouts et faiblesses de la métropole, définit une stratégie où qualité de vie et développement économique doivent se concilier. Les thématiques environnementales et patrimoniales sont donc associées, participant tant à rendre la ville attractive qu'agréable à vivre pour ses habitants.

Les fleuves apparaissent ainsi comme des éléments structurants du développement urbain de l'agglomération. Le document "Lyon 2010" définit ainsi un schéma d'aménagement, prévoyant la structuration de l'espace autour des axes "arcs des fleuves" et "Est-Ouest" et désigne cinq sites majeurs de développement : les quatre portes de l'agglomération ainsi que le centre de Lyon. Le long de l'axe des fleuves, s'égrènent des sites stratégiques, dans un but d'internationalité : du Nord au Sud, le projet de technopôle à la Feyssine, la cité Internationale sur Lyon 6e, le site du Confluent, le quartier Gerland, la Saulaie à Oullins, la zone d'Yvours à Irigny... D'après "Lyon 2010", l'arc des fleuves constitue un élément historique, restituant les principales étapes du développement de Lyon. Il s'agit donc de prolonger le développement traditionnel de la ville vers l'aval, en direction du Confluent et de Gerland et vers l'amont vers la Cité Internationale.

Les fleuves sont porteurs d'identité : "A Lyon, où les fleuves donnent l'harmonie, nous pouvons dire que telle implantation est située "le long du fleuve", "sur les quais", "au pied des collines", ou "au confluent"... Pour éviter que la disparition progressive de ce sentiment d'appartenance ne conduise à la perte même de l'identité humaine, il nous faut donc garder à la ville cette capacité d'évocation du lieu "d'installation", où chacun puisse retrouver ses points de repère et donc sa liberté".<sup>94</sup>

Ils participent à la mise en place d'une grande trame paysagère dans l'agglomération. D'après "Lyon 2010", la coulée verte du Rhône qui accompagne le fleuve du pont de Jons à Gerland constitue un atout à valoriser. Les traversées urbaines des deux fleuves sont des éléments forts de composition urbaine dans le centre.

Dans le cadre de ces réflexions prospectives sur le développement de l'agglomération, la thématique fluviale apparaît comme un enjeu urbain fort. C'est pourquoi les

<sup>93</sup> M. Rivet, J. Villien, " *les berges du Rhône et de la Saône, enjeu paysager et patrimonial.* ", "deuxièmes entretiens du centre J. Quartier", 7ème colloque "urbanisme et patrimoine", 12-13-14 octobre 1988, p9.

<sup>94</sup>M. Noir, "Une silhouette urbaine pour Lyon", DAU et Communauté Urbaine de Lyon, mars 1991, p.5.

négociations du statut juridique de l'espace, sont apparus comme incontournables : la Courly se devait, pour mener à bien sa politique, d'obtenir les compétences sur l'espace. C'est ainsi que le fleuve, au fil des négociations avec l'Etat devenait un enjeu de pouvoir. Mais, au delà de ces enjeux, comment s'est créé le consensus au sein de la communauté Urbaine ?

### **3- La création de consensus : entre légitimité technique et légitimité historique.**

La création d'une commission communautaire affectée aux affaires fluviales semble ne pas avoir fait l'objet de débats<sup>95</sup>. Il s'agit pourtant de la création d'une commission autonome au même titre que les grandes commissions (voiries, ...), signifiant cette thématique fluviale comme un enjeu fort. Comment un tel consensus a-t-il été possible au niveau de l'agglomération, l'ancienne commission ne fédérant qu'un nombre limité de communes ? Le thème de la reconquête des fleuves pouvait sembler bien futile et passéiste.

La légitimité de la Courly passe d'abord par une reconnaissance technique et institutionnelle.

En 1987, la commission des activités fluviales est créée, elle est sous la direction de l' élu du 7ème arrondissement de Lyon : R. Fulchiron<sup>96</sup>. Elle a un pouvoir décisionnel, prépare les amendements concernant le fluvial, votés ensuite par l'assemblée communautaire. Elle a un budget propre d'environ 3MF/an.<sup>97</sup> Elle se distingue des autres commissions car, comme l'association qui l'a précédée, elle associe techniciens (de la communauté urbaine et du domaine fluvial), élus et associations : elle tient deux types de réunions, internes (où les décisions sont prises), et externes regroupant l'ensemble des acteurs et " qui permettent la discussion des grandes lignes de la politique à mener ainsi que les points de litige ".

Simultanément, les services de la Courly se structurent, mais sans qu'un véritable service soit créé : deux personnes sont assignées aux problèmes fluviaux : P. Romier, A. Dumortier, rattachés à des services s'occupant d'aménagement<sup>98</sup>. La Courly se crée ainsi une légitimité technique, lui permettant non seulement d'exercer ses compétences

<sup>95</sup> pas plus que l'engagement de la Courly pour négocier le statut juridique de l'espace et obtenir la concession.

<sup>96</sup> On peut supposer que le choix de cet élu est en lien avec le projet de réaménagement du quartier Gerland : il s'agit d'un projet de restructuration de quartier en front de fleuve, présenté comme une innovation car fortement empreint d'une recherche de qualité. Ce projet symbolise l'ouverture de la ville sur le fleuve, le retour à des relations ville/fleuve étroites, en bref " la ville moderne ". Placer l' élu du 7ème arrondissement, président de la commission des activités fluviales permet à la fois de signifier la politique fluviale lyonnaise et surtout d'afficher Gerland comme le quartier d'un urbanisme nouveau.

<sup>97</sup> Ce budget est faible pour une collectivité dont le budget est de 6.5MdF.

<sup>98</sup> Les services de la Communauté urbaine connaîtront de nombreuses réorganisations entre 1987 et 1991

sur l'espace mais aussi d'affirmer sa présence face à l'Etat et ses services, spécialistes du milieu fluvial. Ces deux techniciens interviendront pour divers problèmes (les bateaux-logement, les aménagements de quais, la négociation de l'extension de la concession...) et seront les interlocuteurs privilégiés des services de l'Etat.

L'obtention de la concession de certains quais est une étape décisive, légitimant une implication plus forte de la communauté urbaine. Ces espaces relèvent maintenant de la compétence communautaire et il aurait été incompréhensible de les laisser à l'abandon après en avoir réclamé la gestion sous prétexte d'un mauvais entretien des services de l'Etat. Certes, cette décision se trouve légitimée par la réflexion de l'agence d'urbanisme alors en cours sur l'agglomération Lyonnaise et ses enjeux. Mais, remarquons par ailleurs qu'un travail de légitimation de la politique avait déjà été entrepris dès la création de l'association " Lyon, ville fluviale ". De nombreuses expositions et discours ont été tenus, présentant le retour au fleuve comme allant de soi, légitimé par l'histoire de la ville et les nouveaux enjeux sociaux. En effet, le fleuve et ses espaces ont de tout temps été investis par les populations riveraines. Ils constituaient souvent, le véritable " espace public " de la commune : un lieu de détente et de spectacles, mais aussi un lieu de labeur. Pour de nombreuses communes (Lyon, La Mulatière, Feyzin...), le fleuve est à l'origine de leur développement urbain. Certes les liens ville/fleuve se sont fortement distendus au cours des années 50-60-70. Les espaces fluviaux ont été transformés et encore aujourd'hui, ils portent la marque d'aménagements de l'époque (autoroute A7, axe Nord/Sud, canal de dérivation et aménagement hydro-électrique...), qui apparaissent aujourd'hui pour les élus et urbanistes critiquables à bien des égards. Ils sont le symbole d'un type d'urbanisme qui prévalait dans la période de l'après-guerre, largement marqué par les logiques fonctionnalistes et économiques. Ces espaces fluviaux constituent ainsi actuellement un patrimoine de la ville à redécouvrir. Leur reconquête s'inscrit dans une recherche sur l'identité de la ville et accompagne la construction d'une ville patrimoniale. Elle symbolise ainsi la recherche d'un nouveau type d'urbanisme plus tourné vers le qualitatif.

Le discours interpellait de plus, les élus sur le mauvais état des berges comme une honte pour la Courly et l'inefficacité des services de l'Etat. La Courly se devait donc de reprendre en main la gestion de ces espaces comme toute urbains et de les remettre en état.

La création d'une commission communautaire affectée aux affaires fluviales allait de soi, légitimée depuis le début des années 1980, par des discours sur l'identité de la ville, son image, les responsabilités de la Courly ou l'incompétence des services de l'Etat puis par l'acquisition de compétences fluviales juridiques et techniques.

#### 4- Une politique à la recherche de partenaires : élaboration d'un " plan bleu ".

En 1991, paraît le "plan Bleu", schéma d'aménagement des berges du Rhône et de la Saône dans l'agglomération lyonnaise. Ce schéma apparaît non opposable au tiers, il n'a aucune valeur juridique mais il est considéré comme un contrat entre les communes et la Courly. Son élaboration résulte en effet d'une réflexion conjointe avec les différents élus concernés. Il semble que le plan bleu révèle un consensus que les élus se sont donc attachés avant tout à construire. La planification stratégique est à nouveau<sup>99</sup> sollicitée et on peut s'interroger sur les raisons de l'existence d'un tel schéma, la politique de valorisation fluviale relevant jusqu'à présent du coup par coup. Pourquoi la recherche d'un tel consensus ?

C'est en 1988 que la commission des activités fluviales est chargée d'élaborer un schéma d'aménagement des berges. Jusqu'à présent, la politique ne se traduisait que par des aménagements ponctuels et semblait ne s'intéresser qu'à Lyon (au Val de Saône accessoirement). Elle ne mobilisait alors que peu de communes et la commission des activités fluviales se restreignait aux techniciens et urbanistes de l'agence et de la Courly ainsi qu'à quelques élus de Lyon ou du Val de Saône. Certaines communes avaient pourtant élaboré des projets concernant leur espaces fluviaux<sup>100</sup> mais elles restaient absentes des réunions de la commission des activités fluviales et aucun des projets ne fut présenté ou discuté. Avoient-elles peur d'une main mise de la Courly sur leurs projets ? Assimilaient-elles trop la politique fluviale à une politique lyonnaise ? Toujours est-il que la fréquentation de la commission était en 1988 assez faible et qu'un besoin de motivation des élus se faisait sentir.

D'autre part, R. Fulchiron avait essayé à de multiples reprises de tisser des alliances : notamment avec les élus de la Drôme et de l'Isère, pour former une entente destinée à aménager le tourisme fluvial de la frontière suisse à Marseille, avec le conseil Général du Rhône; puis avec le Conseil Régional au titre de sa politique touristique. Il a tenté d'inscrire la Communauté Urbaine dans des réseaux. Des politiques similaires de reconquête fluviale étaient menées dans d'autres communes et la Courly se devait d'adhérer pour donner plus de légitimité à sa politique. Elle adhère ainsi à l'association

---

<sup>99</sup> Elle avait déjà été sollicitée lors de l'élaboration du document Lyon 2010 et du SDAU.

<sup>100</sup> C'est le cas des communes du Rhône aval (Vernaison, Sérézin du Rhône, Solaize, Feyzin, Ternay) qui s'étaient regroupées en un syndicat intercommunal et avaient élaboré, sous l'impulsion des élus de Solaize, un projet de golf sur l'île de la Table Ronde. C'est aussi le cas des communes riveraines du canal de Jonage (Meyzieu et Décines principalement) qui réfléchissaient à redéfinir la vocation du Grand Large et commençaient à mobiliser les autres communes riveraines du canal pour faire pression sur EDF lors du renouvellement de la concession de la chute de Cusset (en 1991). Villeurbanne avait un projet d'extension urbaine sur les terrain de la Feysine... Il y avait donc de nombreux projets redécouvrant l'espace fluvial.

“ ville et port ” en 1989<sup>101</sup>, au syndicat mixte d'études pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs en 1990. La politique fluviale de la Courly s'incriminait d'autre part dans les préoccupations du ministère des transports : une “ mission fleuve ” avait été créée par G. Sarre, confiée à M. Cantal Dupart, urbaniste chargé de sensibiliser les villes sur la remise en valeur de leur patrimoine fluvial. Le gouvernement s'engageait à apporter son concours et son soutien pour des opérations exemplaires...

Toutes ces créations de réseaux ou d'alliances permettaient de faire vivre et légitimer la politique auprès des élus parfois sceptiques. Remarquons qu'en 1988, le nombre d'alliances politiques était faible et le Conseil Régional et le conseil Général restaient prudents. Ils avaient refusé de s'engager dans la politique fluviale du Grand Lyon<sup>102</sup> et ils réclamaient une mise en cohérence des actions pour l'intégrer à leur politique.

La réalisation d'un schéma d'aménagement des berges sur l'ensemble de l'agglomération permettait à plusieurs titres de signifier la politique comme une politique d'agglomération et de sensibiliser les élus. Le “ plan Bleu ” reprend chaque projet élaboré le long des fleuves en les interprétant comme autant de projet de “ retour au fleuve ” et démontre ainsi l'existence d'une cohérence à l'échelle de l'agglomération<sup>103</sup>. Les différents projets sont présentés par territoire : il en existe quatre : le Rhône amont (qui englobe le Nord-Est de l'agglomération de Lyon, Caluire et Villeurbanne à l'espace de Miribel Jonage), le Val de Saône, le Rhône aval (de St Fons, Pierre Bénite à Ternay) et le centre de l'agglomération.<sup>104</sup> Ces divers projets sont élaborés par des communes distinctes avec des représentations du fleuve parfois très différentes. Mais qu'ils s'agissent de projets de loisirs, de mise en valeur paysagère ou écologique de l'espace, ou des projets plus urbains (réintégration du canal de Jonage dans la ville) voire des projets de construction (projet “ villa Urbana ” à Villeurbanne

<sup>101</sup> 1990 est l'année où éclata un conflit entre la Courly et la CNR au sujet de la gestion du port E. Herriot. La Courly remettait en cause l'existence même du port sous prétexte d'une localisation inappropriée dans l'agglomération (du point de vue de la sécurité) et d'une fonction portuaire non remplie. L'adhésion à l'association “ ville et port ” permettait de montrer à la CNR que l'attitude de la Courly était cohérente (les ports sont amenés à évoluer ; ce ne sont plus des enclaves dans la ville).

<sup>102</sup> L'assemblée départementale avait refusé pour des raisons “ de conjoncture et d'opportunité immédiate ” de participer à une entente créée récemment par les départements voisins en vue de promouvoir le tourisme fluvial, dotée d'un budget de fonctionnement élevé. Le conseil général restait prudent car il ne s'agissait pas de ses compétences propres. Depuis la décentralisation, il était l'objet d'une multitude de demandes d'interventions. Son budget permettant une marge de manoeuvre étroite, l'inscription d'un nouveau problème à l'agenda décisionnel était donc difficile. N'oublions pas que l'entente entre la Courly et le conseil général n'est pas bonne : le conseil général essaie de se démarquer de l'agglomération qui, dans le département a un poids important ; peut-être la politique fluviale lui semblait-elle déjà trop marquée de l'empreinte de la Courly. Quant au conseil Régional, la politique fluviale n'avait pas été inscrite au Xème plan Etat/Région, la Région se situant plutôt sur des thématiques porteuses et visibles.

<sup>103</sup> L'agglomération serait même la seule échelle pertinente de la concrétisation de cette politique.

<sup>104</sup> Ces quatre territoires reprennent les mêmes caractéristiques que ceux définis dans le SDAU : “ les portes de l'agglomération ”. Mais les limites entre ces territoires demeurent floues : certains projets (sur Caluire et la Cité Internationale) demeurent inscrits sur les deux territoires du Rhône amont et de la Saône et du Rhône intra muros.



ou Téo<sup>105</sup> à Caluire), tous sont assimilés à des projets de réconciliation de la ville avec ses fleuves. Seul l'appartenance au même territoire semble légitimer la cohérence<sup>106</sup>. Certains projets sont toutefois mis en exergue, notamment celui de l'île de la Table Ronde et de la zone de Miribel Jonage sur les territoires du Rhône aval et du Rhône amont. Peut-être étaient-ils, de par leur envergure<sup>107</sup> et leur approche de l'espace<sup>108</sup>, symboliques d'une véritable réconciliation de la ville et de ses fleuves ? Le schéma d'aménagement dit "plan bleu", se voulant contractuel, se devait de mentionner certains projets même non approuvés par la communauté Urbaine : il en est ainsi du projet de "villa Urbana" sur Villeurbanne ou du projet de golf, élaboré par la commune de Solaize sur les îles du Rhône aval.

Remarquons qu'un chapitre spécial est consacré au projet du contournement Nord de l'agglomération : "Téo" et traite des incidences des travaux sur les berges. Le projet, bien qu'en apparence en contradiction avec la politique fluviale est présenté positivement, comme une occasion unique d'une réconciliation du couple "ville/fleuve". Notons que le début des années 1990 est marqué par une forte mobilisation écologiste à l'encontre du projet Téo, projet phare du mandat de M. Noir. Le plan bleu ne servirait-il pas ici de justification ? Téo ne serait pas qu'un projet d'infrastructures, pensé uniquement dans ses moindres détails techniques<sup>109</sup>, mais un projet qui marie technique et environnement.

Le plan bleu traite certes des ports et escales, mais d'un point de vue urbain : les ports E. Herriot et Rambaud sont vus comme des enclaves dans la ville ; leur fonction portuaire étant faible, leur vocation urbaine doit être affirmée<sup>110</sup>. La prise en compte des besoins de la voie d'eau est donc faible. Il en est de même pour les problèmes de crues, d'hydrologie. Deux associations (Promofluvia et L'Union Générale des Rhodaniens) le feront remarquer : "le plan bleu : un décor qui doit être complété par une prise en compte des besoins de la voie d'eau. Il y a peu de places pour les bateaux touristiques, l'industrie et les transports n'ont guère trouvé de place dans le plan, il existe des lacunes en ce qui concerne les impératifs de préservation du chenal navigable."<sup>111</sup> La Courly se cantonne donc à une approche urbanistique du site, renvoyant à l'Etat ses

<sup>105</sup> Téo : tronçon Nord du périphérique.

<sup>106</sup> Une réflexion par thème aurait au contraire mis en exergue la disparité des projets et donc la fragilité du thème de la reconquête fluviale.

<sup>107</sup> Il s'agissait de projets touchant de vastes espaces en bordure d'agglomération.

<sup>108</sup> Il s'agissait en 1991, pour ces deux projets d'une approche très environnementale.

<sup>109</sup> un projet à l'image des projets d'infrastructures réalisés à Lyon au cours des années 1960-70, réduisant les rives à néant.

<sup>110</sup> En 1991, la gestion du port Rambaud est abandonnée par la CCIL ; il est en passe de fermer.

Quant au port E. Herriot, il fait l'objet de discussions entre la Courly et la CNR. La Courly affiche donc ses prérogatives dans le plan bleu.

<sup>111</sup> Remarquons que ces deux associations voient dans le plan bleu, "un projet séduisant", mais insuffisant du point de vue des loisirs aquatiques et de la gestion des usages.

responsabilités. Les années 1990-91 constituent en effet, une période d'affrontement entre la Courly et les services gestionnaires de la voie d'eau et de ses dépendances (VNF et la CNR). Elle tente alors d'augmenter la légitimité de son action sur le fleuve, en demandant une extension de la concession à l'Etat, ou en contestant l'action de la CNR, mais elle se heurte à des acteurs qui, appuyés, redéfinissent leur stratégie et gardent la maîtrise de leur espace. Pendant cette période, la légitimité de la Courly sur l'espace fluvial semble quelque peu ébranlée. Ainsi, la polémique au sujet du port E. Herriot met la CNR en situation délicate, mais sans pour autant arriver à une diminution de son pouvoir. L'espace portuaire sera certes réorganisé, mais restera en lieu et place, légitimé par l'Etat. De même, VNF, créée nouvellement, définit ses stratégies et ne souhaite plus abandonner l'espace fluvial en concession à la Courly mais prendre une part active dans la valorisation de l'espace. La Courly obtiendra toutefois en 1993, l'extension de la concession sur quelques quais et bas-ports (choisis conjointement par VNF et la Courly<sup>112</sup>), la création de VNF étant trop récente et sa stratégie pas encore assez affirmée. Le plan Bleu traduit donc le climat de cette période où chacun s'ancre dans ses logiques pour défendre ses intérêts. Il permet de plus à la Courly d'afficher un discours commun, consensuel face à VNF ou la CNR, et en tout cas de leur montrer la cohérence des actions menées, justifiant ainsi ses velléités sur l'espace.

Au travers du plan bleu, la Courly souhaitait donc officialiser plus encore sa politique fluviale, obtenir un nombre plus grand d'appuis (non seulement électoralement mais aussi financièrement) et former ainsi un consensus plus large. Il apparaît d'ailleurs comme l'un des maillons de la politique d'internationalisation de la ville décrite dans le document "Lyon 2010", ce qui justifie l'importance donnée à cette politique. Le schéma d'aménagement répond d'autre part à des enjeux plus ponctuels tels que se sortir d'une mobilisation écologiste et faire aboutir un projet, signifier la politique fluviale du Grand Lyon<sup>11</sup> et faire ainsi pression sur un nouvel acteur du fleuve aux velléités gênantes (VNF). Son rôle semble de plus avoir évolué au cours des années 1989-90-91 : l'écologie était affichée comme une priorité pour l'exécutif de la Communauté Urbaine et les espaces aux marges de la ville devenaient lourds d'enjeux. Le plan bleu, n'est-il pas alors devenu une manière pour la Courly, sous prétexte d'objectifs communs, d'entrer en discussion sur des projets communaux, d'avoir ainsi un droit de regard sur eux et d'inciter à leur réorientation ?

---

<sup>112</sup>Le quai Rambaud qui avait été demandé par la Courly en concession, a été refusé par VNF de part sa localisation au coeur d'un quartier (Perrache) à enjeux forts. VNF se réservait ainsi la latitude de participer à un aménagement de grande envergure.

## 5- Une thématique qui se cherche une légitimité dans d'autres politiques : la politique d'espaces publics et celle d'écologie urbaine.

La thématique fluviale qui jusqu'à présent était portée par des préoccupations touristiques, semble à partir de 1990-91 trouver sa légitimité dans d'autres politiques alors en construction : la politique d'écologie urbaine et la politique d'espace public. En 1990-91, sont ainsi élaborés différents documents (des plans ou chartes), désignés par les urbanistes comme des documents de concrétisation de la politique d'internationalisation de la ville, décrite dans Lyon 2010. Il s'agit des plans Presqu'île, plan de coloration de façades, plan Lumière et de la charte d'écologie urbaine.

Les plans Presqu'île, Lumière, de coloration de façades traitent de l'espace public dans Lyon hypercentre. Elaborés de façon disjointe, selon des préoccupations ponctuelles, ils contribuent aujourd'hui, d'après les urbanistes, à construire la politique d'espace public et ils constituent des points d'application du SDAU. Etudions les brièvement.

### *Le plan Presqu'île.*

Le plan Presqu'île est une émanation directe du SDAU, ses enjeux sont largement liés à l'internationalisation de la ville : " L'existence d'un centre fort est une des caractéristiques dominantes des métropoles internationales... La métropole doit renforcer son centre... "113 " Des mesures s'imposeront pour conduire ses évolutions dans le sens de la diversité sociale, de l'amélioration de la qualité et de l'attractivité. Elles porteront, entre autres, sur la réhabilitation de l'habitat, la mise en valeur de l'espace public dans la diversité de ses usages, sur le cadre bâti, sur la gestion de la circulation et du stationnement, sur l'entretien en général. "114 Le plan Presqu'île doit ainsi permettre d'affirmer la fonction résidentielle du centre, confirmer sa fonction économique, de diversifier sa structure commerciale, et accroître ses fonctions culturelles, touristiques, de représentation. Il s'attache ainsi, sur un périmètre restreint, allant de la place Bellecour aux Terreaux115, à une réorganisation de l'espace, à l'élaboration d'un nouveau partage de l'espace entre l'automobile et le piéton. Par la mise en place d'une politique de transport,116 il redéfinit ainsi la vocation de certains espaces et permet l'aménagement d'un réseau d'espaces publics. " Ce plan donnera au coeur de la ville et de l'agglomération, les moyens de restituer la mémoire de la cité et de refléter, dans le même temps, sa réalité et sa vitalité contemporaine. "117

113 SDAU, p.184.

114 SDAU, p.184.

115 le centre ville par excellence.

116 Instauration d'une nouvelle offre de transports en commun, hiérarchisation de la fonction des voies et dissuasion du trafic de transit, nouvelle offre de stationnements.

117 in " Le plan du Centre Presqu'île de l'agglomération lyonnaise ", mars 1991, Courly/ville de Lyon p5.

Le premier document de travail<sup>118</sup> recensait des quartiers à réaménager (la rue de la République, le quartier des Archers, une traversée Rhône/Saône entre la place d'Albon et le passage Ménestrier, le quartier des rues Lanterne et Major Martin, le quartier du Garet, le secteur des Terreaux), en bref une série d'espaces devant concourir à l'amélioration de la qualité de certains quartiers. Mais, les quais et bas-ports étaient absents de cette réflexion, comme hors de la ville. Ce n'est que dans le document de 1991, que certains espaces fluviaux sont intégrés : la place A. Poncet et le quai de la Pêcherie. Si le projet de la place A. Poncet s'inscrit pleinement dans la logique d'aménagement des espaces de la Presqu'île<sup>119</sup>, le projet du quai de la Pêcherie semble ne constituer qu'un aménagement d'espace public à l'image des diverses opérations de quais, sans réflexion particulière sur les voiries. L'intégration de cet aménagement dans le Plan semble en fait plus tenir du symbole que de la cohérence de la réflexion portée sur l'espace Presqu'île. La politique fluviale dans Lyon hypercentre est ainsi assimilée à celle d'espace public et elle s'en trouvait ainsi légitimée. Notons que ces aménagements relèvent des mêmes stratégies : appel à un architecte-concepteur...

#### *Le plan Lumière.*

Le plan Lumière repose sur une étude réalisée en 1990, proposant une lecture d'ensemble de la ville. Il s'agit non plus seulement de penser l'espace public de jour. La ville nocturne doit être conceptualisée. Au delà de son rôle fonctionnel, l'éclairage peut être mis en phase avec les efforts de développement, contribuant à humaniser les lieux, à séduire les habitants, à révéler les lignes de force de la ville. L'éclairage urbain constitue alors une composante de l'aménagement urbain. Cette réalisation se trouve à la croisée de deux politiques : la politique d'espace public et celle de mise en valeur du patrimoine. Les fleuves, au même titre que les places de la Presqu'île ou les monuments sont largement mis en scène. L'éclairage souligne leur tracé dans la ville, améliorant ainsi sa lisibilité. Il met en valeur les quais aménagés, ou les ponts. L'espace fluvial apparaît ainsi tout aussi bien en tant que nouvel espace public de la ville qu'en tant que patrimoine.

#### *Le plan de coloration de façade.*

Le plan de coloration de façade, élaboré par M. Roz se situe dans le cadre d'une campagne de ravalement des façades des immeubles de la ville de Lyon sur les quais du Rhône en 1990-91. Il fait suite à une première opération de coloration de façades effectuée en 1976 sur les quais de Saône : une palette de couleurs dans les tons de la Renaissance avait été mise à disposition des propriétaires mais la recherche identitaire avait conduit à une systématisation des couleurs et toute la ville avait cru se reconnaître

<sup>118</sup>"Quel projet pour le centre Presqu'île ? Eléments de débat", mars 1990, Courly, ville de Lyon, Agence d'urbanisme.

<sup>119</sup>même s'il a été élaboré en amont du plan Presqu'île

dans les couleurs de la Renaissance. D'où une banalisation des couleurs et une perte de sens. En 1990, l'agence d'urbanisme se saisit du projet de coloration de façade et lance une consultation. La coloration des quais du Rhône constitue en effet, à ses yeux une action de la politique d'aménagement fluvial. Le projet permet de mettre l'accent sur deux grands thèmes de la valorisation de la traversée urbaine des fleuves :

- d'une part, la valeur du site porteur d'un capital paysager et urbain exceptionnel,
- d'autre part, la valeur structurante des fleuves, ligne de force du développement urbain :

le SDAU met en effet, l'accent sur la nécessité de doter l'agglomération d'une structure de composition d'ensemble, permettant d'affirmer, et de mettre en scène son image. L'axe des fleuves est en effet jalonné par de grands projets. Il s'agit ainsi d'affirmer la cohérence, en mettant en exergue l'esprit d'appartenance à un même site ainsi qu'une ambiance et une identité Rhodanienne. Le projet de coloration de façade permet de renverser la tendance à l'uniformisation et à la banalisation, et d'accroître la lisibilité du site, en renforçant la valeur structurante du site fluvial.

Les espaces fluviaux de Lyon hypercentre, sont considérés dans ces trois plans, comme de véritables espaces publics, des lieux à la fois de prestige et des espaces sociaux lieu de convivialité. Ces espaces sont intégrés à un ensemble d'autres espaces de la Presqu'île, ils participent aux mêmes réflexions sur l'image de la ville et ses usages. La politique d'aménagement fluvial prend alors une autre envergure, légitimée par la politique d'espaces publics.

#### *La charte d'écologie urbaine.*

De même, la prise en compte des espaces fluviaux dans la charte d'écologie urbaine de 1991 traduit l'émergence de nouveaux enjeux pour ces espaces : ils constituent de vastes frichés "semi naturelles" aux marges de la ville, souvent méconnues. Requalifiés, ils constituent des lieux de vie sociale et permettent une redécouverte du milieu naturel, et surtout l'instauration d'un nouveau rapport à la nature. Là encore, ces espaces fluviaux font parti d'un réseau d'espaces "naturels" et ils participent à l'élaboration d'un gradient de nature entre le centre ville de Lyon et les marges de l'agglomération. Ainsi s'échelonnent de Lyon à Miribel, les quais, des espaces minéralisés, à proximité d'une nature domestiquée, le parc de la Tête d'or puis, une série d'espaces "semi-naturels" requalifiés : les espaces fluviaux de la cité internationale (le brotillage), la Feysine, puis Miribel Jonage, dont les usages sont canalisés et pensés en fonction d'une préservation/découverte du milieu. Ces espaces, constitués en réseaux (c'est ainsi qu'un espace naturel peut vivre) participent à la recherche d'un développement harmonieux de l'agglomération : ils gèlent son développement effréné.

Si ces divers plans et chartes complètent et concrétisent, d'après les urbansites, les réflexions du SDAU, ils trouvent surtout leur légitimité dans les réflexions de l'agence d'urbanisme sur la "ville durable". Leur caractère thématique et fragmentaire peut

sembler opportuniste et sans cohérence. Le document "Révélateur de ville" expose ainsi la cohérence des réflexions de l'Agence d'urbanisme, mettant en exergue le poids des thématiques patrimoniales et environnementales.

A l'inverse de la cité puzzle, consommatrice d'espace et génératrice de déséquilibres urbains et d'exclusion sociale, la "ville durable" est "une ville caractérisée par la permanence de sa structure et son adaptabilité à travers les âges, une ville faite de mémoire, de patrimoine et possédant une identité, une ville où règne une certaine cohésion sociale, ..." D'après G. Blanc, "une fois que les villes ont tout ce qu'elles doivent avoir en matière d'équipement et de services, ce qui fait la différence, c'est la qualité, c'est à dire la personnalité de la ville, son authenticité. A Lyon, la géographie et l'histoire nous apportent sur un plateau un patrimoine formidable, non seulement au sens de la loi Malraux ou des monuments historiques, mais pour l'ensemble de ce qui fonde et symbolise ce qu'est une cité aujourd'hui"<sup>120</sup>. Les divers plans contribuent ainsi, d'après l'agence d'urbanisme, à cette recherche de qualité et d'identité. D'autres réflexions sur la silhouette urbaine de Lyon, sur la trame verte ont appuyé ces efforts par la suite.

La prise en compte des espaces fluviaux dans ces divers plans traduit une évolution des thématiques porteuses de la politique fluviale communautaire. Les préoccupations d'environnement et d'espace public, plus consensuelles deviennent prédominantes au détriment de la thématique touristique. En effet, au début des années 1990, le tourisme fluvial n'apparaît plus aussi prometteur et la sensibilité environnementale s'affirme, de plus en plus portée par des élus.

## 6- Des projets en évolution.

Cette évolution de préoccupation est visible dans les projets eux mêmes. Si les anciens projets d'aménagement de quai étaient conçus sans cohérence et semblaient relever du coup par coup, les projets actuels sont, d'après les urbanistes, de véritables espaces publics et une réflexion globale est tentée. Ainsi, la Courly envisage la réalisation d'un vaste aménagement sur l'ensemble des quais de la rive gauche du Rhône, de même le réaménagement des berges (souvent des parkings ou des routes) de la rive droite de la Saône. Certes, comme pour la plupart des quais réaménagés, la Courly fait appel à un paysagiste ou à un architecte-concepteur. Mais, alors que certains projets tels que celui du débarcadère de la place A. Poncet semblent avoir été pensés sans réflexion par rapport aux usages (il devait être couplé à la mise en service d'un système de batobus, finalement non réalisé par manque de volonté politique, celui-ci étant économiquement non rentable), l'espace des quais de la rive gauche a fait comme tout aménagement d'espace public, l'objet d'une enquête sociologique. Il s'agit, d'après les urbanistes, non

<sup>120</sup>G. Blanc, cité dans "Révélateur de ville: Lyon, les travaux récents de l'agence d'urbanisme. P. Gras, A. Jaubert, F. Guy, ed Mardaga, Liège.

plus d'aménager des espaces ponctuellement, sans véritable réflexion sur le retour au fleuve, et en tenant compte que de certains usages (les bateaux touristiques, les bateaux logements...), mais d'envisager ces espaces dans leur continuité, et dans leur diversité d'usages. Qu'en est-il réellement ? La communauté Urbaine ne s'appuie-t-elle pas sur le savoir-faire de l'agence d'urbanisme ainsi que sur la réputation des paysagistes-architectes pour légitimer ces aménagements dont le véritable enjeu semble l'image ? Qu'en sera-t-il de ces projets face aux logiques automobiles, aux pressions des commerçants... ?

Les projets touchant aux espaces des marges de la ville ont de même fortement évolué. Elaborés initialement par les communes riveraines, ils ont, sous l'influence de la Courly et de ses services qui se structuraient (création de la mission écologie urbaine), pris une orientation très environnementale. Ainsi, le projet du Rhône aval, localisé sur une portion de l'espace seulement<sup>121</sup> et prenant sous l'influence de deux communes, une orientation plutôt touristique et paysagère<sup>122</sup>, a évolué vers un projet de requalification écologiques de l'ensemble des îles d'Irigny à Ternay. Le projet prévoit l'augmentation du débit réservé du vieux Rhône, la remise en eau des îles et la requalification des îles.

De même, la Feyssine, friche enclavée entre le Rhône et le boulevard L. Bonnevey sur le territoire de Villeurbanne, avait, à la fin des années 1980, fait l'objet d'un projet de construction : "Villa Urbana", un projet d'expansion du domaine universitaire et d'accueil de fonctions de recherche ou entrepreneuriales, en bref un projet de technopôle, soutenu par les communes de Lyon et Villeurbanne. Ce projet, plus ou moins repris suite au passage du tronçon Nord du périphérique<sup>123</sup> fut tout à fait oublié ; la Feyssine devenant sous l'effet d'un nouveau consensus Villeurbanne/Lyon, un espace à protéger et à gérer.

Quant à Miribel Jonage, sa vocation, originellement très sociale, semblait au cours des années 1980 devoir évoluer, le site de part sa qualité paysagère devenant un espace à enjeu pour la communauté Urbaine et les communes riveraines. Devaient être ainsi accueillis un technopôle tourné vers l'environnement, des hôtels pour un développement touristique plus important.<sup>124</sup> En 1992, suite à la révision du SDAU, le site fut classé en

<sup>121</sup>L'île de la Table Ronde avait depuis les années 1960 fait l'objet de nombreux projets, du fait de sa grandeur.

<sup>122</sup>La commune de Solaize souhaitait un golf et la commune de Vernaison avait élaboré un projet de revalorisation paysagère du site : un seuil devait être créé pour augmenter le niveau d'eau du vieux Rhône (de 10 à 20 m<sup>3</sup> depuis l'aménagement hydroélectrique). Deux syndicats intercommunaux coexistaient en 1989.

<sup>123</sup>Une zone était conservée au POS le long du boulevard L. Bonnevey, en vue de l'accueil de telles fonctions.

<sup>124</sup>La zone, devenant à la fin des années 1980, une zone "stratégique" (le terme est d'ailleurs employé dans le SDAU), car très bien desservi et doté d'une qualité paysagère exceptionnelle.

"zone inaltérable" et sous l'influence du conseil général et de la Courly, son orientation écologique fut maintenue : les fonctions d'expansion des crues, de captage de l'eau potable, furent redécouvertes et réévaluées à leur juste valeur.

Ces espaces constituent de vastes enjeux pour l'agglomération et alors qu'ils étaient promus à des vocations plus "urbaines", ils sont aujourd'hui des espaces "semi-naturels", reconnus pour leurs richesses écologiques et leurs potentialités en terme d'éducation à l'environnement, de lien homme/nature en terme de vie sociale. Remarquons que l'abandon (voir la contestation) d'un projet CNR d'aménagement hydroélectrique en amont de Lyon<sup>125</sup> en 1990, projet qui permettait de rendre constructible des espaces fluviaux riverains (la Feysine sur Villeurbanne et quelques hectares sur Caluire et Vaulx en Velin) traduisait cette évolution de représentation du fleuve et l'importance des préoccupations écologistes.

## 7- Nouveaux projets et nouveaux modes d'action.

Depuis 1995, de nouveaux projets sont désignés comme des projet de " retour au fleuve ". Il s'agit d'opérations de restructuration de quartiers, en lien avec le fleuve telles que Perrache, La Mulatière ou la Saulaie à Oullins, Vaise qui font suite au réaménagement du quartier Gerland, initié depuis le début des années 1980. Il ne s'agit donc plus seulement de repenser le linéaire des quais mais d'aménager ces continuités dans une démarche d'intégration urbaine. Il s'agit donc de favoriser le lien entre les quartiers et le fleuve par la création d'accès et d'ouverture d'espaces publics sur les berges. C'est l'objectif poursuivi par les projets réaménagements des quais de la rive gauche du Rhône et de la rive droite de la Saône. Mais, il s'agit ici des secteurs en mutation, dont le développement doit être pensé en lien avec le fleuve.

L'opération du quartier Gerland constitue une opération pilote : il s'agit d'une véritable restructuration de quartier en lien avec le fleuve. Le quartier, du fait de ses nombreuses friches et de sa localisation au coeur de l'agglomération, était devenu un secteur de " développement stratégique " <sup>126</sup> et devait accueillir un technopôle. Il s'agissait ainsi de réaliser un " urbanisme moderne ", alliant habitat, entreprises et espaces publics, fortement empreint d'une recherche de qualité et faire du quartier un site attractif<sup>127</sup> et agréable à vivre. Deux ZAC prenaient en compte le fleuve, la ZAC du bassin de plaisance et la ZAC des berges du Rhône concrétisées par l'aménagement d'un espace

<sup>125</sup>Le projet était appelé le projet des "portes du Rhône". Deux aménagements étaient prévus : l'un au niveau des communes de Caluire/Villeurbanne et l'autre à Thil, pour permettre la navigabilité du haut Rhône en amont de Lyon. Le projet permettait de plus d'améliorer la production énergétique, aujourd'hui produite par l'usine de Cusset (gérée par EDF).

<sup>126</sup> Dénomination du SDAU.

<sup>127</sup> Le quartier jouissait d'une image négative.



public depuis le pont Pasteur jusqu'au parc. Un projet de parc est actuellement à l'étude.

La restructuration du quartier Perrache constitue un projet prioritaire du plan de mandat de R. Barre. Le site très emblématique, a longtemps fait l'objet de projets mais la volonté politique restait absente, dirigée vers d'autres sites moins complexes<sup>128</sup>. Le quartier est en effet, coupé du reste de la presqu'île par un noeud d'infrastructures<sup>129</sup>, longé côté Rhône par l'autoroute A7 donc jouissant d'un déficit d'image important et encore occupé par de multiples activités au début des années 1980. Une première réflexion sur le quartier avait eu lieu sous l'impulsion de l'agence d'urbanisme au début des années 1980<sup>130</sup> et avait impulsé la réalisation d'une liaison piétonne entre le quartier et la place Carnot ainsi que la création d'une ZAC, la ZAC " Perrache-quais de Saône " <sup>131</sup>. C'est dans ce cadre que fut réalisé l'aménagement d'une partie du quai Rambaud, un projet bien ponctuel sur un linéaire de quais non aménagés.

La réflexion engagée depuis 1995, détient une autre envergure. Un concours international a été lancé, une équipe retenue (l'équipe O. Bohigas) en vue d'un plan de développement de l'ensemble du quartier<sup>132</sup>. Il s'agit non pas d'établir un projet ficelé mais de réfléchir aux différentes options possibles et surtout d'une réflexion sur le long terme. Le projet prévoit le déclassement de l'autoroute A7, le creusement d'un nouveau tracé en tunnel, l'enterrement des voies de chemin de fer, la destruction du centre d'échange... bref, un ensemble de projets qui ne verront le jour que dans un temps très long.

D'autre part, la réflexion s'étend sur l'ensemble des communes riveraines du Confluent et notamment sur les communes de La Mulatière et Oullins, Gerland apparaissant comme un premier élément du projet. Le Confluent possède en effet, quatre rives et sa valorisation doit s'accompagner d'une réflexion sur les rives opposées (en l'occurrence Gerland et La Mulatière). Le projet de requalification de l'autoroute A7 en boulevard urbain rend cette réflexion aujourd'hui possible. La commune de La Mulatière réfléchit depuis le début des années 1980 à la restructuration de son centre (le quartier dit du

---

<sup>128</sup> Gerland était le projet phare de la municipalité de F. Collomb au cours de ses deux mandats, puis, ce fut le projet de la Cité internationale qui sous M. Noir attira toutes les attentions.

<sup>129</sup> il s'agit de la gare puis d'un échangeur entre le tunnel de Fourvière et l'autoroute A7, recouvert par le " centre d'échange " Perrache.

<sup>130</sup> Cette étude s'inscrivait dans un ensemble de réflexions sur divers quartiers de Lyon (dont Gerland, Vaise) guidées par le thème de la qualité de vie.

<sup>131</sup> Cette ZAC traduisait la volonté des élus du deuxième arrondissement de commencer un projet sur le quartier. Sa réalisation fut difficile : seul un projet public est sorti. ; la ZAC fut arrêtée en 1997.

<sup>132</sup> beaucoup d'anciens projets se limitaient au site du confluent et ne remettaient pas en question le fonctionnement du site. Seuls des projets plus récents aux allures très utopiques (celui de R. Gagès ou d'élèves architectes) appréhendaient l'espace dans sa globalité, tentant peut-être d'éveiller les élus aux enjeux d'une réorganisation de l'espace.

Confluent<sup>133</sup>) et avait élaboré un projet, repris en 1989 par la Courly lors de ses réflexions sur les portes de l'agglomération. Les immeubles de la rue S. Déchant ont été démolis ; mais le projet est resté irréalisé, subissant les fluctuations de l'économie et le changement de priorité de la municipalité de M. Noir. Le site a été végétalisé dans l'attente d'un véritable projet du quartier Perrache.

Le déclassement de l'autoroute A7 permettrait de même la requalification du quartier de la Saulaie à Oullins, anciens quartiers des ateliers SNCF et de la cité de transit, aujourd'hui affecté à un développement économique.

Ce projet, outre un nouveau regard sur l'espace, impulse de nouveaux modes d'actions. Le quartier Perrache est formé d'emprises aux propriétaires divers (la SNCF, VNF) et ces institutions développant depuis peu une stratégie de valorisation de leur territoire, s'inscrivent en nouveaux acteurs ayant des velléités. La Courly a donc été obligée d'instaurer des partenariats dans le but d'un projet cohérent<sup>134</sup>. Les réflexions sur le quartier ont intégré les préoccupations de chaque acteur et elles doivent conduire à la création d'un syndicat mixte qui permettrait la mise en commun des terrains et la réalisation du projet.

La mise en place de ces nouveaux modes d'action se visualise aussi sur l'ensemble des quais et berges de la Courly : ces espaces ont en 1997, fait l'objet d'une charte de partenariat entre VNF et la Courly, qui fixe les rôles, les responsabilités et surtout les implications financières de chaque acteur concernant les aménagements de quais à venir. Cette charte s'intéresse plus particulièrement à l'étape initiale de consolidation des berges, préalable à tout aménagement, phase délicate où les participations financières n'étaient pas définies. Elle résulte d'une négociation.

Cette évolution de comportement est aussi lisible avec des acteurs privés, notamment dans l'élaboration d'un nouveau projet, pris en compte dans la politique de valorisation fluviale : la requalification du couloir de la chimie. La politique fluviale s'intéresse donc à des espaces dont les liens avec le fleuve semblent inexistant. Prise dans sa globalité au niveau de l'agglomération, elle peut participer à la requalification de zones d'activités. La zone du couloir de la chimie constitue à moyen/long terme une zone à requalifier ; certains tènements (notamment à la Saulaie à Oullins et à Yvours sur Irigny) sont vierges et attendent la venue d'entreprises (plutôt non polluantes et dites de hautes technologies). Cet espace, situé au porte de Lyon, constitue un site à enjeu. La communauté Urbaine a mis en place une réflexion sur sa revalorisation et s'appuyant

---

<sup>133</sup> ce quartier a été pour partie détruit lors de l'aménagement de l'autoroute A7 ; les habitations de la rue Stéphane Déchant subissant des trafics élevés, se sont paupérisés. Le quartier était au début des années 1980 délabré ; et la vie s'était déplacée dans les quartiers plus récents (le Roule).

<sup>134</sup> Ceci est nouveau par rapport au projet du quartier Gerland, qui était de maîtrise d'ouvrage publique et dont le seul partenariat dont on pouvait parler était le partenariat public/privé.

sur un syndicat intercommunal riverain<sup>135</sup>, elle a insufflé la création d'une association, regroupant élus et acteurs économiques de la zone. Le site, étant à proximité de la zone " naturelle " des îles du Rhône aval, en requalification écologique, et longeant le Rhône peut être revalorisé par une action de paysagement. Toutefois, la majeure partie des emprises appartenant à diverses institutions (l'Etat, la SNCF, mais aussi des grands groupes privés...), une négociation est impérative. Notons, que l'idée d'un paysagement ou d'une mise en valeur d'entreprise (dont elle supporterait elle même les frais) n'était pas évidente. Mais, la thématique de la valorisation paysagère fédérant des enjeux divers, un consensus semble pouvoir s'élaborer.

La Courly, au travers de sa politique fluviale, s'intéresse donc à de nouveaux sites mais, elle tente de porter un regard global sur l'espace communautaire. Cette nouvelle préoccupation met en évidence le besoin d'instaurer de nouveaux modes d'action.

## 8- Une politique en évolution : le plan bleu 2.

Le deuxième plan bleu, élaboré en 1997-98, traduit ce besoin de cohérence au niveau de l'agglomération ; les enjeux du plan bleu rejoignant ceux du SDAU. Il traduit une évolution sensible de la politique fluviale, beaucoup plus basée sur des relations partenariales. Le précédent plan bleu semblait vouloir démontrer la légitimité de la Courly sur l'espace fluvial et traduisait des relations de méfiance vis à vis de VNF ou de la CNR. Le nouveau a été, à l'inverse du premier, élaboré conjointement avec VNF : une partie du document traite de " l'économie du fleuve ". Le plan bleu 2 intègre donc les préoccupations de l'Etat en matière de voie d'eau. Il ne s'agit plus de traiter du fleuve sous son aspect uniquement urbain mais d'intégrer tous les autres aspects. Il traite ainsi d'environnement au travers des questions de crues, de pollution, de restauration des milieux... et il rejoint ainsi les réflexions de la charte d'écologie urbaine. Le fleuve apparaît aussi en terme de patrimoine, de paysage, de continuité, d'usages. Ce sont bel et bien les réflexions sur le fleuve comme nouvel espace public que l'on retrouve ici. Un regard global tente d'être porté sur l'espace fluvial et la ville<sup>136</sup> ; le partenariat constitue une étape obligée.

Remarquons que l'évolution des stratégies de l'Etat au travers d'un nouvel acteur du fleuve (VNF) et la mise en place de partenariat donne une légitimation supplémentaire à la Courly pour mener sa politique.

Remarquons de plus, que si l'ancien plan bleu constituait " un schéma d'aménagement des berges ", le présent document ne présente que des " orientations d'aménagement ". Ce nouveau plan semble donc beaucoup plus souple, réservant plus de latitude à la

<sup>135</sup> le SIBE : syndicat intercommunal du bassin d'emploi.

<sup>136</sup> le plan bleu 2 traite même du lien entre le PDU et l'avenir des quais du Rhône en rive gauche.

négociation des acteurs sur le terrain. Cela ne signifie pas pour autant que la Courly s'absente des projets. Mais, il est vrai que depuis 1991, un travail de sensibilisation a été effectué : la charte d'écologie urbaine a été votée, de même la politique d'espace publique est-elle bien établie. Les projets sont aujourd'hui en bonne voie, alors qu'ils commençaient tout juste à être réorientés en 1991. Ils demandent donc moins de cadrage que lors du premier plan bleu<sup>137</sup>.

---

<sup>137</sup> Le premier plan bleu, même s'il n'avait aucune valeur juridique, passait pour un document contractuel entre les élus. Il pouvait ainsi aux yeux de certains élus et des techniciens, passer pour un document de cadrage des projets, garde fou à un éventuel retour en arrière (vers des projets moins écologiques par exemple).

## Conclusion

La politique de valorisation fluviale de la Courly s'est donc affirmée au fil des années. Peu suivie et portée à ses débuts par des enjeux essentiellement touristiques, elle a évolué vers des thématiques plus environnementales, sous l'influence de la Courly. La recherche de consensus a en effet toujours été la préoccupation des élus communautaires : un plan Bleu a ainsi été élaboré, dans le but de mobiliser les élus locaux et divers autres partenaires. De même, les élus étaient à la fin des années 1980 de plus en plus sensibilisés à l'environnement. Les politiques d'écologie Urbaine et d'Espace Public faisaient consensus. La multiplication des plans comme technique de visibilisation de la politique entreprise et l'intégration de la thématique fluviale permettait ainsi de légitimer la politique fluviale entreprise. Mais remarquons que celle-ci n'a cessé d'évoluer sous l'influence de la Courly : les projets élaborés localement ont changé d'envergure, devenant parfois de véritables projets d'agglomération. La vocation de certains espaces a été transformée, évoluant radicalement vers l'écologie, sans faire pour autant consensus au niveau local. Il semble donc que la politique fluviale ait alterné entre décision/concrétisation et légitimation/ recherche de consensus.

Cette politique de "retour au fleuve" est présentée comme le symbole d'un nouvel urbanisme : un urbanisme plus qualitatif, donnant une large place aux espaces verts et au patrimoine. Elle s'inscrit au même titre que les politiques d'écologie urbaine et d'espace public dans une réflexion sur la ville moderne et ses usages. Elle pose ainsi le problème de la gestion de friches urbaines ou des " marges " de la ville, qui sous prétexte de grands projets techniques à visées économiques avait été abandonnées. Cette politique ne traduit-elle pas la remise en cause de l'urbanisme des années 1960-70 et la recherche de nouveaux modèles de gestion de l'espace ?

Jocelyn Bertrand  
Maîtrise Ethnologie

## **Les “écologues” et la “renaturation”**

Rapport de stage  
Année 1997 - 1998

## Introduction

Suite à l'étude que nous avons faite, dans le cadre de notre maîtrise d'ethnologie sur l'association S.O.S. Loire-Vivante (Haute-Loire), nous avons demandé à faire notre stage à la Maison du Rhône à Givors au "centre pour un anthropologie du fleuve Rhône". Il nous a donc été proposé une mission que nous avons acceptée.

A la suite de l'aménagement du Rhône dans les années 1960 et plus précisément par la construction du barrage de Pierre-Bénite, s'est créée une île entre le canal de dérivation mis en place par la C.N.R. et le "vieux Rhône" : l'île de la Table Ronde. A partir de là s'est mis en place un projet partenarial entre les communes entourant l'île (Solaize, Vernaison, Sérézin, Ternay, Feyzin, Grigny et Irigny) la C.O.U.R.L.Y. et le Conseil Général du Rhône. La création de ce Syndicat Mixte Intercommunal des Iles du Rhône et de ses Lônes (S.M.I.R.I.L) en 1992, fait suite à toute une série de projets autour de cette île. Néanmoins, c'est à une dimension particulière de ce même projet du S.M.I.R.I.L. que nous allons nous intéresser ici. Ce projet a pour but la "renaturation" du "Rhône court circuité" ou "vieux Rhône". Cette "renaturation" consiste à retrouver les anciens paysages du Rhône de ses îles et de ses lônes (bras morts du fleuve) avec les différentes dimensions culturelles qui tournaient autour de cette nature (par exemple pêche dans les lônes qui sont des zones de frayères à poissons, pratique de la joute dans ces mêmes lônes etc.). Ce travail se réalise concrètement autour de deux axes : l'augmentation du débit réservé du "Vieux Rhône" à 100 m<sup>3</sup> (il n'était jusque là alimenté que par 10m<sup>3</sup> l'hiver et 20m<sup>3</sup> l'été, le débit moyen du Rhône d'avant les aménagements en période d'étiage étant d'environ 100m<sup>3</sup>) et la réhabilitation des trois lônes (Ciselande, Jaricot et de l'île de la table Ronde) avec trois types différents d'alimentation en eau.

Dans l'optique de ce projet du S.M.I.R.I.L. nous avons donc pour mission de nous intéresser au discours des "écologues". C'est-à-dire de recueillir le discours des personnes ayant eu ou ayant toujours un rapport avec la dimension écologique de ce projet. Plus précisément il s'agissait ici pour nous de voir, à travers leur discours, quel regard portaient ces professionnels de l'écologie sur l'ensemble de ce projet du S.M.I.R.I.L.. Ces mêmes professionnels étant bien sûr issus de structures différentes : C.N.R., D.I.R.E.N., F.R.A.P.N.A., S.M.I.R.I.L. Il y aura donc un intérêt à voir les différences et les ressemblances quant à ce que représente pour eux ce travail de "renaturation". Nous essayerons ainsi d'ébaucher le rapport à la nature qu'expriment et que préconisent ces "écologues" à travers leurs pratiques (professionnelles ou de loisirs). Il nous appartiendra aussi d'évaluer la part d'implication militante des "écologues" avec lesquels nous sommes entrés en contact, ainsi que le sens qu'ils donnent (d'un point de vue personnel et/ou professionnel) à leur travail vis-à-vis des fleuves en général et du Rhône en particulier.

Pour ce faire nous allons diviser ce rapport en quatre parties. Tout d'abord nous allons essayer de rattacher ce rapport de terrain à la problématique générale de la Maison du Rhône. Puis dans un deuxième temps nous tenterons de montrer ce qui nous a paru ressortir du discours des "écologues" à travers les entretiens que nous avons réalisés avec eux. Ensuite nous étudierons de plus près comment nos interlocuteurs ont vu le projet du S.M.I.R.I.L. dans ses modalités (les 100m<sup>3</sup> et les trois îlons notamment). Enfin nous tâcherons de voir comment ont pu se lier écologie et patrimoine autour de ce même projet.

## I - Une mission inscrite dans une problématique : le Rhône aménagé

Pour réaliser cette mission nous nous sommes donc intéressés à un type de personnes en particulier : les "écologues". Or, à ce titre, ils appartiennent à une catégories d'acteurs que, le centre pour une anthropologie du fleuve, privilégie. En effet, ce centre se propose de voir le rapport à la nature qu'ont les acteurs publics : *"C'est-à-dire ceux qui mettent à profit le contexte nouveau pour développer - à partir de , ou grâce à une culture scientifique et technique - un discours commun relatif à l'aménagement (ou au "ré-aménagement") du cours d'eau et de ses berges dans une perspective écologique, patrimoniale, touristique..."* (in A. Vincent, "le Rhône aménagé", rapport d'activité :1997). Nous pouvons voir par là tout l'intérêt de notre mission, en tant que nous allons nous intéresser à un discours qui va participer à la construction du Rhône aménagé, socialement et culturellement. Le fait de nous intéresser à ces professionnels de l'écologie et au discours qu'ils tiennent, va donc nous permettre de voir, par le biais de ce projet du S.M.I.R.I.L., le rapport à la nature qu'ils préconisent et comment ils pensent cette réintégration du "Vieux Rhône" dans la vie de la cité.

Les questions liées à l'environnement sont l'objet aujourd'hui d'un regain d'intérêt de la part du "grand public". Cet intérêt est d'autant plus présent chez les riverains d'un fleuve qui ont pour but de retrouver le Rhône d'avant les barrages et les pratiques qui en découlaient. Nous pouvons voir le rôle de l'écologie au regard des travaux qui ont déjà été effectués par la Maison du Rhône . *"Autrement dit, le Rhône est socialement et culturellement (re)construit à partir d'éléments de la mémoire collective sélectionnée et ré-interprétée en fonction de leur valeur "idéal mythique", par là même, les porteurs de ces projets publics de ré-appropriation cherchent à ré-enchanter une nature bouleversée par les grands travaux d'aménagement en construisant un Rhône idéalisé désormais patrimoine commun de tous ceux qui le fréquentent."* (idem p 2-3). Le discours écologique, lorsqu'il passe de la sphère scientifique (celle des "écologues") à la



sphère publique (notamment grâce aux associations), contribue à cette ré-appropriation, à ce ré-enchantement, bref, à la construction de ce Rhône idéalisé, de ce patrimoine commun. Comme nous l'avons déjà dit, nous essayerons ici d'apporter une réponse à la question : comment s'articulent environnement et patrimoine ?

Les personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenus, ne se reconnaissent pas (dans leur majorité) au travers du fleuve Rhône même si elles sont, pour la plupart d'entre elles, d'origine lyonnaise. De même toujours pour ces "écologues", beaucoup d'entre eux expliquent leur arrivée dans ce projet du S.M.I.R.I.L. et le fait qu'ils travaillent sur le Rhône par le hasard ou parce que ce dossier faisait partie des sujets à traiter. Ainsi la sphère des "écologues" pourrait être, et à notre avis est, séparée de la sphère des pratiquants attachés au fleuve. En effet les "écologues" se "servent", il nous semble, du contexte créé par le projet du S.M.I.R.I.L., pour développer un point de vue général sur l'aménagement, reflétant par là, la conception spécifique (au vue de la formation professionnelle) qu'ils ont du rapport de l'homme à la nature . Ceci explique également le discours relativement critique que certains de nos interlocuteurs ont tenu vis-à-vis de ce projet. Ce discours écologique est bien sûr perméable aux autres discours qui sont tenus sur ce projet, il va donc intégrer d'autres discours dans le sien (le discours patrimonial notamment). De même que le discours écologique va être largement intégré chez les "porteurs" de ce projet (le maire de Vernaison principalement) et va donc participer à ce "discours commun relatif à l'aménagement (ou au "ré-aménagement") du cours d'eau et de ses berges.

Cet aspect des choses nous permet déjà de répondre à l'une des questions que nous posions en abordant ce travail, à savoir, que dans la limite de notre enquête, il n'y a apparemment pas de "spécificité rhodanienne" chez les écologues. Le Rhône n'est pour eux qu'un exemple, parmi d'autres, de fleuve "sur - aménagé" au même titre que le Rhin ou le Danube. De même ceci explique pourquoi les "écologues" sont relativement critiques quant à l'application concrète du projet, mais considèrent qu'il est intéressant dans sa globalité et dans le "changement de mentalité" qu'il traduit.

Pour reprendre un des axes de la problématique de la Maison du Rhône, c'est en ce qu'il participe à la construction du discours d'un programme public, que le discours que vont produire les "écologues" va être intéressant à analyser (au niveau des "catégories de pensées" qu'il mobilise ou qu'il crée). Ce même discours écologiste va être un des "constructeurs" de ce rapport au fleuve contemporain (donc une construction en cours d'élaboration). De par leur objet d'étude même : la nature, les "écologues" véhiculent une certaine idée de celle-ci. Cette idée nous semble appréhendable ethnologiquement à travers ce projet de "renaturation" de l'île de la Table Ronde (qui peut être vu, à ce titre, comme une concrétisation de cette conceptualisation qu'est le rapport de l'homme à la nature). Ce rapport à la nature qui est justement en pleine recomposition prend tout son sens si on essaie de le comprendre au niveau du phénomène de l'écologie qui, depuis les

années 70 prend de plus en plus d'importance et cela dans un cadre mondial. C'est donc de cette recomposition du rapport de l'homme à la nature que nous allons essayer de rendre compte par le biais de ce que nous ont dit les personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenus ; c'est-à-dire que notre but va être de voir ici comment des professionnels de l'écologie vont concevoir la nature au travers de l'argumentaire qu'ils ont déployé pour nous parler de ce programme de "renaturation".

## II - Un certain rapport à la nature

*"L'un des plus grands défis de la pensée contemporaine est d'apprendre à intégrer cet objet nouveau, cette problématique tout à fait insolite, qui bouscule nos habitudes de pensée les mieux établies : l'Homme dans la nature"* (Lacroix, 1993 :12). Ce qui ressort par le biais des entretiens que nous avons effectués dans le cadre de cette mission et en suivant le philosophe M. Lacroix, c'est cette réparation que doit effectuer l'homme vis-à-vis du milieu naturel qu'il a dégradé.

Plus précisément, c'est cet aspect du "on est allé trop loin", dans la détérioration du milieu naturel, qui semble être le point de rencontre entre les discours que nous ont tenus ces "écologues". Toujours en suivant M. Lacroix, l'homme s'étant émancipé de la biosphère, suite à la révolution industrielle du XVIII<sup>ème</sup> siècle, il a créé une anthroposphère séparée de cette même biosphère (nous entendons par biosphère la définition qu'en donne le Petit Robert 1990 : *"ensemble des organismes vivants, animaux et végétaux, qui se développe à la surface du globe terrestre"* p117).

Seulement l'écosystème (entendu comme : "unité écologique de base formée par le milieu vivant et les organismes animaux et végétaux qui y vivent" idem p340), en tant que notion, implique une vision de la nature comme productrice de richesses. Cette richesse étant indispensable à la vie de l'homme il convient de la protéger pour les "générations futures". Cette richesse de la nature se traduit par la notion de biodiversité. L'argumentaire des "écologues" est le suivant : la qualité écologique de l'eau est due à cette diversité, en cela elle est source de vie et elle devient consommable par l'homme. La biosphère et l'Anthroposphère sont donc englobées par ce concept d'écosystème, l'homme ne pouvant pas survivre en dehors de l'écosystème qui lui fournit, selon les deux exemples qui sont le plus souvent revenus dans les entretiens que nous avons réalisés, de l'eau et de l'air indispensables à la vie humaine.

La nature est vue, par ces professionnels de l'écologie, comme ayant été pillée par l'homme. C'est à dire que l'homme apparaît comme l'exploiteur de la nature, exploitation qui se ferait en vue de fins économiques et par des moyens techniques. La logique des "écologues" se reflétant dans la mise en garde qui est faite aux exploiters, mise en garde centrée sur le fait que cette richesse (en termes économiques) est épuisable, et donc limitée. Face aux "dégradations", aux "déprédations"... bref, au fait que l'homme est allé "trop loin" vis à vis de la nature, une réparation s'impose.

Le projet de "renaturation" semble donc être jugé positivement, en tout cas en tant que preuve de "l'évolution des mentalités" puisqu'il s'inscrit totalement dans le cadre d'une réparation du "pillage" (en électricité par la C.N.R.) que l'homme aurait fait subir au Rhône lors de ces aménagements. Le fait de vouloir rendre au Rhône un aspect plus proche de celui qu'il avait avant l'implantation du barrage de Pierre-Bénite (pour la zone qui nous intéresse), peut, de notre point de vue, tout à fait être lu comme une tentative de sceller un "pacte" avec la nature, afin de rétablir des relations d'échange avec cette même nature, et surtout que cet échange puisse durer dans le temps (développement durable).

Pour résumer, et toujours en suivant ce que nous dit M. Lacroix dans ce même article de Raison Présente, la position actuelle de l'anthroposphère et de la biosphère, dans l'optique d'un projet tel que celui du S.M.I.R.I.L., peut être regardée comme la position qu'auraient deux belligérants après une guerre, le but étant de rétablir une relation commerciale sur un pied d'égalité, "l'amortissement du capital terre" comme l'appelle M. Lacroix.

Suite à cette "réparation" il faut donc établir une relation qui va pouvoir se perpétuer pour les générations futures. Le "contrat naturel" prend alors tout son sens de même que la notion de développement durable. Nous pouvons voir ici la facilité avec laquelle l'écologie change d'échelle de temps et d'espace : du très local à la planète, du passé au futur, de la "renaturation" du "vieux Rhône" au "comportement" des générations futures envers la nature.

Pour revenir à cette logique de la réparation que doit effectuer l'homme des sociétés occidentales contemporaines vis-à-vis de la nature, un de nos interlocuteurs nous a dit, et cela nous semble très significatif, qu'il fallait "restaurer la nature, mais pas pour l'homme, pour la nature elle même". Ce pacte, cette indemnisation, cette réparation ressortent bien, de notre point de vue, à travers cet exemple. Il prouve en effet que c'est bien à la nature en tant que telle qu'il faut attribuer cette réparation, donc c'est un véritable partenaire qu'il faut "ménager" dans le but de poursuivre avec lui des relations commerciales sur un pied d'égalité dans le futur.

De même, étant donné que l'homme ne peut se soustraire de l'écosystème, les "écologues" construisent tout un discours sur le devoir nécessaire qu'auraient ces mêmes hommes à s'adapter aux grands cycles naturels. Là encore la notion de

développement durable est parlante. C'est la même logique que celle de la réparation de la nature qui est en oeuvre. En effet l'homme est présent comme ne pouvant s'abstraire de l'écosystème s'il veut que la race humaine se perpétue. Pour que les générations futures puissent continuer à profiter de ce que leur "offre" la nature (principalement pour nos interlocuteurs l'air et l'eau) elles doivent s'adapter : "Ce sont des cycles qui nous dépassent" nous expliquera une des personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenus. En s'intégrant à ces cycles l'homme doit jouer son rôle écologique, "c'est-à-dire de produire de la matière". Ces grands cycles sont donc ceux qui permettent à la nature de se régénérer et donc de continuer à produire ce dont l'homme a besoin pour vivre. Cet aspect des choses correspond donc à la notion de développement durable, d'aménagement doux, de protection et de non-intervention de l'homme dans les sites "fragiles" (par exemple zone de reproduction classée en arrêté de biotope etc.).

Cette adaptation aux cycles naturels correspond, de notre point de vue, à l'optique du contrat naturel en tant qu'elle participe à cette instauration d'une logique d'échange, sur un pied d'égalité, entre l'homme et la nature.

Cette logique du contrat naturel est très apparente dans les entretiens que nous avons réalisés : ainsi on nous a parlé de "compromis" avec la nature, de poser des "prothèses" au fleuve etc. . D'un point de vue plus général l'enjeu de l'écologie est de changer le rapport au monde. Cette dimension de l'écologie est compréhensible au vu de l'histoire de cette science : *"les scientifiques qui ont répondu à la suite de l'appel du Club de Rome ont, pour la première fois, assumé publiquement et de façon collective leur rôle politique dans la construction d'un nouvel ordre mondial. En agissant ainsi l'écologie a fait sauter les limites et a inauguré une nouvelle perspective dans l'histoire de la pensée. Le discours scientifique d'une position de support passif d'autres discours sociaux à celle d'acteur de la proposition d'un plan mondial d'action intégré, où l'économique et l'écologique ne s'opposent pas. Ce changement se fait néanmoins sans provoquer la perte de la valeur scientifique du discours"* (Barros, 1996 : 76) .

Ce thème de l'action est très présent dans les interviews que nous avons réalisées. En effet la plupart de nos interlocuteurs expliquent le fait qu'ils se soient intéressés à l'écologie par une volonté d'agir sur les choses (cette même volonté explique aussi pour certains d'entre eux le fait qu'ils aient voulu s'inscrire dans telle ou telle structure : la D.I.R.E.N., la C.N.R. etc.) .

De plus, comme nous avons pu nous en rendre compte à travers l'expression de développement durable, cette volonté de ne pas opposer l'économique à l'écologique ressort souvent à partir de thèmes comme celui du gaspillage, de la production hydro-électrique, du développement touristique doux etc.

Le projet de "renaturation" du S.M.I.R.I.L. semble bien être, pour nos interlocuteurs, un signe de l'aboutissement dans les faits de la construction de ce nouvel ordre mondial.

### III - Le projet du S.M.I.R.I.L.

Ce projet est donc vu globalement comme quelque chose de positif qui traduit une "évolution des mentalités". Dans le même ordre d'idée la majorité de nos interlocuteurs a considéré que ce projet était plutôt novateur : "C'est la première fois qu'on fait machine arrière". La "renaturation" apparaît donc pleinement constitutive de ce travail de réparation nécessaire dont nous avons parlé plus haut, et qui va permettre de rétablir des relations entre l'homme et la biosphère au sein de l'écosystème du monde.

Néanmoins quelques critiques ont été formulées sur l'application concrète du projet, notamment en ce qui concerne l'augmentation du débit réservé à 100 m<sup>3</sup> et la remise en eau des trois îlons. Malgré cela le projet est vu comme un alliage optimum entre les financements, le suivi scientifique et les réaménagements qui devront être faits sur le barrage pour pouvoir appliquer ce programme ; quelques critiques ont donc été émises sur les modalités techniques de la remise en eau des îlons. Par exemple Mr J.F. Perrin de la D.I.R.E.N. a estimé qu'il aurait été préférable d'installer une pompe pour pouvoir alimenter une des îlons en eau tirée de la nappe phréatique plutôt que de recreuser pour atteindre cette dernière. En effet lors de la remise en eau du "vieux Rhône", les 100 m<sup>3</sup> ne seront pas suffisants pour relever la nappe phréatique à un niveau assez important pour que les îlons soient alimentées "phréatiquement" de manière naturelle. Le choix a donc été fait de recreuser les îlons et certains de nos interlocuteurs semblent sceptiques quant à ce que va donner ce "recreusement" notamment au niveau paysager et sous l'angle de la fréquentation des berges (création de pente, donc de risque).

De même c'est parce qu'il est aux portes de l'agglomération lyonnaise que ce projet semble fondamental pour la plupart des personnes que nous avons rencontrées. C'est en tant qu'il peut "recréer un lien avec la nature "dans un milieu" fortement anthropisé " que ce projet apparaît important. Nous rejoignons ici le rapport à la nature que préconisent les "écologues", à savoir des liens entre l'homme et la nature dans le but de rallier biosphère et anthroposphère.

Justement au travers de ce projet certaines des personnes que nous avons rencontrées préconisent un "comportement" face à la nature. L'axe commun de ce discours pédagogique semble bien être la dimension explicative. C'est à dire que dans un projet tel que celui-ci, l'intérêt sera de faire comprendre aux visiteurs la manière dont la nature fonctionne afin de "provoquer" chez eux un comportement adéquat, c'est donc pour expliquer aux gens comment fonctionne un écosystème et ce qui se passe lorsqu'on y pratique tel aménagement, telle action, prélèvement etc. Ces explications vont produire une "prise de conscience" des enjeux environnementaux et donc un comportement en rapport avec cette compréhension de la "réalité" écologique.

Lorsque nous avons demandé à nos interlocuteurs quelle était cette "réalité" ils nous ont souvent répondu des phrases comme "c'est ce que j'ai déjà dit tout à l'heure". Autrement dit cette "réalité" c'est la compréhension du fait que l'homme est allé trop loin vis-à-vis de son environnement et qu'il s'est donc détaché de lui. Les hommes doivent donc maintenant réparer les dégâts qu'ils ont causés. Ils doivent en quelque sorte rembourser la nature pour la trop grosse somme de richesses qu'ils ont prélevées sur elle (richesse étant pour nos interlocuteurs un synonyme de biodiversité). Cette réparation sera donc une manière de renouer les liens de l'homme envers la nature (d'une manière artificielle puisque l'homme est déjà allé trop loin) et donc de rétablir une relation d'échange (vital) à l'intérieur de l'écosystème. Au niveau de nos entretiens ce sont les deux personnes de la F.R.A.P.N.A. qui ont formulé le plus explicitement l'intérêt de la dimension pédagogique du projet. Ce qui semble logique au vu des modes d'actions des associations de protection de la nature qui privilégient grandement cet aspect pédagogique, notamment auprès d'un public scolaire.

La vision de Mr Zylberblat de la C.N.R., par rapport à ce projet, semble un peu différente. En effet comme nous avons essayé de le faire ressortir à travers le résumé de cet entretien, l'enjeu de ce projet pour la C.N.R. (cf "Le plan environnement" de la C.N.R.) semble bien être un changement d'image. Ainsi cette même C.N.R. est présente comme une entreprise de son temps et dans son temps, qui a été créée par les élus locaux de la vallée du Rhône (et donc aussi par ses riverains et qui aurait subi une "récupération" de la part de l'Etat. La C.N.R. voit ainsi, par le biais du projet du S.M.I.R.I.L. un moyen de se rapprocher des élus et des riverains grâce à un "plan environnement" qui va changer son image et lui permettre de se présenter comme une entreprise à "responsabilité citoyenne" qui se traduit par son intérêt pour l'environnement. Elle veut aussi s'inscrire dans un "développement durable" et s'ouvrir à un "dialogue constructif". Mr Zylberblat nous a d'ailleurs dit en substance que l'idéal aurait été que ce soit la C.N.R. qui soit à l'origine de ce projet. Néanmoins il reconnaissait que la C.N.R. était totalement en accord avec le projet tel qu'il était à l'heure actuelle : "ça pourrait être le projet de la C.N.R. ".

Lors de nos entretiens, quasiment toutes les personnes (exceptées les deux personnes de la F.R.A.P.N.A.) ont attribué la paternité de ce projet du S.M.I.R.I.L. à Mr Volle le maire de Vernaison. La plupart de ces "écologues" ont jugé positif qu'un tel projet soit issu des élus locaux. Justement, comment articuler écologie et patrimoine dans le cadre de cette "renaturation" voulue par le S.M.I.R.I.L. ?. A travers quoi peut on penser environnement et patrimoine ?.

## Conclusion : Le lien Environnement Patrimoine

Ce qui nous intéresse ici c'est d'essayer de comprendre comment ce discours que tiennent les "écologues" a pu être approprié et devenir ainsi partie intégrante d'un discours "patrimonialisant" que l'on retrouve sous ce désir de retrouver le Rhône d'antan et les pratiques qui en découlait. *"Le phénomène vaut d'être analysé quant on sait le peu d'intérêt accordé par le public français aux problèmes de l'environnement tant qu'il s'est agi des menaces planétaires décrites par les écologistes savants. Il a fallu qu'à cette notion trop abstraite d'environnement s'ajoute une dimension patrimoniale, l'idée d'un héritage à transmettre aux générations futures, le désir de prendre en main la gestion d'une propriété collective ou de retrouver des identités locales ou régionales menacées (...) Ainsi se trouve mise en oeuvre sur un mode vernaculaire, l'idée de gestion patrimoniale de la nature qui travaille depuis vingt ans le milieu scientifique (Theys et Kalaora 1991), et où se manifeste la rencontre de nouvelles formes de sensibilités à la nature et de sensibilité au passé."* (Dubost, 1994 : 6). C'est donc en tant qu'il va s'appliquer sur un lieu précis que ce projet de renaturation va s'intégrer pleinement au sein des actions et des discours patrimonialisants des riverains comme dans ceux des "écologues". Dès lors et c'est probablement ce pourquoi ce projet est ressenti comme un projet novateur, ce type de projet parvient à intéresser aux problèmes environnementaux, une population beaucoup plus large. Ce genre de projet patrimonial pourrait servir de cheval de Troie à l'écologie pour pouvoir expliquer aux gens la manière dont ils conçoivent la position de l'homme dans la nature afin qu'il puisse s'impliquer. Bref par le biais de projets tel que celui ci, l'écologie pourrait diffuser le rapport au monde qu'elle est en train de construire. Ceci expliquerait pourquoi les "écologues" jugent positif le fait que ce projet ait été conçu "par la base".

Pour finir nous allons essayer de nous rattacher à la problématique de la Maison du Rhône à savoir "l'analyse des processus par lesquels se recomposent la "culture de fleuve". L'écologie en tant que nouvelle approche du monde pourrait participer à cette recomposition : *"La question de l'identité est celle de la gestion complexe entre ce qu'il faut de rupture et de continuité pour continuer à être "le même". On parle aussi de "fidélité" ou encore "d'honorer un nom propre"* (Micoud, 1994 : 31). De plus, si l'intérêt pour l'environnement doit passer par un discours patrimonial, cela tendrait à montrer que c'est de la constitution d'une identité collective dont il s'agit. *"Les patrimoines, quand ils deviennent "de l'Europe" ou "de l'Humanité" (ou, aussi bien, "du Périgord" ou "des Bretons") ne peuvent plus remplir la fonction qui était la leur de figurer des identités collectives instituées dans lesquelles chacun puisse se reconnaître au quotidien et où il puisse puiser de quoi étayer les motivations de sa participation à la vie publique"*. (idem). Ainsi, pour rejoindre une hypothèse posée dans la problématique du Centre pour une Anthropologie du fleuve, ce projet de "renaturation"

et l'argumentaire que développent les "écologues" autour de lui pourrait bien être, dans le même temps, la construction d'un Rhône mythifié permettant à chacun de s'ancrer dans une même mémoire collective. Dès lors l'introduction ou la réintroduction d'espèces telles que le castor, la loutre ou l'alose, prendrait un caractère emblématique de ce fleuve mythifié. Le discours des "écologues" en ce qu'il inscrit l'homme dans la nature participerait à cette construction d'un fleuve mythifié et par là même participerait à la patrimonialisation comme une métaphore du groupe.

Nous regrettons que ce travail ne soit qu'exploratoire. En effet cette période d'un mois nous a paru trop courte pour que nous puissions faire un véritable travail. Aussi ce petit rapport se veut comme une amorce qui permettrait de lancer des pistes en vue de recherches ultérieures plus approfondies.

Ce travail donc, nous a permis d'avoir un contre point intéressant à notre sujet de mémoire et nous a permis de voir ce que pouvait être le rôle d'un ethnologue au sein d'une recherche menée par plusieurs personnes sur plusieurs années, néanmoins il nous laisse un peu frustré. Il nous semble qu'il prend fin alors que nous commençons à être "imprégné" tant sur le plan ethnologique que personnel . De plus notre stage s'est déroulé au mois d'avril et plusieurs des personnes avec lesquelles nous aurions aimé avoir des entretiens n'ont pu nous accorder des rendez-vous lors de ce laps de temps. Il aurait été très intéressant de voir puis de délimiter la sphère des "écologues" qui s'est constituée autour de ce projet. De même il aurait été intéressant de retrouver les gens qui ont participé aux débats qui ont du avoir lieu autour de la remise en eau du "Vieux Rhône", notamment Mr Balland de l'agence de l'Eau que plusieurs personnes nous ont conseillé de rencontrer mais qui a quitté Lyon.

Toutefois et pour conclure, ce travail a été très enrichissant pour nous tant au niveau scientifique qu'au niveau personnel.

## Bibliographie

- BARROS L. Représentations culturelles et vocabulaire de l'écologie, in C.R.E.A., Architecture et Nature, contribution à une anthropologie du patrimoine, P.U.L., 1996.
- DUBOST F. Vert Patrimoine . Coll ethnologie de la France, cahier 8, édition de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994.
- LACROIX M. Raisons et déraisons dans l'écologie, in Raison Présente, n°106, pp 90-102, Paris, 1993.
- MICOUD A. Le bien commun des patrimoines, in Patrimoine culturel, patrimoine naturel, colloque du 12-13 dec 1994, pp 25-38, la documentation française.



Serge Fouilland  
Maître d'ethnologie

**Les métiers du fleuve aménagés :  
entretiens**

Décembre 1998

Entretien réalisé le 10 Juillet 1997

A Couzon au Mont d'Or, avec pour interlocuteur Franck Lucet,  
mécanicien pour bateau de plaisance, en compagnie d'un de ces amis,  
Yves.

Serge : En fonction de quoi, les éclusiers font ils varier le niveau de l'eau ?

Franck : Ah ! Le niveau d'eau ici, moi j'sais en fonction de quoi ils le font varier. Ils le font varier en fonction des... Tu vois là bas les poteaux qui sont plantés, entre chaque poteau y a un panneau.

Serge : Mmh ! Mmh !

Franck : Et en fait plus ils les tiennent droit, et plus ça retient d'eau, et puis ils le couche sur l'avant, et plus le niveau diminue quoi. Plus ils augmentent le débit, donc le niveau d'eau ici diminue. ça c'est en fonction de l'eau qui arrive en haut ; parce que les éclusiers ils font pas... Là le barrage c'est pas... C'est pas tout les jours le même niveau. C'est à dire, ils font pas, ils font pas ce qu'ils veulent. Je pense qu'il y a quelqu'un qui doit leur dire « faut mettre à telle hauteur », quoi, et puis voilà quoi ! Et ils font ça en fonction des prévisions des pluies et de toute l'eau qu'ils auront je pense.

S : Mmh ! Mmh !

F : Mais là, c'est juste avant l'écluse, donc j'sais pas, il doit y avoir... Ici c'est super sensible le niveau, juste avant l'écluse c'est toujours l'endroit le plus sensible je pense. Pas que des fois ici elle est hyper basse. Tu vois le split de mise à l'eau, tu vois elle est presque cinquante centimètres en dessous de la normale, la péniche elle est toute en vrille. Tu monte à Trévoux t'sais, y a bien de l'eau, quoi, donc j'pense que c'est parce qu'ils empêchent de laisser passer l'eau. En principe ce qu'il se passe, c'est que l'Ile Roi, t'sais en bas là, quand elle commence à être inondée, le niveau ils le remontent un peu, et après c'est là que c'est inondé.

S : Ici à Couzon ?

F : Mmh ! (Approbateur). J'peux te dire qu'en quatre vingt... J'y suis allé en quelle année à l'armée moi ? J'y était en quatre vingt quatorze : Et, là en quatre vingt quatorze, il y avait de l'eau jusque sur la route, pour te donner une idée, le mur qu'il y a en face là, tu vois de l'autre côté du port, qui est sous l'eau là, là le mur, quand t'es à côté, (Franck qui mesure 1,90 m est plus petit que lui), et bien tu vois, la péniche là, la péniche elle était

plus haute que les pieux là, la péniche on avait, quand on a vu que ça montait, on à démonté la pompe à essence, on à débranché tout les trucs électrique sur tout le port, on à tout débranché, on à démonté les tableaux électriques pour les enlever, pour pas qu'ils prennent la boue, quoi, et là pour venir à la péniche on avait attaché la passerelle dans l'arbre. Pour venir d'ici jusqu'au magasin, et bien on y venait en bateau, quoi. Et puis pour aller à Couzon, et bien on y allait en bateau, sur la route.

S : En quatre vingt quatorze ?

F : En quatre vingt quatorze.

Yves : Non !

F : Si, c'est la période où je bossais sur le gros bateau !

Y : En quatre vingt quatorze, là ?!

F : Attends, racontes pas de conneries, je bossais là tout les jours.

Y : T'habitais pas là en quatre vingt quatorze !

F : En quatre vingt quatorze j'habitais pas là, tu venais jamais ici, qu'es tu veux t'en rappeler ?

Y : Ben quand même, j'aurais su qu'il y avait de l'eau comme ça dans le coin.

F : Et bien, qu'est ce qu'on parie ? C'est passé aux informations et tout. Je peux même te dire que le garage Renault juste à côté là, le mec ils l'ont interviewé à la télé, on l'a vu, et c'est un pote à moi, et j'étais mort de rire. Si tu veux on peut faire des paris.

S : Combien de temps ça a duré ?

F : ça a duré une dizaine de jours je pense.

S : Ah ! Carrément.

F : Ah ! Ouais ça a bien duré. Là, la route elle fait une cuvette, devant l'usine là. Devant l'usine là t'avait un mètre d'eau là sur la route. Les voitures en face elles passaient plus. T'as plus une voiture qui passait en face, la route elle était fermée. Là ici, si j'avais habité là a cette époque j'étais peinarde. Il y avait pas de bruits de voitures, y a pas de voitures qui passaient. Les voitures ils les faisaient dévier à l'entrée d'Albigny là, elles passaient

par la montagne, et elles arrivaient vers Fontaines. Et Fontaines, il y avait de l'eau sur le rond point de Fontaines. Tu vois le rond point de Fontaines ? Et bien je peux te dire qu'un jour le rond point de Fontaines, c'était plus une route normale parce que le bas du rond point il était, il y avait trente centimètres d'eau sur le bas du rond point. Et moi je bossais là, donc je venais tout les jours, quoi.

S : Et comment tu faisais pour venir alors ?

F : Et bien je faisais le tour. L'eau elle s'arrêtait pile devant la route là. Parce que là c'est un peu plus haut que là bas. Et le portillon qu'il y a au bout là bas, t'iras voir, l'eau elle s'arrêtait à fleur. C'est pour ça si ça avait monté de...

S : Trente centimètres, c'était dans le magasin...

F : Tu rigoles, si ça avait monté de, peut-être dix centimètres, c'était l'eau dans le magasin.

S : Et quand ton oncle il a fait construire le magasin...

F : Et bien ils se sont mis... Parce que des crues comme ça il y en a déjà eu une il y a une dizaine d'années je crois, une grosse crue énorme, et il y a peut-être trois ans, donc il y a une quinzaine d'années de ça si tu veux, il y avait déjà eu une grosse crue énorme, et quand ils avaient construit le magasin, ils c'étaient mis quelque chose comme, j'sais pas, je te dis un chiffre indicatif, peut-être vingt ou trente centimètres où cinquante centimètres au dessus de la plus grande inondation qui ai été enregistrée ici, quoi. Apparemment ça a été l'inondation la plus grosse. Y en a eu une aussi grosse, mais c'était rarement aussi gros que ça, quoi. C'était vraiment le truc, pffouh ! Attention quoi ! Non mais hallucinant, le parking du Moulin fermé, Le Moulin Rouge il tournait plus, tu pouvait pas y accéder de toute façon. Le garage là bas, était dans l'eau. Toute les maisons qui sont dans le petit canal là, elles étaient toutes dans l'eau. Les mecs ils ne descendaient plus au premier étage, ils mettaient tout au grenier, tout était dans l'eau. De l'eau de partout !

S : Toi, ça fait combien de temps que tu habites ici ?

F : ça va faire deux ans en octobre. Fin octobre début novembre, ouais.

S : Et ça te change d'habiter sur la péniche par rapport à avant ? Par rapport à quand tu habitait à Crèpieux ?

F : Ah ! Carrément, ouais ! Pas de voisins ! (Rire). J'ai un jardin où je peux faire un barbecue. (Sur la digue d'amarrage). Et puis même, le matin tu te lève, hop, tu regardes

devant, t'sais qu'est-ce-que tu vois, tu vois l'eau, c'est pas pareil déjà. (Silence de dix secondes). C'est pas pareil de voir l'eau. Là l'eau, tu vois de l'eau mais bon tu vois plein de choses en fait, tu vois des cygnes, des poissons. Tu vois, juste de voir le niveau de l'eau qui bouge... ça peu paraître con, quoi. C'est marrant.

S : La couleur de l'eau, elle change ?

F : Ouais ! L'été l'eau, elle... Avec ces putains d'algues à la con, les grandes algues toutes vertes qui prennent tout le port. Dès qu'il fait chaud c'est bon, il y en a de partout. Et puis alors attention, t'sais c'est... T'as jamais vu comment ça fait ? Et bien t'en prend un échantillon.

S : C'est pas les algues à écrevisses ça ?

F : Si, si, il y a des écrevisses dans le port ; Il y a des écrevisses, il y a des moules.

S : Dans le port là il y a des écrevisses ?

F : Ouais, il y a des écrevisses, des moules, des petites écrevisses qui font quoi ? Elles font peut-être... Les plus grosses elles font peut-être cinq, six centimètres de long. Et puis tu jettes une canne là, tu verras, n'importe quel pêcheur il va te dire qu'il attrape des écrevisses. Des écrevisses il y en a de partout.

S : Partout dans la Saône, mais il n'y en a pas dans le Rhône ?

F : J'sais pas, mais en tout cas, dans le port il y en a des écrevisses.

S : T'en voyais toi à Crèpieux ?

F : Crèpieux j'y voyais même pas de poisson, alors ! (Rire). Si, des Tunard ou des gros Barbeaux t'sais. Ici, plein de fois. Pas plein de fois quoi, mais ça m'ai arrivé, quoi. A partir du moment où j'ai attrapé l'amorce, que je l'ai jeté et puis... Mais c'était pas pareil parce que pêcher dans le Rhône, tu sais, c'est dans le courant alors que là c'est quand même plat, mais là je t'ai fait de ces fritures...

S : Et t'en fait encore ici ?

F : Non, parce que la dernière fois que j'en ai fait... Ah ! Tiens, faut que je te le dise ça... La dernière fois que j'ai fait une friture avec Jérôme là, ça tapait là, pan, pan, pan. ça arrêtait pas. Les petites Ablettes elles avait des points rouges, des petits points rouges sur le ventre. Et j'en ai jamais vu des petites Ablettes avec des petits points rouges comme ça.

Et je les aient jeté, je les aient pas mangé.

S : Avec des petits points rouges ?

F : Oui, j'sais pas ce que c'était. (Silence de dix secondes) Et ça c'était au printemps cette année là. Bon, j'ai peut-être halluciné aussi, j'en sais rien. Avec Jérôme on a été deux à réaliser le truc en même temps, t'sais. « Tiens elles sont bizarres ! ». (Silence de dix secondes). C'est pas pour autant que je pense qu'elle soit polluée.

S : Oui ?

F : A mon avis elle est polluée, mais plus par des facteurs naturels a mon avis que par des facteurs chimiques. ça existe la pollution naturelle hein ? Ces algues c'est de la pollution j'en suis sûr, naturelle. Mais de la pollution quand même non ? Tu crois pas ? T'as vu toute cette putain d'algue dans le port là ?

S : Disons que c'est de la pollution dans le sens que c'est gênant.

F : Ouais c'est gênant, et bien c'est de la pollution quoi. Non ? Mais ça c'est la chaleur, et le manque d'oxygène dans l'eau qui fait ça.

S : Oui, c'est l'eutrophisation.

F : Oui, et l'eau elle devient toute verte, mais elle pue jamais par contre, j'ai jamais senti de l'eau qui pue là.

S : Oti ?

F : (A Yves). C'est vrai, t'as déjà sentis que ça puait l'eau ici, comme dans un barrage ou n'importe quoi ?

Y : Non, quand même.

F : ça arrive que ça sente un peu le gasoil ou des choses comme ça, mais ça pu jamais le pourri.

S : Oui, mais elle coule malgré tout l'eau, même si la pente est peu importante.

F : Et là encore elle coule pas trop. Tiens, tu feras l'expérience, tu jette une bouteille en plastique aujourd'hui dans l'eau, t'sais, et puis tu reviens demain matin, tu va voir, elle va être au même endroit.

S : Oui, dans le port, d'accord parce que c'est une retenue, mais sur la Saône ?

F : Oui mais sur la Saône ça va. L'eau du port, elle arrive à bouger un peu avec les différences de niveau parce que chaque fois que l'écluse s'ouvre tu le sent. Quand l'écluse se remplit, tu sent que tu vois que le niveau d'eau dans le port, tu vois les algues à la surface elles sont attirées, elles partent, donc c'est qu'il y a de l'eau qui part, c'est clair. Après quand le bateau, il ressort, tu vois les algues elles rentrent dans le port. ça j'en suis sûr parce que je le vois tout les jours. Donc l'écluse, ça joue quand même.

S : Là, l'écluse, elle fonctionne comment ?

F : Et bien t'as... Mettons que l'écluse elle soit ouverte pour les bateaux qui arrivent d'en haut. Et puis après, le bateau il rentre, la porte elle se ferme au niveau d'en haut, et puis après t'as des pompes, quand l'eau elle part, l'eau qui est dans le bassin elle part, et puis le niveau d'eau descend, donc le bateau descend et puis redescend au niveau d'eau normal et puis les portes s'ouvrent et puis il ressort de l'autre côté. Et pour remonter, c'est le contraire. ça fait comme une cellule qui communique entre les deux, et qui est à peu près étendue par rapport au deux. Sauf que quand tu vois les portes, ça gicle de partout, il y a tellement de quantité d'eau que, même si t'as une fuite grosse comme le pouce, t'en a une dizaine de partout, c'est pas un problème, il y a tellement d'eau. (Silence dix secondes). Va voir un bateau écluser, tu vas voir comme ça brasse.

S : Je pense que demain, j'en verrais un, il y en a beaucoup qui passent ?

F : A midi, tout les midis, il y a des bateaux qui passent. A midi, si tu veux être sûr de voir un bateau qui écluse, tu passes à midi, tu vas voir au moins deux ou trois péniches à midi.'

S : J'essayerais de discuter avec lui sur les dix heures du matin, et puis de rester jusqu'à ce qu'il y en ai qui écluent.

F : En principe, tout les midis, entre midi et midi et demi, il y a minimum une barge qui passe et minimum un petit bateau qui remonte et minimum une ou deux péniches qui redescendent donc, ça marche à cette heure là.

S : C'est bizarre quand même que le Rhône à Crèpieux soit plus pollué que la Saône ici, parce que la Saône a quand même un autre aspect.

F : Ouais, mais ils ont balancé des merdes dans le Rhône. D'aspect à regarder, le Rhône il paraît moins crad, quoi, mais il faut se méfier des eaux claires. C'est pas parce que une eau elle est claire qu'elle est forcément bonne. Parce que moi j'ai jamais vu autant de

petites ablettes et de petits poissons et de petits alevins, de n'importe quoi dans le port ici, qu'au Rhône. J'en ai jamais vu autant, j'en ai jamais vu. C'est vrai. Mais à regarder, c'est vrai que la Saône c'est quand même plus crad. Bien déjà, il y a pas de vase, je crois, ou très peu de vase dans le Rhône. Dans la Saône s'en est plein.

S : Disons que c'est pas les mêmes fonds, les mêmes sols. Le Rhône, il y a beaucoup de pente, c'est surtout du gravier, ça descend de la montagne donc c'est très rapide, donc il y a peu de dépôt de sédiments alors que la Saône est quasiment arrivée au minimum de pente possible. Mais avant les aménagements, cela devait être nettement moins lisible, le niveau de l'eau variant d'avantage...

F : En crue, en crue, mais j'te dis pas comment ça bombarde. En crue ça bombarde. Tu vois les troncs qui passent. Pffouh. En crue, attention, ça y va. Là, ce soir elle est calme quoi, mais en crue je te garantie que ça y va, que ça court.

S : Mais ce n'est pas comparable au Rhône du tout.

F : Et bien en débit, je ne sais pas.

S : La Saône, c'est environ un tiers de l'eau du Rhône à la confluence des deux rivières.

F : Ah ouais, c'est moins que le Rhône.

S : Oui en fait, le Rhône on est trompé à Crèpieux parce qu'il y a toute une partie qui part dans le canal.

F : Oui, il y a le bras après. Après il y a le canal de Jonage. Autant, le Rhône de Crèpieux, moi je l'ai traversé à pied. L'été je l'ai traversé à pied avec de l'eau jusqu'au genoux.

S : C'est clair. Avec un endroit où il y a un petit peu plus de fond mais...

F : Oui voilà, mais sur deux mètres.

S : La péniche, t'as jamais navigué avec ?

F : Si, elle est revenu de Rouen la péniche !

S : C'est vrai, tu l'as ramené de Rouen. C'est la seule fois que tu as navigué avec ?

F : Oui.



S : Là, elle n'est plus en état ?

F : Oui, et y a plus l'arbre d'hélice, et puis bon...

S : Le moteur ne tourne plus ?

F : Si, le moteur il tourne, mais tu peu pas naviguer parce qu'avec l'étage tu passe pas sous les ponts. Y a pas mal de... L'étage on l'a démonté pour pouvoir redescendre de Rouen. Je t'ai jamais fait voir les photos de la péniche quand elle est normale !

S : Non.

F : Je te ferais voir. C'est mon oncle qui la ramené, moi j'ai juste participé au démontage à Rouen, à la motorisation, et puis banzaï... Moi je suis redescendu en caisse. (Silence de dix secondes). C'était chaud apparemment.

S : Combien de temps il a mis ?

F : J'sais plus, plus d'un mois je crois. Entre temps ils ont eut des galères. Parce que au début, ils avaient mis des petits moteurs hors-bord derrière. Deux moteurs 9.9 diesel. Pas diesel quatre temps. J'ai tendance a confondre le quatre temps et le diesel en ce moment.

S : Des moteurs 9.9 derrière cet engin ? Non ?

F : Si ! ça marchait.

S : ça'avançait ?

F : Oui. Le problème, c'était pour l'arrêter, pour freiner c'était impressionnant. (Rire). D'ailleurs ils ont eut un accident.

S : Non ?!

F : Si. Ils sont rentrer dans un autre bateau, dans une autre péniche. Il y a une belle patate à l'avant de la péniche.

S : Oui, et l'autre ?

F : Pareil. ça a bien tapé fort apparemment.

S : C'était autorisé ?

F : Oui c'était autorisé mais bon, ils ce sont tout les deux entendus apparemment, donc c'est bon. Parce qu'il y avait pas trop, trop de dégâts. Bon, il était un peu tordu, mais bon... Tu sais la péniche, si il faut l'emmener en carrosserie pour la faire décabosser, pffouh... C'est chaud. Et puis ça en fait un parmi les autres.

S : T'en vois souvent des péniches qui se mettent en travers.

F : Non, mais ça arrive.

S : Toi, tu ne fait pas de bateau sinon ?

F : Si, j'en fait tout les jours.

S : T'en fait en dehors du boulot ?

F : Non.

S : Pourquoi ?

F : Parce que déjà il faudrait peut-être que je répare mon bateau, si je veux en faire. Et puis, si, je pourrais le faire, mais, pffouh... T'en fait toute la semaine, t'sais le week-end, t'as pas envie d'en faire parce que ça te rappellera trop le taf je pense, non ?

S : Je ne sais pas ?

F : Je crois que c'est ça. J'aime bien les bateaux tu sais, mais... (Silence de dix secondes)... A brûler des litres d'essence dans mon bateau posé sur l'eau sur la Saône. J'aime bien le bateau, mais plutôt avec des mâts et des voiles. Plutôt qu'en faire sur la Saône, j' préfère en faire sur l'océan.

S : C'est pas pareil ?

F : Le moteur, si, bon, c'est bien quoi. Mais bon quand t'en fait tout les jours, le week-end t'as pas envie d'en faire. Et puis en plus t'as la taxe pour naviguer là. Attention. Faut payer au Service Navigation qui t'autorise un certain nombre de sorties, et que t'achète par rapport à ton bateau, par rapport à la catégorie que c'est je crois, quoi, j'sais pas trop exactement, je me rappelle plus. Tu paye une vignette, t'achètes ça aux VNF. Si tu veux en voir une, t'as qu'à aller voir sur le gros bateau là bas. Y en à une qui est collée au pare-brise. Et chaque fois que tu navigue, tu sort ta vignette et tu marques la date dessus pour que tu t'en serve qu'une fois, quoi. Comme ça si t'est contrôlé, vu que la date est marquée dessus, tu pourras pas t'en resservir. T'as une vingtaine de sorties, quoi. ça te

coûte des sous, quoi, pour avoir le droit de naviguer sur la Saône avec un bateau à moteur. C'est du vol. Parait que c'est la contribution pour l'aménagement des berges.

S : Donc il n'y a qu'une élite qui peut se permettre de naviguer.

F : Ou alors, il faut des petits moteurs avec des petits bateaux. Si, si t'as un tout petit zodiac avec un petit moteur, tu paye rien. Je sais plus à partir de quel... C'est à partir de quarante chevaux je crois. C'est à partir d'une puissance de quarante chevaux pour un bateau qui fait moins d'une certaine longueur. C'est surtout pour les petits bateaux rapides. Ou alors après C'est pour les gros bateaux. Mon oncle quand il a remonté son catamaran de Port Saint Louis, il a été obligé d'acheter la carte pour toute l'année alors qu'il faisait une remontée.

S : Il faut un permis bateau ?

F : Oui.

S : C'est qui qui fait passer les permis bateaux ?

F : Les auto-écoles.

S : Il y en a des auto-écoles qui font passer ces permis ?

F : Les trois quart des auto-écoles qui font les motos, ils font les bateaux aussi. T'as jamais vu les auto-écoles avec écrit dessus AUTO-MOTO-BATEAU ? T'en vois souvent. Tu vas dans une auto-école, et puis après tu va faire le pitre à Pierre Bénite pendant dix minutes dans un bateau.

S : Et de la voile, t'en fais sur la Saône ?

F : Oui, j'en ai déjà fais. Ils en font un petit peu au dessus de l'Ile, c'est l'endroit le plus large ou tu peux tirer les plus grands bords. Ils en font là de temps en temps. Il y a pas mal de planche aussi, quoi, pas mal. Y en a un peu. Des petits dériveurs et des petits obicat. Y en a pas beaucoup mais un petit peu.

S : Toi, tu as fait de quoi comme bateau ?

F : A voile ? J'ai fais... Non, j'ai pas d'obicat. j'ai fais une ou deux fois de la planche là, j'ai fais du laser. C'est des petits monocoques. C'est super bien. Je me suis bien éclaté avec ça. Je suis remonté jusqu'au pont de Neuville avec, avec Jérôme et Claude. Chacun notre tour, ont suivaient avec un petit zodiac, tu sais comme ça ont en faisait chacun notre

tour, c'était bien. Tu te fais déjà de bonnes sensations, quand il y a un peu de vent. Ça bombarde. Dessalé deux fois...

S : Les aménagements, c'est quand même bien pratique quand même.

F : Ben, en aménagement, pour ça il y a rien.

S : L'écluse, non ?

F : L'écluse c'est quand même ce qui permet d'avoir un niveau d'eau à peu près stable toute l'année. C'est bien, quoi. Le niveau de l'eau là, j'vais te dire. Il bouge, il varie quoi. Mais neuf fois sur dix, quand il varie, c'est sur quelques centimètres, quoi. C'est rare que ce soit hyper haut, et c'est rare que ce soit hyper bas. C'est quand même bien les trois quart de l'année au même niveau. Un tout petit peu plus haut ou un tout petit peu plus bas quoi.

S : C'est quoi le niveau le plus bas auquel tu l'ai vu ?

F : Le plus bas que je l'ai vu c'est... Et bien je voyais le fond de la péniche qui était posée sur les rochers.

S : Quand même.

F : Quand même. Il y avait un mètre de moins que ça. Tu vois le split de mise à l'eau là bas, et bien tu voyais tout le trou, tu voyais tout, tu voyais la fin de la dalle. Il y avait bien un mètre de moins que ça quoi. Et bien la péniche, tu te rappelle Yves, l'autre fois, quand je t'ai dit, « je vois en travers chez moi » ? Je me lève le matin, je vois la péniche elle touche là et puis au bout elle touche pas donc si elle se met en travers... Je sors du lit, quand je sens que je monte en rappelle, j'vais voir la fenêtre. Un matin, je me lève pas trop bien réveillé, je vais vers la fenêtre, je vois les bagnoles, c'était l'hiver je crois, il faisait nuit, les bagnoles, elles passaient plus à plat, elle passaient en montant. Qu'est ce qui se passe ? Et bien j'ai vite compris. J'avais peut-être dix pour-cent de pente chez moi. Dans ton bol t'en mettais plus que la moitié, sinon tu foutais tout par terre.

S : Quelle profondeur elle fait là la Saône ?

F : Ou ?

S : Au milieu.

F : Devant le port là, au milieu. Quand je passe avec des bateaux auxquels j'ai mis des

sondeurs dessus. Bon y a peut-être deux mètres... Le problème, c'est qu'il y a pas mal de vase donc le sondeur je ne sais pas trop comment il donne la profondeur. Je pense que sur le sondeur, il faut rester...

S : Il y a quoi comme vase ?

F : Pffouh. Il y en a de la vase. Là, juste dans le port il y a peu être plus d'un mètre de vase. De la vase qui commence à ce tasser quoi. Au début, t'as un peu de vase bien molle, et puis après, t'as de la vase plus dure. Sinon, c'est vrai que le barrage, c'est bien quand même.

S : Oui.

F : Surtout quand t'est placé juste avant, tout ce que tu risque c'est d'être trop bas. C'est plus souvent que c'est trop bas, que c'est trop haut. Elle arrive à être haute, mais quand c'est haut c'est pas trop haut. Tu vois ce que je veux dire. Alors là quand c'est bas, pour moi c'est trop bas, parce que ça me fait chier quoi. Parce que ça ce penche de partout.

S : Toutes les pratiques de nautisme sont interrompues d'un coup.

F : Non parce que au milieu de la Saône, c'est bon, tu peux naviguer. Le problème, c'est dans le port. Le problème c'est juste qu'à l'entrée du port, il y a un mètre vingt. Alors, quand il manque un mètre... Et bien c'est tout en vrille, quoi. Et puis c'est des rochers le long, alors ça s'appuie sur du dur et puis dessous de l'autre côté, c'est de la vase, et puis ça s'enfoncé, et puis ça se met en travers. (La péniche). (Coupure : Passage de l'extérieur de la péniche à l'intérieur de celle ci).

S : Tout à l'heure, tu me parlais des aménagements. Tu connais des personnes qui ont connus la Saône avant les aménagements ?

F : C'est quand les aménagement ? C'est l'écluse là ? Je sais pas, elle est de quelle année l'écluse ?

S : Je sais pas exactement si elle est d'avant ou d'après guerre, mais elle date de la moitié du siècle.

F : Moi je veux savoir en quelle année ils ont construit ce barrage, et en quelle année ils ont construit l'écluse en fait. Si il y avait pas de barrage, il y aurait pas d'écluse. (...). ça fait longtemps qu'ils naviguent sur le Rhône avec des péniches, ou sur la Saône. ça doit être marqué sur l'écluse. Il faudrait le savoir, parce que bon. Sinon, j'ai des amis qui habitent dans une maison, juste dans le petit bras, là. Eux, ils y habitent, quoi. Alors tu

vois, leur terrain il est inondé souvent. Il savent bien comment ça se passe. J'sais pas combien de temps qu'ils habitent là. Nous ça fait douze ans qu'ont est là et y a douze ans, ils étaient déjà là, quoi. Si ça se trouve, ils sont là depuis super longtemps.

S : Et eux, ils travaillent dans quoi ?

E : Eux ils travaillent pas là eux, c'est leur maison, quoi, c'est tout.

S : Vous avez quelle quantité de bateau qui rentre dans le port ?

E : Le nombre de place ? Cent trente, tout confondu.

S : qu'est ce qu'il y a d'autre comme bateaux qui viennent ? Est ce qu'il y en a qui viennent uniquement pour les réparations ?

E : Au port là ?

S : Oui.

E : Non c'est que des gens qui ont des places.

S : Mais sinon, vous, les bateaux que vous réparés ne transitent pas dans le port ?

E : Non. Pas forcément. Ils peuvent être au port et puis ils passent en réparation chez nous. Ou ils passent souvent. Ou ils passent jamais.

S : Tu te promènes de temps en temps au bord de l'eau là ?

E : A pied.

S : Oui.

E : Oh, rarement. Ou alors, oui, dans la descente oui. De temps en temps. Quand je vais chercher, tu sais quand tu passes l'usine là. Tu longe le quai, tu vas un peu plus loin et t'arrive jusqu'à la passerelle. Oui, donc, de temps en temps, mais rarement. j'y passe, mais pas exprès pour ça, quoi.

S : Disons que si tu as à descendre à pied jusqu'à l'écluse ou jusqu'au pont, tu descend plutôt par le trottoir ou plutôt le long des berges ?

E : Si j'ai à descendre à pied ? Ah, et bien je descend le long là.

S : Le long de l'eau...

F : T'en qu'a faire. Entre marcher le long de l'eau et marcher le long des voitures, je préfère marcher le long de l'eau.

S : Même si ça te prend un peu plus de temps.

F : Ouais. Ouais, c'est cool. ( Silence dix secondes). Bon, si c'est pour faire cinq cent mètres quoi, pas pour si c'est pour faire dix bornes. Là, j'y vais en moto.

S : Tu me disais que la couleur de l'eau changeait. Elle change selon les saisons aussi, ou pas ?

F : Ouais. L'hiver, l'hiver elle est super propre, elle est super transparente. L'hiver tu vois le fond ; L'hiver, tu fais tomber ton trousseau de clef dans l'eau là, il y a un mètre cinquante là, et bien tu le vois. Tu vois les algues, tu vois le pied des algues, tu vois la vase, tu vois les cailloux, tu vois...

S : Mais dans le port, ou dans la Saône aussi ?

F : Dans le port !

S : Et dans la Saône ?

F : Dans la Saône... Non, parce qu'il y a trop de fond. Tu vois peut-être jusqu'à... Ouais, un bon mètre de fond, déjà je pense que c'est bien. C'est bien déjà un mètre de fond, un mètre cinquante. Sous le ponton là, sous le dernier ponton, c'est ce qu'il y a en fond, il y a un mètre cinquante à peu près. Entre un mètre vingt et un mètre cinquante. Tu vois le fond, ouais mais c'est rare. Pas en ce moment. Enfin, elle était pleine de boue hier, y a trois jours elle était pleine de boue déjà. Quoi, il y a une dizaine de jours, elle était pleine de boue. ça fait quinze jours qu'il y a bien plué là, enfin, elle était pleine de boue, pleine d'arbres.

S : Tu pêches un peu ici ?

F : Non, pas le temps. En ce moment, j'ai pas le temps. Mais sinon, l'hiver, je pêche de temps en temps.

S : Il y a des gros ?

F : Oui, y a des gros, y a des gros. Mais bon, tu peux faire des gros... Y en à qui pêche

bien, mais ils partent en bateau. Ils prennent le bateau, ils partent d'ici. Et puis c'est toujours pareil, les mecs qui partent pêcher en bateau, qui montent jusqu'à l'île, au dessus de Trévoux là bas. Les mecs qui vont pêcher là bas, c'est parce qu'il y a des bons coins.

S : Il y a encore des bons coins.

F : Et apparemment, ils arrivent encore à en attraper des beaux. Ils pêchent bien le silure là. Ils aiment bien ça. Ils pêchent de tout là.

S : Des brochets, il n'y en a pas dans ce type d'eau ?

F : Des brochets dans le port, il y en a plein, des gros, des balaises, il y en a qui en font. Ouais. Il y en a un, a la saison des brochets à l'ouverture, c'est quand, c'est fermé en janvier ou à partir de février, un truc de ce genre. C'est interdit de pêcher au leurre jusqu'à mai, ou un truc dans ce genre ? En tout cas ils en ont pris une fois dans le port, dans la même journée des beaux. Et y en a qui font des sandres aussi y en a qui font des black-bass aussi. T'as tout en fait, t'as des perches, t'as des poissons chats aussi ! Des poissons chats, y en a toujours, mais y a pas que ça, quoi ! Y a pas que des poissons chats.

S : Dans le Rhône, il n'y en a pas des poissons chats ?

F : En bas, là bas à Crèpieux ? A Crèpieux y en a ; Mais c'est pas le poisson principal. Là bas, c'est plus le barbeau ou le tunard.

Y : Ouais, là bas c'est le barbeau et le tunard.

F : D'ailleurs, quand tu reste un long moment sans rien pêcher, tu sais, tu vas vers les rapides là bas, juste dans le trou, tu sais. Tu lance une olive avec quelques tridents et t'y jette au fond et tu remonte et en y remontant t'en attrape. Et pis voilà, c'est drôle. Attrape un tunard par le dos, c'est bien drôle. Il tire bien, ou par la queue tu rigole pendant cinq minutes. ça on le fait plus parce que c'est interdit.

S : Et oui, parce que c'est classé là bas.

F : Oui mais c'est classé quoi ?

S : Zone inaltérable, ou zone d'intérêts paysager.

F : A mon avis, c'est surtout classé, zone sans poissons.



S : Oui mais c'est surtout les lînes en fait qui sont protégées.

F : Mais y en a des poissons. Y a de beau poissons dans le Rhône vers Crèpieux.

S : Ah oui, de quoi ?

F : De la truite.

S : Il y a de la truite là bas ?

F : Ouais.

Y : Faut bien la chercher quoi.

F : Non, non moi j'suis désolé j'en ai pris une de truite là bas. J'en ai fait une énorme, Jérôme il en a fait une énorme, non, non, il en a fait deux l'année dernière. Deux dans la même soirée et des énormes, et c'est hyper rare quoi ! C'est la pêche de l'année. T'as une pêche par an comme ça. Pour chacun des quatre, pour que chacun attrape sa belle truite, ah il faut quatre ans quoi ! Pour attraper quatre truites, mais elles y sont quoi. J'ai même entendu dire qu'à Crèpieux, il y avait des anguilles. J'en ai même déjà vu quoi, mais savoir si elles sortaient de la poissonnerie ou si elle sortaient de là, j'en sais rien. Apparemment, elle sortaient bien de là, quoi ! Des anguilles.

S : Des grosses ?

F : Je me rappelle plus trop mais des anguilles qui étaient grosses... Le corps il faisait quoi, comme le doigt quoi. Des petites anguilles, quoi. Une petite anguille ça fait quoi ? ça fait, une petite anguille d'eau douce, ça fait cinquante à tout casser, vraiment. Autour des trente cinquante je pense. J'sais pas trop.

S : Tu y allait en groupe, pêcher là bas parfois ?

F : Ouais, si, ont y allaient des fois.

Y : Ouais, ont a bien été y pêcher quelques fois. Mais moi j'ai jamais pêché sérieusement au Rhône.

F : Ouais, ouais, parce que tu te dis toujours que tu va te prendre la tête pendant une demi heure à monter tout un tas de trucs, et puis, voilà quoi...

Y : T'as une canne posée, bon et bien là, je pêche, quoi... Non, moi c'était ça quoi...

F : ça dépend on... On a fait des pêches sportives aussi, quand même... C'est des pêches à remonter avec la cuillère tout le long, en remontant jusqu'à Miribel, et tout. Si, si, si, si, on a fait des pêches intensives. J'en ai fais des pêches, à se lever à six heures et tout, et préparer...

Y : Ah ouais, on en avait fait...

F : Ouais, les pêches de nuit. Combien de fois je l'ai fait aussi quand je sortais pêcher tout seul dans l'Ain.

Y : Ouais mais ça remonte à vieux ça.

F : Quand j'étais là, tu sais, je le faisais aussi des fois. Tu prépare ton amorce, hop ; tout la veille, tout, tu mets tout au frigo. Nickel ! C'est tout près, les cannes elles sont déjà monté, tout. T'as plus qu'a ouvrir la porte, à sortir en courant, à amorcer. T'amorce un peu la veille, j'te garantie que t'en fais ; Ah ben ouais, c'est clair ! Bon, savoir si tu vas les manger, j'en sais rien. (Rires). Mais bon, quand même. A mon avis, elle est pas... Les poissons, ils sont bon je pense. A part l'autre jour où j'ai vu qu'ils avaient des points bizarres mais bon ça, j'en sais rien ! C'est peut-être une couleur qu'elles prennent à une certaine période de l'année, j'en sais rien. C'est pas forcément mauvais en plus. Peut-être qu'avant ils étaient pas normaux aussi. Vas savoir. Faudrait être spécialiste pour savoir.

S : Tu es en contact avec beaucoup d'autres professionnels du fleuve, ou de la rivière ?

F : Professionnel, ça dépend. ça dépend de ce que tu appelle professionnel ou pas professionnel. Professionnel pour moi, mais pour les autres... Y a plein d'activités en fait qui sont liées à la rivière, pour qui on travaille, et qui ne sont pas forcément des plaisanciers. ça peut être les clubs d'avirons, tu sais. Les clubs d'avirons... On bosse avec pas mal de club d'aviron. Eux, les moteurs, c'est pas pour aller se balader quoi, c'est pour pouvoir suivre des mecs qui font de l'aviron. Disons que c'est différent, c'est pas la même optique. Le but là du jeu, c'est pas de faire du bateau, quoi. Le but du jeu c'est suivre des gens qui font une activité.

S : Il existe des particularités à ça ?

F : Des particularités ?

S : Au fait que justement ces personnes là n'aient pas les mêmes motivations. ça se retrouve dans le choix du bateau, du moteur ?

F : Dans tout, dans tout. C'est pas pareil. C'est presque... Le problème quand tu bosses avec ces gens là, pour qui tu fais de l'entretien, c'est que c'est jamais les mêmes qui se servent du matériel. Les trois quart ne savent pas s'en servir, et que, sur les trois quart... Sur le quart qui reste, qui sait à peu près s'en servir, ils pensent tous qu'ils savent comment ça marche, ils touchent à tout, et ils y foutent tout en panne, et c'est tout le temps comme ça. C'est clair, les clubs, c'est toujours pareil ; les clubs que se soit... Ouais, les clubs de plongé aussi. Les clubs de plongé, les clubs d'aviron, tout les clubs, qui sont vingt à s'en servir, ils font tous n'importe quoi, et... Et ils en passent de la pièce. Oh mon dieu ! Quoi, ils en cassent des trucs, et ils y mettent dans des états, ils en ont tous rien à foutre quoi. Le particulier, j'ai l'impression que c'est... Bon, il est un peu plus soigneux en général, mais il est un peu plus chiant pour des conneries, pour des trucs tu sais... Pour des trucs tu comprends pas trop... Pour des conneries en fait.

S : Sinon tu travaille avec la CNR, les VNF ?

F : Ouais, c'est cool de bosser avec eux. Ils s'en servent souvent, donc ils savent quand même comment ça marche, quoi. Ils sont assez soigneux en plus.

S : Les VNF, ils tournent beaucoup avec leurs bateaux ?

F : Ouais, ils tournent.

S : C'est quoi leur rôle, ou en tout cas ce que tu en perçois.

F : les VNF... Et bien en fait, c'est les Voies Navigables de France... C'est à dire, qu'ils s'occupent un peu de la sécurité je sais quand il y a des événements à Lyon, dès qu'ils y a des surveillances à faire sur l'eau, des trucs, et bien ils y sont, quoi. Quand il y a un accident sur l'eau, tu sais ça arrive les accidents sur l'eau, et bien ils y sont quoi. Quand il y a une manifestation de quoi que ce soit quelque part dans la région, bon et bien ils y sont. Les vedettes qui sont ici, elle servent pour pas mal de gars aux alentours, donc les bateaux ils circulent quand même pas mal. Aussi bien ils descendent sur Valence, qu'ils montent sur Mâcon. Enfin, ils tournent. Pas beaucoup, beaucoup mais... Ou alors ils vont à Miribel par exemple, à Miribel Jonage. Pour ça ils ont un petit Zodiac.

S : Ils sont nombreux ?

F : A bosser là bas ? Quand j'y vais, j'en vois toujours... 3, 4. Mais bon, il y a toujours des mecs en vadrouille à droite à gauche. Je sais pas exactement ; par exemple, les VNF, aussi, ils peuvent te contrôler justement si t'as pas ta carte de navigation. Si ta vignette, là... Si t'as pas ta carte de navigation et bien ils peuvent t'aligner je crois. J'suis pas sûr mais je crois bien.

S : La CNR aussi vous bossez pour eux ?

F : Ouais, là on bosse pour eux. Et bien, j'ai un bateau qui est arrivé aujourd'hui pour la CNR. Lafond, Gaby Lafond. Tu connais ?

S : Peut-être de nom ; ça me dit quelque chose.

F : Ouais, c'est un grand cake de la CNR.

S : Et là, c'est à titre privé ou dans le cadre de son travail.

F : Ouais, il bosse là bas, c'est son bateau à la CNR. Ils en ont plusieurs des bateaux à la CNR, ils en ont un paquet même. Ils en ont un gros, qu'ils nous ont fait faire. Il est bien d'ailleurs !

S : Ils leur servent à quoi à eux tous ces bateaux ?

F : J'sais pas trop tout ce qui est leur rôle exactement. J'sais pas trop. Mais ça je peux le savoir. Je sais que les VNF, bon et bien, c'est ce que je t'expliquais quoi, c'est un peu la police de l'eau en fait, je pense. Un petit peu. Pour voir ce qui se passe sur l'eau. Ils doivent certainement faire des rapports, je pense, ils doivent se promener un peu sur les rives, peut-être que c'est la CNR ça, j'en sais rien. Je sais que la CNR par exemple, si ils bossent... A ce que je crois, ils s'occupent de mettre en place des zones de dragages, nettoyer les fonds autour, régler les débits et tout. ça c'est la CNR qui s'en occupe de ça.

S : Et ils font travailler des entreprises en sous-traitance ?

F : Peut-être bien. Ouais, voilà. Mais toi tu dois mieux le savoir que moi ce qu'ils font à la CNR !

S : Oui, mais bon, jusque là c'est moi qui pose les questions ! (Rires).

F : Oui, bon. On se demande un peu ce qu'ils font tous.

S : Toi, tu pense qu'il existe un lien entre le fait que tu ai habité pendant une certaine période au bord du Rhône et le fait que tu habite actuellement sur la Saône.

F : Non.

S : Pour toi, il n'y a aucun lien ?

F : Moi je l'aime bien le Rhône, je vais te dire, le Rhône de Rillieux j'y allais souvent, quoi. Aller au Rhône, franchement...

S : Quand tu étais au bord du Rhône tu te baladais plus qu'ici ?

F : Oui, mais bon, là c'est pas pareil. Je suis dessus. (Rires). Tu sais, donc à partir de ce moment là, ça change tout. Je suis dessus, donc... Mais, je serais parti habiter en pleine ville tu vois, il m'aurait bien manqué je pense.

S : Et maintenant, tu déménagerais d'ici ?

F : Ben ouais. ça dépend pourquoi, mais si il fallait, ça me dérangerait pas. Quoi que si, parce que c'est quand même bien peinard. Regardes ! Tu regardes par la fenêtre, c'est joli. Non ?

S : Oui carrément ! L'eau par la fenêtre, c'est sûr que c'est sympathique. (Silence). Toi, tu t'es mis à la réparation de bateau de plaisance et autre par quel biais ?

F : Opportunité.

S : C'est à dire ?

F : On m'a proposé de travailler. C'est soit tu dis oui, soit tu dis non, tu sais. Parce que tu connais un peu tu sais, et voilà.

S : C'est ton oncle qui t'as proposé ?

F : Oui.

S : ça a marché rapidement, ou...

F : De quoi ?

S : Tu t'y es mis facilement ?

F : Ouais, moi tu sais, j'ai toujours bricolé donc... Après, ce qu'il faut apprendre c'est de plus bricoler, justement c'est de devenir professionnel. C'est ça qui est le plus difficile. Arriver à faire les choses bien, les mêmes, pareil. Les mêmes symptômes, les mêmes réparations, pareil quoi. C'est pas facile. C'est pas toujours facile à faire les mêmes choses bien pareil. ça reste du fait main, quoi. Tu prend une série de fait main, et bien les pièces seront pas toutes pareilles. Parce que en fait, mais bon, je parle pour moi, parce

que moi dans l'activité exactement dans ce que je fais dans ma spécialisation, tu sais moi je fais des réparations pneumatiques. Alors on est pas beaucoup de monde à faire ça. ça c'est un truc ça fait assez peur. Quand tu commence à parler de colles, de trucs, de bordels, de produits machins-bidules, qu'il faut mettre des pièces. A partir du moment où t'y pose, c'est bon, c'est collé. ça c'est de la colle contact qui colle hyper fort d'un coup, tu sais. Donc, il faut bien y mettre tout comme il faut. Les trois quart des gens qui essayent, ça marche pas, et puis c'est vilain, et puis c'est une technique quoi. Donc moi j'ai fais des stages et tout ça. Mais tous les stages que tu fais, ça te donne la base tu sais, ça te donne... Tu sais déjà quel produit utiliser, à peu près comment les utiliser et tout mais le... Le savoir-faire, comment le faire quoi, et bien c'est long, c'est super long...

S : Il y a beaucoup de savoir faire dans ton métier ?

F : Ouais. C'est super long. C'est... C'est comme beaucoup de métiers. C'est comme tous les métiers quoi. C'est pas... Bon l'avantage c'est, bon... Tout en étant manuel, ça reste assez... T'es pas chez RVI à serrer des boulons toute la journée, les mêmes boulons quoi. Donc t'as pas que les doigts qui bossent quoi. T'as la tronche. Des fois la tronche d'ailleurs elle fait faire n'importe quoi, regarde. (Montrant son doigt meurtri par un coup de marteau : Rires). Tu t'explode les doigts et tout. Disons que le nautisme, l'avantage, c'est je pense que c'est jamais comme, comme des grandes séries de bagnoles où c'est toujours tout pareil tu sais. Les trois quarts des bateaux c'est des petites séries, ou pas forcément des petite séries... A comparer d'autres séries, c'est pas gros, c'est pas énorme. Des bateaux, ils en font pas des millions, des millions et des millions. Voilà, il n'y a pas beaucoup de gens qui ont des bateaux. Il y a moins de gens qui ont des bateaux, que des gens qui ont des magnétoscopes, ou des voitures, et des motos, et tout le bazar. Il n'y a pas beaucoup de gens en fait qui ont des bateaux.

S : C'est surtout des petits bateaux, la plaisance, ou il y a aussi des gros ?

F : La plaisance, c'est surtout des petits en fait.

S : Les gens font quoi avec ?

F : Balades, pêche, ski nautique.

S : Beaucoup de ski nautique ?

F : Ouais, surtout les jeunes. Ouais. Mais bon, le problème du ski nautique c'est que bon, il faut déjà avoir un bon bateau quoi... Ou alors tu as un tout petit bateau bien pêche quoi ! Mais bon c'est pas pareil que le gros bateau, tu fais du ski nautique avec et qui fait six mètres, avec une petite cabine et tu peux passer jeter l'ancre quelque part et passer une petite après midi. Les gens ils le font souvent ça. Ils se posent dans un endroit bien

calme, ils jettent l'ancre, ils passent l'après midi là tranquille, ils rentrent le soir. C'est cool. Il y en a pas mal pour le huit décembre... Pas pour le huit décembre... Pour le... Pour la fête de la musique, ils descendent en bateau à Lyon. Il faut y faire ça. Ils passent l'écluse et hop... Sauf que tu peux rentrer que le lendemain matin. Vers six heure t'as une écluse, ou quelque chose comme ça.

S : Il y a des risques dans ton métier ?

E : Des risques de ?

S : Des risque de se faire mal, des risques...

E : Comme partout.

S : Beaucoup, ou... Comme de partout ?

E : Pareil je pense. Ah, plus que dans un bureau... Mais bon, c'est pas des risques... Ah, c'est sur que t'as plus de risque que d'aller poser son cul à une caisse à Mammouth ou à... Ouais, t'as plus de risques. Quand tu met les bateaux à l'eau, t'es à moitié à cheval sur les remorques... Ouais, il y a une prise de risque je pense...

S : Par exemple, ton oncle qui est dedans depuis longtemps, il a eut beaucoup d'accidents ?

E : Ouais, il lui est arrivé des trucs, mais bon, pas spécialement liés à ce métier là, quoi. Il aurait fait un trou chez lui, à la perceuse, il se serait fait pareil. Il s'est cassé une fois le poignet je crois.

S : Lui, il a commencé comment a travailler dans la réparation de bateaux ?

E : Il a repris une boîte de cycles à Paris, il y a quelques années de ça, il y a peut-être quinze ans de ça, quelque chose comme ça. Et puis c'était sur Paris et tout, et puis un jour il a voulu revenir là, et puis il a ouvert un petit truc, tout seul. Et il faisait carrément... Le petit truc qu'il a ouvert, il faisait les bateaux lui même. C'est qu'il allait faire le moule et tout pour faire les bateaux. Apparemment, d'après ce que je me rappelle, c'était déjà ça. Après il a construit un hangar pour faire plus grand, puis après il a revendu les tout fait et puis il s'est démerdé pour récupérer deux, trois cartes à droite à gauche.

S : Deux, trois cartes à droite à gauche ?

F : Et bien, pour faire concessionnaire. C'est à dire se démerder à connaître des gens, à essayer de faire un peu de chiffre, à vendre un peu de trucs, à se faire connaître un petit peu pour... Pour pouvoir avoir un projet pour pouvoir faire ça, pour pouvoir faire un grand magasin, pour pouvoir avoir des concessions, quoi, sinon tu peux rien faire. Et puis voilà quoi. D'après ce que je sais, c'est comme ça quoi. Et c'est dans le même topo que avec mon père ils ont créés le port. Ils se sont dit que tant qu'a faire autant mettre le plus de chance de leur côté pour que ça marche quoi.

S : Et, à la base, ton oncle, il est dans la mécanique pure et dure ?

F : Ouais. Il a tout fait mon oncle en mécanique. Il a fait aussi bien des camions, que des voitures, que des mobylettes, que des vélos, que des moteurs de paquebots. Ceux où tu rentre carrément sur les pistons, tu sais, où tu rentre carrément dans les cylindres.

S : Il n'avait personne dans sa famille qui travaillait sur l'eau ou qui était en rapport avec l'eau ?

F : Non, rien à voir. Il à habité sur une péniche aussi mon oncle, il a racheté une péniche, mais elle a brûlée au pont de la Mulatière.

S : Et ça fait longtemps qu'il la acheté cette péniche ?

F : Ouais hyper longtemps, peut-être vingt ans.

S : Sans indiscretion, il a quel âge ton oncle ?

F : Quarante trois, quarante quatre. Peut-être même quarante cinq, en fait je sais pas exactement.

S : Et toi tu as vingt-cinq ans ?

F : Vingt-cinq, quoi que, pas encore vingt-cinq.

S : Que pense tu du fait qu'il y ait de plus en plus d'activité, en particulier de nautisme, qui se développent sur le cours du Rhône du fait des aménagements ?

F : Ah ben c'est bien. S'il n'y avait pas de bateaux, j'aurais pas de boulot. (Rires).

S : Et les activités autres que le bateau ? Je ne sais pas, les clubs de voile, de planche à voile, de canoë-kayak, des choses comme ça ?



E : Dans le coin ? Avec qui je bosse ?

S : Pas forcément avec qui tu bosses, mais le fait que ces activités là se développent ?

E : Ouais, il y a pas mal de trucs. J'en vois de plus en plus, des planches à voile, des trucs de ce genre. A mon avis, il y a de plus en plus de monde sur la Saône. Le dimanche là, il y a peut-être autant de monde sur l'eau que sur la route. Là, il y a tellement de circulation qu'il y a la queue des fois pour sortir du port ou pour rentrer. Et si y a pas la queue c'est pas normal. Ah ouais, il y a du monde sur l'eau, il y a du monde. Pour... Ya... J'sais pas si il n'y avait pas un stand de Pédalo passé un temps installé par là. Là il y a deux, trois clubs qui s'entraînent. Ouais, Ou sinon les mecs ils se baladent, ou ils font de la pêche ou... Quoi, a ma connaissance, il y a peut-être d'autres choses...

S : Sinon, les écologistes sont actifs par ici ?

E : Non. Non, j'ai entendu parlé, qu'ils allaient créer une nouvelle centrale d'épuration à Villefranche, depuis quelque temps. Du coup l'eau elle serait vachement meilleure. C'est ce que j'ai entendu dire, je sais pas si c'est vrai.

S : C'est en particulier Villefranche qui polluait tu pense ?

E : Je sais pas, c'est ce qu'on m'a dit, c'est un gars que je connais, qui a un camping qui fait port en même temps, juste à Parcieux, là. Et, il bosse depuis longtemps là bas, et c'est lui qui me disait qu'ils avaient mis une nouvelle centrale d'épuration à Villefranche et que ça polluait carrément moins.

S : Est-ce-que pour toi, tu passerais des vacances sur l'eau, comme ça, à te balader en péniche, au même titre que tu irais te balader en montagne ou à la mer ?

E : Une petite pénichette, ouais... Si j'en avait une... Ouais, c'est cool. Pas à la voile, parce que à la voile, tirer des bords dans les canaux, avec un peu de chance le bateau, il est plus long que le canal est large, tu sais. Ça risque d'être problématique pour tirer des bords. Mais, non, c'est cool. Je l'ai déjà fait d'ailleurs. Je suis descendu de Paris, je suis descendu de Marne la Vallée jusqu'à ici, jusqu'à Albigny sur Saône avec les petites pénichettes jaunes là, c'était trop classe.

S : En combien de temps ?

E : Un peu plus de trois semaines, je crois, un truc de ce genre.

S : Tu habitais déjà ici ?

F : Non, c'est hyper vieux.

S : C'est une opportunité qui t'as fait venir habiter ici, ou c'est juste que c'était plus simple pour venir travailler ?

F : Ben ouais, c'était plus simple.

S : Ton oncle aussi habite à proximité d'ici ?

F : Il habite à un kilomètre. Il habite à Albigny centre. Si il s'est installé par là, c'est parce que justement, il habitait par là, et puis que par là il y avait plein de bons trucs. C'était encore constructible quoi. Maintenant, ça ne l'est plus. C'est non constructible là.

S : Tu sais si il existe des manifestations culturelles autour de la rivière, qui existent, par ici. Des joutes...

F : Non, des joutes, de toute façon, c'est sur les étangs, non ?  
ça existe en rivière les joutes ?

S : Disons qu'il y a des bassins aménagés proche de la rivière.

F : Oui voilà, parce que faire des joutes avec du courant ça doit être le souk. Surtout pour celui qui remonte.

S : Oui c'est un bassin, mais qui est quand même lié à la rivière. Toi, ça te satisfait... Par rapport à ce que tu me disais tout à l'heure, tu as quand même une satisfaction dans un travail manuel d'avoir un certain champ de manoeuvre dans ce que tu as à faire, dans ce que tu as à penser.

F : Non, parce que en fait, en méca, tu apprends tout les jours. Vu que c'est rarement les mêmes bateaux, que c'est rarement les mêmes moteurs... Mais bon, ça, c'est à peu près bon parce que maintenant, on arrive à retrouver pas mal que les mêmes, quoi. Mais, vu que c'est rarement un problème sur le moteur, que c'est souvent autour du moteur... Que c'est souvent monté sur des bateaux différents avec des montages différent avec des accessoires différent, tu sais... En fait c'est pratiquement jamais le même bateau... Non, c'est, dans les pannes, c'est des pannes assez standard tu sais. Tel symptôme, c'est à peu près cette panne, tel symptôme c'est cette panne, tel autre symptôme c'est cette panne. Des pannes assez faciles, quoi, des pannes... Comme ton histoire de circuit de chauffe qui chauffe plus, bon et bien tu dis qu'il marche plus, quoi. Après, t'as les pannes plus garces, quoi. Le truc qui marche et puis qui marche pas de temps en temps, tu vois. Mais il y a pas mal de trucs pareil aussi, quoi. Il y a des trucs pareils, mais qui sont quand

même assez techniques a faire donc ça reste intéressant. Il y a des trucs con quoi, comme de partout, quoi.

S : Tu me dis que toi tu apprends tout les jours. Tu a l'impression que ton oncle il apprend tout les jours aussi ?

F : Ouais, je pense. Ouais, parce que à partir du moment ou... Le principe c'est, bon, c'est pas toujours le même mais bon, t'as pigé le principe, t'as pigé le principe tu sais. Mais bon, ce qu'il faut pas oublier, c'est que même si ça fait vingt ans que tu es dans la partie, c'est que les moteurs d'il y a vingt ans, c'est plus les moteurs de maintenant. Si ils ont le même fonctionnement de base, c'est plus les mêmes, c'est quand même vachement plus technique. En quelques années, je te dis pas l'électronique qui est apparue sur les bateaux... Maintenant, sur les nouveaux bateaux, t'as même plus de commande de starter, t'as même plus rien. Avant sur les vieux bateaux, t'as... Tu sais, les voitures, c'est simple, mais les bateaux, c'est vachement plus compliqué d'utilisation. Il y a des manoeuvres a penser a faire, il y a des robinets d'essence a ouvrir, il y a des coupe circuits a mettre en plan des fois. Bon pas tout le temps mais bon souvent quoi. Il y a des sécurité a mettre, t'as de l'essence a brancher, je te parle pour les petits bateaux. Faut penser a appuyer sur une petite poire pour amener de l'essence. Bon c'est pas... Tu saute dedans, tu tourne la clef, ça part, quoi. Maintenant, il arrive a faire des systèmes, tu tourne la clef, t'as rien a faire, si ce n'est appuyer sur une petite poire, c'est tout. Donc ça évolue. Les moteurs évoluant tout les jours, les bateaux, les matériaux ils évoluent aussi, tu sais, il faut pas se faire d'illusions donc... Tout évolue donc toi aussi quoi. Et puis, t'as des petits détails aussi après, c'est tout ce qui est petites conneries, petites subtilités tu sais. L'avantage du bateau, c'est justement, c'est que ça reste assez la bricole ; pas la bricole au sens proprement dit, mais c'est pas des... C'est souvent des adaptations que tu fais. C'est que t'as tel bateau, et sur tel bateau tu vas installer tel moteur, donc et bien... L'instrumentation, il va falloir la mettre d'une certaine façon, le faisceau il va falloir que tu y passe d'une certaine façon, parce que bon, ça parait tout con, mais bon, il faut savoir par où les passer et tout. Puis les mecs, il faut leur installer de ces trucs sur des petits bateaux de six mètres, t'hallucine. Des chiottes dans un bateaux de six mètres, pffouh. Le chiotte, comme il est mis, le mec, j'aimerais bien le voir quand il va chier, la gueule qu'il doit faire et surtout ceux qui vont être autour parce que à mon avis, il va y en avoir de partout.

S : Qu'est-ce-que tu as comme insatisfaction dans ton travail ?

F : Moi ?

S : Qu'est ce qui te pose problème ?

F : Rien... Des problèmes, il y en a tout le temps des problèmes, mais... Le matin t'as pas envie de te lever, t'es pas en état. Mais bon, rien de spécialement qui te repousse complètement du travail, qui fait que t'as pas envie de bosser du tout quoi ! Parce que si ça m'arrivait, j'irais pas bosser, et puis c'est tout.

S : Combien d'heures tu fait dans la semaine ?

F : Je compte pas en ce moment. Tôt le matin... Tôt le matin, moi c'est jamais trop tôt. Moi c'est jamais avant huit heures en tout cas. Jamais avant huit heure. ça m'arrive des fois, mais rarement, rarement... Le soir c'est facile huit, neuf, dix heures, ça dépend... Dix ça reste rare quand même. On va dire entre huit et neuf de moyenne, huit et demi... ça fait quoi ? ça fait quatre heure le matin ça, midi, tu bosse facilement jusqu'à midi et demi, tu reviens là, tu repart vers... Entre une heure et une heure et demi. ça fait quatre heures et demi... Ouais, ça fait des heures.

S : ça fait environs entre soixante et soixante dix heures par semaine.

F : ça fait à peu près ça... Mais au maximum, parce que y a au moins deux soirs dans la semaine ou j'arrête tout à sept heures et demi, j'ai tout largué et je suis là. Deux fois par semaine. Le samedi c'est... C'est un rythme de fou le samedi. Tu cours de partout... Le samedi.

S : Tout les particuliers viennent à ce moment là ?

F : Ouais le problème, c'est que moi, je passe un temps fou avec les particuliers, je passe un temps fou. Je suis obligé. Pas le choix. Faut le faire. Quand il y a la livraison des bateaux neufs, tu sais, réceptionner les bateaux a réparer, rendre les bateaux qui sont réparés. Pffouh. ça c'est chiant, ça si il y a bien un truc qui est chiant, c'est ça. Parce que pendant que tu fais ça, tu fais pas ton boulot, quoi. Et ça c'est ton boulot si tu veux, mais tu fais pas ton boulot qui est a faire, quoi, pour... Tu vois, c'est le boulot que tu fais pour te permettre de pouvoir faire ton boulot. Tu vois ce que je veux dire ? ... Mais bon, c'est vrai que c'est assez sympa quand même, parce que bon... A part deux, trois couillons, les gens ils restent encore... Vu que ça reste dans le cadre... ça reste dans le cadre de ses loisirs. Le mec il va toujours être moins chiant. En principe, les gens normaux sont moins chiants pour quelque chose qui reste dans leur loisirs, quoi. Je veux dire le mec, bon et bien, il a envi de faire un truc, il peu pas le faire parce que son truc il a un problème avec... Je veux dire, si c'est pas sa voiture qui l'empêche d'aller bosser, ou sa télé qui marche pas le soir, tu vois... Que le bateau bon c'est quand même moins... Ce qu'il y a c'est que maintenant, il y a pas mal de gens qui font des crédits sur un bateau a dix milles balles avec un apport de mille balles. Il prennent neuf milles balles de crédit sur un truc à dix milles balles... Peut-être vingt milles balles disons... Ils payent huit milles balles de

crédit sur un truc à dix milles. J'en reste sur le cul, moi j'en reste sur le cul. bon, ça nous fait vendre des trucs mais pffouh... Il y a pas mal de gens maintenant pour qui... Et bien... Tu sais, ils... Hop, ils veulent ça. Quoi, il veulent ça. ça leur plaît bien, et bien hop. Ouais, c'est pas bien cher, ouais, c'est dix milles balles, je les ai pas mais c'est pas grave, je vais les emprunter. C'est une mentalité quoi, c'est comme le mec qui va acheter sa télé en couleur seize-neuvième hyper grande à crédit, tu sais. Pareil, c'est la même mentalité de gens. Alors eux ils sont chiants... Pffouh. Alors eux c'est des chiants souvent... Je les aime pas ces mecs là. Ils viennent te faire chier... « Mmh, il y a un petit truc là... ». Qu'est-ce que tu viens me faire chier avec ton truc en plastique a dix mille balles... ça c'est pas... ça c'est comme tout, tu sais... Si tu veux quelque chose de bien, bon, il y a quand même un minimum de prix a mettre, je pense, non ? Tu peux pas avoir des trucs pas chers, top classe, qui te durent longtemps. Les mecs c'est ce qu'ils veulent, ils pleurent tous des remises. ça c'est normal de demander, tu sais, tu le demande, mais tu pleure pas à genoux, tu sais... Non ? Mais y a... Y a... Avant, le bateau, il y a quelques années de ça, je pense que c'était juste à ceux qui avaient vraiment des tunes, et maintenant, ça s'étend un peu quoi, parce que les gens justement ils prennent un petit peu... Quoi, c'est d'après ce que j'entend dire... Les gens ils prennent un peu de leur budget en fait, pour tout ce qui est... Ils diminuent peut-être un peu leur budget bouffe, leur budget ciné, leur budget tout un tas de merdiere, quoi, pour essayer de garder un peu plus de budget, mais pour un vrai loisir quoi. Il y en a de plus en plus. c'est ce qu'on me dit en tout cas dans tout ce qui est, dans tout les trucs où tu vas, les réunions de vendeurs de trucs, tu sais. Ils disent tous à peu près ça.

S : Qu'est-ce que tu entend par vrai loisirs ?

F : Je pense qu'ils jettent un peu moins de l'argent en l'air pour des conneries quoi. Les mecs'ils font plus un truc qui les branchent un peu plus, quitte à pouvoir faire ça, diminuer d'autres budgets, quoi. C'est le budget loisir, mais c'est plus le même loisir à aller se poser n'importe où, ou aller dépenser des tunes a bouffer des glaces, et des trucs de ce genre, tu vois, c'est plus pareil, quoi.

S : Qu'es-ce qui fait à ton avis que ces gens sont plus attirer par des pratiques de balade sur l'eau ou...

F : Voilà, voilà. Et bien, de toute façon, la vente de bateaux, l'argument, il y a un argument important quand même, c'est le fait d'être sur l'eau. (Rires). ça c'est un argument important, tu sais. L'avantage du bateau c'est de pouvoir se poser sur l'eau, justement. Bon après maintenant, maintenant, pourquoi tu vas te poser sur l'eau, ça ça dépend, quoi. ça dépend ce que tu vas vouloir faire, quoi. Il y a des gens au départ, c'est le fait de se poser sur l'eau, quoi.

S : Quel rapport tu entretiens avec l'eau toi ?

E : De quoi l'eau ?

S : Je sais pas...

E : L'eau, mais... Pffouh... L'eau c'est trop... Qu'est-ce que tu veux que je te dise de l'eau moi ?

S : Je ne sais pas j'ai l'impression que tu as un sentiment particulier envers l'élément.

E : Ah ouais, j'aime bien l'eau. mais bon, j'en sais rien, j'aime bien parce que j'aime les bateaux et puis voilà... Parce que, ça peut t'emmener de partout. Mais tu vois, c'est pour ça que je trouve dégueulasse que pour naviguer sur le Rhône, tu sois obligé d'acheter les cartes tu vois. Je trouve ça dégueulasse parce que pour naviguer sur l'océan t'as pas besoin de carte. Et puis tu fait autre que Trevoux-Pierre Bénite. Franchement, non ?

S : T'as un certain respect pour l'eau ?

E : J'ai un respect pour tout tu sais. ça dépend si tu, si t'en a rien a foutre de jeter tes papiers par terre ou tes plastiques dans l'eau, ou si tu le fait pas, ça.

S : Par exemple, au niveau des produits que tu utilise sur ta péniche pour vivre, par rapport à l'environnement, par rapport à l'eau. Tu utilise des produits particuliers.

E : Ouais, je regarde qu'ils soient toujours bien biodégradables, minimum à quatre vingt dix pour-cent. Minimum. Et puis j'ai un bac dégraissant en plus. L'eau elle part pas directement dans la Saône. Les graisses elles passent d'abord dans un bac. Alors, de temps en temps, le bac je le vide tu sais, donc, ça reste propre quoi. Du moins bon, je pense quoi. J'ai jamais vu plein de bestioles crevées en dehors de chez moi, j'ai jamais vu de mousse de partout.

S : Autant que possible, tu fais gaffe quoi.

E : Ouais, autant que possible. A ouais je balance jamais de merde dans l'eau. Jamais. Tu me verras jamais dans le port balancer de l'huile dans l'eau ou n'importe quoi. Et puis j'en attrape un en train de jeter de l'huile... J'en ai attraper un une fois en train de faire sa vidange dans le port, je peux te dire que son bateau il l'a sorti, et le soir même il était viré du port.

S : Toi, ça te fait quoi profondément ce qu'il faisait ?

E : C'est dégueulasse, quoi... C'est dégueulasse. ça sali l'eau. Tu vois de l'eau, elle est toute crado, ça pu et tout, c'est crado. Et puis même, c'est pas bien, quoi, ça nique tout, quoi. L'eau elle va dans la mer après.

S : Toi, c'est avant tout au niveau environnement que ça te gêne.

E : Ah ben ouais, a fond. A fond. Attend, les mecs ils viennent faire des barbecues juste derrière là. Je les croise, je dis rien, tu sais. Je pourrais les sortir à grand coup de pompes dans le cul, je dis rien. Je reviens, c'est bon, c'est le bordel, ils ont récupéré des cartons sous les bateaux ils les ont tout laissé, des papiers de partout, tout pourris de partout... L'autre jour je suis allé me balader faire du trial, du cross là au Rhône, en remontant un petit chemin, pareil, des papiers aluminium de partout. Les mecs, tu sais, ils viennent, « Oh ben on se pose dans un petit coin de nature, hop, regarde comme c'est beau... ». Et puis ils partent, ils laissent une poubelle comme ça derrière eux, tu sais. Franchement, moi ces mecs, je les attrape... Si je vais vers eux, je vais te dire je vais les verbaliser, ah ouais eux, ils sont verbalisable. Mais bon, personne le fait quoi. Je vais te dire, il ferait mieux de pas mettre de carte de navigation et puis ceux qui font des conneries pareil, les attraper et puis leur faire péter des bonnes prunes tu vois, mais vraiment des bonnes, parce qu'il n'y a rien de plus crad.

S : Toi ça te touche quand tu vois l'état de l'eau et tout ça ?

E : Moi ça me fait chier. Franchement, ah ouais. ça me fait tellement chier, l'autre jour, il y en a un qui lance un... Tu sais, le mec, dans sa bagnole, Kleenex, hop, il le lance par la fenêtre. Moi j'arrive derrière en bécane, le Kleenex, plaf. Tu te le prend dessus. Là t'es fou furieux énervé, t'as envie au prochain feu, je m'arrête, je lui fait péter une tarte. Et puis bon, sur le moment quoi. Et puis après c'est fini, quoi. Mais sur le moment tu sais, ça m'énerve. Encore du papier, c'est pas grave, si c'est du papier. ça serait un sac plastique ou un emballage de Mars, c'est pas pareil...

Y : Et une canette...

E : Ah là si il me met une canette, là il l'a sa tarte. Sa tarte il l'a mais alors tout de suite. Je vais même pas attendre le prochain feu.

S : Dans le fait que le Rhône ou la Saône soient abîmés, t'as l'impression de perdre quelque chose ?

E : Je pense que c'est pour ça que j'ai les nerf si tu veux. Je pense qu'en France c'est crado quoi. Parce que ça fait des millions d'années que c'était comme ça tu sais, il y a des mecs qui vont arriver et qui vont tous niquer... C'est vrai, non ?

S : ça, c'est quand même du fait des aménagements, en profondeur. Disons que si il n'y avait pas les aménagements, il n'y aurait pas l'eau qui permet aux industries de fonctionner comme elles fonctionnent dans la région, il n'y aurait pas de navigation...

F : Ben voilà ! Faut pas tout, faut pas tout... Non mais, pour ce qui est des aménagement, je veux dire, c'est cool quoi. Je pense pas qu'il est fait le truc... Je pense que ça ne peut être que bien ce qu'ils ont fait, quoi. Bon, peut-être pas sur tout en détail, quoi, mais à mon avis, dans le fond, c'est bien quoi. C'est bien de toujours avoir un niveau d'eau à peu près constant quoi. Pour bosser, c'est hyper pratique, quand tu sort une dizaine de bateaux de l'eau par semaine, c'est quand même bien d'avoir toujours le même niveau, parce que sinon tu te fait carrément chier... Et puis il y a pas mal de monde qui bosse sur l'eau. Tu sais, il y a tout un tas de bars dans le coin tu sais : Les Pieds dans l'Eau, et juste après l'écluse là, comment ils s'appellent, il y a trois bars, deux bars. Au dessus là, il y a La Paillote je crois, non, La Paillote c'est là bas. Au dessus, c'est Les Pieds dans l'Eau. Y a quoi, il y a tout un tas de bars ou tu arrive en bateau tu vois.

S : Il font des spécialités, de la friture, des choses comme ça ?

F : Ouais, je pense. J'y suis toujours allé pour boire des canons, donc... (Rire). ça fait resto je pense aussi. (Rire).

Y : En tout cas, ça fait bar.

F : En tout cas, ça fait bar. (Rires).

S : Est-ce qu'a un moment ou a un autre, ça a été un territoire a conquérir pour toi le Rhône à Crèpieux ?

F : Tout même ouais...

S : Un lieu de...

F : Tout même ouais, avant que j'ai fait le tour, ouais. Mais bon, ce qu'il y a c'est que le Rhône il change, il changeait tout le temps à Rillieux. Là ça reste à peu près pareil. Le Rhône, il changeait souvent quand même. Du fait qu'elle était vachement moins... Le niveau il variait vachement plus qu'ici, quoi.

S : Maintenant ?

F : Au Rhône ?



S : Oui, maintenant, ça change toujours pareil ?

F : Maintenant, c'est toujours pareil je pense. C'est le... Le Rhône c'est du pipi de chat à côté de ça. Le bras du Rhône que je connais moi, a comparer de ça, c'est une petite échelle, quoi. Par contre là quand il y a une inondation, c'est tout transformé, c'est tout... Le Rhône, c'est pas pareil...

S : Tu as vu de grosses inondations...

F : Au Rhône ?

S : Au Rhône.

F : Ah, j'ai vu l'eau jusqu'à la voie ferrée. jusque... Qui remontait la route de l'Arrivoire (Un restaurant). t'as connu ça toi ?

Y : Ouais.

F : Jusqu'à devant les marches en bas de l'Arrivoire, de l'eau. Ouais, il restait dix centimètres pour que ça passe par dessus le port de la voie ferrée, donc pour que ça arrive au niveau de la voie ferrée, il restait trente centimètres.

S : Les trains ne circulaient plus ?

F : Je sais pas, je me rappelle plus. Et le Rhône, c'était ce bras du Rhône et c'était assez souvent l'hiver.

S : Qu'est-ce que t'y faisais quand tu étais gamin, toi ?

F : Et bien j'y traînais, j'y faisais des pitreries. On y traînait tout le temps avec Cédric et tout ça. On faisait du vélo, on faisait de la bécane, on faisait de la pêche... Plein de trucs... Le Rhône c'est... C'est peut-être pour ça que j'aime bien là aussi, c'est parce que le Rhône, on a traîné au Rhône, et on y traîne encore. Ouais, moins maintenant... Ouais, se poser au bord de l'eau, c'est toujours agréable quoi, moi j'aime bien.

S : C'est quoi, c'est... Qu'est-ce-que t'aime bien dans le fait d'être au bord du Rhône ? Les odeurs ça joue aussi ?

F : Les odeurs, c'est toujours à peu près les mêmes.

S : C'est juste la vue, ou c'est aussi les autres sens qui participent à tout ça ?

E : J'en sais rien. C'est pareil pour tout le monde ça. Tu prends les gens, n'importe quoi, ou il y a une rivière qui passe à un endroit, tout le monde va se poser au bord de la rivière, tu vois. (Inaudible pendant dix secondes)... Je connais personne qui va aller se poser à l'opposé de la rivière. Les trois quarts des gens, ils vont venir se poser à côté de la rivière, tu vois avant, j'sais pas si c'était... A mon avis, c'est... Les gens eux sont toujours resté à côté de la rivière, les habitations elles étaient toujours près d'une rivière. Quand y a pas d'eau, de toute façon, tu peux rien faire. L'eau, c'est pratique. Par exemple, tu te pose au bord de l'eau, juste par le fait de te poser, c'est bon, il y a beaucoup de gens qui aiment ça. Et puis sinon t'aimes ou bien t'aimes pas, c'est tout.

Entretien réalisé le 15 Juillet 1997  
A Couzon au Mont d'Or, avec pour interlocuteur  
Monsieur Dandrieux,  
Eclusier de Couzon

Serge : Je vais commencer, si cela ne vous dérange pas, pour vous poser des questions qui me permettront de vous situer. Je vais vous demander votre âge.

Eclusier : Alors, vingt cinq ans.

S : Votre situation familiale.

E : Célibataire, mais je vais avoir un gamin dans... Enfin célibataire, j'habite en concubinage avec une copine, quoi, et je vais avoir un gamin d'ici à la fin de l'année.

S : Félicitations.

E : Merci.

S : La profession de vos parents ?

E : Alors pareil, même métier que moi, éclusiers aussi.

S : Vos diplômes ?

E : Alors moi j'ai un CAP-BEP de mécanicien automobile.

S : D'accord. Vous habitez dans la région depuis longtemps ?

E : Alors ça fait... Moi je suis de la région plutôt de mon père, donc l'écluse d'au dessus, parce qu'il travail au dessus, donc ça fait... Oh, ça doit faire une vingtaine d'année que je suis du côté de Mâcon quoi. Voilà.

S : D'accord. Vous habitez donc à l'époque près de la Saône ?

E : Et bien ouais, éclusier, c'est l'écluse d'au dessus donc c'est simple.

S : Donc sur la Saône elle même. D'accord. Donc au moins comme ça vous êtes pas...

E : Voilà, ouais, c'est comme ça. En général c'est comme ça, hein. En général c'est de père en fils. Bon peut-être que maintenant il y a des changements. Mais comme mon collègue, c'est pareil, c'est un fils d'éclusier. Mais lui des Vosges, lui. Voilà.

S : Vous êtes venu comment dans la région Lyonnaise ?

E : Bon ben pareil après bon j'ai passé le concours, comme mon père, c'est pareil, il reçoit des feuilles de concours, donc on, on risquait rien de les passer. On les a passé, on les a réussi, et puis après on arrive à avoir les postes, voilà. Bon ben, lui des Vosges par contre il a fallu que... Mais je crois si qu'il a quand même travaillé dans les Vosges. Et puis après, on peut demander une mutation quoi, c'est dans la fonction publique, hein. Après il a demandé à être là.

S : C'est le fait que vous ayez connu le métier depuis longtemps ?

E : Quand on connaît très bien le métier, c'est pour ça que déjà au niveau de la... En général toutes les passes d'écluses, tout ça, c'est soit des anciens mariniers, ou soit des anciens éclusiers ou des fils d'éclusier qui prennent les places là. Parce que on vit en fonction de l'eau donc... Et puis nous, c'est ce qu'on recherche. On connaît bien ce truc là quoi.

S : Donc ça fait combien de temps que vous travaillez comme éclusier ?

E : Alors moi, ça va faire six ans.

S : Six ans. Bon je ne vais pas vous demander comment vous en êtes venu là, vous venez de me l'expliquer.

E : Voilà ouais.

S : Vous avez fait des stages dans un premier temps, ou vous avez passé le concours directement ?

E : On passe le concours, après donc... On passe le concours, donc, il y a de l'écrit et on a de... (Interruption, il parle à un plaisancier)... Avancez SVP, avancez... On passe un concours, donc il y a de l'écrit, donc niveau orthographe, bon ben c'est simple, c'est niveau troisième. Après, on a de la pratique et en fonction de ça donc... Ouais, il y a quand même pas mal de monde hein, qui se présente, hein. Moi la dernière fois, moi, il y a sept ans que j'ai passé le concours et on était plus de deux cents. Donc, ben deux cents à Mâcon mais aussi, il y a Mâcon, Besançon après on se réunit, euh... Parce qu'il y a des notes éliminatoires donc ça en débarrasse pas mal. Et puis après... Bon, une fois qu'on est reçu, on a des listes de postes parce quand il y a des concours, par exemple, il y a dix

postes a prendre, donc comme là c'est la région de Lyon, donc on peut avoir un poste à Arles, donc il y avait un poste a Lyon, il y avait un poste à Mâcon, il devait y avoir un poste à Besançon, et en fonction de ça, donc quand vous êtes reçu, il y a un ordre de priorité. C'est a dire que le premier donc il a le choix sur les dix postes. Donc ça sera le premier, et celui qui est dernier et bien il prendra ce qui reste. En général il y a toujours un peu de dédite parce que y en a un, y a qu'un poste que ça intéresse, et bon si il est pris avant, euh... Il a besoin de ce concours et puis il le repasse une autre fois quoi, voilà.

S : C'est le travail qui vous plaît, vous n'avez pas envie d'en changer ?

E : Voilà, non.

S : Vous êtes satisfait ?

E : Voilà, très bien. (Rire). Disons qu'on connaît très bien ça, et puis on connaît tout le monde. Comme je vous le dis, mon père il est éclusier au dessus. Mon beau père c'est un ancien marinier, j'ai de la famille qui est marinier, donc nous, c'est notre milieu, hein... En général, c'est un peu comme les routiers ça, c'est un clan un peu fermé quand même, voilà.

S : C'est un ensemble à part mais cohérent.

E : Voilà. C'est à part. C'est notre vie quoi, voilà...

S : Vos parents souhaitait-il que vous fassiez ce métier ou...

E : Non, non, pas spécialement, c'est tombé comme ça, hein. Comme je vous dit, donc bon moi, je suis mécanicien. Et moi je voulais être mécanicien dans la gendarmerie, alors, c'est tombé qu'il y avait ce concours, je dis, bon ben je risque rien de toute façon, si j'ai le concours, j'aurais au moins... C'était un truc qui me plaisait aussi, mais moi au départ, c'était mécanicien dans la gendarmerie. Après, j'ai passé le concours d'entrée à la gendarmerie et j'ai été à la gendarmerie faire mon armée et je me suis aperçu en fin de compte que c'était pas ce que je recherchais ; donc après, bon, je suis revenu à la place d'éclusier, voilà.

S : Les aménagements sur lesquelles nous sommes, ils datent de quelle époque ?

E : C'est Napoléon qui a fait ça donc... Ça doit être depuis mille huit cent j'crois hein, je dois avoir des dates mais faut que je regarde dans mes papiers là...

S : Avec exactement ce fonctionnement là ou vous avez quand même...

E : Ben à l'époque c'était au tout début hein euh, donc en dix huit cent ils ont fait le type Freycinet, hein, mais j'sais plus les dates je dois avoir des papiers qu'je vous ferait passer, et non et après ils faisaient les canaux donc euh... Comme la Saône là avant y avait pas les barrages tout ça et c'était les forçats qui avaient creusé, comme dans Lyon là c'est les forçats. Bon ben deux cents ans quoi hein. Moi j'peux pas trop euh...

S : Les aménagements ils étaient en fait moins... Y avait rien...

E : Ah y avait rien quoi, enfin.

S : C'était une différence de gabarit quoi.?

E : Euh, déjà bon la Saône là c'est pareil y avait pas d'eau, hein euh... Donc y a fallu tout y aménager, y creuser, faire des aménagements des canaux surtout au niveau du canal du centre. Alors ils creusaient et j'veux dire, à l'époque c'est pareil les bateaux n'étaient pas comme ça hein, donc les moteurs c'est pareil ils n'existaient pas à l'époque donc c'était à... Au départ à la bricole, donc c'était les gens qui poussaient des bateaux, donc les vrais péniches parce que y a des péniches que c'est pas des péniches normalement hein, mais euh, à l'époque c'était alors euh... Ou ils étaient pas bien riches c'était des petits bateaux de trente mètres, en bois et c'était poussé par les gens, voilà à la bricole ça s'appelle. Après y a eut les chevaux, pour ceux qui étaient un peu plus riches, puis voilà hein après y a la motorisation qui est venue et ainsi de suite. Y a l'évolution...

S : Avant, c'était le halage ?

E : Après y a ouais voilà, c'est pour ça que y a un chemin de halage maintenant, les chemins de halage toujours parce que c'est obligatoire... Mais, bon ça sert plus.

S : C'est juste pour la promenade.

E : Voilà.

S : Est-ce que vous savez si avant les travaux mis en place par Napoléon il y avait déjà des systèmes d'écluse ou en tout cas des aménagements ?

E : Ben j'avait lu sur un bouquin moi euh, en France je sais pas mais j'sais que les écluses c'est pas d'aujourd'hui hein, c'est, c'était avant Jésus Christ et les Egyptiens, eux, eux avaient conçu déjà des écluses, bon des sortes d'écluses quoi, avec des feuilles de bambou, euh, pas des feuilles de bambou des, euh, des tiges de bambou quoi, pour faire passer leurs pierres. Ouais du Nil, euh, donc, euh, ça serait les premières écluses, moi j'ai vu un bouquin hein, c'est, c'est peut-être pas la vérité mais, c'est ce que j'ai vu.

S : Si, si mais je crois bien que c'est la vérité en plus !

E : Ouais, ouais.

S : Le fonctionnement de l'écluse, si vous pouvez me le décrire un petit peu, que ce soit au niveau des vannes ou de...

E : Bon alors déjà faut savoir qui y a une écluse parce qu'il y a un barrage, hein. Parce que bon euh, justement pour aménager le tirant d'eau, donc pour les bateaux le tirant d'eau donc c'est la profondeur de l'eau, pour qu'ils puissent naviguer. Donc on a le barrage, donc on tient toujours une hauteur d'eau euh, constante. Voilà, donc à peu près tous les quarante cinq, cinquante kilomètres tout dépend des bras d'eau et en fonction de ça, donc on lève nos clapets, donc c'est le clapet ça hein, on lève les clapets pour toujours garder le même niveau d'eau. Donc là en ce moment il y a deux cent quinze mètres cubes qui passent, donc lorsqu'il y a une crue qui arrive, on rebaisse les clapets ou quand il y a plus d'eau qui arrive on baisse les clapets. Lorsqu'il y en a plus, ben on remonte quoi, voilà. Et en fonction de ça comme y a une chute qui est créée, c'est pour ça qu'après on a le fonctionnement d'une écluse, donc une écluse bon ben ça sert à faire passer les bateaux bien sur, donc comme là on va voir le bateau qui va arriver donc il a, bon bien sur il y a un code a... A respecter le code fluvial, donc je lui ai mis les feux verts donc il va arriver, une fois qu'il sera rentré dans l'écluse on met les feux rouges et on ferme les portes amont, hein, comme c'est un avalant, on ferme les portes amont, alors on le laisse amarrer, une fois qu'il est amarré on ouvre les vannes en aval, donc c'est une petite porte qui se trouve dans les portes hein, donc des portes de un mètre carré, des robinets, quoi. On les ouvre, ça va descendre tranquillement, une fois que ce sera le même niveau qu'à l'aval, on ouvre les portes aval, et terminé, il peut partir. Voilà le fonctionnement.

S : Votre mission en particulier, donc, c'est ?

E : Alors, la mission c'est donc, l'exploitation de l'écluse, hein, l'occupation du barrage donc au niveau de l'eau, donc jours et nuits. C'est pour ça qu'il y a toujours quelqu'un ici. Et en plus on a la micro centrale à s'occuper là bas.

S : La micro centrale ?

E : La centrale là bas.

S : Qui produit de l'électricité ?

E : Voilà. Mais c'est à titre privé donc..., il y en a combien ? Il y a cent mètres cubes qui passent là bas donc, c'est pour ça qu'on y va. Cent mètres cubes, donc, soit la faire

accélérer, et surtout en temps d'étiage, la faire diminuer, quoi, voilà.

S: ça vous demande une professionnalisation particulière le fait de gérer le...

E: Disons que nous ça c'est à part. ça c'est notre boulot au niveau du débit, nous là. Après il y a un gars, quand même, qui est formé, qui s'occupe de l'entretien, tout ça.

E: Nous on est juste là bas pour dire de diminuer au niveau de la flotte, quoi, on s'occupe juste de la question de l'eau, et des petites tâches, donc d'entretien, parce que il nous paie. Donc histoire de relever les compteurs, des trucs comme ça. Mais à part ça, ça n'a rien à voir avec l'écluse.

S: La quantité d'eau minimum qui passe, c'est combien ?

E: Minimum entre les clapets. Et bien, ça peut varier, quoi, alors... Minimum que je crois que j'ai vu ça doit être vingt, vingt mètres cubes par seconde.

S: Et le maximum ?

E: Et bien le maximum, ça peut dépasser deux mille cinq cents mètres cubes, hein. Voilà, ouais. Donc ouais, ça fait pas mal, rien que la crue de quatre vingt trois, ça fait deux mille cinq cents, même deux mille sept cents je crois, que ça à dû dépasser, voilà.

S: Le niveau de l'eau vous le faite varier en fonction de quoi ?

E: Et bien le niveau de l'eau c'est en fonction de ce qui arrive quoi, hein. En fonction de ce qui arrive. Donc en fonction des pluies, hein. Et bien surtout des pluies, quoi, des crues, hein, qui arrivent, hein. La fonte des neiges, des trucs comme ça. Et en fonction, dans le sens contraire, de la sécheresse, quoi, ont fait augmenter. Toujours le même niveau. Nous on garde toujours le même niveau d'eau, mais constant, voilà quoi. Mais bon, avant on se renseigne. Comme tous les barrages on se téléphone entre nous. Bon par exemple si il m'a baissé de trente mètres cubes à Drasset, je sais que ça va arriver ici, il suffit que j'ai un petit peu de pluie dans la région, on connaît bien nos rivières, moi j'ai l'Azergue qui donne, lui là bas il est à Chalaronne, la Seille, il sait qu'il y a un petit peu de rivière qui donne, il sait que ça va arriver au bout de deux, trois heures, alors, il sait que ça va monter de tant, et nous on compense à chaque fois. Alors des fois on est tranquille, d'autre fois on est moins tranquille. Voilà c'est tout. (Rire).

S: Le fait que vous vous connaissiez, que l'éclusier d'haut dessus ce soit quelqu'un de votre famille ou que vous connaissiez ceux qui tiennent les autres écluses, ça arrange les choses ?



E : Non, pas spécialement, non. Parce que, bon, il faut savoir, déjà comme je disais tout à l'heure, c'est un milieu particulier. C'est comme les routiers, quoi. Même qu'on se connaisse pas, c'est comme si... Comme si on se connaissait quoi. Mais, bon, que ce soit de la famille, non, ça n'a rien à voir, hein. Ça aurait été quelqu'un d'autre... D'ailleurs je connais tout le monde là bas. Tout, le service, dans ça, tout le monde se connaît. Je peux téléphoner à un gars de Nancy que je connais pas, c'est pareil. Bon on fait tous le même boulot. Un peu comme les routiers. C'est comme ça, c'est à peu près pareil, on peut comparer...

S : Cela pourrait expliquer une certaine fraternité ?

E : Voilà, ouais, ouais.

S : Est ce que la totalité des bateaux qui passent par Pierre Bénite, remonte jusqu'ici ?

E : Non, pas tous, non, non. Ils y en a qui s'arrêtent bien à Lyon. Bon, tout ce qui est plaisance, ça dépend. Parce que ils peuvent peut-être redescendre. Tous ceux qui viennent de Sète, ils peuvent s'arrêter à Lyon et puis faire... Redescendre après. Voir, comme moi, c'est pareil, les étrangers, les hollandais, les trucs comme ça, ils peuvent descendre à Lyon et puis remonter. Ça, ça n'a rien à voir. Et sinon, pas tous, non. En général, tout ce qui est trente huit mètres, bon, ils remontent toujours un jour ou l'autre. Mais on fait des cargo-liners... Eux ils font des cargo-liners qui s'arrêtent à Lyon, et qu'on voit pas, hein. On en voit quand même pas mal, on en voit quand même pas mal. Il y en a peut-être deux pour cent, peut-être, qu'on voit pas comme bateau. Parce que bon, quand même, la voie d'eau, elle est quand même donc assez simple, donc, en général, ils passent tous là.

S : Les cargo-liners, qu'est-ce que c'est s'il vous plaît ?

E : C'est les bateaux qui vont en mer et qui passent en Saône. Oh, ça fait pas longtemps qu'on en fait, ça fait trois, quatre ans. On en voit de plus en plus maintenant. Mais je sais que, ah, il y a peut être deux, ou trois bateaux qui passent à Pierre Bénite que nous on voit pas, quoi. Peut-être, ceux qui quittent le réseau fluvial quoi.

S : Ils sont de taille plus importante, ou...

E : Non, parce que bon, leur route c'est peut-être Algérie-Lyon, et puis c'est tout quoi, hein. Ils vont pas plus haut. Peut-être qu'un jour ils viendront hein, et puis c'est tout, hein. Mais sinon en général ils passent là, hein.

S : Et sinon, en général, ceux qui remontent prennent le canal Rhin-Rhône ou remontent sur la Saône au delà ?

E : Ça, ça dépend de la longueur des bateaux. Parce qu'il y a plusieurs sortes de voies d'eau. Il y a les voies d'eau à gros gabarit, pas comme celui là, pas comme le bleu là. (Péniche déposé à terre sur le territoire de l'écluse servant de salle de conférences). Et c'est pour ça qu'ils veulent faire le Rhin-Rhône. Grand gabarit, c'est pour les grands bateaux de, disons mille, mille deux cents tonnes. Des bateaux de plus de deux cent cinquante mètres. Et à partir de, comme le bateau en l'air là (Péniche hors de l'eau), c'est le gabarit Freycinet, donc je sais plus, elles font à peu près quarante mètres. Et c'est le gabarit le plus gros qu'on peut voir c'est Freycinet, donc sur le Rhin-Rhône. C'est pour ça qu'ils parlaient de faire le Rhin-Rhône pour faire passer justement ces bateaux, les sea-liners.

S : Vous êtes pour le Rhin-Rhône ?

E : Ah oui, disons que le Rhin-Rhône ça aurait un peu relancé l'affaire. Quoi que, c'est encore... Il aurait fallut voir si ça aurait réellement ouvert la voie d'eau de la France sur l'étranger. Mais bon, je pense que ça aurait été bien, quoi.

(Interruption téléphonique).

S : Vous me disiez donc que vous étiez pour la liaison Rhin-Rhône ?

E : Et bien, c'est mon avis personnel. ça c'est toujours pareil, c'est des polémiques un peu de partout. Je pense que ça aurait relancé la voie d'eau chez nous, ouais... Parce que bon on est un peu coincé... Et bien surtout... Bon tout ce qui est de type Freycinet, encore à la rigueur, ils peuvent aller un peu de partout, mais, déjà, on aurait vu beaucoup plus de bateaux étrangers, donc ceux du Rhin, des russes aussi on aurait pu voir. Et puis donc, nous on aurait pu se balader un peu de partout, quoi. Parce que nous, notre limite nous, c'est Saint Jean, quoi ! Saint Jean de Lôsnes. Tous les bateaux qui comme les Danubiens, les Canadiens... Bon, Saint Jean de Lôsnes, Sète, c'est le maximum quoi ! Donc ils sont limités au niveau trajets, après ça auraient pu aller en Pologne, en Allemagne, en Hollande.

S : ça aurait amélioré l'activité économique française, vous pensez ?

E : Quoiqu'avec le train, maintenant, je sais pas. Au niveau... Je sais que bon ça aurait quand même fait un peu de boulot au niveau du service. Pour les bateaux quoi.

S : Et pour les denrées, en fait...

E : Quoi que oui, ça aurait peut-être relancé l'économie, parce que bon, le maïs, tout ça, on a quand même pas mal de graines, bon ben ; comme je vous dis vous savez avec le

train, peut-être... Mais ça aurait peut-être été plus économique avec les bateaux, je pense.

S: En général, c'est un transport plus lent, mais...

E: Plus lent, mais beaucoup plus de tonnage. Parce que là c'est pareil, ils auraient fait le Rhin-Rhône, on aurait vu des convois de plus de deux mille cinq cents tonnes, je pense. Et puis ça aurait pu arriver aussi dans l'autre sens, donc... Je sais pas. C'est un truc que, bon... ça fait des années qu'ils en parlent justement, alors...

S: Est ce que vous pouvez me comparer un peu l'installation de Pierre Bénite à celle de Couzon ?

E: Alors Pierre Bénite... Disons, nous, c'est déjà plus ancien, donc nous elle est de cinquante six. L'écluse a été mise en fabrication en cinquante six, finie en cinquante huit et Pierre Bénite ça doit faire une vingtaine d'années donc c'est déjà plus récent. Donc l'installation est à peu près la même sauf qu'il y a plus d'électronique. Comme c'est CNR, ils ont plus d'argent. C'est EDF quoi, ils ont beaucoup plus d'argent. Mais au niveau du barrage, eux c'est pas pareil, c'est pas des barrages, c'est des turbines. Parce que eux ils produisent de l'électricité, donc justement c'est le même système que nous en face, à part que au lieu d'avoir un barrage, c'est carrément des turbines, je sais pas, ils doivent en avoir trente, je crois, ils bouchent carrément le Rhône, et puis en fonction de... Parce que nous on marche à la chute hein, au niveau de la centrale. Et eux là bas, ils marchent au débit. Donc plus il y a de débit, plus les centrales tournent, plus l'eau passe. Voilà, voilà la différence. Au niveau barrage. Et au niveau écluse, bon ben, c'est plus technologique. Déjà eux, ils ont des vannes, au lieu de passer directement sur les bords, ils passent, ils passent sur tout le long de l'écluse, quoi. Comme ça le bateau il bouge moins. Bon, pas tant moins que nous, mais bon, c'est plus récent.

S: Vous me disiez qu'eux dépendent de la CNR, je sais pas en fait, vous vous...

E: Bon, alors ce qu'il se passe. Ouais, c'est dur à expliquer pour ici, parce que bon il y a plusieurs trucs. Donc, tout le service navigation c'est la voie d'eau, donc l'État, par contre à partir de Lyon, la CNR, comme ils font les installations nucléaires et puis donc les centrales électriques, ils ont une convention, ils ont un bail, de cent ans, de quatre vingt dix neuf ans, un truc comme ça. Donc je disais, donc ça nous appartient toujours, mais ils ont un bail ; donc EDF à un bail pour pouvoir, justement construire ses usines et puis en contrepartie, ils gèrent toute sa voie d'eau. Si il y a des travaux à faire, c'est eux qui les paient, voilà. Et puis nous maintenant, il y a VNF qui s'est intégré, donc une nouvelle boîte quoi, Voies Navigables de France. Parce que lui c'est pareil, il veut récupérer tout ce qui appartient au Service Navigation, le récupérer... Il gère, il gère justement au niveau argent, au niveau... Surtout argent quoi, au niveau des bateaux,

amélioration de la voie d'eau quoi. C'est pour ça que ça été créée. On fait toujours partie de l'État, ça fait un peu comme Thomson quoi. Alors ils savent pas bien... Ça fait un peu la balance en ce moment, voilà.

S: D'accord. Entre le privé et le public ?

E: Voilà. Voilà maintenant ça commence à devenir le privé, quoi.

S: J'ai rendez vous d'ailleurs avec Monsieur Sadonnay d'ici...

E: Ah mais c'est lui qui est passé tout à l'heure !

S: Ah c'est lui qui était là tout à l'heure, ah et bien, si j'avais su. Vous pensez qu'il sera encore là tout à l'heure ?

E: Si il a rendez vous, il est là, justement alors, on va aller le voir alors...

S: Je l'ai eu au téléphone hier...

E: C'est pas le gros, c'est la deuxième personne qui est venue là.

S: J'y ai pensé, mais je n'étais pas sûr.

E: Ah et bien vous voyez.

S: Euh donc... Est ce que vous avez l'impression d'avoir beaucoup de technique à savoir manier' ?

E: Non, c'est pas de la technique, c'est de la... Comment dire, comme le barrage bon... On a pas droit à la faute professionnelle quoi, c'est clair. Le barrage bon ben, si on oublie de se lever la nuit, l'eau elle va monter. L'eau si elle arrive, elle arrive, hein. Faut pas qu'on s'oublie, quoi, c'est tout. Donc on a beaucoup de responsabilité quoi. Sinon les savoir-faire, non, c'est une question de... Bon, et puis comme vous voyez, hein, pour faire les bateaux, on appuie sur un bouton, on fait les manoeuvres... Bien sûr, il ne faut pas se tromper, parce que ça c'est pareil, on a quand même des pétroles, des trucs comme ça ; on se trompe de bouton, on le coupe en deux, c'est sûr que c'est une faute professionnelle, hein. Donc on a pas le droit à l'erreur, quoi, sinon c'est pas compliqué, il n'y a rien de compliqué, comme le barrage, bon faut pas... J'sais pas moi, on doit baisser le barrage et on oublie de le baisser, ça c'est pareil, c'est tout des fautes professionnelles. Ça se voit tout de suite, quoi, pour ce qui est de l'eau.

S: Pour ce qui est de l'eau, vous ne pensez pas qu'il y a quand même des savoir et des savoir-faire, du moins dans la façon de prévoir, dans la façon de...

E: Ah oui, et bien justement, c'est comme ça aussi. Comme on est toujours du même milieu, comme on connaît bien la fonction de l'eau, comme on connaît bien nos rivières et tout ça, on sait à la vitesse que ça vient quoi ! Bien sûr, si c'est un jeune... Bon par exemple, vous prenez une écluse, on vous fait, bon, une petite formation de un mois par exemple, vous allez pas savoir, à la première crue qui va arriver, vous savez à quelle vitesse elle va venir ? Nous on le sait. Et en fonction de l'eau qui va arriver, en fonction des pluies qu'il va y avoir. Parce que bon, tous les jours on a des côtes, les côtes qui arrivent, sur un cahier, qui est là, et on sait, et on connaît toutes les rivières. Vous voyez, Saint Albin, soixante huit fermé, donc on sait qu'il n'y a pas d'eau. Il y a soixante huit centimètres au dessus de zéro, de la côte normale. Là c'est pareil, vous voyez, Besançon : deux, zéro cinq. Mais Besançon, des fois, comme à quarante millimètres de flotte, ça va monter à un mètre cinquante, on le sait. Mais en vingt quatre heures, ça fait beaucoup ça, ça va monter de trente centimètres, de trente à quarante centimètres chez nous.  
(Interruption pour indiquer à une personne où se trouvait justement Monsieur Sadonnay).

S: Donc, en fait, au niveau de l'eau, il y a quand même une grande quantité de choses à savoir ?

E: Bon ben, on apprend sur le tas, hein. Bon ben, ça c'est comme tout. Bon, peut-être que nous on a certaines facilités parce que, comme je disais, on connaît bien notre domaine, notre eau, hein ! Mais bon, un gars qui vient de l'apprendre, peut-être qu'au départ, il va peut-être s'en voir, parce que il aura peur de s'oublier, il va se lever peut-être toutes les deux heures, au lieu de se lever toutes les deux heures ou trois heures. Et après, bon parce que ça, au bout d'un certain temps, il le sait hein, c'est comme tout le monde hein ? C'est à peu près comme tous les métiers, hein ?

S: Vous avez l'impression d'apprendre tous les jours ? Du moins, il y a une évolution dans les techniques que vous utilisez ?

E: Ben, non, on n'a rien de spécial à apprendre, hein, dans notre boulot. C'est restreint quand même, c'est toujours la même chose, hein. Faire baisser les... C'est pareil les barrages, c'est pareil au niveau de l'eau qui arrive, on baisse, on monte, et puis au niveau de l'écluse, c'est pareil hein. On fait passer les bateaux, on redescend, on monte. Et puis au niveau de l'écluse c'est pareil, hein. On fait passer les bateaux, on redescend, on monte, on fait que ça. On est un petit peu l'automate quoi.

S: Vous avez des risques dans votre métier ?

E : Des risques, nous, c'est la noyade, quoi. Des risques, ou alors tomber la nuit. J'sais pas, nous, y a quelqu'un qui peut avoir une crise cardiaque ou quelque chose comme ça. Parce que on est quand même seul, hein. Comme les week-end, bon ben, c'est toujours pareil, il y a des bateaux, mais, comme la nuit des fois on va à la centrale, on risque de se faire électrocuter, ou... Tomber dans l'eau la nuit, quoi, hein. Sans qu'on s'aperçoivent. C'est surtout la noyade, nous le plus gros risque, hein.

S : De tomber dans l'écluse et...

E : Ah ben, et... Il suffit de tomber dans l'écluse, et puis se noyer ou un truc comme ça. Bon, c'est pareil, c'est des risques restreints. Il y a des risques partout.

S : Vous avez l'obligation de savoir nager, ou pas ?

E : Ouais, ouais, obligé, obligatoire, ouais. Ben faut mieux quoi ! (Rire). Ça c'est obligatoire ça, ça c'est la première chose que... Non, vous passez pas le concours si vous savez pas nager.

S : Ça me faisait penser aux mariniers qui ne savaient pas toujours...

E : Il y en a ils ne savent pas nager, il y en a. C'est bien vrai, c'est marrant. Oh en général ils savent tous nager, mais y en a, y en a...

S : La fréquence des inondations ?

E : Oh ben ça alors ça dépend, hein. Dans l'année dernière, non, c'est il y a deux ans, on a eu.../Cinq dans l'hiver, donc cinq en trois mois. Cinq grosses quoi, mais ça dépend. Tout dépend, hein. On peut pas dire, ça dépend de la météo. Cette année on a eut des petites crues cette année. Donc il y a un petit peu d'eau qui arrive, comme là il y a un petit peu d'eau là. Avant hier il n'y avait pas d'eau, là, il y a eut un petit peu de pluie et c'est vite arrivé. Il y a un peu plus d'eau que ça, bon la végétation a eut un peu de flotte là. Ben y a eut tellement de sécheresse que ça arrive pas à s'implanter dans la terre, donc ça coule, mais bon ça va vite partir ça ! On a eut des petits coups d'eau, quoi, pas trop méchants, ça va. Ça va de cent mètres cubes jusqu'à, allez, cinq cents mètres cubes. Et sinon, il y a deux ans, et bien on tenait les mille, mille cinq cents mètres cubes, quoi. Une fois que l'eau elle commençait à baisser, que ça remontait derrière. Il y a, il n'y a pas de fréquence en fin de compte.

S : La personne que je connais m'a dit, qu'en quatre vingt quatorze je crois, ça avait tout été inondé ici ?

E : Ouais. Et bien mille neuf cent quatre vingt quatorze, c'est là qu'il y avait deux mille sept cents mètres cubes, un truc comme ça. En quatre vingt quatorze ça va, il manque encore dix centimètres pour que, pour que ça corresponde à la crue de quatre vingt trois. Alors... Mais, j'ai des... On ira dans la péniche tout à l'heure là, il y a des photos, comme ça vous vous rendrez bien compte. Bon il y avait quand même deux mètres d'eau, là au dessus, sur la route, la nationale. On était mouillé, quoi.

S : Ça dure longtemps en générale ces crues ?

E : Ben tout dépend hein. Moi, j sais que mon père il en a connu, des crues, lui, il faisait plus d'un mois, hein. Un mois noyé... Donc, quand c'est... Quand c'est... Cinquante six, c'est pareil, il parait que c'était pas mal inondé. Il y a des traits sur la maison éclusière là. Parce que la maison était noyée, il y avait à peu près un mètre d'eau là. Et ça avait duré, je crois, un mois aussi. C'est les crues du siècle, je crois, qu'ils parlent.

S : Les crues centennales.

E : Ouais. Les fréquences des crues, non, on peut pas le dire.

S : Et les installations à certains moments ne sont plus capables de retenir toute l'eau ?

E : Ah oui, bon alors, voilà, tout dépend des barrages. Comme le notre à partir de neuf cents mètres cubes, il est couché. Hein, bon, comme l'eau elle est... Donc à neuf cents mètres cubes il est en bas et puis on laisse passer l'eau et Drasset ça doit être aux alentours des six cents mètres cubes je crois, et Piorne, alors lui, il est vite couché, lui, trois cent mètres cubes, un truc comme ça. Tout dépend du niveau, voilà.

S : Que pensez-vous du fait que le Rhône et la Saône soient totalement réglementés, aménagés, plus du tout sauvages en fait ? Dans cet aspect là, le fait qu'ils ne soit plus du tout libres, qu'est-ce-que vous en pensez ?

E : Plus libres au niveau de ?

S : Disons qu'on arrive à les contenir, à les réglementer.

E : Ah et bien ça a toujours été ça. Mais peut-être qu'à l'époque, comme il y avait beaucoup de navigation, ça a été moins suivi. Au niveau de la police vous voulez parler, non, police de l'eau, ou...

S : Et bien en fait au niveau de la police, en ce qui concerne ce qu'on peut y faire, mais aussi au niveau de l'eau, le fait que, il y a...

E : Parce que ça a toujours existé la police. Mais à l'époque, il y avait pas... A part sur le Rhin, bon c'est l'Allemagne, donc c'est la frontière. Là bas il y a toujours eut la police de la navigation. Bon maintenant, ça c'est nous, ça fait à peu près trois ou quatre ans qu'on fait de la police de la navigation et encore c'est pas vraiment mis au point donc, c'est des petits contrôles comme ça. Mais il faut savoir que bon, il faut une police déjà parce que à l'époque c'était différent. Bon à l'époque, il y a cinq, six ans en arrière, il y avait plus de plaisance. Ben pas des plaisanciers comme ceux qu'on voit qui partent en vacances, parce qu'en général ceux-ci ils sont, en règles, mais plutôt les petits, les promeneurs quoi. Ils font un peu n'importe quoi. Et puis, alors d'abord ils gênent ceux qui naviguent, et puis en plus de ça, c'est dangereux, parce qu'il y a plein d'accidents, il faut pas croire. Moi j'ai déjà vu des zodiacs où qui tiennent trois personnes, qui sont à six dedans. Ça pose pas de problèmes? Qui ont aucune corde, rien du tout hein ! Aucune... Il y a une dizaine d'années en arrière, là, on avait fait un arrêt de navigation sur le pont de Neuville, et il y a un mec qui a pas respecté le panneau, et puis il s'est fait coupé la tête, hein. Que des trucs comme ça. Alors donc, si, il faut quand même une certaine réglementation. Quoi que c'est pas comme là... Comme quoi c'est pas comme sur la route. C'est quand même pas stricte, c'est quand même pas stricte. Parce que bon, c'est quand même des vacanciers, tout ça... Donc en général, ils le savent pas. Mais c'est vrai qu'il y en a quand même qu'ils abusent. Et puis en plus de ça, les procès verbaux au niveau de l'eau c'est autre chose, que la route, c'est vachement plus cher, c'est beaucoup plus cher.

S : C'est à la fois...

E : Alors donc, il y a la prévention, donc, comme ils savent, que... Parce que, bon, il y a cinq ans en arrière, c'était carrément l'anarchie, ils faisaient ce qu'ils voulaient. Mais maintenant, comme ils savent qu'il y a de la police, c'est déjà plus, plus respectueux. Déjà les panneaux et tout ça... C'est pas pour autant qu'il y a moins d'infractions, mais ça y fait quand même quelque chose.

S : C'est du fait de...

E : De les voir, et tout ça. Avant, il n'y avait rien, donc ils faisaient ce qu'ils voulaient quoi. Là sur Lyon, maintenant c'est douze kilomètres à l'heure. Il y en avait, ils marchaient à quarante kilomètres à l'heure, c'est pas un problème. Alors, ils cassaient tout, les bateaux qui étaient amarrés sur le côté, ou les pêcheurs, ils renversent les pêcheurs ou des trucs comme ça, ils s'en foutaient quoi. Quoique il y avait toujours la police... Parce que on va appeler la gendarmerie du patelin, ils vont faire le procès verbal, mais comme ils connaissent pas bien les réglementations, alors c'est le mec qui a une grosse prime. Et sinon, moi, au niveau de l'eau, au niveau des paiements de l'eau turbinée, par exemple pour mes centrales, bon, ça a toujours existé ça, ça a toujours existé.



S: Tout à l'heure, vous me disiez qu'à l'époque de Napoléon, la Saône était déjà aménagée. Avant le niveau d'eau variait dans quelles mesures ?

E: Avant, ben, il y a deux cents ans, donc là j'en sais rien. Il faudrait voir avec la mairie, là carrément, parce que là, je ne peux pas vous dire.

S: Vous n'avez pas une idée, vous ne savez pas si ça descendait vraiment bas ?

E: Ben, je sais qu'à l'époque et même avant, il y a cent ans, d'après les anciens qui me racontent, parce que bon je suis quand même jeune, vingt cinq ans hein. A l'époque, il paraît qu'on pouvait en temps de crue, euh... En temps d'étiage, donc en été, on pouvait traverser la Saône là à pieds. Alors, il y a une centaine d'année à peu près.

S: D'accord.

E: Et on pouvait traverser, donc c'était vraiment pas aménagé le Rhône, hein ! Y a pas si longtemps d'ailleurs que c'est aménagé le Rhône, hein ! ça doit faire quoi ? Trente ans peut-être, trente ou quarante peut-être. Sinon avant, c'est pareil. Déjà à l'époque, même, quinze ou vingt ans en arrière, il y avait des pilotes qui faisaient que le Rhône, parce qu'ils connaissaient les endroits, parce que il y avait des endroits où bon, ben, c'était aménagé, mais plus ou moins quoi, parce que c'était le début hein. Et ben, il y avait des enrochements, et tout ça, donc il y avait des pilotes qui connaissaient bien le Rhône quoi, donc les mariniers les prenaient et puis ils prenaient le chenal. Des fois, bien souvent, c'est que ça leur arrivait d'avoir des problèmes, hein. Parce que bon, des fois ils se plantaient, ou ils loupaient leur trajectoire.

S: Il y'a des écrivains qui ont écrit sur cette époque. Clavel, Bernard Clavel, ça vous dit quelque chose ?

E: Euh, non, ça ne me dit rien du tout.

S: C'est un écrivain qui a pas mal écrit sur le Rhône.

E: Ah ben oui, celui qui a fait le... Un livre, je crois, non ?

(Interruption).

E: Oui, je crois qu'il a fait un bouquin sur le...

S: Il a fait les Seigneurs du Fleuve, les Pirates du Rhône.

E : Non, je ne connais pas non.

S : Pas mal de bouquins quand même. (Silence de dix secondes). Est-ce que l'eau varie dans sa couleur ?

E : Euh, dans sa couleur. Disons, il y a une époque où elle était pas, pas très belle. Mais peut-être d'ici cinq ans... Au niveau pollution je parle, parce que là elle est un peu sale, mais c'est normal, c'est de la terre. Mais ouais à peu près depuis cinq ans, on voit moins de, comme de l'huile, quoi, des trucs comme ça. Elle est plus jolie je trouve. D'ailleurs je crois qu'on peut y voir au niveau de l'eau, heu au niveau de l'herbe. Parce que on a de plus en plus d'herbe, et donc c'est un signe quoi, au niveau de la pollution, qu'il y en a plus tellement.

S : Mais sinon en fonction des crues ou des pluies, l'eau varie dans sa couleur ou pas ? Selon que tel ou tel affluent donne ou quelque chose comme ça ?

E : Par exemple, quand c'est la fonte des neiges, vous avez une eau vachement claire. Bon, vous avez une crue, mais vachement claire et vachement froide. Et comme là en ce moment, c'est des orages, vous voyez. Bon ben là ça dépend un peu des orages, mais sinon quand vous avez des orages, c'est beau quoi ! Bon ça redevient propre parce que ça descend.

S : D'accord.

(Interruption).

S : Sifflon, l'odeur de l'eau, est-ce que l'eau change d'odeur, est-ce qu'il y a des évolutions ?

E : L'odeur de l'eau. Oh non, non, c'est pas perceptible, hein.

S : C'est pas perceptible. D'accord. Il n'y a jamais cet effet de...

E : Vers l'usine, comme là haut vers chez nous c'est du plat, il y a des moments où on sent un peu des odeurs, on sait même pas, c'est un peu bizarre. On sait pas si ça vient de l'eau, ou si ça vient de l'usine. Parce que ici on ne sent rien, au niveau de l'eau non. Bon la couleur, ouais si, la couleur, on la voit changer, mais je vous dis, c'est normal, c'est pas des couleurs, euh... Voir tout noir par exemple, alors à moins qu'il y est un coup de pollution, mais ça on le sait ça, si il y a un bateau qui s'échoue ou, qu'il y a un problème d'huile ou un truc comme ça, on le sait, ou un pétrole. Mais sinon au niveau des couleurs ça varie entre le marron et puis heu... Et le bleu aussi, ouais le bleu. Voilà, ça arrive. Bon

le bleu, bleu-vert quoi, hein..., bleu turquoise disons.

S: Vous êtes gêné par les pollutions, ça vous dérange ?

E: Ah bien sur, ah ben oui... Oui parce que bon déjà, ça fait pas bien joli, en plus de ça, c'est interdit, en plus de ça les poissons, ça les fait crever et là par contre, ça fait des mauvaises odeurs, oh et puis c'est dégueulasse quoi ! Mais ça bon, y a la chasse à ça. Mais de pollutions, y en a pas vraiment hein, c'est plutôt les usines qu'ont eu des réglementations à faire, c'est plutôt toxique. On le voit pas en général on les voit pas ces produits. Comme c'est à base de plomb ou de mercure, des trucs comme ça, c'est au fond de l'eau. Et ça gêne oui parce que en plus de ça, ça fait des... Au niveau de l'herbe et tout ça, c'est pas... Comment dire, ça crée des trucs et des parasites et ça fait crever les poissons déjà et puis c'est, c'est pas bon, hein !

S: C'est l'ensemble de la nature qui...

E: Mais en général y en a plus, y 'a la chasse à ça, et c'est pas que chez nous. Parce que bon il y a la voie d'eau, mais les préfets et tout ça ils y ont la chasse, hein... Le niveau de pollution sur cinq ans il ne bouge pas hein ! En dix ans de temps sur le départ il y a un petit peu de pollution quand même qui était quand même clandestine quoi hein. Et maintenant qu'il y a la réglementation qui est au niveau des usines... Il y a la chasse hein.

S: Vous êtes pour la verbalisation des pollueurs ?

E: Ben, verbalisation peut-être pas, mais heu... Parce que ce qu'il se passe aussi, bon je le sais parce que bon, je suis tout de même un Pont ( Ponts et Chaussées ), et on à quelqu'un qui polluait. Et bien ça lui coûtait moins cher de payer le procès verbal, que de réaménager ses installations... Donc en fin de compte, bon ben il l'a fait parce qu'à force de payer... Mais je crois qu'il a du tourner deux ou trois ans comme ça, qu'il polluait le mec. Alors, on devrait plutôt leur donner des aides au lieu de faire payer le procès verbal, on lui dit, bon ben... Au lieu de lui faire payer le procès verbal, on l'oblige à faire un truc, bon, il est obligé bien sûr, mais... Lui donner des aides, carrément.

S: Un prêt intéressant, des choses comme ça ?

E: Un prêt intéressant ou... Et puis voilà quoi, hein. C'est pareil aussi la réglementation ça arrête pas de changer donc, hein... En plus, c'est qu'un coup que ça pollue plus, « oh ben non, vous polluez un peu trop ». C'est ce qui se passe hein.

S: ça c'est qu'il y a un manque de logique globale ?

E : Ouais donc, heu... (Silence de dix secondes).

S : Là, la Saône, elle fait quelle profondeur ici ?

E : Profondeur. Et bien disons, on a un chenal à respecter, heu, il y a trois mètres cinquante là, donc c'est le chemin des bateaux qui doivent passer. Voilà, c'est un chenal, ça s'appelle. Donc il est de trois mètres cinquante, ça c'est sûr. Après bon, il y a des endroits, comme là en face, vous avez en face là, y a, y a quatre vingt centimètres d'eau, en temps normal, hein, quatre vingt centimètres d'eau et là, il doit y avoir huit mètres de profondeur, c'est pas stable, hein. Euh, du côté de Montmerle, vous avez des trucs qui font plus de vingt mètres, alors vous voyez. Sinon bon on a le chenal, on a un minimum de trois mètres cinquante, on assure aux bateaux trois mètres cinquante. Voilà.

S : D'accord. A partir de là, tous les bateaux, les Freycinet...

E : On est sûr qu'ils restent pas plantés. Bon les Freycinet ça fait un mètre quatre vingt d'enfoncement, et trois mètres cinquante, heu, le cargo-liner il les dépasse, mais... Bon ils sont chargés à trois mètres cinquante maximum quoi.

S : Vous avez une carte mentale des fonds ?

E : C'est des sondages qu'on fait ouais, ouais. Bon pas nous tout spécialement, le service, quoi. Donc ça c'est le boulot du père Sadonnay, là, que vous allez voir, et... Et puis si vous voulez je peux vous faire voir des cartes, je vais vous montrer pour vous faire voir à quoi ça correspond. Donc on a un chemin à faire en long et puis en travers. Alors à l'époque, ça se faisait à la perche, donc à la main quoi, on mesurait peut-être tous les, peut-être tous les trois, quatre mètres. On faisait à la main et puis après on reproduisait ça sur une carte et puis en fonction de voir... Parce ce que par exemple avec les crues, il y a tous les amas de sable qui reviennent et puis ça bouge bien sûr, alors c'est pour ça qu'on doit contrôler assez souvent, à chaque période de crue, après les crues, on doit contrôler, voir déjà si le balisage a bougé. Et en plus de ça voir si les fonds, heu, sont corrects quoi. Et puis sinon, après, on appelle la société de dragage et puis ils nous draguent le fond.

S : L'entreprise TOURNAUD par exemple ?

E : L'entreprise TOURNAUD ! Ouais, en général on travaille avec TOURNAUD, ou MCC, ça dépend des coins. TOURNAUD ou MCC, il y a qu'eux qui font ça. Tenez, je vais vous montrer à quoi ça ressemble, je viens de voir un truc, ça vous donnera une idée comme ça.

S: Il n'y a que sur les rivières navigables que ce type de carte est mise en place ?

E: Et bien cette carte... C'est, disons un contrôle de chez nous, c'est pas une carte qu'on vend, hein.

S: Par exemple sur la rivière d'Ain, ou sur d'autres rivières non navigables ?

E: Ah ouais, ça se fait de partout, de partout. Tout ce qui est... Ce qui est navigable déjà d'après bon, ça dépend des trucs, heu... Il y a des canaux comme la Seille, bon elle est navigable maintenant... Et puis après il y a les usines aussi qui déversent dans l'eau, alors, heu... Je sais pas, il faut un certain débit, sinon après ça reste, je sais pas. De toute façon... Je sors un truc là...

S: L'eau dans l'ensemble vous la trouvez propre ?

E: Ouais c'est propre, non c'est propre.

S: Il y a des gens qui se baignent ?

E: Ouais, ouais, on en voit tous les jours.

S: Vous vous baigneriez vous ?

E: Ouais, sans problème, sans problème.

S: Plutôt par ici ? Plutôt plus haut ?

E: Plutôt plus haut, elle est plus propre plus haut quand même.

S: Oui.

E: Oui. (Silence de dix secondes). C'est bien beau de chercher, mais je ne vais peut-être pas trouver.

S: Sinon quelle quantité de bateaux passe environ ?

E: Euh, on doit en faire une vingtaine par jour. A peu près, mais ça dépend. Mais sinon j'ai les statistiques là de ce qu'on fait réellement. Par contre ça augmente, hein, le... ça je peux vous le dire. Mais bon, heu, le mois dernier on a fait... En aval on a fait deux cent quarante bateaux donc de ce type ou cargo-liners, ou Canadiens ou Danubiens. On a fait cent quatre vingt dix neuf yacht donc on a fait quoi, on a fait... ça fait cinq cents bateaux

avalants et montants quoi, ça fait cinq cents et puis là trois cent soixante dix. On a fait huit cents bateaux quoi le mois dernier.

S: Vous en avez plus en cette saison que d'habitude ?

E: On fait beaucoup de plaisance en cette saison, ouais, c'est vrai. Et puis l'hiver, comme les routes, heu les... La nuit elle arrive plus tôt, donc on fait un peu moins de bateaux. Déjà, la plaisance, elle, il n'y en a pratiquement plus. On fait beaucoup de marchandises l'hiver. Voilà.

S: En général les plaisanciers font des grands voyages ?

E: ça dépend. Y en a c'est des petites haltes. Y en a c'est vraiment le tour du monde. ça, ça peut varier ça, hein.

S: Vous discutez un peu vous avec eux ?

E: Ah ouais tout le temps, ouais. Tout le temps quand je suis de « brouette ». Disons que c'est un milieu, heu... Bon eux ils viennent, déjà à notre contact. Mais bon pas tout le temps quoi, c'est un peu renfermé, quoi.

S: Autant avec les plaisanciers qu'avec les marchandises ?

E: Autant avec les plaisanciers qu'avec les marchandises, oui. Mais bon après, il y a au niveau des langues après qui, qui fait toujours chier, qui est nettement plus difficile. Mais même ça nous empêche pas de, de parler. On arrive toujours à se faire comprendre.

S: Vous avez des habitués ?

E: Au niveau bateaux ?

S: Au niveau bateaux, au niveau marinières.

E: Ah ben tout le temps. Ben ouais parce qu'ils sont toujours obligés de passer ici. Donc on les connaît tous hein. On les connaît tous, tous, tous.

S: D'accord.

E: A force de les faire.

S: Ils font toujours un petit peu les mêmes voyages ?

E : Ben oui. Comme je vous le dit c'est un peu bloqué au niveau de la demande. Des voyages, en général, vu comme Lyon c'est pas vraiment un grand port, donc ils arrivent toujours à venir chez nous, hein. Solaize, Lyon, Le Pontet, on les connaît tous, hein.

S : Est ce que pour les fêtes lyonnaises comme les feux d'artifice du quatorze juillet, ou la fête de la musique, il y a beaucoup de gens qui prennent leur bateaux de plaisance et qui descendent jusqu'à Lyon ?

E : Ouais. Alors ça c'est ceux qui... C'est pas des bateaux de plaisance, c'est des bateaux de loisir. C'est des genres de hors-bords ou des trucs comme ça. Bon, ils vont faire la fête de l'eau, quoi. Ils font que de ça, ce qui est normal parce que bon ils font un truc sur l'eau... Donc, d'ailleurs ils en font profité, hein.

S : Donc c'est pour vous un moment où vous avez plus de travail ?

E : Non, non, pas spécialement. Non, non. Disons qu'il y a le week-end ou on a plus de travail. Parce que justement, il y a tous les hors-bords. Bon ben ceux qui sont au dessus qui veulent descendre voir un petit peu Lyon, et puis ceux qui sont en dessous, bon, qui veulent monter. Mais ça, ça nous dérange pas ça, parce que bon. Au lieu de bassiner un bateau comme là, on préfère en bassiner cinq, six, et puis heu... C'est plus rentable quoi, hein. ça nous dérange pas trop ça.

S : Au niveau de... Est ce que le droit de navigation est payant ?

E : Alors heu, bon. Justement les bateaux, les marchandises, eux ils ont toujours payé au niveau de la, la... Disons qu'ils ont une taxe, disons, sur la tonne transportée, au niveau de la marchandise quoi, mais ça a toujours existé ça. Et sinon la plaisance, elle la payait pas, mais depuis que VNF, donc ça fait quatre ans qu'elle est implantée. Alors VNF fait payer une vignette, quoi. C'est un peu comme la voiture, et pour pouvoir naviguer sur ses canaux, elle fait payer cette vignette. Bon c'est pas bien cher, ça doit faire dans les six cents francs, cinq cents francs à l'année. Ils peuvent l'avoir sur trente jours, pas à cinq cents francs pour un petit hors-bord, hein. Sinon, un trente huit mètres aménagé en bateau de plaisance, ça fait dans les trois mille francs je crois. Voilà.

S : Et le passage d'écluse ?

E : Ah non, ça ils le paient à l'année, ça n'a rien à voir avec les passages d'écluse. C'est tout ce qu'ils paient.

S : Quand vous faites passer un bateau par l'écluse, ils ne paient pas ?

E : Ah, ils nous ont jamais payé, non, non. Juste ça, c'est une vignette en plus, pour pouvoir naviguer, quoi, c'est tout.

S : Est ce que vous avez l'impression qu'il y a une recrudescence de la plaisance, que ce n'est plus seulement des gens fortunés qui peuvent naviguer, ou alors c'est un peu tout le monde ?

E : Oh, on a un petit peu tous les styles, hein. Que ce soit.. C'est en fonction des bateaux en général. Tous les styles, hein. On peut pas dire. Il peut y avoir le mec qui a une grosse vedette qui vaut, je sais pas, peut-être six millions de francs avec deux matelots. et puis le petit père de famille qui n'a qu'un Zodiac. On voit tout en fin de compte, on voit tout, tout, tout.

S : D'accord. ça a toujours été comme ça ?

E : Bon, la plaisance, heu... A l'époque on voyait beaucoup d'étrangers au niveau plaisance. Depuis quelques années, il y a un peu des français qui arrivent. Et puis alors c'est de plus en plus des anciens.

S : Il y a davantage de loisirs donc ?

E : Et puis bon déjà à l'époque, c'est peut-être qu'ils connaissaient pas trop la voie d'eau. Après comme il y a eut pareil des locations, maintenant, qu'on peut faire au niveau des bateaux qu'à l'époque c'est pareil, il y en avait, mais c'est tellement coûteux. Déjà que c'est vraiment cher. Et maintenant, ils peuvent se mettre à plusieurs, donc ils voient la voie d'eau, après ils achètent un bateau, et puis après ils naviguent, et puis ainsi de suite. Quoi. C'est comme ça que ça se passe.

S : Vous êtes en rapport avec beaucoup d'autres professionnels qui travaillent avec vous sur la rivière ?

E : Ben, professionnels en rapport... Quand il y a de la crue quoi, ils nous appellent pour savoir ce que ça donne, et puis tous les riverains quoi. Quand il y a de la crue ils nous appellent en général pour savoir les côtes d'eau. Et puis comme ils savent pas comment que ça monte, et bien ils nous demandent à nous quoi.

S : En fait vous servez de relais d'information entre l'eau et la terre ?

E : Voilà, relais d'information, ouais, c'est ça. Quand y en a comme l'entreprise TOURNAUD, qui viennent faire des sondages, ou des travaux sur des ponts ou des trucs comme ça. Ben ils nous appellent soit pour savoir des débits d'eau, ou soit pour savoir si



il y a des bateaux qui arrivent, parce que... On est l'intermédiaire quoi ! Nous on est l'intermédiaire entre la terre et l'eau, quoi ! On les mets en relation, voilà.

S: Et ça vous satisfait, cela fait réellement partie de votre travail ?

E: C'est notre travail, ouais, ouais?

S: Au delà du fait de savoir faire varier le niveau d'eau et de faire passer les bateaux..

E: Ouais, ben on est là pour renseigner aussi donc... Voilà. Et puis ça change.

S: Donc en fait il y a beaucoup de monde sur l'eau ?

E: Ben oui. Il y a quand même beaucoup d'activité, hein.

S: Qu'est-ce-que vous pensez, justement, de l'accroissement des différentes utilisations et consommations de la rivière ?

E: Ben, si au moins c'est dans le bon sens, ça va, il n'y a pas de problème. Au contraire, justement, ça la revalorise. Hein, comme la plaisance on en voit pas mal maintenant, donc, heu... Grâce à ça, des petits villages comme chez nous, là à Neuville ils ont fait une petite halte fluviale. Donc comme les étrangers ils arrivent, et bien ils s'amarrent le soir, ils vont faire un petit tour en ville, donc ça fait de la consommation.

(Interruption fin de bande).

E: C'est surtout les maires, quoi qui ont bien compris. Donc ils ont aménagé leurs communes quoi, donc, en fonction de pouvoir les accueillir. Donc ils ont fait des haltes fluviales, et puis alors ça fait la consommation déjà des restaurants, et puis ça fait voir un petit peu le village, quoi. Donc voilà. Voir ce qu'il y a à faire, les musées et tout ça. Donc les étrangers ils viennent voir. Et puis c'est peut-être quand même pour ça aussi qu'il y a plus de plaisance maintenant. Comme ça ils font leur parcours, ils se disent « on va pouvoir s'arrêter à tel endroit, on va regarder telle chose et ainsi de suite, quoi.

S: Vous pensez que c'est aussi bien géré sur le Rhône que sur la Saône ?

E: Alors là, ils devraient peut-être faire plus sur la Saône parce que c'est moins autoroute que sur le Rhône. Voilà, parce que sur le Rhône c'est des grands murs, quoique c'est aménagé aussi. Mais je sais qu'en parlant avec eux, c'est plus campagne ici, que là bas c'est plus la ville, quoi. Sur le Rhône c'est plus autoroute, ville.

S: Même en aval de Lyon ?

E : C'est à partir de l'aval de Lyon que ça commence à donc... Dès qu'ils dépassent Pierre Bénite, ils trouvent que... C'est moins accessible, c'est moins... C'est pareil mais c'est quand même un peu la nationale et puis une départementale, quoi. D'après eux, hein, maintenant, c'est vrai que c'est moins, je trouve que c'est moins joli. Il y a beaucoup de murs là bas, donc... Il y a seulement des parapets en murs. Donc c'est vrai que...

S: Vous même, vous naviguez, vous faites du bateau, vous faites de la voile ?

E : Non, non, moi je fais rien. Je fais pas de ça du tout. J'aurai l'occasion d'en faire du bateau. Mais bon, ça m'intéresse pas trop.

S: En dehors du travail vous ne naviguez jamais ?

E: Ben, si, moi ça m'arrive parce que j'ai le beau père, moi j'ai mon père, lui c'est pareil, c'est un ancien marinier donc ça m'arrive d'en faire. J'ai de la famille qu'est mariniers, j'arrive à en faire, et puis mon beau père, c'est pareil, c'est un ex-marinier donc... On en fait, hein. Mais à titre personnel, non, j'en fais pas quoi. ça rappelle le boulot.

S: Vous allez à la mer des fois ? Vous aimez aller à la mer ?

E: Oui, j'aime bien aller à la mer, ouais comme tout le monde.

S: Et vous avez... Disons que la façon dont vous appréciez la Saône est la même que celle dont vous appréciez la mer ?

E: Ben disons que quand on voit la mer, nous, c'est vacances. On voit la Saône donc... Disons que moi je suis né au bord de l'eau, hein, donc bon la Saône c'est vital pour moi, hein, donc heu, c'est comme ça. Et quand on voit la mer, c'est les vacances, c'est comme tout le monde je pense, hein.

S: C'est vital pour vous, vous pouvez m'expliquer un petit peu plus ?

E: Ben disons que c'est comme... Nous faut tout le temps qu'on soit au contact de l'eau. Mais on a tellement l'habitude d'avoir l'eau, que bon, si on entend pas l'eau, ou qu'on est pas à côté de l'eau,, on est malheureux. C'est pour ça d'ailleurs que même les anciens mariniers, ils reprennent leurs bateaux, ils font des bateaux logements avec. Parce qu'il faut qu'ils soient en contact avec de l'eau. Si vous les mettez en ville, ils sont malheureux, si il y a pas... Un cours d'eau. On voit l'évolution de l'eau, tout ça alors.

Disons nous on est né comme ça, moi je suis né sur un bateau, j'ai toujours vécu... Moi ça fait vingt cinq ans que je suis né, et bien vingt cinq ans que je suis au bord de l'eau. Donc vous m'enlevez ça, il me manque quelque chose, quoi. D'ailleurs en général c'est chez tout le monde pareil. Et mon collègue c'est pareil, c'est un fils de marinier, euh, un fils d'éclusier, c'est la même chose. Vous lui enlevez l'eau, ben, y a quelque chose qui va pas. C'est pas qu'on déprime, mais... Peut-être, peut-être remarque, peut-être. Je sais pas. Nous c'est un truc, ça, c'est assez paisible. On entend l'eau, il y a des gens que ça dérange, hein, mais nous la nuit on dort les fenêtres ouvertes, ben on entend l'eau, nous ça, c'est reposant quoi. Quand on entend plus ça nous réveille, il y a un problème, il y a quelque chose. Non mais c'est vrai, c'est un manque.

S: Vous participez à des manifestations locales comme le Pardon de Mariniers, ou des choses comme ça ?

E: Ouais, ouais. En plein. Si, si, ben oui parce que on connaît tout le monde, donc on est toujours invité donc il n'y a pas de problème. D'ailleurs au niveau du service, en plus, il faut qu'on participe hein. Il y a des trucs qui se créent même chez nous.

S: Je vais vous poser encore une petite question. Est ce que vous êtes pêcheur ?

E: Oh, occasionnel moi, c'est juste histoire d'accompagner quelqu'un. Disons que pêcheur, je suis pas tellement pêcheur... C'est une question de faire la fête avec un pote, taquiner le goujon le matin, sortir le vin rouge à neuf heures, c'est plutôt ça quoi.

S: Il y a beaucoup de poissons ici ?

E: Béní là c'est la réserve là, donc il y en a du poisson, il y en a beaucoup.

S: Il y en a des beaux, il n'y a pas de problème ?

E: Il y a toutes les sortes de poissons oui.

S: Black bass ?

E: Black-bass, ouais y en a, il y a qu'à allez voir en aval, là il doit y en avoir, là en tout cas, y a qu'à aller en aval, et vous allez en voir. Je vous ferai monter toute à l'heure, il y a des carpes de l'autre côté, là, si vous voulez. Là c'est la réserve donc, là il n'y a pas de problème. Non, il y a toutes les sortes de poissons, hein. Beaucoup de silures hein, maintenant, c'est vrai que... Alors, c'est vrai que les pêcheurs ils se plaignent au niveau des silures, parce que ça mange tout, donc.

S : Les brochets ?

E : Ah ben il n'y a plus de brochets, actuellement, non, on a des sandres encore. Du brochet y en a, mais il a du mal à prendre à cause justement des crues qui durent plus assez longtemps maintenant, d'après les gardes pêche. Parce que les brochets, il paraît que ça fait des oeufs dans des champs en temps de crues, et après quand ça baisse le poisson est à maturité parce que c'est l'eau chaude et je sais pas quoi. Il y a un cycle, quoi qui se fait, qui n'est pas respecté.

S : Qui n'est pas respecté actuellement ?

E : Ah ben ça fait des années que ça s'est pas reproduit, donc on a une perte au niveau des brochets, d'après les gardes pêche, hein.

S : C'est un des quelques problèmes d'aménagements pour vous ?

E : Non, non, ben non, c'est pas les aménagements, c'est comme ça, c'est... C'est les années comme ça, c'est comme on dit des fois, on a plus de temps, on a plus de saisons, quoi, c'est à peu près le même chose. Voilà c'est, les années quoi. Y a certains barrages, aussi il y a des, des trucs spéciaux pour que les poissons ils puissent remonter, mais là y en a pas chez nous non.

S : Les poissons ne profitent pas des différentes éclusées pour passer par l'écluse ?

E : Oh ben si, certainement, hein.

S : D'accord. Alors la toute dernière. Est ce que c'est surtout à la Saône que vous êtes attaché ou est-ce-que vous avez un sentiment identique par rapport au Rhône ?

E : Ben je préfère la Saône, parce que déjà, bon ça fait vingt ans que je la connais. Donc, et puis, c'est peut-être comme je disais, c'est peut-être moins autoroute, c'est plus tranquille. Que le Rhône, bon l'eau est peut-être plus belle, mais il y a plus de débit déjà. C'est plus violent au niveau des quantités d'eau, là bas c'est déjà plus violent. Et comme je vous dis, il y a des grands murs de chaque côté, des parapets en béton quoi, donc c'est moins, c'est moins joli.

S : Au dessus de Lyon c'est donc mieux ?

E : C'est plus paisible je pense, quoi que c'est à peu près pareil mais, au niveau personnel hein. C'est déjà plus vert, y a déjà plus de forêt que là bas, c'est... On est déjà autour des villes, il y a des routes, des autoroutes à côté, il y a des grandes usines hein. Il y a des

grandes usines de béton... C'est plus...

S: Il est trop contrôlé ?

E: Trop aménagé, ouais, c'est plus tellement le coin paisible, quoi, voilà. C'est comme la campagne et la ville quoi. Si vous préférez. Voilà, si on compare la Saône à la campagne et le Rhône à la ville quoi.

S: Il y a peut-être eu une volonté trop importante d'aménager, ou en tout cas de faire, de pas concilier le fait que ce soit agréable à regarder ou des choses comme ça ou agréable à vivre ?

E: Ben je sais qu'ils font des efforts quand même, mais c'est vrai, c'est pas qu'ils exploitent trop mais, bon, ils essaient quand même d'exploiter au maximum quoi. Et puis bon au maximum, ils font comme maintenant il y a quand même pas mal d'usines qui ferment, donc, il y a pas tellement tant de mal que ça. Ah pour les usines nucléaires, les centrales nucléaires, les trucs comme ça quoi. Seulement si il y a des kilomètres de béton, il y a des ports aussi qui sont aménagés, à par ça.. Il y a pas grand chose, hein ?

S: Bon, je vous remercie.

E: Ah ben je l'ai retrouvé, ben elles étaient là. Voilà le profil qu'on fait, vous voyez. C'est fait par ordinateur ça. Alors là c'est en travers là. Ouais, rive droite, rive gauche. Donc on passe en travers, et voilà, ça donne le fond. Et après on le fait en long, voilà. Alors ça c'est le chenal là qui est représenté là, comme ça, vous voyez. Alors là par contre, là, il faudrait draguer. Alors on va draguer, draguer tout ça. Et puis là c'est pareil, il y a un petit coin donc, et ben ils dragueront que ce morceau d'eau.

S: D'accord, c'est quand même d'une grande précision.

E: Ah ouais, ouais, maintenant. Mais à l'époque c'était à la main. Bon à l'époque, y a pas si longtemps hein. D'ailleurs on le fait encore hein. ça nous arrive de le faire, quand c'est des petits trucs à faire, au lieu de sortir tout le matériel. Voilà.

S: Comment vous faites pour sonder à la main ?

E: On sonde à la perche.

S: Et sinon pour draguer, c'est forcément une barge qui vient ?

E: Ah ouais, ouais obligé, ouais.

S: D'accord.

E: Regardez, là où passe le chenal, et puis crac, là, il y a un haut fond là, donc faut draguer jusqu'à la limite. Regardez, trois mètres cinquante. Alors bon, il y a des endroits vous avez plus de trois mètres cinquante, hein. Là pareil, haut fond, tac, tac. C'est quand même régulier, hein ? Vous voyez ?

S: Il y a combien de kilomètres là en tout ?

E: Tous les deux cents mètres, là vous voyez. Ah ben ils font toute la Saône, hein. Non vous voyez, il y a rien de régulier.

S: Et bien merci beaucoup.

E: De rien.

**Entretien réalisé le 15 Juillet 1997**  
**A Couzon au Mont d'Or, avec pour interlocuteur**  
**Monsieur Sadonnay,**  
**Chef de chantier aux Voies Navigables de France**

**S:** Je vais commencer par vous poser des questions qui vont me permettre de vous situer, de vous comprendre. Quel âge avez-vous s'il vous plaît ?

**Sad :** Je vais avoir trente neuf, trente huit, disons.

**S:** Quelle est votre situation familiale ?

**Sad :** Marié, deux enfants.

**S:** Quelle est la profession de vos parents, s'il vous plaît ?

**Sad :** Retraités

**S:** Ce sont des personnes qui travaillaient dans quel secteur ?

**Sad :** Mon père a travaillé grosso-modo, trente ans au Service Navigation. Au Service de Navigation de la Seine.

**S:** Quels diplômes avez-vous ?

**Sad :** Moi j'ai un CAP d'électrotechnicien et un bac F3.

**S:** Vous habitez dans la région ?

**Sad :** J'habite Saint Étienne.

**S:** Donc vous n'habitez ni à côté du Rhône, ni à proximité de la Saône ?

**Sad :** Non.

**S:** Dans quelles conditions êtes vous arrivés dans la région ?

Sad : Mutation, mutation, avant j'ai passé quinze ans au Service Navigation de la Seine, donc j'étais sur la Marne et, sur mutation, je suis venu à Lyon pour me rapprocher de la famille.

S: D'accord. Combien de temps cela fait donc que vous travailler aux Voies Navigables de France.

Sad : Et bien je suis rentré en quatre vingt un. Donc ça fait seize ans maintenant. Mais VNF depuis mille neuf cent quatre vingt douze, parce que en dix neuf cent quatre vingt douze il y a eu la création de VNF. Avant j'étais, enfin, je suis toujours au Service Navigation. Je suis agent d'Etat.

S : Le fait que votre père ait travaillé sur l'eau, ça a influencé le choix de votre profession ?

Sad : Non parce que bon, non, c'est parce que je suis sorti de l'école et bon, il fallait passer un concours pour essayer de travailler. Donc j'ai passé les concours dans l'administration, donc, conducteur de travaux à l'époque. Et puis bon, ben j'ai été reçu. J'ai été reçu en tant que conducteur mécanicien. Voilà.

S: Vous ne pensez pas qu'il y a un attrait familial pour l'élément qui peut exister ?

Sad : A peut-être, peut-être. C'est vrai que c'est plaisant d'être dehors tout le temps et puis de faire un peu ce qu'on veut, parce qu'on est un peu son propre patron soi même, quoi. Etant donné qu'on a quelques agents sous sa responsabilité, donc on est un petit peu patron, entre guillemets, du secteur qu'on gère.

S: C'est un travail qui vous satisfait ?

Sad : Bien sûr. Bien sûr.

S: C'est ce que vous avez souhaité ?

Sad : Oh, ce que j'ai souhaité. Je sais pas. Peut-être pas mais maintenant en y réfléchissant, c'est bien ce que je fais.

S: Vous me disiez que c'est de quatre vingt douze que datent les VNF.

Sad : Oui quatre vingt douze, oui où ça a été mis en place.

S: Qu'y avait il avant comme organisme pour gérer la voie d'eau.



Sad : Avant c'était le Service Navigation, uniquement le Service Navigation. Et donc maintenant, Voies Navigables de France, et bien, c'est un établissement à caractère public, industriel et commercial, donc qui gère les voies navigables de France. Voilà.

S: Avant le service de la Navigation,, vous savez ce qui existait ?

Sad : Je ne sais pas, mais je crois que ça a toujours été les Services Navigation.

S: Le rôle de cet organisme, si vous pouvez me le définir ?

Sad : Le rôle de l'organisme, c'est de gérer le domaine public fluvial. Donc tout ce qui est rivières et tout ce qui est beaucoup plus, c'est à dire la limite où s'arrête le domaine public fluvial. Et après ça on passe au domaine fluvial privé ou communautaire ou autre. C'est surtout la gestion du, donc des rivières, des berges, de tout ce qui touche à la voie d'eau quoi.

S: Les missions consistent à quoi en général ?

Sad : Les missions, c'est des missions, donc je dirais de gestion de domaine fluvial avec établissement de conventions, avec établissement de projets de travaux sur les ouvrages. ça c'est les VNF, ça qui gèrent. Heu, c'est essentiellement des grandes missions.

S: Vous êtes en lien avec beaucoup d'autres professionnels de fleuves, avec d'autres organismes ?

Sad : Non.

S: Pas avec la gendarmerie ou la police ?

Sad : La gendarmerie, la police pour les contrôles fluviaux, mais là tout ce qui est police, tout ce qui est police, contrôle et tout ça, là pour ça, on prend la casquette Service Navigation. Là c'est le Service Navigation plus VNF. VNF c'est pour ce qui est de la gestion du domaine public fluvial, plus les investissements sur les ouvrages. Et le Service Navigation, que ce soit de la Seine ou de Rhône-Saône, ou de n'importe lequel, c'est plus ce qui est les missions de police. Donc le respect du code rural, le respect de l'environnement, le respect des zones submersibles. Il y a beaucoup de choses.

S: La surveillance de l'eau elle est nécessaire pour quoi ? Parce que les gens sont imprudents ou des choses comme ça ?

Sad : Il peut y avoir... Les gens sont pas toujours en règle vis à vis de la loi. Bon il y a des gens qui naviguent sans papiers, sans permis, comme le font certains sur la route, on

les retrouve sur la rivière. Donc il y a l'imprudence, le non respect des lois, le non respect de la signalisation. Il y a beaucoup de choses, quoi.

S: La totalité des bateaux qui naviguent est concernée par les codes ?

Sad : Par le... C'est à dire par le Règlement Général de la Police et plus particulièrement, le Règlement particulier de police. Il est adapté à chaque secteur de Voie sur un domaine bien défini quoi.

S: Est ce qu'il y a des savoir par rapport à la rivière qui sont nécessaires à une personne qui fait le contrôle justement ?

Sad : Ah ben y a une certaine, je dirai... Comment dire une certaine connaissance à acquérir. Bon ben c'est vrai qu'on a pas eu de formation pour faire de la police de la navigation. On a que l'expérience qu'on acquiert au fil des contrôles avec les gendarmes ou la police. La c'est vrai qu'il n'y a pas eut de formation pour nous dire, « ouais voilà, bon ben il faut le contrôler, ouais, y a ça et ça à contrôler, y a ça et ça à faire ». On l'a appris de nous même sur le tas.

S: D'accord.

Sad : Mais bon, c'est peut-être pas dit qu'on fait bien tout le temps, quoi. On a appris sur le tas.

S: D'accord. Par rapport au fait de savoir naviguer, il y a certains savoir ?

Sad : 'Savoir naviguer. Bon faut savoir conduire un bateau, donc il faut être détenteur du permis pour pouvoir naviguer sur les rivières. Mais bon ça a pas de... C'est pas compliqué quoi? Y a un code à apprendre, y a des questions mécaniques, y a un code à apprendre. Après ça on obtient son permis quoi.

S: L'entretien de vos bateaux en général, c'est vous qui le faite ?

Sad : En général, oui.

S: En général, les gens qui travaillent au sein des VNF ont l'impression que leur travail évolue rapidement ou que c'est quand même quelque chose de relativement cristallisé au niveau de l'évolution des techniques ?

Sad : Non, ça c'est toujours pareil ça je pense. Simplement il y a une... Je dirai un... Un accord financier peut-être autre que ce qu'il pouvait... De ce que pouvait mettre l'État au

départ. Les Voies Navigables de France, depuis qu'on a créé Voies Navigables de France, on réalise d'autres travaux qui n'étaient pas forcément écrits dans les grandes lignes du Service Navigation. La restauration de barrages, des choses comme ça, c'est VNF qui prend en compte. Peut-être que, après ça c'est la défense, c'est la présentation des projets qui fait que... Qui fait que y a certains barrages qui passent avant d'autres, y a des francs pour des projets qui ont planés. Mais ça, je pense que c'est dans tout, dans la même philosophie. Faut bien défendre ses projets pour essayer d'avoir des crédits pour pouvoir réaliser les travaux quoi. Comme de partout. Mais c'est vrai qu'au niveau budgétaire, VNF a apporté un plus. Y a plus de crédits que ce que les Services Navigation pouvaient avoir avant par l'État.

S: Est ce que ça paraît plus concret ?

Sad : Disons qu'il y a eu un gros travail de... D'établissement du domaine dans l'État où ils se trouvait. Donc maintenant qu'il y a défini, je pense, au sein de VNF des priorités, bon on refait des barrages parce qu'ils sont plus prioritaires que les autres, parce qu'on est encore aux méthodes d'exploitation de l'ancien temps. Parce que bon, beaucoup de choses hein ? Moi avant en étant sur la Marne, j'ai vu, on avait des barrages à aiguilles. Quand VNF est arrivé, on a eut des barrages à clapets. Bon, c'est peut-être pas lié au fait que ce soit VNF que ça se soit instauré parce que bon, ça fait déjà plusieurs années qu'on demandait, mais ça a peut-être favorisé un accord budgétaire pour réaliser ce type de travaux.

S: Ça a apporté de la crédibilité.

Sad : Voilà.

S: Vous me disiez, « les méthodes d'exploitation de l'ancien temps ». Ça veut dire barrage à aiguilles ?

Sad : Barrages à aiguilles, oui, les écluses manuelles, ces choses là quoi. Donc maintenant, toutes les écluses sont pratiquement hydrauliques ou électromécaniques. Les barrages à aiguilles sont de plus en plus remplacés par les barrages à clapets, donc bon il y a une pénibilité qui est nettement moindre maintenant que ce qui pouvait se passer il y a encore... Ben moi, au début, quand je suis arrivé au Service Navigation, il y a quinze ans de ça, là c'étaient les barrages à aiguilles qu'il fallait retirer à la main. Comme il y en avait trois cents qui faisaient quatre vingt kilos chacune...

S: Il y avait un certain danger, quand même ?

Sad : Il y avait du danger puisqu'en plus les gens traversaient, ben ils étaient obligés de se... D'être sur des passerelles au dessus de l'eau. Ce qui est jamais bien simple. Accroché à un câble au dessus, ou pas attaché. Au début pas attaché, et puis après ça on a essayé de mettre la sécurité en place en disant « Ben les gars, maintenant, il faut vous attacher, mettre votre gilet de sauvetage, mettre les gants pour travailler et tout ça ». Parce qu'avant ça se faisait pas ça. L'habitude faisait que, ben les gens s'attachaient pas, ou allaient même ouvrir le barrage comme si on était sur la terre ferme, quoi.

S: Il y avait beaucoup plus d'accidents ?

Sad : Je sais pas, je sais pas s'il y avait beaucoup plus d'accidents, je sais pas, ça je pourrais pas dire.

S: Il y en a encore actuellement, ça arrive ?

Sad : Ça arrive. Ça arrive qu'il y est encore des accidents. Ça arrive qu'il y est encore des accidents.

S: Lors des inondations, vous faites des sorties quand même ?

Sad : Pendant les inondations, on fait pas de contrôle de police parce qu'en général, il y a plus de navigation. Bon déjà on arrive en PHN, donc les eaux sont plus navigables et là après ça, la navigation est aux risques et périls du marinier ou de n'importe qui. Disons qu'on sort essentiellement pour délimiter les zones maximum de crue. Bon après ça, dire tiens « bon ben voilà les plans sont faux, les plans c'est là, la crue elle vient jusque là ». C'est essentiellement ça.

S: Ça arrive souvent que des mariniers se mettent en travers ou d'autres problèmes comme ça de navigation ?

Sad : Non.

S: Les plaisanciers davantage ?

Sad : Les plaisanciers qui connaissent pas le secteur bon, peut-être plus. Mais bon, ça c'est pareil, c'est... Moi je sais pas, depuis que je suis ici, j'en ai jamais vu, quoi.

S: Sur le Rhône davantage ?

Sad : Non, je pense pas, je pense pas. Le Rhône, bon, le Rhône je pourrais pas trop en parler, parce que c'est pas mon secteur. Mon secteur, moi c'est la Saône, mais non, je

pense pas. Non, il n'y a pas trop d'erreurs de navigation. Les gens bon ben, y a une écluse ils savent qu'ils peuvent pas passer dans le barrage, bon ben ça fait partie du permis de navigation en général. Les gens prennent un permis de navigation comme nous quand on obtient un permis de conduire, on empreinte pas un sens interdit. Donc eux ils savent que le panneau là haut ça veut dire passe interdite et ils ont pas besoin de le prendre.

S: Les aménagements sont à votre avis complètement adaptés aux crues ?

Sad : Les aménagements de quoi ?

S: Les écluses et les barrages en particulier. Du moins est-ce-que c'est totalement adapté aux risques de crues ou la nature est quand même capable de s'imposer ?

Sad : Je dirai que la nature est quand même capable de... Je dirai de tout submerger. La nature fait des miracles donc... Les barrages ont été fait pour un certain débit. Si un jour on vient à dépasser ce débit je sais pas du tout comment ça pourrait évoluer. Si on aura des dégâts, si on en aura pas. Ça a été établi sur des bases de crues centennales, bon ben. La crue centennale, comme dit son nom, c'est une fois tous les cent ans qu'elle arrive. On peut avoir des crues je pense plus fortes et puis là qui balaient tout. Mais ça bon, c'est comme tout. Les avalanches aussi, les tremblements de terre c'est pareil. Pour l'instant c'est solide jusqu'à sept, huit sur l'échelle. Bon ben si un jour il y a un tremblement de terre qui arrive à dix sur l'échelle, bon ben qu'est-ce-que ça fera, quoi ? Même les bâtiments antisismiques qui sont montés est ce qu'ils seront pas détruits. Ça, je peux pas dire ça.

S: A priori c'est en fonction des prévisions de risques possibles mais...

Sad : Mais si un jour ça dépasse, bon ben on est pas à la merci d'un dépassement... les éléments naturels c'est...

S: Que pensez vous justement du fait que le Rhône ou la Saône soient justement, maintenant totalement réglementés, contrôlés ? Est ce que vous pensez que ça se fait au mieux de ce que ça ai pu se faire ou est-ce-que vous auriez des reproches à faire ?

Sad : Non, j'ai pas de reproches, non. Tout fonctionne bien. Il y a peut-être des améliorations à apporter mais, c'est pas à moi de le dire, et puis... Moi je suis là simplement pour assurer le, la bonne gestion, le bon entretien de la rivière, et puis c'est tout quoi. Ça c'est sûr qu'il y a peut-être des améliorations à apporter, ça c'est sûr, comme partout. Mais comme ça à brûle pourpoint, là, je serai pas dire quoi, je serai pas dire quoi.

S: Pour ce qui est de la navigation par exemple ?

Sad : Pour ce qui est de la navigation, non il n'y a pas de problèmes. Ça je pense pas qu'il y est de... Enfin en ce qui concerne la Saône. Bon, à part ça il y a eut être des problèmes ailleurs mais bon.

S: En ce qui concerne les poissons, ou les quantités de poissons qu'il y a dans le Rhône ou la Saône ?

Sad : Alors ça, je ne suis pas pêcheur, alors donc, il peut très bien en avoir ou ne pas en avoir, ça, ça ne me dérange pas. Ça ne me dérange pas.

S: (Rire.) D'accord.

Sad : Mais c'est vrai que les fédérations de pêche sont très représentatives. On ne peut pratiquement rien faire sans les consulter, quoi. C'est quand même... Maintenant ils ont pris du poids. Eux, les écolos, dans les dernières années, ils ont pris beaucoup de poids. Et on peut plus rien faire je dirai sans leur consentement.

S: C'est gênant ?

Sad : C'est gênant dans certains domaines, mais bon, c'est vrai que bon, il faut que nous aussi on se plie aux réglementations. Et puis c'est pas parce qu'on travaille au Service Navigation qu'on ai tout permis quoi.

Il faut faire les choses comme il se doit, en consultant le maximum de personnes, de manière à ce qu'après ça, il n'y ai pas de reproches ou n'importe quoi.

S: Il faut faire en fonction de tout le monde ?

Sad : Ouais. il faut faire avec les gens du secteur, voir les écolos, voir les fédérations de pêche, les fédérations de chasse éventuellement, pour savoir, ben si on peut, si on peut nettoyer un linéaire de berge comme ça, parce que il y a la nidification, y a ça de poissons. Ce genre de truc là quoi.

S: D'accord. Vous avez l'impression qu'il y a davantage de contraintes aujourd'hui qu'il y a dix, quinze ans ?

Sad : Ah bien sûr, ah bien sûr. Ça c'est sûr. Avant les fédérations de pêche avaient moins de poids, étaient moins représentatives, les écolos aussi. Ce qui fait qu'il y a peut-être eut des débordements de la part des constructeurs ou d'aménageurs de sites, oui, d'aménageurs de sites. C'est vrai que maintenant, ça ne pourrai plus se faire. Ou moins

facilement. Ça pourrait peut-être toujours se faire, mais moins facilement. Il y aurait plus de bâtons dans les roues, que ce qu'il y a pu y avoir à une certaine époque.

S: Vous pensez que c'est parce que justement les pêcheurs, les écolos n'avaient pas encore pris conscience du fait qu'on touchait à quelque chose auxquels ils tenaient ou est ce qu'en fait...

Sad : C'est qu'il y avait moins d'écologie il y a vingt ans que maintenant. C'est tout.

S: Les gens se rendaient compte qu'ils risquaient de perdre quelque chose ?

Sad : Effectivement, effectivement. Comment ça sera dans vingt ans, ce sera peut-être encore pire. Là on aura moins le droit de faire quoi que ce soit. On paiera l'air qu'on respire, on paiera beaucoup de choses quoi.

S: Vous pensez à priori qu'on est sur une bonne pente pour que les choses soient gérées dans l'intérêt de tous ?

Sad : Dans le respect de tout le monde, ouais, je crois. Chacun doit y retrouver ses intérêts.

S: Autant sur la Saône que sur le Rhône ?

Sad : Autant sur la Saône que sur le Rhône. Je pense qu'il faut gérer de telle façon à ce que ça contente tout le monde.

S: Est-ce qu'en général, quelqu'un qui travaille aux VNF fait attention à des changements du type, la variation de la couleur de l'eau, la variation de l'odeur de l'eau, la variation de la quantité d'eau, des choses comme ça, quoi ? Travaillez vous en lien avec l'eau comme l'éclusier ou non ?

Sad : Disons que si il y a un problème qui se passe, l'éclusier en informe sa hiérarchie, donc on est forcément au courant, on se déplace, on vient voir. Si c'est une pollution, si c'est un phénomène naturel, si c'est... Parce que bon, c'est pareil, les gens des fois appellent, il y a des choses alors que c'est un phénomène naturel. Alors on y peut pas grand chose. Sinon à part ça. Bon c'est sûr qu'on jette toujours un oeil sur ce qu'il y a aux alentours, sur ce qu'on voit quoi. C'est tout.

S: Voir si tout se passe bien ?

Sad : Oui voilà, oui c'est ça.

S: Au niveau des taxes et vignettes, c'est les VNF qui s'en occupent ?

Sad : Taxes et Vignettes. Bon ben ça c'est les gens qui sont obligés de prendre leurs vignettes pour pouvoir naviguer. Donc il existe plusieurs types de vignettes suivant ce que les gens veulent faire. Si c'est loisir, si c'est week-end, si c'est promenade, si c'est vacances, il existe plusieurs tarifs, ce qui fait que... Qu'ils prennent les vignettes en fonction de leurs besoins quoi.

(Interruption).

S: Et la vignette en fait c'est ?

Sad : La vignette, c'est le péage quoi, pour la plaisance.

S: C'est en fait pour ça qu'il faut surveiller ?

Sad : Voilà, voilà, les missions de contrôles font qu'on regarde si ils ont leur vignette ou pas. Mais bon comme on est pas, je dirais assermenté pour l'instant Voies Navigables de France, on peut pas leur dire. On peut simplement... Disons que notre mission, notre mission de police c'est en général avec la gendarmerie ou la police et c'est eux qui verbalisent. Nous on est simplement accompagnateurs.

S: D'accord. Vous travaillez pour l'État sans être pour autant assermentés ?

Sad : On est agent d'Etat au service aussi des VNF. Pour tout ce qui est des missions, c'est comme je vous le disais, gestion DPF (Domaine Public Fluvial), cette mission consiste à savoir si ils ont leur péage donc leur vignette. Voilà, c'est tout.

S: Vous connaissez des personnes qui ont connu le Rhône ou la Saône avant les aménagements ?

Sad : Moi personnellement non.

S: Vous avez une idée de comment c'était avant les aménagements ?

Sad : Ben je savais... Bon, il y avait pas de barrage à Couzon parce que les barrages étaient à l'Île Barbe et à Bermellin. Donc on avait une écluse à l'Île Barbe et une écluse à Bermellin, et lors de la construction de ce barrage qui bon maintenant, qui a trente ans, les écluses aval et amont ont été supprimées. Il y a eut un rehaussement du bief d'un mètre ça a fait plus d'eau à l'aval, pareil à l'amont, ce qui fait la suppression des barrages et des écluses qui se situaient à l'amont et à l'aval de celui-ci. Mais, avant, non, je peux pas



vous dire, je sais pas du tout.

S: Que pensez vous de l'accroissement de l'utilisation, de la consommation du fleuve ? Le fait qu'il y ai davantage de pratiques de nautisme, de plaisance ?

Sad : Moi, je dis que c'est bien. Ça peut permettre à beaucoup de gens de découvrir la voie d'eau. Quand ces pratiques de sports nautiques sont faites dans les règles et suivant les lois, et tout ça, bon, ce n'est qu'un bien pour la voie d'eau, ce n'est qu'un bien pour la voie d'eau.

S: Vous même, vous pratiquez le nautisme ?

Sad : Non, pas du tout. Dans le métier tout court mais pas en tant que nautisme.

S: Pas de voile, pas de...

Sad : Non, non. Aucun sport où il y est contact avec la voie d'eau.

S: Vous n'êtes en contact avec la voie d'eau uniquement...

Sad : Raisons professionnelles. Bien sur, je viens le samedi, dimanche à me promener au bord de l'eau. ça c'est vrai que c'est un attrait quand même. Bon, parce que moi je connais. Quelqu'un qui ne connaît pas, je dirai la voie d'eau, sera pas tenté d'y aller le samedi, dimanche se promener le long de la voie d'eau. Enfin je pense pas. Moi je connais, donc c'est vrai que le samedi, dimanche il m'arrive de me balader au bord de l'eau, quoi.

S: Pour y faire quoi ?

Sad : Juste pour me balader, pour voir... Bon en général, comme j'habite pas ici, donc je viens pas ni sur la Saône, ni sur le Rhône. Je vais me balader en bordure de Loire, de petites rivières, j'aime bien.

S: Il y a des choses à regarder ?

Sad : (Silence de cinq secondes). L'attrait de la voie d'eau je dirai. Il y a quand même un appel au fond de la tête qui dit, « tiens c'est bien comme ballade ». Je m'en vais voir... Même pour rien voir je dirais, mais bon, se promener au bord de l'eau, c'est bien je trouve aussi, naturel.

S: Il y a quelque chose qui se passe, une relation ?

Sad : Je ne sais pas quoi, bon, je me, je me ballade beaucoup, c'est pour surtout sortir mes chiens. Si eux, bon eux ils se baignent sans arrêt donc bon, c'est tout, hein. Bon et puis ça fait un but en soi, bon, on va aller se balader on va aller au bord de, au bord de la rivière, on va faire baigner les chiens, bon. C'est tout un... Mais sans plus, quoi.

S: Vous vous baigneriez dans la Saône ?

Sad : ça dépend des secteurs. Pourquoi pas ? Quoique normalement, la baignade est interdite, mais... Pourquoi pas ? Pourquoi pas ?

S: Si un pêcheur vous donnait ses poissons, vous les mangeriez ?

Sad : Bien sûr. Sans problème.

S: Il y a beaucoup de poissons apparemment. Là, au niveau de l'écluse, c'est la réserve ?

Sad : La réserve est située cinquante mètres en amont et cinquante mètres en aval des ouvrages. En général, ça c'est la réserve. Après on est hors réserve. En général à chaque ouvrage il y a une zone de réserve de, je crois, cinquante mètres à l'amont, cinquante mètres à l'aval.

S : C'est interdit de pêcher sur les ouvrages donc ?

Sad : Bien sûr, puisque vous êtes en réserve.

S : Est ce que vous pensez... Je vais reposer une question que je vous ai posé au début, mais est-ce que vous pensez que le fait que votre père ait travaillé pendant longtemps au sein de la voie d'eau fait que vous ayez un rapport à l'eau particulier à l'élément, à la rivière ?

Sad : Non, je pense pas.

S: Vous pensez que ce dont vous me parliez tout à l'heure, le fait que vous aimiez vous balader au bord de l'eau, c'est venu plutôt dans votre profession ou plutôt quand vous étiez jeune ?

Sad : Bon, quand j'étais jeune, j'étais comme tous les mêmes. J'allais à la pêche donc j'avais forcément déjà un contact avec la rivière. Mais, non, j'aurai pu être amené à faire autre chose, j'aurai peut-être pas eu l'idée de revenir au bord de l'eau, quoi. C'est vrai que... Je sais pas, j'ai... Là, je sais pas.

S: Sur la pêche sur la Seine vous pensez que... Pardon ce n'était pas la Seine ?

Sad : Non, j'étais sur la Marne, hein. Mon père était sur l'Yonne, moi j'étais sur la Marne. Mais non, je sais pas, c'est vrai que mon père m'emmenait de temps en temps à l'atelier donc c'est vrai, la rivière passait là. Etant tout même, c'est vrai que j'ai vu la rivière étant tout même. Mais bon, je sais pas, j'aurais fait autre chose, je sais pas. Mon père aurait peut-être fait autre chose, j'aurais peut-être pas été habitué à la rivière, mais j'y aurais quand même été. Là maintenant, à l'heure actuelle, je me baladeraï au bord de la rivière. Je trouve ça sympathique, c'est vrai.

S: Monsieur, je vous remercie. Merci beaucoup.

Sad : De rien.

Entretien réalisé le 17 Juillet 1997

A Pierre-Bénite, avec pour interlocuteur Monsieur Tournaud dirigeant de l'entreprise TOURNAUD, spécialiste en dragage de fonds et constructions fluviales.

Serge : Si vous le voulez bien, je vais commencer par vous poser des questions qui me permettront de vous situer. Si je peux me permettre de vous demander votre âge ?

Tournaud : Quarante sept ans.

S : Votre situation familiale ?

T : Marié, un enfant.

S : La profession de vos parents ?

T : Entrepreneurs.

S : Vos diplômes ?

T : Licence en sciences Economiques.

S : Vous habitez dans la région depuis longtemps ?

T : Depuis que je suis né, oui. Je suis né sur Lyon.

S : Dans quelle partie de Lyon ?

T : Lyon septième.

S : Donc vous étiez proche du Rhône ?

T : Oui, oui. Le septième arrondissement, c'est la Guillotière, donc oui.

S : D'accord. Vous habitez toujours dans cet arrondissement ?

T : Plus du tout, non. J'habite à l'ouest de Lyon dans un petit village qui s'appelle Vaugneray.

S : D'accord. Depuis combien de temps existe l'entreprise ?

T : On va fêter son soixantième anniversaire, cette année.

S : D'accord. Comment en êtes vous venu à exercer cette profession ?

T : L'entreprise ? Parce que moi, je ne suis pas là depuis son origine. L'entreprise était à la base une entreprise de maçonnerie, une toute petite entreprise. C'est suite à la deuxième guerre mondiale où il y a eut des problèmes, où les ponts de Lyon ont été détruits, où il y a eut un besoin d'interventions sur le Rhône, sur la Saône suite au conflit, que donc mon père a commencé à travailler dans ce métier.

S : Donc c'est par ce biais là que vous avez travaillé dans l'entreprise ?

T : Oui, c'est une entreprise familiale. Moi je suis... On est trois frères, donc, l'entreprise c'est notre grand père qui l'a fondé dans la maçonnerie. Mon père est venu ensuite prendre sa suite. Il a commencé à développer un peu les travaux sur l'eau, et mes deux frères ont continué, et moi, étant le plus jeune, j'ai intégré l'entreprise, par la suite.

S : D'accord. C'est ce que vous souhaitiez faire de par vos études ?

T : Vous savez, quand on est fils d'entrepreneur, on baigne dans un milieu, on parle souvent de l'entreprise, de travail, et tout. Et puis bon, quand j'étais étudiant, j'ai commencé à travailler, moi, sur les chantiers en été, pour apprendre le métier, pour me faire deux, trois sous. Et puis bon, on plonge dans ce milieu insensiblement.

S : C'est ce que vos parents souhaitaient aussi ? Du moins, vos parents souhaitaient que vous intégriez l'entreprise ?

T : Ah non, non. J'étais tout à fait libre, si j'avais choisi une autre voie, ils n'auraient pas été contre. Non, non.

S : D'accord.

T : C'est un libre choix de ma part.

S : Vous disiez que l'entreprise auparavant était une entreprise de maçonnerie ?

T : Oui.

S : Cela fait quand même un certain décalage entre l'extraction de gravier, de nettoyage des fonds et la maçonnerie.

T : Oui, oui. Mais, c'est ça la caractéristique d'un entrepreneur. (Rire). C'est de changer d'activité. Mais bon, la maçonnerie, ça ça fait soixante ans, donc, si vous voulez, ça fait déjà quelques années de ça. La maçonnerie, bon, c'était un petit peu porteur, et puis après, ça l'était moins, et puis, il y a eut cette opportunité. Mon père avait des contacts avec les gens du Service Navigation et tout, les besoins étaient grands à l'époque, mon père a commencé avec du matériel qui ne lui appartenait pas, donc l'État cherchait des gens qui se lançaient un peu dans cette activité.

S : D'accord, c'était quelque part, face à la demande de l'État...

T : Non, non, pas du tout. Mais le besoin était là si vous voulez, et mon père a eut cette opportunité, a eut l'idée de se lancer là dedans. Il a eut l'opportunité, il y avait des chose à faire, personne ne voulait les faire, bon et bien, ça a commencé comme ça, quoi.

S : D'accord.

T : Le besoin était là, et bon, mon père était là aussi à cette époque et bon, ça a commencé comme ça.

S : D'accord. Si vous pouvez me détailler un peu les missions qui vous sont confiées.

T : Aujourd'hui ?

S : Oúi.

T : Et bien, il y a donc beaucoup d'eau qui est passée sous les ponts depuis l'origine de mon père, donc... L'entreprise s'est énormément développée dans le métier nautique parce que si les toutes premières interventions avaient lieu à Lyon ou dans sa région, maintenant, TOURNAUD intervient sur tout le territoire national. Donc on a plusieurs activités. L'activité principale, c'est l'activité de dragage ; une autre activité qui est pratiquement aussi importante, c'est l'activité battage de pieux, palplanches, réalisations de quais. Le quai de Loire sur Rhône, qui est tout neuf, que l'on voit maintenant depuis l'autoroute, c'est nous qui l'avons fait. Les confortements du viaduc SNCF de Saint-Clair vers la nouvelle Citée Internationale, c'est nous qui les avons fait aussi. Le confortement du viaduc de Perrache, les travaux du métro de Lyon, à titre d'exemple, c'est nous qui les avons fait. Mais on intervient aussi loin de nos bases. On a fait l'approfondissement de la base des sous-marins nucléaires de l'Ile-Longue, on a fait l'extension du port de Royans sur la côte Atlantique, on a fait la création du Port de

Fréjus sur la côte Méditerranéenne, on intervient, on vient de faire, de terminer l'approfondissement de la Moselle. Donc on intervient sur tout le territoire national. Dans les métiers nautiques en général et principalement dans le dragage.

S : D'accord. Dans quelle mesure dépendez-vous de la surveillance des eaux ? Du moins, dans quelle mesure votre travail dépend-il du niveau des eaux ? Vous êtes souvent gêné par le niveau des eaux ou par la présence des crues ou cela vous laisse-t-il indifférent ?

T : Et bien, je vais dire que les fleuves et les rivières sont toujours Roi si vous voulez. C'est à dire que quand il y a des crues, si elles sont importantes, on peut y faire face, on continue à travailler et tout. Mais quand les crues sont importantes, on laisse le phénomène naturel se réaliser quoi, on laisse la crue passer.

S : Donc, vous êtes quelque part, relativement dépendant des surveillances des eaux et de la gestion qui en est faite.

T : Ah oui, entièrement oui. Parce qu'on travaille sur prévisions si vous voulez, on attend pas de découvrir l'événement, on essaie de prévoir l'événement. Donc la météo est pour nous une information importante et la situation météorologique du bassin versant de la région du fleuve sur lequel on est nous intéresse, les informations sur les débits... Il y a des services centraux, la CNR ou le Service Navigation peuvent des fois donner des éléments permettant des fois de faire une prévision. L'expérience aussi joue.

S : Donc vous êtes quand même en lien avec de nombreux autres professionnels sur le fleuve ?

T : Ah oui, oui. Ah oui. C'est une synergie.

S : Donc, entre autres, la CNR, les VNF du moins le Service de la Navigation.

T : Oui, oui.

S : Les éclusiers aussi, oui...

T : Non, non.

S : Les mariniers non plus ? Tous ces types de professions, vous n'avez pas à les rencontrer en particulier ?

T : Non, non. Je ne comprend pas très bien le sens de votre question. On est lié au débit du fleuve sur lequel on est, c'est sûr, comme sur l'Atlantique, on est lié à la météo. Si il y

a le mauvais temps, on ne sort pas. Donc, il y a des services qui sont chargés de ces prévisions, quoi. La météo nationale, la CNR elle, à ses propres informations sur les débits du Rhône en instantané. C'est des informations qui ne sont plus confidentielles maintenant. Les gens, n'importe quelle population ou habitant peut connaître là ou il faut s'adresser pour avoir ça quoi.

S : Disons que ma question visait à ce que vous me confirmiez les réseaux que vous utilisez...

T : Dans le bassin Rhodanien, c'est bien organisé, parce que c'est la CNR qui s'en occupe. La CNR à ses propres services, la CNR est propriétaire des barrages et des usines hydroélectriques. Elle vend le courant à... EDF donc pour eux la connaissance des débits est une chose extrêmement importante, parce qu'il y a la production électrique en jeu si vous voulez, donc... Et puis la gestion de toutes ces usines et de tous ces barrages, c'est quand même une connaissance des débits du Rhône, des prévisions, etc... Tout ça c'est sur ordinateur, c'est calculé, c'est prévu. Bon, c'est quelque chose d'assez fin, donc il y a des gens qui sont spécialisés dans ce domaine là. Surveillance des débits et prévisions. La CNR étant souvent un peu à l'extérieur, met maintenant à la disposition de n'importe qui, je vous dis, ces informations sur 3615 Info Rhône, qui est un serveur minitel que tout le monde peut consulter.

S : Vous travaillez sur la Saône aussi ?

T : Oui, oui. Bien sûr oui.

S : Est ce que vous pouvez me dire, un petit peu, si vous avez des grosses différences dans votre travail, entre travailler sur la Saône, ou sur le Rhône ?

T : En travail, il y a des différences. Il y a peu de dragage qui se font sur la Saône, par rapport au Rhône si vous voulez. La Saône est un fleuve beaucoup plus calme, c'est une rivière assez calme par rapport au Rhône, qui lui est un gros transporteur de matériaux. Mais ça, cela tient à la situation géographique. Donc, il y a moins de travaux de dragage, il y a beaucoup moins de travaux de dragage qui se font sur la Saône. Il n'y a pratiquement pas de travaux d'entretien qui se font sur la Saône, ou alors c'est vraiment des petites bricoles par rapport à ce qui se fait sur le Rhône.

S : Alors que le Rhône n'est pas navigable au dessus de Lyon, donc il n'y a pas d'entretien lié à la navigation au dessus de Lyon ?

T : Oui, mais enfin, de Lyon jusqu'à Marseille, il y a quand même trois cents kilomètres de Rhône.



S : Dans la partie amont de Lyon, vous avez des travaux à faire ?

T : Ah bien sur. Mais nous, on intervient, on est intervenu à Chantagne en mille neuf cent quatre vingt quinze, on est intervenu à Génissiat, sur la retenue du barrage de Génissiat où TOURNAUD a fait un chantier tout à fait exceptionnel, c'est le seul qui a été fait au monde d'ailleurs, je crois. On a sorti trois cent mille mètres cube de matériaux entre cinquante et soixante dix mètres de fond. Ça c'était jamais fait, c'est la première fois qu'il y avait une tentative de comment dire, d'entretien d'une retenue de barrage. Parce que ça c'est un phénomène mondial, qui est en train de se passer pour lesquels les gens ne prennent pas encore conscience, où les décisions ne se prennent pas. Mais le phénomène, il va devenir de plus en plus crucial. C'est que les barrages sont en train de s'envaser. Le barrage est une retenue sur un fleuve et qui dit retenue, dit envasement ou engrèvement. Et si on ne fait rien, la retenue se comble au fur et à mesure des années et des crues, et il y arrive un moment où le barrage n'a plus sa capacité d'origine, parce que le fond de la retenue est envasé. Et il est envasé sur dix mètres, quinze mètres, trente mètres en épaisseur. Et donc, ça réduit la capacité hydraulique du barrage. Dans le temps, le barrage perd de plus en plus de sa capacité hydraulique et à la fin, à la limite il ne marche plus. Et il y a des projets mondiaux, il y a des problèmes mondiaux tels qu'à Assouan, le barrage d'Assouan, le barrage fait par Nasser qui était fait par les russes à l'époque, qui maintenant est plein. Il n'y a jamais eu d'entretien. Alors le gouvernement égyptien se demande, est-ce-que ça vaut le coup financièrement de faire l'entretien du barrage d'Assouan, mais c'est tellement important, que ça coûterait peut-être moins cher de faire un autre barrage. Voilà, à ce point là.

S : Si je me rappelle bien aussi, il y a un phénomène au niveau de la vase qui fait qu'elle est toxique pour l'ensemble de la faune ou de la flore. La vase qui se, qui en fait se transforme à plus de cinquante mètres de fond devient toxique pour la faune et la flore. ça va pas...

T : Je ne vois pas pourquoi la profondeur la rendrait toxique.

S : Apparemment, c'est le fait que cela se transforme totalement à l'abri de l'oxygène et de la lumière qui développe cette toxicité. La première fois que le barrage de Génissiat a été ouvert en fait, sur dix kilomètres après Génissiat, il y a énormément d'arbres et d'animaux qui sont morts.

T : Mais ça, c'est la première chasse qu'ils ont faite ça ?

S : Oui.

T : Non mais, la première chasse était mal concertée parce que... ça ne se passe plus dans les mêmes conditions maintenant. C'est à dire que quand ils font des chasses, ils en ont fait une au mois de juin de cette année, c'est une surveillance vingt quatre heures sur vingt quatre, du taux de matières en suspension qui sort du barrage de Génissiat, donc ils régulent la chasse en fonction du taux de matières en suspension, pour ne pas envoyer trop de matière à la fois. La première fois ce n'était pas du tout ça. Il y avait eut mauvaise concertation entre les opérations faites en Suisse, et les opérations faites en France. Finalement, le gros paquet de matériaux a transité dans un temps beaucoup plus court, qui a tué, qui a eu, je ne sais pas, des conséquences sur la faune et la flore. Mais, je sais qu'il y a eut des envasements brutaux qui se sont fait dans certains aménagements, ça a été une opération dont tout le monde se rappelle et ne veut plus recommencer. Cette année, ça c'est fait sans que personne en ait entendu parler. Il y a plusieurs millions de mètres cubes de matériaux qui sont passés.

S : Donc en fait, c'est quand même, les quelques problèmes qu'il peut y avoir au niveau des aménagements et de leur gestion, c'est en particulier au niveau de l'expérience. Ce sont des situations peu connues...

T : Il ne faut pas envoyer au milieu plus de matière qu'il ne peut en accepter. C'est pour ça, c'est un contrôle en continu. Il faut toujours maîtriser les choses. Mais c'est pas la profondeur, je vous contredis, mais à mon avis, c'est pas la profondeur qui rend toxique la matière.

S : Je le vérifierai, peut-être que je me trompe, mais je crois avoir lu quelque chose de ce type là.

T : C'est la quantité de la matière envoyée à l'instant T, oui, qui peut être toxique.

S : D'accord. Sur les barges, il y a de grandes quantités de savoir et savoir-faire mis en place ? Du moins, les personnes que vous employez apprennent rapidement le métier, ou ont des formations lourdes en général ?

T : Alors nous, on ne trouve personne sur le marché du travail formé à nos métiers. Donc c'est formation interne. Formation interne, c'est... On prend des gens issus quand même du milieu de la batellerie, donc on a privilégié quand même ce type de personnes. Donc ce sont des gens qui ont la connaissance de l'eau, qui en général savent piloter un bateau, mais pour les métiers de dragage, c'est une formation interne, c'est l'acquisition du savoir-faire au fur et à mesure de l'expérience. Justement pour... Si vous voulez, un terrassier, il a un pelleteur hydraulique malade, il appelle une société d'intérim, il a un pelleteur hydraulique l'après midi, quoi, il a pas de problèmes, il trouve quelqu'un dans l'intérim sur le marché du travail. Nous, c'est pas du tout le cas. Le capitaine de drague,

ne se trouve pas dans une société d'intérimaires. Donc il est à former par l'entreprise, et donc dans le métier, les gens ont une ancienneté assez importante, et une stabilité... Il y a peu de turn-over dans nos entreprises, ce qui est une fierté d'un côté, mais qui est une lourdeur de gestion de l'autre, parce que bon, il y a peu de flexibilité.

S : En général, pour avoir quelqu'un de qualité, il faut combien de temps ?

T : Environ cinq ans. Pour que la personne à la fois soit formée et ait vu un petit peu tous types de situations.

S : L'évolution des savoir-faire. Dans votre métier, les techniques évoluent rapidement, ou relativement peu ?

T : Il y a eut un palier. On évoluait pas beaucoup, mais là au niveau technique, c'est reparti... Enfin nous, on fait un pas. Le métier évolue. Le métier évolue : je vous donne un exemple. On a maintenant une machine... Dans notre métier, la difficulté, c'est le positionnement, hormis le travail proprement dit, hormis le fait qu'on soit sur l'eau, qu'il peut y avoir des crues, qu'il peut y avoir toutes sortes de problèmes de ce type-là. Dans nos métiers, nous, c'est le problème de positionnement. Il faut savoir ce que l'on fait. Où l'on est, et ce que l'on fait, parce que l'on travaille sous l'eau, donc, on ne voit pas. Et donc nous, savoir être précis dans notre métier c'est quelque chose d'important. Et maintenant, on a, on développe le positionnement et la position des machines, du travail des machines, par le biais de système de positionnement par satellite. On utilise le système DGPS qui est un système américain. Donc le travail de la machine est visualisé sur un ordinateur, et l'opérateur à la limite peut-être dans une salle noire, il commande la machine, à bord dans la drague, avec, en suivant le travail de sa machine sur l'écran d'ordinateur. Auparavant, les informations lui étant donné par satellite. Sa position lui est communiquée par satellite.

S : Auparavant, vous faisiez cela à l'aide de sonar ou de matériel de ce type là pour vous repérer ?

T : Auparavant, on avait des systèmes... On se repérait par rapport à des implantations à terre donc, on avait... On, comment on appelle ça ? On avait des appareils de visé à bord de la machine pour savoir que, bon, à l'instant T, on est à trois cent cinquante mètres de la berge, donc c'est l'opérateur qui arrêtait la drague, ou son second allait prendre l'appareil, et puis mesurait la distance à terre avec un appareil au laser. Mais bon c'était une mesure à l'instant T, quoi. Donc là, maintenant l'opérateur à son écran, et il visualise en continu le déplacement de son outil.

S : Vous employez des scaphandriers ?

T : Non, pas du tout. Tout se fait de la surface.

S : Vous n'avez jamais personne qui rentre dans l'eau ?

T : Non, non. Sauf pour réparer une digue à Paris, mais pour le travail proprement dit, on a pas besoin d'hommes-grenouilles.

S : Donc du fait que il y ait quand même une évolution des techniques importantes aujourd'hui, vos employés ont quand même à apprendre tous les jours davantage.

T : Non, c'est pas ça. C'est... Il faut qu'ils s'habituent au nouveau système. L'informatique est très convivial. Enfin le système est très convivial, il demande pas à pianoter toute la journée sur l'ordinateur. Ils mettent en route le système le matin, ils l'arrête en fin de journée. Parce que les pré-traitements sont faits ici au bureau d'études, donc on fait la disquette, c'est tout, au début du chantier. Donc c'est très convivial si vous voulez. ça le devient.

S : C'est une évolution plutôt par palier donc.

T : Oui... Et puis les gars s'y sont très bien faits. On a cru qu'il y aurait des réticences, mais non, non, au contraire, les gens se prennent au jeu. Maintenant si l'appareil tombe en panne, revenir aux méthodes anciennes serait pour eux une galère, ils nous diraient qu'on est plus à l'âge de pierre. (Rire).

S : D'accord. Tout le monde y trouve son compte.

T : Ah ben. C'est qu'un exemple, ça. Avant le gars il fallait qu'il aille à terre deux fois par jour repérer ses implantations, prendre ses angles, prendre sa distance cinq ou six fois toutes les heures, être plus ou moins précis dans la réalisation du travail. Donc ça simplifie, ça ne supprime pas le poste de travail, hein, donc c'est une aide extraordinaire. Et puis l'entreprise fait un travail beaucoup plus précis que ce qu'elle était capable de faire auparavant, et donc le client est plus satisfait. Et puis nous, ça nous optimise le travail à la machine, donc c'est vraiment, c'est vraiment, pour nous, très intéressant. Mais ça coûte cher, ça coûte très, très cher. Un système de DGPS, ça coûte six cent à sept cent mille francs, pour une machine. Donc, on a fait l'acquisition d'un qu'on développe en ce moment.

S : Sur les barges, vous avez souvent des accidents. C'est un métier à risques quand même ?

T : Accidents de quel type ? Personnel ?

S : Personnel, oui.

T : On essaie d'éviter ce genre de chose.

S : Et des barges qui se mettent en travers, qui brisent leurs amarres ?

T : Non, c'est vraiment très rare. Ce type d'incident est vraiment très rare.

S : C'est en général lié au crues ?

T : C'est lié aux crues... Lié aux crues. Quand on intervient sur un site... Sur le Rhône, quand on intervient, on connaît très, très bien. On est habitué. Mais quand on part faire un chantier loin, si vous voulez, à Brest, sur la Moselle et tout, on connaît moins les sites. On a pas des gens du cru, on connaît moins les particularités du site. Donc il peut y avoir des fois un petit problème.

S : Quand vous arrivez sur un site que vous connaissez peu, vous essayez justement de faire appel à des bateliers, à des mariniers qui connaissent un peu l'état des fonds ?

T : Pas forcément non. On connaît ça, on a les plans, on a tout, hein. On y va pas les yeux fermés, on fait un métier quand même précis, c'est pas l'aventure.

S : Oui, j'ai l'impression. Pour revenir sur les incidents...

T : Les incidents sont rares, parce qu'on cherche à les éviter. Les amarrages sont doublés. Quand on est en zone urbaine, on a toujours peur qu'on nous largue. Vous savez les gamins des fois qui bon, pour s'amuser... Donc, on prévoit ça, on a des serre câbles, on essaie d'assurer au bout les amarrages des bateaux.

S : Au niveau des installations, des barrages qui sont sur le Rhône, vous avez une totale confiance, vous n'avez jamais eut de problème quand à la gestion des aménagements qui aurait porté préjudice à votre travail.

T : Je crois que... Je me rappelle d'un exemple, mais ça fait quinze ans, à l'aval de l'usine de Pierre Bénite, on avait un chantier... Mais j'étais trop jeune pour avoir connu ça. Il y a eut un déclenchement général d'EDF en France, c'est à dire que toutes les centrales ont disjoncté à la fois. Donc la centrale de Pierre Bénite s'est mise en drapeau, donc les groupes se sont mis en drapeau ce qui fait que le courant est passé sans être freiné. Donc ça a fait d'énormes vagues à l'aval de Pierre Bénite. D'énormes vagues d'un mètre, un mètre cinquante, hausse brutale du plan d'eau, déclenchement du... C'est ce qu'on

appelle un déclenchement d'usine, donc il faut toujours être, comment dire, il faut savoir que ce type d'incidents peut arriver.

S : En général ça se passe bien ?

T : Donc c'est à nous de prévoir ce genre de choses.

S : En fait vous êtes liés aux problèmes que peuvent subir les aménagements.

T : Bien sûr, mais... Mais attendez il y a plusieurs problèmes, ça s'en est un. Bon et bien voilà, il faut être... Maintenant si c'est la guerre, si les Russes balancent deux bombes sur Pierre Bénite, j'aurai prévu ce truc là ? Je sais pas prévoir ça.

S : D'ailleurs, connaissez vous la politique des aménagements en cas de conflit majeur ?

T : J'en ai aucune idée, je ne sais pas. Mais quand on intervient sur un aménagement, il y a une réunion préalable au chantier, qui réunit donc la CNR, notre client, l'EDF qui est l'exploitant de l'usine de Pierre Bénite ou d'une autre usine sur le Rhône, hein, et nous, l'entreprise. Donc, c'est une réunion à trois, et on fait ce qu'on appelle un plan de prévention, c'est à dire où chacun indique les risques qu'il fait courir à l'autre. Donc c'est une information tripartite, entre tous les intervenants qui indiquent à chacun les risques que l'on se fait courir mutuellement. Et en face de ces risques, on met les mesures de prévention à adopter. Donc on a des systèmes de liaison, toutes les machines sont équipées en radiotéléphones, donc peuvent téléphoner. Toutes les machines sont équipées en radio VHF, donc peuvent avoir des contacts avec les bateaux. et puis les gens d'EDF doivent nous informer quand il y a une manoeuvre un peu particulière, et tout quoi... C'est un travail en collaboration quoi. On essaie de faire au mieux pour éviter des conséquences.

S : Bon, donc dans l'ensemble, au niveau des aménagements, vous êtes confiant. vous pensez qu'il y a des améliorations techniques nécessaires, ou du moins que l'ensemble des aménagements du Rhône moyen en tout cas, sont arrivés à leur terme ou vous pensez qu'il y a encore des aménagements nécessaires ?

T : Et bien nous, ça fait vingt cinq ans qu'on attend la liaison Rhône-Rhin.

S : Et ?

T : Et on attend. On est un peu déçu mais bon.

S: Vous pensez que malgré les décisions gouvernementales, vous pensez que ça aboutira un jour ou...

T: On ne sait plus. On ne sait plus. ça c'est un autre problème, vaste problème. Si la France ne veut pas s'équiper, et bien elle ne s'équiper pas. On laissera faire les semi-remorques ou le train, et puis voilà.

S: Vous pensez que c'est une nécessité pour la France, qu'elle y serait gagnante ou pas ?

T: Je vais vous donner un chiffre. Un convoi poussé sur le Rhône, c'est deux cents semi-remorques, donc en terme de pollution, en terme de toutes sortes d'avis de l'environnement, c'est ce qui est le plus intéressant.

S: Et puis même apparemment, au niveau du prix. En comparant c'est nettement moins cher un pousseur que des camions.

T: Tout à fait.

S: Le problème avancé était le stockage.

T: Ouais, mais enfin bon, c'est un problème de volonté aussi. Si les allemands, si les hollandais, si les belges se sont surtout développés, ont développés leurs canaux, leurs infrastructures fluviales et tout... Quand vous allez à Amsterdam, je peux vous dire que des bateaux vous en voyez un paquet. C'est autre chose que ce que l'on a sur le Rhône.

S: Soixante pour cent du trafic je crois, en Hollande.

T: Je ne dis pas que tout peut être transporté par bateau, c'est pas ça. On est pas sectaire à ce niveau là, mais enfin, il y a quand même beaucoup de choses. Mais bon, la voie d'eau, il y a moins d'électeurs, ça vote moins donc c'est moins important. Mais par contre au niveau environnement, je peux vous dire. Faites l'expérience un jour, montez à Lille, vous prenez l'autoroute entre Paris et Lille, vous verrez le nombre de camions qu'il y a, c'est affolant, affolant. Mais ça, c'est un autre débat. Mais quand même en terme d'écologie ou d'environnement, il y a pas photo, je peux vous dire. La somme d'accidents même, il y a pas photo. Des camions qui se retournent sur l'A7 et bien vous en avez un tous les jours.

S: Apparemment, il y a quand même une crainte qui existe dans la façon dont serait fait les aménagements aujourd'hui. Je sais que j'ai quand même beaucoup entendu dire que le canal Rhin-Rhône actuel est un ouvrage d'art, qui est quelque chose de beau, et que la craintes des habitants de la région concernée par le tracé du canal Rhin-Rhône est que

l'ouvrage soit davantage un canal comme celui de Miribel-Jonage, ou quelque chose comme ça qui n'est pas...

T : On peut prêcher le faux.

S : Vous pensez qu'il y a une différence dans la politique de création des aménagements quand à leur aspect, leur esthétique.

T : Il y a eut une très grosse évolution, oui. Il y a eut une énorme évolution. Quand on voit le canal de Donzère qui est un des premiers canaux qu'il y a sur le Rhône, ou des premiers ouvrages canalisant le Rhône, par rapport à ce que l'on fait maintenant et tout... A l'époque l'intégration écologique, l'intégration au site n'était pas du tout prise en compte. L'ouvrage public c'était lourd, c'était... Maintenant, il y a des études sur le... Le nombre d'études d'environnements qui sont faites, il y a une adaptation, une intégration des ouvrages aux sites qui est extraordinaire. Sur le Haut Rhône, il y a des usines hydroélectriques, vous ne les voyez même pas, elles croulent sous la végétation, il y a des terrasses de terre, ça coule sur les installations vous ne les voyez même pas, alors...

S : Vous pensez que les aménagements et les aménageurs ont tout à gagner à faire qu'il en soit ainsi.

T : Bien entendu, bien entendu.

S : Vous pensez qu'il y a eut un déficit à certaines époques de ce type de prises en compte ?

T : Non, non, non. Je pense que l'évolution s'est faite en même temps que la demande, la demande des gens. Bon, ça ne va peut-être pas aussi vite que certains le souhaitent mais, ça se fait. Il ne faut pas jeter la pierre à la CNR pour ça, au contraire. Ce sont les gens qui confondent, la CNR sont des gens qui prennent en compte l'environnement plus que d'autres.

S : La prise en compte, en fait, a été immédiate face à la prise de conscience de la population.

T : Ah oui, oui, oui.

S : Mais, disons que ça n'a pas été quelque chose d'anticipé, ça a été quelque chose qui a fait face à une demande. Il n'y a pas eut dans les premiers aménagements... Disons que ça n'est pas apparu évident pour les aménageurs et le gouvernement, et les décideurs...



T : La population ne demandait rien à l'époque. Le besoin n'existait pas.

S : D'accord. Vous voyez des raisons particulières à l'émergence de ce besoin ?

T : Non, c'est l'évolution des choses, c'est l'évolution des mentalités. Bon maintenant c'est sûr que l'écologie, tout le monde y fait attention. Un arbre, si on peut éviter de couper un arbre, on passe à côté. Je dis que c'est l'évolution des choses. Les deux marchent ensemble, à la fois le respect du désir des gens et puis l'intégration dans les travaux, c'est clair. Je pense que ça marche bien ça. Il n'y a pas deux clans qui s'affrontent. Mais le problème du canal Rhin-Rhône, c'est autre chose que ça. Le problème c'est de ne pas défigurer une vallée, c'est pas de canal dans une vallée et puis voilà.

S : Est ce que vous avez l'impression, disons il y a une quarantaine d'années, que les gens passaient à côté d'un arbre et y accordaient nettement moins d'importance qu'aujourd'hui ?

T : Tout à fait oui.

S : Il n'y a pas le même rapport à la nature, la même conscience.

T : Oui, tout à fait. C'est une évolution de la mentalité des gens. J'ai vu des particuliers faire leur vidange de voiture sur la zone de captage d'eau en face de Givors. Là, il y a une... Je ne sais pas comment ça s'appelle, là vers Chasse là, c'est une zone de captage d'eau. Bon et bien cette zone a du être clôturée pour éviter que des gens, le week-end viennent faire des vidanges sauvages. Donc ne jetons pas la pierre aux aménageurs, c'est une évolution des mentalités.

S : Mon but n'est pas de tout critiquer les aménagements, c'est justement d'avoir des précisions dans le détail sur l'évolution des choses.

T : C'est un travail de longue haleine, il faut évoluer dans le temps, mais maintenant c'est bien, et ça va se développer. Je peux vous dire nous, on a travaillé sur l'Iseron qui est un affluent du Rhône à la Mulatière, qui est canalisé, et bien je peux vous dire, ce que l'on sort de l'Iseron, la population ne peut pas être très très fière. Entre les matelas, les caddies, les poubelles, les batteries. L'eau, c'est bien, on le voit pas donc on jette.

S : Vous tombez souvent d'ailleurs sur des ouvrages datant d'époques lointaines, ou sur des objets d'époques lointaines ?

T : Jamais.

S : Jamais. Des épées qui auraient été jetées à l'eau, ou des choses comme ça ?

T : Non, parce que l'on ne fait qu'entretenir des choses qui existent déjà. On ne fait que draguer les matériaux qui sont venus dans les mois précédents, donc, on trouve des choses des fois, mais on trouve plus de caddies ou des conneries que d'autres choses. On trouve des bombes aussi, quand on a travaillé sur Lyon, on a trouvé des bombes.

S : De la dernière guerre ?

T : Oui. Après des hold-up, on trouve des fois des armes, les gens les jettent. Mais ça c'est arrivé une ou deux fois.

S : C'est du domaine de l'anecdote.

T : Oui, ce n'est pas tous les jours. On est pas là à chaque sortie de benne pour voir ce que l'on sort, c'est pas...

S : Dans un tout autre domaine. Vous êtes gênés souvent par les nouvelles pratiques de plaisance qui se développent de plus en plus du type canoë-kayak, nautisme. Tous ces nouveaux loisirs ?

T : Pas du tout, non.

S : Ça ne vous apporte aucune gêne. Vous n'êtes jamais gêné par les vagues des bateaux, ou des gênes de ce type ?

T : Tout... Et bien non, parce que ça, c'est quand même bien réglementé, si vous voulez, tout le monde ne peut pas faire n'importe quoi. Quelqu'un qui fait du ski nautique sur le Rhône ou sur la Saône, est quand même soumis à un règlement. C'est un bateau et en plus, c'est la pratique d'un sport, donc il y a des textes, il y a des choses qui sont parfaitement prévues. Il y a des zones de ski nautique autorisées. Il y a des... Et puis c'est un bateau donc il est soumis aux règles de navigation. Donc il y a les textes, les plaisanciers ne les connaissent pas d'ailleurs, mais bon... Tout le monde est dans le même bain là.

S : En général vous n'avez pas à vous plaindre d'eux en particulier, du moment où la réglementation est respectée, tout va bien.

T : Ah oui, oui. Il faut que les gens se conforment à la signalisation fluviale que nous respectons aussi, donc. C'est comme sur la route si vous voulez. Vous n'avez pas la personne qui respecte le code, et puis quelqu'un au milieu qui vient faire des tours ou des

deuxièmes tours devant eux, quoi. C'est pas... C'est bien prévu. On roule à droite pour dépasser, on regarde si il n'y a rien qui vient.

S : Vous pensez que c'est respecté correctement, que la réglementation est correcte.

T : Vous n'avez pas entendu ce qui s'est passé, je ne parle pas du Rhône mais sur la Côte d'Azur, l'autre jour là ; les affaires maritimes contrôlent même les jet-skis pour voir si les jet-skis ont leurs appareils, ont leur fusée de détresse, etc... C'est pas parce qu'on part en vacances et que l'on fait du jet-ski qu'on est pas soumis à une réglementation. C'est pas parce qu'on part en montagne qu'il ne faut pas s'équiper. Quand vous voyez des gens qui montent au Mont Blanc en espadrilles, vous voyez qu'il y a un petit problème là. Donc là, il n'y a pas encore de règlement, mais cela viendra peut-être un jour. Il faut quand même... On est pas tout seul quoi. Même en ski, même maintenant, ils vont bientôt mettre un gendarme derrière tout le monde. Et les gens ils se rentrent dedans. Non mais, on est pas libre par rapport aux autres. Il y a des textes, il y a des règles, il y a un code de la route, il y a un code de la conduite, il y a des panneaux à terre, sur les ponts et tout. Il y a des choses qui sont à respecter.

S : Et cela du fait qu'il y ait beaucoup de monde sur l'eau aujourd'hui ?

T : Non, non. Du fait qu'il y ait une navigation, il y a une signalisation, il y a un code de la navigation, des panneaux spéciaux, des chenaux que tout le monde est censé connaître.

S : Disons que avant, avant les aménagements, avant qu'il y ait une navigation relativement constante, ce problème ne se posait pas. C'est du fait de la présence d'une grande quantité d'activités de loisirs et professionnelles sur le fleuve que cette réglementation a été mise en place et s'est autant développée.

T : Le développement de la plaisance... Un plaisancier, pour conduire un bateau, au dessus de six chevaux, en puissance maintenant, il doit être titulaire d'un... De permis. Donc il doit passer un permis de conduire qui est à la fois une épreuve pratique et une épreuve théorique. Comme on passe un permis de voiture, c'est exactement la même chose. Et il est essentiel de ne pas ignorer les règlements.

S : Vous avez l'impression que les réglementations actuelles sont quelque part les héritières, ou enfin découlent des réglementations datant de l'époque des marinières, datant de l'époque où le Rhône était bien davantage sauvage ?

T : C'est comme pour tout, si vous voulez. La navigation de plaisance ayant une extension, je pense que l'extension doit faire que la réglementation doit devenir de plus en plus contraignante. C'est pour ça quoi. On est de plus en plus sévère pour l'attribution

des permis. Le Rhône est un peu particulier parce que c'est un fleuve, quand même, qui n'est pas... Il faut se méfier sur le fleuve ; quand en été comme ça, il n'y a pas beaucoup d'eau, tout va bien, tout le monde peut y aller, mais bon, quand il y a de la crue, ce n'est pas n'importe quel plaisancier qui se lance là dessus quoi.

S : Il reste fougueux ? Du moins, c'est quand même un élément qui reste encore respectable ? Vous pensez qu'il peut encore nous surprendre ?

T : Ah ben, le Rhône, si il se fâche oui, bien sûr, oui. Et bien moi, j'ai vécu plusieurs crues à onze mille, douze mille mètres cubes d'eau à Arles. Je vais vous dire, c'est impressionnant. C'est pas subit, mais quand en vingt quatre heures le plan d'eau monte de six ou sept mètres, on voit que le Rhône est là. Il n'est pas dompté, il est pas maîtrisé. Si il veut se fâcher, il se fâche.

S : Au niveau de Lyon, vous pensez que le Rhône peut toujours nous surprendre ?

T : Non, à Lyon non. Pas trop non. Non, non.

S : Vous en pensez quoi, du moins, au niveau émotionnel du moins... Est ce que à ce niveau là, ça vous fait quelque chose de sentir que l'élément est moins sauvage qu'auparavant, qu'il est totalement maîtrisé ?

T : Non, il n'est pas maîtrisé, non, non, non. Il est utilisé, mais il n'est pas maîtrisé. On régule les crues, oui, bon c'est mieux qu'avant, hein, c'est mieux que quand il était sauvage, mais si il se fâche, il se fâche, hein. L'eau il faudra qu'elle passe. Non, je n'ai pas de crainte sur le Rhône si vous voulez. A Vaison-La-Romaine, j'aurai des craintes. Quand on voit des mairies qui attribuent des permis de construire au bord de l'eau, c'est très bien jusqu'au jour où la crue centennale elle arrive et là, ça balaie tout.

S : Le risque est toujours là ?

T : Le risque, oui. Il ne faut pas faire n'importe quoi avec l'eau. Quand vous voyez que les romains avaient fait un pont à Vaison-La-Romaine extrêmement haut on va pas construire en dessous quoi, parce que ça n'arrive peut-être qu'une fois tous les cinq cents ans, mais le jour où ça arrive, ça emporte tout. Il ne faut pas aller trop près de l'eau. Il faut se méfier de l'eau, c'est quelque chose dont il faut se méfier.

S : Qu'est ce qu'on a à craindre, qui doit nous inspirer une certaine crainte ?

T : Pas une crainte, mais il faut savoir, donc il ne faut pas autoriser des choses qui logiquement peuvent poser problème un jour. Il faut toujours être vigilant. Ce n'est pas la crainte, il faut connaître.

S : Vous connaissez des personnes qui ont connu la Saône, ou le Rhône avant les aménagements, en particulier le Rhône ?

T : Oui.

S : Est ce que ce sont des personnes qui il vous semble ont un autre rapport au Rhône ou du moins qui semblent nostalgiques face à la disparition des vorgines, des mariniers, d'un certain Rhône ?

T : J'en sais rien si ils sont tristes. (Rire).

S : Tristes, je ne sais pas, mais qui ont une certaine nostalgie, qui ont l'impression d'avoir perdu quelque chose.

T : Je ne sais pas, non.

S : Vous même, vous ne l'avez pas connu ; disons que les aménagements vous les avez connu jeune.

T : Ah non, moi j'ai connu l'aménagement de Vaugris, moi.

S : D'accord. Vous avez vu une grosse différence entre le Rhône avant Vaugris et le Rhône après Vaugris.

T : Je ne suis pas nostalgique de la situation précédente.

S : Vous pensez que si il y a des personnes qui le sont... Est ce que vous pensez qu'il y a des personnes qui risquent d'être, tels les mariniers...

T : Disons que moi j'ai vécu la fin de la réalisation du Rhône si vous voulez, donc, j'ai connu le Rhône déjà pratiquement aménagé, hein. Par contre, j'ai travaillé avec une personne qui a maintenant soixante dix ans. Lui a connu beaucoup plus que moi des secteurs du Rhône non aménagés, donc il peut y avoir une certaine nostalgie.

S : Vous pensez quoi de cette nostalgie ?

T : Mais bon, c'est la nostalgie de la règle à calcul, quoi. Quand on a fait... Moi, j'ai commencé à apprendre à la fac avec une règle à calcul, maintenant, c'est un ordinateur, quoi. Donc le jeune qui arrive sur l'ordinateur, il n'a pas connu la règle à calcul donc il n'en a rien à secouer.

S : C'est un peu ce rapport là ?

T : Oui maintenant, c'est l'évolution des choses, c'est tout, quoi.

S : Donc, vous pensez quoi de cette nouvelle consommation du fleuve beaucoup plus importante ? En général, c'est quelque chose de bénéfique, quelque chose de porteur ?

T : Si vous voulez, moi je ne la vis pas comme un habitant qui habite à cinquante mètres du fleuve, quoi. Parce que lui peut se poser la question : « Est ce qu'en cas de crue, je suis bien protégé ? ». Bon, la question bête et méchante. Mais là, il se la posera avec... Il ira voir des gens, la CNR, d'abord il aura eut un permis de construire, ou il habitera un immeuble, il pourra se poser la question, il aura la réponse à savoir « que se passe t'il en cas de crue ».

Il va s'apercevoir qu'un jour il y en a plus, un jour il y en a moins (de l'eau), tiens, il y a un nouveau bateau. C'est comme habiter à côté d'une voie SNCF, quoi. On est habitué qu'à huit heures douze, il y ait la micheline qui passe, bon... C'est ce type de relations, mais moi, je n'habite pas à côté. Je travaille sur le Rhône, mais je le vois pas peut-être comme d'autres gens, quoi. Tout au moins pas sous le même aspect.

S : D'accord. Vous concevez qu'il y ait d'autres gens...

T : Mais je l'aime, enfin, j'adore ce fleuve parce que pour moi, c'est extrêmement technique les travaux que l'on y fait dessus et tout, et donc c'est... J'ai appris mon métier la dessus donc, je l'aime de façon différente que l'habitant qui est à côté. C'est d'autres relations.

S : Mais vous l'aimez quand même ?

T : Ah ben bien sûr. Ouais, c'est... Pour moi, c'est une référence.

S : D'accord.

T : Et je dis que celui qui travaille... Apprendre à faire mon métier sur le Rhône, il va aller très, très loin, parce qu'il sait faire beaucoup de choses. Il apprend son métier, c'est une école extraordinaire.

S : Apprendre son métier sur le Rhône, c'est réellement différent de sur certains, enfin, beaucoup d'autres cours d'eau ?

T : Ouais, ouais. Parce que c'est un cours d'eau costaud, quoi. Celui qui sait travailler ici peut aller travailler sur beaucoup d'autres sites.

S : A partir de là, vous avez quand même une relation qu'on peut nommer Amour, qui se développe ?

T : Ouais, ouais. Quand il y a une pollution, ça m'emmerde. Quand Rhône-Poulenc tue cinquante tonnes de poissons, je dis que c'est con, c'est... Ils passent à côté de quelque chose. Quand... Il y a un bateau à passagers qui s'est mis en travers du pont à La Voulte, il y a quatre, cinq ans, là, le « Cornélis Van Creus », le « Fleur du Rhône ». Je dis, c'est con. C'est... Il ne devrait pas y avoir des fautes comme ça, parce que là, c'est de la faute du capitaine.

S : D'accord. Pour terminer, vous êtes pêcheur ?

T : Je pratique pas. J'aime bien la pêche, mais je ne pratique pas.

S : D'accord. Vous pratiquez des sports nautiques ? De la voile, du ski nautique ?

T : J'en ai pratiqué, oui.

S : Sur le Rhône ?

T : Sur la Saône. Du ski nautique sur la Saône. Et puis avec mes parents, on louait toujours une petite maisonnette. Pendant quelques années on avait loué une petite maisonnette sur la Côte d'Azur. On descendait, on avait notre bateau, et on descendait par le Rhône. On descendait le bateau par le Rhône. Les autres, ils le descendait par la route, mais nous on descendait par le Rhône.

S : Vous pensez que dans ce type d'activité il y a aussi une relation qui s'est créée qui participe à la façon dont vous aimez le Rhône ?

T : Bien sur, oui.

S : Est ce que cela vous arrive de vous promener le long du fleuve, de regarder l'eau, de rester au bord de l'eau rien que pour le plaisir de la regarder ?

T : Je suis souvent dessus donc... Je suis tous les jours dessus, donc le week -end je fais autre chose quoi. Je fais du vélo.

S : Et vous comprendrez quelqu'un qui fasse cette démarche, qui aura ce comportement ?

T : Il faut développer les berges, il faut le faire ça, c'est indispensable. Il faut que les gens puissent aller au bord de l'eau, il faut qu'il y ait des chemins piétonniers, des pistes

cyclables, des choses comme ça, il faut aménager. C'est indispensable, on ne peut pas laisser dégénérer la forêt vierge ou le No man's Land, ou la décharge en bord de fleuve, ça c'est impensable.

S : D'accord.

T : Non, c'est un lieu de balade les bords du Rhône. Vous allez faire un tour à Condrieu, c'est magnifique ce qu'ils ont fait, je trouve, non ? En rive droite du Rhône, vous vous baladez, c'est chouette, hein ?

S : J'ai rencontré le capitaine du port de Condrieu, les installations sont assez jolies.

T : Oui, il y a le port, mais en face, vous allez vers le restaurant « Beau Rivage » qui est très connu et tout là, et bien, vous pouvez vous arrêter le long de la berge, c'est assez chouette, hein, ce qu'ils ont fait. Il faut le faire. Ce qu'ils ont fait à Lyon, les berges du Rhône, c'est chouette aussi, vers le pont de l'Université, et tout ça, là où les bateaux à passagers se mettent. Je trouve que c'est bien moi, c'est agréable, c'est convivial, on se balade. Ma mère habite encore dans le septième arrondissement, c'est une personne âgée, et bien elle aime bien aller se balader sur les bords du Rhône, quoi. Ils ont fait des places où les bateaux viennent s'amarrer, quoi. C'est agréable quoi, plutôt que d'avoir un parking à voitures.

S : Le fait de voir l'eau, qu'elle soit là..

T : Ah ben c'est vraiment agréable. Un appartement à Lyon avec vue sur le Rhône, c'est plus cher qu'un appartement avec vue sur cour, quoi. (Rire). Donc quelque part, c'est intéressant. C'est un spectacle.



Entretien réalisé le 19 Juillet 1997  
À Pierre-Bénite, avec pour interlocuteur Monsieur Deseneux,  
Eclusier de l'aménagement hydroélectrique de Pierre Bénite.

Mise en route de l'enregistreur pendant la prise de contact avec l'éclusier.

Eclusier : On prend les circuits des organes avec ça, alors on sélectionne, dont on vient sur les blocs de vannage. Les vannes sont sur... En bas sous l'eau dans le bloc de vannage qui se trouve au milieu de l'écluse là bas. Donc on va y chercher avec l'ordinateur. Voilà, on voit nos vannes s'ouvrir. L'écluse, voilà. On voit nos vannes si elles s'ouvrent à cent pour cent, il y a un bois, si il y a quoique ce soit. (L'ensemble des mouvements des divers éléments de l'écluse apparaît sur le moniteur de l'ordinateur).

S: Les vannes s'ouvrent par en dessous en fait ?

E : Voilà, les vannes se trouvent en dessous puisque c'est un vase communiquant, hein. Pour remplir l'écluse, du niveau de l'amont, bon ben ça remplit... Les bouches elle viennent de là bas, vers les batardeaux, ils passent dans ma pelouse et ils viennent dessous les pelouses, carrément en dessous. ça les remplit par dessous, l'écluse. Donc ça vous fait... Vous voyez les bateaux ils bougent pas. ça vous fait des remous, mais réguliers, il y en a tout le long de l'écluse. C'est pas comme sur les petites écluses, sur les canaux ou à Couzon. Bon ben ça remplit par les côtés, ça bouge. Il faut qu'ils soient bien amarrés. Tandis que là, regardez, si le bateau est bien amarré après ces bittes d'amarrage comme on les appelle, les bollards, ils bougent pas hein. Y a pas de problèmes.

S: ça, c'est surtout pour les gros bateaux qui transportent des hydrocarbures ?

E : Voilà, pour pas que ça bouge. Mais, les hydrocarbure, par rapport à ce qu'on pourrait croire, ils bougent pas tellement parce que ils sont amarrés aux deux bouts. Donc lui, il bouge pas, mais c'est ces petits là, vous voyez, ils sont amarrés au milieu ou plus ou moins, plus sur le nez qu'à l'arrière, donc ça les mets en travers, ça... Donc c'est ça le problème. Mais là ça monte régulièrement, ça bouge pas hein. Le bateau, même si il part un peu, vous laissez faire l'eau et puis il n'y a pas de problème. Voilà, nos vannes sont ouvertes, alors vous voyez. Là, ils sont à cent pour cent. Donc l'écluse remplie. Quand elle va arriver à égalité de niveau avec l'amont, ma porte amont va s'effacer dans le radier que je vous ai dit tout à l'heure en béton. Après, ça, c'est une sécurité, c'est un câble qui est au dessus de la porte, en cas que, qu'il y ait du vent à l'amont et qu'un bateau vient ici. C'est ça qui l'arrête pour pas venir passer la porte. Parce que si mon écluse est vide, donc la porte est en haut, mais ma porte est en haut ici à l'amont, si le bateau rentre dans

ma porte, hein. Vous imaginez, quoi. Toute l'eau de l'amont va... Alors c'est une sécurité quoi. Le bateau, ça ça l'arrête. Sécurité pareil quand le haut est vide. Vous avez un radier en béton, si le bateau peut pas s'arrêter, une panne, bon ben, il vient pas taper la porte, il vient dans ce socle en béton, c'est fait exprès. A l'aval pareil quand c'est plein et que le bateau il rentre, vous avez un pare choc, une sécurité pour pas venir taper la porte. ça, moi j'ai vu des bateaux rentrer, pas pouvoir passer la marche arrière, taper dedans ; ils sont remontés à la moitié de l'écluse hein. Ah ouais, là il faut voir les trucs qu'il y a dessous. Bon après, je vous ai montré le vannage en bas, maintenant on vient sur la tête amont. Tête amont pareil, voilà, on à la porte d'amont, donc quand elle va descendre, elle arrive à zéro aussi, on voit tout. Si elle tombe en panne on voit qu'elle est au milieu. ça peut arriver qu'elle descende d'en haut, on la voit pas, hein. ça ça vous donne tout, voilà. Si il y a un problème, si il y a une panne, ça nous marque tout là.

S: C'est complètement informatisé, quoi ?

E: Voilà. On sait où est la panne. Tout. Aucun problème. Alors nous on dépanne dans la mesure du possible, mais c'est pas, on a pas le droit de toucher à tout, donc il y a une équipe qui est astreinte, à l'usine, qui travaille la journée, on les fait intervenir si nous on peut pas arriver à la panne. Sinon si c'est le week end ou la nuit, bon ben ils ont des astreintes et on les appelle. L'écluse elle est ouverte toute l'année sauf quatre jours fériés dans l'année. Autrement elle est ouverte de cinq heures du matin à vingt et une heure le soir. Et de vingt et une heures à cinq heures, c'est sur commande, la nuit. On nous dit, « il y a un bateau à minuit », alors je le passe à minuit, on prépare l'écluse, à minuit on vient le passer. On est une équipe de quatre.

S: Vous tournez ?

E: Voilà. Un d'après midi, ou un de matin, un d'entretien, un de repos, voilà.

S: D'accord. Donc vous faites plusieurs taches différentes ?

E: Voilà, on fait une semaine d'après midi, comme moi, je fais une semaine d'après midi, le lundi de... Dans cette semaine où on travaille, on travaille le samedi et le dimanche hein. Le lundi de repos, on reprend le mardi les matins, jusqu'au mardi d'après, on a... Le mardi, donc... Mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche de repos, et la semaine d'après on est d'entretien. Faire l'entretien de l'écluse, les graissages, nettoyer les portes, il y a toujours de l'entretien. Voilà.

S: D'accord. Pas mal de savoir faire à mettre en pratique quand même ?

E: Ah ben oui, bien sûr, bien sûr.

S: Pour pouvoir vous situer, je vais vous demander quelques renseignements personnels, comme votre âge ?

E: Moi, j'ai cinquante deux ans.

S: Votre situation familiale ?

E: Situation familiale. Je suis marié, deux enfants.

S: Votre profession ?

E: Eclusier.

S: La profession de vos parents ?

E: Mes parents, ils travaillaient un peu dans la ferme.

S: Vos diplômes ?

E: Oh, un CAP.

S: Vous habitez dans la région ?

E: Non, moi je suis de la Nièvre.

S: Vous habitez à proximité d'un cours d'eau dans la Nièvre ?

E: Ah oui, oui, l'Yonne. Y a l'Yonne, y a le canal du Centre qui passe.

S: Vous êtes venu à Lyon dans quelles conditions ?

E: Moi, j'étais plâtrier peintre. J'ai fait trois ans d'apprentissage et puis j'avais un cousin qui travaillait ici. Bon, ben qui me disais, « bon ben viens à Lyon ». On était jeunes, on sortait ensemble, bon ben, comme on s'était séparés. « Viens travailler à EDF, je vais te trouver une gâche et tout », et puis bon, il y avait le Génie Civil ici, quoi en ce temps là. Génie Civil, ce qui s'appelle Génie Civil, ils font un peu de tout quoi. Des peintures, refaire des bordures en ciment, un peu de tout quoi, c'est polyvalent, hein. Donc je suis rentré ici comme ça, bon ben après, j'ai fait un peu de mécanique, un peu d'électricité, et puis je suis venu à l'écluse après. Eclusier. Et ça fait dix ans que je suis éclusier, et y a trente ans que je suis ici.

S: D'accord. Vous avez fait des stages au cours de...

E: Heu, stages. Non.

S: Pour apprendre le métier non ?

E: Non, non.

S: Une préformation ?

E: Ah oui, préformation pour l'informatique et tout, mais tout appris sur le tas, comme ça. J'ai commencé ici en soixante six, à l'ouverture de l'usine.

S: C'est un travail que vous avez souhaité ?

E: Ah oui, oui. Souhaité plus ou moins quand même, quoi, parce qu'on est jeune, on sait pas bien ce qu'on veut faire, bon ben, je devais me mettre à mon compte avec un frère plâtrier peintre aussi, puis bon ben il a eut des accidents graves, ça s'est mal passé et puis, bon ben, moi, entre temps j'ai eut cette place. Alors j'ai dit je vais toujours rentrer à EDF et puis si ça va pas après, ça n'empêchera pas de nous mettre à notre compte. Et puis bon, moi je suis resté ici, et puis lui il s'est mis à son compte. Voilà.

S: Vos parents étaient satisfaits que vous fassiez ce métier ?

E: Ah oui, oui, oui. Ils étaient pas contre. De toute façon, l'école c'était pas, c'était pas mon grand dada, bon ben, il fallait bosser, faire n'importe quoi, mais il fallait bosser. Il n'y avait pas de problèmes là dessus.

S: Les aménagements ici ont été construits en quelle année ?

E: Soixante six, finis en soixante six.

S: Commencé en ?

E: Commencés, là je pourrais pas, il faudrait regarder les dates mais...

S: Début des années soixante ?

E: Oh, soixante, oui à peu près par là ?

S: Qui avait il avant l'écluse ?

E : Avant l'écluse et ben, c'était le Rhône, mais sauvage. Donc le Rhône sauvage, qu'est-ce-que c'était ? Il prenait de là, il y avait une petite route là, derrière là, une petite route. Et le Rhône, il s'arrêtait, il s'arrêtait avant les maisons tout en face qu'on voit là, et encore derrière là bas. Donc le Rhône en soixante, en soixante, il devait faire un, deux, plus de deux kilomètres de large. Hein, c'était que des lômes, c'était que des, des... Il y avait beaucoup de moustiques, hein, bien sûr, avec des étendues d'eau comme ça, il y en avait... C'était pas tellement creux hein, il y avait un passage juste pour les bateaux, un petit passage, il fallait quand même qu'ils... Hein qu'ils naviguent dedans, quoi. Fallait aller de droite, de gauche, c'était dangereux, quoi. Que maintenant, bon ben il est canalisé, il n'y a pas de problèmes.

S : D'accord. Je ne pensais pas qu'il prenait une telle étendue ?

E : Ah si d'ailleurs, il y a une gravure là, je sais pas si je peux vous montrer.

(Interruption le temps d'aller dans une pièce voisine pour aller regarder une photographie aérienne immense montrant le Rhône sauvage avant les aménagements).

S : Et donc c'était vraiment sauvage ?

E : Ah oui, oui, oui. C'était, même en soixante six encore bon ben les cuves de Feyzin n'étaient pas encore hein. ça c'était fait, là bas aussi, mais les cuves, c'était encore tout sauvage là, c'était tout en bois, hein. Après ça s'est aménagé avec Feyzin. On travaillait beaucoup avec la raffinerie de Feyzin, hein, que maintenant bon ben, Feyzin... Ils commencent à fermer des produits et puis en plus, avec les pipelines, maintenant, bon ben les bateaux s'en ressentent beaucoup quoi, hein.

S : La plus grande partie des hydrocarbures arrivent par pipelines ?

E : Oui la plupart, sinon, il y a encore une quinzaine de bateaux qui tournent encore comme ceux là. Celui là il est monté hier de Fos à dix heures du soir, il redescend, il a vidé, il redescend maintenant, il va arriver ce soir à Fos.

S : D'accord. Ils vont vite quand même ?

E : Ah ben oui, c'est canalisé maintenant, ils descendent bien, hein, et puis là, là si il arrive pas à dix heures, il va arriver à onze heures, il a toutes les écluses, hein. Pas de problèmes.

S : D'accord. Alors qu'avant quand c'était sauvage, les mariniers devaient...

E : Ah ben pour descendre en mer à Fos, admettons il leur fallait cinq jours. Maintenant il leur faut une journée et demie, une journée même pas.

S : Et puis à l'époque ils avaient besoin de pilotes par ici ?

E : Ah ben, celui qui connaissait pas bien le Rhône. Du moins, ceux qui prenaient des pilotes, c'étaient ceux qui connaissaient pas le Rhône quoi. Ceux qui venaient d'Allemagne ou de Hollande avec du terreau pour le Ponté. Bon ben ils arrivaient à Lyon, et à Lyon, jusqu'à Lyon, bon ben la Saône est pas trop dangereuse ça va, ils connaissaient un peu, c'est bien balisé. Mais le Rhône fallait aller à droite, deux cent mètres plus loin, il fallait aller bien à gauche pour prendre le long, sinon il y a des rochers. Ah oui c'était... Le Rhône. Et, et le Rhône est toujours dangereux.

S : Le Rhône est toujours dangereux ?

E : Ah oui toujours dangereux, on voit des fois des bateaux qui se font encore avoir. Même en connaissant, si les eaux sont basses.

(Interruption téléphonique).

S : Pour vous, la mission de l'écluse, c'est quoi ?

E : Ben la mission de l'écluse, c'est de... Beaucoup de surveillance, hein. Par exemple les plaisanciers ils vont aussi bien s'amarrer aux lampadaires, ou bien aux échelles. Bon quand ils descendent, si vous regardez pas, si... Bon ben, ils se retrouvent pendus, hein. Moi c'est souvent que les allemands ils sont amarrés à l'échelle avec une chaîne. Bon ben alors je suis descendu, je leur ai expliqué, bon ben je sais pas parler l'allemand. Je leur expliquait et tout, ha ouais, « ja, ja, ja ». Je remontais, je prenais les jumelles, ils s'étaient encore r'amarrés. Alors bon, quand j'ai vu ça, au bout de deux, trois fois, j'ai mis sur une vanne, parce qu'on peut se permettre de mettre sur une, ou deux vannes. Alors, j'ai mis sur une vanne et puis j'ai commencé à le pendre un peu et puis après « ja, ja, ja, ja », il a compris. Il a enlevé et puis... Et si vous regardez pas, si vous allez voir autre chose. Non, il y a beaucoup de surveillance, et... Et puis les hydrocarbures, vous avez maintenant le gaz qui monte donc faut pas les passer avec des voyageurs. Ils faut les passer à part. Il y a beaucoup de surveillance et puis bon ben y a huit heures à faire d'affilée.

S : Votre statut c'est, l'écluse dépend de qui ?

E : Nous c'est CNR, hein, c'est Compagnie Nationale du Rhône, donc on a construit l'ouvrage pour vendre après à EDF. Mais on est CNR, mais on a le même statut qu'EDF,

quoi. Mais c'est CNR.

S: D'accord.

E: Donc c'est nous qui avons fait tous les ouvrages de Lyon à la mer, et qu'on aurait dû faire de Lyon à Mulhouse.

S: Oui, pour le Rhin-Rhône ?

E: Oui, pour le canal Rhin-Rhône.

S: Vous en pensez quoi de ce canal, de ce projet ?

E: Ce projet, je pense qu'il aurait fallu qu'il soit fait il y a déjà dix ans quoi. Voilà c'est ça le problème.

S: En fait, c'est plus valable aujourd'hui ?

E: Ben c'est plus valable. ça serait valable, mais maintenant, c'est trop politique. La SNCF, y a tout qui... Y a tout qui rentre en jeu là maintenant. Dans le temps vous aviez des gens qui avaient des petits trente huit mètres, c'était leur maison ; ils savaient pas lire, ils savaient, ils avaient pas été à l'école, c'était leur maison. Ils travaillaient dur, du matin, au jour, à la nuit, ils travaillaient. Mais bon maintenant, bon ben c'est fini, c'est des grandes compagnies, et puis voilà quoi. Mais, le plus mal, c'est SNCF qui fait le plus mal aux bateaux. SNCF et puis la route quoi. Quand on voit la route, vous vous rendez compte, un camion qui descend, un camion qui descend, qu'est ce qu'il descend un camion. Hein, par exemple en sable, qu'est ce qu'il va descendre. Vous avez des bateaux comme ça qui montent mille tonnes, mille trois cents tonnes. Vous vous rendez compte les camions qu'il faut sur la route. Et puis c'est pas dangereux l'eau, c'est pas... Non, c'est que, c'est difficile, quoi, tout le monde tire. Et puis le problème aussi, il y a plus de bateaux qui se refait. vous avez tous des vieux bateaux là maintenant. Ça coûte trop cher un bateau. Vous voyez un bateau comme ça là. Celui qui veut se lancer, un vieux bateau comme ça qu'est, qu'est... Les moteurs faut souvent faire des frais dessus, bon ben ça vau quatre vingt millions un truc comme ça. Un jeune, comment voulez-vous qu'il se lance là dedans. Si il est sûr de pas avoir du boulot continuellement, il peut pas. C'est là le problème.

S: Et puis même si la liaison Rhin Rhône se faisait, ce serait pas forcément les français qui auraient le marché.

E: Oui, oui aussi. Mais disons que ça nous aurait quand même sûrement permis de faire

des, des entrepôts tout le long. C'est sûr que... Non, non, moi je pense que ça... Et puis, et puis, pourquoi, on est pas plus bêtes que les autres. En Allemagne ou par là haut, ils font bien payer eux. Bon ben, nous on veut pas faire payer, ici c'est gratuit, hein. Tout gratuit, bon ben, voilà, c'est pas évident.

S: Les écluses sont gratuites ?

E: Ah c'est tout gratuit. L'État peut... Peut-être, les bateaux paient peut-être une taxe à l'État. Sûrement, hein. Mais sinon l'écluse par elle-même, jusqu'à la mer, c'est gratuit. Ils passent le dimanche, ils passent la nuit c'est gratuit pareil. alors passé un moment, ils parlaient de les faire payer les éclusages de nuit. Mais, bon c'est pour en parler, mais sinon c'est tout gratuit. Parce qu'on estime que le Rhône... Avant le Rhône ils pouvaient passer quand ils voulaient, n'importe quand, à n'importe qu'elle heure, c'était gratuit. Alors, bon ben, puisqu'on a voulu prendre le Rhône pour en faire de l'électricité, donc on a fait une chute, hein, automatiquement il y a un dénivelé donc on a été obligé de faire des écluses, donc on a dit, ça sera gratuit. Parce qu'on fait du courant avec l'eau, quoi.

S: Le barrage, il est où ?

E: Le barrage il est là bas, le barrage c'est juste la retenue hein. Il bloque l'eau pour pouvoir faire une chute, donc il y a l'écluse, l'usine, les turbines qui sont juste à côté.

S: Quelle quantité d'eau passe par les turbines ?

E: ça il faudrait mieux le demander à l'usine, parce que là c'est déjà plus... Tout dépend les, les... En ce moment, il y a pas beaucoup d'eau, bon ben ça turbine moins, hein. C'est ça quoi. Pour une turbine, le meilleur, c'est pas quand il y a trop d'eau, c'est pas bon ; c'est pas quand il y a pas assez d'eau. Il y a une moyenne. Là, on est, on est un peu en dessous de la moyenne, mais là ça tourne bien. Mais quand il y a des grosses crues, on croit qu'on fait du courant. Non, non, c'est pas vrai. ça pour ça, il y a quatre turbines. ça faut aller voir en bas, je crois que c'est plus simple, parce que ça c'est complexe quand même.

S: Donc la variation de l'eau qui passe par le barrage elle dépend des demandes de l'usine et du niveau général des crues ?

E: Voilà. On a un niveau d'eau à l'amont qu'on est toujours obligé de garder, sinon les groupes déclenchent, et là ça, c'est pas évident.

S: Les groupes déclenchent, c'est à dire ?



E : Oui, parce que les groupes sont réglés à un certain niveau. Si l'eau baisse trop, les groupes déclenchent, et ça l'arrête. Pour mettre un groupe en route, je sais pas combien qu'il faut, mais faut de l'argent et ça coûte cher. Donc il faut qu'ils tournent régulièrement tout le long.

S : Donc la côte à l'amont on la garde toujours. Si il y a trop d'eau, on a un automatisme au barrage, la nuit, quand il y a personne. ça ouvre automatiquement les vannes. C'est pour ça que la nuit, la nuit comme le jour, il y a des pancartes « Interdit de pêcher sur les barrages ». L'eau peut monter d'un seul coup, parce que il y a l'arrivée d'eau. C'est pas prévenu, il y a rien qui vous prévient, il y a pas de sirène qui vous prévient que l'eau monte. C'est pour ça qu'il y a des pancartes. C'est déjà arrivé des accidents, quoi, hein.

S : En général, les gens qui règlent le niveau d'eau sont prévenus par les autres éclusiers, ou par d'autres systèmes ?

E : Ah ben ça, ça, vous voyez. Ils sont, ils ont un PSH qui leur donne toutes les données, toutes les données.

S : C'est par satellite, c'est par quel moyen de transmission ?

E : ça se passe en bas, sur une écluse du bas ces trucs là, mais je peux pas vous dire. Je pense que ça doit être par satellite. Donc tout ce qui va monter la veille, le lendemain, toute les montées, toutes les...

S : Tous les bateaux qui passent à Vaugris passent ici ?

E : Ah automatiquement. Ben non. Non, je croyais que vous vouliez me dire que tous les bateaux qui viennent du haut, est ce qu'ils passent ici. Eux ils sont obligés. Non. Ceux qui passent à Vaugris par exemple, ils peuvent s'arrêter à Vienne. Ils peuvent s'arrêter à Vienne et puis... Qu'est ce qu'il y a à Vienne... En dessous de Vaugris ils peuvent vider, à Vienne ils peuvent monter, et ils peuvent monter jusqu'à Solaize le charbon. Hein, il y a un dépôt de charbon à Solaize. Ils peuvent monter à Feyzin aussi. Faire demi tour et puis redescendre.

S : Givors aussi ?

E : Givors. En fuel lourd.

S : Par contre tous ceux qui descendent, qui passent sur la Saône, ils passent par ici ?

E : Ils sont obligés de passer par ici.

S : Parce que entre la Saône et ici...

E : Il n'y a rien d'autre. Y a rien d'autre. Là bas c'est le barrage, ils sont obligés de passer par là. Tous les plaisanciers, tous les bateaux, ils sont obligés de passer.

S : C'est une petite écluse pourtant, celle de Couzon par exemple ?

E : Oui, Couzon est moins large que nous. Nous elle fait deux cents mètres. Je pourrais pas vous dire les mesures de Couzon. La nôtre elle fait douze mètres de large sur deux cents mètres de long. Hein, et on a des convois, comme hier j'ai passé un convoi, un pousseur avec deux barges. Il fait cent quatre vingt quinze mètres et onze mètres cinquante de large.

S : Donc ça passe juste ?

E : Ah ben ils tiennent toute l'écluse. Je peux rien mettre d'autre. Et eux ils montent... Ils arrivent à monter six mille tonnes.

S : Vous pensez avoir un travail très différent de celui de l'éclusier de Couzon par exemple ?

E : Ah de Couzon, oui, oui, c'est quand même différent parce que Couzon, c'est les Ponts et Chaussées eux. C'est pas CNR eux, c'est Ponts et Chaussées. Donc Ponts et Chaussées ça à rien à voir avec CNR, ils ont pas les mêmes horaires. Non, non, c'est le jour et la nuit, rien à voir.

S : Et au niveau du matériel ?

E : Matériel pareil, rien à voir. Non, non, c'est du vieux matériel, c'est souvent en panne, non, ça n'a rien à voir.

S : Nettement moins informatisé ?

E : Ah oui, oui, oui. Y a rien là bas. C'est tout juste si vous avez des feux pour qu'ils sortent ou qu'ils rentrent, hein. Oui, oui.

S : Vous pensez qu'au niveau de la sécurité c'est moins efficace ?

E : Ah oui, ça n'a rien à voir.

S : Il y a souvent des accidents ?

E : Accidents, non, mais beaucoup de pannes. Bon ben quand il y a des pannes, ils faut qu'ils fassent venir, ils sont pas outillés, ça n'a rien à voir. Nous on a quand même un service mécanique, un service électrique qui travaillent sur l'écluse. Nous on a une porte qui à un problème, bon ben, on a des gens qui sont là pour travailler dessus tout de suite. Tandis que Couzon ils ont rien, hein. Ils ont rien, il faut qu'ils fassent venir de droite à gauche. C'est vraiment...

S : A Vaugris, c'est la même installation qu'ici ?

E : Vaugris c'est pareil. Disons que nous on est un groupement parce que avant on avait une usine à chaque groupement. Maintenant on a une usine, mais en plus on a un groupement. On a l'usine ici, on a des électriciens, des mécaniciens, et puis au milieu de la pelouse, on a un groupement qui s'est fait pour faire trois usines. Ils s'occupent de Cusset, Pierre Bénite et Vaugris. Alors quand il y a une panne, il y a un détachement qui va là bas.

S : Vous avez l'impression que votre métier évolue tous les jours, du moins qu'il y a une amélioration constante des techniques ?

E : Elle évolue, oui, surtout en progrès pour l'écluse quoi. Pour l'informatique, oui, oui, tout ça.

S : ça évolue rapidement ?

E : ça a évolué. ça a bien évolué, oui, ça a bien évolué. Et malgré que la marche de l'écluse est toujours pareille. Les organes et tout, c'est toujours pareil. C'est de la grosse mécanique, qui tombe rarement en panne, c'est vrai. L'autre jour on a mis un truc... Il y a eut un moment d'adaptation, des petites pannes, mais maintenant, c'est efficace, quoi. Il y a plus grand problème.

S : En fait, c'est surtout la sécurité l'informatique alors ?

E : Ah...

S : Pour la praticité, pour faciliter le travail ?

E : Oui, voilà. Qu'est-ce-que je fais moi, je fais des bêtises.

(Interruption pour les manipulations d'une éclusée).

S : Et sinon, vous pensez avoir beaucoup de risques dans votre métier ?

E : Des risques, non, je vous dis, non, il n'y a pas de risques. Il y a beaucoup de surveillance et puis bon quand même vous êtes appelés... Moi j'ai commencé à midi, je peux finir à minuit. Je peux avoir, entre vingt et une et vingt quatre heures, je peux avoir deux bateaux, bon ben ça vaut pas le coup de partir, donc c'est plus des huit heures. C'est le métier quoi.

S : Ça se voit sur la fiche de paie ?

E : Oh oui, oh ben oui, on est rémunéré, c'est sûr que...

S : Vous n'avez pas de risques d'accidents quelconques ?

E : Non, non. On a des risques si, comme partout mais disons qu'ils sont moindre, hein. Moi une fois, j'ai été pour, pour faire une chasse. Quand il y a trop de bois, l'hiver dans l'écluse, si il y a trop de bois, bon ben, faut aller faire une chasse. En ce temps là. Maintenant, faut encore aller la faire là bas. Mais on peut la faire avec le progrès qu'il y a eut maintenant. Mais il fallait descendre là bas. Avec la neige je suis remonté, et puis je me suis cassée la figure dans les escaliers, quoi. Bon, je me suis cassées deux côtes, deux vertèbres. Bon ben ça c'est des accidents qui peuvent arriver, mais sorti de là, autres accidents... Vous êtes là avec votre pupitre, vous avez votre crayon, vous pouvez pas trop vous faire mal quoi !

S : D'accord. Les inondations les plus importantes qu'il y a eut ici, c'est quand ?

E : Alors les dates, je pourrais pas vous les donner, hein, mais oui, il y a eut quelques crues qui étaient... Mais les dates je pourrais pas vous les donner.

S : Ça submergeait l'écluse ?

E : Non, non, non, jamais, c'est fait pour. Mais disons que puisque nous on garde un niveau, il faut qu'il soit comme ça. Mettons à l'amont, si vous voulez, cinquante de plus mais le reste il faut l'évacuer, donc ce qui est monté, c'est pas l'amont, c'est l'aval, hein.

S : D'accord.

E : C'est l'aval. L'aval, l'aval, moi j'ai vu monter oui. Vous voyez le radier là, ben c'est monté au dessus. La route là, en bas, c'est monté au dessus. Oui, on pouvait aller aux fûts à l'aval. Le chemin de halage que vous voyez dessous, là, et bien ça montait un mètre au dessus.

S : Elles ont duré longtemps en général ces grosses inondations ?

E : Ah oui, oui, ça peut durer, c'est certain. Quand ça tombe en haut, il faut que ça s'évacue quoi. Donc on peut avoir des gros débits, et qui durent longtemps, quoi. Alors un certain débit, certain débit, c'est au dessus de... Je vous dirais des bêtises. (Il cherche dans un cahier). Il semble que c'est au dessus de deux mille sept cents mètres cubes, l'écluse est interdite aux bateaux, donc la navigation c'est trop dangereux. Par contre, elle est interdite, elle est interdite surtout pour les plaisanciers et les voyageurs. Mais les bateaux de commerce, on peut pas les empêcher de descendre. Donc ils peuvent descendre, mais à leurs risques et périls. Donc l'assurance pour les bateaux en général ne marche pas, et nous on est pas responsable des accidents.

S : Donc en général, ils ne le font pas.

E : Voilà, ils le font pas, voilà. Au dessus de deux mille sept cent je crois.

S : Et ces grosses inondations, elles ont à un moment ou à un autre mis en danger les installations ou jamais ?

E : Ah non, l'installation, jamais. Mais disons, que des bateaux qui ont voulu descendre, qui se sont pris des piles de pont parce que le courant était trop fort, oui, c'est arrivé souvent.

S : Mais l'installation ?

E : Non, c'est conçu pour, il y a pas de problèmes.

S : Est ce que vous connaissez un petit peu les réglementations pour les bateaux justement, les taxes, les choses comme ça ?

E : Ah non, non, absolument pas. Moi vous me demanderez à combien il est le courant dans le canal, je serai incapable de vous dire. Je suis incapable de vous dire où le Rhône est dangereux. Hein, ça, moi, j'ai jamais descendu le Rhône, ça n'a rien à voir avec... Tout à fait autre choses.

S : Vous l'avez connu quand il était sauvage le Rhône, ou pas, vous ?

E : Ah sauvage, non. Semi-sauvage, oui, j'ai connu, mais pas sauvage.

S : Semi-sauvage, c'est à dire ?

E : Semi-sauvage, ça veut dire que un an avant l'ouverture d'ici, bon ben, j'ai vu les travaux un peu. D'ailleurs on a des photos ici, hein, des travaux. Fallait voir les trous qui

s'est fait, c'était, c'était vraiment curieux à voir.

(Interruption téléphonique).

S : C'est à partir de cette clé là que tout marche ?

E : Oui, oui, si il y a cette clé, on peut mettre en automatique, ou en local pour faire pas à pas.

S : Oui, donc, vous me disiez que vous l'avez connu quand il était semi-sauvage ?

E : Donc en travaux, encore en travaux.

S : Il restait quelque chose d'agréable dans le Rhône à cette époque ? Du moins, cet aspect sauvage, c'était sympathique ?

E : Non, non, c'était pas très beau, parce que c'était... C'était des graviers, hein. Ils transformaient tout, donc il y avait pas d'arbres comme ça, c'était... Non, non, ça n'a rien à voir. C'est certain que maintenant, bon c'est aménagé, ils ont mis des arbres. C'est autre chose quoi.

S : C'était essentiellement des gravières ?

E : Ben oui, oui. Des tas, des monticules de droite, de gauche parce que... Pour faire les entrées il a fallu qu'ils fassent le lit du Rhône. Le trop, ce qu'il y avait en trop, ils l'on emmené. Ils en ont ramené après pour faire les digues. C'est sûr qu'il y a eu des gros chantiers, hein. En béton, là, je sais pas, on avait des livres, hein. Si vous voulez je pourrai vous en donner un.

S : Volontiers.

E : Pour la construction du barrage, hein. Il faut voir, c'est monstre, hein.

S : C'était quelque chose d'impressionnant ?

E : Ah oui, oui. Parce que nous avons des galeries qui sont encore, qui sont sous l'eau de l'écluse là. Dessous l'eau. Des galeries qui mènent à l'amont, qui mènent à l'aval, qui mènent à l'usine. Donc toute ces galeries sont en béton, c'est bétonné. Et on a des points de repère pour voir si le béton bouge, si... Dans quel sens il bouge et tout quoi.

S : Et vous pouvez vous déplacer sous l'eau donc ?

E : Sous l'eau, oui, oui. D'ailleurs il y a des petites fuites. Oui, oui. Ah il y a une grosse surveillance quand même.

S : Et s'est enseveli ou c'est dans l'eau elle même ?

E : Ah non, non, c'est pas... C'est sous l'eau, mais bétonné. Vous avez des couloirs qui font deux mètres sur trois mètres, éclairage et tout.

S : D'accord. Vous pensez qu'il y a des améliorations à venir encore ?

E : Des améliorations, oui, il y a toujours. Par exemple, vous avez la pelouse là, la pelouse à droite, elle est faite pour une autre écluse. Elle est prévue pour l'écluse, pour la liaison Rhône Rhin. C'était prévu que là, à cette place là... Donc il y avait une écluse montante, une écluse descendante, voilà. Alors, à venir maintenant, à venir, bon ben, avec ce projet qu'aurait été Rhin-Rhône, il y aurait pu y avoir quelque chose. Pour l'instant je pense que ça vient pas quoi. Par contre, des travaux il y en aura toujours parce que au barrage par exemple, l'eau, l'eau qui est... Comment je pourrais vous dire ? On a déjà un groupe qui tourne, mais l'eau, l'eau qui va être turbinée en temps de crue et tout, ils pensent refaire un autre groupe. Hein. Que cette eau est perdue. Par exemple, nous l'écluse, c'est pour ça que l'été, on essaie de grouper des plaisanciers, parce que toute cette eau qui est dans l'écluse, elle est pas passée en courant, hein, elle est pas turbinée, donc c'est de l'eau perdue. Alors vous comptez, hein. Deux cents mètres de long sur douze mètres de large, et onze mètres de profondeur, ça fait des mètres cubes, hein. Alors cette eau, elle est perdue. Bon ben, par exemple vous voyez le petit plaisir qui arrive là haut. Bon ben je vais le laisser attendre trois quart d'heure. On a le droit à trois quart d'heure, pour essayer de les grouper et qu'il y en ai deux, trois. Si au bout de trois quart d'heure y en a pas, on est obligé de les passer. On essaie de grouper quand même.

S : Pour éviter de perdre de l'eau, qui représente de l'électricité ?

E : Ben oui, voilà. C'est de l'énergie perdue.

S : C'est lié au fait qu'on soit en été, ou en hiver ça se passerait pareil ?

E : C'est déjà moins grave. En hiver on a toujours de l'eau, donc on déverse souvent par le barrage. Donc qu'on déverse par le barrage ou qu'on passe par l'écluse... Tandis que là le barrage, on laisse l'eau juste pour pouvoir, comment je pourrai vous dire, pour l'écologie quoi, pour les poissons, pour, pour que toujours il y ait un filet d'eau. Mais y a rien qui passe au barrage, y a rien qui est rejeté quoi. L'eau on la garde parce que l'eau faut la garder, et eux ils la garde là haut pour les barrages, c'est tout ça qui nous donne l'eau en été.

S : D'accord. Celui de Génissiat par exemple ?

E : Voilà, voilà. Ils se garnissent l'hiver, et puis nous l'été justement quand on a pas assez d'eau, ils nous envoient de l'eau, de l'eau, pour réguler.

S : Vous avez des ascenseurs à poissons, des choses comme ça ici ?

E : Ici au barrage oui il doit y avoir quelque chose pour le passage des poissons.

S : Il y en a sur tous les aménagements ?

E : Tous les ouvrages normalement. Tous les ouvrages, non, les premiers comme ici, bon ben, ça s'est amélioré ça. Je pense que les premiers comme ici de Pierre Bénite, ça avait pas été fait, hein. Maintenant ils ont fait quelque chose, mais sur le bas ils ont fait de gros progrès là. Puisque nous ici on arrive à prendre des truites de mer.

S : Ah oui ?

E : Hein, alors bon, c'est quand même signe que le poisson, il remonte bien.

S : Alors qu'avant il en avait pas la possibilité ?

E : Ben si, il devait monter aussi parce que c'était le Vieux Rhône. Mais disons que maintenant avec les barrages il y a plus de poissons qui montent, hein. Mais ça monte bien quand même.

S : D'accord. Grâce à ces échelles à poisson ou par les écluses ?

E : Par les écluses oui bien sûr, par les écluses. Mais c'est très peu parce que le poisson il remonte bien quand il y a un peu de courant. Bon il y a les échelles à poissons maintenant qu'ils ont fait exprès, il y a un petit courant, le poisson remonte beaucoup mieux quoi. Beaucoup mieux que dans l'écluse.

S : Parce que dans l'écluse il n'a pas le réflexe d'y aller ?

E : Ben oui, oui, bon ben c'est vrai que le poisson qui est sain il se ballade. Bon ben si il est dans l'écluse quand je remonte, si il ressort, c'est très bien, quoi, mais c'est pas évident. Mais c'est pas comme ça qu'on fait le meilleur passage du poisson.

S : Est ce que vous voyez varier la couleur de l'eau ?



E : Oui, oui bien sûr. Quand il n'y a pas eut de cru, bon ben, elle est claire. Regardez là, bon ben on a un débit qui est à huit cent quarante mètre cube à Ternay. Bon ben normalement on a six cents hein donc c'est un peu haut, et vous voyez l'eau comme elle est. Elle est un peu jaune, elle est un peu terreuse quoi.

S : D'accord. En hiver, par contre...

E : Ben en hiver, tout dépend. En hiver elle peut-être claire mais elle peut-être foncée par les crues. Pareil. Et la vous voyez, on à les débits sur Ternay, donc Pierre-Bénite, sur Valence, Vivier, et Beaucaire.

S : Il y a de plus en plus d'eau, mais c'est logique parce qu'il y a de plus en plus d'affluents qu'il rencontre sur sa route. La qualité de l'eau vous la trouvez comment ?

E : Ah elle est très... C'est beaucoup moins pollué hein. Oui, je vois quand je suis venu en soixante six, le poisson revient bien, surtout la friture, l'alevinage, beaucoup. Hein, vous montez à l'amont, bon quand il fait bien chaud, vous voyez beaucoup de petits poissons, qu'avant vous voyez pas. Mais ça c'est normal, c'est les stations d'épuration, il y a eut un gros progrès de fait. Nous on en avait pas ici, on en a une d'un côté, on en a une de l'autre.

S : Quel a été le moment où ça a été le plus pollué à votre avis ?

E : Ah, on peut pas bien dire, le Rhône a jamais été bien pollué, mais disons que quand KULMAN arrivait à se tromper de cuves ou quoi, bon ben on a eut des milliers et des milliers de poissons de tués. ça, il vous disent, « Bon ben c'est un accident, on va remettre tant de poissons, mais le fond de la rivière est pourri, c'est fini, hein. Il y en a pour au moins dix ans pour refaire quelque chose. Il est là le problème. C'est pas en mettant, dix millions de poissons que ça va changer quelque chose. La flore, tout, tout est détruit hein. Avant que ça se refasse, ça se fait pas en une année hein. Donc là maintenant quand même, c'est bien surveillé. On a encore des usines, comme ici Pechiney, après... Après le quai là, bon ben il y a une bouche qui arrive dans le canal. Souvent ça coule bleu, ça coule jaune, mais on voit pas de poissons morts. On nous dit que ça ne pollue pas les poissons, mais je pense pas que ça les arrange non plus, hein. Voilà on a encore quelques trucs comme ça que je trouve aberrant, parce que tout le monde y voit, et... Ben on dit rien à ces grosses sociétés quoi. Vous je sais pas si vous montiez une petite papeterie ou je sais quoi, si... Hein si vous mettiez des colorants, là je crois qu'on vous arrêterais tout de suite de bosser, hein. C'est là le problème.

S : D'accord. Vous êtes pour le fait de verbaliser les pollueurs ?

E : Ah oui, oui, oui. Nous on surveille énormément, souvent quand les bateaux dégazent... D'ailleurs il le font pas dans l'écluse parce qu'ils ont été sermonnés deux, trois fois, ils le font ailleurs. Mais disons que... Mais les gens quand même deviennent plus sérieux quand même je pense. Oui ils ont quand même plus de... Comme ils voient comme déjà on est pourri, bon ils pensent à leurs gosses. Non je pense quand même que les gens sont plus raisonnables que ce qu'ils étaient.

S : Qu'est ce qu'ils ont comme autres solutions pour dégazer les bateaux ?

E : Oh ben ils ont des... Des quais exprès pour dégazer hein, qui nettoient les cuves et tout. Que dans le temps, bien sûr, le petit bateau, maintenant, il y a beaucoup de sociétés, de grosses boîtes. Ben autrement le petit lui bon ben. Si il avait un midel-fuel pour reprendre de l'essence bon ben il vidait ça par là en descendant et puis il rechargeait dessus, ça allait bien. Que maintenant, il y a quand même des lois qui ont passé qui interdisent beaucoup de choses. Heureusement.

S : D'accord. La profondeur est ici de combien, au milieu du Rhône ?

E : C'est variable hein, ici on a beaucoup d'eau à l'avant. Par exemple à l'aval, bon ben c'est normal avec la dénivellation. On est beaucoup plus bas là qu'à l'amont. A l'amont vous voyez ce qu'il y a entre la porte et... On à onze mètres là haut. Bon devant les groupes ici, comme le groupe il fait ça pour faciliter le courant d'eau de faire du courant, on doit être à treize, quatorze mètres. Et puis plus vous montez, plus ça monte, et puis le Rhône il est quand même. Comment je pourrai vous dire. Il est assez creux, parce qu'ils retirent beaucoup de sable hein du Rhône. Donc ils ont creusé, ils ont...

S : Il y a eut beaucoup de dragage ?

E : Beaucoup de dragage mais disons que nous, à l'entrée de l'écluse et à la sortie, tous les, je voudrais pas dire de bêtises, mais tous les cinq, six ans on est obligé de faire venir une entreprise pour pouvoir enlever la vase, parce que les bateaux touchent.

S : D'accord. C'est tout en sous -traitance, toujours ?

E : Ah oui, oui.

S : Vous vous baignez dans le Rhône, ça vous est arrivé ?

E : Non.

S : Jamais ?

E : Oh jamais, c'est pas le mot, mais disons que c'est pas...

S : Vous ne vous baigneriez pas ?

E : Moi j'aime déjà pas trop l'eau, hein, je suis pas bien...(Rire). Alors, mais on voit les jeunes, par exemple à l'estacade là haut, bon ben ils se baignent dans le Rhône hein. Et quand même on a des circulaires qui nous disent qu'il faut quand même éviter de trop, de trop se baigner dans le Rhône quoi. Disons que ça doit quand même pas être...

(Interruption fin de bande).

S : Les cargo-liners qui sont quand même différents au niveau de leur conception ne s'en voient pas trop pour remonter jusqu'ici ?

E : Ils, ils prennent des pilotes.

S : Ils prennent des pilotes pour ?

E : Pour faire le Rhône.

S : Ah d'accord.

E : Pourtant ils sont habitués en mer, mais la mer est grande, c'est pas le Rhône hein. Et puis les entrées d'écluses, hein, le bateau il fait onze mètres, l'écluse fait douze, hein. Et, c'est, c'est lourd, hein. Quand ils touchent... (Rire).

S : ça'cogne ?

E : ça cogne, ça fait mal, hein. Donc ils prennent des pilotes.

S : Le pilote fait quoi exactement. Juste il dit, « il faut passer par ici, il faut passer par là », ou il prend carrément la barre ?

E : Ah non, non. Il prend la barre, il est responsable du bateau. Du moment qu'il prend la barre, il est responsable du bateau, il est payé pour.

S : Donc, c'est des gens qui travaillent en indépendant ?

E : Voilà, comme il dit (Référence à un marinier avec lequel il a parlé par radio), bon ben, il choisit de prendre des vacances quand il y a pas trop de boulot. Voilà.

S : Et lui, c'est un spécialiste du Rhône ?

E : Oui. Ben c'était des gars qui avaient un bateau. Et puis bon ben, ça a pas trop marché pour eux. Tant que le bateau il y a pas eut trop de frais à faire, ça a été, mais maintenant, il y a des lois qui vous disent que tous les cinq ans, tous les dix ans, il faut passer le bateau aux mines, comme les voitures, et puis là, bon ben, il faut refaire tout le fond. Refaire tout le fond, il y en a pour quarante, cinquante millions (de centimes), rien qu'en comptant le plancher. Si il y a quelque chose au moteur, bon ben c'est fini quoi. Bon ben, ils arrêtent comme ça souvent. Bon, il y en a qui reprennent. Y en a beaucoup qui sont venus chez nous, comme éclusiers, il y en a d'autres qui sont partis comme pilotes, et puis il y en a d'autres qui sont parti bosser ailleurs.

S : D'accord. D'anciens marinières qui se recyclent...

E : Qui se recyclent, oui. Mais disons que si c'est des anciens marinières qui sont très vieux, quoi, ça va. Mais des personnes qui sont à cinq, six ans de la retraite, même dix ans, ben ils retrouvent plus rien eux. Alors ils continuent sur leur petit bateau, leur petit trente huit mètres. Voilà.

S : D'accord. Ils bataillent un peu ?

E : Ah ben ils bataillent, ils bataillent. C'est à dire qu'ils bataillent pour faire une paie d'ouvrier en usine. Ils commencent le matin au lever du jour, et puis ils finissent la nuit. Et puis tous les jours, le samedi et le dimanche. Quand il a tout payé, et quand il a pas trop de pannes quoi. Ah non, c'est vrai que c'est un métier qui est dur hein.

S : Et en faisant pilote, ils s'en sortent mieux ?

E : Ben ils s'en sortent, ils s'en sortent. Si ils ont assez de boulot, oui, ils s'en sortent, ils s'en sortent. Mais c'est pareil, quoi, bon. La vie de famille ils l'ont pas non plus. La femme elle habite à Villefranche là haut, lui il va à Fos, il attend, ça vaut pas le coup qu'il remonte, il attend un autre bateau en bas, c'est pas évident quoi.

S : D'accord. Vous avez un certain respect pour le Rhône ? Du moins, une certaine attirance, il y a quelque chose qui se passe entre vous et le Rhône ?

E : Ah ben oui, on a déjà le respect de la nature. Moi je vous dit quand on voit arriver une flaque de fuel ou n'importe quoi, bon ben on téléphone au port « il y a rien eu ? », bon ben c'est un bateau, on le signale aux Ponts et Chaussées et puis ils viennent voir. Oui, oui, parce que c'est quand même notre outil de travail, hein, hein, et puis pour tout, hein. Pour, je vous dis, pour la flore, pour tout, hein. C'est vrai qu'il faut bien réfléchir que

bon on balance une bouteille, on balance des conserves, n'importe quoi, bon ben... C'est à la mer, hein. Si on l'a pollue, on pollue tout hein. (Rire jaune). C'est sûr qu'il faut y réfléchir à ça. Nous le soir, bon ben on pourrait, on pourrait vider la poubelle et puis la balancer là, et puis ça part en dessous, hein. Bon ben on a des poubelles, il y a des camions qui viennent, et puis tout. C'est logique hein, quand il y a quoi que ce soit qu'on voit, bon ben, on leur dit aux gens de pas faire ça.

S : D'accord. Au niveau des bateaux, vous en avez combien qui passent par jour ?

E : Ben c'est difficile à dire parce que, bon ben, Feyzin, ils travaillent pas le samedi et le dimanche. En ce moment, on a beaucoup de plaisance. Mais, je peux vous donner un aperçu de ce qu'on passe par jour. (Il cherche un cahier). Par exemple hier, on a fait trente trois bateaux. Hein, donc avec dix neuf plaisance. On a monté cinq mille, six mille tonnes de marchandises avec l'amont et l'aval. Donc montant et avalant. Bon, vous avez du sable, vous avez des cailloux. ça c'est les... Ceux qui viennent d'Italie à Lyon. Quatorze cent tonnes, c'est de la ferraille, essence, gravier, gaz naturel. Avant hier, vingt neuf, hein. Donc, il faut compter une moyenne de vingt bateaux par jour.

S : D'accord.

E : Vingt bateaux par jour en comptant en moyenne. Hein, parce que bon là bon on a fait trente trois, là on a fait dix neuf, là on a fait trente, trente quatre.

S : Mais il y en a nettement moins en hiver ?

E : Et oui. Ben oui, parce qu'on a déjà pas les plaisances. Ici, on a dix sept plaisances, on a trenté quatre bateaux, on a dix sept plaisances. Et le tonnage, ça varie autour de six, sept mille tonnes par jour. Donc c'est... C'est une bonne moyenne quoi.

S : Oui, en général, les voyages effectués par les plaisanciers sont de longs voyages ?

E : Ah ben oui, les plaisanciers, c'est en gros... Lyon-Mer, et puis au dessus... Au dessus, comment on pourrait dire ? Normandie-Mer quoi. C'est pour traverser hein.

S : En général, c'est donc pour rejoindre la mer ?

E : Voilà, oui la mer, ils nous disent la mer. Après ils vont peut-être en Espagne, ils vont peut-être., hein.

S : Vous avez beaucoup de personnes qui prennent leur bateau pour aller par exemple à la fête de la musique ou aux feux d'artifice ?

E : On a beaucoup de bateaux de voyageurs.

S : Des gens qui prennent le bateau pour les fêtes de Lyon ?

E : Oui par exemple, nous le lundi on a un bateau qui descend, qui fait Mâcon, Mâcon-Arles avec... Tous les lundis il passe, lui c'est un allemand. Il passe avec soixante je crois ou cent vingt ça dépend. Hier il est descendu avec... Montant, avalant. Il n'y a pas marqué le... Tiens c'est bizarre. Autrement ils descendent avec cent cinquante personnes. Voilà, il fait... C'est déjà un gros, il doit faire cent dix mètres, hein.

S : Il y a souvent des bateaux qui ont des problèmes de manoeuvre ?

E : Non, non, non. C'est rare. A moins qu'il y ai un pépin. Il y a un mois, c'est le, c'est le... C'est une compagnie, Navig-inter qui est à Lyon, qui avait un bateau, ah, je me rappelle plus du nom. Bref, qui descendait de Couzon à l'écluse là. Bon ben il a eut une panne de moteur, bon ben il s'est plaqué contre une pile de pont quoi. C'est des accidents qui arrivent hein. Mais ça vient pas du pilote hein. Une panne bon, il peut par arrêter le bateau comme on arrête une voiture. C'est comme une voiture si les freins lâchent.

S : D'accord. Pour vous, les plaisanciers sont surtout des personnes fortunées ?

E : Non, non, il y a de tout maintenant. C'est sûr qu'on voit beaucoup d'allemands avec des gros, gros bateaux. On voit que c'est la classe quoi, mais on voit des petites coques de noix, on voit la famille avec le chien, avec les gosses. Et je pense que ce sont moins des fortunés, c'est qu'ils aiment le bateau, et puis ils aiment ça quoi.

S : Vous êtes en rapport avec beaucoup d'autres professionnels travaillant sur le fleuve ?

E : Oh ben on est... Non, non. Non on est, les boites qui travaillent, qui passent ici donc, comme les sabliers, les trucs comme ça, non, non c'est rares qu'ils...

S : Les VNF, vous avez des rapports avec eux par exemple ?

E : Ah oui, on a des rapports avec eux, surtout quand il y a une crue. C'est eux qui nous donnent... On a un truc là qui nous donne les débits et tout pour bon... Et c'est là qu'il faut empêcher les plaisanciers de descendre ou les gros bateaux quoi. Et je vous dis, quand il y a une pollution, bon, ils sont concernés donc on les appelle, oui, oui. Quand ils font passer les permis, bon ben ils nous téléphonent. Bon, vous irez doucement pour la manoeuvre, pour monter la porte, vous attendrez que le bateau soit bien amarré, parce que, ils font passer les permis, des trucs comme ça quoi.

S : Vous ne travaillez qu'avec les VNF et ce genre d'organismes ?

E : Non, pas spécialement. Par exemple, quand ils dévasent à l'amont, bon ben on est toujours en contact avec eux pour leur dire, « bon ben, il y a un bateau qui va passer, vous faites attention », ou vice-versa quoi. Que ça soit eux ou nous.

S : Vous connaissez des personnes qui ont connu le Rhône avant les aménagements ?

E : Avant les aménagements. Ben de chez nous, non. Non, parce que chez nous, je sais pas si vous savez comment ça marche, hein. On a un poste ici, bon ben moi, ça fait trente ans que je suis là, bon ben je suis un des rares, bon on doit être deux comme ça, autrement les... On postule de boîte en boîte hein. Par exemple moi je peux aller dans toute la vallée du Rhône jusqu'à Marseille, hein. En postulant, pour pouvoir avoir de l'avancement et tout quoi. Il y en a pas beaucoup qui restent comme nous à trente ans de boîte dans la même usine, c'est très rare.

(Interruption téléphone).

S : Là en fait, c'est une entreprise qui vous appelle pour savoir si son bateau arrive.

E : C'est la Dauphinoise là, donc il va le décharger, il doit avoir du maïs, ou bien alors il vient charger du maïs. Donc il va se mettre à quai pour charger, alors il voit si il pourra charger le soir, ou commencer de le charger pour le finir demain matin. Il se renseigne où il était. Alors je lui ai dit dans trois quart d'heure normalement. Trois quart d'heure, un quart d'heure pour monter et dans trois quart il doit être là haut à quai, alors ils se préparent eux.

S : Il y a beaucoup d'entreprise qui vous téléphone pour se renseigner ?

E : Ah oui bien sur. Oui, pour rechercher leurs bateaux, leur donner le plus possible de renseignements.

S : D'accord. Donc en fait, vous connaissez peu de personnes qui ont connu le Rhône avant les aménagements.

E : Non, non, ici à part les anciens de Pierre Bénite. Vous irez dans Pierre Bénite, vous trouverez des gens qui vous parlerons du Rhône quoi ! Mais chez nous, non.

S : Qu'est-ce-que vous pensez de l'accroissement des différentes consommations du fleuve ? Le fait qu'il y ait de plus en plus de nautisme, de canoé-kayak, de voile, de plaisance ?

E : C'est bien, de toute façon, nous, côté CNR on avait, on a tout prévu, hein. Donc on passe les plaisance, les voyageurs et les gros bateaux. Mais par contre, les jet-ski, les kayak, tout ce qui est petite embarcation, c'est prévu au barrage, il y a une montée, il y a une descente de l'autre coté tout fait pour eux. Oui, oui, on a tout prévu.

S : Vous avez déjà participé à des manifestations locales comme le Pardon des Mariniers ?

E : Oui, bien sur oui. Moi je suis même, j'ai même ma carte, oui, oui. Et puis ici il y a pas longtemps, on a fait porte ouverte pour faire connaître l'aménagement de l'écluse, l'usine, le barrage. On a tout fait visiter, pendant deux, trois, quatre jours. Moi j'ai fait deux jours avec les gosses, donc ils prenaient l'écluse en bateau à l'amont et on les ressortaient à l'aval. Et pour montrer, expliquer comment se fait un éclusage, pourquoi on fait un éclusage, pourquoi il y a une écluse je veux dire. Et puis le samedi et le dimanche, c'était pour tout le monde. Donc on a ouvert les portes, on a fait des grands parkings, on a mis des cars à leur disposition. Tout, tout, très bien même. Il y a bien des gens qui ont demandés a revoir parce que, c'est vrai qu'à Pierre Bénite, beaucoup de Pierre Bénitin, ils savaient qu'il y avait une écluse, ils l'avaient jamais visité, hein. Ben oui, c'est interdit, c'est...

S : En général, ils en pensent quoi les gens de Pierre Bénite ?

E : Oui, ben ils en pensent, ils en pensent qu'ils sont contents de visiter. Ils disent que c'est intéressant et qu'ils veulent faire connaître à leur petits enfants, et tout quoi, c'est vrai. Ils veulent expliquer pourquoi on a fait une écluse, pourquoi que le Rhône est comme ça, c'est vrai.

S : D'accord. Dans le Pardon des Mariniers, c'est quoi qui vous intéresse ?

E : C'est à dire que moi, moi, je suis rentré un peu là dedans parce que j'avais des copains qui sont éclusiers maintenant, qui étaient mariniers avant, voilà. Mais c'est vrai qu'il y a une ambiance très saine, très bonne, quoi. Les gens se donnent beaucoup la main, c'est vrai que c'est... C'est ce qu'on devrait avoir de, de... De mieux quoi. Si tout le monde faisait ça, on aurait peut-être pas la misère qu'on a, la méchanceté qu'il y a de partout quoi, hein. C'est surtout ça.

S : Il existe une certaine fraternité, quelque chose comme ça ?

E : Ouais. Ah oui c'est sûr oui. Je vais mettre mon écluse en service.

S : Je suis parti de Givors, il passait devant la Maison du Rhône. (En parlant d'un cargo-liners arrivant en aval).



E : Ah oui. Oui, ils sont lourds. C'est des trucs quand même qui naviguent, mais ça va pas vite.

S : Oui, mais il n'y a rien d'aussi lourd qui transite par la terre, c'est quand même important ?

E : Oui. C'est des trucs qui font la mer, donc vous voyez, dessus, il y a... Un plancher de ferraille, un gros système de verrouillage. Par exemple, ils descendent de la farine, en mer l'eau passe par dessus, ça bouge pas. Donc c'est quand même un gros truc, hein, pour monter. Vous voyez, à quelle heure vous l'avez vu à Givors vous ? Vous êtes monté à quelle heure ?

S : A quatorze heures vingt on va dire.

E : Ouais, quatorze heures vingt, c'est seize heures.

S : ça fait plus d'une heure et demie. Et eux, ils ont une quille, du moins ils ont plus de quille qu'une péniche ?

E : Non, non. Ils sont plus larges, ils sont pas faits du tout pareil. Ils sont plus larges, ils sont plus faits pour la mer, pour le tangage, hein, que chez nous ils sont plus fuselés, ouais.

S : Vous pratiquez le nautisme, la voile le canoë kayak ?

E : Non, non. Pêche, chasse, moi le loisir.

S : Vous êtes pêcheur. Vous pêchez dans le Rhône ?

E : Oui, dans le Rhône, un peu partout, la truite surtout.

S : Vous faites beaucoup de truites dans le Rhône ?

E : Non, dans le Rhône pas trop, non. Y en a, y en a des truites dans le Rhône. Mais bon je vais dans les petites rivières autour, quoi. Petites rivières de première catégorie. Il y a le Mornantais,, y a le Mornant. Oh y a beaucoup de ruisseaux, hein.

S : Qui sont riches en truites ?

E : Oui, oui.

S : Dans le Rhône vous pêchez de temps en temps ?

E : Oui, oui. Le sandre, les silures là, ces fameux poissons d'un mètre quarante, un mètre cinquante.

S : Vous en avez pêché ?

E : Ah moi j'en ai fait un d'un mètre quarante et puis un ou deux d'un mètre vingt.

S : Par ici ou plus haut ?

E : Plus haut sur Couzon et puis ici aussi sur Vernaison.

S : Il y en a beaucoup ?

E : Il y en a oui. Je crois qu'il y en a plus qu'on ne croit, hein. Parce qu'on arrive à prendre des petits, alors. Il y a des gros, il y a des petits donc... ça le fait bien.

S : Vous pensez que c'est un mal pour les autres espèces ou pas ?

E : Ben oui maintenant oui, parce que moi en soixante sept, soixante huit je me rappelle qu'à l'aval là sur deux cent mètres, et toute la largeur du fleuve, on pouvait pas descendre un panier tellement il y avait des poissons blancs. C'était tout noir, à cette hauteur là. Bon, moi je les ai vu mettre des silures exprès pour justement, pour essayer d'enrayer cette invasion de poissons blancs. Et bon ben maintenant, on en voit plus. On en voit plus comme on en voyait.

S : Que des silures ?

E : Non, il ne faut pas dire ça, il y a bien d'autres poissons, mais ce qu'ils ont mis pour nettoyer, ça a bien nettoyé. Alors maintenant si ça continue, ça risque d'être grave quoi. Puis en plus, maintenant, ce qu'on fait bien c'est qu'on fait des parcours de pêche, je sais pas si vous connaissez, mais on prend le poisson et puis on le remet à l'eau. Ben si on remet un poisson qui mange pas les autres poissons, c'est pas très grave, au contraire, c'est bien. Mais si vous mettez des silures d'un mètre cinquante, que vous le prenez et que vous le remettez dans l'eau, qu'il mange d'après les bouquins trois fois son poids. Bon ben si ça fait trente kilos, trois fois son poids, ça fait pas mal, hein ?

S : Trois fois son poids par quoi ?

E : Par jour.

S : Non ?

E : Par jour. Ah ben c'est tout en gueule, c'est tout en gueule. Il y a eut... Je sais pas si c'est vrai. On a eut entendu dire qu'il y avait des petits chiens qui se baignaient, des caniches, qui ont été mangés, des canards disparus. Mais moi je crois pas, c'est pas... C'est quand même pas... Mais c'est vrai que s'il y a des petits canetons qui se baladent et puis que l'autre a faim, c'est sûr qu'il y a pas de problèmes.

S : C'est faisable ?

E : Ah oui, c'est sûrement faisable, mais je suis sûr qu'ils ont autre chose à manger avant de s'attaquer sur des proies vivantes.

S : Vous mangez les poissons que vous attrapez dans le Rhône ?

E : Moi je mange le sandre, oui. A part ça, le brochet très peu, le reste du poisson, non. D'ailleurs je pêche que le sandre.

S : Vous en faites beaucoup des sandres ?

E : Y a des années, hein. Moi j'ai un copain qui est super bon pêcheur et qui pêche souvent. Il y a que ça, hein, il fait que ça, le dimanche, la semaine. Il est arrivé des années à en faire cent cinquante. Les bonnes années, hein. Et des beaux, que des beaux, que des trucs qui descendent pas en dessous de soixante dix, soixante, soixante dix.

S : D'accord. Des belles bêtes déjà ?

E : Oui, donc le Rhône est poissonneux encore, mais on sent quand même toutes les années que ça baisse. Mais c'est pareil, il faut pas trop voir ça aussi, parce que maintenant ils donnent des lots de pêches aussi, pour la pêche aux filets, alors ça aussi ça en prend beaucoup aussi.

S : ça vous arrive de vous promener au bord du Rhône ?

E : Oui, moi je fais pas mal de VTT aussi donc, je prends souvent les berges du Rhône.

S : C'est agréable ?

E : Oui bien sûr.

S : C'est quoi qui vous attire ?

E : C'est d'être tranquille au bord de l'eau. Surtout pas dangereux, oui, surtout ça. Et puis donc vous avez... Chez nous CNR, ils ont fait des pistes cyclables dans les bois, des pistes cyclable en cross, en vélo tout terrain. C'est vrai que sur la route faire du vélo de course, c'est difficile quoi. Moi j'en ai fait beaucoup, mais maintenant avec les camions et tout, ça devient impossible, on peut pas, c'est trop dangereux.

S : C'est plus simple d'aller au bord de l'eau ?

E : C'est déjà plus simple, mais c'est vrai que celui qui veut faire du vélo sur la route, essayer de se fatiguer un petit peu, marcher à son rythme quand même, mais c'est bien aussi mais disons que maintenant ça devient de plus en plus dur.

S : Tout à l'heure vous me disiez que vous aviez des circulaires disant qu'il ne fallait pas vous baigner. D'où viennent elles ces circulaires ?

E : Bon on a eu... Je pense que des boîtes comme KULMAN de temps en temps, quand ils se trompent ils doivent le signaler quand même parce que ça leur coûte cher, ils se font taper sur les doigts, donc on a vu des fois des infos qui disaient, par exemple les sauveteurs à côté là. C'est les sauveteurs de Saint Fons. Bon ben si ils font de... Des joutes, quand ils font beaucoup de trucs comme ça, bon ben ils mettent des combinaisons, parce qu'ils se sont aperçus de temps en temps, quand il y en avait un qui était fragile de la peau, bon ben le lendemain il était plein de boutons. Bon ben ça c'est pas l'air. L'air aussi ça peut arriver, mais disons que là c'était bien le Rhône. Donc il y a des périodes où il doit être plus ou moins sale, où ils lâchent peut-être qu'on sait pas. Voilà.

S : Oh vous en informe ?

E : Ben on nous informe, on a eu de temps en temps, c'était très peu, mais on a eu quelques informations qui nous disaient d'éviter de se baigner.

S : Au sein de la CNR, vous avez l'impression qu'il y a des choses que vous pouvez dire et d'autres que vous ne pouvez pas dire ?

E : Ah non, on peut tout dire, on peut tout dire. ça à notre boîte en plus, ils font beaucoup de trucs, hein. Ils ont planté je sais pas combien de milliers d'arbres tout le long là qui avait pas, ils ont fait des pistes cyclables, ils ont fait... On avait des terrains qu'on a donné aux écolos pour... On a arrêté la chasse dessus d'ailleurs, pour les castors, les trucs comme ça, si, si, si. Beaucoup, ils sont larges la dessus, ils sont larges.

S : Vous pensez qu'actuellement, il y a une gestion qui prend en compte les intérêts de tout le monde ?

E : Ah oui, oui. Si beaucoup d'entreprises étaient comme nous, je crois que ça serait beaucoup plus beau, y a des coins... (Nous nous déplaçons à la fenêtre pour voir le cargo-liners dans l'écluse).

S : Ah c'est serré là déjà ?

E : Oui ça c'est un cargo qui vient de l'Italie ou de la Grèce.

S : Et c'est plus économique que le pipe-line ?

E : C'est à dire que là, ils montent que des produits métallurgiques ou céréales. La SNCF en fait beaucoup mais disons que là, quand ils prennent un chargement de quinze cents tonnes de maïs, ils l'emmènent directement en Italie. Donc il n'y a pas de transbordement.

S : C'est plus économique donc ?

E : Oui sûrement, surtout que ils ont commencé à trois, quatre. Maintenant on doit être à trente bateaux, quelque chose comme ça sur le Rhône, donc on voit que ça marche.

S : ça marche uniquement pour les grosses entreprises ?

E : Ben, c'est à dire, qu'un bateau comme ça, comment voulez vous qu'un ouvrier puisse se payer ça, c'est pas possible, il n'y a que des grosses boites, hein.

S : Vous me disiez tout à l'heure que vous n'aimiez pas vraiment l'eau ?

E : Non, c'est pas... L'eau c'est pas mon dada à moi. Il y en a qui aiment bien ça, il y en a qui aiment bien se baigner, moi non.

S : Malgré que vous soyez pêcheur, malgré que vous travaillez sur l'eau ?

E : Oui, oui.

S : Vous n'aimez pas l'eau en tant qu'élément ?

E : Non, non. Non, non, c'est pas ça. J'aime pas bien.

S : Et bien, je ne vais pas vous déranger plus longtemps.

E : Euh, autrement, qu'est-ce-que je peux vous donner moi ? Je peux vous donner deux, trois informations ?

S : Oui, si vous voyez quelque chose.

E : Oui, alors au mois de juin. Alors nombre d'éclusages depuis par exemple, depuis le début de l'année. D'éclusages, ça je peux vous le dire quand il y a un bateau qui descend, ça fait un éclusage. Quand un bateau remonte, ça fait un éclusage. On est à trois mille éclusages depuis le mois de décembre. Donc vous comptez en gros. Il faut compter facilement le double. Bon ben, dans l'année il faut compter six mille, six mille éclusages. Donc vous voyez un peu, les portes, les galets ce que ça peut travailler, les joints. Alors tous les ans on arrête l'écluse une semaine pour faire les travaux qu'il y a à faire. Voir les usures des joints, la porte aval, celle ci, quand elle descend sur un socle en acier inoxydable pour pas que ça rouille. Il y a des joints dessus. Pour voir si ça a pas travaillé la ferraille. Pour voir si les joints sont bons. Si les galets qui redescendent la porte sont pas usés. Donc l'écluse tous les ans, les bateaux sont avertis au début de l'année, ils le savent, au début de l'année ils le savent. Autour de mars, c'est mars qu'on arrête l'écluse. Elle est arrêté une semaine.

S : Toutes les écluses ?

E : Toutes les écluses de la Vallée du Rhône, et on refait les travaux qu'il y a à faire dessus.

S : C'est vous qui le faite ?

E : Ouais, c'est nous qui le faisons.

S : En général, vous avez beaucoup de travail par rapport à ça ?

E : Oui, oui bien sûr. On arrive même à faire des équipes jours et nuits. Par exemple, quand vous allez à la porte amont, quand vous avez tous les joints à changer, quand vous avez les galets à changer, bon ben ça fait du travail.

S : D'accord.

E : Voilà... Sinon qu'est-ce-que je peux vous donner comme renseignements. Total de bateaux montant-avallant, on est à deux mille six cents, à deux mille six cents bateaux, depuis le début de l'année. Et en tonnage on est à cinq cent soixante quatre mille cinq cent quarante cinq tonnes. Vous voyez, en milieu de l'année déjà.

S : ça fait une sacrée quantité de marchandises ?

E : ça représente quand même. Et bon ben, sur les autres années, bon ben, on est en moyenne quand même... On est quand même un peu en dessous des autres années. On sent quand même qu'il y a une petite, une légère diminution quoi, mais c'est... Aussi bien on peut rattraper ça dans les mois à venir d'ici à la fin de l'année.

S : D'accord.

E : Autrement, je ne sais pas. Qu'est-ce-que vous voulez savoir d'autre ?

S : Je crois que dans l'ensemble c'est bon. Je vous remercie monsieur.

Entretien réalisé le 1<sup>er</sup> Août 1997

A Couzon au Mont d'Or, avec pour interlocuteur Monsieur LUCET, Oncle  
de Franck,  
à son entreprise de rénovation de bateau à Couzon

S : Si je peux vous poser tout d'abord quelques petites questions qui me permettront de vous situer ?

L : Oui.

S : Votre âge ?

L : J'ai quarante quatre, je vais avoir quarante quatre ans.

S : L'intitulé de votre profession ?

L : Moi, je suis gérant de société. Je suis professionnel du nautisme, mais il n'y a rien qui existe vraiment dans... En fait on dépend de... Je crois qu'on fait partie du loisir de plein air, des choses comme ça.

S : La profession de vos parents ?

L : Bon mon père est décédé. Il était contremaître dans la métallurgie. Ma mère est sans profession.

S : Vos diplômes ?

L : J'ai aucun diplôme. Si, j'ai mon brevet sportif. (Rire).

S : Vous habitez dans la région depuis longtemps ?

L : J'ai toujours habité sur Lyon, je suis parti un petit moment sur la région parisienne où j'avais un type de bateau aussi. Et puis je suis revenu m'installer ici, j'avais une maison. J'ai acheté ma maison sur Albigny il y a vingt cinq, vingt six ans.

S : Vous êtes arrivé comment dans le métier ?



L : Par accident je dirai. J'étais apprenti mécanicien voitures dans un garage à Lyon, et mon patron avait la folie des bateaux à l'époque, et il a voulu monter son entreprise de bateaux. Et les premiers bateaux qui sont rentrés en réparation, et ben c'était la punition, personne ne voulait y toucher et vu que j'étais l'apprenti on m'a dit bon ben tiens, toi René tu vas y faire. Et puis, ça m'a plu, ça m'a branché au départ et puis bon, je suis parti là dedans.

S : Vous avez alterné plusieurs situations avant de monter votre entreprise ?

L : Oui. J'ai... Donc bon ben j'étais chez ce patron chez qui je suis resté quatre ans, où j'ai fais des stages, chez FENWICK à l'époque qui était la plus grosse boîte importatrice en France. Et puis après j'ai voulu monter une boîte... Enfin, j'ai travaillé chez un patron qui faisait les tondeuses à gazon, les motoculteurs et tout ça, et qui voulait monter un département nautisme. Donc j'ai commencé avec lui, on importait les SALVA d'Italie, des moteurs donc. Et puis, au bout d'un an, au bout de deux ans, il est tombé malade, problème cardiaque, il a arrêté son truc. Et moi je suis rentré donc à ce moment là chez SALVA et pendant un an, j'étais responsable du Service après Ventes France. Sur Lyon, donc je m'occupais de tout le Service après Ventes France. Et puis au bout d'un an, j'ai un gars du nautisme, un professionnel, qui est venu me chercher pour faire autre chose. Et puis bon ben je suis reparti là dessus. Voilà.

S : Donc ça fait combien de temps que vous avez monté votre propre entreprise ?

L : Ici là, quatre vingt six. Donc on est dans la onzième année. Avant j'en avait une sur Paris où je suis resté trois ans.

S : C'est un métier difficile ?

L : C'est un métier pas plus difficile que les autres je pense. Bon. C'est pas un métier vraiment facile, parce qu'on travaille à l'heure actuelle très peu de temps. Avant on avait des saisons qui étaient importantes, maintenant on a des saisons qui sont très, très raccourcies et là il faut être présent quinze heures, seize heures par jour. Et bon, ça dure quatre mois quoi. Donc c'est pas vraiment dramatique.

S : Sinon au niveau des techniques que vous employez, vous rencontrez des difficultés ?

L : Non. Non, au niveau technique, c'est technique, il y a des... Mais quand on à un peu le coup, c'est pas le problème. Il faut apprendre. Par exemple, Franck qui est arrivé dans le nautisme maintenant il y a deux ans à peu près qu'il est avec nous, qu'il connaissait rien au départ dans les collages des tissus. Bon ben à l'heure actuelle, il y a rien qui passe à côté. A l'heure actuelle c'est le Service après Ventes Zodiac qui nous appelle pour nous

demander comment il faut faire ça et comment il fait ça.

S : C'est quand même une preuve de maîtrise des techniques ?

L : Ouais donc je pense que la technique bon ben ça s'apprend. Une fois qu'on, qu'on à fait que de donner, c'est plus un gros problème.

S : Vous avez quand même l'impression de continuer à apprendre tous les jours ?

L : Ah oui, tout à fait, là il n'y a aucun problème.

S : Sur des détails ou sur tout ?

L : Non sur l'ensemble. On a des technologies, enfin il y a une technologie qui évolue tous les jours, tous les jours. A l'heure actuelle, on a beaucoup de semi-rigide. Bon il y a, il y a quatre ans en arrière, les semi-rigides on savait pas ce que c'était. Le peu qu'il y avait, ça marchait mal, c'était affreux comme bateau sur l'eau. A l'heure actuelle, on a des bateaux qui sont beaux et qui marchent super bien sur l'eau en plus. Bon, il a fallu marier le polyester et le tissu. C'est pas évident ce mariage au départ, mais on a trouvé des additifs, des trucs. ça c'est la technique, c'est toujours pareil, elle est toujours là. Pour que ça tienne quoi. Et à l'heure actuelle on a vraiment quelque chose de performant et de très beau. Donc ça c'est vrai, c'est une évolution qu'on a vu nous, en quatre ans, ça a été fulgurant, quoi. Et au niveau technologie mécanique c'est pareil. Nous on travaille avec des japonais qui sont quand même très pointus au niveau de tout ce qui est électronique. A l'heure actuelle on a des petits ordinateurs incorporés dans les moteurs. C'est vraiment superbe, quoi. Et c'est un métier où, moi j'ai des amis qui sont mécaniciens voiture ou moto, même dans le domaine sportif, donc du haut de gamme. Quand ils, quand on ouvre un capot de moteur hors-bord, ils sont en admiration devant. Parce que c'est vraiment tout petit et c'est vraiment superbe.

S : Donc il y a quand même une grande évolution des savoir faire ?

L : Oui.

S : Vous pensez que c'est la demande de nautisme qui force l'amélioration les savoir faire, ou est-ce-que c'est les nouveaux produits proposés pourvus d'une meilleure technologie qui fait que davantage de gens se mettent au nautisme ?

L : D'abord je ne pense pas qu'il y ait de plus en plus de gens qui se mettent au nautisme. (Rire). Malheureusement je dirai. Ben nous on le voit très bien parce que au niveau des ventes, par exemple, au niveau national, YAMAHA était numéro un il y a quatre, cinq

ans, avec trente mille moteurs vendus sur l'année. A l'heure actuelle on est toujours numéro un, mais avec vingt sept mille moteurs. Donc il y en a trois mille qui sont partis dans la nature. Et on a les chiffres d'importation de toute la concurrence. Tout le monde est à la baisse. Donc on a vraiment de moins en moins de clients quoi.

S : Pour les quatre, cinq dernières années ?

L : Ouais, il y a une grosse chute. Notamment cette année encore plus.

S : Dans un tout autre domaine. Est ce que vous voyez varier la qualité de l'eau de la Saône ?

L : Oui. Elle a évolué.

S : Dans quel sens ?

L : Dans le bon sens. On est revenu sur une eau beaucoup plus propre.

S : Comparé à quelle année par exemple ?

L : Bon, moi, je vais dire, il y a dix ans, onze ans quand on s'est installé, on regardait passer l'eau, un matin elle était bleue, le lendemain elle était rouge, elle était verte, elle était orange. C'était Roussel Uclaf qui vidait ses cuves. A l'heure actuelle, Roussel Uclaf a fait des gros progrès. Ils ont des cuves de décantation, ils ont tout un tas de trucs, et l'eau maintenant, elle est... Elle est belle quoi, elle a tous les jours la même couleur. En plus on a des poissons qu'on voyait plus du tout avant, style les black-bass qui reviennent en Saône. Et y a une... Au niveau des plantes on a des plantes qui n'existaient pas avant qui reviennent en Saône. Les oiseaux c'est pareil. Les hérons cendrés quand je me suis installé, il n'y en avait pas. Des hérons cendrés, à l'heure actuelle, tu te promène sur les bords de la Saône, il y en a de partout. Donc...

S : Donc ça s'est nettement amélioré ?

L : Ouais, je pense qu'on fait des gros efforts quand même.

S : ça vous fait plaisir ?

L : Ah ben c'est sûr. C'est sûr. Nous, nous la Saône c'est notre outil. Il faut qu'on arrive à faire plaisir aux gens... Leur donner déjà envie de faire du bateau. Et c'est pas dans une eau rouge, verte, caca qu'on leur donne envie. Quand on leur explique tout ce qu'on peut voir en Saône. Quand ils voient des hérons cendrés, c'est vrai que c'est des bêtes qui sont

magnifiques. Et les gens ont pas l'habitude de les voir comme ça.

S : Et vous c'est surtout en tant qu'outil de travail que vous êtes attaché à la Saône ?

L : Bien sûr. Moi je peux dire que je respecte mon environnement, il n'y a aucun problème. Moi je jette jamais un papier, même un papier de chewing-gum par terre, ni un mégot.

S : Pour vous la fonction première des aménagements, c'est quoi ?

L : La fonction première des aménagements ?

S : Pardon la fonction première des aménagements construits par la CNR sur le Rhône ?

L : La fonction première... Je dis que ça devrait être pour recevoir les bateaux de passage quoi. Mais je dis ça devrait être parce quand on se promène en bateau à l'heure actuelle, on s'aperçoit que ce qu'ils ont voulu faire pour les bateaux de plaisance, ça sert absolument à rien, c'est complètement inadapté aux bateaux de plaisance. Moi je suis remonté avec un catamaran, avec mon catamaran de douze mètres, pourtant c'était un bateau de taille correcte, hein. Je suis remonté donc de Port Saint Louis à ici. Je vais dire, il y a un arrêt correcte de Port Saint Louis à ici. Il y a pas un catwave flottant par exemple sur le Rhône. Ce qui fait que quand tu as un changement de niveau de un mètre, un mètre cinquante, comme ça arrive souvent. Soit tu te retrouve avec ton catwave deux mètres au dessus et tu peux rien faire, soit il est en dessous. C'est complètement idiot.

S : C'est mal aménagé pour la plaisance ?

L : C'est très mal aménagé. C'est aménagé pour le gros porteur, mais pas pour le plaisancier. Et bon, le transport, à l'heure actuelle c'est quand même pas ce qui paie le plus. Nous on voit passer les péniches ici. Bon ben il y a des jours on en voit même passer, alors que des bateaux de plaisance il en passe cents par an.

S : Donc vous avez des reproches à faire aux aménagements ? Vous n'êtes pas totalement satisfait ?

L : Absolument pas je dirai, absolument pas satisfait. Je peux le dire, il y a rien de fait, il y a rien, rien de fait pour un petit bateau. Quand tu veux t'arrêter le soir devant une écluse, t'as un poteau tous les vingt, trente mètres. Je vois pas comment tu peux t'amarrer sur un poteau qui est à cinq mètres de la berge avec un bateau qui fait douze mètres quoi, c'est impossible. Il te faut au minimum avoir deux poteaux pour le prendre entre les deux. Et là tu peux pas, tu peux rien faire. Il y a des passerelles qui sont à la hauteur du, du toit,

mais il faut avoir une péniche de cinquante mètres, autrement tu peux pas. Pour les petits bateaux, il n'y a absolument rien.

S : Tout ce qu'on peut faire, c'est de s'arrêter dans des ports comme le port de Condrieu, ou le port de Valence ?

L : Ouais, mais il y a des moments où tu peux pas. Il y a des passages entre écluses. Enfin moi je sais pas mais tous les coups, tous les coups, tous les coups que je suis passé, le Rhône je l'ai fait des dizaines de fois, t'arrive jamais à finir le soir sur un coin sympa quoi. Et quand tu le fais avec des personnes qui l'ont jamais fait, le premier soir ça panique, le deuxième soir, leur hantise; c'est ça. C'est de se dire où est ce qu'on va s'arrêter encore. ça va être la bagarre, où est ce qu'on va s'arrêter ?

S : Oui donc en fait le tourisme n'est pas développé de ce côté là ?

L : Absolument pas.

S : Pour vous l'eau, c'est nécessaire à votre vie ?

L : Ah oui, c'est indispensable. Je me passerais plus facilement de ma voiture que de mon bateau.

S : Vous avez donc une attirance importante pour l'élément ?

L : Moi si je pouvais vivre sur l'eau, je vivrais sur l'eau.

S : Franck m'a dit que vous aviez eu une péniche ?

L : J'en ai encore. ( Me montrant celle dans laquelle Franck réside ).

S : Il me disait que vous aviez vécu vous même sur une péniche ?

L : Oui quand j'étais môme, ouais, j'avais une péniche.

S : vous n'êtes plus tenté par cet habitat ?

L : Non, une péniche, ce n'est pas assez mobile, c'est trop gros. J'ai essayé plus petit, c'est trop petit. Et là, j'ai un catamaran, maintenant, de douze mètres, je pense que c'est la bonne taille. Tu peux vivre dessus très bien et tu peux aller pratiquement n'importe où avec.

S : Que pensez-vous en général des nouvelles consommations du fleuve et en particulier du nautisme ? Pour vous ça reflète quoi ?

L : Le nautisme ?

S : Le fait qu'on utilise bien davantage le fleuve, que les gens se mettent à de nouveaux loisirs, davantage de canoë kayak, de petits voiliers, tout ça ?

L : Je pense que c'est un bien, hein. Parce que bon, ça ne sert plus pour le transport de commerce, enfin plus tellement. Il faut retrouver quelque chose à faire avec, quoi. Je pense que les gens sont bien mieux à s'amuser sur l'eau qu'à s'emmerder dans les voitures pour aller... Là c'est un élément que... Je veux dire, la Saône ou le Rhône c'est quelque chose qu'on a pratiquement tout le temps près de chez soi, ou pas trop loin de chez soi quoi. Les gars qui habitent à Mâcon ou à Valence, le Rhône ou la Saône, c'est à quelques kilomètres de chez eux, quoi. Si tu veux aller à la montagne, si t'as rien, la montagne c'est trois cents bornes quoi. Là on a tous la chance d'avoir un fleuve, une rivière qui passe pas loin de chez nous et c'est vrai que c'est important quoi.

S : En finalité vous pensez que la région a quand même intérêt à développer le tourisme de proximité en fait ?

L : Je pense oui, je pense. La preuve, c'est qu'il y a une base de nautisme qui vient de se monter à Anse. Je sais pas si tu le sais.

S : Oui, on m'en a parlé. Dans une ancienne carrière ?

L : Oûi voilà dedans le truc qui a été dragué. C'est un de mes amis qui tient le surf expérience en face qui a monté la base, il a mis les petits dériveurs et compagnies. Et là ils explosent, c'est plein, plein, plein, plein, plein. Donc c'est vraiment qu'il y a une demande, et que les gens ont envie en plus.

S : Sinon, vous même, vous pratiquez le nautisme ?

L : Ouais.

S : Quel plaisir vous y trouvez ?

L : Je vais dire, c'est le seul endroit où j'ai vraiment, où je me vide la tête. Quand je suis sur un bateau, c'est le seul moment où je pense à rien d'autre. Je pense qu'à mon bateau, à la mer, aux poissons, je pense à rien d'autre. C'est vraiment le seul endroit. Je fais de la moto et j'adore la moto, mais même sur la moto au bout d'un moment j'arrive à penser à

autre chose. Sur mon bateau je pense qu'à mon bateau, c'est pour ça que c'est super.

S : Je vous remercie.

L : C'est fini ?

S : Je vais vous laisser partir en vacances quand même, je ne vais pas vous embêter plus longtemps. Merci beaucoup. ..

Entretien réalisé le 25 Juillet 1997  
A Vaugris, avec pour interlocuteur Monsieur Laugé  
Ouvrier Professionnel à la centrale hydroélectrique  
de Reventin- Vaugris.

S : Je vais commencer par vous poser quelques questions qui me permettront de vous situer. Votre âge.

L : Trente et un ans.

S : Votre situation familiale ?

L : Marié, deux enfants.

S : Votre profession ?

L : Ouvrier professionnel, électrotechnicien.

S : La profession de vos parents ?

L : Bibliothécaire et sans emploi.

S : Et vos diplômes ?

L : BEP, CAP d'électrotechnique et CAP ORF, fraiseur.

S : Vous habitez dans la région depuis longtemps ?

L : Non, depuis que je suis agent CNR, depuis mille neuf cent quatre vingt dix.

S : Vous habitiez où avant ?

L : À Lyon.

S : Vous étiez à proximité du Rhône à l'époque ?

L : À l'époque non, raison professionnelle déjà. À l'origine j'étais de l'Arbresle, donc je faisais les voyages au début et puis bon, je me suis rapproché de Lyon.



S : Actuellement vous habitez à proximité du Rhône ?

L : Actuellement, c'est réglementé. C'est à dire que quand je suis rentré à la CNR, comment dire ? J'ai eu la possibilité d'habiter à la cité, mais je n'étais pas obligé, mais j'ai eu la possibilité d'habiter à la cité donc j'y suis allé. Et maintenant depuis que je suis agent EDF, je suis obligé d'habiter à la cité parce que j'ai ce qu'on appelle un logement imposé. C'est à dire que quand on prend un poste, une fonction, on prend le logement qui va avec, pour des raisons d'astreinte. On est relié entre l'usine et le logement pour les alarmes par des... ça s'appelle des DAT c'est des alarmes. Et je suis tenu quand je suis d'astreinte d'être à la maison. Eux ils savent où me trouver et moi je suis prévenu si il y a un problème. Donc en fait, le fait que je sois au bord de l'eau vient de ma fonction.

S : Pour savoir, la cité se trouve sur Vaugris, sur Condrieu ?

L : C'est sur Vienne, c'est sur Vienne. Nous avons... Je crois que c'est vingt minutes pour intervenir sur un défaut. Généralement, on monte l'astreinte à trois niveaux, donc le premier, le deuxième et le troisième. Ils sont, ils sont... Comment dire ? Le premier niveau c'est généralement un surveillant, le second c'est un technicien ou un agent technique et le troisième c'est un chef OP ou un OP. Donc en général ce sont les deux premiers niveaux qui interviennent, dans la plupart des cas. Mais sinon c'est d'office l'affaire du troisième niveau. Dans ce cas, quand on est pas présent on a vingt minutes pour intervenir.

S : Donc vous avez absolument pas actuellement la possibilité de déménager ?

L : Si, à condition que je postule sur d'autres postes.

S : D'accord. Combien de temps cela fait il que vous travaillé sur le site de Reventin-Vaugris ?

L : Mille neuf cent quatre vingt dix, mille neuf cent quatre vingt dix.

S : Comment êtes vous venu dans la profession ?

L : J'avais envoyé plusieurs courriers, beaucoup de courrier à EDF, aussi bien à la production hydraulique qu'à la distribution, et tout un tas d'organisme. J'avais envoyé aussi des courriers à GDF. Et puis un jour il m'ont répondu. J'ai pas un niveau d'étude qui me permet d'avoir beaucoup de prétention, donc ça je le sais donc vous comprenez. Donc je savais très bien que si j'arrivais à y rentrer ça serait fantastique. Et puis un jour il m'ont répondu donc... Il y avait un poste à prendre. Donc je me suis dit bon. J'ai passé un entretien, ça c'est bien passé. Voilà. Et ça c'était en, environ mai mille neuf cent quatre

vingt dix.

S : C'est donc un travail que vous avez souhaité.

L : Ah oui, oui, oui.

S : Vos parents aussi ?

L : Non.

S : Qu'est ce qu'ils auraient préféré, sans vouloir être indiscret ?

L : ça m'est difficile de vous le dire là, c'est, c'est...

S : D'accord. Vous avez fait des stages de formation !

L : En tant qu'agent EDF ou avant ?

S : Disons est ce qu'au moment ou vous avez été affecté ici vous avez eu une période d'essai ?

L : Alors la période d'essai s'appelle... Comment on appelle ça ? En fait on est pas titulaire pendant un an si vous voulez, on est stagiaire ?

S : D'accord.

L : Il'y a un terme, un terme bien précis, mais je ne le retrouve plus. Effectivement on a une période d'un an pendant laquelle on est contrôlé. Enfin, contrôlé c'est peut-être un petit peu fort mais on est, comment dire, on est en observation si vous voulez. C'est, c'est vraiment rare et exceptionnel que ça se passe mal, dans l'ensemble les gens sont plutôt conciliant, et ils font leur boulot normalement même, ça se passe bien. Mais pendant un an, on est pas titulaire, c'est à dire qu'on a pas le statut d'agent. On est agent EDF sans en avoir véritablement le, le comment dire, le... L'acquis si vous voulez, parce qu'une fois qu'on est agent EDF, c'est difficile, quasiment impossible de vous licencier de la maison. Avant cette période de... Avant cette période là, on a cette année de stage ou on est complètement... (Remarque : Un autre agent rentre puis sort quand l'agent parle de la pré-titularisation, du stage, semblant le gêner). Donc on a un an comme ça où on se présente tout les trois mois chez le chef des OP, le chef d'unité, pardon, quand même, on a un rapport de stage. Donc là c'est le chef hiérarchique du barrage qui donne son appréciation. Et au bout d'un an si tout va bien...

S : Sur l'aménagement, vous travaillez sur des parties, des organes particuliers ?

L : Non, c'est à dire, il y a aucun... C'est à dire ça dépend aussi un petit peu de, comment dire ? De votre place dans l'organigramme. Dans l'usine on a un organigramme, on a une hiérarchie. Donc en tant qu'OP j'interviendrais pas sur tout les organes. Sur n'importe quel organe de l'usine. D'abord parce que je n'en ai pas la connaissance, et en plus parce qu'il y a d'autres personnes qui sont là pour ça. Moi je, je touche à tout, mais, comment dire ? Pas dans tout les domaines si vous voulez. C'est difficile à expliquer comme ça de vive voix mais par exemple je vais faire une certaine, une certaine partie du travail, vous voyez ? Sur, sur... C'est difficile de le dire. Comment, comment vous expliquer ce que je dois faire ? Je sais pas ? Par exemple, sur un arrêt de groupe comme on a en ce moment, il y a tout un tas de chose que je vais faire, mais il y en a d'autre que je ne vais pas faire. Parce que il y a d'autres personnes dans la hiérarchie qui sont là pour le faire.

S : D'accord.

L : Donc effectivement, j'interviens sur tout, mais je ne touche pas à tout. Je ne sais pas si vous me comprenez ?

S : Oui en gros, dans toutes les actions qui se passent sur l'usine, il n'y a qu'une petite part sur laquelle vous travaillez personnellement ?

L : Exactement. Mais toujours, toujours avec... Au sein d'une équipe quoi. C'est rare qu'on ait un boulot seul à faire. ça arrive, mais c'est rare.

S : C'est donc important, nécessaire de travailler au sein d'une équipe.

L : Non seulement c'est nécessaire, mais c'est... Il y a un aspect sécurité qu'il faut bien, qu'il faut bien avoir et c'est, c'est capitale. Si on, si on travaille tout seul, c'est possible, hein, ça se fait d'ailleurs ! ça nous arrive à tous. Mais, pour la relation dans le travail concernant la sécurité, c'est nécessaire de travailler en équipe.

S : Pour vous le rôle ou la mission des aménagements, comment vous pouvez me les définir ?

L : D'abord on doit passer l'eau, d'abord avant tout. On doit respecter comment ça, le... Le cahier des charges au niveau de l'exploitation, c'est à dire qu'on a Vienne à l'amont et pas mal de petits villages à l'aval. Donc on doit faire attention de pas mettre les pieds dans l'eau au gens. Ensuite on passe des bateaux, on passe les crues, on produit de l'électricité. On est le service publique, donc je pense que l'État nous fait ainsi.

(Interruption pour se déplacer dans une pièce moins bruyante. Nous reprenons en discutant du manque de praticité des locaux nécessaire à la vie du personnel dans l'usine.)

S : Au niveau humain ce n'est pas pratique ?

L : Ben c'est pas toujours facile, parce que... Parce que le manque de place c'est dur à vivre. Je crois qu'on est... C'est à dire, quand je dit le manque de place c'est pas parce que j'ai pris... Les gens quand ils ont besoin, si ils peuvent pas s'isoler pour pouvoir être attentif sur un truc complexe, parce que il faut pas déconner. Si on a à plancher sur un schéma ou je sais pas, ou pour réfléchir, comme nous, vous voyez on essaie de se mettre dans un endroit tranquille, c'est pas toujours possible. L'idéal se serait qu'on ait chacun un bureau.

S : En ce qui concerne le passage de l'eau. Vous vous intervenez dans cette partie là ou pas ?

L : Le passage de l'eau ça comporte plusieurs choses. C'est à dire qu'on a le passage de l'eau en période d'eau normale, c'est à dire qu'on turbine. Donc à ce moment là, on a, à part la production pure, on a pas d'eau qui s'écoule, c'est à dire qu'on passe l'eau par les groupes, on la restitue à l'aval telle quelle, on passe les bateaux, mais pas d'eau. Là on est en eau dite normale. Par contre quand on attaque une période de crues, on a à la fois la production et à la fois le déversé au barrage. Et le bassin du passage des bateaux. Mais le passage des bateaux, on s'en occupe pas, on intervient seulement quand il y a des problèmes sur l'écluse quand on est agent d'astreinte. Sinon on a le personnel CNR qui est là pour ça. Mais le passage de l'eau donc ça comporte deux parties, la période normale, et la période de crue. La charge de travail elle... Peut-être pas la charge de travail, mais comment dire, l'importance du travail est pas tout fait la même.

S : Il y a bien davantage de travaux en temps de crue ?

L : À mon, avis il y a bien davantage de responsabilités, parce que une vanne qui se... Qu'un barrage qui se ferme et qui refuse de s'ouvrir quand on est en zone rouge, ça peut avoir des conséquence catastrophiques. J'en parlais tout à l'heure. Parce que, la construction de l'usine, à la construction de la retenue, ils se sont aperçus qu'à l'amont vers la zone de Saint Romain en Galles, il y avait des nappes phréatiques dont le niveau avait considérablement... Était considérablement élevé et ça commençait à inonder certaines maisons, donc ça risquait d'inonder certaines maisons donc ils ont fait une station de pompage à Saint Romain en Galles. Elle est sous le nouveau musée. Euh, pardon, ça c'est la station de relevé. La station de pompage elle est encore en amont, pardon. Donc cette station a été créée et elle sert à vider l'eau

S : Elle sert à pomper l'eau...

L : Elle sert à vider l'eau de la nappe phréatique et à la restituer ensuite dans le Rhône parce que, je vous raconte pas quand les aménagements ont été créés, ça remontait le niveau de la nappe phréatique. Alors sous l'aménagement, sous le musée, là, nous avons un point de relevé qui nous donne en permanence la cote du plan d'eau au pont de Vienne.

S : D'accord. Sinon au niveau de Vienne, du fait de l'élévation de la nappe phréatique, il y a de l'eau qui s'infiltré dans les caves ?

L : Ah oui, oui, oui, bien sur. Il y a des résurgences un peu de partout.

S : D'accord. Est ce que vous avez l'impression de faire le même travail que ce qui se fait à la centrale de Pierre Bénite ou que dans une autre centrale en aval de Vaugris ?

L : Pas forcément, pas forcément, parce qu'il existe des différences au niveau des organes, au niveau des groupes principalement. Donc, si vous me parlez de l'activité, du travail sur le Rhône je vous dirais oui, parce que ce sont tous les mêmes groupes. Mais par contre si on parle de travail au niveau d'une centrale sur le Rhône ou je sais pas, de la centrale de super-bissorque, ça n'aura rien à voir. Les groupes ne sont pas les mêmes, la chute n'est pas la même, les conditions de travail ne sont pas les mêmes. ça n'a vraiment rien à voir. D'ailleurs il m'est arrivé de voir des postes, donc des postes à pourvoir, où on demandait des aptitudes confirmées de montagnard. C'est dommage, il n'y en a pas actuellement, mais j'aurais pu vous montrer. Vous savez les agents qui travaillent à Roselend ou à Super-Bissorque, ils restent là haut des... Plusieurs jours de suite. Et pour dormir faut bien que... Avec un mètre de neige ou trois mètres de neiges devant l'usine. Donc ça n'a rien à voir avec ce que je fais.

S : Au niveau des techniques c'est totalement différent ?

L : C'est pas... ça dépend. C'est pas tout au niveau de la technique, c'est au niveau, comment dire de... C'est au niveau de, je veux dire, les conditions de travail. C'est à dire que là haut ils doivent avoir beaucoup de problèmes d'usure. Vous voyez, parce qu'ils sont liés à l'environnement beaucoup plus que nous. Ils ont tellement de chutes. Je sais pas, la centrale de La Bâtie, je sais pas si vous connaissez Albertville. La centrale de La Bâtie, donc prend la restitution du barrage de Roselend. Je sais pas combien ils ont de chutes mais ça doit être considérable. J'en ai aucune idée, hein, mais je sais pas, nous on a six mètre de chute, je sais pas, cent fois plus. Je vous donne un chiffre comme ça mais... Donc ils ont beaucoup plus de contraintes mécaniques que nous, donc leur travail ne sera pas tout à fait le même.

S : En fait ce qui se passe, j'ai du mal à me l'imaginer. C'est en fait un tuyau dans lequel il y a de l'eau qui arrive...

L : Exactement, ça s'appelle une conduite forcée, voilà.

S : C'est la chute elle même qui produit le courant ou...

L : La chute, c'est une image toute simple. Regardez, un niveau haut, un niveau bas. Entre les deux il y a un écart de niveau et des conduites qui répercutent la pression d'un niveau à l'autre. Et ceci, c'est la chute. Nous ici entre l'amont et l'aval, on a en moyenne, je sais pas, environs six mètres cinquante. À Albertville, à La Bâtie, donc l'eau qui est turbinée en bas vient du barrage de Roselend. Le barrage de Roselend, je sais pas, il est à deux milles mètre plus haut, je sais pas, je n'en ai aucune idée, je vous donne un chiffre comme ça. Bon vous voyez, les conditions de travail ne sont pas toutes les mêmes, donc ils n'auront pas les mêmes contraintes que nous, et ça va modifier leur travail, l'approche qu'ils auront des prévisions, des plannings. C'est pour ça que je vous disais tout à l'heure entre le Rhône et d'autres centrales hydroélectriques, ça va changer. Même si la finalité reste la même. On passe de l'eau et on produit de l'électricité. Mais suivant qu'on travaille en basse chute, en moyenne chute ou en haute chute, c'est pas du tout la même chose.

S : Au niveau de l'usure, il y a des différences ?

L : Oui, je parlais de l'usure tout à l'heure. Je ne sais pas si vous saviez qu'on turbine l'eau d'écoulement de la Mer de Glace à Chamonix. Donc eux ils ont d'énormes problèmes de corrosion sur leurs turbines. Ils les changent tout les quinze jours.

S : Tout les quinze jours ?

L : En gros, oui. Ils turbinent beaucoup de silice, il y a beaucoup de silice. Donc pour comparer, ici nous on les à jamais changé et l'usine elle tourne depuis mille neuf cent quatre vingt. Donc ces contraintes sont différentes selon le type d'aménagement.

S : D'accord. Vous avez l'impression que la technique évolue rapidement ?

L : Absolument.

S : Votre métier évolue en fonction ?

L : Mon métier c'est exploitant avant tout, j'ai eu des formations dont je me sers, mais mon métier c'est avant tout exploitant. Le métier d'exploitant il évolue... C'est les techniques qui évoluent. Le métier évolue aussi mais la finalité, encore une fois, ça va rester la même.

S : Oui mais disons que...

L : Mais effectivement, les techniques évoluent oui.

S : Ce que je voulais dire par là, c'est que les savoir-faire évoluent aussi.

L : On est obligé. Il faut bien suivre le progrès.

S : Vous pensez que votre métier est un métier à risque ?

L : Je ne pense pas avoir plus de risques qu'en étant dans la mécanique, je ne pense pas avoir plus de risques que, je ne sais pas... Avant j'étais fraiseur je ne pense pas avoir plus de risques ici. À partir du moment où on est bien conscient qu'on est dans une centrale hydroélectrique, qu'il ne faut pas faire n'importe quoi, je ne pense pas qu'il y est plus de risques. Vous savez, je pourrais en prendre, des risques je peux en prendre tout à l'heure. Il suffit simplement que je ne regarde pas le balisage, que je ne mette pas le harnais si j'en ai besoin. Je veux dire, c'est un comportement individuel, c'est personnel. L'approche des risques, c'est personnel. Donc avoir un métier à risque c'est peut-être aussi ne pas avoir conscience qu'on prend des risques. Mais moi je peux vous dire que... (Rires). Je tiens à ma vie.

S : Et donc il y a pas mal de risques potentiels ?

L : Il y a une part de risque. Vous savez, ici, il y a une part de risque. L'eau, elle se trouve, je ne sais pas, trois, quatre mètres au dessus de nous. Donc ici, on peut considérer cela comme un risque.

S : Vous avez quand même confiance dans les aménagements ?

L : Bien sûr, sinon je pourrais pas m'en sortir. Si tous les matins je passait la porte en me disant, « J'espère pouvoir ressortir ce soir ».

S : Quels ont été les plus grosses inondations que vous avez vu ici ? J'ai posé la question à M. Eymery, mais étant ici depuis seulement deux ans, il n'a pas trop pu me répondre.

L : La plupart des inondations, vous savez, c'est en période de crue.

S : Est ce que vous avez déjà vu des crues très importantes, en quatre vingt quatorze par exemple ?

L : Oui, je me souviens. Enfin je ne m'en souviens pas très bien.

S : Les aménagements contenaient la crue, ça allait ?

L : Ah non, attendez ! Les aménagements du Rhône sont prévus pour passer ce qu'on appelle la crue millénale c'est à dire qu'ici elle est prévue à sept mille cinq cents mètres cube et en quatre vingt quatorze je crois, à la dernière grosse crue, elle à du monter je crois à un débit maximum de cinq mille six cents mètres cubes. Vous voyez, on a quand même une marge. C'est à dire que le barrage déversait normalement, mais par contre notre plus gros souci par contre c'était la station de pompage de Saint Romain dont je vous ai parlé tout à l'heure. Et là à l'époque on à monté des services d'équipe. On avait une surveillance permanente vingt quatre heures sur vingt quatre.

S : Et la centrale à ce moment là ça fonctionnait ?

L : Non, non parce que à ce moment on a plus de chute si vous voulez. Parce que, on vide, l'eau de la retenu donc on diminue la chute. On a plus assez de vitesse, de puissance pour... De toute façon, on a se qu'on appelle des pertes de charges au niveau des grilles., c'est à dire qu'il y a tout un tas d'herbe, de bois et d'autres déchets qui viennent se colmater devant les grilles de groupe, et puis à ce moment là, on perd de la vitesse, on perd de la puissance donc on peut plus turbiner. Donc en fait l'usine était arrêtée, c'était une vrai cathédrale. Il y avait un silence incroyable, là on s'en rend pas compte, mais il y a un bourdonnement permanent. Quand tout est arrêté je ne vous raconte même pas.

S : Les aménagements n'avait pas subit de dégâts ?

L : Non, non.

S : Donc ici il n'y a pas d'usure comme sur les installations de montagne ?

L : Ah si, si, on a des phénomènes d'usure, c'est évident. L'eau a toujours eu, comment dire, l'eau a toujours un caractère érosif. Il y a de l'usure mais bon, c'est pas méchant. Par exemple on peut avoir des seuils de vannes, les vannes d'un barrage qui peuvent avoir les seuils qui s'abîment, qui se, comment on appelle ça ? L'enrobé part, le béton s'abîme.

S : Est ce que vous connaissez des personnes qui ont connu le Rhône avant qu'il soit aménagé ?



L : Oui, oui.

S : Quand ils partent, est-ce-que ces gens paraissent totalement satisfait ou est-ce qu'ils manifestent une certaine nostalgie ?

L : C'est ambigu, c'est ambigu parce que les gens sont, les gens sont satisfait de ce qu'a apporté l'aménagement du Rhône, mais à côté de ça... Avant paraît-il, à l'aval, il y avait une plage magnifique où les gens se baignaient, où les gens pouvaient aller s'allonger sur le sable. Aujourd'hui, la plage elle est sous l'eau, quoi. Donc il y a cette approche qui dit que avant c'était sauvage, c'était beau. Mais il y a aussi le fait qu'en période de crue, et bien, les gens n'ont plus les pieds dans l'eau. On ne peut pas avoir l'un et l'autre, c'est pas possible. Donc c'est un petit peu ambigu parce qu'on est à la fois contents, on est protégé, on est certain en période de hautes eaux que le Rhône va pas faire comme avant et s'étendre de partout. Parce que, quand c'était le Rhône sauvage c'était vraiment... Alors que maintenant.

S : Vous pensez que la sécurité qui est totale à Vaugris l'est tout autant sur le Bas-Rhône dans des endroits comme Vaison la Romaine ?

L : Sur le Rhône ? Sur le Bas-Rhône, c'est à dire que les débits ne sont pas tout à fait les mêmes que chez nous. On parlait tout à l'heure de la crue de quatre vingt quatorze. Ici en quatre vingt quatorze, donc on a passé en gros cinq mille six cent mètres cube, je vous donne une valeur moyenne, en bas il était à dix mille mètres cube, vous voyez, les chiffres ne sont pas les mêmes. La chute n'est pas la même. Ici on a six mètres cinquante de chute en moyenne sur l'année, et en bas, je ne sais pas, vingt mètres à peu près. Tout ces chiffres je pourrais vous les donner beaucoup plus précisément. On doit avoir un bouquin. Mais par contre, pour votre information, il existe un serveur Minitel. Un service par Minitel de la CNR qui vous donne le débit à l'instant T. Vous demandez le débit à Pierre Bénite il vous le donne et vous le demandez à Vaugris, c'est pareil.

S : En ce qui concerne le Bas-Rhône, du fait de l'importance de débits, les aménagements ont ils plus de mal à jouer leur rôle ?

L : Je pense que les aménagements, quand je parle d'aménagements, c'est la centrale et le barrage, sont prévus pour supporter des charges bien plus élevées que ce qu'on leur demande. Par contre effectivement, les digues ça peut poser des problèmes. Notamment, à l'amont de Vienne on a eu un cavalier, le cavalier c'est donc la ligne d'eau, c'est la partie haute de la digue. On a le cavalier qui s'est complètement éventré donc de l'eau. Ça se trouve au niveau de l'Ile Barrelet, l'Ile Barrelet c'est la zone de loisir sous le pont de l'autoroute.

S : Vous pensez qu'il est d'avantage possible qu'une digue cède qu'un barrage ?

L : C'est pas... Comment dire ? C'est pas la même chose je pense. C'est pas la même chose. Le phénomène qui se passe sur les digues, encore une fois c'est l'usure. Vous savez, le débit à force, le courant, arrive quand même à ronger les digues et elles s'usent. Parce que sinon, on voit pas trop l'usure. On le voit quand la partie supérieure commence à s'affaisser. ça commence à se tasser et à ce moment là quand il y a une crue importante, boum. Donc à ce moment là on met des enrochements. C'est pour ça que vous avez d'énormes, d'énormes rochers à l'amont de l'île Barrelet, parce que c'est là que la digue c'est affaissée. Mais par contre les barrage, on les surveille. D'ailleurs il y a des relevés qui sont fait régulièrement. On a des relevés, on a des pendules qui descende au vannage pour voir si le barrage bouge.

S : Et le barrage, il bouge beaucoup ?

L : Beaucoup non, mais il bouge.

S : De combien ?

L : Quelques millimètres, mais ça bouge, hein.

S : Est ce que vous voyez varier la couleur de l'eau ?

L : (Rire). Ben oui, en plus nous à l'aval, rive gauche, on a une entreprise de teinture industrielle, donc régulièrement, le sas de l'écluse est bleu, vert, jaune, orange. Et un jour, je suis allé les voir, et je leur ai demandé quelle était la nature des produits qu'ils déversaient dans le Rhône, parce que à l'aval, tout à l'heure je vous ferais voir si vous voulez que je vous y emmène. À l'aval, donc, ils déversent dans un collecteur, et puis un jour ça faisait une espèce de mousse blanche, ça sentait pas très bon.

(Interruption, fin de bande).

L : J'ai donc été les voir et ils ont pas été très courtois avec moi, ils m'ont demandé qui j'étais pour leur demander ça, et que ce qui sortait du collecteur, ce n'était pas toxique, mais bon. Donc on la voit beaucoup varier la couleur de l'eau.

S : En amont aussi ?

L : Vous savez... Il y a quelque chose qui me gêne un petit peu dans... Enfin, ça me gêne. C'est peut-être un peu exagéré, mais, j'apprécie beaucoup qu'on s'occupe de l'environnement mais il y a un phénomène de mode qui me... Pendant des années on s'est

complètement désintéressé de ce qui était rejeté dans le Rhône et de ce qui se faisait sur... Sur les fleuves. Et puis, je sais pas, peut-être que c'est une prise de conscience collective, je sais pas, aujourd'hui c'est... Mais on s'en fout que ça déverse parce que tout les industriels ont pris l'habitude de déverser dans le Rhône. (Vingt secondes inaudibles).

S : Vous pensez que l'eau subit surtout des pollutions lorsqu'elle passe par Lyon ou pas ?

L : C'est évident, c'est évident. C'est évident parce que quand on voit le Rhône à Jons. Je suis allé à Jons visiter l'aménagement en temps qu'agent EDF. Et quand on le voit à Vienne, c'est le jour et la nuit. À Jons, l'eau est belle, elle est claire, elle est propre, ça se voit, enfin propre. c'est un bien grand mot, elle est claire. Ici regardez quand vous sortez tout à l'heure, elle est pas propre. Et vous savez, chaque année, on a l'arrêt de navigation, c'est à dire que... Les mariniers sont prévenus, une semaine complète, l'écluse et la navigation sont fermées. On entretient le sas et toute les parties mécaniques de l'écluse. Et bien si vous voyez le paquet de déchets qu'on trouve au fond du sas. Mais n'importe quoi hein. Les boues, les goudrons qui sont sur les murs du sas c'est l'horreur. Le nombre de bateaux qui déversent des fuels, ou de l'huile, ou les plaisanciers qui balancent leur sacs poubelle dans le sas. Et pourtant, on ne peut pas dire que les gens ne sont pas prévenus.

S : Vous ça vous gêne la pollution ?

L : Oui bien sur mais. Enfin, je veux dire... J'ai pas eu besoin qu'on me dise « Attention, il faut pas mettre de papier par terre, il faut pas mettre son huile de vidange n'importe où ». Je veux dire, à mon avis c'est une démarche personnelle. J'ai vu des gens faire leur vidange au dessus du Rhône. Je suis certain que si on cherche un peu on en trouvera encore. Parce que avant, il y avait, avant les aménagements, il y avait quand même de la navigation, et les bateaux étaient remontés par des chevaux. Donc il y avait les chemins de halage et il en existe encore quelques morceaux aujourd'hui, et on a toujours les accès direct au Rhône par les chemins de halage. Et il y en a régulièrement, des gens avec leur voiture. Bon ce qu'ils font d'abord, c'est qu'ils font la vidange, donc ils vont mettre l'avant dans l'eau. Hop. Ils mettent tout ça dans l'eau et après ils remettent le bouchon et après ils remettent en huile. Et après ils lavent la voiture.

S : ça vous est égal, ou vous avez l'impression que la personne sali quelque chose qui vous appartient, qu'elle sali votre outil de travail. ...

L : Non, vous savez, c'est pas mon outil de travail, c'est pas quelque chose qui m'appartient, c'est collectif. Et ce qui me gêne un peu, je veux dire... J'irais pas... Cette personne a peut-être pas conscience ou alors c'est de l'irrespect. Cette personne n'a peut-être pas conscience qu'à l'aval il y a des zones de loisir, qu'il y a des gens qui se baignent dans le Rhône encore. Moi, je ne le ferais pas, mais y a des gens qui se baignent encore.

Il y a des zones de loisir, il y a une zone aux Roches de Condrieu. Il y a beaucoup de monde dessus.

S : À l'amont de Lyon, vous vous baigneriez d'avantage ?

L : Peut-être, oui.

S : Il y a quelle profondeur devant le barrage, là ?

L : Je ne sais pas mais je pense qu'il y a une quinzaine de mètres.

S : Vous êtes pour la verbalisation des pollueurs, des industriels qui déversent par exemple ?

L : Si l'industriel déverse, c'est qu'il est autorisé à le faire, c'est toujours pareil. Vous savez il existe des relevés régulier qui nous informent régulièrement.

S : Est ce que l'odeur de l'eau varie ?

L : L'odeur, l'odeur je ne sais pas. C'est difficile parce qu'on est jamais trop au contact direct de l'eau. On l'est pour les arrêts de navigation comme je vous disais tout à l'heure, on l'est de temps en temps quand on déverse au barrage, on l'est quand on rentre dans les groupes, enfin, dans l'ambase de la turbine. Je vois donc pas trop varier l'odeur de l'eau. Par contre, l'agressivité de l'eau.

S : Pardon ?

L : L'agressivité.

S : C'est à dire.

L : C'est à dire la vase qui se trouve au fond du Rhône, je suis certain qu'il y a quelqu'un qui a une peau plus ou moins sensible et qui reste une journée les mains dans la vase, elle risque d'avoir des surprises. Et ça je le sens.

S : Et au niveau de cette vase, vous sentez des variations ?

L : Encore une fois, c'est pas assez régulier, quoi. Mais pendant l'arrêt de navigation, on nettoie à la main pas mal de choses, et je peux vous garantir que quand on reçoit de la boue sur la figure, si on l'enlève pas tout de suite on a des petites rougeurs. On y trouve de tout dans le sas. Il m'est arrivé de sortir... C'est vrai que c'est un fleuve où on a de la

navigation, mais on a sorti une énorme chaîne de bateau dans un puits dans le sas. On sort des bouteilles, on sort des plastiques, on sort des préservatifs, on sort... Je sais pas, des poissons, des morceaux de poissons crevés, des je sais pas... Des cadavres, des voitures, à l'aval, à l'aval quand je suis arrivé en quatre vingt dix...

S : Vous avez l'habitude de retirer des cadavres ?

L : Oh, depuis que je suis ici il y en a eu cinq ou six.

S : Quand même !

L : En quatre vingt dix quand je suis arrivé, il y avait une caravane à l'aval, les gens qui se sont débarrassés d'une caravane, alors plouf, dans le Rhône. Parce que à l'endroit où elle était, là où elle a été jeté dans l'eau, c'est pas accessible, il faut contourner les barrières, passer pas dessus le talus.

S : C'était une escroquerie à l'assurance ?

L : Voilà, mais je veux dire, pour s'en débarrasser on le jette dans le Rhône. Encore une fois, on parlait tout à l'heure de l'environnement ou de la conscience collective. Il y a du laissé aller ou un petit malaise je sais pas.

S : Vous pensez que le malaise est croissant ou quand même qu'on est sur la bonne pente pour que ça aille mieux ?

L : Je sais pas, je sais pas. je voudrais bien savoir si on n'en parle pas plus depuis quelques années. Parce qu'on a l'impression que les personnes ont pris conscience du problème d'environnement. Ou est ce qu'à l'époque les gens en parlaient autant mais que c'était moins diffusés. Je pense qu'avant les informations étaient bien moins accessibles qu'aujourd'hui. Mais ça c'est en général.

S : C'est peut-être que les gens avaient moins tendance à revendiquer à se plaindre de ce genre de problème.

L : C'est à dire que les gens les revendiquent aussi aujourd'hui parce que... Comment pouvaient-ils s'apercevoir que ça partait pas dans le bon sens.

S : Vous pensez que maintenant les gens ont pris conscience que le Rhône est une richesse qui fait parti du patrimoine français ?

L : Oui, oui mais il y a quelque chose aussi qu'il faut bien voir, c'est que, de toute façon on a tous besoin de, de... Comment dire ? On a tous besoin des industriels qui déversent des déchets. Parce que si il y a des déchets et de la pollution c'est qu'il y a de la demande. Vous savez moi je connais pas mal de gens qui travaillent à Feyzin, à Pierre Bénite, Saint Fons, Solaize. Les endroits où ça pollue le plus. Donc moi j'en connais qui travaillaient dans certains ateliers qui tournent vingt quatre heures sur vingt quatre. Et il est hors de question de les arrêter parce qu'ils ont de la demande. Vous savez, ils font des silicones, ils font des huiles, ils font des plastiques. Dans notre vie de tout les jours, on a besoin de plastique, de mastic... Alors, il y a l'offre et la demande, vous voyez ce que je veux dire. Si les gens, si demain on dit aux gens, « Stop, on pollue plus le Rhône », mais plus de silicone, enfin plus peut-être pas mais moins de silicone ou moins de plastique, moins de ceci, moins de cela et on va l'acheter à l'étranger. Vous voyez que c'est ambigu, il y a des emplois, il y a notre confort de tout les jours, il y a... Vous voyez.

S : Vous n'avez donc pas l'impression, qu'il y a aujourd'hui une volonté d'avoir entre guillemets, le beurre et l'argent du beurre ?

L : On est d'accord, c'est ce que je vous disait tout à l'heure. Je pense qu'il y a un, un petit phénomène qui fait qu'on s'intéresse beaucoup à l'environnement, à mon avis ça arrange beaucoup les politiques. Pendant qu'on parle de ça, on parle pas d'autres choses. Mais malgré tout on peut pas... Je pense pas que ce soit possible d'arrêter les rejets. On parle de rejets dans le Rhône. Je pense pas que ce soit possible d'arrêter les rejets comme ça du jour au lendemain parce que encore une fois, si on veut diminuer les rejets, ça veut dire qu'il faut les moyens de les traiter, c'est à dire que les industriels doivent investir, je sais pas si ils en ont vraiment l'intention. Soit on arrête la production de certains ateliers et on diminue les emplois, pour avoir moins de pollution. Ou alors on dit au gens qu'ils risquent de plus trouver tout les produits que vous trouviez avant. Je sais pas si je me fait bien comprendre. Donc il y a une petite ambiguïté la dessous, et je pense qu'on a beau la retourner dans tout les sens, c'est insoluble.

S : L'idéal serait d'arriver à produire autant en limitant véritablement les rejets.

L : Vous voyez à l'origine, quand l'aménagement de Vaugris à été construit, il était prévu un incinérateur sur le chantier. Un incinérateur qui servirait à brûler tout les déchets, tout ce que l'on retire à l'amont. Je vous en parlais tout à l'heure, en période de crue, on a tout un tas de choses qui ont été rejetés sur les bords du Rhône par les gens, ou des bois morts, ou des, ce qu'on appelle le brocardage, c'est-à-dire qu'il y a des algues qui sont, qui gênent à la navigation qui sont coupés et qui sont rejetés au Rhône. Donc on a régulièrement des ennuis à l'amont de l'usine, donc on enlève tout ça. Tout ces déchets on les enlève. Mais qu'est ce qu'on en fait ? On les rejette à l'aval. (Rires). Alors, à l'origine il était prévu d'y mettre un incinérateur comme je vous disais. Cet incinérateur il

devait se trouver vers la pile un, c'est à dire, euh vers la pile sept, excusez moi, tout au bout du barrage. Seulement la CNR à dit, « c'est trop cher, on en veut pas ». Donc qu'est ce qu'on fait ? On prend, on rejette, on prend, on rejette. Alors, c'est vrai que je râle mais je pense pas qu'on puisse dire : « Il faut être attentif à l'environnement », donner une image, donner une image, comment dire ? Donner une image, j'arrive pas à trouver mes mots parce que je ne voudrais pas dire n'importe quoi. Donner une image d'entreprise qui se dit proche des gens et proche de l'environnement, et faire ce qu'on fait. C'est complètement incompatible, c'est incohérent. Et je... C'est pas la première fois que j'en parle de ça, vous savez on a eu des réunions. Mon chef pourra vous le dire, je ne l'ai jamais dit méchamment mais je l'ai dit. On ne peut pas dire haut et fort : « Nous on fait attention à l'environnement ». On le fait, mais à ce moment là faut pas faire, faut pas le dire. Un petit peu de décence. Parce que vraiment on rejette tout et n'importe quoi. Vous savez, il nous arrive de sortir des fûts, des fûts de deux cents litres, on sait pas ce qu'il y a dedans. On les jette à la baille. Je vais vous dire pourquoi aussi. Parce qu'il y a l'incinérateur, bon ça n'a pas été mis en place par la CNR parce que ça leur coûte de l'argent. Mais il y a aussi le problème, c'est que quand on va à la décharge de Vienne, et qu'on dit « nous ont vient du barrage de Reventin Vaugris, ont a des déchets, on voudrait les déposer chez vous ». Ils nous disent, « oui, mais vous n'êtes pas sur la commune de Vienne donc il faut payer ». Alors quand on va là bas et que les déchets... D'ailleurs on y va plus parce qu'on la fait une fois et ça c'est mal passé. Quand on va là bas et qu'on leur dit qu'on va jeter, il faut... Pardon « on amène chez vous ce qu'on a retiré du Rhône », ils veulent nous faire payer. Si vous apprenez un jour tout ce qu'on rejette en aval de l'usine, vous vous dites que c'est fou, c'est fou. On avait sorti une souche énorme, ça aurait pu couler un petit bateau, ça aurait pu abîmer une péniche, on la sortie du Rhône, on la emmené là haut, ils voulaient nous faire payer.

S : Il y a une certaine incohérence.

L : Mais absolument, absolument. Donc c'est cette incohérence que je ne comprend pas. Et j'avoue que j'ai du mal. On ne peut pas, on ne peut pas, on ne peut pas prêcher et faire ce que l'on fait. Je peux pas, je peux pas l'admettre.

S : Vous avez l'impression que actuellement la direction...

L : C'est un choix. C'est un choix. C'est un problème de budget. Et l'environnement s'en occuper, sa coûte cher, ça coûte très cher. Je vous parlais tout à l'heure des industriels qui préféreraient rejeter que de retraiter leur déchets, c'est pour les mêmes raisons. C'est pour les mêmes raisons. Et si nous on ne prend pas le soin de sortir nos déchets et de les brûler, c'est des problèmes de budgets, c'est des problèmes de budgets, c'est des décisions qui sont prisent à haut niveau. Ceci dit je suis certain qu'il y a des déchets, des bois ou autres cochonneries, qui sont sortis à Pierre Bénite, qui seront ressortis plus bas,

ça c'est sur.

S : Donc il y a des déchets que les agents EDF sortent ici et qui sont ressortis tout le long du Rhône.

L : Alors, attention, sortis oui et non. Parce que nous, en l'occurrence notre usine doit être l'une des seule à avoir autant de problèmes à l'amont de l'usine, parce que le barrage, il est sur la même ligne que l'usine, donc tout les déchets viennent sur l'usine. Dans quatre vingt dix pour-cent des cas ça passe par le barrage, eux ils s'en souci pas, ils ne s'en occupe pas. Donc il le voit même pas. Mais nous par contre on peut pas parce que on est en ligne.

S : Vous avez souvent vu des problèmes de manoeuvre de péniche ou de bateaux de plaisance sur le Rhône ?

L : Non.

S : Pensez vous qu'un bateau qui percute le barrage à grande vitesse puisse l'endommager ?

L : ça dépend. Si c'est une barge qui est pleine de sable, ou pleine de sel, ou n'importe quoi, ça peut-être grave. Si c'est un plaisancier avec un bateau de huit, neuf mètres je pense pas. ça va engendrer des problèmes sur son bateau. Mais concernant l'aménagement, concernant l'aménagement, je pense pas qu'il ait beaucoup de mal. Mais par contre si c'est un bateau fort en tonnage, ça peut être grave. Mais ça n'est que mon avis. Je veux dire par là... Je pense que des études ont été faites au moment de la, enfin, avant la construction de l'usine. Je sais pas si ça a été prévu, je pense. ça serait vraiment exceptionnel. Vous savez, les plaisanciers ont quand même des consignes a respecter, les bateliers aussi, ils le savent. J'ai, j'ai jamais vu, jamais hein, j'ai jamais vu un bateau faire une fausse manoeuvre à l'amont du sas, ni à l'aval d'ailleurs. Tout à l'heure, sinon, je vous parlais en période de crue, de hautes eaux, on a ce qu'on appelle les PHN, c'est les plus hautes eaux navigables. C'est-à-dire qu'à partir d'un certain débit, la navigation est interdite. Donc à partir d'un moment le courant devient tellement fort vers le barrage que les bateaux pourraient être aspiré. En période de crue, pour remonter, à partir d'un certain débit, ça devient quasiment impossible. Il m'est arrivé de voir... Je me souviens particulièrement d'une péniche à Givors, c'était dur hein. ça faisait un bouillonnement derrière, il devait être à fond et ça avançait pas. Et on devait pas être très loin des PHN. Mais les bateliers sont des gens qui font bien leur travail.

S : Vous êtes en rapport avec beaucoup d'autres professionnelles du fleuve, comme les VNF, les maîtres de ports ?



L : À part la CNR, non. Sinon pour les VNF, à part les plongeurs. En ce moment, c'est un exemple, ils sont en train de refaire les parements de l'usine, ils sont en train de rajouter, de mettre des tôles, de l'acier. Sinon les VNF on les voit quand il y a des arrêts de navigation, pour les contrôles de crues, tout ça.

S : Vous n'avez pas à faire à des entreprises de dragage comme l'entreprise TOURNAUD par exemple ?

L : On a eut à faire à eux il doit y avoir deux ans ou quelque chose comme ça. À l'aval, on avait tellement de limons qu'à certains endroits, il restait à peu près cinquante centimètres d'eau. Donc ils sont venus là pour draguer. Et ils sont peut-être venu le faire à l'amont aussi. Mais là on est pas directement concerné, parce que ça c'est la CNR qui s'en occupe. Enfin, c'est la CNR, ici il y a des gens de la CNR, mais ils ne sont pas concernés.

S : Que pensez vous du développement du nautisme ? Du fait qu'il y ait davantage de voiliers, de canoë kayak, de choses comme ça ?

L : C'est très bien.

S : Vous pensez que c'est des pratiques à développer ?

L : Oui. Mais j'aimerais qu'on en fasse davantage. J'aimerais par exemple qu'ils relancent un petit peu la navigation professionnelle. Parce que je trouve, j'en parlais tout à l'heure. Je trouve quand même incroyable que le réseaux routier soit surchargé comme ça, et que la voie navigable soit complètement désertée. C'est lamentable. Quand je vois les possibilité que donne le Rhône. Je parle du Rhône en l'occurrence, mais les possibilité que donne la navigation pour le transport des marchandises, c'est, c'est incroyable.

S : Quelles sont les raisons de cet abandon de la voie fluviale ?

L : Je pense que les gens n'ont peut-être pas confiance, peut-être parce qu'on n'en parle pas assez. On parlait tout à l'heure d'information. Je pense aussi qu'il est bien plus facile pour quelqu'un d'être routier que d'être marinier, plus facile... D'abord, la formation. Je ne sais pas si la formation de routier demande beaucoup de temps, ça doit aller très vite. Alors que pour devenir un véritable marinier faut toute une vie. Et puis c'est vrai qu'aussi les mariniers, c'est un mode de vie qui est très particulier, très particulier. Mais ça n'empêche pas que je pense qu'en ayant un peu plus d'ambition on pourrait, on pourrait. Comment dire ? Se servir un peu plus de la voie fluviale pour alléger le réseau routier. Quand je vois certaines marchandises. Je pense pas que c'est... Il ne faut pas non plus généraliser. Mais il y a certaines marchandises qu'on pourrait facilement transporter par la

voie navigable, et, et, et laisser les mariniers faire leur travail. Je pense pas aux denrées périssables, c'est vrai que c'est beaucoup plus pratique d'avoir, d'avoir rapidement certaines marchandises, c'est très bien. Je dis qu'il y a des aménagements à faire. Bref, il faut aller charger les caisses sur les bateaux, il faut les amener, ça c'est vrai. Il faudrait peut-être aussi revoir notre mode de fonctionnement. Les entreprises aujourd'hui travaillent en flux tendu, flux tendu ça veut dire qu'on a pas de stock. Du moins... ça veut dire que ce qu'on demande le soir on l'a le lendemain matin, et ça on peut pas le faire en bateau. Donc c'est notre mode d'organisation qui fait que la voie fluviale est bon, plus comme avant.

S : Alors qu'en Allemagne, il y a plus ou moins vingt pour-cent du trafic qui se fait par la voie d'eau.

L : Oui, mais est-ce que c'est pas aussi un petit peu dans les habitudes des gens d'être plus proche de l'eau en Hollande et en Allemagne qu'en France ?

S : Disons qu'au début du siècle, les installations étaient relativement comparables, et dans toute l'Europe tout se transportait par la voie d'eau, le rail et la route n'étant quasiment pas viables. Je vais passer aux dernières questions, si ça ne vous gêne pas, je vous embête déjà depuis une heure. Est-ce que vous pratiquez le nautisme ? La voile, la planche à voile, le canoë-kayak ?

L : Non.

S : Vous me disiez tout à l'heure que vous vous baigneriez peut-être au dessus de Lyon, mais pas par ici.

L : Je l'ai fait, je l'ai fait. Je l'ai fait deux fois. Je l'ai fait une fois à l'Ile Barrelet à l'amont de Lyon, euh à l'amont de Vienne, pardon. Et sinon une fois à la plage à la zone des Roches de Condrieu. Et je le ferai plus pour deux raisons. La première, c'est que j'ai pas envie de m'ouvrir les pieds. Il y a plein de tessons de bouteilles au fond du Rhône. Et la seconde c'est que l'eau n'est vraiment plus propre. Elle a du goût, elle a mauvais goût. Enfin, je me suis baigné hein. C'est en quatre vingt onze, et puis elle est sale. Et de plus je crois que la baignade est interdite maintenant dans le Rhône.

S : Vous êtes pêcheur ?

L : Non.

S : Vous mangez des poissons du Rhône ?

L : Non. Non parce que, quand on fait l'arrêt de navigation on a pratiquement à chaque fois cent cinquante kilos de poissons morts dans le sas. Et je... Cette odeur de vase là, je pense que ça doit se ressentir un peu dans la chair du poisson. Maintenant, j'ai des collègues qui pêchent un petit peu dans le Rhône, et ils m'ont jamais dit que le poisson avait un goût de vase. Moi j'essaierais pas.

S : Vous vous promenez le long du fleuve, ça vous arrive ?

L : Ah oui, ça souvent oui.

S : Dans quel but ? Vous y faites quelque chose de particulier ?

L : Non. Pour le plaisir, vous voyez ? Faire courir les enfants, enfin, le pour l'instant.

S : C'est le fait d'être à côté de l'eau ?

L : Ah oui, oui, bien sur. Même si j'en profite pas directement, c'est tellement bien. ' '

S : Malgré que vous doutiez de la qualité de l'eau, avez vous quand même un attirance, un respect pour l'eau ?

L : Bien sur, mais bien sur. Mais, je pense que se qu'il se passe autour du Rhône, au niveau de son environnement, c'est une bonne chose. La valorisation des espaces verts, ça c'est bien. Mais soyons cohérent. Allons, allons le plus loin possible. C'est à dire que c'est beau de mettre des cadres... De mettre de la verdure autour. Si on ne fait pas attention, ou du moins si...

S : Ce dont j'ai un peu l'impression depuis tout à l'heure, c'est que vous êtes à la fois satisfait de voir qu'il y a des choses qui sont faites pour les espaces verts, de voir qu'il y ait une volonté d'entretien de la voie fluviale et de ses abords, mais à la fois que c'est un peu la recherche d'une image uniquement.

L : C'est ambigu. Je dis que voilà, c'est ambigu. Parce que on fait, on fait, on fait pas... On fait attention à ce qui brille, on fait attention à ce qui brille. On fait attention à l'apparence. Je vais au bout là, hein, (Ton un peu énervé, emporté), on fait attention à l'apparence. Mais ça nous empêche pas nous, de rebalancer n'importe quoi dans l'eau. Je, je, je suis sérieux, hein. Je suis certain que dans, dans certains trucs que j'ai rejeté dans le Rhône, il pouvait il y avoir n'importe quoi et je les ai remis. Je. Moi, moi, euh, j'aurais aucun problème à sortir des déchets et à les emmener ou à les brûler, n'importe quoi. Ça me paraît même, ça me paraît même être de ma responsabilité en tant qu'exploitant, mais on nous a clairement dit. « Non, non », on nous a dit « non, vous ne le faites pas ».

Donc, les mêmes personnes qui vont mettre des arbres au bord de l'eau et qui vont faire très attention à tout ce qui se passe autour vont nous dire : « Toute les saloperies qui passent, que vous retirez, vous les remettez tout de suite dedans ». Donc il y a une incohérence, que je comprendrais jamais si ça reste tel quel.

S : C'est un besoin d'image ?

L : Absolument. Mais c'est ce que je vous disait tout à l'heure, il y a un petit phénomène de mode qui me gêne. Parce que je pense qu'on dit, on fait comme tout le monde. Mais c'est très bien de s'en occuper, même si il y a un minimum de fait c'est très bien de s'en occuper.

S : Par exemple, l'autre jour en me faisant visiter l'usine, on m'a montrer une installation ressemblante qui sert à retirer l'huile qui fuit sur les groupes.

L : Le drainage, le drainage, le bassin de décantation. Mais ça c'est bien.

S : Vous pensez que ça a été fait de par une réelle volonté de protéger l'environnement, ou plutôt du fait de ce phénomène de mode ?

L : Oh... Je sais pas si le phénomène de mode a joué ici. Non je ne pense pas. Non, il y avait un réel problème, on avait beaucoup de rejets d'huile. Depuis qu'on a commencé à avoir des fuites sur les groupes, ça fait, ça fait plusieurs années. Mais c'est cher. Mais je ne pense pas que le phénomène de mode soit la raison. C'était une nécessité, non mais c'est évident. Depuis pas mal de temps on décantait l'huile en bas. Vous voyez.

S : Bon, je ne vais pas vous embêter plus longtemps, ça fait une heure que je vous embête. Je vous remercie monsieur.

Entretien réalisé le 22 Juillet 1997  
A Vaugris, avec pour interlocuteur Monsieur Eymery,  
responsable de la centrale hydroélectrique de Reventin-Vaugris.

S : Je vais commencer par vous poser quelques questions qui me permettront de vous situer si cela ne vous dérange pas. Quel est votre âge ?

E : J'ai quarante ans.

S : Votre situation familiale ?

E : Je suis marié, deux enfants.

S : L'intitulé de votre profession ?

E : Alors, euh, l'intitulé de ma profession, alors si vous voulez sur les papiers je suis contremaître principal hors classe. Et... Bon en réalité je suis responsable de la centrale et pas contremaître principal hors classe. Mais sur les délais et sur la fiche de paye, je suis responsable de centrale.

S : La profession de vos parents ?

E : Ma mère est sans profession. Mon père est décédé il était... (Inaudible vingt seconde du fait du grondement provoqué par le démarrage d'un groupe).

S : Vos diplômes ?

E : J'ai un Bac F2 là, et puis de nombreuses formations professionnelles.

S : Combien de temps cela fait-il que vous travaillez sur le site de Reventin-Vaugris ?

E : Cela fait deux ans et demi là. J'étais dans les Alpes avant. Pas très loin de Gape.

S : Vous habitez où actuellement ?

E : À l'heure actuelle, donc, j'ai un logement de fonction à Vienne.

S : Comment êtes vous venu dans la région ?

E : Du fait d'une mutation. La région je connaissais pas trop, je connais surtout L'Isère. Mais je ne suis pas venu pour le coin. Mais autrement la région me plaît. C'est pas mal, c'est assez pratique, on est à proximité des grandes villes, c'est pas mal.

S : Vous en êtes venu comment à travailler pour EDF ?

E : Ben, par une demande. (Rire). Quand je suis sorti des écoles, j'avais fait pas mal de demande à... Dans des grosses boîtes donc sur Grenoble et j'ai été retenu. J'ai fait une demande à EDF donc sur Grenoble et j'ai été retenu. Donc début quatre vingt deux, en Janvier Quatre vingt deux.

S : Donc un travail souhaité ?

E : Ouais, tout à fait, et puis qui me passionne aussi.

S : De quand date les aménagements de Vaugris ?

E : De Vaugris, donc ça date de mille neuf cent quatre vingt. C'est, c'est la centrale qu'on appelle la petite dernière du Bas-Rhône, c'est à dire en dessous de Lyon, et donc c'est un aménagement qui à été fait donc en, le chenal en mille neuf cent quatre vingt deux, le début des travaux en soixante dix sept. Début quatre vingt deux, le premier groupe en service. Donc le groupe c'est un groupe de production hein. Le premier groupe de production en service je crois que c'est mars quatre vingt deux, quelque chose comme ça.

S : Quelle quantité de personnel avez vous ?

E : Dix sept personnes. Donc, on pourrait dire dix-huit, mais il y a dix sept emplois statutaires, c'est à dire qu'il y a dix personnes EDF et sept personnes CNR. On est mixte. Et puis j'ai un CES à l'heure actuelle. C'est pour ça que j'ai dit dix huit personnes parce que la CES elle est là depuis novembre. Elle travaille deux jours et demi par semaine.

S : Est ce qu'il y avait d'autres aménagements avant le barrage ici ?

E : Non, il n'y avait rien. Il n'y avait rien, et l'aménagement à été construit parce que le Rhône était... Il y avait, bon six mètres, aux alentours de sept mètres de chute entre Pierre Bénite et l'aménagement inférieur, Sablon. Donc ça faisait une petite marche d'escalier pour les bateaux. Quand il y avait beaucoup d'eau, les bateaux avaient des difficultés à remonter. Donc c'est ce qui a fait que Vaugris soit créée.

S : C'est en fait pour ajouter un palier pour quand le niveau est trop élevé ?

E : C'est ça, c'est ça. C'est pour domestiquer le Rhône, quoi, je veux dire. Pour que ce soit navigable.

S : Il y a d'autres lieux sur le parcours du Rhône où il y a encore des marches comme ça, des possibilité aménagements ?

E : Non. Pas sur le Haut Rhône, hein. Je parle du Bas Rhône. Le Haut Rhône je connais moins. Je pense que c'est le cas aussi du Haut Rhône, le Haut Rhône, il ne doit plus y avoir de marches d'escalier aussi.

S : Est ce que vous pouvez m'expliquer un peu le fonctionnement général du barrage ?

E : Le barrage en générale... Le barrage il est crée déjà pour avoir une hauteur d'eau, nécessaire et suffisante, pour avoir un dénivelé, et ce dénivelé passe au travers des turbines et crée... Et fait tourner les turbines et crée... Fait tourner les turbines, les turbines entraînent un alternateur, et les alternateurs produisent de l'énergie. Parce que le but premier quand même d'un barrage c'est la production d'énergie.

S : Au second plan c'est la navigation, et derrière c'est l'irrigation.

E : C'est ça. Enfin ce que je veux dire. Bon. Premier plan, deuxième plan, troisième plan c'est une chose. C'est vrai que la navigation c'est relativement important sur le Rhône. Parce que bon le droit de... L'écluse de Vaugris il passe environ six milles bateaux par an, mais enfin c'est pas ce qui paye, c'est pas ce qui rémunère les gens d'ici. Dix sept personnes sont payés ici par EDF ou CNR mais c'est quand même le produit fini, le kilowatt qui paye les gens, je veux dire. C'est pas la navigation. La navigation, c'est, pour nous c'est, c'est... (Silence de dix secondes).

S : Au niveau des écluses ça s'effectue gratuitement ?

E : Tout à fait, gratuitement. C'est normal d'ailleurs, parce qu'on barre le Rhône donc les bateaux ne peuvent plus passer. Donc l'écluse forcément elle est là, c'est gratuit pour les bateaux. C'est pas un péage autoroutier.

S : Mais c'est relativement logique, relativement normal.

E : Ouais, c'est ça, c'est à dire, on barre un passage d'eau, donc où il y a de la navigation, donc on se doit de le rendre fonctionnel pour la navigation, donc c'est pour ça qu'il y a l'écluse.

S : Au niveau du statut, le barrage a quel statut ?

E : Statut...

S : Disons que vous me disiez que vous êtes mixte, CNR-EDF.

E : L'éclusier vous a peut-être parlé, (L'éclusier de la CNR sur l'écluse de Pierre Bénite), je sais pas. Moi ce que je peux vous dire c'est que la concession, aussi bien sur le Rhône que sur les autres torrents ou affluents du Rhône ou de toute la France... Quand EDF a demandé une concession, donc c'était pour X années. EDF et CNR c'est pour X années. Et après, il y a des renouvellement de concession. Et à l'heure actuelle on a quelques problèmes pour ces questions de concessions. Et donc on a une concession, ça veut dire que l'État nous donne la concession pour X années, et là le barrage, donc la conception du barrage et la construction du barrage et de l'écluse a été faite par la CNR. Donc la concession, les murs appartiennent à la CNR. Mais comme il n'y a qu'un producteur sur le territoire national français, un producteur d'énergie qui s'appelle EDF, nous on a la charge de l'exploitation de cet aménagement. Vous me suivez là ?

S : Oui, oui.

E : Et, c'est la seule particularité un petit peu du Rhône, c'est que les centrales, et ben, elles sont gérés par EDF, mais elles appartiennent à la CNR. Donc, au niveau du personnel, heu, le découpage est ainsi, en gros: la partie barrage et la partie écluse est géré par la CNR, c'est du personnel CNR qui travaille dessus. Enfin, « c'est géré », c'est pas vrai parce que elle est géré par moi même ou par monsieur Vogien. Mais, les gens, les éclusiers, c'est des gens CNR, et bon, j'ai un technicien CNR, j'ai un chef OP CNR, et j'ai un garde domanial CNR. Et les autres personnes, donc ça fait sept personnes ça. Les autres dix personnes, on s'occupe plus particulièrement des groupes, des groupes de production. Et la réalité des choses, c'est qu'on s'occupe aussi bien du barrage... Enfin moi... Aussi bien du barrage, que de l'écluse, que des groupes, que de l'aménagement. Voilà, donc le statut à proprement dit de l'aménagement de Vaugris.

S : Quelle est la quantité d'eau qui passe par Vaugris ?

E : Mais, sur un an, sur un jour ? A l'instant T, là, à l'instant T, maintenant là il passe au droit et au travers des groupes huit cent mètres cubes seconde. Donc ça fait huit cent mille litres à la seconde.

S : C'est le niveau nécessaire aux groupes ?

E : C'est pas le niveau, c'est le débit.

S : Le débit pardon.



E : Euh, le niveau amont de la retenue. il est constant. C'est ce qu'on appelle une consigne d'exploitation. On se doit de tenir le niveau constant en amont du barrage. Donc on a des appareils de mesure qui nous détectent la hauteur d'eau et suivant la hauteur d'eau, il y a un débit qui arrive dans le Rhône, et ce débit, heu... Tout ce qui rentre doit ressortir. Il faut maintenir le niveau, la hauteur du niveau. Et donc à l'heure actuelle on est aux alentours de huit cent mètres cubes seconde. Et donc, y a... Non, ça a baissé un peu de niveau depuis ce matin. Maintenant on a un peu moins, on doit être à sept cent, sept cent et des poussières, sept cent cinquante, on a plus que deux groupes qui tournent. Parce que un groupe, et quatre groupe. Je vais peut-être un peu vite là ?

S : Non.

E : Il y a quatre groupe de production qui produisent donc normalement dix huit mégawatts, chaque groupe, donc la centrale est équipée pour quatre groupes, donc ça fait soixante douze mégawatts, et pour faire tourner un groupe à dix huit mégawatts il lui faut trois cent cinquante mètres cubes seconde. Donc on est équipé pour quatre fois trois cent cinquante, pour mille quatre cent mètres cubes seconde. C'est ce qu'on appelle le débit d'équipement.

S : Au delà de ce seuil, si il y a plus d'eau qui arrive ? (Interruption téléphonique).

E : Donc oui on est équipé pour mille quatre cent mètres cubes seconde donc ça c'est les débits d'équipements, donc quand on a mille quatre cent mètres cubes seconde, c'est parfait, on fait le maximum de production possible. Et au delà de mille quatre cent on a six vannes segments, qui... C'est les vannes du barrage, proprement dite du barrage qui... Qui s'ouvrent. Et suivant le débit elles s'ouvrent, pas en grand, hein, c'est suivant le débit, et qui régulent toujours le plan d'eau, pour avoir la bonne côte à l'amont. Et donc le débit d'équipement des vannes, il est de sept mille cinq cent mètre cube seconde. Alors, c'est la crue millénale du Rhône.

S : D'accord. Tout les aménagements sont équipés pour la crue millénale.

E : Tous, tous. tout les aménagements de France sont équipés comme ceci, pas que sur le Rhône.

S : Où y a t'il d'autres aménagements aussi important que Vaugris sur d'autres fleuves ou rivières que le Rhône.

E : C'est pas aussi important en général parce que le Rhône c'est un des fleuves qui a le plus de débit sur la France. Mais il y a d'autres aménagements, au niveau puissance installée qui sont puissants. L'aménagement de Grand Maison qui se trouve près de

Bourg-d'Oisans, près de l'Alpes d'Huez, qui se trouve sur la vallée de l'Odole. Il y a très peu d'eau, il y a très peu d'eau hein. Le débit entrant dans la vallée de l'Odole où il y a le barrage de Grand Maison, il est de un mètre cube seconde. Mais la puissance installée, il y a mille Mégawatt, ce qui équivaut de deux tranches nucléaires de neuf cent Mégawatt. Et installation hydraulique. Donc c'est pas du tout la puissance d'une machine, la puissance électrique d'une machine... C'est lié forcément au débit d'eau, mais aussi à la hauteur de chute. Et plus on a de hauteur de chute, avec très peu d'eau, on fait beaucoup de mégawatts. Et ici on a beaucoup d'eau mais on n'a pas de hauteur de chute. On a pas sept mètres, on a six mètre quatre vingt de hauteur de chute. C'est pour ça qu'il transite beaucoup d'eau et les groupes ne font pas une grosse puissance. Mais on fait un gros productible sur l'année. Parce que en production sur une année moyenne, on fait trois cent trente cinq millions de kilowatts par heure. C'est à peu près à la consommation d'énergie, à peu près un tiers ou un quart de la consommation de la ville de Lyon. On est capable d'alimenter un quart, voir un tiers de la ville de Lyon en consommation, si on peut mettre ça dans une boîte. Mais on peut pas mettre dans une boîte. Parce que je sais pas si vous savez, mais la production et la consommation c'est un éternel équilibre, chaque seconde, chaque minute. (Interruption téléphonique).

S : Comparé à l'installation de Pierre Bénite ?

E : ça fait un petit peu moins. En productible hein, parce que eux ils ont plus de hauteur de chute. La hauteur de chute est supérieure, donc le productible est un peu supérieur. Ils font cinq cent trente cinq millions. Enfin, ils font deux cent millions de kilowatts par heure de plus que nous.

S : Ils ont autant de groupes ?

E : Oui ils ont quatre groupes. Et comparé à celle de Sablon que vous ne connaissez peut-être pas qui est à Saint Pierre de Boeuf, alors là on est vraiment petit parce que eux, ils dépassent le milliard de kilowatts par heure, parce que la chute est toujours plus importante.

S : Ils ont pareil quatre groupes ?

E : Quatre groupes aussi.

S : Toutes les installations sont munis de quatre groupes ?

E : Non, non, plus on descend sur le Bas-Rhône, plus il y a d'eau, plus il y a de groupes. En gros, c'est une image, hein, mais je ne peux pas vous dire. Je connais pas tout les nombres de groupes. Je crois qu'à Beauchastel, il y a six groupes.

S : Et en dessous de huit cent mètres cube, comment ça se passe ?

E : Jusqu'à combien on peut descendre en débit minimum pour tourner ? On peut descendre jusqu'à cent mètres cube seconde. Mais on peut pas descendre le Rhône il ne peut pas descendre en dessous de cent ou deux cents mètres cube seconde. Par contre je l'ai vu l'an dernier, on était en période d'étiage à cette époque là, on était aux alentours de trois cent mètres cube le week end. Le week end, le week end je vous dis le week end parce qu'il n'y a pas besoin d'énergie donc les Suisses retiennent l'eau aussi. Parce que c'est tout une chaîne. Les barrages, il y a des gros barrages dits de retenu qui eux peuvent stocker l'eau. Nous ont peut pas stocker l'eau.

S : Génissiat par exemple ?

E : Voilà, eux ils stockent l'eau. C'est à dire que quand il n'y a plus besoin d'énergie, on remplit le barrage. Quand il y a besoin d'énergie, on turbine. On turbine, on fait tourner les groupes. Et donc on restitue de l'eau à l'aval. Mais nous c'est une production énergétique appelée, « au fils de l'eau », c'est à dire que tout ce qui rentre doit sortir.

S : Il y a peut de possibilité de stockage.

E : Il n'y a pas de possibilité. On en a eu un petit peu, mais on n'y reviendra tout à l'heure je vous en reparlerais je pense plus tard.

S : Quand le groupe s'arrête, ça redemande beaucoup d'énergie pour le relancer ?

E : Non, non, bon tout à l'heure on a eu un groupe qui c'est arrêté parce que je vous dit, on était à huit cents. Alors, une particularité de Vaugris c'est que les groupes ils sont réglants nous. Les groupes réglants ça veut dire que... Bon vous, vous avez un robinet dans votre cuisine, vous avez votre débit et vous le fermez. C'est un réglage. Et l'image d'un groupe c'est ça. On peut régler le robinet d'eau ou pas. Et moi j'ai deux groupes qui sont fixes, c'est à dire. Quand ils tournent, ils sont à trois cent cinquante mètres cubes seconde, ou à zéro. Il n'y a pas de réglages intermédiaires. Et j'ai deux groupes réglant qui vont de cent dix mètres cubes à trois cent cinquante, alors suivant les fourchettes de débit, là j'ai un groupe réglant qui est indisponible, suivant les fourchettes de débit, et ben j'ai un groupe fixe qui s'arrête ou qui redémarre. Alors, ce matin, on était à huit cent donc j'ai un groupe qui tournait. On a baissé un petit peu à sept cent cinquante, et bien j'ai un groupe fixe qui c'est arrêté, et j'ai plus que deux groupes qui tournent à l'heure actuelle, qui sont à environ à fond. Enfin, il y en a un, il est forcément à fond parce que le trois, il est pas réglant. Et le quatre, donc qui est réglant, il est pas loin de trois cent cinquante parce qu'on est, on doit être à sept cent cinquante mètres cube. Et ça va baisser encore. Parce qu'on marme ici, c'est compliqué, je ne veux pas vous emmêler parce qu'après

c'est...

S : Disons que si vous voyez des choses que vous hésitez à me dire, et bien n'hésitez pas.

E : Mais je vous le dirai après avec les éclusées énergétiques.

S : Et bien, on peut en parler tout de suite des éclusées énergétiques.

E : Non, posez les questions, parce que je pense que, je veux pas vous embrouiller.

S : Vous m'avez donc expliqué les raisons des variations du niveau de l'eau.

E : On y reviendra, hein. Donc il y a la variation du niveau de l'eau parce que cette variation ça représente les éclusées énergétiques, alors c'est pour ça que... Bon, alors on va en parler. Donc, je vous ai parlé un petit peu qu'il y avait des barrages dit de retenue qui étaient là pour faire de l'énergie quand il y en avait besoin. Et donc, il y a des périodes sur l'année, où on a vraiment besoin d'énergie.

S : En hiver ?

E : Par exemple. Et dans ces périodes là, nous on a un débit sur le Rhône qui est constant, enfin, qui est constant. On a le débit, c'est ce que je vous disais tout à l'heure, l'eau qui rentre on doit forcément la faire sortir. Et donc on a des gens, au Dispatching. Vous avez déjà dû, entendre ce terme dispatching. Dispatching, c'est les gens qui gèrent l'énergie sur le territoire national, donc il y a des dispatching régionaux, il y en a un à Lyon qui s'occupe de toutes les centrales thermiques, hydraulique, nucléaire. Ils nous disent, « aujourd'hui, vous faites tant de production ». Et donc, on doit faire des... On doit essayer de valoriser encore mieux l'énergie qu'on fait. Alors pour ce faire, on dit par exemple à Pierre Bénite, on dit, sur un débit support, admettons, cinq cents mètres cubes, on dit, on dit « Pierre Bénite fait plus cent mètres cubes seconde ». Donc cinq cents, ils passent à six cents, c'est à dire qu'il va reverser, il va faire une surproduction de cent mètres cubes seconde. Je parle en débit là, hein. Dans la retenue de Vaugris, il va rentrer six cents mètres cubes seconde. Alors c'est ce qu'on appelle une éclusée amont. Donc moi, j'aurais une éclusée amont à Vaugris de cent mètres cube seconde. Alors vous me suivez là, OK. Et puis les gens au dispatching, ils disent, à Vaugris on va faire une éclusée de plus cent encore. Vous me suivez. Donc on passe de six cents à sept cents mètres cubes seconde. Vous me suivez. Donc on fait... C'est ce qu'on appelle une éclusée énergétique. Alors on va creuser les retenues comme ça. ça c'est une éclusée propre. Et l'éclusée amont qui vient d'en haut, l'éclusée propre elle est à nous. Donc on creuse la retenue de Pierre Bénite, et la retenue de Vaugris de plus cent mètres cubes seconde. Et ça on fait ça sur, par exemple de neuf heures jusqu'à midi. Après on reste sur

le débit support, on revient à la normale, c'est à dire que le plan d'eau, on à creusé le plan d'eau, il reste où il est donc tout ce qui rentre est turbiné. Et la nuit, il n'y a pas besoin d'énergie. De minuit, ou une heure du matin, jusqu'à six heure du matin, on rerepli, c'est à dire qu'on ferme les groupes, on ralenti le débit, et on reprend la cote initiale à sept heure du matin.

S : Pour recommencer éventuellement dans la journée ?

E : Ah oui. Les éclusées énergétiques, vous voulez que je vous dise combien on en a fait là, cette année ?

S : Oui.

E : Si vous pouvez arrêtez ?

(J'interrompt l'enregistrement sur sa demande n'en voyant pas trop la raison, ces chiffres ne me paraissant pas nécessiter une telle confidentialité).

E : Je rentre pas dans le détail, détail, précis. Alors par rapport à ce que je vous ai dit tout à l'heure, la cote d'exploitation, le niveau qui devait rester constant, donc vous vous apercevez qu'avec les éclusées énergétiques, on le baisse.

S : De combien ?

E : De soixante centimètres.

S : D'accords, donc ça ne va pas jusqu'à gêner la navigation ?

E : Non, mais la navigation, il faut qu'ils en soient conscient. On baisse le plan d'eau de soixante centimètres, et ça se répercute haut, très haut. Et donc CNR, se doit, parce que CNR il y a une agence à Vienne, qui sont purement CNR. Ils se doivent de gérer la navigation au mieux et donc, ils ont un bateau pour cela qui s'appelle le Frédéric Mistral, je ne sais pas si vous en avez entendu parler, qui, qui... De la high-tech, hein. Il est équipé de très hautes technologies, parce qu'il passe sur le Rhône, comme ça, et ça vous fait tout les fonds. Enfin, c'est des relevés bathymétriques, je ne sais pas si vous connaissez ce terme. C'est pour voir les fonds, les fonds. Et donc à des moments, on doit draguer le canal.

S : À ce moment là, il y a des entreprises comme l'entreprise TOURNAUD qui interviennent ?

E : Voilà, qui draguent et qui font ce qu'ils ont à faire, autrement, les bateaux arrivent à accrocher. Le fait de baisser de soixante centimètres.

S : Donc le Rhône conserve encore des obstacles malgré tout ?

E : Oui.

S : C'est comme me disait l'éclusier de Pierre Bénite. Avant les aménagements, il y avait des pilotes qui étaient engagés par les marinières pour remonter le Rhône. Mais actuellement encore, il y a des pilotes qui sont engagés pour naviguer sur le Rhône sur telle ou telle portion difficile.

E : Ah oui, non mais le Rhône, il faut pas croire que le Rhône il est profond de partout et tout. C'est pas du tout le cas. Il y a des, il y a des chenaux pour naviguer quoi, je veux dire... Je pense que vous verriez les profils du Rhône suivant le... De partout vous seriez surpris. Parce qu'il y a des grosses fosses aussi, il y a des fosses, il y a des trous hyper profonds dans le Rhône.

S : Au maximum ?

E : Je sais pas, je n'ai pas d'ordre d'idée mais il y a des, il y a des fosses de... Vingt, trente mètres. Ouais, ouais. Enfin, c'est des failles qui se sont faites, à l'origine. Mais je suis pas géologue. Mais c'est des failles, donc il y a des gros trous là j'ai fait draguer en quatre vingt quinze, juste en amont du barrage, et donc c'était l'entreprise TOURNAUD. Le bateau donc c'était une drague, qui sortait la vase et tout ça, enfin, de la vase et du gravier. Ils chargeaient dans un camion, et ils remontaient légèrement en amont, il y avait une fosse, et ils vidaient là quoi. Ouais, ouais, ils allaient pas vider ça...

S : Pourquoi, parce que ces matériaux là, c'était de la vase essentiellement et ça posait des problèmes de la rejeter à l'extérieur.

E : Non... Ben c'était pour s'en débarrasser plus facilement. Mais on a fait draguer le canal usinier. Le canal usinier, c'est pas un canal de navigation, c'est un canal pour l'énergie des groupes. Pour que l'eau qui arrive devant les grilles que je vous ai montrer sur la photo là, que l'eau arrive normalement, correctement. Et donc le Rhône, il charrie quand même des alluvions, des choses comme ça et ça vient se mettre devant les groupes, ça obstrue et ça baisse le rendement des machines. Donc on a fait nettoyer en quatre vingt quinze.

S : Il y a des machines pour empêcher les morceaux de bois de boucher l'entrée des groupes ?

E : C'est les grilles. Les grilles que je vous ai montré, les grands panneaux de grilles.

S : ça se bouche pas trop souvent ?

E : ça se bouche sans arrêt quand il y a du bois. C'est pour ça qu'on a un dégrilleur, et donc on sort ce bois à l'aide du dégrilleur.

(Interruption téléphonique).

S : Est ce que l'ensemble des bateaux qui passent par Pierre Bénite passent par ici ?

E : Pas forcément, parce qu'il y a des bateaux qui font Feyzin, vous voyez, ils passent que par Pierre Bénite. Mais en gros, si vous voulez, au nombre d'écluse, pardon, au nombre de manoeuvre d'écluse, Pierre Bénite est toujours un petit peu en avance par rapport à Vaugris et Sablon. Et Vaugris et Sablon c'est à peu près identique.

S : D'accord. Parce que Pierre Bénite ont des bateaux qui viennent d'en haut qui ne viennent pas jusqu'ici.

E : Voilà. Enfin, qui travaillent sur le haut, quoi, je veux dire qu'ils travaillent avec Feyzin, la raffinerie et tout ça. Donc ils remontent Pierre Bénite et puis ils vont jusqu'à Lyon, quoi, je veux dire, le Port Edouard Herriot et toutes les choses comme ça.

S : Sans pour autant monter dans le nord.

E : Voilà tout à fait. Ils font juste la navette.

S : D'accord. Au niveau de l'évolution des techniques, actuellement c'est stable ou il y a encore des évolutions techniques notables ?

E : Non, ce qu'il faut savoir, c'est que un équipement hydroélectrique, il est équipé de manière générale pour une durée de vie, une grande durée de vie. Il y a des équipements, donc moi j'ai travaillé au Sautet. Les équipements ils dataient de mille neuf cent trente cinq. Les machines dataient de mille neuf cent trente cinq. Donc moi je suis parti en mille neuf cent quatre vingt quinze, c'était toujours les mêmes machines. Par contre on a refait les alternateurs, on a refait des choses comme ça. Et au niveau protection, on s'adapte aussi. Les protections c'est les relais de protection sur les machines. La technologie va de l'avant quoi. Je veux dire, on a des relais type vieille génération à une époque, maintenant on a des relais électroniques quoi. Je veux dire, bon, on suit, on suit la technique. Mais la partie groupe, c'est fait pour durer des années, hein. On change pas un groupe comme ça du jour au lendemain.

S : Oui c'est ce qu'on dit en général quand on compare l'hydroélectrique au nucléaire, c'est sensé être plus durable.

E : Qui est censé durer dans le temps. Mais bon, on évolue je veux dire. C'est pas à cause que le matériel est vieux qu'il est forcément vétuste. C'est pas ce que je veux dire, hein. Vous êtes d'accord avec moi. C'est... Le matériel est fait pour durer longtemps, un groupe il s'use pas. Si il s'use c'est des parties... Si, il y a des hautes chutes dans les Alpes ou en Savoie, où l'eau est très siliceuse et la roue de turbine, elle s'use très vite. Alors on fait des rechargement de roue, et on a des équipes spécialisées qui font ça, des ateliers spécialisés qui font ça, des gens EDF et donc on recharge les roues. C'est à dire que le matériel est toujours maintenu en bon état de marche.

S : Pensez vous qu'il est possible d'envisager à terme des équipements uniquement hydroélectriques, ou on ne peut pas se passer des centrales nucléaires ?

E : Alors là c'est clair, on ne peut absolument pas à l'heure actuelle se passer des centrales nucléaires. Les gens disent, alors, j'anticipe un peu. Les gens disent souvent beaucoup de choses, et n'importe quoi, et ils y connaissent rien. En période d'hiver, on est juste en production. C'est à dire que le parc il est sollicité à fond, pour la demande, pour la consommation. Mais par contre, c'est vrai que l'été, à l'heure actuelle, on peut pas... La consommation énergétique de la France, elle est divisé par plus de deux, voir trois, par rapport à l'hiver. Donc on peut pas comparer. Il faut comparer ce qui est comparable. Donc le parc, il y a des centrales nucléaires qui sont à l'arrêt ; ils en profitent pour faire les entretiens de tranches. Mais comme c'est un éternel équilibre entre la production et la consommation, les gens qui vous disent qu'on met des éoliennes et on fait marcher la France, il faut qu'ils donnent l'exemple, qu'ils s'éclairent à la bougie, qu'ils se chauffent au bois, au charbon.

S : Le problème c'est qu'avec les éoliennes, c'est que quand il n'y a pas de vent, et bien ça ne tourne pas.

E : Non, mais attention, si vous voulez... Vous voulez pas couvrir la France d'éoliennes. La production française c'est soixante... Euh, la pointe d'hiver c'est soixante douze milles mégawatts. Mais vous, vous... Une éolienne elle fait un kilowatt, deux kilowatts, hein. Vous couvrez la France d'éoliennes, vous arrivez pas à faire la production, hein. C'est une image que je vous dis, c'est pour ça que... Moi j'ai rien contre les écologistes, il en faut, il en faut. Mais il ne faut pas dire tout et n'importe quoi. Ce qu'il faut savoir, c'est que le parc hydraulique de France est équipé à quatre vingt dix huit pour-cent, on peut plus faire de nouveaux équipements. C'est ce que je vous disais tout à l'heure, on ne perd jamais un mètre de hauteur d'eau. Le Rhône, on perd pas un mètre de hauteur de chute. Sur le Rhône et sur beaucoup de cours d'eau en France. La Durance est équipée...



Enfin bon, moi je viens du Drac, j'étais sur le Drac. Le Drac entre le barrage premier, donc le barrage de tête de la vallée de Grenoble, il n'y a pas un mètre d'eau qui est perdu en hauteur. Donc tout les équipements hydrauliques ils sont fait en France. Il y a eut une époque, la puissance hydraulique, c'était faramineux, maintenant, on représente dix sept pour-cent de la production nationale. Donc si il n'y a pas le nucléaire on fait quoi ?

S : Tout les systèmes qui fonctionnent avec les marrés, ça ne marche pas ?

E : Ah si, on a l'usine marémotrice de la Anse, mais bon, c'est pas simple. Là l'ingénieur qu'on a ici, l'ingénieur mauritanien. Quand il y a l'eau de mer, c'est compliqué, hein. C'est corrosif, c'est... Là, à l'heure actuelle à la Anse ils reprennent tous les groupes. Il y a vingt quatre groupes, ils reprennent tout les groupes parce que bon, l'eau de mer. Et puis, je sais pas, vous êtes déjà allé la visiter l'usine marémotrice de la Anse ? C'est gigantesque, ça a coûté un fric... Pour rentabiliser l'hydraulique, il faut des années et des années. Maintenant... Enfin bon. Au niveau des amortissement et tout, il faut s'appeler EDF pour pouvoir faire un truc comme ça. Il faut avoir les reins solides.

S : L'installation de Vaugris est très rentable pour EDF ?

E : Oui, oui, bien sûr. Le kilowatt il doit être à, c'est une usine relativement récente, le kilowatt, le prix de revient du kilowatt, il doit être aux alentours de vingt cinq centimes. ça, il faut pas en faire étalage, quoi je veux dire. Bon c'est un prix de revient. Les amortissements, il y a encore quelques années il était à, aux alentours de soixante et quelques centimes parce que bon... Une partie Génie Civil, ça s'amortis pas en cinq ans. C'est ce que je dis ; un barrage comme ça, si je vous dis combien ça à coûté, vous prenez peur quoi. C'est, c'est... ça coûte cher. Moi je sais pas, j'en ai aucune idée.

S : ça se compte en milliards ?

E : Ah ben oui, oui, oui, ça se compte en milliard ; oui, je vous dit ça fait peur. Le canal Rhin Rhône, il devait coûter quarante ou quarante cinq milliards de francs.

S : Vous en pensez quoi de ce projet de canal Rhin Rhône ?

E : Pour EDF ou pour CNR ?

S : Pour vous.

E : Moi, donc je suis EDF. Je renie pas, je renie absolument pas ma, les gens qui me payent, bien au contraire. Je dis que c'est pas à nous de payer le canal Rhin Rhône. Parce que c'est pas le contribuable ni CNR, c'est EDF qui allait le payer. Pour produire zéro

mégawatts.

S : Qu'est ce qui allait forcer EDF à le faire ?

E : L'État, l'État.

S : Quel était le moyen de pression de l'État, du moins, j'ai du mal à voir ?

E : Ah ben le moyen de pression de l'État. Le moyen de pression de l'État, un jour l'État il a dit « on fait du tout nucléaire » et EDF à fait le tout nucléaire. C'est clair. Et puis l'État nous dit bientôt de fermer Crey Malville, on va fermer Crey Malville. Donc l'État à quand même une pression sur... C'est normal, hein. On s'appelle Electricité de France donc on est quand même obligé de suivre un petit peu l'État.

S : Vous en pensez quoi du fait de fermer Crey Malville ?

E : Moi je suis septique, moi je dis que ça va coûter des ronds encore aux contribuables, parce que... ça va coûter des ronds à EDF ça c'est clair, on était pas les seuls sur le projet. Il y a les Italiens, les Belges, il y a beaucoup de monde et ces gens là, il faudra les payer, hein. Et c'est pas l'État qui va payer, ça je vous, je vous le dit. Donc c'est EDF, donc ça sera vous sur la facture du kilowatt par heure. Parce que on s'était engagé à vous baisser le prix du kilowatt, mais je sais pas si on pourra le tenir.

(Interruption téléphonique).

S : Et vous pensez que par exemple, pour replacer ça dans notre discussion, est-ce-que si toutes les voitures se mettais à rouler à l'électricité, est-ce-que la France pourrait fournir l'électricité. Est ce que le pétrole est une nécessité absolue ?

E : Moi je pense que... Bon, les voitures électriques, il y a eu une époque c'était un gadget. Maintenant ça existe, ça fonctionne très bien. On m'en a proposé une moi. Mais bon, elles fonctionnent très bien sur des parcours relativement courts. Vous pourriez pas partir en vacance en Bretagne avec un moteur électrique, c'est inconcevable. Techniquement c'est impossible.

S : Vous pensez que dans dix ans ?

E : ça je sais pas. Mais oui, parce que c'est vrai qu'en quelques années la technologie à évolué. Il y a quelques... Il y a une dizaine d'années en arrière, on parlait de l'énergie électrique sur les voitures... Maintenant ils sortent une bagnole classique, on voit même pas qu'elle est électrique pratiquement. Parce qu'il y a de la publicité dessus quoi. Mais

bon il y aura encore quand même le franchissement des routes de montagne quoi, je veux dire. En montagne c'est, c'est hors de question. Par ce que le gars va se lancer dans une côte, il va monter à l'Alpes d'Huez, il faut qu'il recharge en cours de montée quoi, parce que ça pompe quoi. Et ouais. Mais moi pourquoi pas. Moi si un jour on dit, en ville, que les gens qui font des trajets très court, on met des voitures électriques. Ouais. Et puis en plus au niveau de la pollution c'est tout à fait gagnant. C'est clair.

S : Au niveau des savoir faire qui sont mis en place dans l'exploitation du barrage, il y a une révolution par rapport à l'évolution de la technique ? Vous me disiez tout à l'heure qu'il y avait une évolution des techniques, des matériaux.

E : Ouais, oui. Parce que bon, ce qu'il faut savoir, c'est que, il y a quelques années... J'en fais partie de ces gens, bon j'ai pas des... Je suis pas ingénieur, je suis pas... L'évolution au sein de la maison, on pouvait évoluer vers des postes à responsabilités. Et au niveau de la maison EDF, même CNR on est en train d'évoluer vers des gens plus compétent. Donc le savoir faire... Le savoir-faire, je ne veux pas dire non plus qu'un ingénieur il arrive demain, il pourra prendre ma place comme ça, parce que il y a quand même l'ancienneté. Il y a beaucoup de chose qui joue. Mais le savoir faire et la compétence... Moi là, actuellement sur Vaugris j'ai embauché un BTS. J'ai remplacé un OP donc c'est un ouvrier, CAP. Je l'ai remplacé... J'ai changé le poste et j'ai employé un agent technique deuxième degrés qui a un BTS électrotechnicien.

S : Qui s'est adapté facilement ?

E : Ah oui, ben, oui. Et puis bon, il a plus de compétences. Je veux dire... Si c'est un OP bon, il va faire le travail d'OP, je peux pas lui demander des choses hors normes. Là, mon gars, ça fait un an qu'il est ici, je peux lui demander plus de choses, et je lui fait plus facilement confiance quoi. Je peux lui demander des choses plus pointus. Et donc... La maison, la maison en générale, EDF et CNR aussi, on est en train de prendre des gens avec des bagages. On est en train de monter la technicité, le niveau technique des gens. Parce que justement il y a une évolution des matériels.

S : D'accord. Parce que aussi sur le marché de l'emploi vous trouvez plus facilement des personnes qualifiés ?

E : Il n'y a pas que ça, il n'y a pas que ça c'est l'évolution dont vous parliez tout à l'heure. On est en train, bon, avant c'était un relayage classique. Bon on est encore équipé en relayage classique. Je vous ai pas montrer une armoire de groupe, mais un groupe c'est quand même compliqué. Un groupe de production, c'est compliqué, quoi, ça représente des centaines et des centaines de relais, de chaînes d'automatismes compliqué. Bon, faut pouvoir dépanner quoi. Jongler avec les schémas et tout, et on va

vers une aire où on met des automates programmables, des choses comme ça. Donc il faut que les gens ça suivent derrière quoi, parce que autrement... Il y a quelques années, l'électronique c'était les balbutiements quoi, je veux dire. Bon, je suis pas tellement vieux mais bon, on apprenait le transistor, des choses comme ça. Maintenant, c'est Micropross, ça va vite quoi hein.

S : D'accord. Est-ce que vous avez beaucoup d'accidents ? Est-ce que vous considérez que les personnes qui travaillent sur la site ont des métiers à risques ?

E : À risque ?

S : Est-ce qu'il peut arriver qu'ils mettent leurs vies en danger ?

E : Non, non.

S : Jamais ?

E : Non, on est très pointu au niveau de la sécurité hein. Bon. Il est vrai que l'on arrive à faire des travaux qui sont pas de tout repos, mais c'est normal c'est comme toute entreprise je pense. Mais, bon, on est suffisamment équipé avec tout ce qu'on appelle les protections individuelles. Bon je veux dire, tout le monde a un gilet de flottaison qui est contrôlé systématiquement, chaussures de sécurité, casque. On est reconnu comme tel, quoi, à EDF on est... Bien dans le vent de la sécurité. Les gars qui m'appelaient tout à l'heure c'était la sécurité des habilitations, c'est à dire qu'aussi on a des risques de lignes électriques. Parce que bon, on travaille sur des matériels hautes tensions, très hautes tensions, et les gens dès qu'ils rentrent dans la maison, on les informe, il y a des... Non, il n'y a pas de métier à risques. Non.

S : Est-ce que vous avez déjà eu des problèmes avec des péniches qui auraient eu des problèmes de manoeuvre pour rentrer dans l'écluse ?

E : Oh ben oui, on a toujours un petit peu... Tout les ans on a quelques problèmes, mais enfin, c'est des problèmes mineurs. Non, non, pas de vrai problèmes, pas de vrai problèmes.

S : Donc de ce côté là, il n'y a pas de risques pour l'installation ?

E : Non, il y a quelques années, j'étais pas là, bon, ils avaient arraché un bout de bajover. Mais bon c'est vrai que les bateaux sont larges, il y a des bateaux qui remplissent le sas quoi, je veux dire, il y a des pousseurs avec deux barges qui font pas loin de deux cent mètres de long et douze mètres de large. Bon, le sas est plein, bon les gens, ils font une

fausse manoeuvre, de pas grand chose et il arrive à accrocher un pont. Mais bon, y a rien de grave.

S : Au niveau des inondations, les plus importantes qu'il y ait eu ici ?

E : Non, alors, on a pas eu d'inondations, je vous le dis déjà de suite. On a eu des crues ce qu'on appelle des crues, de l'eau. Mais ça, c'est la nature hein. Il y a eu une grosse crue en octobre quatre vingt treize, donc je n'étais pas ici, mais j'étais dans les Alpes. Une grosse crue où j'étais, mais ici il y a eu une grosse crue aussi. Le Rhône est monté à quatre mille six cent cinquante mètres cube seconde. Depuis que l'installation est en fonctionnement ici, c'est la plus grosse, c'est la plus grosse pointe qu'il y ait eu, hein.

S : Donc ça ne passait pas du tout par dessus le barrage ?

E : Alors là non, non, non. Alors là je vous explique, à trois milles trois cents mètres cube seconde, Vaugris c'est une usine particulière, c'est pas toutes les centrales. Il y a plus assez de hauteur de chute pour faire tourner les groupes, on a plus que un mètre.

S : Parce que le problème c'est qu'en aval, ça monte.

E : Voilà, le niveau aval, il monte, le niveau amont il baisse, parce que pour tenir en amont toujours la même cote on est obligé de baisser devant le barrage. Comme on baisse beaucoup, on lâche beaucoup d'eau, et niveau aval il monte, il n'y a plus assez de chute, et les groupes s'arrêtent. À trois mille trois cents mètres cube les groupes s'arrêtent. Donc il n'y a plus de production et toute l'eau transite par le barrage.

S : Donc c'est quand même une gêne que les crues qui sont souvent en hiver...

E : Non, elles sont pas en hiver, elles sont plutôt à l'automne.

S : D'accord.

E : Non, c'est sur orage les crues. Les crues printanières qu'il y a les fontes hivernales, c'est à dire que la fonte des neiges arrive de la Suisse et tout ça. C'est des surdébits ça, mais c'est pas des crues. C'est un surdébit. Une crue c'est... Vous êtes, bon, vous aviez quand même un petit peu d'eau, il y a des gros orages qui arrivent, des trombes du ciel qui tombent et là, vous êtes en crue, c'est ça une crue mais bon les crues, on les passe. On peut gérer. Comme je vous dis, la crue millénale, hein. Bon, c'est vrai qu'il faut être vigilant, il faut que le matériel soit en fonctionnement quoi, les vannes, que tout soit clean parce que c'est vrai que sur le Rhône on a pas le droit à l'erreur quoi. On a pas le droit à l'erreur hein, parce que... C'est prévu, et il y a... Tout est prévu pour ça. Bon, une chose

que je vous ai pas dit, on pourra faire un tour en salle de commande après, c'est qu'on est géré par un calculateur. On a un calculateur qui nous gère le débit entrant, enfin qui nous gère les groupes, hein. Enfin le débit, parce que bon, là, vous avez vu, je suis d'astreinte, donc c'est moi qui ai la charge de l'exploitation des machines et tout, à l'instant T, là. ça se débrouille tout seul, hein. Je suis pas là bas à régler mon débit en appuyant sur des boutons. ça se débrouille tout seul. C'est le calculateur.

S : C'est tout automatique. De ce côté là, il n'y a aucune chance qu'il y ait des pannes ?

E : Si il y a une panne, ça nous appelle. Mais ce qu'il faut savoir aussi, c'est qu'on est d'astreinte, et donc, on travail nos huit heure à la centrale, et au delà des huit heures on est d'astreinte à la maison, c'est à dire que si il y a le moindre défaut sur la centrale, sur le barrage, ça nous appelle à la maison, et on se doit de venir dépanner très, très, très rapidement.

S : D'accord.

E : Et ça c'est vingt quatre heure sur vingt quatre toute l'année, quoi, je veux dire. Il y a des centrales, il y a des centrales qui ferment, quoi, je veux dire qui prennent les... En Août ils disent « on ferme ». Nous c'est pas ça hein. Nous les groupes ils tournent toute l'année vingt quatre heures sur vingt quatre.

S : Vous êtes en rapport avec beaucoup de professionnels du fleuve ?

E : Travaillant sur le fleuve, non, pas vraiment.

S : Des entreprises comme l'entreprise TOURNAUD, les VNF.

E : Non, pas vraiment. C'est plus du côté CNR. M'enfin, on a des contacts quand même avec eux mais voilà, sans plus. TOURNAUD ils ont bossé pour nous, je vous dit, en quatre vingt quinze là, bon. Quand CNR, l'agence de Vienne fait faire des dragages sur quelque ruisseau que ce soit, les entreprises viennent nous voir, parce que c'est... C'est nous l'exploitant. Quoi, je veux dire, la cote du Rhône elle dépend de nous, elle dépend pas de l'agence de Vienne. Donc ils se rapprochent de nous au niveau des autorisations de travail, des choses comme ça.

S : J'ai rencontré monsieur Tournaud justement qui m'a parler des réunions tripartite qu'il y avait au cours des chantiers.

E : C'est ça, c'est ça.

S : Qu'est-ce-que vous pensez du fait que le Rhône soit passé en quinze ans d'un aspect, d'un aspect totalement sauvage à un aspect totalement réglementé que se soit au niveau de la navigation, la canalisation. Du moins est-ce-que ça vous fait quelque chose ou est-ce-que vous restez indifférent à ça ?

E : Bon, je peux dire que je suis pas tout à fait indifférent, mais ça nous dépasse un petit peu. Bon quelque part que le Rhône soit passé de... Le Rhône était un fleuve impétueux quoi, je veux dire il y a eu des crues, encore dernièrement, il y a eu des crues sur le Bas-Rhône en quatre vingt treize. Le Rhône est géré quoi. On essaye de, l'homme a essayé de le domestiquer, mais bon, c'est un plus. Les abords du Rhône, bon, vous êtes arrivé juste sur la centrale de Vaugris. Les abords de la centrale de Vaugris sont entretenus, il y a des espaces verts, il y a des arbres, c'est magnifique. Par rapport aux Lônes sauvages, au Rhône, les Lônes sauvages qu'il y avait avant, c'est quand même un plus quoi, je pense. Hein, je pense. Par contre, qu'ils aient instauré une vignette, bon, on peut que être contre, c'est comme les péages autoroutiers, mais bon c'est un autre débat ça hein. C'est un autre débat.

S : C'est pour voir un petit peu.

E : Mais tout à fait, tout à fait, mais bon, je vous répond comme je le sens quoi.

S : Est ce que vous voyez varier la couleur de l'eau ?

E : Ah ben oui, suivant le débit oui. Ben l'eau elle est claire, elle est claire, elle est claire quand il n'y a pas trop d'eau et dès que l'eau, dès qu'il y a un petit peu des orages, des choses comme ça et ben l'eau se trouble assez rapidement quoi. C'est de ça que vous voulez parler. C'est pas de l'eau rose ou bleu, rouge fluo ou machin, hein.

S : Non, mais d'ailleurs, les pollutions, ça vous pose des problèmes ?

E : Non, pas vraiment, pas vraiment. On a pas vraiment de grosses pollutions mais bon c'est vrai que ça pose quand même problème, quoi, je veux dire, bon. C'est vrai que quand... On a beau ce dire, on a beau ce dire que toutes les entreprises font énormément d'efforts pour la pollution, quand on monte du côté du canal de Miribel, je sais pas si vous connaissez un petit peu, et qu'on arrive ici. Bon, l'eau elle est pas la même quoi. Je veux dire, elle a pas fait énormément de chemin. C'est une constatation hein. Moi voilà ce que j'en dit.

S : Au niveau de l'odeur de l'eau, vous avez des variations au cours de l'année ?

E : Non.

S : Vous vous baignez dans le Rhône, ça vous est déjà arrivé ?

E : Oui, je suis allé au Roches de Condrieu, ouais, j'ai trempé les pieds un peu. Enfin mes gamins ont barboté. C'est vrai que bon...

S : ça vous tente pas trop ?

E : Non, ça me tente pas trop. À vrai dire, moi je viens des Alpes. Bon un coin, j'étais sur le barrage du Sautet, l'eau elle est hyper propre, quoi je veux dire. Là c'est autre chose. C'est ce que je vous disais tout à l'heure hein. Vous allez un petit peu en amont de la ville de Lyon c'est, vers la centrale de Cusset, c'est magnifique, le Rhône il est limpide, il est clair. Bon, ici il est... Moi je ne mangerais même pas de poisson ici.

S : Vous êtes pêcheur ?

E : Non, non, comme ça là, avec les gamins mais je ne suis pas pêcheur.

S : D'accord. Les quelques fois ou vous avez pêché, c'était dans le Rhône ?

E : Non, non c'est pas dans le Rhône. C'est de la pêche à la truite dans des petits étangs. Vous savez, on paye pour pêcher. Non, je suis pas pêcheur.

S : Vous avez quand même une certaine attirance par rapport à l'eau en général, du moins par rapport à l'élément.

E : Ah oui, oui, oui, oui, oui. Ah ben écoutez, je suis hydraulicien depuis, bon comme je vous le disais, bientôt dix huit ans. Je suis EDF et je suis un produit purement hydraulique. Quoi je veux dire ça me viendrait jamais à l'esprit de partir dans le nucléaire ou dans la distribution hein. Je suis bien dans mon élément, j'aime l'eau quoi, voilà. C'est elle qui me fait vivre. Je suis un... J'aime mon travail. Je suis un producteur, je suis un exploitant hydraulique quoi.

S : Vous avez du respect pour l'élément ?

E : Ah oui, tout à fait, tout à fait. Ben c'est, c'est... C'est fort quoi, parce que je veux dire l'eau, l'eau, l'eau c'est assez dévastateur. Si... J'ai un profond respect pour l'eau hein, tout à fait.

S : Vous connaissez des personnes de la région qui ont connu le Rhône avant les aménagements ?



E : Ouais. J'ai une personne... Localement, on sponsorise les joutes de Saint Romain en Galles là, donc il y a le président des joutes de Saint Romain en Galles, c'est une personne assez âgée qui a connu le Rhône. Et je discute beaucoup avec cette personne là.

S : Qu'est ce qu'elle pense en général des aménagements ?

E : Du bien, du bien.

S : Il y a une certaine nostalgie ou des choses comme ça ?

E : Non, non c'est... Pas vis-à-vis du Rhône non, pas vis à vis du Rhône. Peut-être de l'aspect autoroutier, tout ça quoi, bon parce que c'est vrai que les joutes de Saint Romain, il y avait l'Ile Barrelet, c'est un petit paradis terrestre, et puis bon, il y a une autoroute qui passe dessus, il y a la voie de chemin de fer. Bon voilà quoi. Autrement, au niveau du Rhône, non, c'est de l'équipement tel qu'il a été fait par CNR, à été très bien conçu. Quoi je veux dire, ils ont valorisé le Rhône. Les rives elles ont été valorisé, ça c'est clair.

S : D'accord. Que pensez vous de l'accroissement des différentes consommation du fleuve ? Du fait qu'il y ait d'avantage de nautisme, de canoë-kayak, de voile.

E : Ah bon c'est bien, c'est bien. C'est un petit peu comme dans les barrages de montagne. Avant il n'y avait rien, on a fait des barrages. Le lac de Serre-Ponçon, je ne sais pas si vous connaissez. Avant il n'y avait que des chèvres là bas, il n'y avait pas un chat. Il n'y avait que des biquettes et des brebis quoi, hein. Bon maintenant vous y allez, c'est un fleuron du tourisme des Hautes Alpes. Bon, quand on peut marier la production énergétique, les sports à voile, et les choses comme ça, tant mieux, moi, alors là, ça va vraiment dans le bon sens, hein.

S : Vous pensez que du départ dans la conception des aménagements, sur le Rhône en particulier, il y a eu cette prise en compte de tout le monde, du moins qu'on avait conscience que ça allait développer des activités autres ?

E : Ouais, ouais, tout à fait. La CNR elle a anticipé. La CNR aime bien, aime ça.

S : D'accord.

E : Même plus qu'EDF. La CNR aime bien valorisé son... Le patrimoine enfin le... Quoi, le patrimoine CNR. Parce que, je sais pas si vous avez vu, mais au niveau pelouse, arbres et tout c'est... Vous avez vu, là dernièrement ils ont planté des arbres. C'est moi qui est préconisé de les faire arroser parce que ça me faisait mal. Bon, peut-être pas au départ, mais si, si CNR, de ce côté là... Et puis je trouve que c'est magnifique, il y a des

photos, c'est magnifique quoi, c'est bien agencé, si, si.

S : C'est vrai que Condrieu c'est très joli.

E : Ouais c'est joli hein, les Roches de Condrieu, tout ça, c'est magnifique quoi, je veux dire. ça aurait pas pu être fait si il n'y avait pas eu des aménagements, hein. C'est clair.

S : EDF est moins attaché justement... Parce que je pense que la CNR, si elle y est attaché, c'est quand même pour...

E : Si, si, si, EDF y est attaché. ça dépend des coins. Ah ouais, Serre-Ponçon, je vais vous dire c'est... Il y a beaucoup d'autres barrages, hein. Si, si, si, si, si, si.

S : Mais sur le Rhône c'est moins le cas ?

E : Ah ben non, sur le Rhône, c'est pas nous qu'on gère, hein, nous on est exploitant hein. On est exploitant, on est exploitant. Faut, faut... Attention hein moi je vais vous dire, on est quand même là, notre rôle premier c'est de faire des kilowatts, hein. Alors autrement on s'appellerait... Pas EDF, quoi. Donc quelque part il faut faire les deux mais pas faire n'importe quoi non plus. Il faut pas que faire du tourisme, autrement on s'appelle plus ni EDF ni machin, hein. On fait du tourisme, hein. Moi je suis pas encore moniteur de planche à voile à EDF, quoi.

S : (Rire).

E : ça viendra peut-être mais...

S : Est ce que vous pouvez me dire si vous avez quand même une relation sentimentale avec le Rhône ?

E : Ah ben bien sur, ah ben bien sur. Oui, ben... Je suis quand même conscient, j'étais sur un torrent qui s'appelait le Drac, il n'y avait pas le même débit quoi, on gère quand même un fleuve. Du moins j'ai cette impression là. Donc j'ai fait faire des panneaux didactiques à l'extérieur que vous avez vu. Je l'ai fait poser en novembre mille neuf cent quatre vingt seize. Et j'ai fait travailler une boîte la dessus qui s'appelle X, qui sont très bien d'ailleurs. Ils ont fait un super truc là et j'ai pas voulu la perdre cette partie. Parce que pour ces deux panneaux, ça a été un investissement de toujours quoi je veux dire. Bon, la boîte elle a bossé pour moi, moi je voulais tel ou tel truc. On a discuté, on a fait des choses. J'ai pas voulu perdre ça et j'ai fait faire des petits dépliant qui vont vous résumer pas mal de choses à mon avis donc. Il se prend comme ceci le dépliant, on l'ouvre, on l'ouvre comme ceci d'abord là. Je vous explique un peu. On parle du site, je

ne sais pas si vous voyez, il y a une mosaïque dessous, là, qui est très bien faite, c'est une mosaïque qui a été retrouvée à Saint Romain en Galles donc qui date de l'époque Romaine.

(Interruption fin de bande).

Entretien réalisé le 21 Juillet 1997  
A Condrieu, avec pour interlocuteur Monsieur Lainé, capitaine du port de  
plaisance des Roches de Condrieu

Serge : Je vais, si cela ne vous dérange pas, commencer par vous poser des questions qui me permettront de vous situer. Si je peux me permettre de vous demander votre âge ?

Capitaine : Trente deux ans.

S : Votre situation familiale ?

C : Concubinage et un enfant.

S : Votre profession ?

C : Et bien, Capitaine du port des Roches de Condrieu.

S : La profession de vos parents ?

C : Mes parents sont retraité, mon père travaillait à l'usine chez Chardon, une entreprise qui est dans la région, à côté, et ma mère, non, elle n'a jamais travaillé.

S : Vos diplômes ?

C : Diplôme, euh, CAP de Boulanger-Pâtissier.

S : Combien de temps cela fait-il que vous travaillez comme maître du port ?

C : Une dizaine d'année, maintenant.

S : Comment êtes vous venu à ce métier ?

C : Je suis Boulanger-Pâtissier de métier, j'ai eu un problème de santé par rapport à la farine. Je suis rentré à la mairie comme TUC, et de là on m'a mis au port, et suivant la situation qu'il y avait actuellement, à l'époque, j'y suis resté.

S : D'accord.

C : Et ça fait dix ans maintenant que j'y suis.

S : ça vous motivait ?

C : Ben ça changeait du contexte, balayer les rues et autres. C'est sur que là ça change, il y a un dialogue, on voit des gens, bon c'est vrai que c'est quand même bien sympa.

S : C'était une porte de sortie face au fait que vous ayez du abandonner votre profession ?

C : Oui, tout à fait. Et puis moi j'aime bien discuter, bavarder avec les gens. C'est le boulot que j'aurais pu espéré avoir si je ne l'avais pas eu.

S : Quelque part c'est lié à la déception de n'avoir pu faire votre métier de base.

C : ça m'a, ouais, je me suis rattrapé quand même la dessus, c'est vrai que bon je m'y suis pris, c'est vrai que maintenant c'est un boulot que j'aime bien. C'est pas... Je suis pas la personne qui me lève le matin en me disant « ça y est, il faut que j'aillé au boulot ». Non, je me lève, il n'y a pas de problèmes.

S : Vous habitez dans la région ?

C : J'habite... Ma copine étant enseignante, j'habite à l'école, c'est un logement de fonction. Sinon j'ai acheté une maison, là, aux Roches. Il y a six mois, quoi, j'ai acheté.

S : Plus jeune, vous habitiez dans la région ?

C : J'y ai toujours... Je suis natif d'ici. Je suis né à Condrieu dans l'ancienne maternité qui est une maison de repos maintenant, maison de retraite. Et je suis né en face et j'habite depuis trente deux ans ici.

S : Vous habitiez près du Rhône à l'époque ?

C : Oui, oui.

S : Vous pensez que le fait que vous ayez habitez près du Rhône à une certaine époque fait que vous avez à un moment ou à un autre été amené à travailler sur le Rhône ?

C : Non, non, non. Je faisais du bateau avant. Enfin j'avais un ami qui avait un voilier dans le midi. Bon c'est vrai que, faire de la voile, bon. C'est vrai que je me disais que c'est sympa d'avoir un bateau. Mais sur le Rhône, non, j'y pensais pas.

S : Quel quantité de bateau passe par le port ?

C : Ben par jour on peut, on arrive à quatre, cinq bateaux de passage, sinon le plus, c'est onze bateaux de passage. Donc pour l'instant, c'est quatre, cinq bateaux. Par jour, sur une nuit, hein. Voir des fois deux, ça dépend si les gens ils se plaisent ici, des fois ils restent deux nuits.

S : Combien de bateaux vous avez sinon en tout à l'année ?

C : On doit avoir à peu près cent soixante dix bateaux.

S : Cent soixante dix bateaux. Uniquement des bateaux de plaisance ?

C : Uniquement oui.

S : Vous n'êtes absolument pas en lien avec la navigation de commerce ?

C : Non, non, non là, non. On est complètement à part.

S : Vous les connaissez quand même un peu les marinières ?

C : Oui ben on a une personne qui a un bateau ici, qui, qui a une péniche. Bon, je le connais de vu, mais autrement les autres, non. Ben, on a pas l'occasion de se rencontrer étant donné qu'il passe le Rhône. Bon, ils s'arrêtent jamais ici, ils ont pas vraiment... Si, des fois à la VHF, on les entend parler mais bon c'est tout. C'est quand même assez privé. C'est les marinières d'un côté et la plaisance de l'autre. Non, non, c'est... Ils arrivent à se rencontrer mais bon, c'est quand même chacun de son côté.

S : D'accord, il n'y a pas de tensions entre les deux groupes ?

C : Non, non. Non, non. Mais bon eux ils naviguent d'un côté, les plaisanciers de l'autre.

S : C'est découpé comme ça.

C : Voilà bon, ils arrivent à se dépanner, si il y a un plaisancier en panne, ils arrivent. Ils s'arrêtent limite si ils peuvent s'arrêter, ils les dépannent, mais ça n'ira pas plus loin.

S : Vous pensez que... Dans ce que vous me dites j'ai l'impression qu'il y a quand même un groupe bien refermé sur lui même.

C : Ouais, ils sont un peu sur l'ancien temps. Enfin, c'est les mariniers. Les autres, bon, c'est des plaisanciers, c'est autre chose. Eux ils gagnent leur croûte, eux ils s'en amusent du bateau, c'est pas la même chose, ils n'ont pas la même vision des choses, ils n'ont pas la même vision.

S : Par contre chez les plaisanciers il n'y a pas ce sentiment d'être confrère ou d'être d'un même groupe.

C : Non, sur le bateau, de toute façon les gens ils arrivent, ils sont décontractés. Ils viennent du boulot, ils arrivent le week end ici, c'est le... C'est la maison de campagne, c'est la maison secondaire, c'est le bateau. Ils se décompressent tout de suite et entre eux ça va. Ça se passe bien, hein. Il n'y a pas de tensions, il n'y a rien. Bon, les mariniers ils ont pas vraiment attrait... Si ils ont une panne ils peuvent avoir attrait à nous même. Mais sinon, ils sont... Non, c'est pour des gens qui... N'ont, c'est pas comme la plaisance qui vont à la rencontre du marinier. Il y a qu'une fois dans l'année, c'est le « Pardon des Mariniers », ils arrivent à se rencontrer, à se retrouver. Mais bon, il y a les péniches d'un côté et les petits bateaux de l'autre côté alors bon. C'est pas encore bien mélangé. C'est pas... Non.

S : D'accord. Vous y participez au « Pardon des Mariniers » ?

C : Non, parce que je travaille à chaque fois. ça tombe la semaine où je travaille alors j'ai pas l'occasion d'y aller. Mais j'aimerais bien y aller ouais, ça me paraît assez sympa. Les bateaux sont décorés après ils ont une prime. Enfin ils touchent une médaille comme quoi le bateau est le plus décoré. Ils sont baptisés par un abbé. Parce qu'il y a un bateau église qui passe devant et il les baptise. Non, c'est sympa ça. ça permet de retrouver... De se retrouver un petit peu ensemble. De faire participer, un certain laps de temps à un truc qui est très bien.

S : Le plus attrayant pour vous, pour les plaisanciers c'est quoi ?

C : Oh ! C'est une manifestation qui... C'est vrai qu'il n'y a pas vraiment de manifestation dans le... Côté plaisance. Si vous avez un Yacht Club ou autre. Mais bon, sinon c'est vrai que c'est pas le... C'est, c'est l'occasion de rencontrer d'autres gens, d'autre part, de pouvoir se... De discuter.

S : D'accord. Est ce que vous pensez que le « Pardon des Mariniers », pour les mariniers c'est quelque chose de plus solennel, de plus important ?

C : Oui, oui parce que ça, ça existe depuis pas mal de temps et les plaisanciers s'y sont mis plus tard. Ils s'y sont pas mis... Au départ c'est vraiment réservé, vraiment par

rapport au marinière. Mais après, bon, il y a deux, trois plaisanciers qui sont venus, et puis bon ça c'est fait que maintenant les plaisanciers se montrent... Il y a de plus en plus de main d'oeuvre plaisancier qui viennent pour le « Pardon des marinière ».

S : Et les marinière, ça leur plaît que ce soit ainsi ?

E : Oui, parce que dans ce cadre là, c'est un pardon des marinière, c'est un pardon quand même, c'est une sorte de, de bénédiction des bateaux. C'est... ça reste dans le terme quand même bateau. Ils respectent donc... Il n'y a aucun problème là dessus. Même ils font après un repas ensemble et ils arrivent à se retrouver avec des... Parce que bon, vous avez des plaisanciers qui ont été marinière pas mal de temps, et qui ont acheté après un bateau et qui sont devenus plaisanciers à la limite. Alors bon, ils arrivent à discuter quand même ensemble, il faut pas dire que c'est la guerre. Quand ils naviguent, c'est eux ils naviguent sur le Rhône. Bon, ils naviguent eux c'est pour gagner leurs croûtes parce que c'est leur boulot. Quand ils voient un plaisancier, lui il a le temps, il peut attendre dans une écluse un peu plus longtemps que lui parce que lui il est en vacances, il a moins le temps que lui qui travaille. Le temps c'est de l'argent pour lui, pour le marinière. Il voit ça dans cette... C'est de ce domaine là, mais sinon il n'y a jamais eu de coup de fusil, de tensions vraiment méchantes.

S : ça se passe relativement bien donc ?

C : Oui, oui.

S : Qui avait-il avant le port comme installation de plaisance ? Il y avait déjà quelque chose de fait ?

C : Non, c'était une ancienne... L'ancien bras du Rhône, à l'époque. Enfin au départ. Parce que les péniches se mettaient ici, le long et par la suite ils ont créé un plan d'eau, ils ont fait une digue, ils ont créé le plan d'eau. Et c'est par la suite, des années plus tard qu'ils ont, que le maire monsieur Bernard Poudret qui est décédé maintenant, avait dit « tiens ça serait pas mal de créer un port. La darse est faite, il n'y a même pas besoin de creuser, il y a juste à mettre les installations ». Ils ont vu ça avec la CNR, et... Et ils ont attaqué le projet, ils ont fait un projet d'abord, une étude. Enfin ça a mis quand même quelque temps. Et ils ont attaqué les travaux. Il a été ouvert en quatre vingt quatre le port.

S : D'accord.

C : Donc ça fait déjà plus de dix ans.

S : Vous, vous avez été là dès l'ouverture ?



C : Non, pas tout à fait à l'ouverture. J'y suis venu la deuxième année après l'ouverture.

S : Il y avait d'ors et déjà tout les aménagements.

C : Il y avait les pontons déjà, mais deux, trois bateaux. Bon, ça venait juste de se faire, il fallait que se soit... Qu'il y ait de la publicité, que se soit connu quand même. Et puis à force et à mesure, bon, les bateaux qui s'arrêtent. Nous on donne l'information... Et puis quand ils descendent, ils en croisent d'autres, « Tiens, il y a un port là haut qui se monte, il a l'air sympa ». Et puis voilà de fil en aiguille on est arrivé à avoir tout les bateaux. Bon, ce qu'il y a, c'est pas mal de lyonnais qui restent en permanence. Lyonnais, Grenoblois, tout ce qui est régional, Saint-Étienne. Parce qu'on à la gare qui n'est pas tellement loin donc pour eux c'est pas mal aussi. Vous avez la gare. On est pas trop loin des grand axes ce qui veut dire, Lyon, Grenoble, Saint-Étienne. Et puis bon, c'est un coin qu'ils trouvent sympa. C'est, c'est bien ombragée, il y a des montagnes, il n'y a pas trop de bruits, c'est à dire qu'il n'y a pas de bruits à par un peu la voie ferrée, si il y a le vent qui, le vent d'est qui souffle mais sinon... Ça sort un peu de la ville, c'est un peu la campagne sans être trop loin de la ville.

S : D'accord. Dès le début il y avait deux capitaines ?

C : A l'époque il y avait un capitaine. Et le collègue qui est avec moi lui donnait un coup de main de temps en temps. Il lui faisait des après-midi, ou...Et ensuite bon ben c'est pareil, il a été embauché par la suite au port. Il est devenu responsable.

S : Est ce que vous connaissez un peu la Saône ?

C : La Saône non. Faut dire que c'est vrai que j'ai pas tellement bien navigué. J'ai remonté un bateau de Valence à ici, c'est tout ce que j'ai fait. Sur la Saône, je connais Porte-sur-Saône parce que ma femme est de là bas, mais sinon, non, la Saône je ne connais pas, non.

S : C'est un bateau de plaisance que vous aviez remonté, un bateau à voile ?

C : Ouais un fifty ouais, un fifty, un bateau de plaisance ouais.

S : Vous faites de la plaisance vous même en dehors de votre travail ?

C : Non, pas ici. J'en fais, j'en fais peut-être en mer mais... Moi c'est la voile, alors pour en faire sur le Rhône c'est...

S : C'est pas très possible.

C : Ben entre les ponts et puis bon, le vent, on peut pas tirer les bords, c'est pas assez large.

S : Avec des petits bateaux à la limite ?

C : Et encore. Il y en a qui ont essayé, ils m'ont dit non, c'est trop... Il faut trop tirer des bords toutes les cinq minutes, c'est même pas la peine, on profite pas du bateau.

S : Et sinon, du bateau à moteur, vous n'en faites pas sur le Rhône ?

C : Si, on en fait de temps en temps avec le bateau de service là. Je le sort, mais sinon.

S : Pas en dehors du travail ?

C : Pas en dehors du travail non. Non, non.

S : Vous êtes pêcheur ?

C : Non.

S : Jamais ?

C : Non du tout, j'ai pas la patience.

S : Même plus jeune vous n'avez jamais essayé ?

C : J'ai essayé peut-être une fois mais non, c'est pas... Non, c'est pas le truc qui me plaît. Moi, je suis pas assez patient. Je serais plus chasse que pêche.

S : Vous avez chassé au bord du Rhône à une époque ?

C : Non, pas au bord du Rhône non. Avec mon oncle mais c'est plus dans la Creuze ou des trucs comme ça. Mais sinon, non, ici, jamais.

S : Quand vous étiez plus jeune, vous n'aviez pas d'activité particulière au bord du Rhône ?

C : Non, moi c'était plutôt le football, le rugby. Non. Rien qui n'ait vraiment attiré au Rhône, c'est vrai... Bon, j'ai vécu à côté du Rhône, j'étais à l'école en face, Saint Nicolas qui est juste à côté du Rhône. Non mais sinon... Je l'ai vu changer le Rhône, c'est vrai que à l'époque il était... Des plages... C'est vrai qu'il était joli. Moi, j'ai vu la

transformation du Rhône. Le Rhône, mes parents ils habitaient juste à côté donc j'ai tout vu la transformation. C'est vrai que ça a changé. Ils ont, ils ont canalisé le Rhône, mais ils l'ont pas dompté. C'est souvent qu'il y a des crues et quand il veut se fâcher, il se fâche. Il déborde. Ben il a débordé sur Condrieu. Les inondations.

S : Vous estimez qu'il est pas encore dompté là ?

C : Il est canalisé. Bon le Rhône il suit son cours, mais quand il y a de l'orage, quand il y a des crues le Rhône, si il veut se fâcher, il se fâche. Il déborde, il peut déborder. Moi je l'ai vu se fâcher, mais il y avait pas de barrage encore. Le Rhône de toute façon, le fleuve vous pouvez pas l'arrêter, l'eau vous pouvez pas l'arrêter l'eau. Vous pouvez bien faire des barrages, quand il y a des crues, les barrages sont ouverts, hein. Ils peuvent pas, autrement ils peuvent pas, il y a trop de pression, ça fait des tonnes et des tonnes. Il ouvre le barrage et puis ils laissent passer hein. Le Rhône ici ça monte de deux mètres en hauteur, mais vous allez à Avignon, ça va monter de quatre, cinq mètres hein. Et ça vous pouvez pas y empêcher.

S : Vous êtes vraiment dépendant de la surveillance de l'eau ?

C : Qu'est-ce-que vous voulez dire par là ?

S : Est ce que vous êtes dépendant des éclusiers ou des VNF ?

C : Ah non, non. Enfin, on est dépendants des écluses à la limite, parce qu'on ferme à vingt et une heure comme les écluses. Elles ferment pour la plaisance. Pour la plaisance, les écluses laissent plus passer la plaisance à partir de vingt et une heure. Nous bon, c'est vrai qu'on est obligé de fermer à vingt et une heure comme les écluses.

(Interruption téléphonique).

S : Je vous demandait donc comment vous faisiez pour gérer le fait que l'eau puisse monter.

C : Nous on gère pas nous. Nous c'est les pontons, ils sont sur des corps-mort avec des chaînes. Alors ils montent, ils descendent. On sait que ça monte pas plus de deux mètres, parce que bon, ils arrivent à canaliser un peu l'eau, mais vu que le courant ça passe assez vite. (Interruption).

S : Et donc c'est suffisamment bien canalisé pour que vous vous ayez pas en fait à gérer la montée des eaux.

C : Oui, si ça monte trop, à la limite, bon ben on a la possibilité de remonter les chaînes ou... On a toujours la possibilité de faire quelque chose, hein.

S : Les pompes par exemple, vous pouvez les démonter ?

C : Non, on peut pas les démonter, bon on peut couper le jus. Mais ça monte pas plus haut que deux mètres. De toute façon ça arrive pas à monter de toute façon sur le quai. Si ça monte vraiment sur le quai, c'est vraiment limite, il y a à peine dix centimètres là.

S : Même en quatre vingt trois ou les grosses années de crues comme ça il n'y a pas eut de...

C : Non il n'y a pas eu de... Non si, on a eu une année où le ponton, où la moitié du ponton est partie oui.

(Interruption téléphonique).

S : Vous me disiez que vous aviez un ponton qui s'était détaché.

C : Oui, il s'est détaché mais bon, c'était par rapport aux troncs d'arbres et tout. Ça a donné une inclinaison au ponton et puis au bout d'un moment ça a forcé, forcé, et puis ça l'a fait craquer. Bon il y a que le ponton qui a cassé, les bateaux, il n'y a eu aucun dégâts. On a dégagé les bateaux, il n'y a pas eu de problèmes. Mais c'était au mois de novembre, hein. Ça veut dire moins de bateaux. Il y avait peut-être quatre bateaux. On a pas eu de problèmes sinon. On l'a refait à neuf, on a refait des modifications. On a fait un rail de sécurité, mais complètement fermé pour éviter que les branches se mettent en travers ou entre les rainures du ponton et puis maintenant, c'est bon, il n'y a aucun problèmes.

S : D'accord. Est-ce que vous avez l'impression que la plaisance est une pratique de gens fortunés ou est-ce que c'est peu vrai ?

C : Si on aime ça, on peut y accéder, ça dépend. Il y en a qui ont de l'argent, il y en a qui en ont pas. Mais la personne qui veut un bateau, elle peut en avoir un, ça dépend de la grandeur qu'il veut. C'est sûr que si vous vous achetez un bateau de dix mètres, si vous vivez pas dessus, vous avez juste l'entretien, et vous partez qu'un mois en vacance avec le bateau. C'est vrai que ça revient trop cher. Disons que là pour un dix mètres ça monte déjà à cinq milles pour les six mois, ça vous fait dans les neuf milles, dans les sept milles cinq cents francs. Alors bon, c'est vrai que ça revient assez cher. Sinon si vous habitez sur le bateau, c'est vrai que c'est différent. C'est, c'est votre maison, c'est un autre point de vue. Sinon c'est excessivement cher. Mais d'autres ils ont la maison, le bateau, beaucoup de choses.

(Interruption).

S : Qu'est-ce-que vous employez comme technique particulière dans votre métier, comme savoir-faire ?

C : Savoir-faire c'est... Quand on connaît déjà bien le port, le courant, le vent. Pour classer les bateaux. Parce que ceux qui savent pas qu'il y a du courant et qui viennent. Ils arrivent, ils se mettent sur le ponton tout de suite, ils arrivent à se, à esquinter le bateau. Il faut bien connaître le port, les courants qu'il y a dans le port. Parce que chaque place elle a sont courant. Il y a un courant à gauche, il y a un courant à droite, ou un remous à tel endroit. Vous savez que le remous il est à tel endroit, il passe pas... Si il passe à gauche, il va se mettre dans le remous, si il passe à droite, il sera tranquille. Alors bon, quand on leur indique bien le passage à faire, la manoeuvre à faire, il y arrive tranquille. Bon ça c'est une habitude à avoir. C'est vrai que c'est comme un bateau de passage, vous m'en mettez un où vous voulez, et je vous le trouve, d'ici. (De la capitainerie qui est surélevé à environ quatre mètres au dessus des bateaux qui eux s'étalent environ sur cents mètres de chaque côté). Je sais qu'il y aura un bateau. Une antenne qui va dépasser en plus ou... ça c'est toujours... Bon ça c'est... Quand on connaît bien le port, c'est vrai que quand on a l'habitude de travailler là dedans, vous avez des astuces. Bon, l'avantage de toute façon la plupart du temps, ils connaissent, hein. Bien amarrer le bateau de toute façon, ils savent le faire. Là dessus peut-être la vitesse d'amarrage. Il y en a qui vont mettre plus de temps que d'autres. Nous on mettra trente secondes pour amarrer le bateau, que les autres ils mettront peut-être cinq, dix minutes.

S : Au niveau de la mécanique, vous avez eu à apprendre des choses ?

C : Non, non, en mécanique non. Non, et puis on a pas le temps. Non, non. On bricole un peu l'électricité, l'eau, un peu de plomberie si il y a des robinets qui sautent ou qui ont des fuites. Sinon, un peu de jardinage. On s'occupe du jardinage, des plantations et tout. Bon.

S : C'est ce que votre collègue me disait. Vous êtes un peu entre le maître de port et le gérant de camping, mais bon, je sais pas si vous vous définissez de la même façon.

C : Ouais, c'est un peu ça, c'est un peu camping parce qu'il faut savoir toucher un peu à tout. La maçonnerie, la... Aujourd'hui vous êtes passé je donnait du carburant. Vous auriez pu passer j'étais en train de tondre, ou en train de tailler des rosiers, ou en train de faire du ciment ou en train de changer un robinet. Donc, c'est assez diversifié. Alors c'est pour ça, les gens nous disent des fois « Vous êtes où ? ». On est un peu partout. On peut être là, on peut être là. C'est vrai qu'on a un boulot quand même qui est bien parce qu'au moins on fait pas tout le temps la même chose. C'est pour ça que c'est... C'est souvent

comme ça, quand on fait toujours les mêmes choses, les mêmes choses, on arrive à être dégoutté du boulot quoi. Là bon, c'est la surprise. Il y a toujours une surprise. On arrive... Je vais descendre maintenant, il y a un robinet qui va péter, comme l'électricité. Bon alors je vais regarder si ça peut être réparable, si je peux y faire, plein de choses comme ça.

S : Vous avez l'impression que votre métier a évolué dans ces dernières années ou quand vous êtes arrivé c'était déjà comme ça, et ça n'a pas trop changé ?

C : Oh, ça a évolué quand même un petit peu mais... Bon il y a des trucs qui manquent encore comme une grue par exemple sur le carénage. Bon, on a toujours pas de grue. Bon ça a pas évolué vraiment. Bon il y a des trucs qui se sont améliorés, qu'on a essayé d'améliorer. Sinon, bon, question ponton, question comme aménager plein de petits trucs. Bon c'est vrai que ça a pas changé vraiment depuis une dizaine d'années. Les bateaux, c'est les mêmes emplacements, sauf qu'on a fait des améliorations sur certaines choses, c'est tout. Autrement, ça n'a pas trop, trop changé.

S : Vous n'avez pas l'impression d'apprendre tout les jours ?

C : D'apprendre tout les jours. Oh, on en apprend quand même toujours. On en apprend toujours un petit peu. Une astuce sur un bateau, un truc, on apprend toujours, toujours. Mais bon c'est vrai que bon, on évolue pas tout de suite, dans le domaine... Du moins je commence à en connaître un petit peu plus au niveau de la réparation d'un bateau, des trucs comme ça. C'est sympa. Bon je connaissais rien. Parce que faire la différence entre bateau plastique, bateau ferraille. Suivant les matières de bateaux, il faut profiter, il faut mettre des matériaux qui s'accouplent avec ça. Il y a des... Si, il faut apprendre tout les tissus.

S : D'accord. Vous pensez que vous avez des risques d'accident important dans votre métier ?

C : Des risques ? On se rend pas compte. Des petits risques.

S : De quel type ?

C : Ben on peut tomber des bateaux. Bon, une sangle qui peut lâcher, c'est sûr que quand on est dessous. Bon là ça va. Un amarrage de bateau... Bon, un amarrage de bateau c'est pas sorcier, mais on risque de glisser, de tomber, le bateau il vous serre contre le quai... Je dit pas que vous serez mort, mais vous serez esquinaté. Mais sinon, non. Dans tout métier, il y a un risque. Nous on travaille sur l'eau, on peut s'assumer, on peut tomber à l'eau, se noyer, on peut... Mais les gens qui travaillent en hauteur, c'est pareil. Les

charpentiers, les maçons...

S : Vous faites confiance aux aménagements, vous êtes satisfait des aménagements du port ?

C : Ouais, ouais.

S : Vous pensez qu'il y a des choses à améliorer ?

C : Ben oui, les pompes à la limite. Les pompes à essence et à gasoil, ils les auraient mises de ce côté, ça aurait été bien. Côté capitainerie. Parce que c'est vrai que ça nous fait courir quand même de l'autre côté. Bon sinon, dans l'ensemble ça va, il n'y a pas à se plaindre.

S : Est ce que vous êtes en rapport avec beaucoup d'autres professionnels appartenant au VNF, à la CNR.

C : Oui, oui, bien sûr. Bon on est très souvent avec eux, parce que ils viennent des fois nous dire bonjour, ils passent pour nous apporter un papier ou autre. Et puis ils ont deux bateaux ici, la CNR. Voilà.

S : Les VNF vous faites quoi avec eux ?

C : Non, les VNF, c'est juste des gens, bon, qui font des contrôles sur le Rhône ou autre. Bon, c'est vrai qu'ils s'arrêtent à la capitainerie, ils s'arrêtent un moment. Ou sinon on a pas... Nous on applique pas, de toute façon on est pas VNF. Eux ils sont assermentés pour pouvoir mettre des P.V.. Parce qu'il y a une carte maintenant, obligatoire comme une vignette pour les voitures. Donc, ceux qui l'ont pas, ils se font mettre un P.V.. Sinon, nous bon, on les voit passer, ils s'arrêtent, on discute. Comme on est de la capitainerie, ça nous permet de nous rencontrer.

S : Qu'est-ce-que vous en pensez de la vignette ? C'est légitime ?

C : Ah, mon avis, je peux pas le donner parce que... Bon pour l'instant je vois que c'est... Les aménagements, enfin, ils ont nettoyé sur les abords, mais il faut voir sur la Saône, il faut voir au dessus, je ne sais pas comment ça se passe. Parce que c'est vrai que, les canaux c'est quand même plus fréquenté que sur le Rhône. Parce qu'il y a beaucoup d'étrangers qui descendent de là bas, ils payent une vignette. Bon, faudrait voir si c'est vraiment bien entretenu. C'est vrai que la Saône, c'est pas tellement large, alors si c'est pas bien entretenu sur les bords, pour passer avec un bateau, ça doit pas être évident. Enfin faut voir. Mais autrement si c'est... C'est pour ça, moi, je suis d'accord.

S : En fait, votre collègue m'expliquait que lui, ce qui le gênait, c'est que beaucoup de bateaux payent déjà des vignettes sur la mer et que quand ils remontent ici ils sont encore obligés de payer une vignette aux VNF.

C : Ouais, c'est le... C'est les gens qui sont en mer et qui payent un acte de francisation, c'est une taxe de francisation pour pouvoir naviguer en mer. Et c'est vrai que bon, les gens qui en mer paie une vignette quand il viennent en rivière, ils sont obligés de payer deux fois. Bon c'est vrai que il n'y a que ce problème qui se pose. Mais bon les gens qui remontent ici, c'est pour laisser le bateau. Alors ils prennent une vignette pour trois jours, c'est peut-être cent cinquante francs, et ils remontent le bateau, ils le laissent et puis c'est tout. Que ceux qui sont sur le fluvial, ils sont obligé de payer pour l'année parce qu'ils naviguent sur le Rhône uniquement. Alors bon c'est...

S : Vous êtes en rapport avec d'autres petit port de plaisance ou pas ?

C : Pas tellement. Valence, des fois on s'appelle mais c'est vrai qu'on a pas l'occasion de s'appeler vraiment.

S : Vous avez quelles relations avec eux ?

C : Très bonnes, très bonnes. Bon, il est passé une fois. On se donne des conseils, on discute sur les problèmes, sur les trucs qu'il y à faire, et puis c'est tout. Ouais très bonnes.

S : Vous n'avez pas de relation de concurrence ?

C : Non, non. Non, on se fait aucune concurrence parce que bon. Chacun a ses bateaux, en plus, les clients ont déjà leur trajets dans la tête. Si ils veulent descendre à Valence, ils vont à Valence, si ils veulent remonter aux Roches, ils remontent aux Roches. On va pas les dissuader et leur dire c'est mieux ici... Et puis ils connaissent, ils sont obligés de passer devant les deux ports.

S : Au niveau de l'eau, est-ce-que vous avez des savoir particuliers à mettre en pratique par rapport à l'eau ?

C : Non, aucun.

S : Vous ne voyez pas varier la couleur, ou l'odeur de l'eau ?

C : Ah la couleur, c'est vrai. La couleur tout dépend des crues, ouais. Vous savez que le Rhône est plus ou moins argileux ou enfin couleur argile, vous savez que la Saône est en



crue. Bon, il y a des astuces comme ça de couleur mais sinon, la dessus. Bon, les bulles qui se pointent, qui restent à la surface, bon, c'est la chaleur avec la... Avec les algues, enfin pas les algues, la mousse du fond qui fait du gaz qui remonte qui fait des bulles. Autrement, c'est pas...Non, il n'y a pas trop de...

S : Les bulles blanches c'est ça ?

C : On dirait de la pluie quand ça tombe. On dirait de la pluie parce que ça fait des bulles de partout sur tout le Rhône, et c'est ça.

S : ça c'est du a quoi, ça existait déjà sur le Rhône quand il n'était pas aménagé ?

C : Ah oui, ça c'est la chaleur, c'est le dépôt, c'est comme dans un étang. Vous avez toujours un dépôt au fond, et ça c'est l'humus qu'il y a au fond. C'est de la pourriture, hein, tout ça, mais végétale. Au bout d'un moment, quand il fait vraiment chaud, vu la réverbération de l'eau, ça arrive à fermenter et ça fait des gaz qui remontent.

S : D'accord. Vous êtes gêné par la pollution ?

C : Oh, pas trop. ça dépend, quand il y a un peu de gasoil dans le port, ça arrive. Sinon nous, c'est pas...

S : Vous le trouvez pollué le Rhône ?

C : Moi je le trouve propre. Pollué c'est pas ça. C'est les arbres, c'est les sacs plastiques, c'est un peu de tout. Bon, c'est plus sale que pollué. Pollué non, je ne trouve pas qu'il soit pollué.

S : ça à évolué, de ce côté là sur les berges ?

C : Ah oui, ça à quand même bien évolué, avec les usines en plus, ils ont plus de contrôles, ils sont quand même plus liés à la page, parce que c'est vrai qu'avant bon, ils déversaient comme ils voulaient. Et cette année, non, pas trop. Chaque année, depuis deux, trois ans, on voit quand même une amélioration quoi, par rapport à la flore, par rapport à tout. On arrive à trouver des écrevisses dans le plan d'eau. Bon, normalement, dans un plan d'eau, les écrevisses c'est quand même là où il y a de l'eau propre, qui soit vraiment oxygénée. Alors quand on trouve des écrevisses ça veut dire que c'est quand même un bon signe.

S : Davantage de poissons aussi ?

C : Des poissons, il y en a toujours autant, il y en a toujours eut. Mais c'est vrai que... Bon il y a du poisson qui à disparu, le brochet. Mais bon, le brochet c'est un poisson quand même qui navigue assez alors bon. Autrement il y a toujours autant de poissons. Il y en a qui pêchent et qui le mange.

S : Vous le mangeriez vous le poisson du Rhône ?

C : Non. Non j'aime pas le poisson alors, ça tombe bien. (Rires).

S : ça vous évite de prendre le risque.

C : Oui.

S : La durée des inondations les plus longues, ça à été quoi ici ?

C : Les plus longues. Un mois. Facile, un bon mois.

S : C'était à cause de quoi ?

C : Beaucoup de pluies en haut, et une crue, bon le temps que vraiment, que ça se calme, que ça reviennent aux eaux normales, il faut encore une semaine, une bonne semaine.

S : Vous pensez que les barrages ont été bien construit ont été bien conçus par rapport aux inondations ?

C : Oh je pense ouais, parce que bon à l'époque, ils avaient pas aussi autant de perfection que maintenant. Mais si, si, si. ça a été fait sur maquette, ça a quand même été vraiment cogité. Non, non je pense pas.

S : Pour vous, ils ont pris en compte l'ensemble des paramètres, que se soit la navigation, la plaisance, les inondations.

C : Ouais.

S : Vous n'avez rien à redire par rapport au barrage de Vaugris ?

C : Non, non.

S : Vous vous baigneriez dans le Rhône ?

C : Oui.

S : Sans problèmes.

C : Oui. Mais là, j'ai jamais vraiment eu l'occasion de me baigner dans le Rhône, étant donné que je suis de service toute la semaine, j'ai pas trop l'occasion de me baigner. Et la semaine où je travaille pas, bon, je suis pas de service donc je reste pas trop dans le coin. Enfin, je viendrais pas me baigner ici, j'irai plutôt vers chez moi. J'ai des amis qui ont une piscine. C'est pour changer de contexte, hein. Pas pour dire de pas pouvoir... Je peux me baigner dans le Rhône, il n'y a pas de problèmes. Pour changer un petit peu de milieu. Déjà, on travaille toute la semaine, on change un peu.

S : Vous préférez justement alterner. Le Rhône une semaine et puis autre chose la suivante ?

C : Ouais, il faut alterner un petit peu, parce que bon c'est vrai qu'au bout d'un moment, on décompresse pas à la limite. Vous êtes toujours sur votre outil de travail, vous décompressez jamais. Moi, mon collègue, si, si, il habite sur une péniche mais bon. Non, moi j'aime bien faire un contraste entre le domaine du travail... Bon ça ne dit pas que je vais pas allé me promener des fois l'après midi. Mais bon, quand je suis invité sur un bateau ou des trucs comme ça. Sinon, j'évite de revenir là.

S : ça vous arrive de vous promener le long du Rhône ?

C : Ah oui, oui. Mais, pas de ce côté, sous le pont.

S : Pour y faire quoi ?

C : Juste se balader, pour se balader.

S : Il y a quelque chose qui s'y passe ? Par rapport à l'eau ?

C : Ben l'eau est toujours... On m'a toujours dit que c'était bon conseillé. L'eau, c'est vrai que c'est reposant, c'est agréable. Regarder l'eau couler c'est... Et puis bon, il y a quand même la vue en arrière plan. C'est... Il n'y a pas que le Rhône, hein, c'est tout un ensemble. C'est pour ça, qu'il m'arrive de me promener au bord du Rhône.

S : Vous ne le faisiez pas du tout quand vous étiez plus jeune ?

C : Si je l'ai fait, si, si. Mais sans me dire, « je vais voir le Rhône ». Je faisais du vélo ou des trucs comme ça. Je traînait au bord du Rhône. Ou en mobylette, mais sinon, c'est pas...

S : Vous avez un regret quelque part en ayant vu son évolution ?

C : Non, y a, il faut que ça évolue de toutes façon. Il ne faut pas aller en arrière. Non. Non, et puis je veux dire, ils ont fait, bon ils ont refait le Rhône... Enfin ils ont canalisé le Rhône, ils ont fait un port. Bon, les montagnes sont pas trop vilaines. Il n'y a pas des gros immeubles, il faut pas se plaindre je veux dire. Le cadre est joli.

S : Disons que comparé à d'autres aménagements, c'est bien. Mais disons que si on met à part le fait que, c'est vrai que ça aurait pu être plus chamboulé que ça, vous regrettez le Rhône sauvage ou absolument pas. Sans dénigrer les aménagements, mais est-ce que l'aspect Rhône sauvage ne manque pas ?

C : Ouais, ouais. Mais, il est quand même, même si ils l'ont canalisé, il est quand même un peu sauvage. Il y a de la verdure. Vous remontez les berges, c'est joli à voir. En plus, il y a quand même des animaux. Non, ils ont quand même gardé le Rhône, quand même un certain... Un petit peu sauvage tout en étant canalisé, en étant en sécurité. Parce que quand il n'était pas canalisé, c'était autre chose hein. Le Rhône, même les bateaux de plaisance étaient descendu par les mariniers par ce qu'il fallait connaître, parce qu'il y avait des gros tourbillons, c'était impossible de traverser. Il y avait des berges au milieu... Il y avait des bandes de sable et tout. Et puis maintenant, tout le monde peut le descendre, alors c'est pour ça, ça permet au gens, à tout les gens de pouvoir profiter du Rhône, et de naviguer dessus.

S : D'accord.

C : Même le pilote pas confirmé peut se balader avec sa petite barque, se promener sur le Rhône. Ce qui ne pouvait pas être possible il y a pas mal d'années.

S : À l'époque, justement, il y avait des personnes qu'on appelait des pilotes. Le Rhône ne pouvait pas se remonter ou se descendre sans eux.

C : Oui, sans eux, tout à fait.

S : C'est les mariniers qui faisaient appelle à ces pilotes ?

C : C'étaient des plaisanciers, parce que bon les mariniers, il y en avait très peu, ils connaissaient pratiquement tous le Rhône. Ils le connaissaient, mais c'est les autres, tout les plaisanciers, les étrangers, qui connaissaient pas vraiment le Rhône. Ils connaissaient par où vraiment il y avait des passages. Il fallait passer à un certain endroit vraiment institué. Bon, il fallait connaître, c'est pour ça qu'il y avait ces pilotes qui étaient là pour descendre les bateaux.

S : Vous connaissez des personnes qui ont travaillé sur le Rhône, des personnes âgées qui faisait la traversé des bacs, ou des choses comme ça ?

C : Qui travaillait sur des bateaux, des péniches, des trucs comme ça, ouais.

S : Ils pensent quoi de l'évolution du Rhône ?

C : Ouais, ouais, je pense que ils sont un petit peu comme moi. Il faut évoluer, il ne faut pas repartir en arrière. Non ils sont, ils arrivent à gérer le temps parce que ils habitent là, ils ont des bateaux et ils naviguent sur le Rhône, alors bon. Bon, c'est vrai qu'ils disent « bon, avant c'était pas si simple que ça ». Mais ils sont pas en désaccord avec ce qui a été fait.

S : Que pensez vous de l'accroissement des différentes consommations du fleuve ? Du fait qu'il y est bien d'avantage de plan d'eau, de nautisme ?

C : Ce que j'en pense. Ben c'est un loisir qui arrive et qui est en plein développement, c'est vrai... On voit les... Tout ce qui est base nautique, toutes les classes sociales peuvent y aller. C'est un petit peu comme les bateaux. Parce que c'est vrai qu'avant c'était assez institué. Les bateaux c'était quand même des gens qui avaient quand même assez les moyens. Maintenant, c'est vrai que bon, on en parlait tout à l'heure. Je sais pas, une personne qui touche, même cinq milles francs par mois peut s'acheter un zodiac et faire un tour sur le Rhône, avec un petit moteur. Bon, le tourisme, ouais, c'est tout le tourisme. Vous avez les zones de baignades, les zones de loisirs comme le plan d'eau, vous avez les ports de plaisance. Tout ça, ça fait tout un ensemble de loisirs. Et puis les gens, je pense ils reviennent bien. Bon, ils, vont... Il y a la Méditerranée, il y en a beaucoup qui descendent en mer. Et puis bon ça devient de plus en plus cher, c'est bondé de gens. Et les gens maintenant ils reviennent plutôt sur les fleuves, sur tout ce qui est plan d'eau intérieur, et la montagne.

S : D'accord. Dans l'ensemble donc, c'est bien qu'il y ait de plus en plus de monde sur le Rhône.

C : Ah oui, oui, bien sur. Plutôt que... Il faut que ça bouge quand même parce que bon, un Rhône sans bateaux dessus c'est vrai que c'est quand même... Surtout en ce moment, les péniches ça passe pas tellement, ils ont beaucoup de problème de fret. Pour trouver le fret c'est pas évident alors bon, déjà que les péniches ils passent pas beaucoup. Si on à pas tellement de passage, bon ben le port, c'est vrai, il peut pas vraiment être géré, on peut pas gérer un port si il n'y a pas de bateaux.

(Interruption fin de bande).

S : Que pensez vous de la liaison Rhin Rhône ?

C : Moi je suis partagé, vraiment partagé. Parce que ce serait bien pour la plaisance, mais pas pour les gens des péniches. Parce que ça va faire descendre tout les allemands, les gros porte -container allemands et c'est eux qui vont prendre tout les frets sur le Rhône. Et celui qui aura une petite péniche et bien il aura plus rien. Il aura vraiment une misère. Il pourra fermer, mettre les clefs sous la porte.

S : Actuellement il y en a encore des mariniers qui ne travaillent pas pour de grandes compagnies ?

C : Ah ouais bien sur, il y en a encore quelques uns. IL y en a pas tellement beaucoup, beaucoup. Parce que maintenant les entreprises, les grosses entreprises, rachète les péniches pour les mettre à la ferraille. Parce qu'ils s'en servent plus des petites péniches, ils trouvent qu'on met pas assez de charge dans une péniche, alors c'est les gros porte-containers, c'est quand même plus grand, y en a qui vendent leur péniche et ils les broient directement, ça part à la ferraille.

S : Vous pensez que les grosses entreprises allemandes arriveraient à concurrencer ces grosses entreprises ?

C : Ah oui, oui. Oui parce que eux ils sont quand même bien mis dans la profession. Vous allez à Düsseldorf ou dans tout les coins là-bas. Il y a des trucs c'est des... Zurich et tout, c'est vraiment des beaux bateaux. Non, ils sont équipés, ils ont tous ce qu'il faut hein. Je suis resté un an en Allemagne, j'avais vu comment ça se passait. Pour la plaisance se serait bien parce que les gens pourrait traverser, ce serait superbe.

S : Ils peuvent le faire déjà non ?

C : Oui, mais il y en a qui peuvent pas le faire, c'est par rapport au tirant d'eau, à la largeur du bateau, enfin... Ils sont des fois limités, hein.

S : Un bateau comme celui là le « Hollandia », il ne pourrait pas ? (Un magnifique voilier de plus de dix mètres stationné dans le port).

C : Non, ils ne pourrait pas.

S : Vous me disiez que vous ne participez pas au « Pardon des Mariniers ». Est ce que vous participez à d'autres manifestation de ce type ?

C : Non. Non parce qu'après, il y en a une ou deux au mois de juin donc je les loupes. Ensuite c'est juillet août, il n'y a rien parce que les gens sont en vacances. Après ça reporte à l'hiver, et l'hiver, je n'ai pas vraiment le temps.

S : Vous avez des gens d'EDF, des gens du barrage qui viennent vous voir de temps en temps ?

C : Non, jamais.

S : Jamais ?

C : On leur passe des fois un coup de fils, ou un coup de VHF quand la personne n'a pas de VHF sur le bateau pour prévenir qu'il y a un bateau qui arrive, mais c'est très rare, c'est très rare. Il peut arriver des fois pour savoir à vingt et une heure si il y a plus de passage. Ils nous disent « non, non, il n'y en a plus d'annoncé, c'est bon ». Comme ça on peut fermer la capitainerie.

S : En général, il y a des liens entre les mariniers et les éclusiers ?

C : Ouais, ouais bien sur. Ils se connaissent quand même bien. Ben ils font ça toute l'année, ils montent, ils descendent, ils montent, ils descendent. Ils prennent du fret et ils remontent jusqu'à Porte-sur-Saône, ou... Ouais, ils se connaissent bien.

S : Souvent les éclusiers sont d'anciens mariniers ?

C : Non, pas tous quand même. La plupart, c'étaient des gens qui travaillaient pour l'EDF ou des trucs comme ça et qui sont arrivés en même temps que les écluses. Mais bon, la plupart c'est tout des gens qui travaillent maintenant, ils ont travaillé à EDF ou dans les barrages.

S : Au sein de la CNR ou EDF, vous avez l'impression en discutant avec des personnes qui travaillent pour eux que l'on ne laisse pas dire tout et n'importe quoi sur ce qui est fait par l'entreprise ? Du moins, qu'il y a une certaine culture d'entreprise.

C : Non, non, ça non.

S : Les gens sont assez libres ?

C : Oui, oui. Et puis c'est un travail quand même qui est plaisant. Ceux qui travaillent pour les... Ils font des relevés de reliefs sur tout ce qui est le Rhône, sur les barrages, ils regardent le courant, les vitesses du courant, la profondeur à tel endroit, tel endroit pour

mettre des balises. C'est vrai que c'est un travail qui est sympa. Sur le bateau toute la journée. Bon, ils travaillent, ça on peut pas dire, mais bon c'est quand même un travail qui est intéressant.

S : C'est des gens qui sont, pour vous, bien en lien avec le Rhône ?

C : Oui, oui. Il y en a eu plusieurs, quelques uns qui étaient mariniers et qui sont rentrés dans la CNR.

S : Et qui font d'autant mieux leur travail.

C : Voilà, tout à fait, et qui connaissent en plus le Rhône.

S : Il y a beaucoup de différence de courant dans le port, parce que comme ça, en regardant on a l'impression que c'est quand même assez calme.

C : Ouais. Vous avez un courant qui fait comme ça, qui tourne en fait. Ensuite vous avez un courant qui fait comme ça, qui remonte. Alors ce qu'il y a, vous êtes sur le ponton là. Vous avez un courant qui part comme ça, et un autre qui vient comme ça, parce que au fond vous avez quand même des... On appelle ça les Roches de Condrieu, c'est normal. Au fond c'est cellulaire, ça fait des dunes. Alors chaque dune donne un courant, un afflux de courant différent par rapport à l'autre qui sera un peu plus loin. Parce qu'il y a des endroits où c'est plat, des endroits où vous allez avoir une dune, le courant va se dévier d'un côté...

(Interruption téléphonique)

S : Les mariniers, d'où viennent ils, où vont ils ?

C : Ah, les mariniers, ils peuvent remonter très haut. Porte-sur-Saône, Chalon-sur-Saône. Et puis descendre, ça dépend, parce que bon des fois, c'est à Loire, si c'est du charbon. Ou alors la raffinerie ou, enfin, un peu de partout. Ou il y a les entreprises, Rhône Poulenc.

S : Les plaisanciers, eux par contre viennent de beaucoup plus loin.

C : Ben y en a qui viennent de... Bon ben ils viennent d'un peu de partout, parce que on a des étrangers et tout. Sinon les français, ben, ça part... Souvent c'est de Lyon, ils montent sur la Saône. Ou d'autres qui remontent du moins qui sont sur Valence. On en a souvent qui remontent sur la Saône.



S : Les gens en général descendent jusqu'à Marseille et ils sortent en Méditerranée.

C : Enfin ils vont jusqu'à Port Saint Louis et après ils sortent à Fos et puis bon, soit ils partent sur Marseille ou Toulon, ou sur Sète.

S : La plupart des bateaux qui descendent sortent ?

C : Oui, oui, oui, ils sortent tous en mer sauf ceux qui peuvent pas, les fluviaux qui restent sur le Rhône ou qui prennent le canal du midi parce qu'ils ne peuvent pas aller en mer.

S : En général, les gens ont plus intérêt à descendre comme ça leur bateau et à le remonter par la voie d'eau, ou à prendre l'autoroute, à le mettre à l'arrière ?

C : Ben ça dépend. Si c'est un petit, ça va, si c'est un gros, ils ont pas le choix, ils sont obligé de descendre. Les petits bon, ça dépend. Y en a qui aiment... Qui pour la première fois, ils veulent faire la descente et la montée du Rhône, parce que c'est joli à faire quand même. Sinon ceux qui l'ont déjà faite plusieurs fois, ils le mettent derrière la voiture et ils descendent.

S : ça leur coûte moins cher ?

C : Moins cher, et moins de temps déjà. C'est le temps. Moins cher, ils consomment de l'essence pareil que dans leur véhicule. C'est le temps. Là, il faut descendre. D'ici, pour descendre jusqu'à Port Saint Louis il faut compter deux jour et demi. Parce qu'il y a les écluses, bon, vous perdez facilement une heure par écluse. Il y en a onze, ça fait onze heures. Et puis bon, il faut s'arrêter dans les ports, il n'y en a pas beaucoup. Ici, Valence, Avignon. Alors vous avez les petits ports, mais bon, il faut voir le tirant d'eau, des fois vous pouvez rentrer, des fois vous pouvez pas rentrer parce qu'il n'y a pas assez d'eau. C'est ça le problème.

S : Vous voyez souvent des marinières qui ont des problèmes de manoeuvres ?

C : Non, jamais.

S : Jamais ?

C : J'en ai jamais vu.

S : Et des plaisanciers ?

C : Souvent. (Rires). Souvent, ouais souvent. ça arrive souvent, enfin souvent. C'est pas méchant mais bon, ils ratent la manoeuvre, ils repartent, ils reviennent. Mais les mariniers, ils font un demi tour sur le Rhône, ils se garent sur le quai en bas, sans problème.

S : Parce que eux ils connaissent ?

C : Voilà, parce qu'ils connaissent le courant. Ils savent qu'en prenant pas le courant ils vont se plaquer tout doucement. Y en a, ils vont arriver avec le courant pour se garer. Alors si vous avez le courant à l'arrière du bateau, vous allez le garer, le bateau il va continuer, parce que lui il ne freine pas, il n'y a pas de frein. Si vous faites le virage et que vous remontez au niveau du courant, avec le moteur vous ralentissez et vous tenez plus ou moins sur place et puis vous pouvez descendre attacher le bateau. Et puis c'est bon.

S : Vous êtes pour le fait de verbaliser les pollueurs ou pas ?

C : Oui tout à fait.

S : Tout à fait ?

C : Oui et puis on aide pas les gens. C'est pas en les laissant faire que on va les aider. Il faut tout de suite les verbaliser. Non parce que si on laisse faire un peu d'huile, après le lendemain c'est les poubelles, après c'est... C'est tout. C'est mieux que si on l'engueule un petit peu et qu'après c'est trop tard. Et puis maintenant, il y a plein de choses. Nous on a un bac de vidange pour récupérer l'huile, on a les bennes, il y a les plastiques qu'on peut mettre. Bon, c'est un peu de civisme. Je pense que quand ils sont chez eux, ils ne font pas n'importe quoi. Quand ils viennent dans un port il faut qu'ils soient pareil, la même chose.

S : Est ce que vous pensez en fait que le renouveau des pratiques nautiques c'est la renouveau d'une attirance qui existait déjà auparavant ?

C : Oh, ça a toujours existé, ça a toujours existé. Mais l'eau, ça a toujours attiré les gens. Quand ils regardaient même déjà, ils regardaient la télévision, des gens sur leur bateau et tout ça. C'est vrai que c'est un peu le plaisir d'un rêve, pouvoir avoir un bateau sur l'eau. Il y a beaucoup de gens qui viennent là, ils disent que c'est un bon repos. C'est des gens qui sont déjà souvent stressés par leur boulot. Quand ils arrivent là c'est des gens... C'est une autre personne, ils sont complètement déstressés. C'est ça, c'est peut-être aussi, je crois que c'est une médecine aussi douce. De pouvoir voir les gens... Les rendre vraiment plus calmes que ce qu'ils ne sont. Parce que je vois des fois, il y a des péniches

qui s'arrêtent, des péniches où il y a des jeunes qui ont des problèmes sociaux. Et c'est des jeunes, quand ils sont sur la péniche, il n'y a aucun problème. Les jeunes, ils sont là, ils sont sur l'eau, ils sont tout content. Ils règlent, ils barrent, ils amarrent, ils nettoient la péniche. Chacun a son rôle sur la péniche. On voit que c'est pas des jeunes qui vont... Ils revivent, c'est différent. C'est pas des jeunes voyous comme ils sont dans leur cité ou dans leur quartier. C'est pour ça, ça à l'air d'être thérapeutique un peu, d'être sur l'eau, c'est thérapeutique. Enfin pour moi, je pense que c'est ça.

S : Pour vous ça joue aussi ?

C : Ouais, ouais.

S : C'est un médicament ?

C : C'est vraiment le truc... Même pour moi à la limite, hein, c'est vrai que le travail sur l'eau... J'ai envi de décompresser la journée parce que j'ai pas mal de boulot. Je vais faire un tour de bateau, ça pffuit... On décompresse complètement. C'est comme celui qui va prendre sa moto ou autre chose pour décompresser.

S : D'accord. Et bien je vous remercie monsieur.

**Annexes :**

**Communications à Colloques**

Communication aux journées d'études des 11 et 12 décembre 97  
organisées à Nantes par l'association Estuarium, sur le thème :  
"Recherches anthropologiques et développement local : le cas des zones humides".

## **L'Ile de la Table Ronde, ou le Rhône ré-enchanté ?**

Résultat de la construction du barrage de Pierre-Bénite par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) au cours des années 60, l'île de la Table Ronde réunit aujourd'hui en un seul ensemble de 400 ha plusieurs des îles et îlots qui parsemaient le cours du Rhône avant les grands travaux de correction fluviale de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, puis son aménagement systématique de Lyon à la mer entrepris par la CNR dès l'après-guerre.

Zone verte située à l'entrée sud de l'agglomération lyonnaise, l'île fait désormais l'objet d'un vaste projet de réhabilitation de zones humides caractéristiques de l'écosystème fluvial rhodanien antérieur à l'aménagement fluvial : les "lônes"<sup>1</sup>, ces bras d'eau calme ou moins vive servant de refuge et de frayères aux poissons, abritant une faune et une flore particulière et accueillant diverses pratiques du fleuve (pêche, joutes nautiques...).

Or, l'argumentaire sur lequel se fonde cette action de renaturation tout comme ses perspectives et objectifs officiels et sous-jacents nous montrent comment le Rhône - construit en un patrimoine naturel et culturel détruit par les grands travaux - peut servir de support à une opération d'aménagement du territoire rassemblant les intérêts de divers acteurs (écologistes, élus locaux, aménageurs...) et prétexte à une reconquête et une réappropriation du fleuve par ses riverains.

### **1 - L'Ile de la Table Ronde**

L'île se présente aujourd'hui sous l'aspect d'une bande boisée de 15 km de long, partagée entre neuf communes et séparant le "vieux Rhône" ou "Rhône court-circuité" du canal de dérivation.

En effet, elle résulte de la construction par la CNR de l'un des 12 barrages de basse-chute qui équipent le Rhône entre Lyon et la mer en vue de permettre une navigation à grand gabarit, la production d'électricité et l'irrigation des terres agricoles. Comme chacun d'eux, Pierre-Bénite est donc constitué :

---

<sup>1</sup> La lône est le terme rhodanien désignant un ancien bras du fleuve, isolé totalement ou partiellement du cours d'eau et alimenté soit directement par celui-ci, soit par la nappe phréatique ou encore à l'occasion des crues.

- d'un barrage coupant l'ancien lit du fleuve et créant la retenue d'eau amont ;
- d'une usine-écluse (production électrique et navigation) ;
- d'un canal de dérivation où l'essentiel du débit du fleuve est concentré afin d'alimenter les turbines et de permettre la circulation des bateaux.

Outre l'aspect novateur de cet aménagement pour l'époque (1966) il est à noter qu'il a été conçu par la Compagnie comme une opération d'aménagement du territoire sud de Lyon. C'est ainsi que les travaux ont permis de créer 500 ha de terre-pleins insubmersibles (sur lesquels s'installeront des usines de la chimie et une raffinerie) et une gare de triage ainsi que la construction de l'autoroute A7 et de grands collecteurs d'assainissement de la région lyonnaise. Par la "mise en valeur" de terres soumises au régime du Rhône, Pierre-Bénite a donc favorisé une partie du développement du sud lyonnais en permettant l'installation d'entreprises et la création d'emplois. Toutefois, c'est aussi à cette occasion qu'a été créé le fameux "couloir de la chimie" dont on cherche aujourd'hui à atténuer les effets tant en terme d'image que d'impact écologique (et le projet île de la Table Ronde doit y participer). Quant à l'aménagement lui-même, il ne faut pas oublier qu'il a totalement bouleversé le paysage et l'écosystème fluvial : disparition des îles et bras secondaires aux dépens d'une grande bande de terre ; fixation des berges, modifications morphologiques et hydrobiologiques avec impacts sur la faune et la flore en raison de la baisse du débit en aval du barrage de retenue de 10 m<sup>3</sup>/s l'hiver et 20 m<sup>3</sup>/s l'été là où auparavant passaient en période d'étiage 900 à 1000 m<sup>3</sup>/s (qui sont donc "détournés" dans le canal de dérivation).

Néanmoins, étant à l'écart de toute urbanisation, l'île de la Table Ronde a fait depuis sa création l'objet de convoitises : l'Etat comme les collectivités locales y ont vu un espace économiquement rentable. D'où une succession de projets qui de 1963 à 1985 sont allés de l'accueil des sports nautiques olympiques (candidature de Lyon aux Jeux Olympiques de 69) à un golf public en passant par une zone touristique à vocation internationale.<sup>2</sup>

Il faut attendre 1990 pour voir émerger un projet "paysager et touristique" prenant comme point d'appui le fleuve et ayant pour perspective de retrouver l'image du "fleuve Rhône avec ses îles, sa faune et sa flore et ses rives au paysage amazonien". Le syndicat intercommunal<sup>3</sup> qui le porte développe alors un argumentaire autour de "l'identité paysagère" et du "fleuve perdu" et obtient, malgré l'abandon pour cause de mauvaise solution technique (un seuil qui créerait une retenue d'eau stagnante), le classement de la pointe sud en zone de biotope<sup>4</sup>. Ce qui, avec l'inscription de l'île au SDAU de la Communauté urbaine de Lyon en 1985, vient conforter son statut de zone verte intégrée en tant que telle dans la politique communautaire relative à son urbanisme et ses entrées d'agglomération.

<sup>2</sup> L. Cottet-Dumoulin, "L'écologie comme pratique et réflexion de requalification d'un espace déqualifié". DEA Villes et Sociétés, Université Lumière Lyon 2, 1995.

<sup>3</sup> Syndicat Intercommunal du Rhône des Îles et des Lônes regroupant les municipalités riveraines de l'île.

<sup>4</sup> Arrêté préfectoral de juin 1991.

L'ensemble de ces projets étant resté, jusqu'à celui qui nous occupe, à l'état d'étude, croisé avec son aspect d'îlot de verdure au sein d'un univers industriel et urbain, ont sans doute contribué à ce que l'île de la Table Ronde soit peu à peu investie par une multitude d'usages et de pratiques. Si quelques activités économiques existent sur l'île et en rive droite du vieux Rhône (une pépinière, deux entreprises, trois guinguettes et un restaurant) en revanche, l'ensemble de l'espace trouve sa vocation principale dans des pratiques péri-urbaines "sauvages" du territoire allant des plus licites (pêche, chasse, promenade, bronzage, baignade...) aux plus illicites (dépôt d'ordures, trafics, prostitution, drague homosexuelle...). Autant d'éléments sur lesquels se fonde un sentiment de désappropriation et de déqualification territoriale exprimé par les riverains que le projet de renaturation vise implicitement et explicitement à inverser..

## 2 - Le projet de réhabilitation des îles et lônes du Rhône

L'essentiel du projet consiste, pour sa partie "renaturation", en une opération de génie écologique visant, à partir d'une augmentation du débit réservé en aval du barrage de retenue à 100 m<sup>3</sup>/s<sup>5</sup>, à recréer trois des types de lône générée par le fleuve lorsqu'il coulait librement. A savoir :

- une reculée du Rhône, sans alimentation phréatique amont ;
- un bras secondaire ;
- un ancien bras secondaire colmaté à l'amont mais alimenté par la nappe phréatique.

Il est à noter que, compte-tenu de l'enfoncement actuel du cours d'eau (il se situe 3 à 4 m en dessous de son niveau ancien), ces lônes ne pourront être recréées que par recreusement (sur des hauteurs pouvant atteindre 6 m) ce qui conduira dans un premier temps à faire ressembler les travaux à un chantier d'autoroute. Au bout du compte, les écosystèmes particuliers de chacune des lônes seront donc restaurés et l'action contribuera bien sûr à la préservation de la biodiversité.

Le volet pédagogique comprend la création de sentiers de découverte de ce patrimoine naturel ainsi que du culturel avec les vestiges des aménagements du 19<sup>ème</sup> siècle ou encore les bacs à traile qui, avant les ponts, servaient à traverser le Rhône. Enfin, certains milieux dégradés devront être restaurés et les activités nouvelles devront être adaptées à la nouvelle vocation du site : interdiction des accès voiture ; accueil public et pédagogie ; interdiction des pratiques dégradantes ou incompatibles (chasse, sports mécaniques, décharges...)<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Ceci devrait être effectif en fin d'année 1999, lorsque les travaux de construction de la micro-centrale EDF devant "turbiner" les 100 m<sup>3</sup>/s détournés ici, seront achevés ; le chantier de remise en eau des lônes devant se réaliser en parallèle, durant la même période.

<sup>6</sup> Cf : SMIRIL, Grand Lyon, Conseil général du Rhône, "Les îles du Rhône, charte d'objectifs". Cité Plus, J.L. Michelot, janvier 1996.

### 3 - Le Rhône ré-enchanté ?

Au-delà de ses effets attendus en terme de récréation de milieux naturels détruits par l'aménagement fluvial, le projet île de la Table Ronde se montre exemplaire à plus d'un titre :

- contrairement aux précédents sans doute, il a été rendu possible parce qu'il a pu et su fédérer les intérêts des diverses parties présentes ;
- il met un terme à ce qui est vu comme un processus de déqualification territoriale, alors même que l'île est l'objet de pratiques sociales multiples ;
- il instaure à terme un nouvel ordre naturel qui pourrait se révéler contradictoire avec les usages sociaux de la nature, notamment en zone péri urbaine.

#### a) Les acteurs

Les communes riveraines tout d'abord et, au-delà, les riverains ou plus exactement les "rhodaniens", constituent un premier groupe qui, au nom du "fleuve perdu", va dès le milieu des années 80 se lancer dans la reconquête de "l'identité paysagère" du Rhône. Car si ce dernier a pu auparavant se situer au coeur du quotidien des cités qui le bordent au point de sans doute être le support d'une véritable "culture de fleuve"<sup>7</sup>, la fin du 19ème siècle puis le 20ème siècle en l'intégrant à l'économie nationale par sa fonctionnalisation vont produire une rupture du rapport de quotidienneté des hommes avec le cours d'eau. Se forge alors une puissante mythologie autour et à partir d'auteurs tels que F. Mistral et B. Clavel, magnifiant le marinier traditionnel, le "pirate"<sup>8</sup>, le pêcheur... et toute cette vie sociale et culturelle qui de fêtes en inondations, de courses nautiques en joutes constituent peu à peu le fond d'une mémoire collective procédant largement par sélection des moments les plus heureux de l'histoire du Rhône. Or, même si le mouvement de "paupérisation" du fleuve est amorcé bien avant, l'aménagement systématique de la Compagnie Nationale du Rhône va marquer dans le temps la fin de cet âge d'or mythique. Il y a désormais un avant et un après les grands travaux, correspondant notamment à la fin des grandes inondations dont on a pu constater combien elles représentaient aussi un temps fort de la vie riveraine<sup>9</sup>. Soudain donc, avec le barrage tout s'achève, y compris la présence physique du fleuve : les 1000 m<sup>3</sup>/s en période d'étiage sont détournés dans un canal et il ne reste plus aux pieds des villages qu'un "débit de salubrité"<sup>10</sup> s'écoulant au fond d'un lit quasiment asséché et ne retrouvant un peu sa gloire d'antan que le temps d'une crue passagère. Dès lors, tout l'enjeu pour les populations riveraines et/ou leurs élus va consister à tenter de rétablir grâce à cette

<sup>7</sup> A. Vincent, "Par delà le Rhône. Etude d'une culture de fleuve", Rapport de synthèse pour la Mission du Patrimoine ethnologique, Maison du Rhône-Centre pour une anthropologie du fleuve, mars 1995.

<sup>8</sup> Le pêcheur braconnier.

<sup>9</sup> A. Vincent, "Par delà le Rhône". Op. cit. p. 58 à 61.

<sup>10</sup> C'est ainsi que la CNR nommait le débit réservé à l'aval du barrage. Aujourd'hui où le discours écologique est devenu dominant y compris chez l'aménageur on nous parle de "débit biologique minimum" !



opération, le lien qui unissait l'homme au fleuve. Autrement dit, en remettant en eau les îles il s'agit aussi de rendre à nouveau possible un ensemble de pratiques fluviales riveraines et, par là même, de retrouver le "Rhône d'autrefois", celui de l'enfance de la plupart des porteurs de ce projet au niveau communal.

Ici, nous sommes donc face à une mise en récit du Rhône, le construisant en un patrimoine à protéger et sauvegarder pour le transmettre ("nous voulons que nos enfants et petits enfants connaissent le fleuve de notre enfance"). Or, derrière ce discours patrimonial visant à rétablir grâce à la nature le lien entre hier et aujourd'hui, peut-être pouvons nous voir le discours de la continuité qui, ainsi que le souligne R. Bastide<sup>11</sup>, constitue une idéologie de la compensation dans les moments de rupture.

Le second groupe est celui des écologistes et des protecteurs de la nature. Dès les années 80, l'île de la Table Ronde a été repérée comme la forêt alluviale la plus importante de la vallée (15 km en continu) alors même que ce type de milieu est en voie de raréfaction en Europe. De plus, le site - à l'image du Rhône en général qui est le dernier fleuve européen dans ce cas - abrite des castors à l'état naturel. Enfin, des variétés rares de plantes (la fougère langue de serpent...) ainsi qu'une espèce menacée de poisson n'existant que dans le bassin du Rhône (l'apron) sont inventoriés, sans oublier les nombreux oiseaux migrateurs ou sédentaires ainsi que d'autres mammifères qui l'habitent.

Dès lors, tous les éléments sont réunis pour que dès 1979<sup>12</sup> l'attention des pouvoirs publics soit attirée sur la richesse de ce territoire et les intérêts qu'il y aurait à adopter des mesures de protection au nom de la biodiversité et de la préservation d'écosystèmes fluviaux "traditionnels". FRAPNA<sup>13</sup> et CORA<sup>14</sup> se lancent alors dans une politique d'intervention auprès des différents échelons administratifs (département, Courly, Région...)<sup>15</sup> et de sensibilisation des riverains, notamment lorsqu'en 1985 apparaît le projet de golf public porté par la commune de Solaize. La première lance un appel pour la sauvegarde du site en 1988 et est à l'initiative de la création sur les communes de Grigny et Ternay de l'Association Ile de la Table Ronde laquelle va, officiellement, militer en faveur de l'arrêté préfectoral de biotope, procédure la plus appropriée pour bloquer la construction du golf et inscrire le site dans une logique de "projet nature". Depuis, la FRAPNA, via l'association, poursuivra ce travail d'aiguillon pour que le dossier avance tant au niveau administratif que dans le sens de la plus grande protection possible du patrimoine naturel.

---

<sup>11</sup> R. Bastide, "Continuité et discontinuité des sociétés et des cultures afro-américaines", *Bastidiana*, n° 13-14, janvier-juin 1996, p. 77-88.

<sup>12</sup> Inventaire des sites protégés ou à protéger au niveau régional réalisé par la FRAPNA pour le ministère de l'Environnement.

<sup>13</sup> FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature.

<sup>14</sup> CORA : Centre Ornithologique Rhône-Alpes.

<sup>15</sup> C'est ainsi que l'île sera inscrite successivement par le Département du Rhône dans l'inventaire national des ZNIEFF (1991) et par la Courly dans son inventaire du patrimoine écologique du Grand Lyon (1992).

Le troisième acteur est la Communauté Urbaine de Lyon (à laquelle appartiennent 4 des 9 communes concernées) qui prenant conscience en 1981 que l'agglomération lyonnaise était en train de rompre avec une de ses caractéristiques essentielles : la fréquentation du fleuve et la familiarité du cours d'eau, se lance dans une réflexion relative à la reconquête de ses berges et au développement des activités fluviales. Celle-ci aboutit au vote le 28 janvier 1991 par le conseil de la communauté du "Plan Bleu" définissant une série d'actions et d'opérations à réaliser dans le cadre d'un schéma d'aménagement des abords des cours d'eau de l'agglomération<sup>16</sup>.

C'est donc dans ce contexte institutionnel que l'île de la Table Ronde et son projet de renaturation sont reconnus comme un des éléments de ce schéma directeur en tant que "principale coulée verte et boisée au sud de Lyon". A ce titre, elle doit donc participer du renouveau de l'entrée sud de l'agglomération (marquée par le couloir de la chimie) et constituer un "poumon vert" permettant à la fois d'améliorer le cadre de vie des populations de la communauté et de valoriser l'image et le paysage de la région afin de renforcer son attractivité sur les hommes et les entreprises. Pour la Courly, l'île représente donc un enjeu dans l'aménagement de son territoire, et c'est pour cette raison qu'elle a été intégrée dans le Schéma de Développement d'Aménagement et d'Urbanisme Lyon 2010<sup>17</sup> dès 1985 car le projet de renaturation envisagé relève bien de ses objectifs en matière d'urbanisme et d'environnement.

Enfin, le dernier des principaux acteurs est la Compagnie Nationale du Rhône, c'est-à-dire l'établissement public qui s'est vu concéder par l'Etat l'aménagement du Rhône de la Suisse à la Méditerranée.

Créée officiellement en 1933<sup>18</sup>, la CNR a pour mission de réaliser l'aménagement fluvial du triple point de vue de la production électrique, la navigation fluviale et l'irrigation des terres agricoles ; la mise en oeuvre de ce programme étant réalisée grâce à une formule de financement dite "formule du Rhône" selon laquelle les bénéfices tirés de la vente de l'électricité servent à financer la construction des aménagements. En d'autres termes, la CNR est aujourd'hui propriétaire des barrages et vend à EDF l'électricité produite (laquelle représente 1/4 de la production hydroélectrique française).

Par cette concession de domaine public<sup>19</sup>, l'Etat a mis la CNR en position de véritable propriétaire du cours d'eau et de ses berges ; c'est donc elle qui, à partir des missions que lui avait confiées la puissance publique, a réalisé l'aménagement total du Rhône, selon sa propre logique à la fois technique et économique. Or, si ce dernier a été "vendu" aux communes riveraines sous l'angle du progrès technique, de l'amélioration du cadre de vie et des potentialités de développement local, il s'est très vite avéré d'une part que les collectivités locales ne pouvaient rien négocier face aux décisions prises par la Compagnie,

<sup>16</sup> Le Grand Lyon, Agence d'urbanisme, "Plan Bleu. Schéma d'aménagement des berges de la Saône et du Rhône". AGURCO, 1991.

<sup>17</sup> Pierre Gras, "Lyon 2010. Une ville pour vivre et pour rêver", Syros, 1990.

<sup>18</sup> La loi décidant de l'aménagement du Rhône date de 1921.

<sup>19</sup> Il s'agit ici à notre connaissance d'un cas unique - non seulement en France mais en Europe.

d'autre part que les effets principaux consistaient essentiellement en une coupure des relations de l'homme au fleuve et une artificialisation quasi totale du Rhône et de ses berges. C'est principalement sur ces bases que s'établit à partir des années 80 la contestation de l'aménagement fluvial qui, peu à peu, va conduire l'aménageur non seulement à intégrer la question de la "renaturation" de ses réalisations et de leur intégration à l'environnement, mais aussi à se montrer un petit peu plus attentif aux projets économiques, culturels, environnementaux... conçus par les cités riveraines, qui redécouvraient bien souvent le fleuve sous l'aspect de ses potentiels en matière de développement local. Ceci se traduit dès lors par un changement d'attitude conduisant la CNR à se constituer, selon les cas, partenaire de la réalisation de certaines opérations de protection et valorisation du patrimoine fluvial. Par là-même c'est son image trop négative auprès tant des riverains que de l'opinion publique et de la plupart des acteurs du fleuve qu'elle essaie d'inverser en apportant la démonstration qu'elle aussi, désormais, se soucie de la "nature" du Rhône et de la reconstitution du lien unissant le cours d'eau à ses riverains et pratiquants. En rendant possible techniquement le projet île de la Table Ronde (augmentation du débit réservé, réalisation des opérations de remise en eau des îles...) elle espère sans doute apporter ainsi la preuve de sa bonne volonté (elle pouvait bloquer le projet) et de ses compétences en matière de gestion du fleuve aménagé. A l'heure où la réalisation du canal à grand gabarit Rhin-Rhône vient définitivement d'être abandonné (il constituait la raison d'être de la CNR et sa principale source de financement pour les années à venir) et où se profile à l'horizon la fin de la concession (celle-ci expire en 2023) il y a là un changement d'attitude qui pourrait être salutaire pour son avenir, à condition qu'il s'accompagne par la concrétisation de ce nouveau rôle que pourrait prendre cet établissement public dont les missions initiales sont aujourd'hui remplies.

#### *b) Requalification/reconquête*

La requalification de l'espace en vue de sa reconquête et de sa (ré)appropriation, voilà bien l'un des maîtres-mots du projet île de la Table Ronde, celui qui forge son argumentaire public. Or, si chacun des acteurs et partenaires le prend à son compte, il est intéressant de voir que cette thématique de la déqualification-requalification a été développée par les élus des communes riveraines du site, semble-t-il en réponse à la rupture du lien de quotidienneté évoqué précédemment. Son analyse détaillée nous permet ici de voir comment se construit une représentation commune d'un territoire ainsi que les sources auxquelles puise le processus de sa patrimonialisation.

Lorsque l'on se reporte aux années 60-70 on s'aperçoit que l'aménagement de Pierre-Bénite a été unanimement perçu comme une opportunité en terme de développement économique. La lecture détaillée des délibérations du conseil municipal de Ternay depuis 1960 que nous

avons réalisée dans le cadre de notre actuel programme de recherche<sup>20</sup> nous montre bien que le credo d'alors, partagé par tous les groupes politiques, est celui de l'industrialisation des berges : elles sont les nouveaux espaces à vocation industrielle et/ou touristique et de loisirs que l'aménagement valorise et sécurise (ils sont hors d'eau) pour le plus grand profit à venir des riverains.

Avec la crise économique des années 70 ce "mirage" va peu à peu s'estomper et l'on va progressivement découvrir l'ampleur des dégâts en terme d'effets écologiques, sociaux et culturels de l'aménagement fluvial : il laisse derrière lui des zones vides, un paysage en grande partie bouleversé et un fleuve déserté par les habitants qui le bordent. C'est précisément à partir de ce moment que semble se mettre en place chez les riverains immédiats de l'île sa perception en tant qu'espace "déqualifié", ce à partir de deux critères : c'est un territoire certes socialement qualifié par un ensemble de pratiques de la nature mais non-qualifié économiquement dans la mesure où aucun des projets touristiques n'a pu voir le jour. Or, cette non-qualification économique se voit renforcée dans son caractère négatif par la présence de pratiques socialement disqualifiées (trafics, prostitution, drague homosexuelle...) qui, bien que minoritaires et somme toutes assez clandestines, constituent autant de stigmates servant à qualifier le territoire. L'île de la Table Ronde devient dès lors ce que M. Augé appelle un "non lieu"<sup>21</sup> et l'on assiste après la baisse du débit à 10 m<sup>3</sup>/s et la transformation totale du paysage traditionnel à une seconde désappropriation et une seconde mort du fleuve. Au total, l'aménagement a donc bouleversé l'ordre de la nature et, ainsi que l'énonce l'argumentaire du projet, "tué le Rhône" tant du point de vue écologique que culturel : il devient par là-même non seulement un désordre mais, par la mort du fleuve et parce qu'il est cause de celle-ci ainsi que le souligne G. Balandier<sup>22</sup>, une victoire du désordre. Tout l'enjeu du projet réside donc dans la qualification du territoire fluvial, présentée comme une requalification, c'est-à-dire une restauration d'un état naturel et culturel antérieur à la construction du barrage de Pierre-Bénite. Quand à sa justification, elle est trouvée dans deux types d'arguments qui s'auto-alimentent l'un-l'autre :

- rendre le fleuve à ses riverains, c'est-à-dire retrouver le Rhône d'autrefois, celui que la CNR a détruit ;

- restaurer l'écosystème fluvial antérieur à l'aménagement.

Ici, les patrimoines naturel et culturel se rejoignent, assurant de la sorte la rencontre entre les riverains et les protecteurs de la nature.

Enfin, sa légitimation puise aux sources à la fois :

- de la biodiversité (restaurée, sauvegardée), de la protection de milieux naturels menacés, de la récréation d'un milieu naturel originel ;

- de la mythologie rhodanienne avec F. Mistral dont l'un des héros de son poème naît à Vernaison, et B. Clavel qui explique son oeuvre littéraire rhodanienne par le choc émotionnel qu'il connut en découvrant le fleuve pour la première fois dans ce même village ;

<sup>20</sup> "Le Rhône aménagé. Entre cultures techniques et cultures locales", programme de recherche de l'ethnopôle Maison du Rhône orientant les programmes scientifiques et culturels de l'établissement pour les années à venir.

<sup>21</sup> Marc Augé, "Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité", Seuil, 1992, p. 100.

<sup>22</sup> G. Balandier, "Le désordre. Eloge du mouvement", Fayard, 1988, p. 33.

- de la mémoire du Rhône (qui n'est pas son histoire) : la baignade dans les îles, les joutes, les inondations...

Nous sommes donc bien, au terme du processus de déqualification de l'espace, face à une mise en récit du Rhône correspondant à ce premier temps du processus de patrimonialisation grâce auquel le projet de renaturation trouvera ensuite sa légitimité sociale et culturelle. Par ailleurs, on voit aussi dans ce cas combien le discours patrimonial, en rétablissant le lien entre hier et aujourd'hui, tendrait presque à constituer l'aménagement en une parenthèse de l'histoire du fleuve, un temps mort que ce projet nature va *in fine* effacer de la mémoire riveraine. Du moins est-ce ce que voudraient une partie des riverains et les protecteurs de la nature.

### c) Muséification et mise en ordre de la nature

Face au désordre créé par l'aménagement fluvial, le projet île de la Table Ronde vise donc à remettre en ordre la nature du Rhône. Toutefois, aux vues de ses objectifs, réalisations et arguments énoncés lors de réunions publiques, on peut se demander s'il ne risque pas de déboucher aussi sur une mise en ordre de la nature. Ceci peut se mesurer notamment à travers deux questions cruciales parce que problématiques : certaines fréquentations dites "indésirables" de l'île et la sécurité du site.

Concernant ce second point, il nous faut ici considérer le fait que nous nous situons à la fois à l'aval d'un barrage et à proximité immédiate d'une zone industrielle à haut risque. En d'autres termes, suite à la catastrophe du Drac et conformément aux directives Seveso concernant les industries dangereuses, l'île doit pouvoir être évacuée rapidement en cas d'accident survenant sur l'un ou l'autre de ces points. Il s'agit là d'une préoccupation et d'une contrainte importante pour le maître d'oeuvre du projet car dès lors que le site sera aménagé pour accueillir du public sa responsabilité sera engagée.

Quant au premier point, toute l'attention est focalisée sur la question de la drague homosexuelle c'est-à-dire de la présence sur le site d'une "faune"<sup>23</sup> indésirable, stigmatisée par les élus et dont la disparition constituera sans doute à la fois un gage et un indice de la sécurité de l'île et de la mise en conformité de la réalisation effective avec les objectifs visés. En d'autres termes, si l'on recrée bien une nature "sauvage" - on la ré-ensauvage par l'augmentation d'un débit artificiel à l'aval d'un barrage et par des opérations de génie écologique - on cherche également au maximum à éliminer les "pratiques sauvages" de cette nature et à sécuriser sa fréquentation compte-tenu des risques industriels potentiels dûs à son environnement immédiat ! Et si l'on croise ceci avec les cheminements de découverte destinés à canaliser le public afin qu'il ne sorte pas des sentiers battus, on mesure finalement tous les paradoxes de ce projet et du (nouveau) rapport à l'environnement naturel qu'il institue.

---

<sup>23</sup> Nous reprenons ici les propos d'un élu local à l'occasion d'une réunion publique présentant le projet.

Le fleuve, dans cette perspective, n'est plus un lieu d'ébats (sauf pour ses riverains), il n'est pas non plus un espace de récréation (il ne doit surtout pas être une zone de loisirs à l'image de celle existant au nord de l'agglomération : le parc de Miribel-Jonage), mais un site protégé où l'on donne à voir et à comprendre la "nature" avant que l'homme ne soit intervenu pour la dompter et la maîtriser.

Ainsi, la mise en ordre de la nature aurait-elle pour corollaire obligé une mise en ordre social du territoire ? Ou encore, la biodiversité restaurée ne saurait s'accommoder de la diversité des pratiques sociales de la nature ? Au regard de l'histoire du fleuve, il ne s'agirait donc là que d'une reconquête partielle.

Quant aux modalités de découverte de l'île, on mesure également combien elles renvoient à une muséification de l'espace naturel : il est constitué en un monument historique que l'on regarde sans toucher. En outre, c'est une nature pour elle-même qui est donnée à voir et présentée, en oubliant tant ses usages sociaux contemporains que les règles d'usage que sa fréquentation a toujours produits. N'y a-t-il pas là un danger ? Est-ce que ceci ne risque pas de venir renforcer une pratique consumériste de la nature alors même qu'il s'agirait peut-être aussi d'indiquer par la pratique quelles sont les règles d'usage du territoire et comment ces diverses pratiques peuvent co-exister ? A l'heure où le lien de nos contemporains avec la nature semble de plus en plus ténu, il y aurait là un enjeu en terme d'apprentissage de la nature auquel une perspective par trop réificatrice ne saurait sans doute pas répondre.

Enfin, si le fleuve est le miroir de la société ainsi que l'énonce J. Béthemont<sup>24</sup> on est aussi en droit de se demander quelle image du social et quel projet de société nous renvoie une telle mise en ordre de la nature.

#### *d) Patrimoine et identité locale*

Le processus de patrimonialisation sur lequel repose ce projet se fonde par ailleurs sur la constitution du territoire en un "bien commun" qu'il s'agit de sauvegarder. Pour autant, si cette sauvegarde du patrimoine fluvial passe par sa nécessaire protection, elle ne peut non plus éviter sa mise en public selon une perspective pédagogique. C'est en effet ce qui confère au projet sa dimension de développement local par l'attractivité du site sur des publics de proximité, lesquels constituent forcément une ressource économique minimum. Dès lors, si l'un des enjeux du projet patrimonial consiste aussi dans la redéfinition de l'identité locale par la ré-appropriation du territoire par ses riverains, il y a dans cette ouverture aux autres à la fois une contradiction et un danger. C'est précisément ce dernier que désigne la référence antinomique permanente à Disneyland et au Parc de Miribel-Jonage, véritables figures de l'invasion par des populations extérieures. Or, on est aussi en droit de se demander si derrière l'argument de la limitation de la fréquentation de l'île au regard de la nécessaire protection du patrimoine, ne se cache pas un repli sur le local

---

<sup>24</sup> J. Béthemont, "La société au miroir du fleuve", in "Le fleuve et ses métamorphoses", Actes du Colloque International 1993, Didier Erudition, 1994, p. 13.

pouvant prendre aussi la forme d'un repli identitaire des riverains sur "leur" fleuve retrouvé et reconquis. Si tel est le cas, on mesurerait alors également toutes les limites contenues dans cette opération de ré-enchantement de la nature.

Ainsi, à l'heure où les pouvoirs publics voient de plus en plus dans le tourisme et les loisirs fluviaux un des axes du renouveau économique de la voie d'eau et où celle-ci fait l'objet d'un regain d'intérêt et d'une redécouverte, on mesure toutes les questions relatives à la gestion sociale du Rhône posées par ce projet de restauration fluviale. Il y a là un enjeu considérable en terme de statut de ce type de zone humide requalifiée, notamment lorsqu'elle se situe en zone péri-urbaine, au regard des usages et pratiques qu'elle va susciter. Car, ainsi que nous le montre L. Naud à partir de l'analyse de plusieurs cas canadiens et européens de réhabilitation de milieu aquatique, "la régénération même très partielle d'écosystèmes fluviaux augmente aussitôt les rangs d'utilisateurs traditionnels ou nouveaux, lesquels ne tardent pas à exercer une pression accrue sur la ressource"<sup>25</sup>. Face aux enjeux de la protection de ces milieux, il y a donc là une donnée contradictoire que l'île de la Table Ronde comme tous projets de cette nature se doit d'intégrer très en amont si ils ne veulent pas voir leur réalisation très rapidement "dénaturée". A moins que ce phénomène ne pose la question même des fonctions et objectifs de ce type d'opération.

André VINCENT  
*Ethnopôle - Maison du Rhône*  
*Centre pour une anthropologie du fleuve*  
*Décembre 1997*

---

<sup>25</sup> L. Naud, "Fleuves et rivières : mode d'emploi grand public", in *Ecodécision*, n° 17, été 1995 (tiré à part).

Colloque des 16-17-18 octobre 97 à Valence

## de pays rhonalpins en paysages/paysage et identité régionale

organisé par l'Université Stendhal - le musée de Valence -  
le centre de recherche sur l'imaginaire

Communication de Jacky Vieux  
Maison du Rhône

### **Paysages de la moyenne vallée du Rhône : valeur anthropologique et capital touristique**

*"Il n'y a pas de comique en dehors de ce qui est proprement humain. Un paysage pourra être beau gracieux, sublime, insignifiant ou laid ; il ne sera jamais risible." BERGSON - le rire -*

Désigné par l'Etat comme l'un des trois espaces d'entraînement en Rhône-Alpes, la vallée du Rhône est un couloir urbain très étroit, à l'armature faible, dans lequel on ne recense que sept agglomérations de plus de 20 000 habitants dont une seule dépassant les 100 000 habitants. Si la Préfecture de Région repère dix sous-espaces, - c'est-à-dire des bassins de vie -, seuls Aubenas et Privas existent comme pôles urbains hors l'axe rhodanien. Selon l'INSEE, en 1990 10% des communes de la vallée concentrent 74% des emplois. Cette situation résulte d'un processus. Pour Thomas Regazzola, "De longtemps, le "Rhône moyen" est le théâtre d'interventions d'acteurs publics, semi-publics et de grands opérateurs industriels, qui l'ont transformé en l'artère économique et l'axe de transports le plus important de France. Contrairement aux théories et aux stratégies classiques de l'entraînement et de la diffusion, cette accumulation marginalise les arrière-pays, elle concentre la grande majorité des emplois productifs (secondaires et tertiaires), dans une dizaine de sites jalonnant le "couloir central" (au centre, les fonctions symboliques importantes et les emplois supérieurs ; dans les périphéries proches, les activités moins qualifiées) et "donnent du travail" à la main d'oeuvre des communes plus éloignées.

Le territoire de celles-ci est colonisé par des tissus péri-urbains, proliférant sous le signe d'une dissociation et d'une spécialisation fonctionnelle qui trie, classe et distribue sélectivement les activités, les statuts sociaux, les revenus et qui, par là même, détruit, le caractère composite du tissu urbain.

Se forme ainsi, un espace discontinu de type "archipel" (J.Viard), où quelques noeuds productifs monopolisant les fonctions nobles, sont comme noyés dans les épanchements de tissus mi-urbain-mi-rural, peu organisés, spécialisés dans les activités liées à la reproduction (résidence, services aux personnes, sphère de la consommation), où il serait optimiste de voir la généralisation de la ville car dépourvus d'existence autonome, ils restent subordonnés aux poussées centrifuges des agglomérations." Peut-on considérer ces mutations socio-économiques en dehors des transformations dont le Rhône lui-même a été l'objet dans le même temps ?



Le fleuve-roi a connu ces trente dernières années un programme d'aménagement qui se distingue des interventions de ces deux derniers siècles par la transformation fondamentale de sa nature, de son statut et des paysages qu'il constitue tant pour les riverains que pour les arrière-pays. Ainsi sur 522 kms du lit mineur, 460 kms sont désormais doublés par un second lit totalement artificiel.

Dans la revue de géographie rhodanienne on apprend que "le projet de réhabilitation du vieux Rhône à l'aval de Lyon dans le contexte du couloir de la chimie, tel qu'il a été défini initialement, repose sur deux interventions complémentaires : un relèvement du débit réservé et un remodelage de trois lônes. L'objectif est d'accroître la diversité des milieux en réhabilitant des zones humides caractérisées par des dynamiques fonctionnelles différentes. La lône de la Table-Ronde devra être recreusée à l'aval de manière à former une reculée du vieux Rhône sans alimentation phréatique amont. La lône de Ciselande devra être approfondie devenant ainsi un bras secondaire du Rhône. Quant à la lône Jaricot, elle devra être recreusée sur environ 1 km de long et ne sera pas en communication directe avec le Rhône à l'amont. Son alimentation sera phréatique, le débit de la nappe permettant tout juste le renouvellement de l'eau. Il est important de noter que la réhabilitation de cette dernière nécessitera des terrassements importants, notamment un approfondissement de près de 6 m à l'amont.

Dès lors, la réhabilitation des marges du Rhône risque de ne toucher que les milieux aquatiques, indépendamment des boisements ; l'ensemble des successions écologiques sera tronqué puisque des milieux pionniers et des milieux matures coexisteront dans ce corridor. Dans la mesure où des terrassements sont envisagés, pourquoi ne pas intervenir également sur les marges des lônes s'interrogent des scientifiques de l'environnement ? Le fait de recréer des surfaces plus basses le long des bras en eau, poursuivent-ils, conduit indirectement à reconnecter les formations végétales et la nappe et à augmenter ainsi la complexité de la mosaïque végétale et la diversité des espèces, sachant que le cortège floristique des groupements semi-terrestres diffèrera d'un bras en eau à l'autre en fonction des caractères hydrauliques de la nappe d'eau de débordement."

"Les travaux de la CNR ont créé des milieux nouveaux, qui n'appartenaient pas à la composition naturelle des paysages rhodaniens, mais peuvent présenter un certain intérêt écologique. L'élargissement et le ralentissement du fleuve dans les retenues ont rendu possible l'accumulation des sédiments, surtout à l'aval de confluences (Isère, Drôme), permettant le développement de vastes surfaces de roselières (Printegarde, Cruas) ; les retenues présentent, lorsqu'elles sont en réserve de chasse, un intérêt pour le stationnement hivernal des oiseaux d'eau. Les digues artificielles sèches, chaudes et non inondables, ont souvent vu l'apparition d'une végétation méditerranéenne au nord de sa répartition naturelle. Ces milieux nouveaux peuvent être intéressants, mais ils présentent généralement un fort déficit en terme de fonctionnalité ; les roselières ou prairies sèches ne possèdent pas de mécanisme de régénération telle que l'érosion aurait pu leur donner ; leur intérêt n'est donc souvent que passager, correspondant à un stade fugace d'une succession végétale à sens unique."

Cette description faite par Jean-François FRUGER et Jean-Louis MICHELOT montre l'ampleur des transformations qui accompagnent le passage d'un milieu d'eau vive à un milieu d'eau lente.

Cette histoire de l'aménagement connaît depuis quelques années une nouvelle séquence caractérisée par la volonté d'atténuer l'artificialisation des rives en entreprenant une renaturation qui estompe le rigorisme des tracés et l'effet de rupture entre l'univers technique du fleuve industrialisé et les espaces naturels mitoyens.

Explicitier les paysages fluviaux au regard d'une histoire sociale et culturelle constitue l'ambition des pouvoirs publics en réponse aux effets de la fonctionnalisation du fleuve. Dans une note de la Direction Régionale de l'Environnement consacrée au Rhône de Lyon à la Provence "la reconquête paysagère est envisagée comme devant passer nécessairement par une réflexion ambitieuse sur la définition et la promotion d'une nouvelle image culturelle et poétique du fleuve, "projet de paysage" global contribuant à l'identité de la vallée et de la Région.

On sait à l'avance précise la DIREN que l'exercice sera difficile, car il devra, outre les éléments patrimoniaux naturels et bâtis, s'appuyer sur la diversité des usages contemporains du cours d'eau, en assumer visuellement la modernité et les contrastes.

Si un supplément de sens peut probablement être conféré au site par une stratégie appropriée de mise en valeur des lieux eux-mêmes, une attention équivalente est à consacrer à la mise en place d'une thématique et d'un dispositif d'interprétation de l'environnement, qui apportent au public un enrichissement correspondant au niveau de la lecture du paysage fluvial."

Ce projet de reconquête paysagère n'est-il pas une tentative de re-construire un territoire ?

Dans un ouvrage consacré à la géographie culturelle, Paul CLAVAL évoque la notion d'aire culturelle comme réalité objective devenant souvent une représentation partagée, ou encore il définit le territoire comme cadre partagé formé de lieux de signification auxquels tous ont accès. Les noms de lieux et de catégorie de paysages permettant de parler du monde et de discuter sur lui rendent possible la transformation de l'univers physique en un univers socialisé.

Mais si seuls les noms de lieux demeurent après bouleversement du lit du fleuve, les effets de l'aménagement eux-mêmes sont-ils réversibles ? Le projet d'augmentation du débit réservé du vieux Rhône au barrage de Pierre-Bénite, en aval de Lyon, projet que nous venons d'évoquer donne un exemple très convaincant d'une nouvelle forme d'intervention humaine visant à recréer un milieu éradiqué par les dérivations. Il est devenu désormais possible de reconstituer partiellement non pas un simple décor paysager mais le biotope d'origine. En effet, nous apprend la revue de géographie rhodanienne, "les chercheurs, qui ont aujourd'hui acquis une bonne connaissance du fonctionnement des systèmes naturels, sont amenés à proposer des principes d'action et à élaborer des outils méthodologiques en vue de restaurer certains milieux fortement dégradés. Un programme de recherche intitulé *Recréer la nature* a ainsi été lancé en 1996 par le ministère de l'Environnement afin de progresser dans ce domaine." et ajoutent les auteurs -" Ces nouvelles questions, qui reposent sur une demande sociale, sont aujourd'hui posées par l'Etat qui a constaté les impacts cumulés et rétroactifs de plusieurs décennies d'aménagements. Cette évolution est observée dans la plupart des pays développés et plus particulièrement en Allemagne, Norvège, Danemark, Angleterre et aux Etats-Unis. La préservation de la ressource en eau et de la qualité écologique des milieux liés à l'eau étant considérée comme un enjeu majeur, les systèmes fluviaux font l'objet d'une attention particulière. Cela s'exprime clairement en France avec la loi sur l'eau de 1992 et la mise en place des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) (Dumez, 1996)."

L'errance au bord du fleuve redeviendrait donc possible avec le retour des rives indécises produites par les lînes, ces espaces flous. Quant aux usagers ils ont à trouver de nouvelles formes de relation au fleuve, d'investissement de ses espaces. Dans la période contemporaine la mobilité des individus a induit une fréquentation qui n'est plus marquée essentiellement par la proximité. Le riverain peut désormais être indifférent à la présence du fleuve si ce n'est le décor qu'il offre, le cadre de vie qu'il esthétise, alors que, par exemple, le pratiquant d'aviron pourra constituer une équipe dont les membres seront originaires de St Etienne, l'Isle d'Abeau, Grenoble pour venir s'entraîner régulièrement à Lyon.

Si la contiguïté s'efface devant la connexité - selon l'hypothèse de Jacques Lévy - c'est ici une nouvelle illustration du fait que le réseau s'affranchit de la surface et construit librement des relations entre les points. Désormais l'identité territoriale est ambivalente et les objets sociaux, s'ils veulent ne pas seulement coexister, doivent former un ensemble suffisamment consistant pour faire système.

Entre saillance et prégnance - par référence à la pensée de René Thom - d'autres territoires émergent quand on ouvre la boîte des lieux. L'ethnologue Michel Rautenberg remarque à ce propos que les frontières ne se recoupent jamais : entre la langue, la gastronomie et la forme des toits les zones tampons sont très larges.

Dans le cas de la vallée du Rhône c'est à un émiettement des sous-ensembles spatiaux que nous assistons parfois. Si l'île de la Table Ronde que nous venons d'évoquer représente une forme sophistiquée de réinvention d'un patrimoine naturel, le cours du fleuve est parsemé depuis les années 80 de zones protégées : ces sanctuaires visent à préserver des espèces et des écosystèmes, à en rendre possible l'observation, à proposer une déambulation sous contrôle, dans un espace extrait du chaos environnant.

Au-delà des enjeux relatifs au capital naturel, cette protection - forme particulière de recherche de l'authenticité - n'est-elle pas une recherche d'excentricité, un espace d'ordre face au chaos de la mégalopole, de la mondialisation des flux économiques. Face à la culture urbaine qui permet de se dépayser quotidiennement, de multiplier les altérités le besoin d'éden-nature nous renvoie à l'angoisse moderne.

Cette angoisse que Manfredo Tafuri identifie dans sa première manifestation esthétique avec les Prisons de Piranèse. Une angoisse engendrée par l'anonymat du sujet et le "silence des choses". Ce silence correspond au silence du signe. Les images et les formes ne sont plus que des signes vides. Mais un univers de signes vides est le lieu du désordre total. Anticipation angoissée le négatif piranésien est alors pour lui le seul système possible.

Prolifération des objets et prolifération des images, mobilité croissante des individus, esthétisation généralisée marquent les modes de représentation du monde contemporain. L'objet déjà, avait été détruit au début de ce siècle par le Bauhaus et la révolution artistique conduite par les constructivistes dans le contexte de la métropole industrielle pour y substituer un processus vécu comme tel. La métropole de la néo-modernité naît de la prolifération des marchandises et des objets, dont la présence sans cesse renouvelée et disséminée sur l'ensemble du territoire transforme l'environnement de l'homme, son habitat, ses lieux de travail et de loisir.

“Une société télévisuelle parvenue à maturité pour André Branzi, est une société où chacun peut aisément y changer la chaîne de sa propre identité, en fonction du palimpseste d’une offre de plus en plus internationale et spécialisée. Le japonais habitant d’un pays qui n’a jamais connu ni idéologie ni avant-garde, a été le premier à réaliser cette sorte de self-service quotidien : il est américain dans ses loisirs, allemand au travail, médiéval dans l’intimité, néo-nippon dans la mode, etc...”

Le design a cherché à mettre en oeuvre, hors des projets totalisants et irréalisables, une stratégie qui change le sens de cet univers infini de produits, de signes, d’informations, de technologies, qui entoure l’homme et qui est devenu sa seconde nature.

Les objets patrimoniaux de la fin du siècle peuvent-ils être encore selon la formule de Le Corbusier des “objets à réaction poétique” ? ou bien sommes-nous entrés dans une logique de parcs de loisirs organisée selon une typologie adaptée au champ des représentations culturelles des différents groupes sociaux ? Si Corbusier voyait cette dimension poétique surgir d’un choc, comment les objets patrimoniaux et paysagers pourraient-ils échapper à la logique du sanctuaire et - se démarquant de cette logique du choc chère aux modernes - proposer un univers qui ne dissocie pas découverte d’un pays par le touriste et vie quotidienne des résidents ?

Pour Michel Rautenberg - “L’hypothèse est faite que la qualité des espaces ruraux, mise en danger par la déprise, deviendra, dans un avenir immédiat, l’un des principaux enjeux du développement. Or, la détérioration des paysages aurait pour conséquence de nuire au tourisme, le tourisme diffus, souvent de proximité, le tourisme vert et le tourisme culturel, bref ce qu’on nomme aujourd’hui le “tourisme doux” qui aura une part de plus en plus grande dans l’équilibre économique et social du monde rural européen. La multiplication des mesures de protection, des zones à réglementation spécifique, ne permet pas de résoudre correctement le problème de la préservation du patrimoine tant que celui-ci n’est pas intimement associé à la gestion quotidienne du cadre de vie. La seule politique véritablement efficace serait d’intégrer, pour l’essentiel, le patrimoine dans le droit commun, à l’exclusion de quelques éléments bien identifiés, particulièrement fragiles ou symboliques. Une politique du paysage est aussi une politique économique et culturelle qui réintègre le patrimoine, dans ses définitions les plus larges, au coeur de la politique d’aménagement du territoire...”

La concentration urbaine péri-rhodanienne ne doit pas en effet faire oublier l’existence d’un arrière-pays délaissé. Le processus de désir par le tourisme précise Xavier Gizard et Jean Viard entraîne un respect des formes de l’héritage des hommes et du climat, mais dans un système de lecture qui codifie et fige “en l’état” paysage et sites, liés à un art de voir et à une mémoire de l’usage.

D’autant que si la vallée est objet d’un processus d’homogénéisation les vieilles frontières des arrière-pays font encore sens. Ainsi à partir des différences culturelles on revient à des lectures de l’espace, à des heurts entre savoirs géographiques bâtis au temps d’un autre ordre collectif avant la civilisation urbaine et la domination de l’économie-monde, et ceux issus de ce nouvel ordre même.

Si chaque ville ne prend son sens que relativement aux autres villes, chaque village est en prise avec l'universel et symbolise la communauté achevée. Et les auteurs du "tropisme des rivages" en appellent à l'émergence d'un nouveau local, fusion de l'agora et du paysage, qui permette que l'appartenance d'origine soit peu à peu remplacée par une appartenance de projet qui rende possible une nouvelle spatialité s'adaptant à une réorganisation traversant l'Europe. Le tourisme, branche économique qui crée chaque année autant d'emplois que le commerce, participe de cette mutation. Généralisation d'un mode de connaissance, il est aussi un langage qui traduit l'usage des espaces. Sauvegarde d'un imaginaire, le tourisme, les cartes touristiques, dessinent un "espace-mouvement" selon l'expression de Braudel.

Pour Jean Didier Urbain il y a dans la recherche du panorama comme un réflexe qui répond à un désir profond d'intelligibilité de l'espace : un désir de lecture du monde, et qui dit "lecture" sous-entend écriture.

Si parler du territoire c'est parler des sensations et des émotions, la question de l'identité est pour André Micoud celle de la gestion complexe entre ce qu'il faut de rupture et de continuité pour continuer à être soi-même. Travail d'oubli et d'anamnèse qui, par ce processus complexe, renvoie aux rives indécises du fleuve traditionnel. "Ce que j'aime des choses c'est qu'elles soient hybrides plus que pures - déclare Robert Venturi-, issues de compromis plutôt que de mains propres, biscornues plutôt que sans détour, ambiguës plutôt que clairement articulées, la principale qualité poétique est l'imprécision du sens. L'art populaire - ajoute t-il - a démontré que les éléments ordinaires sont souvent la source principale de la variété et de la vitalité qu'on rencontre au hasard de nos villes et ce n'est pas leur banalité ou vulgarité propre qui est responsable de la banalité ou de la vulgarité de la scène entière mais plutôt dans le contexte de leur relation au niveau de l'espace et des dimensions".

Comment dès lors penser la transformation volontaire des paysages non comme spectacularisation, mise en scène de l'excellence, mais comme valorisation des potentiels, comme mise en lumière du "déjà-là". - Martine Rasclé, paysagiste-urbaniste - dans une approche du bassin économique de Givors évoque un paysage épais et vidé de son sens.

Comment restituer des contrastes clairs entre les zones de nature, de ville et d'activité ? Comment constituer un capital espace et nature pour l'avenir ? Comment optimiser ou requalifier les usages et l'image des zones d'activité ? Elle propose alors de mettre en évidence qu'une véritable économie du paysage est sous jacente à la revitalisation de l'image des communes.

Loin de porter un regard unificateur ou simplificateur sur les sites, la stratégie paysagère est alors le creuset du développement des caractères et des signes qui composent le patrimoine.

Ce regard porté sur le paysage s'appuie sur l'hypothèse simple et paradoxale que l'on ne peut donner du sens aux projets ponctuels, à l'échelle locale qu'après s'être projeté sur la globalité à l'échelle géographique. La perception cinétique des paysages par l'automobiliste ne fait qu'amplifier cette nécessité.

Mais de Givors à Montélimar existerait-il des signes d'une entité rhodanienne ?

Derrière le caractère cahotique du paysage de la vallée, des éléments d'unité persistent comme un vocabulaire distinctif du Rhône moyen : platanes et jeux de boules, galets des murs mitoyens, maisons étroites des riverains du fleuve, lumière pré-provençale, univers minéral lumineux, rapport omniprésent à un arrière-plan montagneux...

Si le fleuve n'a plus capacité à organiser la vie locale et à marquer de son empreinte l'économie des déplacements d'un arrière-pays à l'autre, ne reste-t-il pas toutefois un marqueur déterminant des terroirs qu'il borde ?

Non seulement par sa réalité physique qui donne un caractère singulier aux espaces considérés mais aussi par sa nature d'espace inappropriable - simultanément métaphore de liberté et lieu permanent de conflits d'usages - faisant qu'il est vécu comme une entité métonymique de l'espace public de la vallée - (au sens d'Habermas) -. C'est sans doute la raison de l'unanimité qui se fait, et se maintient, quant à son caractère d'objet fédérateur (comme en témoigne la dénomination des territoires des contrats globaux de développement dans lesquels il figure).

S'il qualifie les sites c'est grâce au capital symbolique de sa présence. Le caractère ténu de ces signes - vestiges et traces patrimoniales - renforce paradoxalement l'effet d'identification de cette entité rhodanienne.

Après s'en être détournées, en conséquence du traumatisme provoqué par les grands travaux des années 60, on a vu Avignon, Valence, Vienne, Tournon, Lyon, Givors etc. établir des programmes d'aménagement qui redonnent non seulement des accès au fleuve mais ambitionnent une fécondation du rapport entre le fleuve et la morphologie urbaine. Cette contamination valant sens non seulement d'une identité réaffirmée (retrouvée ?) mais opportunité d'un autre rapport au développement de la ville, d'un autre mode socio-économique : le fleuve de nouveau habité offrant simultanément une mise en scène d'un décor grandiose et monumental et l'esprit d'une communauté qui s'exprime pour tous par la présence de quelques uns qui incarnent une conciliation (enfin) possible entre culture (la ville) et nature (le fleuve).

Cette présence humaine sur (et au bord) du fleuve valant témoignage qu'une autre histoire devient possible : réconciliation avec une mémoire de la vie traditionnelle des rhodaniens, ouverture vers un avenir dont la "sagesse" serait à attendre d'une combinatoire entre les objets et processus d'un monde complexe et la permanence des éléments, métaphore d'une résistance à la culture moderne prométhéenne.

Un rapport à l'espace que Foucault a défini comme n'étant plus perçu comme surface continue mais devenu un système de relations que chacun entretient pratiquement et symboliquement entre différents sites d'une géographie personnelle et collective simultanément physique, affective et imaginaire.

C'est ce nouveau paradigme qui offre aujourd'hui une possibilité d'amplifier, voire de reconstruire, des traits distinctifs qui satisfassent à la vie sociale des habitants en attente d'un bassin de vie qualifié et aux conditions du développement touristique dont on sait qu'il s'appuiera de plus en plus sur ce qui apporte singularité et qualité du "pays" considéré.

Jacky VIEUX  
Maison du Rhône

**Bibliographie  
relative à la communication  
de Jacky VIEUX**

- \* Thomas Regazzola/François Malaysson - projet de recherche  
"action associative, pouvoirs locaux, contrainte externe"  
"diagramme des relations dans l'urbain du "Rhône moyen". (non publié)
- \* "le Rhône, l'axe et la vallée "- Revue de géographie de Lyon -  
volume 72 n°1 - 1997
- \* DIREN Rhône-Alpes -  
"actions de reconquête des paysages -  
des images paysagères du fleuve Rhône de Lyon à la Provence"
- \* Michel Rautenberg - revue de géographie de Lyon :  
"Elément pour une politique culturelle de la diversité paysagère  
dans la région Rhône-Alpes.
- \* Manfredo Tafuri - Projet et utopie - Ed. Dunod - 1979
- \* Musées et paysages - revue Publics et musées n° 10 - 1996
- \* Xavier Gizard, Jean Viard - Le tropisme des rivages  
Ed. l'Aube - DATAR - 1995
- \* Paul Claval - la géographie culturelle - Ed. Nathan - 1995
- \* Les cahiers Espaces Temps - Les apories du territoire - 1993
- \* Andréa Branzi - nouvelles de la métropole froide - Centre Pompidou - 1991
- \* Robert Venturi - de l'ambiguïté en architecture - Ed. Dunod - 1976
- \* Jean Didier Urbain - l'idiot du voyage - Ed. Payot - 1993
- \* André Micoud - séminaire "le fleuve aménagé" -  
Centre pour une Anthropologie du fleuve-Maison du Rhône 1996 (non publié)